PARIS-MODE
45, Boulevard Paoli — 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de lainages.

Manteau soie noire entièrement doublé à partir de.. **99.00**

Manteau et veste lainage fantaisie à partir de... **100 »**

Tailleurs beau lainage marine ou noir..... **165 »**

Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

Société Insulaire de Diffusion Industrielle

AJACCIO et Commerciale **AJACCIO**

Téléphone : 241. Ad. télégraphique. SIDIO AJACCIO

EXCLUSIVITÉ POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE

Etes-vous malade, et avez-vous besoin de neige ?

Votre sourriere — Votre santé — Le froid, la glace — L'humidité.

ARMOIRES de toutes sortes, filtrières, Brûlots, corbeilles de conservation et de stockage, pompiers pour eau à bière, pompiers-tanks à lait.

CONSERVEURS pâtissiers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos conseils nécessaires. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Sans rien CREER autour DERANGEMENT, sans DEPENSE aucune SOUS, d'un SOUS à l'autre de l'ANNEE, FRIGIDAIRE refroidit sûr votre climat, celle des Vôtres et celle de vos clients.

Exigez la marque Frigidaire Limited — Derrière spécialistes sur place Service gratuit d'un an. — Ou écrire aux constructeurs ?

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

pour notices gratuitement, tous renseignements, projets sur devis.

Blonde ou Brune ?

Comment vous pouvez instantanément avoir une peau éblouissante de blancheur... et sans la moindre tache !

Voici un moyen facile et sûr pour une brune d'avoir une jolie peau blanche et claire et pour une blonde de préserver sa peau délicate des taches de rousseur, des rugosités et autres imperfections. Quand le jasmin et la rose ont livré au parfumeur l'essence de leur parfum, il reste une jolie cire, semblable aux fleurs, mais sans arôme et avec cette valeur. En visitant un laboratoire de distillation parfumée, on remarque l'acide de Lemon parfait, blanc comme lait, frappé de l'extraordinaire blancheur laiteuse du jasmin, mais qu'elle supprime avec l'espoir de pénétration. Ils ont pensé qu'une cire aussi blanche devait avoir des propriétés blanchissantes. Ils l'ont essayée et ont constaté sur le visage. Combinée avec d'autres ingrédients précieux qui perfectionnent le tout, on obtient la première nourriture blanche pour les tissages, tout le monde de Cire Antéphile. Achetez-en un tube au pharmacien et remettez-lui de rendre votre peau claire, fraîche et rosée. Le succès vous est garanti, sinon votre argent vous sera remboursé.

STÉNO-DACTYLO par JANET-DUFFOUR

Tous travaux typographiques pour la Commerce et l'Industrie. Exécution de luxe

Bulletin d'Abonnement

AU

Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 153.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse ..... Les reçus devront porter ces noms :

(1) Biffer les formules inutiles ;

(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;

(3) Corse : Un an, 42 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Trois mois, 12 fr. ; Continent et Colonies : Un an, 60 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.

(4) Biffer la formule inutile.

*N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, sauf interdiction, au tarif en vigueur, pour la même durée, sauf avis contraire de notre part, trois jours avant son expiration. Le journal continuera à paraître pendant les grèves. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de suspension pour quelque cause que ce soit. Le journal ne publie pas de rectificatifs. Il ne rend pas les manuscrits. Il ne prend pas en considération les lettres anonymes. Il ne répond pas aux demandes de renseignements sans timbre pour la réponse. Il ne fait pas de publicité rédactionnelle. Il ne publie pas de communiqués sans la signature de leur auteur. Il ne fait pas de remises sur les prix de vente. Il ne fait pas de crédit. Il ne prête pas sa collection. Il ne vend pas ses numéros. Il ne fait pas de publicité par affiches. Il ne fait pas de publicité par prospectus. Il ne fait pas de publicité par circulaires. Il ne fait pas de publicité par cartes postales illustrées. Il ne fait pas de publicité par calendriers. Il ne fait pas de publicité par agendas. Il ne fait pas de publicité par annuaires. Il ne fait pas de publicité par guides. Il ne fait pas de publicité par dépliants. Il ne fait pas de publicité par brochures. Il ne fait pas de publicité par tracts. Il ne fait pas de publicité par affiches. Il ne fait pas de publicité par réclames. Il ne fait pas de publicité par annonces. Il ne fait pas de publicité par insertions. Il ne fait pas de publicité par communiqués. Il ne fait pas de publicité par articles. Il ne fait pas de publicité par nouvelles. Il ne fait pas de publicité par faits divers. Il ne fait pas de publicité par échos. Il ne fait pas de publicité par entrefilets. Il ne fait pas de publicité par notes. Il ne fait pas de publicité par remarques. Il ne fait pas de publicité par observations. Il ne fait pas de publicité par réflexions. Il ne fait pas de publicité par pensées. Il ne fait pas de publicité par maximes. Il ne fait pas de publicité par sentences. Il ne fait pas de publicité par proverbes. Il ne fait pas de publicité par dictons. Il ne fait pas de publicité par adages. Il ne fait pas de publicité par apophtegmes. Il ne fait pas de publicité par aphorismes. Il ne fait pas de publicité par axiomes. Il ne fait pas de publicité par théorèmes. Il ne fait pas de publicité par lemmes. Il ne fait pas de publicité par corollaires. Il ne fait pas de publicité par scholies. Il ne fait pas de publicité par problèmes. Il ne fait pas de publicité par solutions. Il ne fait pas de publicité par démonstrations. Il ne fait pas de publicité par preuves. Il ne fait pas de publicité par arguments. Il ne fait pas de publicité par raisonnements. Il ne fait pas de publicité par déductions. Il ne fait pas de publicité par inductions. Il ne fait pas de publicité par analogies. Il ne fait pas de publicité par hypothèses. Il ne fait pas de publicité par thèses. Il ne fait pas de publicité par antithèses. Il ne fait pas de publicité par synthèses. Il ne fait pas de publicité par analyses. Il ne fait pas de publicité par définitions. Il ne fait pas de publicité par axiomes. Il ne fait pas de publicité par postulats

Ce que disent les Journaux de Paris

LA MAISON BEULE

Le Quotidien reflète ainsi l'émoi causé par la mort du président Doumer. Que dit-il, en somme ? La maison Beule a fait de bonnes affaires. Nous n'osons insinuer le contraire, car nous serions certainement repris par M. Paul Boncour. Mais de qui ces affaires ont-elles été faites ? Sans doute, par les fournisseurs de la famille, et, en particulier, par le tailleur. Le fait, lui, est indéniable. Il a été signalé par la presse du monde entier. Il a même figuré dans des télégrammes officiels. Il a donné lieu à des commentaires dans les journaux de tous les pays. Il a été, en somme, la seule nouvelle importante de la journée. Et, pour ce fait, le président de la République a été, pendant plusieurs jours, la vedette de l'actualité mondiale.

Le vaporet « Cyrnos » est parti samedi soir pour Marseille avec 260 passagers et 30 tonnes de marchandises.

Le vapeur « Henri Estier » est arrivé dimanche matin, 29 mai, de Marseille, avec 130 tonnes de marchandises et est reparti le soir à 17 heures pour Tunis avec passagers et marchandises.

Accident. — Le nommé Pamarolli Pascal, 33 ans, cordonnier, demeurant 55, Cours Napoléon, est tombé malencontreusement du parapet du cours Napoléon sur la place de la gare ; assez heureusement pour lui, il a été transporté à l'hôpital civil.

Expulsion. — Le nommé Floris Théodore, sujet italien, qui avait fait l'objet d'un arrêté d'expulsion de M. le Préfet en date du 23 mai, a été refoulé du territoire français.

Le duel. — Cinq coups de revolver ont été tirés dans la nuit de dimanche à lundi à proximité du lavoir municipal. Les auteurs de ces coups ont été vainement recherchés.

LE REGLEMENT DES DOUANES

Le Journal (M. Siffrein : Il faut donner tout de suite les conclusions qui se manifestent des différentes enquêtes auxquelles ne se dérobent ni les chefs d'entreprises, ni les ouvriers. Ces informations donnent l'impression très nette que l'on est arrivé à un point où, pour ne pas pouvoir abaisser davantage les prix de la vie chère, il faut, avant tout, abaisser les prix de revient. Et, pour cela, il faut, avant tout, alléger les charges qui pèsent sur la production. Ces charges sont à tant d'égards écrasantes, qu'il est impossible de les alléger toutes à la fois. Mais il faut s'y employer. Et, parmi les plus lourdes, il faut mettre au premier rang celles qui résultent du régime douanier. Il faut, à tout prix, le réformer. Il faut, à tout prix, le simplifier. Il faut, à tout prix, le libéraliser. Il faut, à tout prix, le rendre moins coûteux. Il faut, à tout prix, le rendre moins vexatoire. Il faut, à tout prix, le rendre moins compliqué. Il faut, à tout prix, le rendre moins tracassier. Il faut, à tout prix, le rendre moins inquisitorial. Il faut, à tout prix, le rendre moins ruineux. Il faut, à tout prix, le rendre moins stérilisant. Il faut, à tout prix, le rendre moins paralysant. Il faut, à tout prix, le rendre moins désespérant. Il faut, à tout prix, le rendre moins abominable. Il faut, à tout prix, le rendre moins scandaleux. Il faut, à tout prix, le rendre moins honteux. Il faut, à tout prix, le rendre moins infâme. Il faut, à tout prix, le rendre moins... Mais, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins bêtes. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins ignorants. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins aveugles. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins sourds. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins muets. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins paresseux. Et, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins... Mais, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins... Mais, pour cela, il faut, avant tout, que les Français soient moins... Mais

Seul...

CHENARD & WALCKER

présente à l'arrivée du TOUR DE FRANCE AUTOMOBILE

4 VOITURES avec CAPOTS PLOMBÉS

et s'attribue 4 COUPES (Record de l'épreuve) ET 3 MEDAILLES D'OR

MOBILOIL GRAISSAIT LES 4 CHENARD & WALCKER

Nourrissez Votre Peau et Paraissez Jeune

Le Biocel de la Peau produit surprenant provenant de JEUNES ANIMAUX

Appliqué Extérieurement Redonne à La Peau sa Jeunesse.

Le Professeur Dr. Stejskal de la Faculté de Médecine de Vienne a émerveillé le monde par l'annonce d'une stupéfiante découverte qui a rendu à la peau sa jeunesse. Ce produit appelé « Biocel » est un merveilleux tissu extrêmement concentré provenant de tout jeunes animaux. Employé par le Professeur Dr. Stejskal, pour des expériences de rajeunissement de la peau, sur des femmes de 35 à 72 ans, les rides ont complètement disparu en l'espace de six semaines. (Voyez le compte-rendu complet dans le Journal Médical de Vienne). Les droits exclusifs de cette découverte ont été acquis par Tokalon, et le Biocel est maintenant combiné avec d'autres éléments nutritifs de la peau contenus dans la Crème Tokalon. Aliment pour la Peau Couleur Rose, suivant la Formule du Professeur Dr. Stejskal. Grâce à son emploi continu une peau vieillie et terne peut rapidement se rajeunir, les rides disparaissent et les muscles flasques et affaissés du visage sont tonifiés et raffermis. Les femmes de 50 ans ou même de 60 peuvent obtenir des teints qui pourraient bien faire envie à maintes jeunes filles.

Employez cette nouvelle Crème Tokalon (Biocel) Aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher; elle nourrit et régénère votre peau pendant votre sommeil. Le matin employez la Crème Tokalon, aliment pour la peau couleur blanche (non-grasse), elle supprime les pores dilatés, les points noirs et sert de base parfaite à la poudre.

Bulletin d'Abonnement au

Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... ..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;

(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;

(3) Corse : Un an, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 65 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.

(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dix l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces à 0,30 mètre du Petit Bastiais *sont reçues tous les jours aux bureaux du journal.*

A CEDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital, Excellente affaire, loyer annuel 3.000 francs, appartement compris (4 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».

IL A ETE PERDU un cheval, taille 1 m. 30, couleur rouge, grande tâche blanche sur la tête, chaussé et blanc aux quatre pieds, crinière coupée.

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

Regardez entre vos orteils si vous constatez ces symptômes

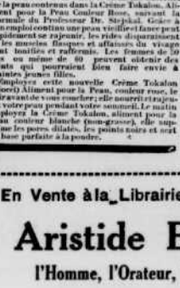

Une infection dangereuse à peine perceptible à son début

Avez-vous remarqué une moiteur entre vos orteils, de la rougeur, un craquèlement de la peau, ou bien encore des démangeaisons ? La peau est-elle blanche, épaisse ? L'odeur est-elle désagréable ? Ces signes sûrement annonciateurs du début d'une sérieuse infection qui envahit le pays et est presque sûr par sa gravité. Ce germe est le Tinea Trichophyton ; il se trouve partout et s'introduit, sans qu'on le sache, dans des milliers de foyers.

Les Saltrates Rodell tuent ce germe. En même temps ils guérissent les pieds sensibles et meurtris, couverts de cors qui mordent, élancent et brûlent. Les cors sont amollis jusqu'à leur extrémité la plus profonde par ce bain lotieux exigeant et à tel point que vous pourrez les extirper, en entier et avec leur racine, sans douleur.

Après quelques bains aux Saltrates Rodell, vous pouvez rester debout ou marcher tout le jour ou danser toute une nuit dans des chaussures d'une bonne pointure plus petite. Des milliers de personnes emploient les Saltrates Rodell. Leur coût chez votre pharmacien est insignifiant.

En Vente à la Librairie du PetitB astiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX 1 10 FRANCS

HOCCO RHUM SUR LA GRIFFE

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie

Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

PARIS-MODE

45, Boulevard Paoli -- 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de dames.

Manteaux soie noire entièrement doublé à partir de... 99.00

Manteaux et veste lainage fantaisie à partir de... 100 »

Tailleurs beau lainage marine ou noir... 165 »

Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne, vendant le meilleur marché

3, RUE SALVATOR-VIALE, 3 (Face au Grand Café Andreani)

Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS

Menuiserie prête à poser et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloid. etc., etc...

CERCUEILS DE TOUS MODELES :: :: Prix spéciaux pour Confréries

Clergés et Fleurs pour Première Communion et Décès

CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES

Envoi contre-remboursement :: :: :: :: Téléphone : 255.

N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.

FACILITES DE PAIEMENT

PHOSCAO

BOURSE DE PARIS du 31 Mai 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
5 %	73.85	Lyon	507	Suisses du Rhône	600	Dist. Indochine	"
4 % 1917	86.90	Midi	"	Cambodge	40.50	Vieille Cure Act.	"
4 % 1917	90.35	Nord	1735	Cauchoises	50	Cuvette Joints	48
4 % 1918	88.85	Orléans	975	Chartered	68.50	Indochine Arc.	1670
4 % 1920	86.90	Santa-Fé	995	Concordia	30.50	Climents Indochine Part.	310
4 % 1926	103.75	Distr. Electrique	1049	Cokoulia	42	H. N. F. C. E.	430
4 % 1925	105.90	Cie Générale Electrique	1252	De Beers Ord.	162.50	Indochinoise	"
4 % 1927	101.50	En. Lik. Méditerranée	859	Wyoming	119	Koty	207
5 % 1926	96.30	Thomson	276	Goldfields	62.50	Huanchaca	43.25
Trésor 1924	735	Tréfileries du Havre	331	Huanchaca	43.25	M' Zalia	32
— 1925	570	Courrières	325	Huelva Copper	57.50	Phosphates Tunisiens	63
— 1927	566	Lens	605	Malacca Ord.	125	Crédit Foncier Canad.	4950
Caisse Autonome	964	Boléo	57	Lorraine Dietrich	48.50	Hidro	82.27
Nat. 1919	580	Khouriana	200	Mexican Eagle	36.75	Hi-Retal	948
— 1921	511	Penarroya	204	Act. Deng Tires	75	Royal Dutch	11353
— 1923	516	Oafsa	315	Montecatini	166	Shell	151.50
— 1924	526.50	Pechiney	1058	Mozambique	37.50	Hotchkiss	490
Bons Aline 7 %	98	Vulcure Paris	"	Act. Rubertité	425	Bergougnan	1135
Bons 7 % Pas-de-Calais	523	Transatlantique 600	135	I/3 Mohican	9.50	Chenard & Walcker	398
Départ. Seine-1926	"	Citroën	390	Part Casino Cannes	"	Chiffons Départ.	"
Autom. P.T.T.	497	Air Liquide	630	Rand Mines	4	Chinois 1925	4
Paris 1925	989	Cultures Tropicales	"	Rarmonie Belge	4	Bulgare 1902	4
— 1925	"	Pathé Cinéma Joinsanons	75	Tabacs Orient	"	Egyptien Unifié	4
Communales 1926	978	Say Ord.	1342	Tanganyika	17.75	Italien 3 1/2	68.35
Banque de France	11035	Union Européenne	398	Tubize Priv.	175	Japon 1930	4
B. N. C.	"	Industrie musicale	25	Ouralsk	612	Marocain 1904	719
Banque de Paris	1133	Hume 1926	3.15	Electricité Seine	4"	Roumain 1929	175
Union Paris	790	Serbe 1926	42.10	CHANGES		Bekanowski	112
Cie Algérienne	1324	Ture Unifié 4 %	19.50	Londres	83.63	Serbe 1913	47 40
Comptoir Escompte	1370	— 1914	19.15	Dollar	25.32	Electricité Seine	680
Crédit Foncier	4252	Banque de Syrie	356	Allemagne	"		
Crédit Lyonnais	1760	— Ottomane	"	Belgique	354.25		
Société Générale	1012	Foncier Egypte	1775	Espagne	130		
Rente Foncière	575	Wagons Lits	69.50	Hollande	1021.75		
Générale Foncière	712	Central Mining	708	Italie	"		
Suez Ord.	17300	Rio Tinto	963	Pologne	43.10		
— Part	11300	Carpet	118	Suisse	496		
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	690	Petrofina	370				
Bel	240	Pneumatiques	57.50				

52e ANNEE. — N° 99.

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-57

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux AJACCIO 152

Le Petit Bastiais

00262

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

L'Epuration

Les circonstances d'actualité font appliquer ce mot d'épuration, à un certain trop plein d'étrangers en résidence en France, ou, du moins, c'est ce trop plein qui a conduit les pouvoirs publics à rechercher s'il ne s'identifiait pas avec une trop forte proportion d'indésirables.

Des indésirables, il en existe nécessairement. Ce sont des réfugiés dépourvus de sens moral et dont la présence chez nous augmente simplement la pègre animée des malfaiteurs permanents ou occasionnels ; ce sont ensuite des réfugiés qui ne se contentent pas d'avoir des opinions politiques applicables aux affaires de leurs pays d'origine, mais qui tiennent à les manifester, et c'est bien alors que ces opinions deviennent génantes et subversives pour nous. Cela d'ailleurs se peut dire des groupements ou des individualités fascistes, antifascistes, républicains, républicains ou royalistes espagnols, bolchevistes ou antibolchevistes, russes. Lorsque la passion de la manifestation de leurs tendances est dépassée par ces associations ou ces individualités, elles deviennent indésirables et dangereuses.

Exaltés ou malfaiteurs, on a raison de les expulser.

Ces mesures d'épuration, nous les avons demandées ici-même à plusieurs reprises, en ce qui concerne la Corse.

Il y faut ajouter des mesures tendant à protéger le travail national.

Sur ce dernier point, l'affaire est également plus facile qu'il ne paraît. D'un côté, il s'agit de faire respecter la législation française qui établit, sous certaines conditions, une proportion d'emploi de la main-d'œuvre étrangère ; d'autre part, il s'agit, corrélativement, de faire respecter les règlements qui réglementent l'introduction en France de cette main-d'œuvre étrangère.

Un conseiller général, M. le Dr Achilli, a fait remarquer au cours de la dernière session de l'Assemblée départementale, que si la Corse avait besoin d'ouvriers spécialisés, elle connaissait à être saturée de terrassiers et de journaliers étrangers qui, en ce cas, viennent prendre la place de nos travailleurs locaux. C'est de ces observations qu'il faut s'inspirer. Il ne faut pas, en effet, chercher à faire une sérieuse infection qui envahit le pays et est presque sûr par sa gravité. Ce germe est le Tinea Trichophyton ; il se trouve partout et s'introduit, sans qu'on le sache, dans des milliers de foyers.

Les Saltrates Rodell tuent ce germe. Ils même temps ils guérissent les pieds sensibles et meurtris, couverts de cors qui mordent, élancent et brûlent. Les cors sont amollis jusqu'à leur extrémité la plus profonde par ce bain lotieux exigeant et à tel point que vous pourrez les extirper, en entier et avec leur racine, sans douleur.

Après quelques bains aux Saltrates Rodell, vous pouvez rester debout ou marcher tout le jour ou danser toute une nuit dans des chaussures d'une bonne pointure plus petite. Des milliers de personnes emploient les Saltrates Rodell. Leur coût chez votre pharmacien est insignifiant.

Sur ce dernier point, l'affaire est également plus facile qu'il ne paraît. D'un côté, il s'agit de faire respecter la législation française qui établit, sous certaines conditions, une proportion d'emploi de la main-d'œuvre étrangère ; d'autre part, il s'agit, corrélativement, de faire respecter les règlements qui réglementent l'introduction en France de cette main-d'œuvre étrangère.

Un conseiller général, M. le Dr Achilli, a fait remarquer au cours de la dernière session de l'Assemblée départementale, que si la Corse avait besoin d'ouvriers spécialisés, elle connaissait à être saturée de terrassiers et de journaliers étrangers qui, en ce cas, viennent prendre la place de nos travailleurs locaux. C'est de ces observations qu'il faut s'inspirer. Il ne faut pas, en effet, chercher à faire une sérieuse infection qui envahit le pays et est presque sûr par sa gravité. Ce germe est le Tinea Trichophyton ; il se trouve partout et s'introduit, sans qu'on le sache, dans des milliers de foyers.

Les Saltrates Rodell tuent ce germe. Ils même temps ils guérissent les pieds sensibles et meurtris, couverts de cors qui mordent, élancent et brûlent. Les cors sont amollis jusqu'à leur extrémité la plus profonde par ce bain lotieux exigeant et à tel point que vous pourrez les extirper, en entier et avec leur racine, sans douleur.

Après quelques bains aux Saltrates Rodell, vous pouvez rester debout ou marcher tout le jour ou danser toute une nuit dans des chaussures d'une bonne pointure plus petite. Des milliers de personnes emploient les Saltrates Rodell. Leur coût chez votre pharmacien est insignifiant.

Vers un Ministère Radical

Le Comité Radical-Socialiste n'a pu accepter les conditions socialistes à la participation

Paris, 1er juin. — Au cours de la séance du comité radical socialiste, M. Bergery parle longuement en faveur du cartel des gauches. Il déclare que le congrès radical aurait pu se réunir avant le congrès socialiste et faire le premier pas pour provoquer une entente.

M. Tissier, sénateur du Vaucluse, dit que le parti radical n'a à recevoir aucun ordre de personne ; il doit marcher avec son programme et faire confiance au président Herriot.

M. Cudenet se déclare partisan d'un gouvernement de toutes les gauches.

M. Alfred Dominique critique les conditions socialistes inacceptables dans les circonstances actuelles.

M. Herriot répond point par point aux conditions socialistes

M. Herriot, salué par une salve d'applaudissements, affirme qu'il n'est qu'à se louer, en 1924, 1925, du soutien des socialistes mais que la politique de soutien laisse aux radicaux toute la responsabilité du pouvoir.

M. Herriot ajoute qu'il consent à donner toutes les explications, comme membre du parti radical qui n'admet pas de mandat impératif.

« La doctrine socialiste et sa discipline ne nous concernent en rien, dit-il. Inversement, j'ai comme devoir de préserver la doctrine traditionnelle de notre propre parti. »

M. Herriot examine ensuite les idées de l'ordre du jour du parti socialiste, inacceptables avec nos propres doctrines. Il déclare : « Nous n'avons pas à être invités à poursuivre l'organisation de la paix par l'arbitrage, car les radicaux l'ont introduit dans le protocole de 1924.

« Relativement de la protection de l'épargne, M. Edouard Daladier a conçu tout un système. Nous prendrons un pouvoir des mesures en faveur des chômeurs de plus de 180 jours et nous poursuivrons la politique de la moralité et de la gratuité de l'enseignement secondaire.

« Sur la réduction des dépenses militaires les radicaux prendront telles mesures non dictées à priori mais recherchées par une étude des détails, des faits, tenant compte de la nécessité d'assurer la défense nationale. »

M. Herriot souligne l'impossibilité d'interdire la fabrication et le commerce privé des armes, tant qu'un état pourra se procurer dans un autre pays ses armes.

L'orateur croit que la législation de la semaine de 40 heures peut se réaliser seulement sur le cadre international.

Il estime que trois problèmes restreignent la liberté d'action du nouveau gouvernement : le problème budgétaire d'abord, qui se résume à payer des économies, mais en s'inspirant aussi de l'égalité de tous devant l'impôt, et les considérations de la défense nationale et de l'entente économique à l'extérieur.

Le discours de M. Herriot est vigoureusement applaudi, puis M. Herriot met aux voix l'ordre du jour qui est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour

Paris, 1er juin. — Le comité du parti radical socialiste a voté dans la soirée un ordre du jour dans lequel il déclare repudier toute formation gouvernementale qui accorderait ses élus aux hommes dont la politique d'abstentionnisme, rigueur et de déficit financier vient d'être condamnée avec éclat par le pays. Il souhaite, au contraire, ardemment, et est résolu à faciliter de tous ses efforts, l'union au sein du gouvernement de tous les vrais républicains, aussi bien des socialistes que des hommes qui, dans la précédente législature, n'ont soutenu de leurs votes dans leur opposition au cartel des droites.

Il apparaît que les déclarations de son président et lui lui confirment ainsi qu'aux organismes statutaires du parti leur pouvoir de rapprochements nécessaires avec les autres partis de gauche en vue de la constitution du nouveau cabinet.

Les commentaires de la presse

Paris, 1er juin. — L'ordre du jour adopté hier par le Comité exécutif du parti radical socialiste, fait l'objet de nombreux commentaires dans les journaux du matin.

Le Matin écrit : « Devant un ministère de large personnel, qui une opposition courtoise qu'a faite le président du parti radical socialiste aux socialistes, le président n'est pas encouragé à repasser le mandat impératif et décerne pas pour parti l'imposait. Il ne la pas pour la réaction et lera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter le pire en matière de travail. Il a la bonne grâce le maximum d'affectations et de réserves.

Le républicain se termine par un appel aux membres du parti pour demeurer plus unis que jamais.

Cette lecture est fréniétiquement applaudie par les congressistes. Puis M. Compère-Morel, président de séance, déclare clos le 26me Congrès national du parti et invite les militant à l'action.

ABONNEZ-VOUS
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

La Chambre est rentrée

M. Grousseau, doyen d'âge a prononcé l'éloge funèbre de M. Doumer et le discours d'usage

Paris, 1er juin. — La séance de rentrée de la Chambre des Députés est présidée par le doyen d'âge, M. Grousseau, député du Nord qui, après avoir pris place au fauteuil présidentiel, a prononcé, au milieu du silence le plus impressionnant, l'allocution suivante :

L'éloge funèbre de M. Doumer

« Au début de la nouvelle législature, nous sommes encore sous la cruelle impression de la mort tragique du Président de la République Doumer. La France reste en deuil de ce grand citoyen, dont la vie entière a été consacrée au service de son pays, de ce travailleur infatigable, dont la longue carrière politique a toujours été faite de droiture et de probité, de ce père de famille dont quatre fils sont morts pour la patrie.

« Le monde entier s'est associé à notre douleur. L'importance des services que M. Doumer a rendus dans son rôle parlementaire n'est pas discutable : député depuis 1890, sénateur depuis 1910, il fut, à la Chambre, président de la commission des finances quand il n'était pas ministre des finances. Gouverneur général de l'Indochine de décembre 1896 à mars 1902, il fut un admirable représentant de la France, dont l'administration intègre et active a laissé des souvenirs ineffaçables. Président de la Chambre des Députés et président du Sénat, il a conquis des sympathies universelles. Enfin, élu Président de la République le 13 mai 1931, M. Doumer déclarait qu'il s'efforcerait, en dehors et au-dessus des partis, de maintenir la paix intérieure et extérieure, souhaitée par les Français.

« Aujourd'hui, c'est en deuil et au-dessus que la Chambre rend au Président le plus ardent hommage.

La séance est levée pendant deux heures en signe de deuil.

Le discours d'usage

A la reprise la séance de M. d'Ajo, a, devenait à ses anciens collègues et aux nouveaux venus, prononcé qu'il n'ait pas entendu faire un discours d'usage. Il a remercié les députés de la confiance dont ils l'ont honoré.

« Elle a été pendant la guerre l'auxiliaire sacrée et les bonnes morales ont fait, sous toutes les formes. Un courage indomptable et une énergique initiative ont sauvé la France et remporté une victoire.

« Dans la paix puissent l'union sacrée maintenir la force du gouvernement à la nation, une législation sociale, respectueuse de la liberté individuelle, et une politique financière qui permette à chacun de vivre du fruit de son travail et de l'épargne.

« Puissent les députés, dans leurs travaux, avoir pour conséquence de s'inspirer une certaine confraternité qui permet, à chacun de voir point d'avoir de l'estime ou même de l'affection pour des collègues dont les opinions ne sont pas les nôtres. D'ailleurs, les événements actuels dont nul ne peut contester la gravité, commandent l'union entre tous ceux qui ont le souci des intérêts supérieurs de la patrie. A l'intérieur, pour que notre économie nationale forte puisse atteinte aux forces matérielles de la nation, permettre-moi d'examiner rapidement où en sont les forces morales qui lui sont indispensables.

« La principale source de nos forces morales réside dans la famille française ; elle crie au secours, elle réclame des aides qui lui sont dus ; elle se tarderait pas à les obtenir si le vote familial proposé à la Chambre depuis douze ans aboutissait par précédent.

« Les députés s'installent en se groupant par nuances politiques.

A 15 h. 10 un coup de sonnette retentit et le silence se fait.

M. Grousseau déclare la séance ouverte et invite les six plus jeunes députés à prendre place au bureau comme secrétaires ; le bureau d'âge ainsi composé, M. Grousseau prononce l'éloge funèbre de M. Paul Doumer.

Tous les députés, sauf les communistes, se lèvent et par des applaudissements s'associent à cet hommage rendu à la mémoire du regretté président de la République.

Les communistes provoquent un premier incident

Après avoir donné lecture d'a nombreux messages de condoléances des Parlementaires, M. Grousseau propose de lever la séance en signe de deuil et de tenir la prochaine séance à 15 h. 45. Il en est ainsi décidé et l'hémicycle se vide, tandis que les communistes commencent déjà à manifester bruyamment, en criant sur l'air de la Marseillaise : « Amnistie ! Amnistie ! »

Le bruit soulevé par ce petit incident s'apaise d'ailleurs rapidement et les parlementaires se répandent dans les couloirs.

A 15 h. 45, devant les députés de nouveau réunis, M. Grousseau prononce l'éloge funèbre de M. Thomson, son prédécesseur comme doyen d'âge, décédé de Courtrine, décédé six jours après sa réélection à Toulon. L'Assemblée debout applaudit.

Puis le président procède, suivant la traditionnel, le passage relatif à l'école laïque est applaudi à droite mais soulève quelques murmures à l'extrême gauche.

La conclusion est saluée par de vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.

Le tirage au sort des bureaux pour la vérification des pouvoirs

Aussitôt après il est procédé au tirage au sort des onze bureaux entre lesquels seront répartis les dossiers électoraux pour leur examen en vue de la vérification des pouvoirs par l'Assemblée.

Sur la proposition du président, la Chambre décide que les bureaux se réuniront demain matin pour procéder à l'examen des dossiers. On décide également de fixer la prochaine séance à vendredi matin pour la validation des opérations électorales et de procéder vendredi après-midi à la nomination du bureau définitif.

La séance est levée à 16 h. 05. M. Grousseau, avant de quitter le fauteuil présidentiel est encore l'objet d'une chaleureuse ovation.

La Séance inaugurale de la quinzième législature

Paris, 1er juin. — Les pouvoirs de la Chambre élue les 22 et 29 avril 1928 ayant expiré hier, c'est aujourd'hui que, de plein droit, se réunissent les élus de la quinzième législature.

Chargé devant être à peu près de permettre, la séance inaugurale a attiré au Palais-Bourbon une grande affluence de parlementaires et de curieux.

Un roulement de tambour se fait entendre et M. Grousseau, député du Nord, doyen d'âge, qui porte allégrement ses 81 ans, fait son entrée, saluée par des applaudissements. Il va prendre place auvoisin au fauteuil présidentiel.

Par les entrées latérales les députés affluent dans l'hémicycle qui se garnit rapidement. Voici MM. Louis Marin, Léon Blum, Vincent Auriol, Renaudel, Campinchi, Blum-Viollette, Daladier, Tardieu, Herriot, Dr Nay, Franklin-Boullon, etc.

L'arrivée de M. Herriot est accueillie par des applaudissements à gauche.

Le gouvernement démissionnaire n'est représenté par aucun de ses membres au banc des ministres, qui reste inoccupé. MM. Paul Reynaud, Flandin, Rollin, Guernier, Blaisot et Chaumeton de Rives, qui faisaient partie du cabinet démissionnaire, sont à leur banc de député ; M. André Tardieu y assiste par à la séance.

Les députés s'installent en se groupant par nuances politiques.

A 15 h. 10 un coup de sonnette retentit et le silence se fait.

M. Grousseau déclare la séance ouverte et invite les six plus jeunes députés à prendre place au bureau comme secrétaires ; le bureau d'âge ainsi composé, M. Grousseau prononce l'éloge funèbre de M. Paul Doumer.

Tous les députés, sauf les communistes, se lèvent et par des applaudissements s'associent à cet hommage rendu à la mémoire du regretté président de la République.

Les communistes provoquent un premier incident

Après avoir donné lecture d'a nombreux messages de condoléances des Parlementaires, M. Grousseau propose de lever la séance en signe de deuil et de tenir la prochaine séance à 15 h. 45. Il en est ainsi décidé et l'hémicycle se vide, tandis que les communistes commencent déjà à manifester bruyamment, en criant sur l'air de la Marseillaise : « Amnistie ! Amnistie ! »

Le bruit soulevé par ce petit incident s'apaise d'ailleurs rapidement et les parlementaires se répandent dans les couloirs.

A 15 h. 45, devant les députés de nouveau réunis, M. Grousseau prononce l'éloge funèbre de M. Thomson, son prédécesseur comme doyen d'âge, décédé de Courtrine, décédé six jours après sa réélection à Toulon. L'Assemblée debout applaudit.

Puis le président procède, suivant la traditionnel, le passage relatif à l'école

Le bandit Bastien Spada se constitue prisonnier

Ajaccio, 1er juin. — Bastien Spada, 21 ans, frère du fameux bandit Spada, s'est constitué prisonnier ce matin au parquet du Procureur de la République, à Ajaccio, accompagné de son avocat-conseil, Me Nesa.

Bastien Spada est accusé d'avoir, il y a trois ans, le bandit de Pagliano, assassiné à coups de revolver, sans discussion préalable, dans une rue de Calenzana, un chauffeur d'automobile nommé Paoli, qui l'avait giflé quelque temps auparavant. Depuis, il gardait le maquis, faisant peu parler de lui.

Il ne reconnait en tout cas que l'assassinat de Paoli et proteste contre tout autre imputation, notamment d'avoir été mêlé à la tragédie de Lopigna où furent tués deux gendarmes.

Après les interrogatoires d'identité, Bastien Spada a été écroué.

Qu'est devenu André Spada?

Quant au fameux bandit André Spada on n'en a plus de nouvelles depuis longtemps et le bruit court qu'il n'est plus en Corse.

Quoi qu'il en soit, l'épuration du maquis corse, à la suite des mesures prises l'hiver dernier, se complète et est presque devenue définitive.

La constitution de Bastien Spada, qui eut pu devenir dangereux à la longue, allège effectivement la région où il se tenait et qui, depuis de longues années, vivait dans un véritable cauchemar.

La catastrophe du Georges-Philippar

Des rescapés arrivent à Marseille

Marseille, 1er juin. — Neuf rescapés du *Georges Philippar* sont arrivés cette après-midi à bord du *Champollion*.

Ajaccio, accompagné de son avocat-conseil, Me Nesa.

Bastien Spada est accusé d'avoir, il y a trois ans, le bandit de Pagliano, assassiné à coups de revolver, sans discussion préalable, dans une rue de Calenzana, un chauffeur d'automobile nommé Paoli, qui l'avait giflé quelque temps auparavant. Depuis, il gardait le maquis, faisant peu parler de lui.

Il ne reconnait en tout cas que l'assassinat de Paoli et proteste contre tout autre imputation, notamment d'avoir été mêlé à la tragédie de Lopigna où furent tués deux gendarmes.

Après les interrogatoires d'identité, Bastien Spada a été écroué.

Qu'est devenu André Spada?

Quant au fameux bandit André Spada on n'en a plus de nouvelles depuis longtemps et le bruit court qu'il n'est plus en Corse.

Quoi qu'il en soit, l'épuration du maquis corse, à la suite des mesures prises l'hiver dernier, se complète et est presque devenue définitive.

La constitution de Bastien Spada, qui eut pu devenir dangereux à la longue, allège effectivement la région où il se tenait et qui, depuis de longues années, vivait dans un véritable cauchemar.

L'explosion de Gardanne a fait sept morts et de nombreux blessés

Gardanne, 1er juin. — La commune de Gardanne est encore sous le coup de la profonde émotion provoquée par la terrible explosion d'un autocluse de l'usine d'aluminium.

On connaît ce matin le bilan exact de la catastrophe : il est chiffre par vingt morts et quatre blessés, dont l'état est considéré comme désespéré. On compte en outre une douzaine de blessés légèrement.

Les causes de l'explosion restent mystérieuses

La Commission se tient encore explorer les causes de l'explosion. Il faut attendre, dit-on.

M. Lombard, professeur à l'école nationale des arts et métiers a été désigné par M. Lebrun, président de la République, pour faire une enquête sur les circonstances de l'accident. Pour l'instant celle-ci reste mystérieuses.

Ajoutons que la société a pris les mesures pour éviter le chômage dans la mesure du possible.

M. Albert Lebrun désignera vendredi soir, le nouveau président du Conseil

Paris, 1er juin. — La nouvelle Chambre a tenu cet après-midi sa première séance. Elle va, après-demain, mener rapidement les formalités des validations de façon à pouvoir elire vendredi son bureau définif.

Ainsi, le Sénat avant nommé de son côté, le même jour, son nouveau président, M. Albert Lebrun procéderait, dès après-demain soir, officiellement aux négociations en vue de dénouer la crise. Il serait alors appelé à l'Elysée les présidents des deux Assemblées, puis M. Herriot à qui il incomberait la mission de former le nouveau cabinet.

Dunikowski fait appel à un sixième avocat

Paris, 1er juin. — L'ingénieur Dunikowski, qui n'a pas voulu s'adjoindre d'avocat en première ou en seconde appel, a cependant un sixième avocat : celui-ci n'est autre que Maître Jean-Charles Legrand.

Le juge attend le dépôt du rapport des experts pour terminer Dunikowski devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation d'escroquerie et d'abus de confiance.

Billet Parisien

Notre Odilon national se livre une fois à l'éclectisme. Son directeur, M. Paul Adam, est un homme heureux à qui tout réussit. Sans doute y met-il du sien, mais il est patent que le succès couronne toutefois ses efforts. Admirons la constance de ce destin favorable et la prodigieuse rien de l'échevau pour l'avenir. Au contraire, souhaitons que M. Paul Adam prenne la longueur des années, qu'il devienne centenaire, bien avant de s'enfuir à la Comédie Française où rien n'est possible parce que chaque société a dans son cœur un petit Académie qui somnolle.

Paul Flandin, M. Paul Adam vient de reprendre à la Revue de Neuchâtel de l'Avenue des Dames le père. Il n'est applaudi par la mère en scène, par les comédiens, par le public, par les critiques, par les journalistes, par le public privé et la physionomie générale de spectacle.

Ce fut une excellente idée !

Les ans, il faut bien le reconnaître, ont fait de Monsieur l'Ouvrier de cette scène, et de Notre-Dame de Paris, le plus beau drame représenté sur le boulevard du crime.

Il l'allait avait l'intention que le public de notre époque, qui se délecte de meurtres, de viols, de crimes, de sadisme, de sang, de sanglots, d'affaires Prince, d'affaire Stavisky, de parricides et d'« Ls. Tour de Nesles ». C'est ce qui s'est produit.

Voilà pourquoi la vieille pièce ressuscitée a fait figure de nouveauté sur la rive gauche.

Voilà pourquoi M. Paul Adam est un directeur à la page.

Gabriel BAUGE

Officiel

6 juin. — Le Journal Officiel classe, capitaine au 30me régiment d'infanterie, est mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes du Levant.

Admis au concours de la Légion d'honneur 1932, réservé aux :

INFANTERIE

Pour officier : 18me Bartoli Frédéric, capitaine au centre de mobilisation; 18me M. Paoli Xavier, capitaine au centre de mobilisation d'infanterie 188.

GENIE

1me M. Cilioni Pierre, chef de bataillon au centre de mobilisation du génie 1.

Pour le grade de chevalier :

INFANTERIE RESERVE

16me Bertagnoli Emile, lieutenant hors cadres, affectation spéciale à la 15ème région ; 22me Dami Francis, lieutenant au centre de mobilisation 156 ; 143me Biasini Jacques, capitaine au centre de mobilisation d'infanterie d'Afrique N° 3 ; 71me Tinarelli Louis, lieutenant au centre de mobilisation 152 ; 71me Ferrara Francois Dominique, lieutenant hors cadres, affectation spéciale à la 15me région ; 71me Corri Charles, capitaine au centre de mobilisation 143 ; 160me Nasica Louis, lieutenant au centre de mobilisation 134 ; 154me Pali Marc, lieutenant au centre de mobilisation 82 ; 172me Picchio Marius, capitaine au centre de mobilisation 183; 22me Ancel Elie, lieutenant au centre de mobilisation 154 ; 216me Feroci Pascal, sous-lieutenant au centre de mobilisation 3 ; 30me Pasqualini Dominique, lieutenant au centre de mobilisation 154 ; 263me Forcili Jean, lieutenant au centre de mobilisation 11 ; 331me Vincenti Michel, lieutenant au centre de mobilisation 73 ; 380me Bagnetti Christian, lieutenant au sapeurs pompiers ; 519e Carli Dominique, sous-lieutenant au centre de mobilisation 106 ; 530me Angelopi, sous-lieutenant au centre de mobilisation 154 ; Angelini Dominique, capitaine au centre de mobilisation 36; 586me Fattacci Dominique, capitaine au centre de mobilisation 156 ; 599me Innocenzi Toussaint, lieutenant au centre de mobilisation 156 ; 1038me Revchi Charles, lieutenant au centre de mobilisation 182.

CAVALERIE RESERVE

Pour officier : Cardi Antoine, lieutenant au centre de mobilisation de cavalerie d'Afrique 3, vient au 7me rang.

ARTILLERIE

32me Monti Pierre, lieutenant au centre de mobilisation d'artillerie coloniale N° 75 ; 138me Gerardi Antoine, lieutenant au centre de mobilisation d'artillerie coloniale N° 75 ; Bernardi Louis-Noël, sous-lieutenant au centre de mobilisation N° 75, classe 224me.

GENIE

Officiers : 32me Albertini Jérôme, lieutenant au centre de mobilisation du génie N° 14 ; 124me Arsonforte Louis, lieutenant au centre de mobilisation du génie N° 43.

Officiers et agents des services coloniaux : 8me Piazza Henri, ingénieur hors cadres pour la mise en valeur des richesses minières de 2me classe de la poudrerie de Bouchet.

Service de la Santé (médecin) : 47me Paoli Félix, médecin major de la 1re région ; 57me Bertrand Georges, médecin commandant de la 10me région ; 180me Quilichini Jacques, médecin aide-major de la 10me région.

Officiers d'administration : 5me Cesari Antoine, lieutenant d'administration de la 10me région.

Corps d'interprètes militaires de réserve : 1re Colonna Gerosali Georges, interprète lieutenant de la 2me région.

LEGION D'HONNEUR

Les militaires dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité, de 100 p. 100 à titre définitif, ont été nommés au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

M. Albert Dominique-Alphonse, ancien maréchal des logis du 32me régiment d'artillerie.

M. Gerardi Jean-François-Marie-Hyacinthe, ancien soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale.

M. Calvini Charles-Jules-Francois, ancien soldat du 4me escadron du train des équipages militaires.

GENDARMERIE

Le maréchal-major Nous Gaston-Pierre-Marie, né à Paris, le 4 août 1870, admis comme gendarme-garde dans la légion de la garde républicaine de Paris.

MAGISTRATURE

M. Bonin, conseiller à la Cour d'appel d'Alger, est maintenu à la disposition du Gouvernement du protectorat français en Tunisie, pour exercer les fonctions de vice-président au tribunal mixte de commerce de Tunisie.

M. de Peretti Frédéric, juge suppléant honoraire du tribunal de la Cour d'appel d'Alger, est chargé temporairement des fonctions de l'instruction au tribunal de première instance d'Alger, en vue d'exercer ces fonctions concurremment avec les magistrats titulaires.

TRAVAUX PUBLICS

M. Angelini Ange-Francois, capitaine au 30me régiment d'infanterie, détaché à l'emploi de conducteur principal de 2e classe du service des travaux publics, nommé, en 1931, à cette classe à titre personnel du port d'agrément à Bône : Louis di Pietro.

Paris, 1er juin. — M. Herriot a reçu ce matin M. Van Hauwe, ambassadeur de Belgique à Paris.

M. Herriot a reçu également avec M. Paul-Boncour et avec M. Aucoc, secrétaire général adjoint de la Société des Nations.

Bucarest, 1er juin. — Le gouvernement vient de se trouver les crédits nécessaires pour payer les traitements des fonctionnaires.

Londres, 1er juin. — Le Derby d'Epsom s'est couru aujourd'hui par beau temps, en présence du roi et de la reine.

Voici les chevaux classés par la course : 1. Windsor Lad, appartenant à Sir Percy Loraine, à six guinées par April Rose Forth, pour trois-quarts de longueur, à la tête de Hyperion, à Sir Bruce Burbrie, qui a été vendu, cette 100 ont 9.

A TRAVERS LA CORSE

La communication téléphonique avec le continent

Après une période d'essais assez longue, la communication téléphonique avec le Continent a été mise, hier, à la disposition du public. Nous avons pu constater sans de très bonnes conversations avec des abonnés de la métropole. C'est là un résultat pour lequel nous sommes heureux de féliciter le personnel technique des P. T. T.

Nous avions voulu nous en tenir à cette constatation ; mais notre devoir de journaliste nous oblige à pousser plus loin notre examen.

Il y a lieu de noter tout d'abord que cette communication n'est exploitée que six heures par jour. Sans être un spécialiste en cette matière, il est permis de se rendre compte qu'une centaine de communications à peine, pourront être écoulées quotidiennement ; et cela, à la condition que tout marche bien. Or, comme ce chiffre sera vraisemblablement dépassé, il en résultera, nous le craignons, un embouteillage qui serait de nature à contrarier l'expansion du commerce de l'île.

La communication trait ainsi à l'ensemble du fait pourvu.

D'un autre côté, il serait désirable que les bureaux de poste qui reçoivent les demandes de communications interurbaines, le temps au bout duquel l'appareil demandé sera établi. Cela éviterait des attentes inutiles.

Nous sommes certains que ces défectuosités disparaîtront au début, pour ne échapper à M. le Directeur des Postes de la Corse ni à ses collaborateurs et qu'il y sera remédié dans la mesure du possible.

Nous nous promettons, au surplus, de revenir prochainement sur cette intéressante question.

Après le championnat de foot-ball de la Corse

Le Sporting Club Bastiais reste champion de la Corse !

Tel est le résultat final d'une compétition à laquelle, en dernier plan, s'est ajoutée dévolu la victoire des joueurs bastiais. Il est vrai qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, et nous sommes volontiers les premiers à le reconnaître aujourd'hui.

Dans plus tarder, empressons-nous de dire que le succès de nos représentants fut ces plus réguliers. Ayant vaincu à Ajaccio, on aurait pu aller à Calvi défendre à nouveau, il en eut, au contraire, sur le terrain, attaque sans répit, harcelant la défense adverse, jouant tantôt en l'air, tantôt à ras de terre, et enfilant sans cesse à la balle ou à l'adversaire qui la détenait un instant.

Néanmoins, après cette affirmation qui paraît le pouvoir supporter de reliques, nous éprouvons le besoin d'ajouter que la physionomie du jeu aurait pu, tout aussi bien, justifier une victoire des orléans. Paradoxe ? Non, pas le moins du monde.

Si le Sporting a manqué le plus de buts, il n'en est pas moins vrai que l'A. C. A. a fourni la meilleure exhibition de foot-ball.

Au surplus, l'avantage territorial fut très partagé et, à aucun moment, l'un ou l'autre camp ne donna l'impression d'imposer sa loi.

Avec le cœur A. C. A. — S. C. B. nous conseillons du ballon rend s'affronter.

D'une part, les bastiais, dont le cœur est en fête depuis ce qu'il est convenu d'appeler : une équipe de coupe », jouirent avec le seul souci de gagner, sans s'embarrasser de vaines fioritures — et gagnèrent.

D'autre part, les Ajacciens, possédant des qualités de vitesse, d'allant, d'endurance et d'adresse dans les combinaisons plus ou moins savantes — et perdirent.

Pour achever, les résultats peuvent reposer un peu à leur seul non intéressant et ne reprocher beaucoup une grave défaillance de la défense ajaccienne. Un joueur du milieu des huit bastiais, ils ont, du moins pendant la première mi-temps, trop souvent tiré de loin au lieu de chercher plus rapprochement des moyennes défensifs de belle allure.

Ces considérations n'ont nullement pour but de diminuer la victoire du Sporting ; nous pourrions même dire qu'elles la prouvent faire leurs plus mérités. Il suffit également pour nécessaire de rendre justice aux valeureux lorsque ne sortent aucunement diminués de la lutte.

Remerciements

L'Administrateur Délégué de la Société Foncière, Terres et Forces du Fiumorbo, adresse aux autorités civiles, militaires et ecclésiastiques et à la population de la région du Fiumorbo, au nom du Conseil d'Administration et de la Société, tous ses remerciements pour les marques particulièrement flatteuses de sympathie qui lui ont été témoignées à l'occasion du regrettable sinistre des usines d'Agnatella, survenu en date du 15 mai. Il y puisera un nouvel encouragement pour le développement industriel et économique de toute la région.

Attention !...

POUR TOUS VOS ACHATS, NOUVEAUTES, etc., etc.,

ATTENTION

l'ouverture à Bastia

des

GRANDS MAGASINS DE LA CORSE

CONCOURS DE TIR DU 5 JUIN

A. Concours des délégations des S. A. G. Catégorie A (militaires des réserves) : Equipe du C. A. B. : Mari Dominique, Alfonsi Francois, Giacometti Francois, Gonti Dominique, Ville Louis.

Equipe du Lycée : Charrière, Rey, Spiatti, X.

Equipe du Cycle Olympique Bastiais : Muselli Francis, Muselli Joseph, Gandolfi Jacques I, Gandolfi Jacques II.

Catégorie B (juniors) :

Equipe du C. A. B. : Bourgeaud, Pulcini, Vitali, Ristorcelli, Petriconi.

Equipe du Lycée : Felice, Pergola, Colonna, Parisi, Giarentani.

Equipe du Cyrnos : Franceschi, Lupi, Vincetti, Fontana, Lorenzetti.

Equipe de l'E. F. : Novellini, Fabiani, Moretti, Baffarelli.

Equipe du C. O. B. : Carrega, Dominici, Alfonsi, Nicoli.

B. Concours au centre :

Engagements reçus au pas de tir, concours ouvert à tout venant.

C. Concours réservé aux officiers : Engagements reçus au pas de tir.

SYNDICAT GENERAL DES CARTE DES MOBILISES

Les mobilisés de la Grande Guerre 1914-1918, non titulaires de la Carte du Combattant, désireux de faire reconnaître leurs droits à cette qualité, sont priés de se faire inscrire dans les Sections locales où à défaut au siège de l'U. N. A. M. G., Maison du Combattant, Paris.

INSPECTION PRIMAIRE DE BASTIA

Lundi 20 juin : Felolli. — Mardi 21 juin : Venzolasca. — Mercredi 22 juin : Casabianca. — Vendredi 24 juin : Lucciana. — Samedi 25 juin : St Florent. — Lundi 27 juin : Oletta. — Mardi 28 juin : Cervione. — Mercredi 29 juin : Bastia-rural. — Vendredi 30 juin : Bastia-Villes. — Samedi 1er juillet : Bastia-Campagne.

Les candidats sont priés de bien vouloir se trouver au lieu de l'examen à partir de 7 heures 15.

L'examen d'aptitude aux fonctions de juge de paix

Paris, 1er juin. — *Le Journal Officiel* publie :

Le garde des sceaux a composé ainsi pour Bastia la commission d'aptitude aux fonctions de juge de paix :

Président : M. Ghilini, conseiller à la Cour d'appel ; membres : MM. Orsatelli, procur général, Casanova, président du tribunal de première instance de Bastia, Moullard, juge au tribunal de première instance de Bastia, Mariani, juge de paix de Bastia, Nesa comme.

Inspection de l'assistance publique : M. Grandjean, préfet de la Corse, est promu à la classe immédiatement supérieure de son grade, à dater du premier mars 1932.

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

CASAMOZZA. — Dimanche 5 juin. Solennité de la Pentecôte, fête titulaire de la chapelle de Prignolica. Grand'messe à 11 heures avec sermon. Salut solennel à 15 heures.

Dimanche 12 juin : communion solennelle des Enfants. Messe de communion à 10 heures. Prédication de N. D. de Lourdes. Renouvellement des vœux et bénédiction à 16 heures.

AJACCIO

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » venant de Marseille, mardi 31 mai, avec 200 passagers.

A la poire. — Contravention contre R. Pierre pour : 1° embarras sur la voie publique ; 2° défaut de permis de conduire ; 3° défaut de carte grise ; 4° défaut de permis de circulation.

Tourisme routier. — Au port, le voilier yacht « Navidoro » venant de Cannes, le 6. Jean Barbier, cap. 18 tx. Calvi, Porto, ayant à bord son propriétaire M. May, remorqué de la Ria que

INFORMATIONS LOCALES

Memento

2 JUIN 1932 : Saint-Erasme.

2 Juin 1889. — Ordonnance de Gênes, établissant qu'à l'avenir tous ceux qui feront tuer un taureau à l'abandon et leur pardon et la remise de leur peine que quinze ans se sont écoulés, depuis le jour où la condamnation aura été prononcée jusqu'à celui où amnistie aura été demandée.

L'exposition des Artistes Corses

Nous avions eu, l'an dernier, un « vernissage » d'amateurs dû à l'initiative de Mme Perignault. Cette année, Mlle Poggi, qui vient en aide à d'une façon si efficace, nous convie à une exposition d'artistes corses professionnels. Elle s'est ouverte lundi à l'Impérial Palace et se poursuit avec le beau succès.

Ceux qui ne l'ont point fait, devraient s'y rendre ; ils y verraient, par eux-mêmes, ce qu'un pays comme le nôtre, si petit soit-il, peut donner d'artistes de valeur. Ils y admireraient des œuvres de Paris, de Marseille et ailleurs, et ils ne seraient pas sans éprouver quelque fierté à la vue de tant de belles choses, dans le cadre de comparaison.

Dans une magnifique salle, fort bien éclairée, une acte d'une heureuse ordonnance, sont réunies de nombreuses toiles de paysages, d'une grande variété d'aspects et de tonalités. Nous nous contenterons de citer, parmi les exposants, Mlle Bonelli, dont les deux tableaux sont d'une belle facture, Mlle Ferrandi, dont les aquarelles sont d'une grande fraîcheur de coloris, Mlle Lachaise dans un cadre de famille. Nous prions ces familles, si excellemment représentées, d'agréer nos félicitations les plus sincères.

Remerciements

L'administration des Colonies et ses familles remercient vivement les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Monsieur Edmond GATTI-PUREI

Inspecteur des Colonies en retraite

Officier de la Légion d'honneur

Médaille coloniale

Croix de guerre

Médaille commémorative de la Grande Guerre

Médaille de la Reconnaissance française

Médaille de Tunisie

Médaille du Maroc

Médaille du Levant

Médaille de Chine

Médaille de Crète

Médaille de Syrie

Médaille de Cilicie

Médaille de Tripolitaine

Médaille de Cochinchine

Médaille du Tonkin

Médaille du Cambodge

Médaille du Laos

Médaille du Siam

Médaille du Mérite agricole

Médaille du Mérite social

Médaille du Mérite sportif

Médaille du Mérite maritime

Médaille du Mérite militaire

Médaille du Mérite colonial

Médaille du Mérite de la Mutualité

Médaille du Mérite de la Prévoyance

Médaille du Mérite de la Famille

Médaille du Mérite de la Jeunesse

Médaille du Mérite de la Solidarité

Médaille du Mérite de la Charité

Médaille du Mérite de la Bienfaisance

Médaille du Mérite de la Reconnaissance

Médaille du Mérite de la Fraternité

Médaille du Mérite de la Paix

Médaille du Mérite de la Guerre

Médaille du Mérite de la Victoire

Médaille du Mérite de la Liberté

Médaille du Mérite de la Démocratie

Médaille du Mérite de la République

Médaille du Mérite de la Nation

Médaille du Mérite de la Patrie

Médaille du Mérite de la Terre

Médaille du Mérite de la Mer

Médaille du Mérite de l'Air

Médaille du Mérite de l'Espace

Médaille du Mérite de l'Univers

Médaille du Mérite de l'Infini

Médaille du Mérite de l'Absolu

Médaille du Mérite de l'Eternité

Médaille du Mérite de l'Immortalité

Médaille du Mérite de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà de l'Au-delà

Médaille du Mérite de l'Au-delà

Des milliers de femmes ont des peaux flétries et l'ignorent. Tout peut dilater ou ôter la vie l'irritation. A notre que vous ne vous débarrassiez de l'irritation des pores de la peau des rides rougeurs et vieillesse et des rougeurs de l'acné, pores noirs, des boutons, des dartres, des couleurs jaunes et sombres et une peau grossière et pâle.

La Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, (Couleur Blanche) (sans graisse) aussi nourrissant mervelleuse crème nouvelle, douce et rafraîchissante, élimine des rides et combattre avec la crème fraîche et l'huile d'olive produ- gerres. Toutefois, extrêmement et nourrissante, pénètrent instantanément, elle calme l'irritation des pores, enlève les rougeurs et les points noirs, dissout les points noirs à en les pores, qu'ils disparaissent. Employée régulièrement, elle adoucit la peau la rend souple et la pénètre. Elle fait disparaître merveilles et rajeunir le plus désespéré traits et indescriptibles, et cela d'une manière impossible sans elle à obtenir autrement. On devrait vos grâce. Elle convient également à enlever le visage brillant et rend les peaux huileuses et d'un aspect agréable. Elle est vendue par une la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, jolie peau dans votre boîte et vous

Bulletin d'Abonnement
AU
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).

..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 63 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».

PARIS-MODE
45, Boulevard Paoli -- 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de rubans.

Manteaux soie noire entièrement doublé à partir de. **99.00**

Manteaux et veste lainage fantaisie à partir de... **100 »**

Tailleurs beau lainage marine ou noir..... **165 »**

Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

BOURSE DE PARIS *du 1er Juin 1932*

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
1 %	74.50	Lyon	1015	Unions du Rhône	675	Dist. Indochine	»
1 % 1913	90.50	Midi	635	Cambodge	49.75	Vieille Cure Aff.	45
1 % 1917	91.40	Nord	1090	Caoutchoucs	60	Cuseier Joubs	1650
1 % 1918	91	Orléans	520	Chartered	69	Clments Indochine Ars	331
4 % 1925	119.95	Santa-Fé	1314	Concordia	34	Clments Indochine Part.	»
4 % 1926	101.65	Distr. Electrique	1160	Colombia	44	S. N. F. C. E.	»
4 % 1925	103.90	Cie Générale Electrique	1905	De Beers Ord.	139	Coty	210
4 % 1927	106.10	Ex. Lit. Méditerranée	8.50	Wyoming	39	Franchchon	31
4 % 1928	97.75	Thomson	2.5	Goldfields	89	M' Zalia	39.50
Trésor 1924	730.50	Tréfileries du Havre	970	Huanchaca	40	Phosphates Tunisiens	55
— 1926	955	Courrières	372	Huelva Copper	60	Crédit Foncier Canad.	4260
— 1927	966	Lens	478	Malacca Ord.	99	Sidro	250
Caisse Autonome	973	Boléo	43	Lorraine Dietrich	72	Bl-Métal	»
Nat. 1919	1065	Khuisann	416	Mexican Eagle	28.50	Hotchkiss	1650
— 1921	514	Penarroya	721	Act. Dong Triew	89.50	Royal Dutch	12055
— 1923	519	Oafsa	»	Montecatini	108.50	Shell	158
— 1924	520	Perchiney	1103	Mozambique	23.50	Act. Crown Mines	492.50
Bons Aline 7 %	»	Voitures Paris	26	Act. Suberbie	4.50	Bergougnan	675
Bons 7 % Pas-de-Calais	530	Transatlantique 600	153	1/8 Monaco	625	Chemins Fer Départ.	290
Départ. Seine-Inférieure	»	Citroën	353	Part Casino Cannes	»	Chimois 1926	»
Actions P.T.T.	500	Air Liquide	2.50	Rand Mines	262	Bulgare 1902	»
Paris 1928	961	Cultures Tropicales	»	Roumano Belge	1.75	Egypte Unifié	95.75
— 1925	»	Pathé Cinéma Joujeamont	61	Tubacs Orient	»	Hallen 3 1/2	69
Communales 1925	979	Say Ord.	1090	Banque Indochine	3125	Japon 1905	»
Banque de France	11300	Union Européenne	269	Tharsis	195	Mexique 1904	210
B. N. C.	»	Industrie Musicale	31.50	Tanganyika	61.50	Roumain 1929	180
Banque de Paris	1240	Rume 1906	2.30	Tubize Soie	148	Bolivien	110
Union Paris	923	Serbe 1895	44.60	Docks de Marseille	»	Serbe 1913	»
Cie Algérienne	1770	Turc Unifié 4 %	20.10	Tram. Shanghai	260	Electricité Seine	»
Comp. Eccompte	1090	— 1914	15.80	Lyonnaise Eaux Cap.	2180	CHANGES	
Crédit Foncier	1775	Banque du Mexique	171	Electricité de Paris	170	Londres	93.30
Crédit Lyonnais	1775	Banque Ottomane	367	Union Electricité	360	Dollar	19.72
Société Générale	1545	Foncier Egypte	1095	Gaz Lebon	749	Allemagne	»
Rente Foncière	460	Wagons Lits	71	Gaz de Paris	445	Belgique	354
Générale Foncière	492	Central Mining	»	Ber. Ord.	1403	Espagne	248.25
Suez Cap	12750	Rio Tinto	1652	Hata Hadan	395	Hollande	1072.50
— Part	11450	Carpet	122	Saint-Gobain	2900	Italie	263
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	1090	Petrofina	3240	Sde Inleux	»	Prague	75.50
Est	293	Pacouda	62	Messag. Maritimes Ord.	69	Suisse	493

MAISON
D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ébénisterie
et de Meiserie
AIROLA
2, Boulevard du Palais, 2.
— BASTIA —
Meubles riches et simples. lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Lames à parquet et à plafond, lattes, cercuells.
Téléphone : 2.33

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais *sont reçues tous les jours au bureau du journal*

A CEDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital. Excellente affaire, loyer annuel 5.000 francs, appartement compris (6 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».

IL A ETE PERDU un cheval, taille 1 m. 50, couleur rouge, grande tache blanche sur la tête, chaussé et blanc aux quatre pieds, crinière coupée.

Recherches agents régionaux possédant auto, vente balances automatiques dernier perfectionnement, modèles nouveaux sans concurrence, réclame exigée. Ste MENTE KUHN Frères, 5, Rue de Charonne, PARIS (XI').

Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne, vendant le meilleur marché
3, RUE SALVATOR-VIALE, 3 :: :: (Face au Grand Café Andréani)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins
AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande
GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES
Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Céluloïd, etc., etc.
CERCUEILS DE TOUS MODELES :: :: Prix spéciaux pour Confrérie
Clergés et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement :-: :-: :-: :-: Téléphone : 256.
N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.
—— FACILITES DE PAIEMENT ——

En Vente à la Librairie du Petit Bastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
PRIX : 10 FRANCS

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

HOCCO RHUM
SUR LA GRIFFE

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Ets Central PETIT-GERMAIN
Ville Marina, BASTIA

SIÉNO-DACTYLO
JAMET-EUFFEREAU
Ets Fondateur de BASTIA, 38, Rond-Point

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Outre toutes les impressions typographiques de Commerce et d'Industrie, travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 23

LES
AMOURS
DU
Capitaine MANDRIN
Grand Roman d'Aventures
Par Gabriel BAUGÉ

— Sous le blasonne, monsieur de Castigne. Et le président en tirant Mandrin à l'écart :

Et il ajoute :

— Mais je vous engage parti la nuit des noces.

Hélas ! répondit le contrebandier, j'aurais certainement franchi les portes de la ville si l'on m'y avait ordonné ou laissé entrer que je n'aurais pas.

Ah ! ah ! s'écria en riant M. de Pichon. Ils prétendent assiéger !

— Il y viendra peut-être, monsieur.

— Cependant, reprit M. de Pichon, il ne me paraît pas impossible d'obtenir ce laissez-passer.

— Ne pouvons-nous nous éclairer que fort peu, pourtant, et seulement dans les cas d'urgence.

— Monsieur sait, monsieur de Castigne, que l'affaire qui nous appelle en ce bourg ne souffre pas de retard ? répliqua tard ?

— Parole de gentilhomme.

— Eh bien, je vous prierai votre laissez-passer. Mais, par exemple, j'y mettrai une condition.

— Il y viendra peut-être, monsieur.

Voyons, cherchez le chercher vite moi, ce soir, à dix heures.

— Avec un relief plaisir.

— Vous trouverez à l'hôtel, au nom d'abord, que votre brosse nommée d'hier à Grenoble inquiète sur votre santé, et quelques amis. Nous ferons un tout de nuit soupe et nous nous promettrons de ne pas nous retirer trop tard, si vous voulez par ce cette nuit ; et ce sera notre adieu nous nous embrasserons l'une chaude et prompt retour, car nous nous bons un coup de sympathie pour vous.

M. de Pichon ne montrait à sa disposition aucune belle surprise et si singulièrement que Mandrin regretta en instant que la fatalité l'eût fait l'ennemi mortel de ce magistrat grand seigneur. Et il se tellement qu'en acceptant cette invitation il exposait sa vie presque par son arrêt.

— Cependant, reprit M. de Pichon, il ne faut pas se faire illusion sur la gravité de la situation. Le président va tirant Mandrin à l'écart.

Et il ajoute :

— Mais je vous engage parti la nuit des noces.

Hélas ! répondit le contrebandier, j'aurais certainement franchi les portes de la ville si l'on m'y avait ordonné ou laissé entrer que je n'aurais pas.

Ah ! ah ! s'écria en riant M. de Pichon. Ils prétendent assiéger !

— Il y viendra peut-être, monsieur.

—

apprécier dans les grandes époques du régime parlementaire anglais et que l'on appelait l'opposition de Sa Majesté.

SABOTAGE POSSIBLE

Le Petit Journal (M. de la Pilliaz) : Il est bien évident que l'installation électrique d'un navire neuf, doit être faite de telle manière qu'elle se prête à tous les agencements d'un essai éventuel. Celle du « Georges Philippar » avait été soigneusement étudiée et minutieusement vérifiée. Mais bien entendu un sabotage est toujours possible. Ce qui ne paraît certain, c'est que dans la construction d'un bateau moderne il entre trop de matières inflammables, notamment des boiseries plaquées ou contre-plaquées. Chose bizarre : Tunisie qui fabrique pour le bâtiment de nos meubles d'aller ou de venir, le bâtiment se fournit d'acajou ou d'ailleurs. On affirme par là, à donner un riche passager, le sentiment du confort et peut-être de la sécurité. Je crois que l'on commet à la fois une erreur de technique et une erreur d'esthétique.

LA RUSE

L'Echo de Paris (M. Raymond Cartier) : Le parti socialiste en est arrivé à un point tel, qu'il ne peut pas ne pas offrir aux radicaux la participation ministérielle. Tout ce qu'il obtient d'eux l'ont reconnu et c'est l'évidence même. La ruse consiste à mettre les radicaux dans l'obligation pratique de refuser l'association intime qui leur est offerte en leur imposant des conditions draconiennes et même inacceptables. Le parti socialiste, en cet arrivé à un moment décisif et pénible de son histoire. Il fait un effort désespéré pour prolonger les beaux jours d'antan où il suffisait avec la politique d'opposition de négliger sans grand risque les actes gouvernementaux au pouvoir ou avec la politique de soutien de laisser les autres faire les marrons du feu.

FORMULE DE RETRAITE

Le Quotidien (Editorial) : M. Edouard Herriot le sait bien, il n'est pas de ferme volonté de garder sa liberté d'action. Il a déclaré, au lendemain de la bataille électorale, qu'il n'était pas opposé à recommencer l'expérience de 1924. Hier encore dans une notre où on doit trouver sa pensée sur l'initiative prise par les jeunes radicaux on peut lire : « M. Herriot n'accepterait pas de manière impératif d'où qu'il vienne ce ne sont de son parti ou d'ailleurs », rien qui est net. Il n'est pas question de conditions ni de pairs ; les délégués au congrès socialiste ne cherchèrent pas qu'à sauver les apparences en trouvant une formule de retraite qui les ouvre devant leurs électeurs. Après ces éliminations, il faudra trouver une autre solution du problème gouvernemental. Mais on aura au moins dissipé une illusion.

LA TACHE

La Volonté (Editorial) : Accroître, tailler et règlementer le crédit, permettre aux industries premières et les gros distribuer, surtout les produits périssables de façon à reconstituer la capacité de travail des ouvriers, développer les échanges et les transformations coûteuses, rétablir la balance commerciale par la production industrielle, la consommation et le standard of life » de la main-d'œuvre, tout cela est la tâche primordiale et urgente d'un gouvernement de salut public. Il ne parlement des Etats par l'organisation d'une sécurité au moins enregistrée, par la création d'une force internationale de police pour le jour lendemain militaire ; telle est la tâche. Vouloir y ajouter des réformes sociales ou politiques intérieures, c'est risquer qu'elle soient, ne pas, c'est mettre la charrue avant les bœufs. Les réformes intérieures, de quelque nature qu'elles soient, ne pas, c'est plus dépendre que d'assainissements internationaux préalables. Rien, Dominique, malgré, ministère militaire, Flandin Laval, Léopold et Pierre Pierre suffisent-ils en retraite.

A la mêlée de l'aube, un discours fut prononcé par M. Valli Pierre, mutilé, ancien de l'Association des Anciens combattants de Portoverchio, et qui nous connus heureux de reproduire.

En cette pénible circonstance, nous prions les familles affligées que ce droit d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

DISCOURS DE M. VALLI PIERRE

Hier matin, comme la faucher, se moissonnait sur le champ d'honneur de la vie, la mort a fauché cruellement dans notre cité deux de nos jeunes gens dont les noms sont :

Madame de Paris, Section des Ligues : Option A : MM. Lacroux et Pinet ; Option B : MM. Angelini, MM. Alfonsi, Canova et Lecardo ; Option B. Ballesi, Arright et Mlle Caudi.

Madame d'Ax, Lettres Option A.L. Mme Mercier et Mlle Bonnet ; Option B. Mmes Mattes et Mlle Bond ; Option C. Mme M. Marie-Dodeman.

Demain, Lettres Option A.L. Mme Ferrat ; Option B. Ballesi, M. Valentin.

Madame de Paris, Section des Sciences : Groupe 1.c. M. Stephanopoli de Comères.

ECOLE COLONIALE

Le candidat, dont les noms suivent subit avec succès les épreuves du concours pour l'entrée à l'Ecole Coloniale :

Centre de Bastia : MM. Antoine-Raymond Rinaldi, Jacques-Jacques Orsini, Jean-Jean Graziani, Paul ; Lacombe, Joseph ; Mlle Marie-Sebastienne. Micheletti, Pelli, Mariotti Felix, Stamponi, Baptiste, Vincenzo Paul.

Centre de Marseille : MM. Blanzone, Jacques Casanelli, Joseph Fernandi, Jacques, Tramoni, François, Tomasi, Dominique, Vincenzo Jacques, Vincenzini Jean.

Centre d'Alger : M. Mariotti Gaston.

Centre de Bordeaux : M. Ceccaldi Pierre.

Centre de Paris : MM. Casali Pierre, Dominique-Jean-Louis, Lanzie Marcel, Lanzelli André.

Mercredi, Président Jeanne d'Arc, 7 h. 30 Immaculé Lotterie.

VENTE DE CHARITE

Pour l'Eglise du Sacré-Cœur

Lundi 4 juin, de 15 h. à 18 heures.
Mardi 5 juin, de 10 h. à 12 heures et de 15 h. à 18 heures.

ANNUAIRE DES RETRAITES DE CENTARMERIE ET DE LA GARDE REPUBLICAINE.

Dimanche 5 courant à 10 heures, rendez-vous à l'Oratoire, rue de l'Opéra. Cérémonie religieusement des intimations.

A travers la Corse

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

VILLE DE PETRABUGNO. — Les autres Bons et Sot et leurs camarades employés aux travaux de l'école de Ville, lundi dernier, ont été mis en sursis pendant quelques heures par M. le Maire de la commune, à l'improviste et à toute la population.

AJACCIO

De passage. — M. Alexandre Targuy, ingénieur de l'Ecole supérieure d'aéronautique, inspecteur départemental du travail, en tournée d'inspection.

Le bandit Spada. — Le bandit Bastien Spada, frère d'Asaire, qui n'est connu que mercredi matin, entre les mains de M. le Procureur de la République Giacobetti, est né à Lopigna, le 22 juin 1913. Il a donc dix-huit ans et non pas vingt, comme il a été dit. C'est en décembre 1929 qu'il fut frappé, à Calcatoggio, au cours d'une affaire d'honneur, d'un coup de couteau. Paoli, et c'est le 22 août 1930 qu'il fut ce chauffeur à coups de revolver sur le maire.

Bastien Spada a déclaré ne pas savoir où se trouve son frère Asaire.

Au port. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti pour Marseille, mardi 21 mai, avec 160 passagers et 11 tonnes de marchandises.

A la police. — Journée du 31 mai. Trois contraventions pour aboiement nocturne, divagation de chiens, marchés au centre St. Marie, revendeuse, de Tolla ; F. Graciose, revendeuse, de Pianottoli-Caldarello ; O. Innocente, revendeuse au même titre du Vitale.

A la mairie. — Pendant la période qui va du 1er juin au 30 septembre, les bureaux d'ouverture des bureaux de la mairie sont ainsi fixés : matin, de 9 h. 30 à 11 h. 30 ; soir de 3 à 6 heures.

Nécrologie. — Mme Vve Rocca, née Perle, tante-germaine de notre ami M. Vincent Porte, le frère décédé avenue du Barreau d'Ajaccio, est décédée à Ajaccio, dans sa 70me année. C'était une femme de bien, entourée par la considération générale, et dont la perte sera vivement ressentie. Les obsèques ont eu lieu le 1er juin, au milieu d'une affluence considérable.

Nous adressons à M. Porte et à sa famille nos bien cordiales condoléances.

SARTÈNE

PORTOVECCHIO. — **Nécrologie.** — C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Vincent Fiaschi, enlevé à l'âge de 39 ans, après une longue maladie, supportée avec courage et résignation. Vincent Fiaszu, grand mutilé, médaille militaire, croix de guerre avec palmes et chevalier du Mérite agricole, était un homme bienfaisant qui est une grande perte pour la famille du travail et de probité. Aussi, il était très estimé.

Ses obsèques ont été célébrées en grande pompe d'un grand concours d'amis et de parents venus de tous les points de la région pour accompagner jusqu'à sa dernière demeure le regretté défunt.

Etre défenseur de la mutilité et combattants est bien à rendre un dernier hommage à leur camarade tant aimé pour sa franchise et sa loyauté.

Nous prions la famille affligée de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

DISCOURS DE M. VALLI PIERRE

Hier matin, comme la faucher, se moissonnait sur le champ d'honneur de la vie, la mort a fauché cruellement dans notre cité deux de nos jeunes gens dont les noms sont :

Madame de Paris, Section des Sciences : Groupe 1.c. M. Stephanopoli de Comères.

ECOLE COLONIALE

Le candidat, dont les noms suivent subit avec succès les épreuves du concours pour l'entrée à l'Ecole Coloniale :

Centre de Bastia : MM. Antoine-Raymond Rinaldi, Jacques-Jacques Orsini, Jean-Jean Graziani, Paul ; Lacombe, Joseph ; Mlle Marie-Sebastienne. Micheletti, Pelli, Mariotti Felix, Stamponi, Baptiste, Vincenzo Paul.

Centre de Marseille : MM. Blanzone, Jacques Casanelli, Joseph Fernandi, Jacques, Tramoni, François, Tomasi, Dominique, Vincenzini Jacques, Vincenzini Jean.

Centre d'Alger : M. Mariotti Gaston.

Centre de Bordeaux : M. Ceccaldi Pierre.

Centre de Paris : MM. Casali Pierre, Dominique-Jean-Louis, Lanzie Marcel, Lanzelli André.

Mercredi, Président Jeanne d'Arc, 7 h. 30 Immaculé Lotterie.

VENTE DE CHARITE

Pour l'Eglise du Sacré-Cœur

Lundi 4 juin, de 15 h. à 18 heures.
Mardi 5 juin, de 10 h. à 12 heures et de 15 h. à 18 heures.

ANNUAIRE DES RETRAITES DE CENTARMERIE ET DE LA GARDE REPUBLICAINE.

Dimanche 5 courant à 10 heures, rendez-vous à l'Oratoire, rue de l'Opéra. Cérémonie religieusement des intimations.

Chambre de Commerce de Bastia

Séance du 26 mai 1932

Etaient présents : MM. J. Gregori, Président ; E. Pompei, L. Gentil, J. Carassi, H. Mimo-Olivi, A. Musso, L. Orenga, C. Pietri, E. Darthuy.

A l'ouverture de la séance, M. le Président donne communication du télégramme de condoléances qu'il a adressé au nom de la Chambre à Mme Doumer aussitôt qu'il a appris la mort de M. le Président de la République a été connu ainsi que de la réponse qu'il a reçue de Chef de Chimet de la Présidence.

M. le Président évoque ensuite la catastrophe du Palais de Justice qui entre autres victimes a frappé les familles de deux membres de la Chambre. Il se fait l'interprète de ses collègues pour adresser aux familles si cruellement éprouvées l'expression de sa douloureuse sympathie.

Transfert du Tribunal de Commerce. — A la suite de l'assaut du Palais de Justice, le Tribunal de Commerce ne pouvant plus siéger dans son local habituel, le Président fait connaître qu'en raison des liens qui ont toujours uni le Tribunal et la Chambre, il avait fait un devoir, dès qu'il en a reçu la demande, de mettre l'hôtel de la Chambre à la disposition de la juridiction consulaire. C'est ainsi que le Tribunal a actuellement tenu ses audiences dans la grande salle des séances, aménagée à cet effet, que celle-ci a même été transformé en salle des délibérations et qu'une troisième pièce a été affectée au Greffe du Tribunal.

La Chambre approuve les dispositions prises par son Président et se félicite de pouvoir donner, en cette circonstance, l'hospitalité à MM. les Membres du Tribunal Consulaire ainsi qu'aux services du Greffe de cette juridiction.

Immeuble du gaz et de l'électricité. — M. le Président donne lecture de la réponse qu'il a reçue de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées à la délibération du 9 avril écoulé, confirmant celle du 26 février dernier.

M. l'ingénieur en chef fait connaître que cette délibération a été aussitôt transmise pour étude à M. l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique, avec mission de procéder à toutes vérifications utiles en tenant compte de la situation des lieux économiques. Cette étude devant nécessairement porter sur le prix du courant électrique, le gaz ne pouvant pas dans les attributions des Ponts et Chaussées.

M. le Président annonce d'autre part qu'au sujet de cette importante question, M. le Secrétaire-Adjoint se déplacera et se rendra par la Chambre et qu'il a autorisé à la fin de la séance de ce jour.

Lotissement des quais et taxes de séjour. — Comme suite à la délibération prise en cours de la précédente séance, M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées relatives aux travaux de restauration du dallage des quais Nord et Nord-Est, travaux qui ont été retardés par suite, d'une part, de la qualité des matériaux dont une partie a été refusée et de l'autre par la nécessité où s'est trouvé le service de se mettre d'accord avec la Compagnie des C. F. D. pour le déplacement de la voie ferrée au niveau du nouveau passage.

Il résulte en outre de cette lettre que la Cie des nouvelles en adjudication d'eux sera effectuée en même temps.

La séance est ensuite suspendue.

Audition de M. le Sénateur-Maire. — A la reprise de la séance, M. E. Darl, Sénateur-Maire, prend place à la droite de M. le Président.

M. le Sénateur-Maire expose les raisons pour lesquelles il a demandé à être entendu par la Chambre. La question du prix du gaz et de l'électricité a constamment fait l'objet de toute l'attention du Conseil municipal mais il est très heureux de la collaboration que la Chambre a bien voulu lui apporter.

Il rappelle dans quelles conditions et à la suite de quelles circonstances après la guerre la Municipalité s'est trouvée dans l'obligation de relever les prix du gaz et de l'électricité. La ville estimant qu'il y avait lieu de se rendre à nouveau et contrairement à la décision prise par la Chambre, il se fait interpréter de ses collègues pour adresser aux familles si cruellement éprouvées l'expression de sa douloureuse sympathie.

Transfert du Tribunal de Commerce. — A la suite de l'assaut du Palais de Justice, le Tribunal de Commerce ne pouvant plus siéger dans son local habituel, le Président fait connaître qu'en raison des liens qui ont toujours uni le Tribunal et la Chambre, il avait fait un devoir, dès qu'il en a reçu la demande, de mettre l'hôtel de la Chambre à la disposition de la juridiction consulaire. C'est ainsi que le Tribunal a actuellement tenu ses audiences dans la grande salle des séances, aménagée à cet effet, que celle-ci a même été transformé en salle des délibérations et qu'une troisième pièce a été affectée au Greffe du Tribunal.

La Chambre approuve les dispositions prises par son Président et se félicite de pouvoir donner, en cette circonstance, l'hospitalité à MM. les Membres du Tribunal Consulaire ainsi qu'aux services du Greffe de cette juridiction.

Immeuble du gaz et de l'électricité. — M. le Président donne lecture de la réponse qu'il a reçue de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées à la délibération du 9 avril écoulé, confirmant celle du 26 février dernier.

M. l'ingénieur en chef fait connaître que cette délibération a été aussitôt transmise pour étude à M. l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique, avec mission de procéder à toutes vérifications utiles en tenant compte de la situation des lieux économiques. Cette étude devant nécessairement porter sur le prix du courant électrique, le gaz ne pouvant pas dans les attributions des Ponts et Chaussées.

M. le Président annonce d'autre part qu'au sujet de cette importante question, M. le Secrétaire-Adjoint se déplacera et se rendra par la Chambre et qu'il a autorisé à la fin de la séance de ce jour.

Lotissement des quais et taxes de séjour. — Comme suite à la délibération prise en cours de la précédente séance, M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées relatives aux travaux de restauration du dallage des quais Nord et Nord-Est, travaux qui ont été retardés par suite, d'une part, de la qualité des matériaux dont une partie a été refusée et de l'autre par la nécessité où s'est trouvé le service de se mettre d'accord avec la Compagnie des C. F. D. pour le déplacement de la voie ferrée au niveau du nouveau passage.

Il résulte en outre de cette lettre que la Cie des nouvelles en adjudication d'eux sera effectuée en même temps.

La séance est ensuite suspendue.

In Mémoriam

Il y a un an, par une de ces splendides journées printanières, une nouvelle jeunesse semblait se répandait dans notre cité. Edmond Gatti, qu'on naît inapprochable, venait de recevoir la Légion d'honneur.

Notre rencontre à revenir à nouveau sur l'explosion de douleur que provoqua dans la Corse entière l'annonce de cette triste nouvelle. Tout ceux qui connurent Edmond et ils sont légion, se souvient encore à une pareille matin d'automne, arrivait par la voie ferrée cette cruelle nouvelle qui sur s'éclatant sur une jeunesse, hier encore pleine de vigueur.

Depuis, nous avons vécu dans le souvenir de l'ami cher. Nous l'avons pleuré, nous le pleurons encore, pouvant dans nos foyers les heures qui apaise et qui console.

Aujourd'hui, nous nous sommes et plus que jamais, en ce jour anniversaire nous nous rappelle tant d'innocents et bon hareux, nous nous pensée se reporte vers ce coin de terre où repose à jamais, le sépulture de celui qui fut à la fois, un exemple de bonté et de droiture.

Et, devant cette tombe, ce ne leur de douleur, sans vouloir rouvrir la plaie leur, que nous savons immense des êtres chers, nous voulons, en ce jour, donner libre à nos pensées, communiquer ainsi, en quelque sorte, de point avec le souvenir de celui qui n'est plus et dont nous conservons affectueusement la plus chère mémoire.

UN AMI.

S. S. M. SAINTE DEVOTE

La perception des cotisations s'effectuera le dimanche 5 et 12 juin courant.

Avis : En même temps que la perception du 5 juin aurait lieu les élections pour le renouvellement du Conseil d'administration.

Les sociétaires sont en conséquence invités à y assister, afin de prendre part à l'élection de leurs représentants.

Le Trésorier.

S. S. M. SAINTE ERASME

La cotisation du mois de mai se fera dimanche 5 juin de 9 h. 30 à 10 heures.

AVIS DE MESSE ET REMERCIEMENTS

Sa famille, les parents et alliés de Mme Vve Rocca, née Perle, prient les personnes qui se sont intéressées à leur deuil, les familles Mutelli, Alinda, Thomas, Deve, les remercient bien sincèrement et les avisent qu'une messe de quatrième sera célébrée, samedi prochain, le 4 juin courant, à 9 heures (Urbalunga), à l'occasion du trentième jour.

Elle remercie également les personnes qui, par leurs démarches, leurs envois de fleurs, leurs présences aux funérailles, ont bien voulu prendre part à la douleur qui la frappe.

Pavage des quais Nord et N. E. — M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées relatives aux travaux de restauration du dallage des quais Nord et Nord-Est, travaux qui ont été retardés par suite, d'une part, de la qualité des matériaux dont une partie a été refusée et de l'autre par la nécessité où s'est trouvé le service de se mettre d'accord avec la Compagnie des C. F. D. pour le déplacement de la voie ferrée au niveau du nouveau passage.

Il résulte en outre de cette lettre que la Cie des nouvelles en adjudication d'eux sera effectuée en même temps.

La séance est ensuite suspendue.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

3 JUIN 1932 : STE CLOTILDE. —

3 Juin 1732 : Les patriotes Cervalli, Giuffery, Simon Abelli et Raffaelli sont arrêtés par le général Wentzelak à l'instigation de Gaffori. Rapidement ils sont mis en liberté. Pour décider le Général Wentzelak à commettre cet attentat, on lui fait croire que ces 4 chefs conspiraient contre lui. Ils ne conspiraient pas, mais ils méditaient un soulèvement. Cette arrestation fut la violation flagrante d'un traité scellé par celui signé le 11 mai précédent à Corté.

Les artistes Corses

Voilà une admirable manifestation qui intéressera la Corse et ne passera pas inaperçue. Jamais aucune tentative n'avait encore, jusqu'à présent, une telle quantité de concours d'artistes corses, vraiment qualifiés, n'avait été réunie. Et ce fut Bastia qui eut l'honneur de recevoir ces artistes habitant le Continent dont quelques uns ne purent être présents au rendez-vous.

Tout éblouissants et pimpants les jolis salons de l'Imperial, gracieusement mis à leur disposition par l'aimable Directrice, étaient pleins à craquer d'objets séparés par groupes et aménagés avec art : Peintures, aquarelles, très graves dessins et de tout genre, gravures, pièces intéressantes de vieux travaux à l'aiguille, au crochet, édition d'art du livre, etc...

Ce fut à 5 heures que Bastia put être fière de l'organisation et les difficultés qu'il fallut surmonter pour atteindre la plus grande partie des artistes habitant le Continent dont quelques uns ne purent être présents au rendez-vous voulu.

Tout éblouissants et pimpants les jolis salons de l'Imperial, gracieusement mis à leur disposition par l'aimable Directrice, étaient pleins à craquer d'objets séparés par groupes et aménagés avec art : Peintures, aquarelles, très graves dessins et de tout genre, gravures, pièces intéressantes de vieux travaux à l'aiguille, au crochet, édition d'art du livre, etc...

Ce fut à 5 heures que Bastia put être fière de l'organisation et les difficultés qu'il fallut surmonter pour atteindre la plus grande partie des artistes habitant le Continent dont quelques uns ne purent être présents au rendez-vous voulu.

Le 29 mai, ils étaient prêts à recevoir les visiteurs. Ce fut pour les Bastiais une bien douce émotion que de contempler un pareil spectacle. La soirée d'inauguration avait un programme littéraire et musical d'un éclectisme parfait qui prouvait encore une fois que les arts se complètent les uns les autres. La fine et spirituelle causerie d'Abel Hermant : *Les salons ou les cases*, *Lettres d'hier et d'aujourd'hui*, donnait un relief par notre dévoué, talentueux et jeune Maître du barreau, Jean Zuccarelli fut un régal délicat et plein de charme, purement impressionniste donné par Mlle Poggi, un enchantement, et les chansons de M. Ossoni, une vraie joie d'harmonie. Le tout dans le cadre idéal de l'Exposition était une apothéose du Goût et du Beau sous toutes ses formes. Le manque temps empêcha la Cie de tout dans le jardin, elle mais n'eut d'autres surprises, danses grecques, fresques antiques animées dans un cadre de verdure, avec projections colorées.

C'était la fête de la Beauté sous toutes ses formes. Les auditeurs, les auditrices, tous les arts synthétisés, concrétisés en un seul mot : Ceux, qui pour raison de santé ou autre motif n'avaient pu assister à l'inauguration à cause de la forme mondaine, tiennent un scrupuleux devoir de visiter l'Exposition qui restera ouverte tous les jours jusqu'à dimanche 5 juin de 4 à 7 h.

Il faut aller la voir, parce qu'elle réunit des choses qui font honneur à notre race et à nos patriotes ; parce qu'elle a été admirablement organisée, parce qu'elle est le plus beau prétexte à rencontre entre tous les arts, le seul terrain neutre qui rapprochera les coteries et les cœurs à une heure où la crise économique les éprouve plus fortement que tout autre.

Chères et jolies lectrices, aimables lecteurs, allez passer une heure à l'Exposition artistique des « Maîtres de la Mer » et vous entendez quelque critique grincheux prétendre que les Corses n'aiment pas les arts, envoyez le dans ce cadre charmant de l'Imperial prendre son apéritif à l'ombre douce des palmiers, respirer une atmosphère d'art qu'il quittera à regret. Il y verra des Carbelli, des Patriarche, des Poggioli, des Perelle, des Chierse, des Martini, des Parriaud, des Castellini, des Bertrand, des Falconi, des Boudier, des Romagnoli, des Bach, des Moretti des Durante, des de Perein, des Gandolfi, des Nemoz, etc., qui offrent victorieusement et sans prétention par le seul prestige de leur talent la juxtaposition de l'art et du charme de la Corse.

C'est vous public délicat, impressionniste et naturellement enclin aux plus appelé à sauver la société de la mauvaise influence de « son public ». Ah ! ce dédain pour les arts, cette apathie, cette froideur, cette indifférence qu'engendre la ferraille, et il suffisait que cette section des quais devrait être définitivement aggravées pour les années à venir.

La Chambre se rallient aux observations présentées, prie son Président de vouloir bien faire part de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées les remerciements unanimes de la Chambre et de la population de la ville.

M. l'Ingénieur en chef a, d'ailleurs, déclaré en outre de demander une nouvelle étude relative à la deuxième tranche de travaux à exécuter sur le quai de la gare de Terre-Plein du Nord-Est, travaux qui, de jointe aux travaux à la base, communiquant plus facilement avec le nouveau de pont avec le nouveau de la gare maritime.

Le Président donne lecture de la réponse qu'il a reçue de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées à la délibération du 9 avril écoulé, confirmant celle du 26 février dernier.

M. l'ingénieur en chef fait connaître que cette délibération a été aussitôt transmise pour étude à M. l'Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées, chargé du contrôle des distributions d'énergie électrique, avec mission de procéder à toutes vérifications utiles en tenant compte de la situation des lieux économiques. Cette étude devant nécessairement porter sur le prix du courant électrique, le gaz ne pouvant pas dans les attributions des Ponts et Chaussées.

M. le Président annonce d'autre part qu'au sujet de cette importante question, M. le Secrétaire-Adjoint se déplacera et se rendra par la Chambre et qu'il a autorisé à la fin de la séance de ce jour.

Lotissement des quais et taxes de séjour. — Comme suite à la délibération prise en cours de la précédente séance, M. le Président donne communication d'une lettre de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées relatives aux travaux de restauration du dallage des quais Nord et Nord-Est, travaux qui ont été retardés par suite, d'une part, de la qualité des matériaux dont une partie a été refusée et de l'autre par la nécessité où s'est trouvé le service de se mettre d'accord avec la Compagnie des C. F. D. pour le déplacement de la voie ferrée au niveau du nouveau passage.

Il résulte en outre de cette lettre que la Cie des nouvelles en adjudication d'eux sera effectuée en même temps.

La séance est ensuite suspendue.

Les Tribunaux

SIMPLE POLICE

Le Tribunal de Simple Police, présidé par M. de Gentil, Juge, assisté de M. Mille Commissaire de Police remplissant les fonctions de Ministère Public et de M. Perrier, greffier s'est réuni en son local habituel le 1er juin 1932 et a statué sur 54 procès verbaux concernant 61 contrevenants :

Savoir :

1. — Défaut d'éclairage.....15
2. — Linge aux fenêtres.....4
3. — Défaut de visite sanitaire.....7
4. — Infraction code de la route.....9
5. — Achat de légumes avant l'heure fixée.....2
6. — Embarras de la voie publique.....11
7. — Fermeture tardive.....5
8. — Défaut de guides.....2
9. — Ivresse publique et manifeste.....2
10. — Excès de vitesse.....2
11. — Chiens sans collier ni muselière.....1
12. — Violences légères et tapage injurieux.....3
13. — Jet d'eau sale.....1

Le Commissaire de Police :
MILELLI

Visitez l'EXPOSITION-VENTE des artistes Corses, vous y trouverez des souvenirs charmants que vous emporterez pour composer un intérieur harmonieux.

Vivre en beauté

c'est s'entourer de jolies choses.

L'élégance extérieure marque et entretient l'élégance de l'âme. L'Exposition sera ouverte de 4 à 7 heures pendant huit jours à l'Imperial-Palace. Prix d'entrée : 3 francs.

Les visiteurs trouveront des boissons rafraîchissantes servies dans le coquet jardin de l'Hôtel.

SUR LE MARCHE

MERCURIALE DU 2 JUIN 1932

LEGUMES

Pommes de terre	1.20
Pommes de terre nouvelles	1.80
Carottes, le paquet	1.25
Asperges, le paquet	5.00
Artichauts, la douzaine	0.80
Petit pois	2.00
Fèves	1.20
Choux	1.50, 2.00 et 3.00
Oignons frais	0.25
Haricots verts	6.00
Salade	6.00
Bilade, le pied	6.00

VIANDES

Bœuf sans os	16.00
Bœuf au feu	14.00
Veau sans os	24.00
Veau	12.00
Agneau, le gigot	12.00
Agneau, l'épaule	

POISSONS

Rouget	24.00
Mulet	16.00
Sole	6.00
Soupe	4.00
Friture	12.00
Loup	10.00
Bonne	16.00
Sardine	4.00
Langouste	12.00

FRUITS

Pommes	24.00
Cerises, le kilog.	6.00
Nèfles	3.00
Fraises, le kilg.	12.00
Oranges, le kg.	4.00
Bananes, la pièce	0.45, 0.50
Brousse	6.00
Fromage Corse	4.00
Fromage frais	16.00
Œuf, la pièce	0.60, 0.60

Attention !...
POUR TOUS VOS ACHATS, NOUVEAUTES, etc., etc...
ATTENDEZ
l'ouverture à Bastia
du
GRANDS MAGASINS DE LA CORSE

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Actualités sonores Pathé-Natan ; Nizza Film présente : Jim Gérald et Kissa Kouprine dans : **LAURETTE ou LE CACHET ROUGE**, Film sonore et parlant français.

En supplément, en scène :

A LA SCENE : **Mlle Castelli et Charlie York**, les reines danseurs fantaisistes à transformation de l'Empire de Paris.

Chirurgien-Dentiste
ED. NICOLI
18, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de
9 h. à 11 h., et de 14 h. à 18 h. 30
Téléphone : 3-52

-Restaurant Niçois-
CUISINE AU BEURRE
Service à la carte et à prix fixe
Spécialité de Trippes
et Raviolis à emporter
19, Rue Fontenioche, 19
(Angle de la Rue des Jardins)

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Au Sénat

"Le Président Paul Doumer a bien mérité de la Patrie"

(Suite de la première page)

Le président donne ensuite lecture de la proposition de loi présentée par MM. Bienvenu Martin, Chéron et Cuttaux, d'érigeant en Pauli Doumer, Président de la République, a bien mérité de la patrie.

M. Bienvenu Martin, au nom de la commission des pensions, donne lecture du rapport favorable à l'adoption de la proposition de loi.

Le président Philippar s'était rendu ensuite au devant du cortège, le bord duquel il est allé apporter l'expression de toute la sympathie de la Compagnie aux rescapés.

Le président du Conseil, ministre de la marine marchande, a prononcé l'éloge funèbre du capitaine Vicq, a relaté le tragique récit de la catastrophe ; il a affirmé à nouveau qu'aucune faute ne pouvait être relevée contre le paquebot lorsqu'il le quitta : le centre du navire était un brasier immense ; quant à l'avant et à l'arrière, seuls leurs de refuge, tous ceux qui occupaient ces points avaient été sauvés.

Questionné sur les causes de la catastrophe, le capitaine Vicq, tout à une grande réserve, s'est borné à répondre que l'incendie s'était déclaré avec une rapidité effroyable que rien ne pouvait normalement laisser prévoir.

Une interpellation

Paris, 2 juin. — M. Gratien, député radical socialiste de la Seine, demande à interpeller le gouvernement sur la catastrophe du **Georges Philippar.**

Médaille de la Mutualité

Paris le 2 juin. — *L'Officiel publie :*

MINISTERE DU TRAVAIL

La médaille de bronze de la mutualité est accordée pour services rendus à la mutualité aux personnes suivantes :

Corse : Mlle Biondi Françoise à Ajaccio. M. Costa Pierre à Borgo-Prunelli. M. Fraticelli Etienne, président de la Société Fraternelle des anciens militaires retraités décorés ou médaillés à Ajaccio. M. Giacomoni Charles, délégué régional de la société de secours mutuels de l'Association Mutuelle des Invalides de France, Algérie, colonies et pays de protectorat, à Vescovato. M. Pulicani Jean de la Porta. M. Vitali Blaise collecteur de la Société de secours mutuels de Murato.

Bulletin de la Propriété.

Immeuble moderne

EN CO-PROPRIETE
BOULEVARD PAOLI

Les plus belles appartements,

Dans le plus bel immeuble, avec très belle façade moderne bow-window et grands balcons,

Dans le plus beau des quartiers,

Aux meilleurs prix.

Appartements de 5, 6, 7 pièces et au-dessus à partir de 85,000, 86.000 75.000, 86.000 francs et au-dessus.

Eau, gaz, électricité, installés et concierge, chauffage central facultatif, salles de bains, entièrement installées facultatives.

Exemple d'un appartement à 73.500 frs.

Surface couverte intérieure 107 m2 : Une salle à manger 5.00 x 4.62 avec bow-window. Une chambre de 3.75 x 3.25. Une chambre de 3.75 x 3.45. Une cuisine de 3.75 x 2.45 avec évier, égouttoir, cave et placard. Une salle de bains de 2.75 x 1.75. Un W. C. avec vestibule 2.67 x 1.85. Un couloir de 2.60 x 1.15. Une penderie 1.90 x 1.00. Un vestibule 2.67 x 1.85. Un dégagement 8.75 x 1.15.

Droit au concierge. Droit au vidoir.

Droit au concierge, droit au vidoir.

Actuellement, surtout l'achat d'un appartement est le meilleur et le plus sûr des placements.

Une visite ne vous engage pas. Vous aurez bon accueil et vous serez renseignés.

Hâtez-vous donc et adressez-vous à :

ROTH, Assurances

38, boulevard Paoli - Bastia

Références : Un immeuble de cinq étages en construction vendu en quarante jours.

Tribunal de Commerce de Bastia

Les créanciers présumés de la liquidation judiciaire de la Société à responsabilité limitée « Soldeurs Réunis » dont le siège social est à Bastia, 60, Boulevard Paoli, sont priés de se trouver le 23 juin 1932 à 14 heures au Tribunal de Commerce de Bastia (Hôtel de la Chambre de Commerce) au Nouveau Port, aux fins de vérification et affirmation de créances.

Cette Assemblée sera la dernière, la clôture des opérations sera prononcée.

Bastia le 3 Juin 1932.

Le Greffier en Chef du Tribunal :
COSTA

Pour une amnistie politique et militaire

Paris, 2 juin. — M. René Pleré, député de l'Ariège, demande à interpeller le gouvernement sur les mesures qu'il compte proposer pour réaliser rapidement l'amnistie totale des condamnés politiques ou provenus militaires.

Dans les groupes parlementaires

Paris, 2 juin. — Le groupe républicain et social a été définitivement constitué cet après-midi, sous la présidence de M. Georges Perrod.

Le groupe républicain de gauche sous la présidence de M. Boonaray a proclamé l'affiliation d'un certain nombre de nouveaux membres adhérents au parti de l'alliance démocratique.

A Villeurbanne près de Lyon un immeuble s'effondre

Lyon, 2 juin. — Cet après-midi, Mme Granon, qui habite 50 rue Henri Rolland, à Villeurbanne, immeuble d'un étage, entendit des craquements sinistres. Elle fit aussitôt téléphoner à un entrepreneur de maçonnerie qui se rendit à son appel.

Au moment où il arrivait la poutre maîtresse formant clef de voûte s'effondra et toute la toiture s'affaissa sur le premier étage.

On évacua les murs et l'on fit rapidement déménager quelques immeubles avant l'effondrement complet.

Le chômage continue à diminuer

Paris, 2 juin. — *Le Journal Officiel* publiera demain à la statistique des chômeurs secourus par les fonds municipaux et départementaux de chômage.

Le nombre des chômeurs secourus au 31 mai dernier s'élève à 262.191 contre 270.321 au 21 mai ; c'est la plus forte diminution enregistrée depuis le mouvement de décroissance du chômage qui commença, comme on sait, le 26 mars.

Bulletin de Clôture de la Bourse de Paris

Paris, 2 juin. — La tendance générale fut empreinte de faiblesse en raison des avis maussades encourageants parvenus de Londres. Toutefois, les valeurs furent fermes et les banques supportèrent les prises de bénéfices.

La faiblesse des valeurs Charbonnages et Electricité, Aux Transports, le Nord fléchit.

Parmi les valeurs internationales Suez, Rio Tinto, Royal Dutch, Central Mining, Canadien Pacific, Aussi et Fonds Turcs 4

LEQUEL DE CES HOMMES N'A PAS DE CORS ?

Marquez-le du doigt et lisez ce qui suit. Si vous devinez juste vous gagnerez un prix.

L'un des hommes que représente cette image ne souffre pas de cors qui étancle, brûle et démange. La semaine prochaine, il y aura dans vos journaux, adressé par l'auteur lui-même, un coupon qui vous permettra d'obtenir gratuitement un paquet d'essai accompagné de notre brochure « Mon Pouce Pour Tous ».

Si vous avez marqué du doigt l'homme désigné par cet effet, vous pouvez couper les Saltrates Rodell à nos frais. Inscrivez son nom sur le coupon ci-dessus, envoyez-le par la poste et nous vous adresserons gratuitement un paquet d'essai accompagné de notre brochure « Mon Pouce Pour Tous ».

COUPON

Pharmacie Normale, 19, rue Drouot, PARIS

Service n° 30 b.

L'homme exempt de cors est le n°

Nom .....

Adresse .....

BOURSE DE PARIS du 2 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	74.75	Lyon	1015	Caisse du Rhône	675	Dist. Indochine	»
5 % 1915	96.80	Midi	835	Cambodge	49.75	Vieille Cure Act.	45
5 % 1916	94.60	Nord	1590	Chautchouc	60	Cnemler Joulas.	1630
4 % 1917	1.. 00	Orléans	932	Chartered	69	Cimenta Indochine Anc.	331
5 % 1920	101.10	Santa-Fé	1334	Concordia	34	Cimenta Indochine Part.	» 6
4 % 1920	96.50	Distr. électriques	2100	Colombie	44	B. N. F. C. E.	»
4 % 1925	100.60	Cie Générale électrique	1905	De Beers Ord.	129	Coty	210
5 % 1927	96.50	Ent. Lil. Méditerranée	653	Wyoming	129	Huanchaca	52
5 % 1928	100	Thomson	1000	Goldfields	99	M' Zalta	39.50
Trésor 1924	906	Tréfileries du Havre	579	Huanchacca	51	Phosphates Tunisiens	63
— 1926	949	Courrières	372	Huelva Copper	40	Crédit Foncier Canad.	4800
— 1927	905	Lens	472	Malanca Ord.	90	Skiro	250
Caisse Autonome	904	Boléo	43	Lorraine Dietrich	72	Bi-Métal	»
Nat. 1919	514	Khalmann	411	Mexican Eagle	28.50	Holchkiss	1050
— 1921	521	Penarroya	321	Ast. Dong Trieu	69.90	Royal Dutch	13050
— 1923	530	Galfa	5..	Montecatini	108.50	Shell	150
— 1924	527	Pechiney	1150	Mozambique	23.50	Act. Crown Mines	492.50
Bons Aiane 7 %	520	Voitures Paris	120	Act. Suberbie	4.50	Bergougnan	675
Bons 7 % Pas-de-Calais	»	Transatlantique 000	152	1/8 Monaco	605	Chemins Fer Départ.	700
Départ. Seine-1926	505	Citroën	3.5	Part Casino Cannes	»	Chinois 1896	»
Actions P.T.T.	901	Air Liquide	691	Grand Mines	302	Bulgare 1902	»
Paris 1928	»	Cultures Tropicales	»	Scansano Beige	7.75	Egypte Unifié	65.75
— 1925	»	Pathé Cinéma Joulasson	91	Tabacs Orient	»	Italien 3 1/2	69
Communales 1926	883	Say Ord.	1500	Banque Indochine	3135	Japon 1905	»
Banque de France	11340	Union Européenne	200	Tharsis	195	Mexique 1894	210
B. N. C.	»	Industrie musicale	31.50	Tanganyika	61.50	Roumain 1929	189
Banque de Paris	1222	Rume 1906	3.30	Tubize Prio	146	Bokanowski	110
Union Paris	749	Serbe 1895	44.00	Docks de Marseille	»	Serbe 1895	57.50
Cie Algérienne	1410	Turc Unifié 4 %	20.10	Tram. Shanghai	»	Electricité Seine	»
Compt. Escompte	1000	— 1914	18.80	Lyonnaise Eaux Cap.	2180	CHANGES	
Crédit Foncier	4730	Banque de Mexique	171	Electricité de Paris	170	Londres	93.34
Crédit Lyonnais	1750	— Ottomane	307	Union Electricité	860	Dollar	25.32
Société Générale	1035	Forcier Egypte	1965	Gaz Lebon	749	Allemagne	»
Rente Foncière	900	Wagons Lits	71	Gaz de Paris	665	Belgique	354.25
Générale Foncière	184	Central Mining	»	Ber. Ord.	1409	Espagne	209.25
Suez Cap	13375	Rio Tinto	1053	Hota Bankowa	195	Hollande	1027.25
— Part	21415	Carpen Ord.	1200	Saint-Gobain	2030	Italie	130
Cie Fonc. Algérie-Tunisie	678	Petrofina	340	Sole Izieux	69	Prague	»
Bté	890	Pacouda	62	Messag. Maritimes Ord.	60	Suisse	496

Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne, vendant le meilleur marché

3, RUE SALVATOR-VIALE, 3 :: :: (Face au Grand Café Andréani)

Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS

Menuiserie prête à poser et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc...

CERCUEILS DE TOUS MODÈLES :: :: Prix spéciaux pour Confréries

Cierges et Fleurs pour Première Communion et Décès

CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES

Envoi contre-remboursement :: :: :: :: Téléphone : 386.

N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.

FACILITES DE PAIEMENT

MAISON D'AMEUBLEMENT

Fabrique d'Ebénisterie et de Sièserie

AIROLA

6, Boulevard du Palais, 6.

— BASTIA —

Meubles riches et simples. Lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...

Lames à parquet et à plafond, lattes, cercueils.

Téléphone : 2.33

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces aux vingt-six du Petit Bastiais sont reçues tous les jours aux bureaux du journal.

A CÉDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital. Excellente affaire, loyer annuel 3.000 francs, appartement compris (4 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».

A LOUER, —

Magasin, dépôt marchandises appartenant conditions. S'adresser rue St Angelo

— A VENDRE —

Vigne en plein rapport et en très bon état. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

Il est demandé prêt de 25.000 francs sur premiers hypothèques. Ecrire N° 203, au bureau du journal.

Bulletin d'Abonnement AU **Petit Bastiais**

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;

(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;

(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.

(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».

En Vente à la Librairie du Petit Bastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

LES BROSSES A DENTS **ÉLÉPHANT**

DUPONT & Cie, PARIS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Dépôt Général : FEUILLIANCO, Ville Martha, BASTIA

STÉNO-DACTYLO

par JAMET-DUFFREAU

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Pour travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie

Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

PARIS-MODE

45, Boulevard Paoli -- 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de flanes.

Manteaux soie noire entièrement doublé à partir de. 99.00

Manteaux et veste lainage fantaisie à partir de... 100 »

Tailleurs beau lainage marine ou noir ..... 165 »

Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

Feuilleton du PETIT BASTIAIS N° 2

LES **AMOURS** Capitaine **MANDRIN**

Grand Roman d'Aventures

Par Gabriel BAUGÉ

Ah !...

Qui donne une petite soirée en mon honneur ?

Ah !...

Bah ! demeurais bonne bête.

M. de Carignane disait donc un si grand homme ? Il fut sur le point de l'interroger. Mais Mademoiselle ou Lui remarquait son hésitation et lui disait :

— C'est la comédie qui commence, répliqua Mandrin. Et si tu veux nous l'interpréter ! Ah ! Elle sait !...

Et il se mit à rire aux éclats.

Puis, comme il allégeait un cavalier sombre et sévère, il arrêta son cheval tout contre la monture de Florimont.

— Escaramouche...

Et Mandrin parla si bas à son beau partenaire, l'oreille la plus subtile aux aguets n'aurait pu entendre.

Le valet qui se tenait dans l'antichambre, soulevé la tenture de soie rouge et s'arrêta :

— Monsieur le marquis de Carignane ! Mandrin pénétra dans le salon. Mlle de Richemond, très belle, très séduisante en ses riches atours, vint aussitôt vers lui.

— Que je suis heureuse de vous voir ! Le président avait bon deuxième aspect de son invité qui s'excusait de se présenter en costume de voyage...

— Et, ajoutait-il, je suis honteux de me négliger au milieu d'une si brillante réunion.

— Le costume ne signifie rien, dit M. de Pidoux avec indulgence. Venez, mon ami...

Les présentations se firent cérémonieusement.

Il y avait en tout une vingtaine de personnes. La soirée, ainsi que l'avait annoncé M. de Pidoux à Mandrin, était intime.

A vrai dire les dames s'occupaient que peu d'attention à ce gentilhomme bien si et rangé dans sa veste de cheval, excepté qu'il eût fort bonne mine ainsi. Mais ces messieurs, se tenant par sans venue que Temprescourt de Mlle de Richemond auprès du beau cavalier, et certains qui étaient militaires en furent avec contrits.

Madeleine ne tarda pas d'attirer Mandrin à l'écart.

— M. de Carignane, fit-elle, c'est moi qui ai le plaisir de vous remettre votre baise-mains.

Elle sortit un papier de son corsage et le tendit au capitaine qui le serra aussitôt dans sa veste en s'inclinant ce qui lui permit de remarquer qu'il était imprégné de parfums dont avait la noble demoiselle.

Madeleine dont la poitrine se soulevait d'un léger émoi, ajouta :

— Ne nous laissez-vous pas espérer que votre retour est prochain ?

— Sans doute, fit Mandrin évasivement.

Mlle de Richemond se retint de battre des mains. Mais ses yeux parlèrent pour elle.

— Oh ! écoutons, dit-elle vivement en s'asseyant sur un canapé.

Le quartisan à cordon prélibatif...

— Dansez-vous le menuet ? monsieur de Carignane...

— Mon Dieu, mademoiselle, je fréquente peu les salons.

— Aimez-vous la musique ?

— Certes, mademoiselle...

— J'adore les airs de Rameau, » — Elle prit une pose alanguie...

Mandrin ne la regardait pas. Sa pensée venait de s'envoler à travers l'espace. Il s'abandonna un instant à ses souvenirs et à ses rêves, pour se demander, quand il revint à la réalité, pourquoi il tardait de se livrer à l'éclat qu'il avait prémédité.

Les accents mélodieux du quatuor, le voisinage de ces belles dames couvertes de bijoux, la présence tout contre lui de la jolie Madeleine qu'il sentait éprise et dont il respirait le parfum troublant, tout cela assoupissait sa résolution.

Pourtant, pourtant, se disait-il, tout ce bonheur, tout ce luxe, toutes ces richesses étalées, sont faits de la souffrances du peuple...

Il crispa les poings. Et comme résonnait les dernières accents du menuet, il était prêt à lancer la foudre au milieu de ces gens.

Mais les beaux yeux de Madeleine se tournaient vers lui.

— Vous paraissez triste, monsieur de Carignane...

— En effet, mademoiselle, je suis triste. C'est mon naturel.

Les conversations avaient repris leur train.

Tout à coup. Un des assistants posa à M. de Pidoux cette question qui fit couler du feu dans les veines du courtisan :

— Mon cher Président, avez-vous été informé du dernier exploit du fameux Mandrin ?

— Et comment ne le serais-je pas ? — Comptez-vous mettre bientôt un terme à ses audace ?

— Nous l'espérons. Mais Mandrin est un gaillard d'une habileté et d'une énergie peu communes. Nous aurons grand peine à le prendre vif.

— Peuh ! fit quelqu'un, mort ou vif, l'essentiel est de l'avoir.

— Je ne vais ce que vous pensez de Mandrin, fit Madeleine à voix basse au faux Carignane, quant à moi, il n'est sympathique. C'est un aveu que je ne fais pas à tout le monde, mais il me semble que je ne dois rien vous cacher... Et je ne sais comme quand je songe que ce malheureux sera fatalement mis à mort.

Mandrin pressa la main de la jeune fille.

— Non, non, dit-il, Mandrin ne sera pas exécuté.

— Ah ! tant mieux !... Vous croyez qu'il pourra obtenir sa grâce ?

— Eh ! mademoiselle, il est homme à se gracier tout seul !

(A suivre)

3e ANNÉE — N° 101. LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS SAMEDI 4 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS 15, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-57

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI Compte Chèques Postaux AJACCIO 152

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Corse	16	32	62
Continent et Colonies	17	32	64
Etranger	A 1	30	60
	B	40	80

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue à nos bureaux Parisiens, 15, rue de la Grange Batelière (9e) et dans toutes les succursales de nos grandes Agences de publicité.

Vers la fin de l'épuration du maquis

Les événements ne donnent pas raison aux sceptiques. Ni aux sceptiques, ni aux malintentionnés. Ni aux impatients. L'épuration du maquis corse, l'extinction de la dernière et redoutable crise de bandisme qui pèse depuis trente ans sur une grande partie de la Corse. Comme un cauchemar, on peut, désormais, les considérer comme appartenant au passé.

C'est le résultat total qui compte. Il est d'importance. Il suffit de se souvenir de ce qu'était la situation en octobre dernier : quatre ou cinq secteurs infestés par la présence de nombreuses bandes de contumaces ; des hommes qui ne risquait nulle sécurité, où se généralisait le système du rançonnage, où n'osaient plus se déplacer ni percepteurs, ni huissiers, ni même gendarmes sinon en prenant des précautions exceptionnelles, où se regrait nulle liberté d'exploitation industrielle et de circulation automobile publique, où se développait avec une rapidité effrayante, pour les jeunes et les vieux, les hommes et les femmes, une obstruction accusée du sens moral.

Et de temps en temps, un drame, une tuerie.

Que disons-nous alors ? Que l'épuration entreprise ne pourrait se faire avec du automatisme démenti par toutes les circonstances de milieu, physiques et humaines ; mais que la méthode inadmissible, absolument justifiée au début par la nécessité de faire sentir à des centaines de gens déjà entraînés sur la pente fatale par une impunité trop prolongée que la loi commune était plus puissante que les volontés particulières, devait se modifier ensuite et peu à peu pour atteindre le résultat désiré. C'est ce qui est arrivé.

Ces premiers et essentiels résultats de dégagement et de soumission à la loi obtenus, sans crainte d'aucune réaction, il a été possible d'un côté de réduire les forces envoyées à cet effet dans l'ouest de l'île ; au reste aller n'étaient plus immédiates ; ensuite, de créer une organisation sur des bases plus restreintes mais ayant un caractère permanent.

Le but principal de la Corse, qu'on avait eu le tort de supprimer sous prétexte qu'elle n'avait pas suffisamment de travail, a été rétablie ; des détachements de gardes mobiles toujours disponibles ont été groupés en vue d'une action à exercer sur l'heure en cas de besoin, ont été et seront laissés sur place.

Ce sont ces premières et ces secondes mesures qui ont produit les effets respectifs qu'on en attendait : de dégagement d'abord, d'épuration ensuite. Car il est été, dans un pareil pays, absolument vain d'assurer une épuration immédiate, ni surtout de l'obtenir par d'autres moyens que ceux qui ont été appliqués. Dans le coup d'état originel, sans le dégagement préalable des régions montagneuses, on n'aurait rien fait, ni avec les primes, ni avec le temps. Il faut se rendre enfin à l'évidence.

C'est devant la maîtrise manifestée par l'Etat souverain qu'on s'est incliné. Les primes n'agissent, moins souvent qu'on ne pense, qu'à la longue, dans des cas isolés ; le maquis aurait eu, avec ce seul système, le temps de se corrompre bien davantage.

Tandis qu'en agissant, de prime abord, avec une fermeté qui n'a même pas eu la moindre apparence de brutalité, et en rendant ensuite permanente la même méthode de force et de vigilance simplement empreinte, l'épuration a été obtenue, et ne pouvait ne pas l'être dans ces conditions, et dans ces conditions uniques.

Ainsi ont été provoquées des arrestations sans coup férir et des renditions nombreuses, voire inattendues, qui sont les plus caractéristiques de l'affaire, en ce sens qu'elles montrent qu'il y a désormais plus de risques à rester libre à la campagne qu'à se soumettre aux décisions de la justice. Surtout, c'est la tendance à la légalité qui gagne visiblement du terrain, en marge même du banditisme et de la criminalité. Il est vrai que les délits deviennent plus rares. Il est plus vrai encore que les familles appréhendent par-dessus tout les répercussions de l'illégalité persistante ou aggravée en commençant par la ruine matérielle qu'elle implique, par les frais écrasants qu'elle entraîne. Aujourd'hui, devant un engagement qui ne voudrait pas se limiter, c'est toute la parenté qui intervient pour redonner son droit à la légalité, quitte à faire ou à punir quelques mois ou quelques années de prison. Cette tendance, conséquence d'une amélioration faible, mais certaine, des conditions de l'existence matérielle dans l'île, existait déjà avant la dernière exécution définitive de cette sorte ; elle semble avoir pris, depuis, un développement qui trouverait une consécration définitive dans l'application intégrale de la magistrature à tous les degrés.

P. B.

LES MORTS DU JOUR

— Le Cap, 3 juin. — Miss Adélaïde Ann Balmoon, petite-fille du célèbre amiral anglais, qui fut gouverneur de Sainte-Hélène pendant la captivité de Napoléon, vient de mourir, à Mowsarp, à l'âge de 100 ans.

Miss Sampson était née à Longwood dans la maison même où Napoléon avait habité au début de la captivité ; elle se rappelait avoir fait des promenades dans la voiture qui fut celle du grand Empereur et avait toujours présidé à la mémoire le cérémonial qui présida à l'exhumation des restes de l'Empereur et les coups des canons qui saluèrent le départ des cendres pour le retour en France.

L'incident entre M. Martin Bianconi et M. Jean Chiappe

A la suite d'un télégramme de M. Jean Chiappe, préfet de police, en date du 11 mai dernier, M. Martin Bianconi, directeur du « Petit Bastiais », à Bastia, s'est rendu à Paris et lui a adressé ses félicitations : M. Marcel Fourrier, avocat à la Cour, et M. A. Mariani, grand blessé de guerre, chevalier de la Légion d'honneur.

M. Jean Chiappe, à la date du 24 mai, répondait aux témoins de M. Martin Bianconi une lettre dans laquelle il disait : « Monsieur Jean Fabry, député, et Noël Pinelli, conseiller municipal se tiendront à votre disposition au mir du 25 mai, à 16 h. 30, dans le bureau de M. Pinelli, à l'Hôtel de Ville (entrevoi du Conseil municipal) ».

Les témoins de M. Bianconi se sont mis en rapport avec les personnes désignées par M. Jean Chiappe et rendent compte de l'incident par la lettre ci-jointe du 25 mai 1932 :

Paris, le 25 Mai 1932.

Monsieur Martin Bianconi,
Hôtel des Deux-Mondes,
Avenue de l'Opéra,
Paris.

Mon cher Ami,

A la suite de l'incident qui s'est produit entre M. Chiappe et vous, vous nous avez chargés de lui demander une réparation.

Le 23 mai, nous avons écrit à M. Chiappe en le priant de vouloir bien nous mettre en rapport avec deux de ses amis. Le 24, nous avons reçu de lui une lettre par laquelle il nous avisait que « MM. Jean Fabry, député, et Noël Pinelli, conseiller municipal, se tiendraient à notre disposition le soir même à 19 h. 30, dans le bureau de M. Pinelli à l'Hôtel de Ville ».

Nous nous sommes donc rendus à l'heure fixée à l'Hôtel de Ville.

MM. Jean Fabry et Pinelli nous ont déclaré que depuis le samedi 21 mai, ils avaient demandé à M. Chiappe de les « libérer du mandat qu'il comptait leur confier » ; qu'ils ne nous rencontraient donc pas à titre de témoins. Ils nous ont remis une donnance d'une lettre qu'ils avaient adressée à M. Chiappe le 21 mai à 20 heures, et dont il nous ont remis une copie.

Après un échange de vues, MM. Jean Fabry et Noël Pinelli nous ont confirmé qu'ils n'avaient reçu aucun nouveau mandat de M. Chiappe. Ils se trouvaient donc sans qualité pour apprécier la demande d'arbitrage que nous étions disposés à formuler puisque l'exception soulevée portait sur une question de délais ; ils ne pouvaient non plus signer un procès-verbal.

Voilà, mon cher ami, quel est le résultat de nos démarches.

Considérant en conséquence notre mission comme terminée, nous vous prions de croire à notre sincère amitié.

Marcel FOURRIER.
A. MARIANI.

M. Martin Bianconi a répondu à ses amis par la lettre suivante :

Paris, le 25 Mai 1932.

Mes chers Amis,

J'ai reçu de M. Jean Chiappe un télégramme de menaces et d'injures. Je suis venu à Paris pour lui en demander raison.

M. Chiappe, qui à distance jetait du feu par les naseaux, se dérobe. A 1.200 kilomètres, il me traitait de « misérable doublé de lâche ». A Paris, il invoque un artifice de procédure pour ne pas se battre ; son accès de courage n'a pas duré.

Je suis donc fondé à lui renvoyer les deux épithètes qu'il m'adressait et qu'il mérite.

Je vous remercie de votre amical concours, et je vous prie de croire à mon affectueux dévouement.

Martin BIANCONI,
Directeur de « Petit Bastiais ».

Billet Parisien

M. Jules Cain, administrateur de la Bibliothèque Nationale, vient de recevoir un dépôt 1.800 lettres adressées par ses correspondants à Emile Zola.

Cette volumineuse correspondance sera classée, triée et consultable avant que le public ne soit admis à la consulter. On y retrouvera les signatures de Victor Hugo, Taine, Sainte-Beuve, Dumas, Barbey d'Aurevilly, Mallarmé, Banville, Guy de Maupassant, Garibaldi, Jaurès, Clemenceau, Rodin, Barrès, Paul Bourget, etc...

Raymond Poincaré est aussi de ceux qui écrivent quelque chose à dire à Zola. Mais il ne lui écrivit qu'une fois. Sa lettre est datée de 1893. Notre ancien président de la République y fait valoir son nom de certaine mention : « Rédacteur du Journal *Le Voltaire* ». Cette page, d'ailleurs, vaut qu'on la reproduise !

« Monsieur et illustre confrère,

« Bien qu'étant inconnu de vous, sans doute, je prends la liberté de vous envoyer un numéro de la Revue libérale, où j'ai publié une étude sur la littérature contemporaine.

« Je vous dirai pas que je suis fier de partager la plupart de vos idées artistiques et je ne veux pas vous apporter ici le témoignage banal de mon admiration. Une protestation de ce genre serait insuffisante, et il vous importerait peu de compter un ami de plus parmi les inconnus.

« La reconnaissance dont je me sentirai plutôt auprès de vous est toute différente. J'ai, en quelques endroits de mon travail, émis des idées opposées aux vôtres, mais je ne crois du moins offensé de ne vous combattre qu'avec courtoisie et loyauté. Il y a peut-être là une nouveauté dont vous me saurez gré.

« Veuillez agréer, etc... »

Raymond Poincaré avait alors vingt-deux ans. Dix ans plus tard, devenu ministre de l'Instruction publique, ce fut lui qui décora la rosette de la Légion d'honneur au grand écrivain. De la part d'un « adversaire », le geste était joli.

Gabriel BAUGÉ

Miss Earhart qui a traversé l'Atlantique est arrivée à Paris. Notre photo représente l'aviatrice américaine après son atterrissage à Londonderry en Irlande.

L'aviatrice Miss Earhart est arrivée à Paris

Paris, 3 juin. — Le train dans lequel avaient pris place à Cherbourg Miss Earhart et son mari, est arrivé à Paris, en gare de Saint-Lazare, à 11 h. 46.

A la descente du wagon, l'aviatrice, après avoir posé un moment devant les photographes, les bras chargés de fleurs, a gagné le salon de réception où l'attendaient pour la congratuler M. Norman Armour, chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris, le baron Seillière, président de l'aéronautique, MM. André Chevrier, représentant l'Aéro-Club de France, Dautry, directeur général, Bouilloux, secrétaire général, et Gaudissart, administrateur du réseau de l'Etat ; l'adjudant, commissaire spécial de la gare Saint-Lazare et L'Hôte, commissaire divisionnaire.

A la sortie, rue d'Amsterdam, la voiture dans laquelle avait pris place Miss Earhart a eu quelque peine à se frayer un passage parmi la foule qui applaudissait chaleureusement.

L'aviatrice, qui s'est rendue dans un hôtel de la rue Castiglione, sera fêtée à la fin de la soirée par l'Aéro-Club de France et ce soir par la National Association Aéronautic.

Le conflit anglo-irlandais

Paris, 3 juin. — On mande de Dublin que le Sénat de l'Etat libre d'Irlande a adopté, hier soir, en deuxième lecture, par 31 voix contre 9, le Bill prévoyant l'abolition du serment d'allégeance à la couronne britannique.

Les obsèques de M. Briand à Cocherel

Evreux, 3 juin. — La date des obsèques de M. Briand est fixée définitivement au dimanche 3 juillet à Cocherel.

Après avoir élu son bureau la Chambre s'est ajournée à mardi pour l'examen des élections contestées

Paris, 3 juin. — La Chambre tient ce matin une séance spécialement consacrée à la vérification des pouvoirs.

M. Grousseau, doyen d'âge, occupe le fauteuil présidentiel.

A 9 h. 35, il ouvre la séance et communique aussitôt la longue et monotone lecture des conclusions des divers bureaux qui ont été chargés d'examiner les élections électorales transmis par les commissions de recensement des votes.

Conformément à ces conclusions, qui sont adoptées sans aucune discussion, la Chambre prononce l'admission des députés dont l'élection ne donne pas lieu à contestation. C'est le département de l'Ain qui vient en premier lieu ; en conséquence, MM. Bravey, Tony Revillon, Prosper Blanc, Painlevé et André Fribourg sont les premiers admis.

A 10 h. 20, le président a terminé l'énumération de tous les noms et fait constater que 593 élections sur 614 sont validées.

L'assemblée est donc régulièrement constituée et en mesure de délibérer puisqu'il faut pour cela que la moitié plus une au moins des élections soit validée.

Il y a 20 élections dont la validation est réservée.

La séance est levée à 10 h. 30. La prochaine séance aura lieu à 15 heures, pour la nomination du bureau définitif.

La séance de l'après-midi

Paris, 3 juin. — La séance de l'après-midi est ouverte à 14 h. 30. C'est la troisième et dernière, du moins pour cette année, que M. Grousseau, doyen d'âge, est appelé à présider. L'ordre du jour prévoit en effet l'élection du bureau définitif dont l'installation aura lieu dès la première séance. Le doyen d'âge reprendra alors sa place dans le rang.

Les élections du président et celle des quatre vice-présidents, des deux secrétaires et des trois questeurs composent le bureau qui doit successivement être élu et constitué à la tribune.

Il a été fait d'abord procédé au tirage au sort des scrutateurs qui seront chargés de dépouiller les votes puis l'urne est placée sur la tribune et le premier scrutin pour l'élection du président est ouvert.

Les députés commencent alors à défiler et M. Mesler dépose le premier son bulletin dans l'urne. MM. Salette, Compère-Morel, Goude, etc., suivent.

A 16 heures, le premier scrutin est clos ; les sonnettes après commence le second scrutin pour les élections des vice-présidents.

M. Fernand Bouisson est réélu président pour la septième fois

Le dernier scrutin est clos à 18 h. 55 et à 19 h. 15 le président proclame le résultat des différents scrutins en séance publique.

ELECTION
DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE

Nombre de votants 558.
Bulletins blancs ou nuls 33.
Suffrages exprimés 525.
Majorité absolue 263 voix.
Ont obtenu :
M. Fernand Bouisson (S.F.I.O. 504 voix
Elu.
M. Ramette, communiste ..... 8 voix
Le brillant succès de M. Bouisson, élu pour la huitième fois, est salué par de vifs applaudissements.

Election des Quatre Vice-Présidents

Nombre de votants 559.
Bulletins blancs ou nuls 7.
Suffrages exprimés 547.
Majorité absolue 267.
Ont obtenu :
MM. Mielbe, radical socialiste, 371 voix, élu ; Dalimier, radical socialiste, 353 voix, élu ; Henry Paté, gauche radicale, 302 voix, élu ; Mouquin, indépendant de droite, 281 voix, élu.

La proclamation de ce résultat est également accueillie par des applaudissements.

MM. de Castellane et Léon Bérard, qui étaient candidats, ont recueilli respectivement 219 voix et 197.

Sont élus secrétaires :

MM. Maurice Ribeau, 401 voix ; Raude, 365 voix ; Frezier, 364 ; Blanche 350 ; de Moüeux, 339 ; Maurice Vincent 297 ; Jacques Wolf 295 ; Auguste Durand 294 ; Cuvelh 291 ; Bosset 286 ; Chatenet 281 ; Prosper Blanc 265.

La Chambre applaudit à nouveau.

Enfin, une dernière salve accueille les élections de MM. Barthe, socialiste, Cazals, radical socialiste, et Tranchant, gauche radicale, élus au troisième tour.

La prochaine séance en ensuite fixée à mardi après-midi pour l'installation du bureau définitif et la fixation de l'ordre du jour.

La séance est levée à 19 h. 25.

Une interpellation sur la politique générale du gouvernement

Paris, 3 juin. — M. Philibert Besson, député de la Haute Loire, a déposé une demande d'interpellation sur la politique générale du gouvernement et sur la nécessité d'un programme d'ensemble et d'urgence entre elles toutes les réformes susceptibles de conjurer la crise et sur le programme que compte construire le gouvernement auquel doit avoir un caractère à la fois national et universel, comme la crise elle-même.

M. Albert Lebrun charge M. Herriot de former le nouveau ministère

Le journal **Le Matin** écrit, sur la composition probable du nouveau cabinet, que le président du conseil serait absent de Paris pendant presque toute cette semaine et qu'en outre, ses confrères, il serait désirable que le garde des sceaux et vice-président du conseil qui aura à le suppléer fut un sénateur, afin que les débats susceptibles de surgir dans cette assemblée.

M. Chautemps est considéré par beaucoup comme le plus qualifié pour remplir cette tâche et serait remplacé à l'Intérieur, par M. Sicard, soit par M. Queuille. M. René Renoult irait à l'instruction Publique, M. Germain-Martin, aux Finances, M. Painlevé au Budget, et Abel Gardey n'en ferait pas moins partie de la combinaison. M. Painlevé ira à la Marine marchande et M. Daladier aux Travaux Publics. Le docteur Marcombes à la Santé publique, M. Léon Meyer à la Marine marchande, M. Georges Bonnet aux P.T.T., et M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.

Le même journal cite encore les noms de MM. Laurent Eynac, Paganon, Bichot et Appell.

Le Petit Parisien dit que, pour succéder M. Herriot, on serait appelé à un député du sud-est qui fut rapporteur du budget des affaires étrangères et serait nommé sous-secrétaire d'Etat.

« Un autre poste de sous-secrétaire d'Etat serait, assurait-on, créé à la présidence du conseil. »

Le même journal cite les noms suivants pour les autres portefeuilles : MM. Paul Boncour, Painlevé, Loyzeau, Chautemps, Daladier, Renoult, Monnie, Queuil in Albert Sarraut.

M. Marcel Nadie, dans **L'Echo de Paris** donne la formation ci-après : M. Herriot, secrétaire d'Etat à la présidence du conseil ; M. Chautemps, vice-président du conseil et Justice ; M. Albert Sarraut, Intérieur ; M. Bizot ou M. Renoult, Instruction publique ; M. Daladier, Colonies ; M. Paul Boncour a accepté la Guerre ; M. Painlevé, l'Air ; M. Leygues, Marine ; M. Germain-Martin, Finances ; M. Palmade, Budget ; M. Queuille, Agriculture ; M. Marchandeau, Travail ; M. Bonnet, Santé Publique ; M. Queuille, Instruction publique ; M. Bizot ou de Monzie, Travaux Publics ; M. Daladier, Travail ; M. Marchandeau ou M. Dautrier, Colonies ; M. Albert Sarraut, Présidence ; M. Guillet ou M. Fiori, Commerce ; M. Abel Gardey, Agriculture ; M. Queuille, Marine marchande ; M. Appel ou M. Léon Meyer ou M. Henri, Santé publique ; M. Justin Godart, P. T. T. ; M. Georges Bonnet.

On sait nous-mêmes d'ici et on savait hier matin à Paris que la liste ministérielle définitive ne serait pas connue avant ce soir.

Le ministère probable

Paris, 3 juin. — On assure dans les milieux bien renseignés que le ministère Herriot serait constitué cette nuit même ou demain dans la matinée. Il serait formé par les soins de M. Edouard Herriot, qui arrive à 18 heures 45 ; il est immédiatement reçu après du Président de la République ; il quitte la présidence à 19 heures 05 en se refusant à toute déclaration.

Il était cependant qu'il fera dans la soirée, ses visites protocolaires aux présidents de la Chambre des Députés et du Sénat et assistera à la réception du groupe ; il recevra ensuite la presse, rue Godot de Mauroy.

Le communiqué de l'Elysée

A l'issue de cette entrevue le président de la République communique aux journalistes la note suivante :

« Dès que les résultats des élections prédéfinitives des deux Chambres eurent été connus, M. Lebrun a convoqué, hier soir, vers deux heures du matin, M. Herriot, qui a reçu à 17 h. 30 M. Jeanneney et à 18 heures M. Fernand Bouisson. Le chef de l'Etat de la République a fait appeler à 18 h. 30 M. Herriot et l'a chargé de constituer le nouveau cabin

Ce que disent les Journaux de Paris

La Confédération Nationale des Associations Agricoles vient de tenir un congrès important où devaient se rendre les délégués et les orateurs les invitant à l'occasion de la Foire-exposition de Strasbourg.

Voilà une heureuse idée qui obligera de beaucoup le cadre habituel des réunions banales et à objectif limité.

En fait, c'est toute une politique nouvelle qu'elle amorce.

Bien des pouvait être plus opportun au moment où la majorité professionnelle républicaine que le pays nous élève, va aborder la tâche qui l'attend d'elle.

Il n'est, en effet, personne pour croire qu'un système établi à des contingentements et à des droits de douane puisse être modifié à une doctrine absolue complète, embrassant l'ensemble des problèmes que la terre propose à notre attention.

La politique d'économie fermée, la seule possible tant que durera le chaos économique, dans lequel se débat le monde, ne saurait être considérée, pour le vieille ou non, que comme une palliative primitive de self-défense.

Elle ne paraît être qu'une préface à un régime plus stable, plus cohérent et plus libéral. Essentiellement passive et négative, la politique de la précédente législature s'est bornée à établir, valide que vaille, une digue contre l'invasion des produits étrangers. Mais les grands problèmes économiques et sociaux de l'organisation de la paysannerie, de la rationalisation du travail paysan, de l'amélioration de la production, de l'élévation morale et matérielle des ruraux, de la rationn

CONCOURS DES CHAUSSURES
DRESSOIR
LA GRANDE MARQUE NATIONALE
DEMANDEZ LA NOTICE GRATUITE A LA SUCCURSALE LA PLUS PROCHE OU AU SIÈGE SOCIAL : 17 bis, AVENUE SIMON-BOLIVAR - PARIS
AJACCIO, 2, Cours Napoléon
BASTIA, 17, Boulevard Paoli
DRESSOIR - 6 USINES - 350 MAGASINS - PARIS - PROVINCE - ALGÉRIE - TUNISIE

ANNONCES ÉCONOMIQUES
Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues tous les jours aux bureaux du journal
ON DEMANDE
Courtier habitant Bastia ou environs immédiats pour visite clientèle bourgeoise. Aucune connaissance spéciale, mise au courant. Sérieuses références. Fixe et commission. S'adresser Cie Singer, 9, Bd du Palais, Bastia.
A CÉDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital. Excellente affaire, loyer annuel 3.000 francs, appartement compris (4 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».
A LOUER.
Magasin, dépôt marchandises appartement contenables. S'adresser rue, St Angelo

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes
MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne, vendant le meilleur marché
3, RUE SALVATOR-VIALE, 3 (Place au Grand Café Andreani)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins
AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande
GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES
Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc..
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES :: :: Prix spéciaux pour Confréries
Cierges et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement ▷◁ ▷◁ ▷◁ ▷◁ Téléphone : 286.
N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.
FACILITÉS DE PAIEMENT

Bulletin d'Abonnement au Petit Bastiais
Chèque-Postal - AJACCIO : 152.
Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).
Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... en mandat-poste ou chèque postal (4).
Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....
(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.
N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».

Imprimerie du "Petit Bastiais"
Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations
Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût
8, Boulevard du Palais — Bastia
Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie. Travaux de luxe
UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 24

LES AMOURS du Capitaine MANDRIN
Grand Roman d'Aventures
Par Gabriel DAUGÉ

57e ANNÉE. — N° 102. LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT RELIÉ PAR FIL DIRECT AVEC PARIS DIMANCHE 3 JUIN 1934

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

00268

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux AJACCIO 152

ABONNEMENTS
Corse ..... 3 mois 15 — 6 mois 32 — 1 an 62
Continent et Colonies ..... 17 — 33 — 64
Étranger ..... A) 30 — 60 — 120 ; B) 40 — 80 — 160
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
Les publicités et annonces locales sont reçues exclusivement aux Petites Affiches, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les succursales Agences de publicité.

LE PEUPLEMENT DE LA PLAINE CORSE

Historique

Dans une intervention remarquée à la dernière session du Conseil général de la Corse, M. le Dr Casalta, représentant du canton de Cervione à l'assemblée départementale, a indiqué la nécessité de préparer le repeuplement des plaines par un nouveau plan qui serait en même temps d'assainissement et d'aménagement agraire.

Il a pris comme point de départ de sa suggestion la double tendance qui se manifeste actuellement en faveur de ce repeuplement : de la part des résidants forcenés et de la part des Corses que la crise commence à chasser du Continent et des Colonies, car non seulement ceux-ci n'y trouvent plus que difficilement des occupations, mais des licenciements se produisent.

Ce n'est pas, en effet, une raison parce que nos compatriotes restant dans l'île ou y rentrant sous l'influence des nécessités présentes ne sont pas, chez eux, des chômeurs complets, et n'y meurent pas de faim, pouvant se nourrir de châtaignes, de lard ou de pommes de terre cuites, pour les abandonner à eux-mêmes sur un sol qui présente parfois, dans les plaines surtout, par son étendue disponible ou par sa fertilité première, tant de facilités de mise en valeur.

Ce dont nous voulons nous occuper aujourd'hui, c'est précisément, corroborant l'affirmation de M. le Dr Casalta, de la tendance de nos compatriotes qu'une nécessité de défense contre les ennemis de l'extérieur et contre le paludisme a obligés à quitter la plaine fertile pour se réfugier dans les montagnes peu susceptibles en général de nourrir une population dense.

Il fut un temps, celui des Romains, celui des premiers peuplements par les tribus envahissantes, celui qui précède les périodes troubles du moyen-âge et ces incursions barbaresques, où c'était surtout la plaine qui était peuplée. La montagne n'était également par les originaires des premiers peuples migrateurs chassés par les nouveaux survenants et s'accroissant dans ces villages de moyenne et haute altitude qui ont été créés, pour la plupart, avant le dixième ou onzième siècle. Les villages d'ailleurs surtout composés de huttes qui n'ont pris que peu à peu leur aspect actuel.

Les traces de ces villages antiques existent encore ; mais presque uniquement sous la forme de Castels dont il subsiste encore quelques-uns auprès desquels se remarquaient une chapelle, autour desquels étaient groupées des huttes dont il ne reste plus trace.

C'est la remontée des habitants des plaines, pour les causes sanitaires de défense, qui, en quelques siècles, a donné naissance à ces quatre ou cinq cents villages qui composent la Corse démographique actuelle.

Si la plaine ne fut jamais complètement abandonnée même aux pires époques d'anarchie, elle ne fut jamais utilisée que dans les conditions les plus aléatoires, et par ceux des habitants dont l'habitat montagneux n'était pas trop loin d'elle lorsqu'ils pouvaient y descendre en peu de temps, y descendre et la quitter dans la même journée, en quelques heures. Mais cela se faisait toujours en supportant les risques les plus graves.

Quant aux plaines éloignées de l'habitat montagneux, qui se trouvent surtout dans le sud et sur la partie ouest de la Corse, leur abandon était complet, sauf les fréquentaient sporadiquement des agriculteurs pouvant recruter des bandes armées, qui se taillaient ainsi des domaines aussi vastes que mal délimités dont la possession n'était guère impliquée que justifiée par des droits autres que ceux du plus fort et du plus brutal.

Le phénomène de redescente vers la plaine n'a commencé de s'esquisser qu'entre le quatorzième et, d'une façon plus accusée, le dix-huitième siècle, la dernière partie de la domination génoise. En réalité, il a fallu attendre là fin des troubles historiques encore pour constater à une recrudescence du peuplement qui produisit dès la restauration. Ce n'est qu'alors que les Corses comprirent que l'ère des troubles politiques était pris fin, le destinée fut, en la Corse étant fixée. C'était même une question de qualité : aussi l'on naturalisation.

Il faut compter un siècle le dix-huitième, pour donner à l'habitant le point de la plaine n'offrirent quelques transitions, rares encore, où se plantaient quelques arbres, où se détriaient quelques jardins de « chênes-liège », où s'ouvraient par des membres multiples de quelques familles parmi les plus aisées, quelques garnitures du roi. Il faut compter encore un siècle, le dix-neuvième, pour donner aux cultures leur assiette, leur peuplement actuel.

P. B.

A l'"Officiel"

Paris, 4 juin. — L'*Officiel* publie :

TRAVAIL

M. Matrault, délégué dans les fonctions de directeur de première classe du service départemental des assurances sociales en Corse, est titularisé dans ses fonctions à dater du 1er octobre 1934.

M. Edouard Herriot a formé le Ministère

Le nouveau cabinet se présentera mardi devant les Chambres

Paris, le 4 juin. — M. Herriot a décidé de supprimer le ministère de l'Instruction publique que remplacera le ministère de l'Education Nationale.

M. Painlevé dirigera le comité chargé de la coordination des besoins de la Défense Nationale

M. Painlevé, par délégation du président du Conseil, présidera le haut comité chargé de la coordination des besoins de la défense nationale.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'air est chargé de la coordination industrielle et commerciale des achats de la défense nationale. M. Herriot a fait la déclaration suivante aux journalistes, après lecture des membres du nouveau cabinet :

« Mon désir est de me présenter devant la Chambre dès mardi, mais cela ne dépend pas de moi. Il y a des visites protocolaires que je dois faire et c'est seulement après cela que, d'accord avec les personnalités que j'aurai vu, cette date pourra être maintenue ou reportée à jeudi. »

M. EDOUARD HERRIOT

MM. Malvy, Lamoureux, Bonnet et Eynac ont décliné les offres que leur a faites M. Herriot

Le communiqué suivant est donné à la presse, à 1 h. 15 :

« M. Herriot a tenu visite à M. Malvy, auquel il a demandé son concours. M. Malvy a répondu pour l'offre, en déclinant qu'il préférait se consacrer aux problèmes financiers si importants qui vont se poser devant la commission des finances.

« M. Malvy a assuré M. Herriot de son amicale et totale collaboration ».

M. Lamoureux a qui la même offre fut adressée fit la même réponse.

M. Georges Bonnet proserait pour un portefeuille, a préféré se réserver pour une délégation à la conférence de Lausanne qui lui aurait été proposée et qu'il a acceptée.

M. Laurent Eynac sollicité pour un portefeuille a renoncé également. M. Herriot mais il a préféré se réserver pour des fonctions ultérieures.

Les décrets de nomination

Les décrets nommant le nouveau cabinet paraîtront aujourd'hui, samedi matin, au *Journal Officiel*.

M. Herriot présentera au président de la République ses collaborateurs, aujourd'hui à 11 h.

Une réunion des élus et des dirigeants radicaux-socialistes

Paris, le 4 juin. — Dans la soirée, à 21 h. les sénateurs, députés et membres du bureau du comité exécutif du parti radical-socialiste, se sont réunis dans la grande salle du palais de la présidence, à la Chambre des Députés, sous la présidence de M. Herriot.

M. Herriot a fait connaître aux membres du parti qu'il avait reçu du président de la République la mission de former le cabinet ; il a demandé au parti de lui accorder sa confiance.

M. Malvy, au nom du parti, a assuré M. Herriot du dévouement et du concours de tous les membres présents. Puis M. Herriot s'est retiré annonçant qu'il commencerait à 13 heures ses consultations.

Vote d'une motion de confiance

Après son départ, M. Caminal, sénateur de l'Ardèche, a proposé le vote de la motion suivante qui a recueilli l'unanimité.

« Le groupe des représentants du Sénat, sous la présidence de M. Herriot, se félicite du choix fait par le président de la République dans la personne de M. Herriot pour former le cabinet et fait sa chef du parti pleine et entière confiance ».

LE MINISTERE

Les Ministres

PRESIDENCE DU CONSEIL ET AFFAIRES ETRANGERES	MM. HERRIOT.
INTERIEUR ET VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL	CHAUTEMPS.
JUSTICE	RENE RENOULT.
FINANCES	GERMAIN-MARTIN.
BUDGET	PALMADE.
COMMERCE	JULIEN DURAND.
EDUCATION NATIONALE	DE MONZIE.
TRAVAIL	BALMIER.
TRAVAUX PUBLICS	DALADIER.
SANTE PUBLIQUE	JUSTIN GODARD.
COLONIES	ALBERT SARRAUT.
GUERRE	PAUL BONCOUR.
MARINE	GEORGES LEYGUES.
AIR	PAUL PAINLEVE.
P. T. T.	QUEUILLE
PENSIONS	LEBRUN.
MARINE MARCHANDE	LEON MEYER.
AGRICULTURE	ABEL GARDEY.

Sous-Secrétaires d'État

PRESIDENCE DU CONSEIL	MM. MARCHANDEAU.
AFFAIRES ETRANGERES	PAGANON.
ECONOMIE NATIONALE	PATENOTRE.
INTERIEUR	ISRAEL.
BEAUX-ARTS	MISTLER.
EDUCATION TECHNIQUE	DUCOS.
TOURISME	GOURDEAU.
COLONIES	CANDACE.
AIR	BERNIER.
EDUCATION PHYSIQUE	MARCOMBES.
TRAVAUX PUBLICS	MARGAINE.

M. Herriot présente les membres du gouvernement à M. Lebrun

Paris, 4 juin. — Ce matin, à 11 heures M. Edouard Herriot, le nouveau président du Conseil, a présenté ses collaborateurs à M. Albert Lebrun, Président de la République.

Vers 10 h. 45, MM. Margaine et Germain Martin arrivent à l'Elysée, suivis peu après par M. Herriot, accompagné par M. Marchandeau ; puis entrent successivement au Palais présidentiel, MM. Chautemps, Gourdeau, Paganon, Paul Boncour, Dalimier, Georges Leygues, Justin Godard, etc.

Après la présentation du nouveau gouvernement au Président de la République, M. Edouard Herriot et ses collaborateurs se sont rendus dans les jardins de l'Elysée où ils ont été photographiés et cinématographiés, entourant M. Albert Lebrun.

A 11 h. 20, ce matin, l'Elysée, M. Edouard Herriot s'est rendu à l'Arc de Triomphe où il s'est incliné devant la tombe du Soldat Inconnu, puis au cimetière de Passy et à celui de Vaugirard pour saluer Aristide Briand et le président Doumer.

La composition de la délégation française à Genève

Les bruits courraient ce matin dans les couloirs de la Chambre que la délégation française à Genève comprendrait MM. Paul Boncour, ministre de la guerre, Painlevé, ministre de l'air, Leygues, ministre de la marine, ainsi que MM. Appell comme expert financier, et Laurent Eynac, comme expert pour l'aéronautique.

On affirmait également que M. Georges Bonnet ferait partie de la délégation française à la conférence de Lausanne.

Interview-Express

Paris, 4 juin. — M. Herriot et ses collaborateurs n'ont passé que quelques minutes dans le cabinet de Président de la République.

En sortant, le Président du Conseil s'est arrêté quelques instant sur les marches du perron, entouré des journalistes.

A l'un d'eux qui l'a félicité de la rapidité avec laquelle il avait résolu la crise, le président du Conseil a répondu :

« C'est parce que j'ai de la méthode et qu'en outre j'ai acquis de l'expérience ».

« Il n'en faut de même impressionnant, a ajouté M. Herriot, pour le pays et l'étranger que, dans la même journée, la France ait eu deux présidents et constitué son cabinet, alors que dans d'autres pays... »

« La plus grosse difficulté a été pour moi de garder le silence avec les journalistes. Vous savez le chagrin d'un homme politique se devoir jamais savoir ce que sa bête pense. »

Les nouveaux ministres se réuniront en Conseil de cabinet demain matin, à 13 heures, au ministère des affaires étrangères et en Conseil des ministres à l'Elysée, mardi matin.

Le gouvernement se présentera mardi après-midi devant les Chambres.

M. PAINLEVE

La composition du cabinet

Paris, 4 juin. — Le premier cabinet de la quinzième législature, le troisième de M. Herriot, compte six sénateurs et vingt-trois députés et comprend vingt-trois radicaux-socialistes, deux républicains socialistes, un socialiste indépendant, trois membres de la gauche radicale, un républicain de gauche et un indépendant de gauche.

La transmission des pouvoirs

Paris, 4 juin. — M. Tardieu a transmis ses pouvoirs cet après-midi à M. Herriot, à 17 heures 30, au Quai d'Orsay.

La satisfaction du Sénat

Paris, 4 juin. — L'impression faite au Sénat par le ministère Herriot est excellente.

M. PAUL BONCOUR

Les sénateurs sont satisfaits de voir plusieurs des leurs dans le cabinet.

On attend avec confiance la déclaration ministérielle qui pourrait être faite, cet après-midi au Sénat mardi, après l'installation du nouveau président Jeanneney.

M. Mac Donald entrera bientôt en rapport avec M. Herriot

Londres, le 4 juin. — On annonce dans les milieux autorisés britanniques que le cabinet anglais aurait le désir d'entrer en rapport avec le cabinet français aussitôt que constitué cet après-midi.

Il est possible également qu'on se rendisse à Lausanne M. Mac Donald et Sir John Simon qui viendraient à Paris et iraient ensuite avec M. Herriot.

Les émouvantes obsèques du Président Carlotti à Poggio di Venaco

Les obsèques de M. le Conseiller Pierre Carlotti, tragiquement décédé dans l'accident de chemin de fer que nous avons relaté ici en long avant-hier vendredi à Poggio di Venaco au milieu d'une foule considérable accourue de tous les cantons environnants.

Le deuil était conduit par MM. le Docteur Philippe Carlotti, Conseiller général, Lucien et Pascal Carlotti, ses frères, gendre de Pierre Carlotti, son beau-frère, le Docteur François Battesti, Pierre Battesti, Jean-Marie, Louis-Stefani, Jean Poggi et Philippe Orsolini, ses neveux, Louis Adriani, Paul et François Giacobbi, ses cousins.

Après la cérémonie religieuse qui a été présidée par M. le Curé Bertorelli, assisté de tout le clergé du canton et de MM. les Curés Recteurs de Corte et Ghisoni, on se rendait au cimetière où des discours furent prononcés d'un par M. le Sous-Préfet de Corte au nom du département et l'autre par M. Ferdinand Peretti au nom de la Chambre d'Agriculture et de ses amis personnels que nous reproduirons ci-après.

Nous avons noté aux obsèques : MM. Charles Ferri, Sous-Préfet Ghisonaccia, Président du Tribunal, Adjoints, Conseillers généraux, Fusellier, Agostini, anciens conseillers généraux, Maison de Bocognano, maire de Corte, entouré de presque tout son conseil municipal, Casanova, ancien Député, Porfirio, maire de Ghisoni, Dandrimont, maire de Saint Pierre, Filippi, maire de Vivario, Arrighi, maire de Moreta, Pietri, maire de Portovo, Dr Graziani, maire de Favalelli, Reymaud, Ingénieur du Génie rural ; Carlotti, Directeur de l'Ecole Agricole ; Carlotti, Ingénieur d'arrondissement ; Zanini, juge de paix de Corte-Venaco ; Battesti, juge de paix de Vezzani et Ghisoni, Suzini, capitaine de gendarmerie, Giarrotti, avoué, Vincenti, inspecteur de l'Enregistrement, Ristori, Greffier, etc.

DISCOURS DE M. PANCRAZI

Monsieur le Préfet,
Messieurs,

Que ne puis-je me confondre au milieu de vous pour pleurer en silence l'homme d'élite qu'on vient de nous ravir, pour m'incliner devant la mémoire du regretté et lui dire mon dernier adieu !

Je me sens cependant surmonter l'émotion qui m'étreint et me contraint à vous parler.

Le deuil cruel qui frappe aujourd'hui la famille Carlotti, la douleur qui accable ses amis et ses parents, il nous touche à notre tour car la mémoire est sacrée. Pour nous, Corses, le culte des morts est une religion et nous ne pouvons nous soustraire à ce devoir sacré.

Pierre Carlotti était un homme de bien, un homme de cœur et un homme d'action. Il a vécu pour le bien, il a vécu pour le devoir et il est mort en plein labeur, en plein effort, en plein dévouement.

Il a vécu pour le bien, il a vécu pour le devoir,

Vaincu accord dans quelques semaines pour une d'un nouveau système de progrès... nous tiendrons tous des bienfaits incalculables.

Hélas, c'est en courant pressiter une réunion du bureau de ce Syndicat, dans la matinée de manquer le train qui devait l'y conduire que gère par ses dossiers et cachait jusqu'au bout de son devoir, et à bien cette chétive tatale sous les ronces du chemin.

Pauvre chef aimé, vous n'aurez pas eu la grande joie de voir le succès couronner un tas efforts, mais nous, les bénéficiaires, nous aurons à cœur d'honorer votre mémoire à l'heure de réalisé.

Nous ne vous remercierons plus sur notre passage, accueillant et souriant, mais votre existence demeurera ici près, notre souvenir restera dans nos cœurs et nous tiendrons bien au courage du bien que vous avez fait autour de vous.

J'adresse à toute votre famille si cruellement éprouvée l'hommage de notre très vive sympathie et à vous, ami cher, un éternel adieu.

Billet Parisien

Le second Empire va à la mode. Les chroniqueurs sont bonnes d'entendre, dans [illegible] les articles, les mémoires et [illegible] et ceux-ci croyant sans doute ce qu'ils écrivent.

Jacques Boulenger, aujourd'hui, retrace la vie intime de Napoléon III et d'Eugénie. Il a été aidé d'ailleurs par Taderies. L'empereur se levait à sept heures et demie, se rasait lui-même et s'habillait de vêtements qu'il travaillait avec ses secrétaires. A midi, il montait chez l'impératrice par un escalier intérieur et tous deux déjeunaient en famille dans [illegible] Louis XIV. Vers une heure, Napoléon III se couchait au travail, se [illegible] jusqu'à cinq heures, recevait ses ministres, à l'heure du dîner il se hâtait de mettre son frac avant de remonter chez sa femme.

Le dîner était généralement [illegible] lorsque les convives étaient nombreux. Si [illegible] se trouvaient seuls, l'Empereur lisait la *Patrie* pendant que sa femme lisait des patiences. Parfois, pour distraire le prince impérial, on organisait une partie de bâton dont les jetons étaient des pièces de monnaie. Quand [illegible] minuit et demie, ils se retiraient dans leurs appartements.

C'est un peu l'histoire de ces désœuvrés que fit, à la dernière session du Conseil général, le docteur Antonelli. Il a parlé de M. Chant. A travers les anecdotes contées par un homme qui fut l'ami du maître, le docteur a dépeint un caractère [illegible] d'ambition et d'artiste finent décrits de manière attachante et précise. Il sera particulièrement intéressant pour les Corses de lire plus tard cette causerie qui évoque de nombreux souvenirs Ajacciens et Bastiais.

M. Georges Miquel, l'aimable musicien qui est président d'honneur et conseil musical de l'Association, réunira ensuite, dans une [illegible] remarquable, l'élite du groupe [illegible] ment durant ses trois premières années d'existence : organisation de ciné-concerts, enregistrement de chants corses de Jacques Cesarech par le grand ténor G. Micheletti, membre d'honneur, et le trio de guitares de l'Association. Participation à plusieurs fêtes corses, lecture de la méthode de Jacques Tesarech, Organisation de représentations théâtrales et pratiques pour les membres exécutants comme cela se passe dans les conservatoires, etc.

M. Georges Miquel rendra hommage aux membres dont le concours est particulièrement précieux à l'Association. Entre autres, M. Louis Bailo de Bourgogne, peintre de grand talent et spécialiste érudit en matière de musique ancienne, et à notre concitoyen M. Angelin Landowitch, remarquable musicien, plein de science, de [illegible] et de modestie.

Enfin, après l'évocation des vieux maîtres qui firent la gloire de la musique Française et dont la guitare Tesarechienne est [illegible] de l'un des meilleurs [illegible] programme suivant fut exécuté par [illegible] sarech, disciples de Jacques Tesarech.

PREMIERE PARTIE

1. BIGAUDON. — *Intermezzo* (Mlle de Mauriac) (Mlle Mauriac)
2. [illegible] *Arpa* », de Limourne, avec 800 tjns [illegible] ers et 30 tonnes de matériaux ; 960 [illegible] Salem » Alba », de Portovecchio, [illegible] ; vapeur français « Cervera Bona [illegible] », de Nice, avec 386 tonnes et 16 passagers ; vapeur italien « Dorina », d'Livorne, avec 2 tonnes divers et 75 passagers ; yacht américain « Xarifa », d'Naples, avec 19 passagers ; voilier italien « Luisa », de La Spezia, avec 153 tonnes de matériaux de construction ; vapeur français « Cap-Corse », de Marseille, avec 380 tonnes et 145 passagers ; yacht anglais « Narcissus », de Cannes, avec 9 passagers ; vapeur italien « Dea », de Porto-Torres, sur lest.

SORTIES : Vapeur français « Cap-Corse », pour Marseille, avec 70 tonnes divers, 137 passagers ; vapeur français « General Bonaparte », pour Nice, avec 7 tonnes et 109 passagers ; vapeur français « La Corse », pour Bonifacc et Bastia, avec 181 tonnes de poudron, [illegible] et 2 passagers ; voilier italien « Assunta et Paola », pour Livourne, avec 86 tonnes de cerceaux en sommune, de [illegible] ; voilier « San Francesco », pour Livourne, avec 160 tonnes de [illegible] ; vapeur italien « Derna », pour Porto-Torres, avec 1 tonne et 9 passagers ; vapeur italien « Alba », pour Piombino sur lest ; vapeur français « General Bonaparte », pour Marseille, avec 84 tonnes et 178 passagers ; yacht américain « Xarifa », pour La Mer, avec 18 passagers ; voilier italien « Assunta et Paola », pour Livourne, avec 32 tonnes cerceaux en sommune ; voilier italien « Argo », pour Livourne, avec 65 tonnes cerceaux en sommune ; vapeur français « Cap-Corse », pour Livourne, avec 1 tonne et 262 passagers ; vapeur italien « Derna », pour Livourne, avec postes et passagers.

AVIS AUX INFIRMES CIVILS

La Fédération Nationale des mutilés et invalides du Travail a décidé d'intensifier son action en faveur des infirmes civils du travail. Par invalides du travail, elle entend tous ceux dont l'état physique ne leur permet plus d'exercer normalement un métier.

En conséquence, elle fait appel aux intéressés de naissance, aux accidentés de la route, aux blessés de la rue, aux infirmes, quelle que soit la cause de leur invalidité, qui aurait à en bénéficier.

Elle fait déposer par le Groupe parlementaire de Défense à la Chambre des Députés une proposition de loi tendant à accorder à tous les infirmes civils une pension identique à celle qu'ils toucheraient s'ils étaient victimes du travail.

Version est : « A infirmité égale, traitement égal ».

En conséquence, elle fait appel à tous les invalides du travail pour qu'ils viennent s'inscrire à la permanence de la Fédération locale qui a lieu le dimanche matin, 2, Rd de Toga.

L'effort artistique Corse

Un nouveau concert à Paris de l'association Jacques Tessarech

De nombreux compatriotes ont écrit leurs regrets de ne pouvoir assister aux concerts donnés à Paris par l'Association Jacques Tessarech. Pour être sûr de la possible de faire revivre un jour, en Corse, l'admirable groupe Tessarechien, pour [illegible] d'accords et d'harmonie. Mais il est [illegible] organisant, en attendant, d'enregistrer le succès croissant, dans la capitale, de l'école du grand musicien d'Ajaccien. Nous [illegible] consultant pour les amateurs d'art et surtout pour les Corses qui aiment encore, trop rarement nécessaire ou labourée, à [illegible] pousser sans cesse en ce sens. Après des siècles d'efforts et de réussites dans la mobilisation des activités humaines, elle se tait, depuis quelques années, une place de marque dans le domaine de l'Art. Ce mouvement a pris naissance avec une bienfaitrice ouvrière comme si la Corse, longtemps silencieuse et repliée sur elle-même, voulait [illegible] d'un coup la [illegible] de sa pensée.

L'effort de Jacques Tessarech illustre cette loi de manière typique puisque un très [illegible] a pu, en quelques années, [illegible] pousser [illegible] à l'école du maître et [illegible] faire avant de remonter chez sa femme.

Le dîner était généralement [illegible] lorsque les convives étaient nombreux. Si [illegible] se trouvaient seuls, l'Empereur lisait la *Patrie* pendant que sa femme lisait des patiences. Parfois, pour distraire le prince impérial, on organisait une partie de bâton dont les jetons étaient des pièces de monnaie. Quand [illegible] minuit et demie, ils se retiraient dans leurs appartements.

C'est un peu l'histoire de ces désœuvrés que fit, à la dernière session du Conseil général, le docteur Antonelli. Il a parlé de M. Chant. A travers les anecdotes contées par un homme qui fut l'ami du maître, le docteur a dépeint un caractère [illegible] d'ambition et d'artiste finent décrits de manière attachante et précise. Il sera particulièrement intéressant pour les Corses de lire plus tard cette causerie qui évoque de nombreux souvenirs Ajacciens et Bastiais.

M. Georges Miquel, l'aimable musicien qui est président d'honneur et conseil musical de l'Association, réunira ensuite, dans une [illegible] remarquable, l'élite du groupe [illegible] ment durant ses trois premières années d'existence : organisation de ciné-concerts, enregistrement de chants corses de Jacques Cesarech par le grand ténor G. Micheletti, membre d'honneur, et le trio de guitares de l'Association. Participation à plusieurs fêtes corses, lecture de la méthode de Jacques Tesarech, Organisation de représentations théâtrales et pratiques pour les membres exécutants comme cela se passe dans les conservatoires, etc.

M. Georges Miquel rendra hommage aux membres dont le concours est particulièrement précieux à l'Association. Entre autres, M. Louis Bailo de Bourgogne, peintre de grand talent et spécialiste érudit en matière de musique ancienne, et à notre concitoyen M. Angelin Landowitch, remarquable musicien, plein de science, de [illegible] et de modestie.

Enfin, après l'évocation des vieux maîtres qui firent la gloire de la musique Française et dont la guitare Tesarechienne est [illegible] de l'un des meilleurs [illegible] programme suivant fut exécuté par [illegible] sarech, disciples de Jacques Tesarech.

PREMIERE PARTIE

1. BIGAUDON. — *Intermezzo* (Mlle de Mauriac) (Mlle Mauriac)
2. [illegible] *Arpa* », de Limourne, avec 800 tjns [illegible] ers et 30 tonnes de matériaux ; 960 [illegible] Salem » Alba », de Portovecchio, [illegible] ; vapeur français « Cervera Bona [illegible] », de Nice, avec 386 tonnes et 16 passagers ; vapeur italien « Dorina », d'Livorne, avec 2 tonnes divers et 75 passagers ; yacht américain « Xarifa », d'Naples, avec 19 passagers ; voilier italien « Luisa », de La Spezia, avec 153 tonnes de matériaux de construction ; vapeur français « Cap-Corse », de Marseille, avec 380 tonnes et 145 passagers ; yacht anglais « Narcissus », de Cannes, avec 9 passagers ; vapeur italien « Dea », de Porto-Torres, sur lest.

SORTIES : Vapeur français « Cap-Corse », pour Marseille, avec 70 tonnes divers, 137 passagers ; vapeur français « General Bonaparte », pour Nice, avec 7 tonnes et 109 passagers ; vapeur français « La Corse », pour Bonifacc et Bastia, avec 181 tonnes de poudron, [illegible] et 2 passagers ; voilier italien « Assunta et Paola », pour Livourne, avec 86 tonnes de cerceaux en sommune, de [illegible] ; voilier « San Francesco », pour Livourne, avec 160 tonnes de [illegible] ; vapeur italien « Derna », pour Porto-Torres, avec 1 tonne et 9 passagers ; vapeur italien « Alba », pour Piombino sur lest ; vapeur français « General Bonaparte », pour Marseille, avec 84 tonnes et 178 passagers ; yacht américain « Xarifa », pour La Mer, avec 18 passagers ; voilier italien « Assunta et Paola », pour Livourne, avec 32 tonnes cerceaux en sommune ; voilier italien « Argo », pour Livourne, avec 65 tonnes cerceaux en sommune ; vapeur français « Cap-Corse », pour Livourne, avec 1 tonne et 262 passagers ; vapeur italien « Derna », pour Livourne, avec postes et passagers.

Françoise AGOSTINI

AVIS AUX ITALIANI

Il R. Console Generale di Bastia rende noto che, in seguito alla festa della Sa... [illegible] Commissione della festa di Giuseppe Garibaldi, avranno luogo a Bastia domenica 5 giugno alle ore 10, nella Sede del R. Consolato Generale.

DEMANDE D'EMPLOI

Un Ingénieur-Chimiste ayant de sérieuses références, recherche un emploi dans l'industrie. Chef de Service, Adjoint ou Secrétaire de direction, dans une exploitation industrielle, agricole ou commerciale.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à **M. le Directeur de l'office départemental de Placement**, 5 Cours Grandval, Ajaccio.

Téléphone : 240.

A TRAVERS LA CORSE

AJACCIO

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 juin. Présidence de M. Zevaco, assisté de MM. Quilichini et Bassini, juges, M. Franzoni, substitut, occupant le siège du ministère public.

Bastia ou Noël, d'Ajaccio, appel d'un jugement d'incompétence de la justice de paix, 3 journées de travail.

Bartoli Jérômine, négociante, de Piazzole, d'Ajaccio ; Marchetti, d'Olmi-Cappella ; Passani, de Pietralba ; Pastinelli, de Socca ; Vincenti, d'Alliani ; Albertini, de Cocaia, Alfonsi, de Montemaggiore ; Ambrosini, de Zilia ; Antoniotti, d'Erbajolo ; Bartoli, de Ghisonaccia ; Bartoli, d'Aleria ; Bergia, d'Ajaccio ; Canale, d'Oletastro ; Canarelli, de Solaro ; Cinquardi, d'Ajaccio ; Chiappe de Carpineta ; Comiti, de Sotta ; Confortini, de Bastia ; Costa, de Poggio-d'Oletta ; Driancourt, de Vero ; Falcinelli, de Sisco ; Franceschi, de Cavalaccio ; Fiorelli, d'Ajaccio ; Appolitti ; Fontana, de Venzolasca ; Gelli, d'Ajaccio ; Gherardi, de Prodiguo ; Giordani, de Nova-Villa ; Gentini, de Piedicroce ; Graziani, de Santa-Maria-Poggio ; Graziani, de Santa-Maria-Siche ; Marchetti, de Ghisoni ; Cabri, d'Oletta ; Casanova, de Corbara ; Rosetti, de Saint-Martin-de-Lota ; Mattei, de Penta-Acquatella ; Perri, de Vivario ; Rinieri, de Luri ; Bastiani, de Cerniti ; Angelini, de Poggio-Mezzana ; Casalta, de Tolla ; Filippi, de Balloir ; Giannoni, de Muro ; Giudicelli, de Venzolasca ; Lucciardi, de Bastia ; Nanni, de Piedicroce-di-Gavazzo ; Paoli, de Biguglia ; Paoli, de La Porta ; Pinelli, de Figarella ; Rinieri, de Cambia ; Barocchi, de Zuani ; Sorelli, de Pietrosella ; Andreotti, de Lopiano ; Bacci, d'Ardenti ; Angeloni, de Poggio-Marinaccio ; Calcatoggio, d'Ajaccio ; Colonna de Istria, de Pietrosella ; Castagnini, de Sainte-Lucie-de-Tallano ; Fabiani, de Vico ; Fabiani, d'Ajaccio ; Desdati, d'Urbara ; Farinelli, de Moncale ; Fieri, de Bastia ; Fiorelli, de Bastia ; Giovannetti, de Porto-Vecchio ; Giorgi, de Petricaggio ; Giorgi, de Grossa ; Giudicelli, de Calcatoggio ; Giudicelli, de Bastia ; Giovannetti, de Porto-Vecchio ; Gonetti, de Propriano ; Gonzi, d'Ajaccio ; Guerrini, de Sainte-Lucie-de-Tallano ; Lanfranchi, de Bastia ; Leonardi, de Saint-Florent ; Lorenzi, d'Olivese ; Livonni, d'Urbara ; Lorenzini M. d'Ajaccio ; Lucciardi J.-T. de Luri ; Marchetti, de Tallano ; Mattei, d'Aito ; Mattei, de Cargèse ; Mordenti, de Porto ; Quilichini, Olivier, de Bastia ; Pietri, de Lonza ; Padovani, de Letia ; Domenica, de Bastia ; Bacconi, de Venzolasca ; Ristorcelli, de Piedicroce ; Rinieri, de Curte ; Salomé, de Calcatoggio ; Salvetti, de Casablanca ; Trojani, d'Ania ; Zattera, de Bastia.

Une Echéance du lundi 11 au samedi 16 juillet. — MM. Arrighi, d'Ajaccio ; Pasquali, d'Ajaccio ; Quilichini, d'Ajaccio ; Bernardini, de Venzolasca ; Franceschi, de Vico ; Pinot, de La Porta ; Dary, de Calvi ; Mondial, de Bastia ; Mondial, de Portovecchio ; De Roccaserra, d'Olmeto ; Rinelli, de Brando ; Arrighi, de Chiatra-sacce ; Colonna, de Baleone ; Ferracci, d'Ajaccio ; Franchi, de Cattari ; Gabrielli, de Pero-Casevecchie ; Maestracci, de San-Giacinto-di-Lota ; Mangiolo, de Falasca ; Maraninchi, de Conchiglio ; Marchetti, de Vero ; Falcinelli, de Sisco ; Marfiani, de Riventosa ; Mattei, de Sartène ; Moechielli, de Ghisoni ; Nicolai, de Bastia ; Mgr Olmi, de Oletta ; Mgr Olmi, de Sainte-Marie-Siche ; Marchielli, de Ghisoni ; Cabri, d'Oletta ; Casanova, de Corbara ; Rosetti, de San-Martino-di-Lota ; Mattei, de Penta-Acquatella ; Perri, de Vivario ; Rinieri, de Luri ; Bastiani, de Cerniti ; Angelini, de Poggio-Mezzana ; Casalta, de Tolla ; Filippi, de Balloir ; Giannoni, de Muro ; Giudicelli, de Venzolasca ; Lucciardi, de Bastia ; Nanni, de Piedicroce-di-Gavazzo ; Paoli, de Biguglia ; Paoli, de La Porta ; Pinelli, de Figarella ; Rinieri, de Cambia ; Barocchi, de Zuani ; Sorelli, de Pietrosella ; Andreotti, de Lopiano ; Bacci, d'Ardenti ; Angeloni, de Poggio-Marinaccio ; Calcatoggio, d'Ajaccio ; Colonna de Istria, de Pietrosella ; Castagnini, de Sainte-Lucie-de-Tallano ; Fabiani, de Vico ; Fabiani, d'Ajaccio ; Desdati, d'Urbara ; Farinelli, de Moncale ; Fieri, de Bastia ; Fiorelli, de Bastia ; Giovannetti, de Porto-Vecchio ; Giorgi, de Petricaggio ; Giorgi, de Grossa ; Giudicelli, de Calcatoggio ; Giudicelli, de Bastia ; Giovannetti, de Porto-Vecchio ; Gonetti, de Propriano ; Gonzi, d'Ajaccio ; Guerrini, de Sainte-Lucie-de-Tallano ; Lanfranchi, de Bastia ; Leonardi, de Saint-Florent ; Lorenzi, d'Olivese ; Livonni, d'Urbara ; Lorenzini M. d'Ajaccio ; Lucciardi J.-T. de Luri ; Marchetti, de Tallano ; Mattei, d'Aito ; Mattei, de Cargèse ; Mordenti, de Porto ; Quilichini, Olivier, de Bastia ; Pietri, de Lonza ; Padovani, de Letia ; Domenica, de Bastia ; Bacconi, de Venzolasca ; Ristorcelli, de Piedicroce ; Rinieri, de Curte ; Salomé, de Calcatoggio ; Salvetti, de Casablanca ; Trojani, d'Ania ; Zattera, de Bastia.

Une Echéance du lundi 11 au samedi 16 juillet. — MM. Arrighi, d'Ajaccio ; Pasquali, d'Ajaccio ; Quilichini, d'Ajaccio ; Bernardini, de Venzolasca ; Franceschi, de Vico ; Pinot, de La Porta ; Dary, de Calvi ; Mondial, de Bastia ; Mondial, de Portovecchio ; De Roccaserra, d'Olmeto ; Rinelli, de Brando ; Arrighi, de Chiatra-sacce ; Colonna, de Baleone ; Ferracci, d'Ajaccio ; Franchi, de Cattari ; Gabrielli, de Pero-Casevecchie ; Maestracci, de San-Giacinto-di-Lota ; Marchetti, d'Olmi-Cappella ; Passani, de Pietralba ; Pastinelli, de Socca ; Vincenti, d'Alliani ; Albertini, de Cocaia, Alfonsi, de Montemaggiore ; Ambrosini, de Zilia ; Antoniotti, d'Erbajolo ; Bartoli, de Ghisonaccia ; Bartoli, d'Aleria ; Bergia, d'Ajaccio ; Canale, d'Oletastro ; Canarelli, de Solaro ; Cinquardi, d'Ajaccio ; Chiappe de Carpineta ; Comiti, de Sotta ; Confortini, de Bastia ; Costa, de Poggio-d'Oletta ; Driancourt, de Vero ; Falcinelli, de Sisco ; Franceschi, de Cavalaccio ; Fiorelli, d'Ajaccio ; Appolitti ; Fontana, de Venzolasca ; Gelli, d'Ajaccio ; Gherardi, de Prodiguo ; Giordani, de Nova-Villa ; Gentini, de Piedicroce ; Graziani, de Santa-Maria-Poggio ; Graziani, de Santa-Maria

Encore une défaite du rhumatisme

30 Avril 1929.

Je serai toute reconnaissance pour l'efficacité quasi miraculeuse de votre TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui m'a enfin délivrée d'un rhumatisme rayé au bras, alors que j'avais tout essayé sans aucune guérison. Malgré que j'en prenais MI-août, je puis assurer que j'en prends à l'usine. Je ne crains plus de sortir des heures durant aux matins durs et j'ai enfin retrouvé le sommeil.

Martine PROMENT, crépeuse,
Grande-Rue, à Eygurande (Corrèze).

Guérir de rhumatisme ! Quelle affaire, quel rêve impossible ! penseront les malheureux que torture cette horrible affection, quand ils ont tout tenté, pour finalement... en vain.

Et pourtant voilà une malade, Mme Proment, qui guérit. Est-elle seule exception ? Non, nous recevons chaque jour des milliers de lettres semblables, qui constituent un émouvant concert de louanges à l'égard de la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, remède naturel aux plantes alpestres.

Souffrez-vous donc continuer à endurer les intolérables souffrances de votre mal ? Non !

Soyez inutile d'essayer mille et un remèdes inefficaces, avant d'arriver à la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON qui vous mettra à tout votre sang, décrassera définitivement vos articulations et vivifiants vous rendra surement la santé, la jeunesse, la vie.

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Silvani, 61, Cours Napoléon. 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

L'URBAINE

ASSURANCES

Vie - Incendie - Accidents

Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.

- ENSUITE CONSULTEZ -

Mr LORENZI

Licencié en Droit
Assureur-Conseil

31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 149

Vous serez surpris des conditions Libérales, *des* Prix *et des* :: Garanties *qu'il vous offrira*

Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :

AJACCIO, J. Silvani, 61, Cours Napoléon. 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

Société Insulaire de Diffusion Industrielle

AJACCIO et Commerciale AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 800.000 Frs.

Téléphone : 061.
Adr. télégraphique.
SIDIC AJACCIO

Siège Social
7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MÉNAGES
Votre nourriture
Votre santé
Le froid, le glace
Le domicile.

COMMERCIAUX
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers, Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de congélage, comptoirs vitrés et à bière, pompiloirs-timbre à lait.

Avec Une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Sans vous CREER aucun DERANGEMENT, sans EXIGER aucun SOIN, d'un BOUT à l'autre de l'ANNEE, FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited

Ouvriers spécialistes sur place Service gratuit d'un an.

Ne mettez des contrefaçons ?

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Vous recevrez gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne, pendant le meilleur marché
8, RUE SALVATOR-VIALE, 8 :: :: (Face au Grand Café Andreani)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc..
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES :: :: Prix spéciaux pour Confréries Clergés et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement :-: :-: :-: Téléphone : 286.

N.-B. — Pour corbeilles et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.

FACILITÉS DE PAIEMENT

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues tous les jours aux bureaux du journal.

A CéDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital, Excellente affaire, loyer annuel 3.000 francs, appartement compris (4 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».

— ON DEMANDE —
Les Grands Magasins de la Corse, 3, Bd du Palais, demandent Vendeurs et Vendeuses de profession, avec sérieuses références.

FUSILS DE CHASSE

PARIS-SPORT — ARMES EN GROS
62, Boulevard Voltaire, PARIS (XIe)

LES BROSSES A DENTS
ÉLEPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Furiand POLI

Bulletin d'Abonnement
AU
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 125.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 65 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous a reçu par avis la mention « REFUSE ».

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Luxe travail typographique pour le Commerce et l'Industrie Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

57e ANNEE. — N° 103. UN SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS JEUDI 6 ET MARDI 7 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.63

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 1 an
Corse 15 32 62
Corse et Colon. 17 35 f 64
Etranger ..... A 30 60 120
B 40 80 160
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre locale est reçue dans les grandes Agences de publicité.

00270

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 125

L'Armée professionnelle

Nos murs se garnissent d'affiches flamboyantes célébrant les avantages et les vertus des engagements et des rengagements dans l'armée en général, dans l'armée coloniale en particulier, et, pour les amateurs de navigation, dans la marine nationale. Les marins ont, par ailleurs, reçu avec abondance de jolis petits fascicules entreprenant la même propagande avec prière d'en faire une large distribution. Les calendriers également, des cahiers-dessins blok-notes tout-fin et images à souhait, sont utilisés pour cette vulgarisation dont, à coup sur, le dessin se fait sentir en vue de maintenir la constance des cadres et la formation, au point désiré, d'une véritable armée professionnelle destinée à combler les lacunes de la conscription obligatoire.

Ces suggestions publicitaires ne manquent pas d'attirer l'attention dans ce département où déjà existait une forte tendance à courir après les droits à la pension et à l'emploi réservé en même temps qu'après l'aventure coloniale. Mais nous ne faisons pas cette constatation avec déplaisir. Il est vrai que la prise d'uniforme pour des fins professionnelles n'est pas le fait d'une société idéale, point équilibrée. On doit pouvoir ne s'atteler que pour la chasse aux bêtes, non aux hommes. Le métier de gens d'armes est anormal considéré d'un point de vue philosophique, mais il n'est pas inutile, malheureusement, anachronique. Et si cet naturel qu'il soit adopté dans un pays parce que ce pays n'est pas outille pour ne produire que des agriculteurs ou des artisans gagnant assez pour y vivre leur vie » selon le rythme avant-actuel.

La Corse donne à l'armée, notamment à l'armée coloniale, une proportion insolite de recrues volontaires. Il faut encore s'estimer heureux qu'elle puisse déverser son trop plein de jeunesse dans les cadres d'une organisation qui lui ménage, en effet, des avantages appréciables, surtout à une époque de crise qui raréfie les situations passées.

Est-ce à dire que les Corses aiment d'amour tendre le métier militaire et les gens de guerre

LES LETTRES

Paul GIAFFERI

[illegible] jusqu'au bout des ongles, [illegible] de la Société des Auteurs et Compositeurs, chevalier de la Légion d'honneur, M. Paul Giafferi est une des notabilités les plus éminentes de cette [illegible].

Nous ne ferons qu'un reproche à l'auteur du **Roman d'une jolie femme**, c'est d'y avoir trop longtemps infligé à la [illegible] sa mère pieuse : Cyrnos !

Quand, fait lui-même cet aveu : « Il est dix-sept ans que je n'ai mis les pieds dans notre patrie. »

Puis il ajoute — avec quelle émotion ! — « Rien que perdu de parisianisme, je suis un cœur corse ; et j'ai là-bas, dans la pauvre cimetière de Cervione, tous les patriotes de Cervione, tous les patriotes ainsi qui y cormeni pour toujours ».

Attendant que « l'Ile Tentatrice » lui ait donné chantée par Aurèle Patorni, [illegible] après notre grand ami, mettons en [illegible], dans le doyen des journaux indépendants, toujours si vivant ! — une œuvre qui a droit à l'estime, à l'admiration de tous les lettrés.

Paul Giafferi a déjà produit des œuvres de théâtre dont quelques-unes ont pris la place de choix dans le répertoire contemporain. Nos arrière-neveux applaudiront encore **Trois Types** et **Les Deux Jeunes Autres**.

Trois Types ont été représentés pour la première fois, le 6 janvier 1921, au théâtre de l'Odéon. Avec une saisissante simplicité, M. Paul Giafferi a donné jadis à un collaborateur inespéré la formule de son grand talent.

Dans cette comédie, j'ai essayé, écrit-il, de [illegible] je l'ai fait dans **Monsieur Piston, Trois Types**, etc., aussi dans mon théâtre **Monsieur Mamaze**, de faire de la vie [illegible] en corse deux courtes [illegible] l'un devant l'autre, et, sans le recours d'aucune intrigue, d'aucun artifice [illegible] d'amusement, un vaudeville était à tirer, du choc naturel de réalités [illegible] invraisemblables, quelque chose de vif et d'amusant. »

Cette comédie obtint un éclatant et durable succès. Voici le jugement d'Adolphe Brisson : « De l'heureux Maupassant, avec une excellente qualité de [illegible] de cuir et net. »

Paul Giafferi vient de se distraire un peu du théâtre et nous offre aujourd'hui un roman qui fait grand bruit, **Mademoiselle Jolie Femme**. Les protagonistes qui [illegible] pour l'occasion d'applaudir [illegible] auteur seront charmés de lire et de [illegible] ce roman. De quelle famille sait-il [illegible] Paul Giafferi ? Je reprends sans hésitation : Madame Bonaz, Jehan Rictus, Guerres de la Fonchardière. Je ne connais pas de meilleur lignage.

Mais **Mademoiselle Jolie Femme** ! L'auteur a-t-il [illegible] ? Ah ! ne [illegible] le mari d'une jolie femme, [illegible] la veuille ou non, elle est [illegible] les hommes, tous les hommes y passent. Les grandes [illegible] sont [illegible] grandes gens elles appartiennent [illegible] humanité.

Il [illegible] ça, vous n'irez pas édifier, [illegible] vous avez la [illegible] d'être, comme disait mon ami le marquis [illegible] :

Quelques glanes dans le dernier chef-d'œuvre de M. Paul Giafferi : « Ah ! les regards de ces yeux bleus ! Un lac où [illegible] qu'elle me lance en pleine figure [illegible].

« Le mariage pour un homme est une fin, pour une femme c'est un commencement. Il lui est permis de tâtonner un peu [illegible].

« Quand elles se cognent contre l'inévitable, les femmes n'ont plus qu'une [illegible] : s'en fêler. »

Mademoiselle était en entier **Impression de petite chasse**, mais la place m'est limitée. « La chasse est comme la vie : [illegible] ne rencontre pas toujours ce qu'on [illegible] ce qu'on fait. » Ces [illegible] **Propos de petite chasse** forment [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] dans une anthologie. C'est un [illegible] XX^e siècle.

Mademoiselle se distingue [illegible] [illegible] d'une crise, en [illegible] [illegible] [illegible].

Au cas où ce qu'il faut taire [illegible] **Mari d'une jolie Femme**...

Le [illegible] Cœur et esprit d'artiste [illegible].

Dominique VECCHINI.

A TRAVERS LA CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

CAMPILE. — Toutes les candidates au certificat d'études de l'école de filles de Campile ont passé l'examen avec succès. Deux d'entre elles ont même obtenu la mention « bien ».

Nos félicitations aux lauréates et à notre [illegible] dévouée Directrice d'école.

AJACCIO

Etat-Civil. — Période du 29 mai au 5 juin.

Naissances de Leca Jeanne, le père garagiste, d'Ajaccio ; Recco Toussaint, le père maçon, d'Ajaccio ; Susini Marie-Antoinette, le père navigateur, de Sartène ; Leca Louise, le père journalier, de Pastricciola ; Scala Gaetan, le père marin, d'Ajaccio ; Pietri François, le père employé des Postes, de Villanova ; Jacob Vincent, le père artiste, de Nancy ; Perci Jean-Paul, le père employé, de Lopigna ; Betti Pierre, le père de Pietola (Italie) ; Saghelli Dominique, la sœur, de Bonifacio ; Scaglia Jacques, le père receveur d'octroi, d'Ajaccio ; Nutoni Antoinette, le père chauffeur, d'Ajaccio ; Luce Attilio, le père terrassier, de La Maddalena (Italie).

Décès de Panerai Etienne, 46 ans, employé des chemins de fer, de Savona ; Nardini Domenico, 27 ans, journalier de Taverni (Italie) ; Massimi Toussaint, Vve Rossi, 80 ans, de Cauro ; Leca Louise, 1 jour, d'Ajaccio ; Porte Maddalena, Vve Rocca, 71 ans, d'Ajaccio ; Pietri Marie, 76 ans, de Cauro ; Antonini Claire-Marie, Vve Vincenti, 76 ans, de Tolla.

Mariages : Guitera Jean-Baptiste, garçon, docteur en droit, d'Ajaccio, et Draghi Lucienne, d'Alger ; Orsoli J.-B., peintre, d'Ajaccio, et Cannas Marie, d'Ajaccio.

CORTE

Etat civil du 16 au 31 mai. — Naissances de Antonetti Adrienne ; Villalba Marie-Stefani Antoine ; Cancellieri Michel Pierangi Marie Emilienne ; Francelli Louise ; Gambini Catherine.

Décès : Albertini Marie Madeleine, Vve Orfioni, âgée de 74 ans ; Arrighi Julie Louise, 2 ans ; Angelini Nunzia Marie, épouse Pierini, âgée de 72 ans.

Mariage : néant.

POGGIO DI VENACO. — Par suite d'une omission involontaire, nous n'avons pas mentionné dans la liste des personnalités qui assistaient aux obsèques de M. le Président Carlotti, maire de notre commune, le sous-préfet Lartigau, conseiller d'arrondissement, représentant le Préfet et M. Jean Gaffory, d'Ajaccio ; Recco Toussaint, père maçon, d'Ajaccio ; Susini Marie-Antoinette, le père navigateur, de Sartène ; Léca Louise, le père journalier, de Pastricciola ; Scala Gaetan, le père marin, d'Ajaccio ; Pietri François, le père employé des Postes, de Villanova ; Jacob Vincent, le père artiste, de Nancy ; Perci Jean-Paul, le père employé, de Lopigna ; Betti Pierre, le père de Pietola (Italie) ; Saghelli Dominique, la sœur, de Bonifacio ; Scaglia Jacques, le père receveur d'octroi, d'Ajaccio ; Nutoni Antoinette, le père chauffeur, d'Ajaccio ; Luce Attilio, le père terrassier, de La Maddalena (Italie).

Décès de Panerai Etienne, 46 ans, employé des chemins de fer, de Savona ; Nardini Domenico, 27 ans, journalier de Taverni (Italie) ; Massimi Toussaint, Vve Rossi, 80 ans, de Cauro ; Leca Louise, 1 jour, d'Ajaccio ; Porte Maddalena, Vve Rocca, 71 ans, d'Ajaccio ; Pietri Marie, 76 ans, de Cauro ; Antonini Claire-Marie, Vve Vincenti, 76 ans, de Tolla.

Mariages : Guitera Jean-Baptiste, garçon, docteur en droit, d'Ajaccio, et Draghi Lucienne, d'Alger ; Orsoli J.-B., peintre, d'Ajaccio, et Cannas Marie, d'Ajaccio.

CALVI

Dans le élevge. — Par suite d'une erreur de composition, le « Petit Bastiais » a annoncé avant-hier la nomination du chanoine Balzesti, curé de Curbara, comme archiprêtre de Calvi, en remplacement de M. le Chanoine Simbaldi.

SARTÈNE

DE PASSAGE. —

Nous nous en voudrions de ne pas signaler le passage dans notre ville de M. et Mme Castelli, premier président à la Cour d'Appel d'Ajaccio, procat général ; Vernale, conseiller à la Cour.

Les magistrats et dames sont descendus à l'Hôtel de France, parmi notre ami J.-B. Canta et est l'accueil le plus parfait fut-il ouvert, ils sont ont quittés après un séjour de 24 heures, au cours duquel ils ont visité les [illegible] les curiosités que recèle notre localité.

AU FORT.

La Fille d'Aucune courrier postal hebdomadaire de la ligne Ajaccio-Bastia et Marseille, aux passagers et marchandises, va départ le même jour Propriétaire-Aîné de Marseille.

CHEZ LES CANTONNIERS

Camarades !

Lorsque j'ai écrit notre Tribune, en sollicitant le classement des comptes rendus, notre circulaire départementales le mois [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

DORMEZ ! FLIT TUE LES MOUSTIQUES

Même Les Rides Profondes et les muscles flasques du visage

La Science vient maintenant de nous dire que c'est le sang de Bioxel qui fait régénérer les tissus des rides et vieillies. Des que cet élément vital est redonné aux tissus la peau se pare d'une nouvelle beauté juvénile, le véritable Bioxel a été extrait de tout jeunes animaux et est maintenant contenu dans la Crème Tokalon. Aliment pour la Peau, Tonique Rose, contenant la formule spéciale du Professeur Dr. Stejskal. Au cours d'études basées, expériences cliniques, pratiquées sur des femmes de 35 à 72 ans, les rides ont complètement disparu. Voyez le compte rendu complet du Journal Médical de Vienne. Une peau vieillie et flasque peut rapidement être rajeunie, les rides disparaître et les marques affreuses du visage être inutiles et enfantes. Employez la Crème Tokalon. Aliment pour la Peau. Tonique Rose, le soir avant de vous coucher. Elle fournit à votre peau, qu'elle nourrit pendant votre sommeil, le Bioxel qui redonne la jeunesse.

Comment le Bioxel-Provement de tout Jeunes Animaux redonne à la Peau sa fraîcheur juvénile. Sur des Expériences faites sur des femmes de 35 à 72 ans

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces ci-dessous ne sont pas du Petit Bastiais sont reçues sous les soins exacts formules du journal

A CéDER Grand Magasin Vins Nice, petit capital. Excellente affaire, loyer annuel 3.000 francs, appartement compris (4 pièces). S'adresser au bureau du « Petit Bastiais ».

PERDU

Il a été perdu entre Bastia et Biguglia une jeune chienne tâchetée de marron à la tête et à la cuisse. Prière de fournir les renseignements chez M. Angelo Cinquini, débit de boissons, à Lupino.

A LOUER.

Magasin, dépôt marchandises appartement confortables. S'adresser rue, St Angelo

A LOUER

Maison à louer pour l'été ou à vendre à Oletta de Nouna. S'adresser à M. Natali Loure.

LES BROSSES à DENTS ÉLEPHANT

J. DUPONT & Cie PARIS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Seul Général : PETRI GUANCO, Ville Marché, BASTIA

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »

Le Gérant : Fernand POLI

BOURSE DE PARIS du 6 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	77.50	Lyon	1065	Dalmas du Rhône	600	Dist. Indochine	«
3 % 1918	100.50	Midi	675	Chambodge	40.50	Viaille Cure Act.	48.50
4 % 1917	94.30	Nord	1335	Caoutchoucs	61.75	Cuesnier Joulie	1795
4 % 1918	94.20	Orléans	936	Chartered	71	Cimenta Indochine Are.	305
4 % 1920	122.50	Saute-Pô	1735	Concordia	35	Cimenta Indochine Part.	«
4 % 1926	101.90	Distz. Electrique	2150	Colombia	47.50	B. H. P. C. R.	«
4 % 1925	105.75	Cie Générale Electrique	1055	De Beers Ord.	194	Coly	205
4 % 1927	106.00	Ea. Lit. Méditerranée	505	Wyoming	133	Huanchaca	56
4 % 1928	99.90	Thomson	785	Goldfields	91.50	Mr Zalta	42.75
Trésor 1924	741	Tréfileries du Havre	348	Huanchaca	56	Phosphates Tunisiens	75
— 1926	1319.0	Courrières	363	Huelva Copper	45.25	Crédit Foncier Canad.	5000
— 1927	1067.50	Lens	475	Malacca Ord.	103	Bidro	261
Caisse Autonome	973	Boléo	99	Lorraine Dietrich	74	Si-Métal	«
Nat. 1919	497	Khulmann	630	Mexican Eagle	38.50	Hotchkiss	1035
— 1921	519	Penarroya	239	Ast. Dong Trieu	92	Royal Dutch	12000
— 1923	544	Gafsa	373	Montecatini	111	Shell	156.50
— 1924	540	Peehiney	1220	Mosambique	25	Act. Crown Mines	494
Bons Aisne 7 %	930	Voitures Paris	«	Act. Suberbiola	5.25	Bergougnan	875
Bons 7 % Pas-de-Calais	923	Transatlantique 000	190	L/8 Monaco	595	Chemins Per Départ.	298
Départ. Seine-1926	«	Citroën	320	Parl Casino Cannes	«	Chinois 1899	«
Actions P.T.T.	903	Air Liquide	706	Rand Mines	301	Bulgare 1902	«
Paris 1926	979	Cultures Tropicales	94	Rouzmano Belge	103	Egypte Unifié	95
— 1925	«	Pathé Cinéma Joulssanne	«	Tabaca Orient	«	Italien 3 1/2	70
Communales 1926	999	Say Ord.	1639	Banque Indochine	1435	Japon 1905	«
Banque de France	11093	Union Européenne	280	Tharsis	267	Mexique 1904	270
B. N. C.	«	Industrie musicale	«	Tanganyika	90	Roumain 1923	190
Banque de Paris	1380	Russe 1906	3.30	Tubize Prio	215.50	Sekanowski	121
Union Paris	365	Serbe 1895	5050	Docks de Marseille	«	Serbe 1911	52.50
Cie Algérienne	1470	Turc Unifié 4 %	20.10	Tram. Shanghai	125	Electricité Seine	720
Compt. Escompte	1128	— 1914	18.40	Lyonnaise Eaux Cap.	2250	CHANGES	
Crédit Foncier	4495	Banque du Mexique	171	Union Electricité	«	Londres	93.40
Crédit Lyonnais	1900	— Ottomane	380	Gaz Lebon	855	Dollar	25.32
Société Générale	1068	Fohcier Egypte	1855	Gaz de Paris	770	Allemagne	«
Rente Foncière	580	Wagons Lits	79	Bar. Ord.	446	Belgique	354
Générale Foncière	205	Central Mining	755	Huta Bankowa	1425	Espagne	209.25
Suez Cap	13950	Rio Tinto	1089	Saint-Gobain	210	Hollande	1028
— Fond.	11800	Carpet	121	Solvay	3050	Italie	130.19
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	698	Petrofina	336	Sôle Intern.	890	Prague	75.40
Ent	864	Pacouda	73	Messag. Maritimes Ord.	65	Suisse	496

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

PHOSCAO

Société Insulaire de Diffusion Industrielle

AJACCIO et Commerciale AJACCIO

Téléphone : 061. Ad. Télégraphique. SIDIO AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 500.000 Frs.

Siège Social : 7, Boulevard Pietri Marcaggi

EXCLUSIVITE POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MENAGE

Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace
Sa domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tombre à lait.

Ou COMMERCIAL

Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ou de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Dans vos CAVES sans DERANGEMENT, sans BRUIT sans ODEUR, d'un BOUT à l'autre de l'ANNEE. FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited

Ouvriers spécialistes sur place. Service gratuit d'un an.

Où acheter des contrefaçons ?

Ecrivez à SIDIC . 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Pour toutes renseignements, tous renseignements, projets et devis.

Beaucoup de tabac
Peu de papier
Un arôme exquis
Une présentation luxueuse
Un prix modique
voilà ce que vous trouverez dans les Cigarettes

MARYLAND ALBAN SUPÉRIEUR

Bulletin d'Abonnement au Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 182.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales Firmes Insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

6, Boulevard du Palais — Bastia

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie. Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISE

Feuilleton du PETIT BASTIAIS N° 26

LES AMOURS DU Capitaine MANDRIN

Grand Roman d'Aventures

Par Gabriel SAUGÉ

Puis, sautant du cap à l'âne, le capitaine passa de l'optimisme qui se glisse dans le sang après un bon repas arrosé de vins généreux, exposait ses projets à ses compagnons.

D'abord, Mandrin prévoyait d'étendre la composition de son état-major. Pour ce, il l'imposait de mettre la main sur deux ou trois lieutenants, hommes sûrs, capables d'initiative et qui pourraient à l'occasion diriger ses troupes sans qu'il fut présent. Il embaucherait Florigny, dit serrure actif et lui réserverait des missions spéciales. Sa prudence, sa diplomatie, sa souplesse, jointes à son grand sens de l'humain, en feraient son homme de confiance.

Il voulait ensuite, pour ses futures opérations, avoir un service de renseignements parfaitement organisé. Il lui fallait des espions, des agents secrets, des hommes de confiance qui, à tout moment, le tiendraient au courant de ce qui se passait dans les villes et les villages, dans les châteaux et les chaumières, dans les palais et les masures, dans les cours royales et les antichambres des ministres.

Il lui fallait aussi des complices, des amis, des gens dévoués à sa cause, qui, en cas de besoin, lui donneraient asile, le cacheraient, le protégeraient contre les poursuites de la police et de la maréchaussée.

Il lui fallait enfin, pour ses coups de main, pour ses attaques à main armée, pour ses enlèvements, pour ses rapts, pour ses pillages, pour ses incendies, pour ses massacres, une troupe de bandits, de brigands, de pillards, de gens sans foi ni loi, sans pitié ni remords, prêts à tout, capables de tout, qui ne reculeraient devant rien, qui ne connaîtraient ni obstacles ni barrières, qui ne s'arrêteraient devant aucun crime, qui ne se feraient aucun scrupule de tuer, de piller, de voler, de violer, de brûler, de massacrer, de détruire, de ravager, de dévaster, de saccager, de ruiner, de mettre à sac, de tout mettre à feu et à sang.

Il lui fallait, en un mot, une véritable armée de scélérats, de bandits, de brigands, de pillards, de gens sans foi ni loi, sans pitié ni remords, prêts à tout, capables de tout, qui ne reculeraient devant rien, qui ne connaîtraient ni obstacles ni barrières, qui ne s'arrêteraient devant aucun crime, qui ne se feraient aucun scrupule de tuer, de piller, de voler, de violer, de brûler, de massacrer, de détruire, de ravager, de dévaster, de saccager, de ruiner, de mettre à sac, de tout mettre à feu et à sang.

Mandrin avait déjà, dans sa tête, dressé le plan de cette armée. Il avait déjà, dans sa tête, choisi les hommes qui devaient la composer. Il avait déjà, dans sa tête, désigné les chefs qui devaient la commander.

Il avait déjà, dans sa tête, fixé le nombre de ses soldats, de ses hommes d'armes, de ses cavaliers, de ses fantassins, de ses archers, de ses arquebusiers, de ses piquiers, de ses hallebardiers, de ses lansquenets, de ses reîtres, de ses pillards, de ses brigands, de ses bandits, de ses scélérats.

Il avait déjà, dans sa tête, arrêté le chiffre de ses troupes, de ses régiments, de ses bataillons, de ses escadrons, de ses compagnies, de ses escouades, de ses pelotons, de ses sections, de ses détachements, de ses corps de garde, de ses postes, de ses avant-postes, de ses sentinelles perdues, de ses éclaireurs, de ses coureurs, de ses estafettes, de ses courriers, de ses messagers, de ses ordonnances, de ses aides de camp, de ses officiers, de ses sous-officiers, de ses caporaux, de ses brigadiers, de ses maréchaux des logis, de ses sergents, de ses adjudants, de ses lieutenants, de ses capitaines, de ses commandants, de ses majors, de ses colonels, de ses généraux, de ses maréchaux de camp, de ses maréchaux de France, de ses connétables, de ses généralissimes, de ses empereurs, de ses rois, de ses princes, de ses ducs, de ses marquis, de ses comtes, de ses barons, de ses chevaliers, de ses écuyers, de ses pages, de ses valets, de ses laquais, de ses goujats, de ses marmitons, de ses cuisiniers, de ses rôtisseurs, de ses pâtissiers, de ses confiseurs, de ses glaciers, de ses limonadiers, de ses cafetiers, de ses cabaretiers, de ses aubergistes, de ses hôteliers, de ses restaurateurs, de ses traiteurs, de ses gargotiers, de ses gâte-sauces, de ses gâte-métiers, de ses gâte-papiers, de ses gâte-tout, de ses gâte-bois, de ses gâte-pierres, de ses gâte-plâtre, de ses gâte-ciment, de ses gâte-mortier, de ses gâte-briques, de ses gâte-tuiles, de ses gâte-ardoises, de ses gâte-charpentes, de ses gâte-fers, de ses gâte-métaux, de ses gâte-cuivres, de ses gâte-bronzes, de ses gâte-airains, de ses gâte-étains, de ses gâte-plombs, de ses gâte-zincs, de ses gâte-aciers, de ses gâte-fontes, de ses gâte-fers, de ses gâte-métaux, de ses gâte-cuivres, de ses gâte-bronzes, de ses gâte-airains, de ses gâte-étains, de ses gâte-plombs, de ses gâte-zincs, de ses gâte-aciers, de ses gâte-fontes.

Il avait déjà, dans sa tête, arrêté le chiffre de ses troupes, de ses régiments, de ses bataillons, de ses escadrons, de ses compagnies, de ses escouades, de ses pelotons, de ses sections, de ses détachements, de ses corps de garde, de ses postes, de ses avant-postes, de ses sentinelles perdues, de ses éclaireurs, de ses coureurs, de ses estafettes, de ses courriers, de ses messagers, de ses ordonnances, de ses aides de camp, de ses officiers, de ses sous-officiers, de ses caporaux, de ses brigadiers, de ses maréchaux des logis, de ses sergents, de ses adjudants, de ses lieutenants, de ses capitaines, de ses commandants, de ses majors, de ses colonels, de ses généraux, de ses maréchaux de camp, de ses maréchaux de France, de ses connétables, de ses généralissimes, de ses empereurs, de ses rois, de ses princes, de ses ducs, de ses marquis, de ses comtes, de ses barons, de ses chevaliers, de ses écuyers, de ses pages, de ses valets, de ses laquais, de ses goujats, de ses marmitons, de ses cuisiniers, de ses rôtisseurs, de ses pâtissiers, de ses confiseurs, de ses glaciers, de ses limonadiers, de ses cafetiers, de ses cabaretiers, de ses aubergistes, de ses hôteliers, de ses restaurateurs, de ses traiteurs, de ses gargotiers, de ses gâte-sauces, de ses gâte-métiers, de ses gâte-papiers, de ses gâte-tout, de ses gâte-bois, de ses gâte-pierres, de ses gâte-plâtre, de ses gâte-ciment, de ses gâte-mortier, de ses gâte-briques, de ses gâte-tuiles, de ses gâte-ardoises, de ses gâte-charpentes, de ses gâte-fers, de ses gâte-métaux, de ses gâte-cuivres, de ses gâte-bronzes, de ses gâte-airains, de ses gâte-étains, de ses gâte-plombs, de ses gâte-zincs, de ses gâte-aciers, de ses gâte-fontes.

4 37e ANNEE. — N° 101

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

MERCREDI 8 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA

Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière

Téléphone : Provence 45-57

Adresse Télégraphique : EASTIAIS-BASTIA

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : AJACCIO 182

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Corse et Colon.	17	33	64
Etrangers	30	60	120
	45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre locale est reçue chez Sarthou Pietrinet, 24, rue de la Grange Batelière (9e) et chez toutes les grandes Agences de publicité.

Le Ministère HERRIOT devant le Parlement

Le message de M. Lebrun

Paris, 7 juin. — Voici le texte du message de M. Albert Lebrun, Président de la République, lu au Sénat par M. René Renoult, et à la Chambre, par M. Herriot :

« L'identité abominable qui a frappé la France d'une douloureuse surprise et qu'a flétri la conscience universelle, soulevée dans un sentiment d'horreur et de réprobation, vient d'enlever à la patrie un de ses plus nobles enfants.

« Que ma première pensée aille à Paul Doumer, au vaillant démocrate dont vous avez fait, il y a un an à peine, le gardien vigilant de nos institutions. Après une vie exemplaire vouée tout entière au culte de la famille et de la République, il s'en est allé rejoindre dans la mort ses quatre fils tombés au service de la France. Puisse, pour les lourdes tâches de demain, le souvenir de ce grand citoyen sans reproche, nous soutenir et nous guider.

« Comment ne puiserions-nous pas aussi un puissant réconfort dans le spectacle impressionnant donné au monde attentif par l'Assemblée nationale ? Elle a su, dans le calme et la dignité, remplir le rôle qu'elle tient de la loi constitutionnelle.

« La transmission régulière des pouvoirs a montré, une fois de plus, la solidité, l'intangibilité du régime démocratique avec lequel notre pays s'incarne de plus en plus étroitement.

« En m'élevant à la présidence de la République, l'Assemblée m'a déféré un honneur dont je recevais vivement tout le prix. J'en éprouve une gratitude d'autant plus profonde que cette manifestation a été en partie de la plus impressante spontanéité. Veuillez trouver ici, messieurs, l'expression de mes sincères remerciements.

« Je ne me dissimule pas les grands devoirs que m'impose votre choix, je mesure mon humeur si, par un labeur que rien ne rebutera, je puis avec le précieux concours du Sénat et de la Chambre des Députés, ne pas rester au-dessous de ce que la France est en droit d'attendre de son effort.

« Me maintenant strictement dans les limites de ma fonction que m'assigne la Constitution, je m'appliquerai à en assurer judicieusement la garde et à en faciliter le libre fonctionnement. Acquis impartial de tous partis, je m'emploierai à maintenir et à élargir si possible l'union des cœurs et l'harmonie des esprits que réclament chaque jour davantage les hautes préoccupations d'ordre national.

« Pour labourer ardent et passionné de la France, je donnerai, comme il se doit, mon constant souci et mon dévouement absolu aux intérêts sacrés de la patrie. Aussi bien la situation présente requiert l'attention de tous ; il ne faut pas craindre de la regarder en face, non pour y voir des motifs de découragement mais pour y trouver de nouvelles raisons d'agir.

« Une crise économique d'une ampleur exceptionnelle par sa durée et sa gravité, s'est abattue sur le pays. Elle le menace dans ses moyens vives comme elle a ébranlé le monde dans ses fondements essentiels ; elle provoque l'arrêt des transactions commerciales, le paralysie des industries, le redoutable cancer du chômage, qui entraîne dans l'organisme des peuples tant de troubles spirituels, la ruine de trop de fortunes péniblement amassées, la misère de trop de foyers, qui compromet l'équilibre des budgets et menace le crédit.

« Il convient d'aborder avec un courage tranquille et un ferme sang-froid les problèmes financiers qui se posent. Se nous dissimuler pas que la remise de cette entreprise exige de fortes vertus, une application opiniâtre et de nouvelles privations.

« Le gouvernement et les Chambres auront le souci de rétablir dans leur ancienne prospérité notre agriculture, notre commerce notre industrie et de poursuivre efficacement, pour le mieux-être des populations indigènes, la politique coloniale qui nous a valu un prestigieux domaine d'outre-mer dont, il y a un an, Paris et ses hôtes pouvaient admirer sous les ombrages du Bois de Vincennes, le magnifique épanouissement.

« Par ailleurs, la France est engagée dans des conversations internationales de la plus exceptionnelle importance, pour l'économie générale et la paix du monde. Membre fervent de la Société des Nations, elle y participera avec un loyalisme intégral et une bonne foi absolue en l'esprit d'absolue. Les importants sacrifices qu'elle a consentis depuis la fin de la grande tourmente ne sont-ils pas la preuve manifeste de son désintéressement et de son attachement à la solidarité qui doit exister toujours plus étroite entre les nations et les mener à pratiquer une politique d'entr'aide et de secours mutuels ? Elle devra seulement, dans l'effort commun, garder la préoccupation légitime de sa sécurité, de son indépendance et de sa souveraineté, sans lesquelles il n'est pas générale. Elle s'efforcera aussi de faire prévaloir le grand principe du respect des conventions signées et de la bonne foi dans les relations des peuples comme dans celles des hommes, seul générateur de la confiance et du crédit, bases essentielles de la prospérité à laquelle tout le monde aspire.

« Ainsi poursuivons-nous à la rentrée progressive et ordonnée des activités économiques. Ainsi verrons-nous grandir dans l'harmonie des peuples notre République démocratique et sociale, fidèle aux leçons de la raison que, pour ma part, à l'exemple de nos éminents prédécesseurs, j'ai l'unique ambition de servir. »

AVANT LES DEBATS

Paris, 7 juin. — **Le Matin** écrit : « La déclaration ministérielle qui sera lue aux chambres, aujourd'hui, est un document assez long qui, après avoir souligné la victoire des gauches aux élections, aura un caractère très modéré.

« Les problèmes extérieurs tiennent la plus grande place. Le gouvernement se déclarera prêt à collaborer loyalement aux conférences de Lausanne et de Genève.

« La question financière sera seulement effleurée. Toutefois, le président annoncera qu'il compte déposer un projet de redressement dont les mesures immédiatement applicables permettraient de couvrir le déficit du budget en cours. »

Le Matin annonce que M. Germain-Martin a mis à l'étude un ensemble de compressions et de mesures diverses, susceptibles d'atténuer le mal redoutable, sans rompre l'équilibre entre le mal et la vie et les ressources du contribuable.

« La déclaration traitera également la question économique, le chômage, l'amélioration, seule unique, le respect de la liberté. »

L'Echo de Paris estime que la déclaration devra citer ce sera pas lue à la Chambre avant 16 heures.

« En matière de désarmement, la déclaration complète de la thèse que M. Paul Boncour développa à Dijon, devant les anciens combattants.

« Concernant Lausanne et les réparations, la déclaration proclamera la nécessité de respecter les contrats. La déclaration, enfin, fera allusion à la situation gouvernant les départements secourus et annoncera le dépôt d'un projet d'amnistie politique. On prévoit une séance de nuit. »

Suivant le journal **Excelsior** les milieux parlementaires pensent que l'interpellation de M. Herriot obtiendra aujourd'hui une forte majorité.

Pour le journal **l'Oeuvre**, le cabinet l'emportera avec une majorité confortable qui permettra d'agir avec toute l'autorité nécessaire, dans les cures et négociations de Lausanne et de Genève.

Le Petit Parisien fait appel aux républicains modérés pour soutenir le cabinet.

« Il serait vain, écrit-il, de la part des républicains modérés, qui ne sont pas modérément républicains, d'exciper contre Herriot l'alliance que son parti pour dans de nombreuses circonscriptions avec le socialistes. Faudrait-il que toute la politique de la législature fut viciée, sous le prétexte d'une entente cartelliste d'une minute dans les urnes ? Il serait non moins téméraire de jouer un jeu qui, sous le prétexte d'accuser les radicaux socialistes et les élus SFIO, à une rupture retentissante, aboutirait peut être à les souder parlementairement dans une majorité uniquement cartelliste. »

L'Echo de Paris écrit : « Autant l'unanime majorité serait malsdroite en tirant à l'égard du cabinet Herriot des violences et des mesures de sabotages dont on se servit contre elle, autant elle serait fautive si elle renouvelait prématurément à la cure de repos dont elle a tant besoin après six années d'usure. »

Les ministres mettent au point les termes de la déclaration ministérielle

Paris, 7 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis en matin, à 9 h. 30, au ministère des Affaires étrangères, en Conseil de Cabinet, afin d'examiner une dernière fois le texte de la déclaration ministérielle, avant de le soumettre au Conseil des Ministres, à l'Elysée, à 10 heures.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, à 10 heures 30, sous la présidence de M. Albert Lebrun, Président de la République. A l'exception de M. Léon Meyer, malade, tous les ministres et le sous-secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil assistaient à la réunion.

Le Président de la République a donné connaissance du message qu'il adresse aux Chambres.

M. Edouard Herriot, Président du Conseil, a soumis au Conseil qui l'a approuvé, le texte de la déclaration ministérielle.

Le prochain Conseil des Ministres aurait lieu le 10 juin, à l'Elysée, et sera précédé d'un Conseil de Cabinet qui aurait lieu le jeudi soir, 9 juin.

Les socialistes sont disposés à voter pour le gouvernement

Paris, 7 juin. — Le groupe socialiste S. F. I. O. s'est réuni dans la matinée et a voté la motion suivante :

« Le groupe socialiste est disposé à accorder ses votes au Gouvernement pour réaliser la volonté des masses populaires qui l'a appuyant sur la majorité républicaine issue des élections, à moins que les déclarations faites au cours des débats n'y viennent faire obstacle ».

Le groupe de la Gauche radicale, réuni également dans la matinée, a décidé en principe de voter pour le Gouvernement.

La déclaration ministérielle

Paris, 7 juin. — Voici les principaux passages du texte de la déclaration ministérielle, lue cet après-midi à la Chambre par M. Herriot, président du Conseil, et au Sénat par M. René Renoult, ministre de la justice :

La politique intérieure

« Le gouvernement qui se présente devant vous s'est constitué pour servir les intérêts de la France selon les généreuses traditions de notre démocratie, qu'il entend, de bonne façon, défendre, et, en accord avec l'ordre international dont il juge le développement nécessaire, pour garantir le lointain supérieur de la paix.

« Notre programme est limité mais précis :

LE REDRESSEMENT FINANCIER

« A l'intérieur, notre attachement au payement impose d'urgents devoirs ; nous nous trouvons en face d'une situation financière sérieuse ; des procédés de temporisation en présence de déséquilibres budgétaires successifs et d'une trésorerie gênée, entraîneraient de façon certaine, des conséquences graves pour tous les citoyens ; par contre, une volonté de redressement affirmée dans des actes doit améliorer rapidement les finances et l'ensemble de notre économie.

« Aussi, dans le plus bref délai, nous vous soumettrons l'état complet et détaillé de sa situation puis, avant la clôture de la session ordinaire, nous vous demanderons de voter un projet de loi comprenant une série de mesures portant sur les compressions de dépenses et les ajustements financiers. Ce redressement immédiat que nous espérons obtenir de votre dévouement au bien public, doit provoquer dans la nation, l'élan de confiance indispensable pour une saine politique financière et pour une circulation de plus en plus active des capitaux. Alors vous nous permettrez d'établir un programme de grands travaux qui nous apparaît comme le remède meilleur au chômage et à l'élément déréglé de la reprise des affaires.

LA PROTECTION DE L'EPARGNE

« Nous affirmons des placements sûrs à l'épargne souvent trompée ou déçue, que l'on de ses principaux soucis est de protéger contre la fuite la plus vigoureuse de notre pays.

« Les sacrifices intolérables que tout ensemble d'impôts entraîne à un universel le redoublé, seront propres d'après un plan d'égalité et de justice conforme aux lois de la démocratie.

LA POLITIQUE DES TRANSPORTS

« Le même souci d'un équilibre normal et durable, nous inspirera de réorganiser tout notre système de transports, de le coordonner et d'y introduire les réformes rendues indispensables ainsi bien par l'évolution des techniques modernes que par l'impérieux besoin d'économies.

LA REFORME FISCALE

« A tous nous demanderons un effort mais à tous nous donnerons l'équité et par exemple, dans les arrangements forcés que nous proposerons, nous poursuivrons la réforme du chiffre d'affaires, non pas seulement dans le sens d'une transformation pour certains produits, mais pour libérer progressivement des formalités actuelles, exigeantes catégories de redevables.

LES DROITS DES TRAVAILLEURS

« Nous assurerons, vous allez juger l'ensemble de notre programme. Nous voudrions vous le faire apparaître dans toute sa cohésion ; créer d'abord un milieu économique et financier qui permettre d'assurer à l'ensemble de la nation une vie normale et saine, garantie ou travail ses droits.

« Profondément attachés au respect de toutes les libertés syndicales et à l'œuvre remarquable jadis par la sagesse hardie de Waldeck-Rousseau, nous croyons que, dans ce domaine, la République doit favoriser ou diriger tous les efforts destinés à instituer une meilleure organisation internationale du travail.

LES ASSURANCES SOCIALES

« A l'intérieur du pays la législation sur les assurances sociales a déjà été appliquée durant deux années. On a pu mesurer à la fois les effets bienfaisants de cette grande réforme et les critiques auxquelles elle a donné lieu. Nous ne laisserons pas porter atteinte aux principes fondamentaux de la loi, mais, considérés sur le plan de l'expérience, nous tenterons de l'améliorer. »

Le Gouvernement obtient 238 voix de majorité

(Voir le résultat du scrutin en troisième page)

La Séance de la Chambre

Paris, 7 juin. — Le Palais-Bourbon a retrouvé cet après-midi l'animation et l'affluence qui caractérisent les grandes journées parlementaires. Les députés sont venus en très grand nombre pour assister à cette importante séance présidée par M. Fernand Bouisson. On remarque la présence de M. André Tardieu, président du Conseil de 1929, qui a pris place sur l'un des bancs du centre droit, entre MM. Lemire et Marcel Héraud ; plusieurs ministres du gouvernement démissionnaire, MM. Flandin, Paul Reynaud, de Chappedelaine et Guernier sont également à leur place de députés.

MM. Herriot, Dalimier, Lyautey, Germain-Martin, Maréchandeau, Painlevé, Berenger, Cardaliac, Albert Sarraut et Daladier sont au banc du gouvernement.

LE DISCOURS DE M. BOUISSON

A 15 h. 10, le président déclare la séance ouverte et prononce aussitôt l'allocution d'usage qui est fréquemment applaudie :

Après avoir exprimé sa gratitude envers ses collègues qui, pour la huitième fois viennent de le désigner pour présider leurs débats, M. Bouisson adresse une pensée émue à MM. Loucheur, Maginot, Briand, Albert Thomas, Durafour, Ossola, décédés pendant la dernière session et s'incline devant la mémoire de M. Paul Doumer, instant les députés à suivre les hauts exemples de ce guide sage et vigilant.

M. Bouisson poursuit :

« Notre pays n'a pas évité les effets de la crise qui s'est développée dans le monde entier. Il n'y a pas de muraille assez haute pour arrêter la propagation d'un mal dont les causes sont en partie psychologiques et morales. Cette impuissance de l'argent, qui paralyse les meilleurs efforts, cette atonie, ce découragement est pris la place des plus belles espérances ; celles des hommes qui, au lendemain de la guerre, ont tenté d'organiser l'Europe. Il n'y a point de limite au pessimisme, il faut que nous cherchions en nous, comme chaque nation en elle-même les ressources de la confiance. Nous devons, en même temps, que son attachement à la paix, son attachement profond et raisonné, son désir de coopérer aux entreprises internationales, de donner des solutions aux problèmes qui paraissent insolubles quand on traite l'ordinaire. C'est à nous, républicains, de rester fidèles à la tradition de notre parti depuis qu'elle a pu s'exprimer librement dans des Parlements, sans faire violence à la liberté de penser et de la manifester. C'est aux Parlements, sans faire violence à la liberté de penser et de la manifester, qu'il appartient de donner l'exemple de la méthode et de la maîtrise de soi. C'est à moi qu'il appartient de veiller à la discipline de nos débats, assuré de justifier pour lecture du message de M. Albert Lebrun, Président de la République.

La lecture est écoutée dans le plus grand silence et ponctuée à la fin les membres de la Haute Assemblée applaudissent vigoureusement.

M. Jeanneney donne acte du message que vous venez dans les archives de la Haute Assemblée.

LA DECLARATION

Puis, M. René Renoult qui était chargé de la lecture de la déclaration ministérielle donne la déclaration, qui est également écoutée par des applaudissements nourris de la plupart des bancs.

M. Jeanneney donne lecture des demandes d'interpellation dont il est saisi.

Après quelques observations de détail, on décide de fixer ultérieurement la date de discussion des interpellations.

VALIDATION D'ELECTIONS

Le Sénat valide les élections de M. Thomson, sénateur du Bernie Inférieure et de M. Cabanes, sénateur de la Gironde.

Avant de lever la séance, M. Lisyer on fait remarquer qu'aucun rapport n'a été déposé sur le bureau du Sénat par MM. Vieu, au remplacement de M. de Lubersac, décédé.

La séance est levée à 17 heures ; la prochaine séance aura lieu mardi 14 juin, à 15 heures.

Création du Haut-Comité de coordination des besoins de la Défense Nationale

Paris, le 7 juin. — Par décret il est institué un haut comité chargé de coordonner les besoins de la défense nationale ; il est présidé par délégation du président du Conseil par M. Painlevé, ministre de l'air et comprend les ministres de la guerre, de la marine et de l'air, l'inspecteur général de la défense nationale, le secrétaire général de la défense nationale, les vice-présidents du conseil supérieur et les chefs des Etats majors généraux de l'armée, de la marine et de l'air et éventuellement, les secrétaires généraux des hauts fonctionnaires chargés de l'administration générale de ces 3 départements.

Le haut comité étudie les questions intéressant simultanément l'emploi des forces terrestres, maritime ou aérienne de leur organisation générale, les programmes généraux d'armement et de répartition des crédits budgétaires afférents.

Pour la libération du député communiste Ramette

Quand M. Herriot a repris la place au banc du gouvernement, M. Fernand Bouisson fait connaître qu'il a reçu deux propositions de résolution : La première de M. Ramette, député communiste du Nord, demandant que soit mise fin à la détention de M. Ramette, député communiste du Nord, demandant que soit mise fin à la détention de M. Ramette, député communiste du Nord, demandant que soit mise fin à la détention de M. Ramette, député communiste du Nord, demandant que soit mise fin à la détention de M. Ramette, député communiste du Nord, demandant que soit mise fin à la détention de M. Ramette, député communiste du

Billet Parisien

Une jeune femme élégante sortait de notre train. Tant mal et les cheveux tout blancs.

Je pensai du coude l'ami qui était compagnie, en disant :

— Bien ! croyez-vous que la nature soit capricieuse ?

Vous n'hésitez pas Quimperlé, pourtant ! s'exclama mon compagnon. Ce que vous prenez pour un caprice de la nature n'est qu'un artifice du coiffeur. Le dernier cri de la mode est de vieillir, de dévoiler les cheveux. Nos aïeules, moins téméraires, camouflaient de la poudre. La femme moderne n'a pas pas quitté chemise. Puisque la mode est aux blondes négresses, elle appelle au secours de sa coquetterie la chimie des teintures de beauté.

— En tout cas, fis-je c'est une mode qui me plaît. Le visage de la femme paraît plus frais, encadré par des boucles argentées.

Oui, mon vieux, jusqu'au jour où les boucles blanches tomberont au pied de sa table, moins qu'elles ne tombent.

— Mot, le trouve que les jeunes femmes ont le droit d'adopter cette blanche du moment pileux, alors que leurs mères et parfois leurs grand'mères, s'acharnent à blondir les leurs. Il faut avouer que cette mode récemment qu'elle a tout jusqu'à devenir mode, ce qui est le cas de la blanche des cheveux. Il faut avouer aussi que les femmes ont toujours été plus promptes que nous à suivre les caprices de la mode, même les plus saugrenus.

Mais même si elle se limite aux reparations, les conséquences de son succès ne sont pas moins graves. Elle a déjà bouleversé les mœurs, les idées, les idées mêmes, aujourd'hui.

C'est pour balancer les vieux qui sont trop pauvres vers le blanc.

Gabriel BAUGE

Bibliographie

LE PAIN MAL PARTAGE
par **César Santelli**

« La vie est plus exigeante que les manuels de morale », dit au cours de ce roman un prêtre fort sage. C'est en tout cas la meilleure justification de l'auteur qui a longtemps enseigné difficilement. C'est aussi ce qu'ont pensé à se représenter certains gosses qui, dans le décor de leurs enfances, savent une image très reproche. C'est ont aussi les qualités, les vices, les tentations, les aspirations aussi, les autres sont exaltants difficiles et ingrats, puisqu'ils n'ont pas d'incitation pour eux. Ainsi, d'ailleurs de terribles malentendus existent soudement les familles et font de vaines restent marquées pour la vie. C'est certainement ce qui arrive à Antoine Auburtin. L'aîné, Jean Sauvage, est son amour de sa mère Christian, et son père, qui aurait pu être remarquable à son frère et dont il est injustement le rival. Le malheureux ne rendre à une existence qu'elle ne peut pas, parce qu'il ne peut pas ne pas vivre. Ainsi se rejoignent les deux thèmes de la justice, sa famille est dure, et de l'autre, d'un amour aveugle et fatal. Et, quand, après de bien douloureuses années, Christian revient vers sa mère, c'est trop tard pour qu'elle puisse lui donner jamais à qui l'on pourrait demander.

La situation évoquée semble donc assez peu originale et si notre pas 24 heures, combien d'autres ne nous offrent-ils pas d'aussi émouvantes ? C'est un drame après les plus graves qui soient pour qui il faut avoir le cœur bien accroché, et grave les premières impressions de l'enfance. L'une des existences les plus pures de l'auteur est celle de la nature et de l'écrire au sein même de la famille. M. Martelli a su nous faire découvrir dans votre profondeur et sans vaine pittoresque, avec une simplicité, une sincérité qui nous font aimer ses personnages, d'autant plus qu'ils sont bien vivants. Il a fait aussi un effort remarquable pour trouver un style approprié à son sujet. Il y a réussi en bien des endroits, et il faut espérer qu'il continuera dans cette voie.

Les remarques d'un rêveur. — La manière quelle seraient les conséquences d'un rêve. Il faut les formuler aux oreilles de tous les auditeurs, mais sur un plan modeste, sans prétendre à quelque chose de monumental. Il faut soumettre l'évidence des faits, sans il est indispensable que la confiance de l'homme s'affermisse par à un échec.

Si la conférence n'aboutit à aucun engagement définitif, nous aurons tout au moins pu prendre contact, nous aurons tâché à faire face à une crise mondiale à côté de laquelle la crise de l'or devient une simple péripétie économique.

Le Danger pour les États-Unis. Les États-Unis peuvent se croire dans une situation encore privilégiée. Dans les années d'après guerre, les grandes institutions bancaires des États-Unis ont prêté de sommes énormes à l'Allemagne.

S'ils devenait probable que tout ou presque tout cet argent risquât d'être perdu pour toujours, on peut penser que les États-Unis resteront marqués pour la vie. C'est certainement ce qu'écrit Jacques Auburtin. L'aîné, Jean Sauvage, est son amour de sa mère Christian, son enfant, est

il n'existe pas d'autre voiture

AUSSI DURABLE, AUSSI SÉRIEUSEMENT CONSTRUITE
AUSSI PARFAITEMENT ÉQUIPÉE
POUR UN PRIX AUSSI MODIQUE QUE

LA 9 CV C4-IX

CONDUITE INTÉRIEURE 4 PL.
20.900 Frs

COMMERCIALE CHARGE UTILE 500 K. 20.900 Frs

CAMIONNETTE BOULANGÈRE CHARGE UTILE 500 K. 18.500 Frs

50 RECORDS DU MONDE
81 RECORDS INTERNATIONAUX DE DISTANCE ET DE DURÉE
136.000 KMS EN 54 JOURS
A 104 KMS DE MOYENNE AVEC UNE CITROËN DE SÉRIE (HUILE VASCO)

la plus formidable préuve de RESISTANCE

LA SOCIÉTÉ CITROËN OFFRE UN PRIX DE UN MILLION DE FRANCS A LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE QUI BATTRA LE D'ICI 1er OCTOBRE 1939 BATTRA LA PERFORMANCE ÉTABLIE PAR LA Cie. RENSEIGNEMENTS A L'USINE.

AUCUNE MARQUE N'A JUSQU'ICI OSÉ AFFRONTER CE DÉFI ET ESSAYÉ DE BATTRE CES RECORDS; CELA PROUVE LA DIFFICULTÉ DE L'ENTREPRISE ET TÉMOIGNE DE L'ENDURANCE ET DE LA FRANCE DE LA CITROËN QUI A ÉTABLI CES BRILLANTES PERFORMANCES.

CONFORTABLE
par ses grandes dimensions, ses sièges larges et profonds, sa solide carrosserie "Tout Acier" gage indiscutable de sécurité, ses aménagements pratiques et ses nombreux accessoires compris dans le prix.

ECONOMIQUE
par sa robustesse à toute épreuve qui la met à l'abri de toute défaillance mécanique; par sa consommation, ses frais d'entretien modérés ne dépassant pas ceux d'une voiturette.

TOUTES LES VOITURES CITROËN SONT VENDUES AU COMPTANT OU A CRÉDIT ET PEUVENT BÉNÉFICIER DES CLAUSES LIBÉRALES ET EXTRÊMEMENT AVANTAGEUSES DES "ASSURANCES CITROËN". UNE POLICE "TOUS RISQUES" CITROËN FAIT REALISER UNE ÉCONOMIE ANNUELLE DE 1000 F. SUR LES AUTRES ASSURANCES OFFRANT LES MÊMES GARANTIES.

CITROËN

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872
ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

MARYLAND "ALBAN SUPÉRIEUR"

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Sellerie
AIROLA
5, Boulevard du Palais, 5
BASTIA
Meubles riches et simples. Lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Lames à parquet et à plafond, lattes, cercueils.
Téléphone : 2.33

37 ANNEE — N 145. LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS JEUDI 9 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	22	42
Comtés et Colon.	17	33	64
Etranger A	30	60	110
Etranger B	46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

00274

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 188

Les Lois Sociales et les collectivités locales

Nous sommes les derniers à nous plaindre qu'un art multiplie les lois sociales. Ce sont elles en grande partie, dont leur fonctionnement, c'est le secours qu'elles apportent aux classes déshéritées qui assurent l'équilibre français actuel. Il ne faut pas avoir peur et du démocratisme, et de la démocratie, et des réalisations hardies qui entraînent dans le sens de la justice sociale.

Mais le système a un défaut, qui consiste, à uniformiser rigoureusement à tout le territoire français des mesures excellentes dans leur principe, mais dont l'application n'a nullement une efficacité ou une opportunité invariables.

On colige ainsi les départements et les communes à des créations d'organismes et par là à des dépenses dont la nécessité ne se fait pas sentir partout au même titre, ni même à un titre quelconque.

Jamais une loi n'est rendue facultative aux collectivités locales ; toujours l'obligation est inscrite dans son texte. Le moindre mal à laquelle elle donne lieu, c'est l'ouverture de dépenses parfois peu ou non justifiées, ne fut-ce que par la création d'emplois nouveaux dont la justification est aussi peu établie.

Dans la plupart des cas, l'obligation ne se discute pas. Mais considérons celui où il est question aujourd'hui à propos du chômage.

On propose de généraliser les fonds départementaux de chômage en rendant obligatoire l'affiliation de toutes les communes à ces fonds départementaux.

Retenons maintenant l'idée du secours-travail mise en pratique à Reims par le député-maire M. Marchandeau, qui, pour combattre le chômage dans la ville qu'il administre a, non créé le secours-chômage en connant de l'argent aux chômeurs, mais le secours-travail en connant du travail aux chômeurs selon un plan de voirie et de travaux édilitaires établi conçu pour les besoins de la cause, de la bonne cause.

Rien n'empêche les collectivités locales d'établir des plans parallèles, avec mise en chantier, dans divers, les travaux qu'elles impliquent, si besoin en par emprunt ou par la voie financière qui en paraîtrait la plus rapide. Ce serait récent au minimum. Lorsque dans une municipalité voudrait suivre l'exemple de celle de Reims, pourquoi une autre nouvelle imposerait à tous les départements et à toutes les communes ces fonds départementaux et communaux à distribuer sous forme de secours-argent au lieu de secours-travail ?

Il faut prévoir le cas de collectivités refusant systématiquement de secourir les chômeurs, là où il en existe, sous n'importe quelle forme ; là, la volonté de l'Etat-Maître, de l'Etat-Tuteur doit intervenir. Mais le même résultat d'entraide aux malheureux étant atteint par de meilleurs moyens, pourquoi faire aux collectivités locales une obligation de suivre une forme nationale, unique, rigide et point toujours désirable d'assistance ?

On sait ce qui se passe généralement en pareille occurrence. Même lorsque une loi de ce genre était votée, l'Etat, les pouvoirs d'Etat laissent aux départements et aux communes une certaine tolérance d'application, les intéressés interviennent, font pression politique et électorale pour que la loi nouvelle ne reste pas lettre morte. Ainsi se multiplient les occasions de dépenser, ainsi grossissent les budgets locaux. Nous n'avons pas besoin de détailler de quelle manière : toutes ces manières de gaspillage sont connues.

Lorsque l'Etat intervient dans une large mesure dans la dépense, il y a moindre mal. Mais le pli est pris à Paris de faire assumer le plus en plus exclusivement ou sourdement aux budgets locaux le poids d'initiatives parlementaires qui ne tiennent pas compte réelles des nécessités que des opportunités locales qui sont, selon une règle bien humaine, très élevées.

C'est ce qu'il ne faudrait plus. Il faudrait laisser aux départements et aux communes la liberté légale de ne pas appliquer, lorsque cette application ne se justifie pas, certaines réglementations absurdes qui font la vie impossible — de leur uniformité, de leur rigidité. Dans un texte pas en les formes d'activités et de vie sont parfaitement très variées, c'est un non sens. Le véritable gaspillage d'argent, du temps, de travail vient de là, non d'ailleurs, et il atteint une somme telle que sa seule économie bénéficierait tout.

Nous disons, évidemment, aux collectivités locales comme en émettant ces considérations d'ordre très général, mais si elles en manquaient trop, nous nous qu'il soit nécessaire de préciser davantage, de peur d'entraîner leurs préoccupations.

La Chambre américaine vote un projet malgré le président Hoover

Washington, 8 juin. — Le projet de loi Garner, prévoyant l'ouverture de crédits de 2.500 millions de dollars, que M. Hoover avait récemment critiqué en termes mesurés, a été adopté par la Chambre des Représentants.

A LA CHAMBRE

C'est par 384 voix contre 115 que le ministère Herriot a obtenu mardi le vote de l'ordre du jour de confiance

Paris, 8 juin. — Voici le scrutin recueilli sur l'ordre du jour de M. André Besse et plusieurs de ses collègues sur la politique générale :

Le gouvernement a posé la question de confiance.

Votants	499
Majorité absolue :	250
Pour l'adoption :	384
Contre :	115

Cent quinze députés ont voté contre, 110 n'ont pas pris part au vote, notamment MM. Piétri et Rocca-Serra. Cinq étaient absents par congé. Tous les autres ont voté pour.

Les commentaires de la presse

Paris, 8 juin. — Le journal **Excelsior** écrit : « Les socialistes votèrent pour le cabinet avec les républicains socialistes. 85 les socialistes français, les indépendants de gauche et la gauche radicale.

« Les démocrates populaires, les communistes dissidents, quelques indépendants de gauche s'abstinrent. M. Tardieu entre le cabinet avec le gros du groupe des républicains de gauche, les républicains sociaux et la fédération républicaine. Les indépendants de droite et les communistes. »

Le **Petit Parisien** : « Le président du conseil s'affirmant homme d'Etat a, dans une patriotique déclaration, marqué sa volonté de rester fidèle aux doctrines de son parti mais de servir avant tout le pays. »

Le **Petit Journal** : « La Chambre a voté par près de 400 voix contre 150 l'ordre du jour de confiance. La majorité eût pu être sensiblement plus forte sans l'intervention de M. Tardieu. Il fit en quelque sorte une obligation de s'abstenir à ceux de ses anciens collaborateurs inscrits à la gauche radicale. La majorité de ce groupe vota d'ailleurs pour le gouvernement. »

L'**Echo de Paris** : « La déclaration ministérielle a surpris également les adversaires et les partisans de M. Herriot, en montrant de la modération de forme et de l'extraordinaire inconsistance du contenu. »

Le **Quotidien** : « Que des hommes de droite, qui des excellentes de gauche déclarent insuffisantes de telles affirmations, c'est l'affaire de leur conscience. Dans les circonstances graves que nous traversons, M. Herriot, prend le pouvoir entre les difficultés redoutables de l'intérieur et les problèmes laissés en suspens par le gouvernement du matin. »

Le **Populaire** déclare : « M. Tardieu évoque de sa personne : il fut lui-même violent et perfide. Il a fait ce que Millerand lui-même n'aurait pas fait. »

L'**Ami du Peuple** : « Nos espoirs se trouvent déçus. Les rancunes des partis leur ont fait oublier la France. Au lieu de l'union si désirable nous avons le cartel. »

L'impression au Palais Bourbon

Paris, 8 juin. — Le cabinet Herriot a remporté dans la soirée une victoire par 256 voix contre 152.

La majorité s'est montrée très satisfaite de ce résultat et estime que ces 396 voix représentent la majorité de gauche de la Chambre et que la majorité sera stable.

Elle rapproche ce chiffre des 394 suffrages qui se sont portés sur M. Miellet, membre du groupe radical socialiste pour le vice-présidence de la Chambre.

A droite on enregistre la défaite mais on insiste sur le grand nombre d'abstentions. 70, et on estime que dans les prochains scrutins, ces 70 voix iront à l'opposition, ce qui, du reste, n'est qu'une hypothèse.

L'exécution du programme scolaire de la municipalité de Bastia

PARIS, 8 JUIN. — *Le Ministre de l'Instruction Publique a reçu ce matin à la salle d'Honneur les constructions scolaires les subventions nécessaires.*

Quatre cent mille francs pour la construction d'un groupe scolaire aux lieu et place de l'ancien hôpital.

Cent mille francs pour la restauration du groupe scolaire du Boulevard de Cardo.

Le Maire de Bastia a sollicité donner des subventions pour la salle d'Instruction et ces travaux, qui pourraient être exécutés au cours des prochaines semaines, sont inscrits au budget de la municipalité.

Le conflit anglo-irlandais

Londres, 8 juin. — M. Thomas, ministre des Dominions, qui s'en allé hier à Dublin, conférer avec M. de Valera, sur le différend anglo-irlandais, est rentré dans la matinée à Londres.

Le communiqué officiel se borne à déclarer que les entretiens continueront.

Londres, vendredi, entre MM. Thomas et de Valera.

EN ALLEMAGNE

M. Bruning proteste contre les imputations de M. Von Papen et justifie son œuvre

Berlin, 8 juin. — M. Bruning s'est élevé avec une grande énergie contre les imputations du nouveau gouvernement et a fait un exposé détaillé de la situation financière du Reich au moment où, il y a deux ans, il prit la direction des affaires. Il a montré les améliorations qui ont été apportées sous son gouvernement.

Le parti du centre entame sa campagne en vue des élections

Berlin, 8 juin. — Le Comité directeur du parti du centre a fixé aujourd'hui la ligne politique du grand parti catholique allemand pour les élections législatives du 31 juillet.

Il invite les électeurs du centre à faire bloc en faveur de la politique pratique par l'ex-chancelier Bruning, qui sera candidat à la tête de la liste du centre dans les trente-cinq circonscriptions du Reich et qui sera également premier candidat de la liste de l'Empire du parti.

Le Comité directeur du parti du centre ne laisse subsister aucune équivoque sur le fait qu'il combat à fond le gouvernement Von Papen. Von Schleicher, sans toutefois être cité de service concernant la situation actuelle en Prusse.

On s'efforce d'ailleurs déjà, dans les milieux qui touchent le nouveau chancelier de répondre à l'offensive du centre par une contre-offensive qui vise à ouvrir une brèche dans le parti catholique.

Le chômage ne cesse d'augmenter en Angleterre

Londres, 8 juin. — En mai, le nombre des chômeurs a augmenté de quatre-vingt mille.

Le chômage pèse d'un grand poids sur les finances anglaises. Dans un moment de difficultés sans pareilles, chaque personne implique en Angleterre coûte vingt-quatre livres sterling par an à l'Etat.

Au mois d'avril l'augmentation avait été de quatre-vingt-six mille, de sorte qu'en additionnant les quatre-vingt-neuf mille du mois de mai le total se trouve ainsi porté à cent soixante-et-quatorze d'où une charge supplémentaire de quatre millions de livres pour les contribuables.

La principale cause de l'augmentation du chômage et de la diminution des rentrées qui en résultent pour l'Etat est le Lancashire.

Le Comité économique de la Ligue des Nations vient de rapporter que le commerce mondial a, au cours des trois dernières années, diminué de cinquante pour cent.

M. Herriot à Genève

Paris, 8 juin. — M. Herriot partira à Genève lundi.

Billet Parisien

Le général Weygand, que l'académie française vient de recevoir, avait été placé par la volonté de Joffre à la direction de l'état-major du général Foch.

Ce fut au moment décisif dans la carrière de notre nouveau généralissime. « Mon fils a dit M. Jules Cambon, qui le tenait sous la Coupole, si le général Joffre avait connu certains détails de votre vie d'enfant, peut-être eût-il hésité ! »

Qu'est-ce à dire ?

Pourquoi Joffre, esprit très libéral, aurait-il hésité à confier ce poste de choix à une « brigadier » ?

C'est une histoire de collège que M. Jules Cambon a plaisir à rappeler.

Etant pensionnaire au Lycée Louis-le-Grand, l'élève Weygand prit un jour la défense d'un camarade de classe. Celui-ci, il est vrai, avait tort, mais il ne pouvait souffrir qu'on le rudoyât. Il se mit donc à la tête d'une révolte, qui n'était pas dirigée contre les professeurs, mais contre les surveillants, contre les maîtres d'études, contre les pions, comme on disait alors.

Il y a, de plus, un certain nombre de lois qui ont engagé l'avenir et qui entraînent des crédits supplémentaires. Le budget en cours réagit avec sévérité sur la situation de la trésorerie parce qu'il faut accepter qu'à partir du 1er juillet prochain l'Allemagne ne reprendra pas ses versements conformément au plan Young, d'où un milliard 200 millions qui devront être récupérés soit grâce à des versements du trésor, soit par d'autres moyens. Enfin, le fonds des abonds a été confondu avec les disponibilités du trésor.

« Ces disponibilités ont reçu une utilisation correspondant à une écriture comptable qui n'est susceptible d'aucun encaissement effectif.

« Toutes ces considérations expliquent la volonté actuelle du gouvernement qui a accepté la proposition de M. Palmade, sur le budget, et de maintenir de dépenses, sur le bureau de la Chambre, avant la clôture de la session ordinaire, un projet de loi comportant une série de mesures, soit compression de dépenses soit aménagements financiers, dont nous attendons un double effet : d'une part la trésorerie serait immédiatement allégée, même si les résultats budgétaires mensuels comportaient des déficits nouveaux, d'autre part on aurait préparé un équilibre sincère du budget de 1933.

« Pourquoi faut-il arrêter sans retard les mesures utiles à l'exercice complet de redressement financier ? Parce que certaines ne pourront être réalisées qu'après des réorganisations administratives qui demandent du temps et dont les effets ne développement soit au cours de l'exécution du budget de 1932, soit au cours de l'exécution du budget de 1933.

« Il est actuellement primordial de donner des indications chiffrées et des nomenclatures relatives aux compressions complètes pour, dans un esprit de justice et d'égalité, faire comprendre toutes les catégories sociales de la nation à l'effort de redressement. Ce qu'on peut affirmer c'est qu'un contrôle de valeur à des receptes, lou de l'opinion peuvent grandement faciliter la tâche du gouvernement et du Parlement.

« L'œuvre apparaît comme possible et prochainement réalisable, sans compromettre si peu de gêner la vie économique et sans, en provoquer les souffrances qui engendrent, par la suite, des troubles sociaux. »

La prochaine ascension du professeur Picard dans la stratosphère

Bruxelles, 8 juin. — Le professeur Picard vient de déclarer que sa prochaine ascension dans la stratosphère aura lieu à Zurich, vers la fin juillet.

Le professeur Picard a ajouté : « Le docteur Tilgenkamp a quitté Augsbourg avec l'aéronef qu'il mettra gracieusement à ma disposition. Il sera conduit à Zurich dans le hangar de mon ballon. Zurich présente beaucoup d'avantages. Le départ aura lieu non point de l'aérodrome de Dubbendorf, qui est un peu éloigné du centre, mais du terrain des sports, situé près de la ville.

« On dit que le départ si près des montagnes pourrait présenter quelques sérieuses difficultés pour l'atterrissage, mais tous les pilotes suisses m'ont dit qu'il valait mieux atterrir en montagne qu'en plaine où il y a des lignes électriques à haute tension tous les cinq kilomètres et beaucoup d'obstacles verticaux. »

Le Cabinet Britannique s'est réuni pour examiner la situation internationale

Londres, 8 juin. — M. Macdonald a présidé le conseil extraordinaire du cabinet, afin d'examiner la situation internationale.

On croit savoir que le premier britannique a préconisé une attitude énergique semblable à la conférence de Lausanne.

Colonel BAUGE.

Quelques biographies des nouveaux Ministres

M. EDOUARD HERRIOT
Président du Conseil
Ministre des Affaires Etrangères

Président du Conseil pour la troisième fois, M. Edouard Herriot est né le 5 juillet 1872, à Troyes, où son père, le commandant Herriot, tenait garnison. Après de brillantes études à la Rochesur-Yon, puis à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand, il fut reçu à l'Ecole normale en 1891. Il en sortit agrégé des lettres. Il professa à Nantes, puis à Lyon, où, avec sa thèse, fameuse depuis, sur **Mme Récamier et ses amis**, il obtint, en 1904, le doctorat ès-lettres.

La même année, M. Herriot débuta dans la vie publique en entrant au Conseil municipal de Lyon. Le rôle qu'il y joua, les qualités qu'il affirma lui valurent, lorsque M. Augagneur fut nommé gouverneur général de Madagascar, d'être choisi comme maire par ses collègues.

Sénateur du Rhône en 1912, il devint, en 1916, ministre des Travaux publics, des Transports et du Ravitaillement dans le sixième cabinet Briand, qui dura jusqu'au 19 mars 1917. En 1919 M. Herriot quitta le Sénat pour solliciter un mandat de député. A la Chambre, il fut bientôt l'orateur écouté du parti radical, et, après les élections du 11 mai 1924, il devint le chef du cartel des gauches et succéda comme président du Conseil à M. Poincaré, avec le portefeuille des Affaires étrangères.

A Genève, il dévoile, à l'appui du projet de pacte auquel il attacha son nom, la formule : « Arbitrage, sécurité, désarmement ». Les luttes que le ministère dut soutenir le menèrent jusqu'en avril 1925, où le Sénat le renversa sur un débat d'ordre financier. Rappelé au pouvoir le 19 juillet 1926, après avoir été président de la Chambre, M. Herriot fit, mis en minorité dès le premier contact avec le Parlement.

Ministre de l'Instruction publique dans le ministère Poincaré, M. Herriot donna sa démission avec les autres membres de son parti, pour se conformer à la décision prise par le congrès d'Angers.

Président du parti radical et du groupe parlementaire, c'est à ce titre que M. Herriot mena la campagne électorale dont les résultats l'ont désigné comme représentant la majorité.

Rappelons que l'un doit notamment à M. Herriot, outre **Mme Récamier et ses amis, Philon le Juif** (1897), ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques ; **Un ouvrage inédit de Mme de Staël : Précis d'histoire des lettres françaises** (1903).

M. RENE RENOULT
Ministre de la Justice

M. René Renoult (Gauche démocratique) est né le 29 août 1867, à Paris. Avocat à la Cour de Paris, il a débuté dans la politique comme chef de cabinet de Charles Floquet.

M. René Renoult a été tour à tour sous-secrétaire d'Etat aux Finances dans le cabinet Briand, de 1909 à 1910; ministre du Travail dans le cabinet Caillaux (1911-1912) ; Vice-président de la Chambre (1911) ; ministre de l'Intérieur dans le cabinet Doumergue (1913) ; ministre des Finances dans le même cabinet, en remplacement de M. Caillaux, démissionnaire ; ministre des Travaux publics dans le cabinet Viviani (1914) ; Garde des Sceaux dans le premier cabinet Herriot (1924-1925) et dans le huitième cabinet Briand (1925-1926) ; ministre de la Marine dans le cinquième cabinet Herriot (juillet 1926).

M. CAMILLE CHAUTEMPS
Ministre de l'Intérieur

Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris, M. Camille Chautemps est né à Paris, le 1er février 1885. Fils de M. Emile Chautemps, mort en 1914, député radical-socialiste de Loir-et-Cher, il fut longtemps secrétaire de la Haute-Savoie, le nouveau ministre de l'Intérieur fut ensuite sous-préfet de Bar-sur-Aube, lors des funeste de Champagne, puis chef de cabinets de M. Emile Constant, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur dans le ministère Monis. Elu député d'Indre-et-Loire, pour la première fois en 1919, il devint vice-président du groupe radical-socialiste. Réélu en 1924 — il était alors maire de Tours, il fut nommé ministre de l'Intérieur dans le premier cabinet Herriot, ministre de la Justice dans le troisième cabinet Painlevé en octobre 1925. Ministre dans le huitième cabinet Briand, en novembre 1925, et dans la deuxième combinaison Herriot, en juillet 1926, M. Camille Chautemps retrouva son siège de député à Blois lors d'une élection partielle. En février 1930, il était nommé au ministère renversé aussitôt. Il fut ensuite ministre de l'Instruction publique, dans le cabinet Briand du 29 octobre 1930 au 22 janvier 1931. Il a été réélu, au premier tour député radical-socialiste de Loir-et-Cher aux dernières élections législatives.

M. PAUL BONCOUR
Ministre de la Guerre

Né à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), le 4 août 1873, M. Paul Boncour, docteur en droit, ancien premier secrétaire de la conférence des avocats, débuta dans la carrière politique, après les succès du Palais, en devenant chef de cabinet de Waldeck-Rousseau, en 1899. En 1905, il fut nommé par Viviani directeur du cabinet et du personnel au ministère du Travail. En 1909, il se présente aux élections législatives à Blois et est élu. Il est ministre du Travail dans les cabinets Monis et Caillaux (1911-1912). Battu en 1914, Chef de bataillon pendant la guerre, il s'y distingua, est fait chevalier de la Légion d'honneur, deux fois cité. Réélu député en 1919, dans le deuxième secteur de la Seine, M. Paul Boncour se présente dans le Tarn en 1924. Il y est élu et représente ce département jusqu'au 13 septembre 1931, date à laquelle il est élu sénateur de Loir-et-Cher. Il nommé alors du parti socialiste S.F.I.O., auquel il avait appartenu jusque là. Depuis la mort d'Aristide Briand, M. Paul Boncour est le délégué permanent de la France à la Société des Nations.

M. GEORGES LEYGUES
Ministre de la Marine

Avocat et homme de lettres, M. Georges Leygues est né à Villeneuve-sur-Lot, le 29 octobre 1857. Il est député du Lot-et-Garonne depuis 1889. C'est en 1890 qu'il fut ministre pour la première fois, dans le cabinet Dupuy. Il fit par la suite partie, presque sans interruption, des cabinets Ribot, Waldeck-Rousseau, Sarrien et Clémenceau, soit à l'intérieur, aux colonies ou à la marine. En 1923, M. Alexandre Millerand ayant été nommé président de la République, M. Leygues fut chargé de constituer le cabinet. Président du conseil, il se chargea du portefeuille des affaires étrangères. Dans les huitième, neuvième et dixième cabinets Briand (novembre 1925, juillet 1926) il occupa tour à tour le département de la marine et celui de la guerre. De 1926 à 1929, il revint rue Royale, chargé par M. Poincaré du portefeuille de la marine. Il conserva ce département dans le dernier cabinet Briand et dans le premier cabinet Tardieu, assurant ainsi pendant près de quatre années consécutives, de novembre 1926 à février 1930, la direction de notre marine nationale.

M. Leygues, qui est inscrit au groupe des républicains de gauche de la Chambre, a été également ministre de l'intérieur dans le cabinet Bteeg (13 décembre 1930-22 janvier 1931).

M. PAUL PAINLEVE
Ministre de l'Air

M. Paul Painlevé est ministre pour la troisième fois. Il fut, en effet, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, chargé des inventions intéressant la défense nationale », dans le quatrième cabinet Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916), ministre de la guerre dans le cinquième cabinet Ribot (20 mars-16 septembre 1917), président du conseil et ministre de la guerre du 13 septembre au 13 novembre 1917, puis du 16 avril au 23 octobre 1925, de nouveau président du conseil et ministre du trésor du 29 octobre au 22 novembre 1925; ministre d'Etat dans le cabinet Herriot (20-21 juillet 1926), du quatrième cabinet Poincaré (23 juillet 1926-6 novembre 1928), du cinquième cabinet Poincaré (11 novembre 1928-27 juillet 1929), du sixième cabinet Briand (29 juillet-22 octobre 1929). Enfin, il fut ministre de l'air du cabinet Steeg (13 décembre 1930-22 janvier 1931).

Rappelons que, né à Paris, le 5 décembre 1863, M. Painlevé, après de très brillantes études et une carrière scientifique qui lui acquit en 1900 d'universelle renommée, s'est fait une haute réputation universelle, s'est fait une haute réputation politique aux élections législatives du 8 mai 1910 ; qu'il fut réélu député de Paris en 1914, 1919, 1924, et élu député de l'Ain (circonscription de Nantua) en 1928, et réélu en 1932 ; qu'il n'a cessé d'appartenir à la Chambre au groupe des républicains socialistes dont il est président de la Ligue de la République dès sa fondation, il mena, dans le pays, la partie de Herriot contre le cartel, dont il sortit le résultat fut la constitution du cartel des gauches et sa victoire aux élections de 1924.

M. Painlevé est membre de l'Académie des sciences depuis 1900 et fait partie de nombreuses sociétés étrangères.

M. GERMAIN-MARTIN
Ministre des Finances

Né au Puy (Haute-Loire), le 7 novembre 1872, M. Germain-Martin fut professeur à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole des sciences politiques. Elu député de l'Hérault en 1924, M. Germain-Martin prit un groupe de la gauche radicale, fut commissaire d'Etat aux P.T.T. dans le cabinet Poincaré, le 11 juillet 1926, dans le cabinet Painlevé, en novembre 1925, et dans la deuxième combinaison Herriot, en juillet 1926. M. Germain-Martin retrouva son siège de député à Blois lors d'une élection partielle. En février 1930, il était nommé au ministère renversé aussitôt. Il fut ensuite ministre du budget dans le cabinet Tardieu (3 mars 1930), M. Germain-Martin en voyait goûter le cercueil en octobre 1930, par M. Steeg, le portefeuille des finances.

M. EDOUARD DALADIER
Ministre des Travaux Publics

M. Edouard Daladier est né le 18 juin 1884, à Carpentras. Agrégé de l'Université, il a été élu pour la première fois député du Vaucluse en 1919 et a successivement réélu depuis. Ministre des colonies dans le cabinet Herriot en juin 1924 ; ministre de la guerre dans le cabinet Painlevé en octobre 1925, il est le député-maire de Carpentras. Il fut ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, chargé des « inventions intéressant la défense nationale », dans le quatrième cabinet Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916), ministre de la guerre dans le cinquième cabinet Ribot (20 mars-16 septembre 1917), président du conseil et ministre de la guerre du 13 septembre au 13 novembre 1917, puis du 16 avril au 23 octobre 1925, de nouveau président du conseil et ministre du trésor du 29 octobre au 22 novembre 1925; ministre d'Etat dans le cabinet Herriot (20-21 juillet 1926), du quatrième cabinet Poincaré (23 juillet 1926-6 novembre 1928), du cinquième cabinet Poincaré (11 novembre 1928-27 juillet 1929), du sixième cabinet Briand (29 juillet-22 octobre 1929). Enfin, il fut ministre de l'air du cabinet Steeg (13 décembre 1930-22 janvier 1931).

Rappelons que, né à Paris, le 5 décembre 1863, M. Painlevé, après de très brillantes études et une carrière scientifique qui lui acquit en 1900 d'universelle renommée, s'est fait une haute réputation politique aux élections législatives du 8 mai 1910 ; qu'il fut réélu député de Paris en 1914, 1919, 1924, et élu député de l'Ain (circonscription de Nantua) en 1928, et réélu en 1932 ; qu'il n'a cessé d'appartenir à la Chambre au groupe des républicains socialistes dont il est président de la Ligue de la République dès sa fondation. il mena, dans le pays, la partie de Herriot contre le cartel, dont il sortit le résultat fut la constitution du cartel des gauches et sa victoire aux élections de 1924.

M. Painlevé est membre de l'Académie des sciences depuis 1900 et fait partie de nombreuses sociétés étrangères.

M. GERMAIN-MARTIN
Ministre des Finances

Né au Puy (Haute-Loire), le 7 novembre 1872, M. Germain-Martin fut professeur à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole des sciences politiques. Elu député de l'Hérault en 1924, M. Germain-Martin prit un groupe de la gauche radicale, fut commissaire d'Etat aux P.T.T. dans le cabinet Poincaré, le 11 juillet 1926, dans le cabinet Painlevé, en novembre 1925, et dans la deuxième combinaison Herriot, en juillet 1926. M. Germain-Martin retrouva son siège de député à Blois lors d'une élection partielle. En février 1930, il était nommé au ministère renversé aussitôt. Il fut ensuite ministre du budget dans le cabinet Tardieu (3 mars 1930), M. Germain-Martin en voyait goûter le cercueil en octobre 1930, par M. Steeg, le portefeuille des finances.

M. EDOUARD DALADIER
Ministre des Travaux Publics

M. Edouard Daladier est né le 18 juin 1884, à Carpentras. Agrégé de l'Université, il a été élu pour la première fois député du Vaucluse en 1919 et a successivement réélu depuis. Ministre des colonies dans le cabinet Herriot en juin 1924 ; ministre de la guerre dans le cabinet Painlevé en octobre 1925, il est le député-maire de Carpentras. Il fut ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, chargé des « inventions intéressant la défense nationale », dans le quatrième cabinet Briand (29 octobre 1915-12 décembre 1916), ministre de la guerre dans le cinquième cabinet Ribot (20 mars-16 septembre 1917), président du conseil et ministre de la guerre du 13 septembre au 13 novembre 1917, puis du 16 avril au 23 octobre 1925, de nouveau président du conseil et ministre du trésor du 29 octobre au 22 novembre 1925; ministre d'Etat dans le cabinet Herriot (20-21 juillet 1926), du quatrième cabinet Poincaré (23 juillet 1926-6 novembre 1928), du cinquième cabinet Poincaré (11 novembre 1928-27 juillet 1929), du sixième cabinet Briand (29 juillet-22 octobre 1929). Enfin, il fut ministre de l'air du cabinet Steeg (13 décembre 1930-22 janvier 1931).

Rappelons que, né à Paris, le 5 décembre 1863, M. Painlevé, après de très brillantes études et une carrière scientifique qui lui acquit en 1900 d'universelle renommée, s'est fait une haute réputation politique aux élections législatives du 8 mai 1910 ; qu'il fut réélu député de Paris en 1914, 1919, 1924, et élu député de l'Ain (circonscription de Nantua) en 1928, et réélu en 1932 ; qu'il n'a cessé d'appartenir à la Chambre au groupe des républicains socialistes dont il est président de la Ligue de la République dès sa fondation. il mena, dans le pays, la partie de Herriot contre le cartel, dont il sortit le résultat fut la constitution du cartel des gauches et sa victoire aux élections de 1924.

M. Painlevé est membre de l'Académie des sciences depuis 1900 et fait partie de nombreuses sociétés étrangères.

M. GERMAIN-MARTIN
Ministre des Finances

Né au Puy (Haute-Loire), le 7 novembre 1872, M. Germain-Martin fut professeur à la Faculté de droit de Paris et à l'Ecole des sciences politiques. Elu député de l'Hérault en 1924, M. Germain-Martin prit un groupe de la gauche radicale, fut commissaire d'Etat aux P.T.T. dans le cabinet Poincaré, le 11 juillet 1926, dans le cabinet Painlevé, en novembre 1925, et dans la deuxième combinaison Herriot, en juillet 1926. M. Germain-Martin retrouva son siège de député à Blois lors d'une élection partielle. En février 1930, il était nommé au ministère renversé aussitôt. Il fut ensuite ministre du budget dans le cabinet Tardieu (3 mars 1930), M. Germain-Martin en voyait goûter le cercueil en octobre 1930, par M. Steeg, le portefeuille des finances.

BOURSE DE PARIS du 7 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 %	92.75	Lyon	1061	Suines du Rhône	225	Dist. Indochine	»
4 % 1918	89.85	Midi	1130	Oleobage	1130	Vieille Cure	56.75
4 % 1917	90	Nord	1530	Caoutchoucs	86	Cusenier Joune.	1758
4 % 1918	94.9	Orléans	894	Chartered	12.50	Ciments Indochine Are.	330
4 % 1920	93.50	Sante-Fé	1193	Concordia	1.75	Ciments Indochine Port.	435
4 % 1920	93.40	Distr. Electrique	2160	Colombia	42.50	B. N. P. C. D.	»
4 % 1920	101.10	Cie Générale Electrique	1965	De Beers Ord.	292	Coty	215
4 % 1920	101.10	Ex. Lit. Méditerranée	1115	Wyoming	176.3	Franco-Indochine	94.50
4 % 1925	99.75	Thomson	375	Goldfields	29.5	M' Zaita	39.50
Trésor 1954	742.50	Tréfileries du Havre	565	Huanchaca	14.50	Phosphates Tunisiens	73
— 1928	1000	Courrières	1150	Hueiva Copper	41.50	Crédit Foncier Canad.	5090
— 1927	547	Lens	1410	Malacca Ord.	31.5	Suez	3800
Caisse Autonome	974	Bolléo	67	Mexican Eagle	26	Bi-Métal	»
Nat. 1919	1000

parti radical socialiste au groupe duquel il est inscrit à la Chambre, il démissionne en octobre 1929 dans la tâche de constituer un cabinet. Enfin, il a encore été ministre des travaux publics en février 1930, dans le ministère Chautemps, qui, on le sait, fut renversé le jour de sa présentation devant les Chambres.

M. MAURICE PALMADE
Ministre du Budget

M. Maurice Palmade est né à Rochefort-sur-Mer (Charente-Inférieure), le 4 octobre 1890. Agrégé de droit, professeur à la Faculté de Montpellier, M. Maurice Palmade est l'auteur d'ouvrages et de publications juridiques et nationaux qu'on a traité sur les bénéfices de guerre.

M. ANATOLE DE MONZIE
Ministre de l'Education Nationale

Né le 22 novembre 1876, à Bazas (Gironde), M. de Monzie, tour à tour secrétaire d'Etat à l'agriculture, puis ministre dans les ministères Barthou (1913), Ribot (1917) et Painlevé (1917), il présida M. Clemenceau, dirigea ensuite comme ministre des finances dans le premier cabinet Herriot. Ministre de l'instruction publique dans le cabinet Painlevé (1925), garde des sceaux, il devint ministre des travaux publics dans le nouveau cabinet Painlevé et dans les huitième et neuvième ministères Briand, puis ministre des finances dans le sixième cabinet Herriot.

M. de Monzie a quitté le Sénat en 1929 pour redevenir député du Lot.

M. ALBERT SARRAUT
Ministre des Colonies

Né à Bordeaux, le 15 août 1872, docteur en droit, journaliste, il a été six député de l'Aude en 1902 et fut constamment réélu jusqu'en 1924, date à laquelle il était à l'intérieur dans les cabinets Herriot (1924) et Painlevé (1925). Il fut député de l'Aude de 1919 à 1924 pour en devenir un des ministres en 1921 et en 1922. Ambassadeur de la république auprès du conseil dans les deux cabinets Herriot (1924-1925), il fut président du conseil dans les trois cabinets Briand (1909-1910) gouverneur général de l'Indochine en 1911.

Après avoir détenu le portefeuille de l'instruction publique dans le ministère Viviani, il devient, en août 1917, ministre des colonies dans le cabinet Briand (1917-1919). Il est ambassadeur de France à Washington, M. Raymond Patenôtre est né à Atlantic-City, le 31 juillet 1900, c'est le fervent admirateur du nouveau gouvernement. Conseiller général de Seine-et-Oise, puis député de ce même département en 1928, pour la circonscription de Rambouillet, il appartient aux indépendants de gauche. M. Albert Sarraut est député du quatrième arrondissement des plus populaires journaux départementaux.

M. JEAN MISTLER
Sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts

Né à Revere (Tarn), le 1er septembre 1873, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, M. J. Mistler était sous-chef de section au ministère des affaires étrangères quand il fut député de l'Aude, en avril 1928. Il est membre du groupe radical socialiste.

M. HIPPOLYTE DUCOS
Sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement Technique

Agrégé de l'Université, élu pour la première fois député de la circonscription de Saint-Gaudens, le 11 novembre 1919, réélu successivement en 1924, 1928 et en 1932, M. Hippolyte Ducos a 51 ans. Il est né à Saint-Amans-Soult (Tarn-et-Garonne). A la Chambre, il a été rapporteur du budget de l'instruction publique. Le groupe radical socialiste le compte parmi ses membres.

M. PHILIPPE MARCOMBES
Sous-secrétaire d'Etat à l'Education Physique

Depuis les élections du 29 avril 1928, M. Philippe Marcombes, docteur en médecine, est député du Puy-de-Dôme. Il a été maire et conseiller municipal de Clermont-Ferrand. Il était inscrit au groupe radical-socialiste. M. Philippe Marcombes est né à Murat (Cantal), le 9 décembre 1871.

M. ALFRED MARGAINE
Sous-secrétaire d'Etat aux Travaux Publics

M. Alfred Margaine est né à Falaise (Calvados), le 12 janvier 1878. Inspecteur des ponts et chaussées, il fut élu député de la Manche pour la circonscription de Cherbourg-Montebourg en 1919 et a constamment été réélu. Le 10 juin 1914, il faisait partie du cabinet Ribot comme sous-secrétaire d'Etat. Il est du groupe radical socialiste.

M. GASTON GOURDEAU
Sous-secrétaire d'Etat au Tourisme

Ingénieur des arts et métiers, M. Gaston Gourdeau est né le 19 février 1873, à Saint-Cyr-du-Val (Seine-Inférieure). Il fut élu député de la Seine-Inférieure en 1928, pour la circonscription de Rouen-Nord-Est. Il est conseiller général de Darnétal. Il est membre du groupe radical socialiste. Il est par ailleurs président de la commission du tourisme au conseil général de la Seine-Inférieure et son nomination dans le cabinet Herriot a été accueillie avec satisfaction par tous les milieux touristiques de la région.

M. JUSTIN GODART
Ministre de la Santé Publique

Né à Lyon, le 26 novembre 1871, M. Justin Godart, docteur en droit, fut un des premiers à se mettre au service de la défense nationale. Il fut chargé de plusieurs missions importantes en Italie. Constamment réélu depuis, il est député du Rhône depuis 1914. Il a été sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique dans le cabinet Painlevé (1917), ministre du travail dans le cabinet Briand (1917-1919), ministre de la marine marchande dans le cabinet Briand (1921-1922) et Poincaré (1922-1924).

Elu en 1926, député de l'Aude — il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat de député — il entrait, en juillet, dans le cabinet Painlevé comme ministre du travail, de la prévoyance sociale et des pensions. Il est par ailleurs président du conseil général du Rhône, président du groupe radical-socialiste. Il est né à Le Vigan (Gard-et-Loire), le 19 juillet 1848. A la Chambre, il était membre de la commission du travail et vice-président de la commission d'assurance et de prévoyance sociales.

M. GRATIEN CANDACE
Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies

M. Gratien Candace est né le 18 décembre 1873, à Baillif (Guadeloupe). Avocat au barreau de Pointe-à-Pitre, docteur de M. Viviani, ministre du travail, de 1906 à 1909. Il est député de la Guadeloupe depuis 1912. A la Chambre, il appartient au groupe de la gauche radicale ; il faisait partie de nombreuses commissions.

M. JULIEN DURAND
Ministre du Commerce

Avocat à la cour d'appel de Besançon, M. Julien Durand est né à Maîche, le 21 mai 1874. Il représente au Parlement, depuis 1924, la première circonscription de Besançon. Après avoir été secrétaire de la commission de législation civile et criminelle du ministère du commerce, il a été ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes du 14 juin 1924 au 17 avril 1925, dans le cabinet Chautemps (Herriot). Il est inscrit au parti radical-socialiste.

M. LEON MEYER
Ministre de la Marine Marchande

M. Léon Meyer, radical-socialiste, est né au Havre, le 11 septembre 1868. Maire de cette ville il a été élu député, pour la première fois, en 1923 et aspirera réélu

PERDU dimanche à la plage de Tuga, un trousseau. Le rapporter au bureau du journal contre récompense.

ABONNEZ-VOUS
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

A TRAVERS LA CORSE

Pour les Combattants volontaires Corses

La Fédération Nationale des Combattants volontaires, dont le siège fédéral est à Paris, 6, rue de Milan, nous annonce, d'autre part, la création d'une section à Bastia.

Elle insiste particulièrement sur la nécessité de ce groupe car seuls le nombre, l'union et l'entente peuvent imposer le vote rapide et l'application loyale et juste de toutes les lois, décrets ou réclames, accordant de justes et équitables réparations à ceux qui ont librement et sans nulle contrainte, sacrifié leurs propres intérêts à l'intérêt du pays.

Elle rappelle également que la loi du 31 mai 1926, qui nous avait accordé un contingent de cent cinquante croix de Légion d'honneur, dont cent ont été décernées à nos camarades les plus méritants, paraîtra, un avec la publication du dernier tableau, qui paraîtra avant le 14 juillet prochain. Une nouvelle loi, inspirée par le même sentiment de reconnaissance du Pays à l'égard des Combattants volontaires, accordera un contingent beaucoup plus nombreux est en voie de préparation. M. le Ministre de la Défense nationale et M. le Grand Chancelier se sont mis en rapport avec notre Fédération, qui a été chargée de leur remettre un rapport détaillé que nous vous soumettrons dès que possible.

Un autre projet de loi créant la croix du Combattant volontaire, avec rang et préséance après la croix du Combattant de la Grande Guerre, est déjà prêt et sera déposé sur le bureau des deux Chambres, dès la rentrée prochaine. Une commission spéciale étudie actuellement, et, sous peu, le texte définitif en sera soumis à la Chambre et au Sénat.

La Fédération nationale qui groupe actuellement près de 10.000 anciens Combattants volontaires, ayant bien voulu, en cette heure grave à la magnifique impulsion qu'ont dû lui donner maître Robert Barthe, président, et Jay, secrétaire général, ainsi que tous les membres du Conseil fédéral, dont le dévouement absolu à la cause de tous est la raison même des satisfactions et succès obtenues à ce jour.

Un grand pas a été fait par la Fédération, mais il nous reste encore beaucoup à travailler. Il est donc indispensable que tous nos groupons activement afin de pouvoir faire mieux entendre notre voix.

Nous demandons instamment à nos camarades du département de la Corse de se rechercher, de se grouper et de former leurs sections qui seront rattachées directement à la Section de la 15e Région, dont le siège, 13, rue Séuse jusqu'au 30 juin, sera transféré 11, Place de la Bourse, à Marseille, dès le 1er juillet prochain.

Le président de la Section Régionale (Dame Hérault) se rendra en Corse en tournée de propagande. Il sera à Ajaccio les 16 et 17 Juin (Hôtel des Etrangers) et à Bastia les 19 et 16 juin (Hôtel de France).

Il ne tiendra à la disposition des camarades pour tous renseignements et exercices, sur leur désir, de leur faire une conférence.

Ecrire, ou s'adresser directement.

Notre avenir est belle, mais pour son juste épanouissement elle demande le concours de tous. Les Anciens combattants volontaires savent se sacrifier utilement. Leur jeunesse se fit signaler par un acte d'abnégation et par un geste de sacrifice, qui restent les nobles vertus de l'homme.

Avec les sacrifices stoïquement supportés par tous les Anciens Combattants, les volontaires ont assuré le succès d'une guerre que nous ne voulons pas. Et maintenant, fidèles à notre tradition nationale, nous voulons la paix mondiale par la victoire juste, équitable et respectueuse des libertés et des droits de tous.

Attisons d'une sanglante tragédie, nous restons les ouvriers de l'infinie fraternité entre les peuples. La paix. Oui, c'est notre crédo, notre mot d'ordre. Nous, anciens combattants volontaires nous avons vu, au cœur de l'horreur de grandes âmes, de nos frères, à nos côtés, mourir pour elle.

En nous groupant nous saurons aussi servir : en nous rattachant tous les uns aux autres, qui n'est autant et si fortement irlandaise devant l'ennemi, nous saurons, pour l'avenir le servir de même devant l'ennemi de la paix.

Notre Fédération Nationale salue fraternellement tous les camarades de la Corse et souhaite le bienvenue de notre service et vitale camaraderie à tous les Anciens Poilus de l'île de Beauté.

Le Président
des Combattants Volontaires
de la 7ème Région.
Dr MAJDRAKOFF.

Nouvelles Agricoles

Nouveaux syndicats d'élevage

CARDO. — Ville de Pietralugno. — Président : Vincenti, du bureau ; Président : Casanova Vincent ; Vice-Président : Simoni Louis de Ville de Pietralugno ; Secrétaire : Casanova Jean-Paul ; Trésorier : Martinetti Dominique ; Membres propriétaires : Simoni Laurent Alphonse ; Carli Jean.

TIVARELLO DE FOZARI. — Président : Peretti Jean Baptiste ; Vice-Président : Giuseppi Taddei ; Pisciteli Jérôme ; Secrétaire : Casabari Jean-Paul ; Trésorier : Larrini Barthélemy ; Membres : Casanova Vincent ; Paul ; Peretti Paul ; Simoni Dominique ; Membres propriétaires : Membres propriétaires : Larenzi Alphonse ; Carli Jean.

PORTO-VECCHIO. — Président de Roccaserra Charles ; Vice-Président : Milanina Antoine ; Secrétaire : Fabiani Jean ; Trésorier : Andreani Joseph.

SOTTA. — Président : Milleliri Alexandre ; Vice-Président : Pandolfi Jean-Paul ; Comiti Jacques ; Secrétaire : Milleliri Pierre.

Nouveaux syndicats agricoles

SALICE. — Président : Giordani Mathieu Dominique ; Vice-Président : Giordani François Antoine ; Secrétaire : Pietri, instituteur ; Trésorier : Antianni Félix ; Membres : Giordani Mathieu, Paoli Dominique, Pietri Dominique Antoine, Pietri Jean-Dominique.

PIANELLO. — Président : Franceschi Dorgio ; Vice-Présidents : Manetti Francois Paul, Manetti Antoine-Valere ; Trésorier : Manetti Charles ; Trésorier-adjoint : Manetti Etienne ; Secrétaire : Manetti Pierre Antoine ; Secrétaire adjoint : Manetti Philippe ; Commission de contrôle : Pietri, lieutenant ; Quilici Jules-Toussaint ; Luciani Antoine-Marie ; membres suppléants : Pietri Don Jérôme, Paoli Adolphe, Luccioni Vincent, Luciani Pierre-François.

AJACCIO

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort à 74 ans de Mme Bartoli, née Geronimi, femme de notre bon ami M. Bartoli, ecotome de l'école pratique d'agriculture de Sainte Vermea, conseiller municipal, et la présidence effective de M. José Fabre, vice-président, assistés de M. Pierre Parisonis, secrétaire général, et Mme Lucien Lanfranchi.

Après lecture d'un télégramme de Maître Campinchi, Député de Bastia, félicitation de nombreux membres, une commission a été désignée pour la préparation du banquet du 14 juillet, vivant samedi, cette année, du triomphe démocratique.

Le télégramme suivant a été adressé au président du gouvernement, l'éminent Président Herriot :

Jeunesse Républicaine Bastia est fière d'acclamer un grand citoyen qui préside destinées France

Un télégramme a également été adressé à M. Adolphe Landry, le Grand Corse, victime d'un impitoyable scrutin, que nous espérons sans lendemain.

La réunion a pris fin aux cris de : « Vive Landry ! Vive Sarl ! Vive Campinchi ! ».

Nous adressons nos félicitations aux pionniers de la Jeunesse Républicaine.

C'est grâce à cet organisme idéaliste que la démocratie bastiaise connaîtra sous la conduite de Maître Campinchi, député-maire, conseiller municipal, et de Maître Campinchi, notre illustre représentant des Comités, des heures d'espoir et des éclatantes que celles du Conseil général, de la Municipalité, du Conseil d'arrondissement et du Premier Mai.

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est arrivé de Marseille le 7 juin avec 389 passagers de commerce, 20 passagers militaires et 180 tonnes de marchandises.

UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RESERVE

SECTION D'AJACCIO

Un repas amical réunira les officiers de réserve le samedi 18 juin à 20 heures au Grand Hôtel. Le prix du repas, vins compris, est de 25 francs.

Le Comité a le plaisir d'annoncer que le bal du 25 sera assuré par le talentueux et sympathique jazz-band de l'Harmonie des Nez.

Le succès des années précédentes l'attestera. Nous en sommes persuadés, cela dans années précédentes.

Le programme sera publié ultérieurement.

Chez les Commerçants

M. Joseph Antonini, Vice-Président de la Fédération Nationale des groupements de petits commerçants, industriels et artisans de France et des Colonies, nous communique le télégramme suivant qu'il a adressé hier à M. Alexandre Javin, Président de la Fédération et ainsi conçu :

« Javin, Président Fédération. Détaillants, 14, rue République, Marseille.

« Profitant première réunion Conseil Fédéral vous prie intervenir auprès Ministre Justice ordonnant sursis expulsion fin courant locataires commerçants, stop. Adhérents insulaires liés par décision arbitrale. Stop. Saint syndicaliste Antonini, Vice-Président Fédéral.

SYNDICAT DE DEFENSE HORTICOLE ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Réunion dimanche 12 juin à 9 heures du matin salle de l'Ecole Pratique.

Ordre du jour : Question pour la défense des cerises. Les agriculteurs recommandent les instances sont priés d'assister à la réunion.

Nouvelles Religieuses

COUVENT DE SAINT ANTOINE

La traînaine préparatoire aux grandes fêtes franciscaines organisées en l'honneur de Saint Antoine de Padoue, aître à la table sainte et autour de la chaire de vérité un nombre toujours grandissant de fidèles.

Le R. P. Constant de Palissade, l'éloquent prédicateur est ainsi un grand spécialiste dans les études franciscaines. Il étudie, en effet, dans ses instructions, l'œuvre accomplie par le grand thaumaturge, ce qui intéresse, instruit et édifie vivement la pieuse assistance.

Nous rappelons aujourd'hui que la retraite des dames de Marie-Reine commencera demain. L'instruction a lieu avant la messe de 7 heures.

CONCERTS MILITAIRES

La musique du 173ème R.I.A., reprendra ses concerts publics les dimanches et lundis de 21 heures à 22 heures, Place Saint-Nicolas, à dater du 12 juin.

Chirurgien-Dentiste
ED, NICOT

28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de
9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 8-82

HOCCO RHUM
SUR LA GRAVE

Mémento

9 JUIN 1862 : Saint-Pélicien.
9 Juin 1930 : *Petit Journal* en IV.
— Mise affranchi des droits d'importation les instruments de physique et de mathématiques pour usages scientifiques, les bestiaux pour l'amélioration des races, les outils et matières premières nécessaires au fonctionnement des fabriques ou manufactures, le minerai de fer, la houille, les arbres fruitiers, les graines des plantes exotiques propres à la teinture ou à toute autre branche d'industrie) examine les désirs d'exportation diverses personnes du pays, enfin il établi une bibliothèque à Ajaccio.
Honneur à Miot.

Jeunesse Républicaine

La Jeunesse Républicaine, Démocratique et Sociale de Bastia, s'est réunie au siège social, sous la présidence d'honneur de notre ami Jean-Marie Verrina, conseiller municipal, et la présidence effective de M. José Fabre, vice-président, assistés de M. Pierre Parisonis, secrétaire général, et Mme Lucien Lanfranchi.

Après lecture d'un télégramme de Maître Campinchi, Député de Bastia, félicitation de nombreux membres, une commission a été désignée pour la préparation du banquet du 14 juillet, vivant samedi, cette année, du triomphe démocratique.

Le télégramme suivant a été adressé au président du gouvernement, l'éminent Président Herriot :

Jeunesse Républicaine Bastia est fière d'acclamer un grand citoyen qui préside destinées France

Un télégramme a également été adressé à M. Adolphe Landry, le Grand Corse, victime d'un impitoyable scrutin, que nous espérons sans lendemain.

La réunion a pris fin aux cris de : « Vive Landry ! Vive Sarl ! Vive Campinchi ! ».

Nous adressons nos félicitations aux pionniers de la Jeunesse Républicaine.

C'est grâce à cet organisme idéaliste que la démocratie bastiaise connaîtra sous la conduite de Maître Campinchi, député-maire, conseiller municipal, et de Maître Campinchi, notre illustre représentant des Comités, des heures d'espoir et des éclatantes que celles du Conseil général, de la Municipalité, du Conseil d'arrondissement et du Premier Mai.

Fêtes & Galas

FEDERATION CATHOLIQUE DES SCOUTS DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique par décret du 22 Avril 1927

District de Corse — Troupes de Bastia

SEANCE RECREATIVE DU SAMEDI 11 Juin à 16 h. 30 au Régent-Cinéma

PROGRAMME
1re PARTIE

I. — PRESENTATION DES TROUPES
a) Les trois troupes de SCOUTS.
CHANT « *LA SCOUT DE FRANCE* »
b) Les trois meutes de louveteaux
CHANT :
II. — FEU DE CAMP.
1. — Ca y est tout le monde est là.
2. — La légende du feu (danse chantée).
3. — Le air de *Frankoise* (chanson mimée).
4. — O croix des SCOUTS (chant)
5. — Le Remoulent (Sayniète) .
6. — Le Coq (Chant).
7. — Les trois tambours (Sayniète).
8. — La charmeur de serpents.
9. — Ta chasse (chant).
10. — L'aiglon.
11. — Notre Dame des Echarrues.
III. — CONFERENCE SUR LE SCOUTISME
par Monsieur Achille RAFFALLI, Avocat à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier

— ENTRE ACTE —

2me PARTIE
LE VAUTOUR : Grand film sonore avec principales vedettes :
Helen CHANDLER
Holn CARRICK

SUR LE MARCHE

MERCURIALE DU 8 JUIN 1932

LEGUMES	
Pommes de terre	1,20
Pommes de terre nouvelles	2,50
Carottes, le paquet	1,25
Asperges, le paquet	8,50
Artichauts, la douzaine	6,00
Petits Pois	2,00
Courgettes,	1,00
Fèves	1,20
Choux	1,50, 2,00 et 3,00
Oignons frais	0,25
Haricots,	2,00
Tomates	7,00
Salade, le pied	0,60
VIANDES	
Bœuf sans os	16,00
Pot au feu	6,00
Veau sans os	20,00
Ragout	12,00
Agneau, le gigot	14,00
Agneau, l'épaule	12,00
POISSONS	
Rouget	24,00
Mulet	10,00
Raie	8,00
Soupe	12,00
Friture	10,00
Loup	20,00
Bogues,	4,00
Sardines	4,00
Langouste	24,00
FRUITS	
Pommes	6,00
Cerises, le kilo,	10,00
Nèfles, le kilo,	3,50
Prunes,	10,00
Oranges, le kg.	6,00
Bananes, la pièce	0,40, 0,50
Pastèque	8,00
Fromage Corse	18,00
Fromage frais	8,00
Œuf, la pièce	0,65, 0,80

LYCEE DE BASTIA

Le Proviseur du Lycée de Bastia à l'honneur d'informer les familles de ceux de ses élèves qui viennent de se présenter au revoir l'admissibilité à l'Ecole Centrale que la préparation aux épreuves orales reprendra dans son établissement, le lundi 13 courant, suivant l'horaire hebdomadaire habituel.

GRANDS MAGASINS DE LA CORSE
Société ANONYME
Siège social : 8, Rue de Rome - PARIS.

Nous sommes heureux de faire connaître au public la prochaine ouverture de nos magasins de Bastia, 3, boulevard du Palais, dans les anciens locaux de la Société Anonyme des Grands Magasins Louis Maurel et Cie.

Attendez quelques jours pour fixer vos achats, nous vous soumettrons des articles de premier choix à des prix très avantageux.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris

VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

INVITATION
A LA JEUNESSE BASTIAISE

Dans l'Eglise du Sacré-Cœur, jeudi prochain à 7 heures, à l'occasion de son cinquantenaire de vie religieuse, le R. P. Gustave Villefranche célébrera une messe, à laquelle les enfants et les jeunes gens sont invités à communier.

Un souvenir leur sera distribué.

Le soir, à 6 heures et quart, bénédiction du T. S. Sacrement.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — En matinée à 3 heures, en soirée à 8 h. 45 :
Actualités sonores Pathé-Natan ;
Les Nuits de Californie, Film sonore ;
BACH dans : **EN BOHEME**, Film parlant et chantant Francais.
Au prochain programme, un grand film parlant français : **LA PISTE DES GEANTS.**

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

AU CHILI

Des divergences de vues se seraient déjà produites au sein du "Triumvirat"

Londres, 8 juin. — On mande de Valparaiso à l'agence Reuter que des divergences de vues se seraient manifestées au sein de la Junte gouvernementale chilienne, en ce qui concerne le programme à suivre.

Don Carlos Davila, un des membres du Triumvirat, serait préalablement présenté dans le palais présidentiel.

Un ordre du jour de l'union socialiste révolutionnaire

Santiago du Chili, 8 juin. — L'union socialiste révolutionnaire des travailleurs a tenu, le 7 juin, une réunion à l'issue de laquelle il a été décidé de présenter au gouvernement la résolution suivante :

« Le Comité Révolutionnaire précédera immédiatement à la formation d'une garde révolutionnaire, sous le contrôle des organisations ouvrières, à la radicalisation du mouvement et à l'armement des ouvriers aux forces ouvrières une représentation qui rendra effectives les revendications économiques et sociales qui donneront en même temps à la classe bourgeoise le sentiment de sa chute ».

Trente personnes ont pris part à cette réunion, en manifestant leur enthousiasme pour le nouveau gouvernement.

L'affaire Gorguloff devant la Chambre des mises en accusation

Paris, 8 juin. — La Chambre des mises en accusation a poursuivi cet après-midi, sous la présidence de M. Bouchardy, l'examen de la procédure de l'affaire Gorguloff.

La Cour a pris connaissance de la requête de la défense tendant à un supplément d'enquête et à la mise contre-expertise mentale de l'inculpé et aussi d'un long mémoire rédigé par Gorguloff dans sa prison et dans lequel l'assassin du Président Doumer raconte sa vie.

La Chambre des mises en accusation, après avoir entendu les conclusions de l'avocat général Gaudel, a chargé le conseiller Chotel de rédiger l'arrêt qui ne sera rendu public que la semaine prochaine.

Echos de l'affaire Oustric

Paris, 8 juin. — On se souvient que le 30 octobre 1930 lors de l'effondrement des fours au sein de la Compagnie Oustric, M. Olivier de Rivaud, président du Syndicat des Banquiers en valeurs, pour éviter la panique en Bourse, suspendit la cotation de ces titres et finalement annula les cours qui avaient été pratiqués.

Certains porteurs de titres virent dans cette mesure une manœuvre nettement caractérisée et réprimée par l'article 419 du Code pénal ; ils déposèrent une plainte.

Le juge ayant rendu une ordonnance de non lieu, les dix-neuf plaignants firent opposition devant la Chambre des mises en accusation, et, conformément aux conclusions de l'avocat général Larose, le Cour a confirmé l'ordonnance de non-lieu rendue par le juge d'instruction.

A L'ELYSEE

Paris 8 juin. — M. Albert Lebrun a reçu ce matin, après-midi la délégation du Comité d'organisation des Expositions internationales de Paris, qui est venu remercier le Président de la République de l'accueil qu'il a reçu également les membres du Congrès de la natalité, qui doit se réunir à Dijon.

Une élection validée

Paris, 8 juin. — L'élection législative de M. Barrau élu à Rambouillet (Haut-Rhin) contre Monseigneur Kolb a été validée aujourd'hui.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 8 juin. — Le Conseil de cabinet prévu pour hier 9 courant à 21 heures se tiendra à 13 heures le même jour, au ministère des affaires étrangères.

SCENE ODIEUSE

C'est la vue des enfants torturés au peigne fin quand la « Marie-Rose » tue Poux et Lentes en 3 minutes. 2,75 le flacon. (Pharmacies, Herboristeries).

Bulletin de Clôture de la Bourse de Paris

Paris, 8 juin. — La tendance générale fut faible. La déclaration du ministre des finances disant la situation financière sérieuse venant après les déclarations du président du Conseil concernant la situation de la trésorerie ne pouvait évidemment produire une bonne impression sur la Bourse.

Au parquet, les ventes furent intéressantes et les banques lourdes.

Les valeurs Electricité et Charbonnages furent réalisées. Aux Transports, le Nord fléchit.

La plupart des valeurs internationales cédèrent à l'ambiance générale défavorable.

En coulisse, les Mines d'or, Caoutchoutières et Pétrolifères furent réalisées.

DERNIERE HEURE

M. CESAR CAMPINCHI est désigné par son groupe comme membre de la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre

Député de Bastia

Paris, 8 juin. — Le groupe radical socialiste a désigné comme membres de la Commission des Affaires étrangères : MM. François Albert, Bastid, Guernut, Bergery, Cot, Picot, Pilot, CAMPINCHI, Tytgat, Gavat, de Tessan, Fernaut.

Aux Finances : MM. Malvy, Lamoureux, Archimbaud, Nogaro, Jacquier, Bonnet, Demarnad, Deyris, Lasalle, Jouvert et Jamay Schmidt.

Sir John Simon et M. MacDonald viendront prochainement à Paris s'entretenir avec M. Herriot

Londres, 8 juin. — Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, a chargé Lord Tyrrel, ambassadeur à Paris, de transmettre à M. Herriot son acceptation à l'invitation de venir conférer à Paris.

Le ministre britannique a adressé à Lord Tyrrel la lettre suivante :

« Veuillez faire part à M. Herriot que le Premier Ministre et moi serons très heureux d'accepter son invitation. Nous avons lui avec plaisir sa déclaration à la Chambre et sommes convaincus que l'échange de vues qu'il va avoir bien aidera grandement à préparer la voie à une solution satisfaisante des problèmes à confronter à Genève auquel qu'à Lausanne. »

Paris, 8 juin. — La présidence du Conseil nous apprend que M. Mac Donald arrivera samedi avec Sir John Simon par la *Flèche d'Or*, sera 17 heures et repartira lundi matin, à 11 heures.

Il ne sera donné aucune exactitude à quel moment M. Herriot recevra les deux hommes d'Etat anglais.

Mouvement Administratif

Paris, 8 juin. — L'*Officiel* publie :

Est nommé préfet des Pyrénées-Orientales : M. François Tavani, sous-préfet de Dunkerque.

Après la catastrophe du Georges-Philippar

Paris, 8 juin. — Le groupe parlementaire républicain socialiste vient d'élire son bureau :

M. Raoul Brandon est élu président.

M. Maurice Bibié est nommé président du groupe parlementaire socialiste français.

EN ESPAGNE

Le directeur de la prison de Barcelone est victime d'un audacieux attentat

Barcelone, 8 juin. — Un attentat a été commis hier après-midi, contre le directeur de la prison cellulaire, M. Rojas.

La voiture des agresseurs qui venait à la rencontre du taxi conduisant M. Rojas et l'officier de la prison, M. Lafarga, s'est mise en travers de la rue et le taxi a dû stopper pour éviter un accident.

C'est à ce moment que les agresseurs, armés de pistolets et de mitrailleuses du calibre 45, du modèle utilisé par l'Armée américaine, ont fait feu contre le taxi.

On a relevé trente-neuf traces de projectiles. M. Largo est descendu aussitôt du taxi et a fait feu à son tour contre les agresseurs mais, étant blessé, n'a pu les poursuivre.

Outre M. Rojas et M. Lafarga on a relevé trois autres blessés : une femme de 24 ans qui passait à cet endroit, Dolorès Hernandez, un garçon de 15 ans, Manuel Casado et le chauffeur du taxi.

L'état des blessés n'est pas grave. Toutefois, on craint que M. Lafarga ne perde l'usage de son bras gauche qui a reçu des éclats de vitre.

Six arrestations ont été opérées.

LIBRES OPINIONS

Mélancolie de Genève

Genève est un des lieux saints de l'humanité. C'est une capitale religieuse. C'est le centre et le cœur de la Société des Nations. C'est une grande et belle ville, commerçante et industrielle. Genève est, aujourd'hui, triste. Le marasme économique ne l'a pas épargnée, en dépit du tapis vert qu'eut les deux fois sa surface. Et voilà qu'autour de la Société des Nations, les enthousiasmes s'apaisent et les terreurs se refroidissent.

J'ai vécu, auprès de *Léon Bourgeois*, les premières années où cette grande espérance commençait de se concrétiser, dans une atmosphère quasi religieuse, au son des cloches. Alors, la France était entourée de respect. Quand le vieux chef de la délégation française pénétrait dans la salle de la Réformation, l'Assemblée entière se levait. Aristide Briand, en arrivant avec Painlevé, n'y avait plus de délibération. La question était résolue.

Aujourd'hui, un gros titre dans un journal attire violemment mon attention : « Succès français ». Dans la grisaille ambiante, ces mots me font un petit coup au cœur. Enfin, un succès ! De quoi s'agit-il ? Une sous-commission de la Conférence du désarmement vient d'examiner un questionnaire français. C'est tout ! Pauvre grande nation victorieuse, comme vous voilà habituée à vous contenter de peu.

J'ai avoué la gorge serrée, à l'entrée des Allemands. J'ai entendu d'avoué dire, jouissant avec raffinement et sérénité de l'écœurement, le n'était pas à Thoiry ; j'étais resté à Genève. *Stresemann persuadé des alliers d'Europeen*. Est-ce qu'il se jouait par de nous ? Ses papiers le pourraient faire croire. Et enfants d'Hitler est maître de l'Allemagne.

Nous avons essayé d'opposer aux scepticismes les résultats ; le cure positive de la S. D. N. Nous n'insisterons pas beaucoup sur ce qu'elle avait rêvé, entre les bons peuples, des fonds qui ne tenaient pas beaucoup à partir. Nous disons anxieux lorsque les fonds chers et favoris de Genève, la Chine et le Japon, en arrivèrent à un état qui n'était pas, paraît-il, la guerre, mais qui en tenait toutes les apparences. Et de toutes les forces de nos âmes, nous souhaitons que l'organisme fût de paix. Il ne l'a pas empêché de faire l'expérience de ses forces à propos de Dantzig.

Mais les défenseurs officieux de Genève retrouveront leur maîtrise lorsqu'il s'agissait de sa mission administrative. Le chef-d'œuvre, longtemps incontesté, avait été la restauration financière de l'Autriche. Ils l'entendent encore le cri de détresse de Mgr Seipel. Il achevait, je ne dis pas : par un banquet, mais par une aumône. Si Genève ne la sauvait pas, l'Autriche se retournerait vers Berlin. Alors, on s'est mis, avec ardeur, à la tâche. La France a apporté son capitaux ; elle a apporté, pour un quart du total, sa garantie.

L'Autriche était sauvée. La monnaie d'*Anschluss* nouvelle. Voilà le rêve, et voilà le réveil : le rocher de Sisyphe a roulé au bas de la pente. On nous invite à le remonter jusqu'au sommet. On se refuse à nous offrir d'ailleurs aucune garantie au sujet de l'*Anschluss*. La « pression » doit prendre vraiment une autre forme, parce que Vienne ne peut plus se vanter que, à défaut de Londres, sur le terrain économique, Berlin la sauvera. Les édifices élevés sous les auspices et auspices de la S. D. N. s'écroulent comme châteaux de cartes. L'Allemagne adopte la devise d'Hitler : « pas un pfennig pour les réparations ». Et quand ont été prises commerciales, elle se résigne allemand à ce que, dans un délicieux euphémisme, la *Bergen-Zeitung* appelle une « bonnête ! augmentation ».

Ce sont les gens naïfs et ingénus qui sont derrière les faiseurs de crise. La victime serait la cause universelle et avec elle toute l'économie allemande.

Il y a péril mondain ! Péril pour la politique européenne, péril pour l'économie, péril pour la monnaie allemande. Le péril pour les chômeurs et pour toute la classe ouvrière ! Des élections au Reichstag à l'automne, une aggravation des luttes politiques et sociales ; voilà les perspectives qui s'offrent au mouvement européen allemand ! Il faut être privé à des lettres décisives.

FORF ERTS, 1.6 matin.

La Presse Etrangère

LE NOUVEAU MINISTERE

Presse allemande. — Dès le matin d'octobre de l'an dernier, M. von Papen, à une assemblée d'un groupement agricole westphalien, se désolidarisait nettement de la politique du centre. Il demandait que le chancelier constituât un gouvernement national, une dictature nationale. Fort bien. Mais, en même temps, il préconisait, marquait sa « nécessité économique », le rapprochement avec la France.

Dans un éditorial de la Germania du 8 février 1931 (Cf. Bull. N° 4.074), M. von Papen accueillait avec faveur le plan d'Oxfordsund.

On se demande en vain quelles sont les qualités politiques particulières que possède M. Von Papen et qui le font paraître propre à devenir chancelier. Les négociations qu'il a menées autrefois à Paris pouvaient qu'il n'est pas homme à se laisser entraîner contre la chimère de l'entente franco-allemande. Est-ce que, pour cette raison, il paraîtrait particulièrement qualifié pour les négociations prochaines de Lausanne ? Nous craindrons que, s'il arrivait au pouvoir, il ne fût amené à rester dans la ligne de la politique extérieure du Brüning. Mais alors, on peut se poser quelques questions sur l'avenir, et nos jours seraient bien vite comptés.

DEUTSCHE ZEITUNG, 31.5. soir.

— Le choix de Papen comme successeur de Brüning sera à ce changement gouvernemental, à Genève, à Lausanne

Se Poudrer Constamment
est Mauvais pour la Peau
dit un Specialiste

Beaucoup de femmes croient devoir se poudrer constamment afin d'empêcher leur nez de briller ou leur visage de luire. Il ne leur vient jamais à l'esprit de rechercher à l'effet que ceci peut avoir sur la peau.

Une idée nouvelle et ingénieuse permet maintenant à toute femme de se poudrer une seule fois le matin, pour toute la journée. Cet embrèvre à nulle de mousse de crème ajoute à leur poudre de riz précieux la vivid si tenace et si adhérente qu'elle tient en objet du soleil, du vent ou de la pluie et même dans la plus orageuse des salles de bal.

Dans la Poudre Tokalon, la mousse de crème est scientifiquement mélangée avec la poudre parfaite la plus fine, la plus légère. Poudre Tokalon est la seule véritable poudre de riz à la mousse de crème. Elle agit comme un merveilleux tonique de la peau, éliminant les tons et n'obstruant jamais les pores — comme cela peut arriver quand on se poudre constamment.

Apprenez de la Poudre Tokalon sur votre visage demain matin et ce sera les résultats.

Nouveau Moyen Fixe la Poudre Pour la Journee

BOURSE DE PARIS du 8 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 %	79.70	Lyon	1011	Usines du Rhône	485	Dist. Indochine	205
4 % 1918	99.60	Midi	671	Cambodge	1 440	Vieille Cure Act.	45
4 % 1917	93.65	Nord	1470	Caoutchoucs	72.50	Cimenter Joubs	1175
4 % 1918	91.50	Orléans	970	Chartered	34.50	Ciments Indochine Ars-	740
4 % 1923	121.50	Santa-Fé	1015	Concordia	4250	Ciments Indochine Part.	465
4 % 1920	109.80	Distr. Electrique	2000	Colombia	767	B. R. F. C. E.	»
4 % 1928	105.30	Cie Générale Electrique	1970	De Beers Ord.	1070	Coty	270
4 % 1927	103.80	Ent. Lit. Méditerranée	503	Wyoming	1280.50	Huanchaca	30.50
4 % 1932	93.70	Thomson	330	Goldfields	97	M' Zaïta	30.75
Trésor 1936	744	Tréfileries du Havre	1 300	Huanchaca	14.50	Phosphates Tunisiens	65
— 1926	992	Courrières	500	Huelva Copper	43.75	Crédit Foncier Canad.	5040
— 1927	989.50	Lens	420	Malacca Ord.	100	Sidro	295
Caisse Autonome	960	Boléo	62	Lorraine Dietrich	1270	Hi-Métal	»
Nat. 1919	999.50	Khatinann	499	Mexican Eagle	28	Hotchkiss	385
— 1921	518	Penarroya	212	Act. Dong Trieu	60	Royal Dutch	1146.0
— 1923	522	Oafra	331	Montecatini	1 1853	Shell	1520.50
— 1924	533	Pechiney	1130	Mozambique	23.50	Act. Crown Mines	434
Bons Aline 7 %	528	Voitures Paris	»	Act. Suberbie	4	Bargoungan	950
Bons 7 % Pas-de-Calais	529	Transatlantique 600	163	1/3 Monaco	614	Chemins Fer Départ.	241
Départ. Seine 1926	»	Part Cazine Cannes	295	Part Caline Cannes	»	Chinois 1895	»
Actions P.T.T.	516	Air Liquide	694	Rand Mines	593	Bulgare 1902	»
Paris 1928	976	Culitures Tropicales	»	Reyuno Belge	750	Reyuto Unifié	43.50
— 1929	»	Pathé Cinéma Joubiancau	46	Tabacs Orient	»	Italien 3 1/2	»
Communales 1929	967	Say Ord.	1992	Banque Indochine	3390	Japon 1905	»
Banque de France	11300	Union Européenne	291	Thanats	233	Mexique 1904	»
B. N. C.	»	Industrie matérielle	43	Tanganyika	53.75	Roumain 1903	185
Banque de Paris	1270	Usine 1906	370	Tubize Prio	1 59.50	Sokanowski	112
Union Paris	315	Serbe 1920	47	Docks de Marseille	971	Serbe 1913	52.25
Cie Algérienne	1050	Tram. Shanghaï	972	Tram. Shanghaï	1	Electricité Selles	597
Compt. Escompte	1000	— 1914	1340	Lyonnaise Eaux Cap.	2755	CHANGES	
Crédit Foncier	4350	Banque du Mexique	748	Electricité de Paris	1078	Londres	93.11
Crédit Lyonnais	1760	Ottomane	372	Union Electricité	972	Dollar	20.30
Société Générale	1063	Foncier Egypte	1305	Gas Lebon	708	Allemagne	»
Rente Foncière	580	Wagons Lits	446	Gaz de Paris	1440	Belgique	»
Générale Foncière	185	Central Mining	1205	Bor. Ord.	1295	Espagne	299
Suez Cap	13440	Rio Tinto	1055	Huta Bankowa	»	Hollande	1027
— Part	17400	Carpet	723	Saint-Gobain	1551	Italie	150.70
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	820	Pétrofina	3150	Ecte Ideux	»	Pragues	59.20
Mab	814	Paronda	71	Messag. Maritimes Ord.	1	Suisse	495

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1870

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

MAISON
D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Edredons
et de Boiserie
AIROLA
5, Boulevard du Palais, 5
— BASTIA —
Meubles riches et simples. lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Lames à parquet et à plafond, lattes, cercueils.
Téléphone : 5.33

ANNONCES ECONOMIQUES
Les annonces économiques du Petit Bastiais sont recommandées aux gens aux bureaux du journal.

A LOUER
Magasin, dépôt marchandises appartements confortables. S'adresser rue Saint-Angelo, N° 1.

STÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-PUFFEREAU

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

Imprimerie du "Petit Bastiais"
Fournisseur des principales Firmes Insulaires et de toutes les grandes Administrations
Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût
8, Boulevard du Palais — Bastia
Aux travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie
L'Avenir de Nice
UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ
Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne, vendant le meilleur marché
3, RUE SALVATOR-VIALE, 3
(Face au Grand Café Andréani)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins
AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande
GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES
Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc...
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES
Prix spéciaux pour Confréries Clergés et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement — Téléphone : 256.
N.-B. — Pour corbeilles et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.
FACILITES DE PAIEMENT

MATÉRIEL MECANIQUE D'ENTREPRISE
MAXIME CAMPISTROU
INGENIEUR - CONSTRUCTEUR A. & M. et I. C. F.
Reg. du Comm. de la Seine N.28941

Pour prix et tous autres renseignements utiles s'adresser à la S. A. de Banque et de Commerce
15, Boulevard Roi Jérôme — AJACCIO — Mes représentants concessionnaires pour la Corse
15 et 17, Rue La Fontaine - SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Téléphone : Clignancourt 04.76 - Anciennement 160, Route de la Révolte - Levallois-Perret (Seine) - Pord Snd : Porte de Saint-Ouen

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 27

LES AMOURS DU Capitaine MANDRIN

Grand Roman d'Aventures

Par Gabriel BAUGÉ

« Pour moi, la vie n'aurait aucun prix sans tilles sont la fierté de l'homme. Je vous voudrais pas d'une femme qui ne vous aurait dû le salut de votre tête, et je ne serais digne de vous aimer si je ne savais me sacrifier à votre bonheur. Oh ! vous ne savez pas ce que c'est que un grand ! Je vous connais à l'heure suprême où vous vous trouvez et je vous jure que vous êtes un homme vraiment fidèle.

« Ignace. »

« P.S. — Un mot encore. Il y a dans les environs de Saint-Salpare, à Boisd'Arcy, un certain Mandrin, qui fait la guerre aux Anglais à mon compte. Ne vous gênez pas, vous, pour le combattre, si vous le jugez à propos. Il n'est pas dangereux, et il ne résistera pas à votre épée. »

Ce n'était pas une supposition à faire dans la cellule. Quand le geôlier eut lu, il le relut encore et encore, puis il le mit dans sa poche.

Ignace se frottait les mains avec satisfaction.

— Allons, dit-il, je n'ai plus qu'à laisser faire l'administration.

Et il s'installa confortablement sur sa paillasse, le dos au mur, les jambes allongées, et il se mit à siffloter.

Il ne répondit que vaguement aux questions de ses codétenus. Il n'est pas douteux qu'il ne vous eussent pas. J'apprends en outre que ce malotru serait en difficulté pour le loyer et se refuserait à payer ses impôts. Ne serait-il pas de faire un exemple ? Toutefois donne deux mots de cette affaire à monsieur général des finances. Une note, M. de Beauchêne, notre très dévoué, en donnera d'avoir à payer sans délai une amende de contrainte par corps infiniment exactement le compte de bonhomme. Vous voyez que je fais de mon mieux ici pour servir les intérêts de Sa Majesté et de ses bons serviteurs. »

Le fils regrillait par poste pour diligences pressées, pour repaire rapide. Elle était ouverte et telle que le devinait Ignace. Le marquis de Valincourt remettait son cher comte des précieux renseignements qu'en lettre lui apportait et l'informait qu'entre était donné par même courrier, au bureau central de la ferme du Faro, de pouvoir ver dans le plus bref délai, par toutes voies de justice et rigoureusement, le montant débiteur qu'il lui signalait...

Ignace se frottait les mains avec satisfaction.

— Allons, dit-il, je n'ai plus qu'à laisser faire l'administration.

Et il s'installa confortablement sur sa paillasse, le dos au mur, les jambes allongées, et il se mit à siffloter. Le geôlier lui avait bien l'arrestation, afin de pouvoir dire telles dispositions qui convien[illegible] en vue de la vente.

Lafleur courut du côté du verger où il savait trouver son maître en tournée d'inspection le long des espaliers.

Monsieur le baron ! s'écria-t-il du plus loin qu'il l'aperçut, deux militaires vous attendent sur la terrasse.

Deux militaires ? s'étonna M. de la Richardière.

Et s'il n'était pas bonne mine, ajouta le serviteur.

Le baron revint au château, le sourcil froncé, avec l'intuition de quelque ennui. En réalité, les arrivants, en qui Lafleur avait reconnu deux des militaires, étaient deux délégués du fisc. Ils saluèrent civilement le baron et lui remirent un grimoire dont ils le prièrent de prendre connaissance à la minute et devant eux.

— Voilà bien des cérémonies, messieurs, fit le baron. Puis-je vous demander, dès lors que je cherche mes lunettes, qui vous envoie.

Celui qui portait un galon d'or sur les manches de sa veste, répondit :

— La gabelle de Montpézat.

Cela ne présagrait rien de bon et l'aquitude du baron grandit cependant que la feuille tremblait légèrement dans ses doigts.

— Pourtant, pensait-il, je n'ai rien à craindre de la gabelle. Ne m'a-t-on pas accordé un délai ?

Ah ! ces maudites lunettes ! On les avait-il donc glissées ? Il fouilla ses poches et ses besaces à plusieurs reprises sans succès. Il avait l'impression d'être ridicule aux yeux de ces commis. Et il redoutait tout-à-coup, en leur homme, que l'intervention de Lafleur n'ait donné le signal tacite bien malgré lui ne prêtât à quelque scène plus dramatique.

— Je vous demande pardon, finit-il par dire... J'ai dû laisser mes lunettes sur mon secrétaire. Si vous bien vous donner la peine d'entrer...

Les délégués suivirent le baron se poussant du coude et souriant.

M. de la Richardière retrouva ses lunettes dans le salon. Il s'assit et lut...

Il lut jusqu'au bout, d'un trait.

Et il dit enfin, d'un ton accablé :

— C'est infâme !

Les commis étaient morts. Leur rôles se bornait à remettre le commandement à l'intéressé et à certifier à leurs chefs qu'il en avait pris connaissance.

— Oui, c'est une infamie ! reprenait le baron plus fermement. Ditesle, s'il vous plaît, messieurs à qui de droit. J'avais répondu pour quelque huit cent écus ; on avait donné la latitude aux débiteurs de se libérer petit à petit... Et tout à coup, sans crier gare, on me met, moi, ripostant, en demeure de payer quinze cents écus dans la huitaine sous menace de prison ?

Ouïsse veut dire pour une dette de huit cents ?

— Il y a les frais... crut devoir dire le brigadier.

— Sept cents écus de frais ! ... Ah ! ce, messieurs, appartenons-nous à la gabelle ou à la gibecière ? Il est vrai que les deux sont connexes et il est clair que l'on veut m'atteindre au défaut de la cuirasse... Oh ! sait que je suis plus riche d'honneur que d'écus... Mais pourquoi cherche-t-on à m'abattre ? voilà ce qui m'échappe.

Gisèle, que Lafleur avait avertie, descendit en hâte au salon. Elle entra sans bruit tandis que son père apostrophait les deux agents, et elle attendit.

— Le plus simple, dit le brigadier, c'est de payer.

(A suivre)

1e 37e ANNEE. — N° 106 — LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS — VENDREDI 10 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

00276

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : BASTIA 103

ABONNEMENTS (Un an, 6 mois, 3 mois)
Corse ... 16 33 65
Colonies et Orient ... 17 35 65
Etranger ... A) 30 60 120 ; B) 40 80 160
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre-bâille est reçue aux bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (Provence 45-57) et aux bureaux de publicité.

Le rêve de l'indépendance corse

Commentant — et critiquant — une de nos récentes démonstrations tendant à établir que le héros spécifiquement corse est Napoléon Bonaparte plus encore que Pascal Paoli, un rédacteur de **La Nouvelle Corse**, termine ainsi son article : « Encore un pas à franchir — je ne doute pas de votre audace — et vous nierez, avec le sourire, que « par ses actes et ses manifestes de mai de Jolo traîne encore, sur son passage, un brouillard léger, le grand rêve de l'indépendance Corse, qui avait bercé vingt générations, s'évanouissait dans la plaine de Pontenovo, au pied même du village de Morosaglia, où s'élève la petite maison seigneuriale de son dernier défenseur... » Mais, ce journaliste, honorable confrère, vous aurez bien de la peine à faire la preuve de vos connaissances historiques. »

Mais, oui, tout aussi honorable confrères, nous nions avec le sourire...

En histoire corse, comme en histoire générale, il y a ainsi des opinions reçues que des historiens trop curieux et trop objectifs renversent au fur et à mesure de leurs découvertes. L'autre jour, c'était, malgré Hugo, la réhabilitation de Lucrèce Borgia... Dans le domaine de l'histoire corse, Colonna de Cesari, Rocca et Villat, chercheurs attentifs et scrupuleux chercheurs infatigables et ne se fiant qu'à la méthode critique, ont démenti de leur côté quelques données parfaitement admises.

C'est notre avis qu'avant Napoléon les héros spécifiquement corses étaient Sampiero et Paoli ; mais après Bonaparte, c'est Bonaparte, précisément parce que l'histoire s'étant continuée et élargie, il a réalisé le type du vrai corse, tel qu'on doit le concevoir avec le recul de l'histoire, c'est-à-dire d'un nouveau épisodes plus saillants et plus caractéristiques, qui est spécifiquement pour un insulaire de partir à la conquête du monde extérieur. Comme il s'agit là d'un point de vue plus que d'une détermination historique stricte, on peut ne pas le partager. Le lecteur en pensera ce qu'il voudra. Mais, encore une fois, tel est notre avis, avec son motif principal.

Quant au « rêve de l'indépendance corse qui avait bercé vingt générations, etc », nous tenons cette affirmation comme une chose de style qu'une connaissance large et infuse de l'histoire de notre pays infirme absolument. Et de l'affirmer, cela ne rapetisse nullement « notre passé douloureux et tourmenté », cela le grandit, au contraire, et ne fait faire injure, à l'intelligence des Corses que de supposer qu'ils aient jamais rêvé d'une indépendance complète sauf lorsqu'ils en ont été seulement abandonné par les puissances extérieures dont ils espéraient le salut.

Les Corses repoussent les Romains colonisateurs avides et tyranniques. Ils acceptent l'empire de Charlemagne auquel veut les conjuguer la Papauté. Ils acceptent la Papauté. Ils acceptent Pise. Ils repoussent Gênes puissance mercantile et sordide. Ils auraient accepté l'Aragon s'il avait pu vaincre. Ils acceptaient Gênes si Sampiero si les complications européennes, qui n'ont jamais été un fait nouveau, n'avaient fait ajourner le désir français de s'installer en Corse. Relisez l'histoire. Relisez-la avec plus d'attention, mais toute, avec ses dessins qui ne se dégagent pas toujours avec une apparence primaire. Elle pourra vous montrer que les Corses ont essayé et réaliser leur indépendance avec Théodore de Neuhoff parce qu'à ce moment l'horizon français était bouché. Ils renouvelaient la tentative avec Pascal Paoli parce que nul secours contre l'ambition de Gênes ne tenaient ces puissances redoutables ne pouvait être espéré par Pascal Paoli, livré à lui-même.

Ce secours finit par échapper à Sampiero ; Paoli connaît en vain l'horizon pour le chercher. Mis s'il l'avait trouvé il l'aurait accepté. Une seule réserve ici et même que Sampiero, Paoli eût désiré nous l'objet d'une puissance étrangère acceptée, être le maître local. C'était dans le caractère du temps, et peut-être les choses n'ont-elles pas beaucoup changé depuis... Contre Gênes, Paoli eût appelé la France en la faisant maîtresse de la Corse à la condition inédite, si la France n'avait craint les complications extérieures et, pour les éviter, traité avec Gênes dont elles garantit l'équilibre avec la France révolutionnaire qui ne l'admet pas à la maîtrise insulaire même sous l'égide républicain. Paoli traduit l'Angleterre en Corse, puis part pour son second et dernier exil parce que l'Angleterre ne veut imposer aux siens le gouvernement anglais, la maîtrise paoline.

Ainsi, jusqu'à nos en trente, mais en quarante générations, les Corses ont toujours eu besoin d'être soutenus par une de ces puissances extérieures dont-ils s'accommodaient, mais qu'ils ne subissaient pas, armés et plus libres d'agir, ne rêvent d'indépendance. Toujours, même dans le haut moyen âge, parce qu'ils l'entretiennent petite île, et une petite île entourée d'États rivaux, forts et remuants, ils cherchent à s'agglomérer au Continent, à leur sens, de ces États : la Papauté, Charlemagne, Pise, la France, sauf Gênes. En cela, de tout temps comme il y a cinq cents ans ou mille ans, ils ont le sens exact — et élementaire — de leur position géographique et de leur intérêt.

L'histoire, ô confrère, ne dit absolument rien là-contre !

P. S.

M. Tardieu forme un groupe

Paris, 9 juin. — Revenant sur sa décision de s'inscrire au groupe des non inscrits et sur l'intitulé de ses amis, M. André Tardieu a décidé dans le courant de l'après-midi de constituer un nouveau groupe.

Voici le communiqué donné à la presse :

« Un certain nombre de députés réunis sous la présidence de M. André Tardieu et désireux d'appliquer la discipline aux questions de politique générale et particulièrement aux questions de politique extérieure ont constitué aujourd'hui un nouveau groupe qui comprend dès maintenant plus de trente membres et prendra le titre de *Centre Républicain*, groupe d'action sociale et parlementaire. »

D'ores et déjà on peut donner comme certaine l'adhésion de MM. Paul Reynaud, Désiré Ferry, Petsche, Verlot, de Tastes, Patouraste-Desvaguerie, Louis Rollin, Habert, Oudin, Marcel Héraud, Henri Auriol, Thoreux, Daquin, Ballu, de l'Aigle, Fould, Winler, Dignac.

Ce groupe en formation se réunira demain.

Une semaine de redressement économique

M. Emile Sari est désigné comme secrétaire général

Paris, 9 juin. — Le collège des Sciences sociales a organisé une semaine du redressement économique.

Les travaux sont dirigés par M. Henri Bergy, Ambassador de France, et M. Emile Sari, Sénateur de la Corse, membre de la Commission des Finances, Secrétaire Général.

Les plus hautes personnalités du monde économique, industriel, commercial, financier, ont répondu à l'appel et prononceront des conférences sur les sujets les plus variés.

Ainsi, jusqu'à nos en trente, mais en quarante générations, les Corses ont toujours eu besoin d'être soutenus par une de ces puissances extérieures dont-ils s'accommodaient, mais qu'ils ne subissaient pas, armés et plus libres d'agir, ne rêvent d'indépendance. Toujours, même dans le haut moyen âge, parce qu'ils l'entretiennent petite île, et une petite île entourée d'États rivaux, forts et remuants, ils cherchent à s'agglomérer au Continent, à leur sens, de ces États : la Papauté, Charlemagne, Pise, la France, sauf Gênes. En cela, de tout temps comme il y a cinq cents ans ou mille ans, ils ont le sens exact — et élementaire — de leur position géographique et de leur intérêt.

L'histoire, ô confrère, ne dit absolument rien là-contre !

P. S.

Les femmes françaises veulent voter

Paris, 9 juin. — A l'occasion de son Congrès annuel, l'Union Fra d'aise pour le suffrage des femmes a été reçue par M. Jeanneney, président du Sénat, puis par le groupe féministe de la Haute-Assemblée, où M. Louis Martin a assuré les congressistes de son dévouement.

Le groupe de suffragettes est allé ensuite au Palais-Bourbon où il a été reçu dans le salon de la présidence par M. Pinard, président, et le groupe parlementaire de défense des droits de la femme.

LE NOUVEAU MINISTERE HERRIOT

Notre photo montre sur le perron de l'Elysée, M. Lebrun, Président de la République, photographié entouré des membres du nouveau gouvernement.

Déçu par l'attitude de certains de ses anciens collaborateurs, M. Tardieu abandonne le groupe des républicains de gauche

Paris, 9 juin. — M. André Tardieu a confirmé aujourd'hui dans les couloirs de la Chambre qu'il avait décidé de quitter le groupe des républicains de gauche et de s'inscrire au groupe des non inscrits.

Il a pris cette décision à la suite du scrutin de mardi où 28 membres de ce groupe l'ont suivi en votant contre le cabinet alors que 35 s'abstenaient.

L'ex-président du Conseil ne dissimule point son ressentiment à l'égard de ces derniers, notamment de ceux dont il avait fait ses collaborateurs au Gouvernement lorsqu'il était chef de la majorité et qui cherchent à rentrer maintenant dans les bonnes grâces de l'ancienne opposition.

M. Tardieu forme un groupe

Paris, 9 juin. — Revenant sur sa décision de s'inscrire au groupe des non inscrits et sur l'intitulé de ses amis, M. André Tardieu a décidé dans le courant de l'après-midi de constituer un nouveau groupe.

Voici le communiqué donné à la presse :

« Un certain nombre de députés réunis sous la présidence de M. André Tardieu et désireux d'appliquer la discipline aux questions de politique générale et particulièrement aux questions de politique extérieure ont constitué aujourd'hui un nouveau groupe qui comprend dès maintenant plus de trente membres et prendra le titre de *Centre Républicain*, groupe d'action sociale et parlementaire. »

D'ores et déjà on peut donner comme certaine l'adhésion de MM. Paul Reynaud, Désiré Ferry, Petsche, Verlot, de Tastes, Patouraste-Desvaguerie, Louis Rollin, Habert, Oudin, Marcel Héraud, Henri Auriol, Thoreux, Daquin, Ballu, de l'Aigle, Fould, Winler, Dignac.

Ce groupe en formation se réunira demain.

La Chambre a repris l'examen des dossiers des élections contestées

Paris, 9 juin. — M. Millet fait ses débuts, cet après-midi, comme premier vice-président de la Chambre ; lorsqu'il ouvre la séance, à 15 h. 05, les députés lui font une ovation chaleureuse.

L'ordre du jour appelle la nomination d'un vice-président, en remplacement de M. Dalbiez, devenu ministre du travail.

Le président fait connaître que le scrutin sera ouvert à 15 h. 30, dans un salon voisin de la salle des séances.

En attendant, la Chambre décide de continuer la vérification des pouvoirs.

M. Millet donne alors lecture des conclusions de divers bureaux chargés de l'examen des opérations électorales dont la validation avait été réservée.

L'Assemblée valide sans débat les élections de MM. Nadaillac (Nièvre), Jean Perrin (Pyrénées-Orientales) et Dalodier (Vaucluse).

Un incident

Puis le président annonce qu'il est saisi d'une demande, signée par cinquante membres, tendant au retrait de l'ordre du jour des élections de M. Boucheron, dans la troisième circonscription du quinzième arrondissement de Paris, républicain de gauche) ainsi que celle de M. Deat, socialiste, dans la 2ème circonscription du 20ème arrondissement de Paris. En conséquence la validation de ces deux élections est réservée.

Des protestations se font entendre à l'extrême droite et M. Bracke demande au président de communiquer les noms des cinquante signataires de la demande de retrait.

M. Boucheron, intervenant, fait observer que son élection a été mise en cause dans les mêmes conditions et qu'il ne peut avoir deux procédures différentes, mais les socialistes continuent à protester et à réclamer les noms.

M. Millet ayant fait remarquer que rien ne l'obligeait à donner ces noms des signataires d'une demande de retrait dont veut être lui, M. Bracke réplique que rien ne plus ne dit qu'ils doivent être tenus secrets.

Le président reconnaît qu'il y a une jurisprudence à établir et déclare qu'il va consulter la Chambre pour régler la question.

A moins levée, la Chambre décide que les noms seront communiqués. Le président en donne alors lecture, révélant ainsi que l'élection de M. Deat est contestée par les députés de droite, qui presque tous appartiennent aux groupes républicains de gauche.

L'incident se modifie point le résultat final et la validation de l'élection de M. Deat reste réservée.

On valide encore sans débat les élections de MM. Foulon (Saint-Denis), Doizet (Vaucluse), de Thorey (Orne).

M. Yvon Delbos est élu vice-président de la Chambre

Paris la séance est suspendue pour permettre la réunion des membres de la commission du règlement.

La séance est reprise à 17 h. 05.

M. Yvon Delbos, radical-socialiste, ayant obtenu 357 voix est proclamé élu vice-président de la Chambre, aux applaudissements des gauches.

La séance est levée à 17 h. 10 ; prochaine séance demain après-midi pour la suite de la vérification des pouvoirs.

AU QUAI D'ORSAY

Paris, 9 juin. — Le président du Conseil a reçu cet après-midi le nouveau ministre de Danemark à Paris, qui lui a remis ses lettres de créance.

Le paquebot espagnol "Teide" s'échoue au large de l'île Fernando Po

Huit cents passagers sont à bord

Londres, 9 juin. — D'après des messages reçus de Lagos (Nigéria), deux paquebots britanniques l'Appam et le *Sembo* se portent à toute vitesse au secours du transatlantique espagnol *Teide*, qui s'est échoué hier au large de l'île Fernando Po.

Huit cents passagers sont à bord de ce navire en danger de périr.

D'après les dernières informations ils ont pu se réfugier dans les chaloupes de sauvetage et attendent en pleine mer les secours qui ont été promis par l'A.F.

Le "Teide" coule

Madrid 9 juin. — Le vapeur espagnol *Teide* qui s'était échoué sur les rochers de l'île Fernando Po a coulé.

La situation critique des passagers

Les passagers, au nombre de huit cents, se sont réfugiés sur la Porte Ouest et sont dans une situation qui n'est pas sans danger.

On espère que les deux paquebots britanniques l'Appam et le *Sembo* se sont dérobés de leur route pour aller porter secours aux naufragés, se tardaient pas à les rejoindre, toutefois la mer est devenue démontée dans ces parages et le sauvetage sera certainement difficile.

Le bateau espagnol *Teide*, de 5.000 tonnes, appartenait à la Compagnie Transatlantique, avait pour port d'attache Barcelone. Il en était parti le 15 mai : sa dernière escale avait été Monrovia, capitale de la République du Libéria.

Il se dirigeait vers Bata.

Les deux navires anglais appartiennent à la Compagnie Dampeer.

CONSEIL DE CABINET

La représentation française aux manifestations de Buenos-Ayres

Paris, 9 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis à 10 heures, en Conseil de cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Herriot, pour remettre à l'institution présidentielle au président du Conseil par l'ambassadeur de la République Argentine.

Le Conseil a chargé les ministres du commerce et de l'agriculture de préparer la composition d'une délégation qui représentera la France à l'Exposition coloniale ayant été à la conférence du Canada, qui doit se tenir au mois d'août à Buenos-Ayres.

La situation extérieure

M. Herriot a fait un exposé complet de la situation extérieure, à la veille de la reprise de la conférence de Genève sur le désarmement et de la conférence de Lausanne sur les réparations.

La composition des délégations à ces deux conférences sera arrêtée au cours du Conseil des ministres qui se tiendra demain matin, à l'Elysée.

La crise du chômage

Le ministre du travail a fait un exposé de la situation du marché du travail et le Conseil a étudié les mesures propres pour remédier à la crise du chômage.

Les orages du sud-ouest

Le ministre de l'Intérieur a mis le Conseil au courant de la situation créée dans plusieurs départements du sud-ouest par certains orages. Des propositions seront déposées par les représentants des régions sinistrées, le gouvernement s'emploiera à ce que les moyens soient donnés de secourir les populations sinistrées.

Le Conseil a désigné M. Alexandre Israel, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, pour présider le banquet qui clôturera le Congrès des chambres associées actuellement à Troyes.

Le nouveau chancelier allemand, M. Von Papen

Il faut se rendre à l'évidence : les Allemands ne sont pas machiavéliques, mais leur impénétrable naïveté et désarmante de sérieux.

L'hitlérie de l'Empire est en quelque sorte un grotesque pour eux et l'empêchement, déployé depuis plus de trente ans, les hommes d'Etat américains, procédé de l'une des principales préoccupations de la politique allemande.

Alors pourquoi nommer un pareil chancelier ? Non von Papen, est humain qui comme attaché militaire à New-York, a laissé aux Etats-Unis de si mauvais souvenirs ? N'a-t-il pas en effet été expulsé d'Amérique, pour avoir eu l'imprudence d'oublier, dans un taxi, des documents établissant qu'il avait lancé une organisation pour empêcher des transports de munitions en Europe ? Il prétend à tort la réfuter, mais il n'en reste pas moins que l'on peut se demander si la nomination de celui qui l'ont lancé — malgré leur promesse de respecter son immunité diplomatique, — n'était-ils pas naïf sur lui avec les reçus de ses complices, la liste même des membres de l'organisation secrète d'où résulta leur condamnation ?

Il n'est donc pas étonnant que la nouvelle de la constitution du Cabinet par M von Papen ait provoqué une profonde consternation aux Etats-Unis. Tous les journaux la commentent sous des titres différents le fond de la conférence de désarmement nommé chancelier ». « L'homme qui fut exposé d'Amérique ». « L'espion de guerre devenu le cabinet ».

A Berlin, on n'a pas voulu cela et l'émotion est vive. C'est toujours la même chose : les Allemands ne font eux-mêmes plus de mal que ne peuvent leur en causer leur adversaires. Leur candeur est telle que l'on se demande même les naïvetés d'être vraies. Ce qui est vrai, c'est que dans ce pays, l'on ne trouve pas à tout, parce qu'on y manque d'imagination. Mais voici comment, l'on n'a pas songé à la réaction aux Etats-Unis, alors que ce pays, pour la deuxième fois en vingt ans, est venu à leur secours militairement ? Ce serait cependant très élémentaire, mais enfin, il faut croire que les Allemands ne sont pas suffisamment pénétrés de leur importance pour se rendre compte que leurs moindres gestes, leurs moindres paroles, leurs moindres propos, leurs moindres rapports et statistiques qui leur sont relatifs, ont aussi un contrecoup dans le monde entier et leur adressent des admirations, des sympathies et leurs électeurs.

Ces 393 députés, c'est-à-dire presque la moitié des membres du Reichstag, ont voté pour le chancelier. Mais il n'explique point grand'chose. Ils ont voté pour Brüning, pour Curtius, pour Groener, pour Stresemann, pour Schiele, pour Treviranus, pour Guérard, pour Wirth, pour Schlange

Les Contes du "Petit Bastiais"

La Voix de Snabou

Savenay débaillait devant moi tous ses souvenirs de Guinée ; des peaux de panthères, des armes, des fétiches, des bois caoutchoutaux, tout joyeux de se retrouver en compagnie.

Tiens, remarquez-le, en prenant une boîte ronde en carton dont l'étiquette portait en inscription : « Voix de Snabou », tiens qu'est-ce que tu mets là-dedans ? Je suppose qu'il s'agit de cette petite Pouish dont ses dernières lettres étaient pleines ?

Je vis bien qu'on souvenir l'émouvait, car il mit quelque temps à me répondre et son visage s'assombrit.

— Oui, c'est tout ce qui me reste d'elle. J'ai enregistré sa voix.

— Ah !... Ils-je un peu interdit de son trouble... Et qu'est-ce qu'elle est devenue, elle ?

— C'est toute une histoire, une histoire tragique. La veux-tu ce soir ?

— Oui, raconte.

Savenay s'étendit sur un divan en lançant au plafond la fumée de sa cigarette.

— Tu te rappelles ma crise de fièvre à Koke. Il y a sept ans, et comment j'ai failli y rester. Je me croyais un peu à Conakry. Je t'ai écrit tout cela. Tu comprends qu'un ne passe pas deux ans et demi à Kerna-Leone, le tombeau du blanc sans payer un tribut au climat. Au retour, j'ai organisé un petit voyage d'agrément. Depuis longtemps, Bussières me demandait d'aller le voir. Bussières, tu sais, ce gros Martinquais parti pour la Guinée il y a cinq ans déjà. Il venait de quitter Kerna pour Kokoro, Dahesi de Velone-Orneto. Poil de rose. Comme-dantini de Porri, Santini. Lorianti. Frabochini. Castelli et Antonio d'Oneson.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame ANTOINETTE ESTORI
Née INNOCENZI

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, cousine, parente et alliée décédée subitement à Pero-Casevecchie le 8 juin 1932 dans sa 59me année.

L'inhumation aura lieu dans le tombeau de famille à Pero le vendredi 10 juin à 16 heures du matin.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

M. Linale Louis et ses enfants : M. et Mme Linale Raymond, Electricien, et leur enfant ; M. et Mme Carlucci Jacques et leurs enfants ; M. et Mme Cesarini Joseph, et leurs enfants ; M. et Mme Linale Joseph, et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Linale Antoine, Charles et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Raymond Paul et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebuffo Robert et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebecca Alfred et leurs enfants de Marseille ; Mme Vve Linale Léonard et ses enfants ;

Les familles Luce, Brunelli, Ravisi, Pedrozi, Germani, Plasse, Pinotello, Ibrahim, Serra ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur LINALI JOSEPH

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 18e année le 9 juin 1932 et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu aujourd'hui 10 juin, à 12 heures 30.

Priez pour lui !

Maison mortuaire : rue de la Marine.

ABONNEZ-VOUS
DONNEZ VOTRE PUBLICITÉ
COMMANDEZ VOS IMPRIMÉS
AU
PETIT BASTIAIS

A travers la Corse

Chez les Combattants

Le Conseil d'Administration de l'Union Départementale des Anciens combattants et victimes de la guerre de la Corse, s'est réuni le 5 juin à 10 heures, au lieu ordinaire, de ses séances, sous la présidence du camarade Mariani, l'un des vice-présidents.

Etaient présents :

MM. Mariani, Guerrini, Bastelica, Quastarini, Commandant Leca Paul, Emmanuelli, Raffalli, Moracchini, Pasquali-ni, Commandant Leca Dominique, Fanconi.

Absents excusés : Mouroni et Doc'eur Pasquali.

Assistait à la séance le camarade Giordani, juge du Tribunal des Pensions, grand mutilé, membre de la section azacciennes.

Au cours de cette réunion, le Conseil d'Administration a désigné les vingt délégués qui devront faire partie du collège électoral qui se réunira prochainement afin d'élire les seize membres représentants du Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la guerre.

Ont été désignés comme électeurs les camarades :

Fabre, Rocchesani, Dr Quilici, Leandri, Allouni, Bastelica, Pasqualini, Leca Dominique, Morachchini, Giordani, Bonifin, Mariani, Guerrini, Panconi, Mesolini, Leca Dominique, Emmanuelli, Raffalli, Fanconi.

Plusieurs questions ont été ensuite examinées notamment celle de la démission de Monsieur Pietranera, démission enregistrée par un instrument à cordes. Nous attendons haletants, les doigts crispés. Le brame est éclaté dans la salle, suivi d'un bruit de chute, de chaises renversées. Ce pas qui courraient. Cinq secondes de silence. C'était fini. Non... tous nous en sursaut. On parlait encore.

— Toi, dient Snabou, toi...

Une autre voix passa, brusque et sourde :

— Il ne fallait pas me repousser, je l'aimais, entends-tu, je l'aimais.

— Bonsières, hurla Savenay. Ah ! le misérable, c'était lui. Je comprends tout. Canna-Canba accours au bruit avait ramassé le couteau à terre et Bussières était entré dans la tente en faisant le tour. Et moi qui al tué le noir. Moi... Ah ! mon pauvre vieux.

Il s'affaissa sur le divan et tous deux s'étaient, rons regardions le phonographe dont la voix déconcertatrice s'atténuait en un murmure.

Jacques CEZEMBRE.

PONTS ET CHAUSSÉES

Mme Casanova Aimée, agent de bureau des ponts et chaussées, qui a accompli une année de services effectifs en qualité d'auxiliaire, a été nommée agent de bureau de 2me classe, pour compter du 1er avril 1932.

AVIS DE DÉCÈS

PERO-CASEVECCHIE

M. Charles Ristori, retraité à Pero-Casevecchie ; Mme Lucie Antonelli, née Ristori, Instituteur à Fuella ; M. François Antonelli ; Mlle Simone Antonelli ; Mme Jeanne Danesi, née Ristori, et M. Paul Danesi, Chef de gare en A. O. F. ; M. Pompée Ristori, Mme Odette Ristori et leur fils Charles Ristori ; M. Matthieu Innocenzi, correcteur à l'Imprimerie nationale en retraite à Tagliu-Isolaccio, Mme Marie-Innocenzi et leur fils Pierre et Jean Innocenzi ; M. Thomas Ristori et ses enfants ; Mme Julie Mazzei et Mme Barthelemy Mazzei et leurs enfants ; M. Antoine Simonetti et ses enfants ; Mlle Marie Antonnette Ristori et les familles Ristori, Orsini, Casalonga, Bilanzoni, Danesi de Velone-Orneto, Poil de Prune, Comma-dantini de Porri, Santini, Lorianti, Frabochini, Castelli et Antonio d'Oneson ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame ANTOINETTE ESTORI
Née INNOCENZI

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, cousine, parente et alliée décédée subitement à Pero-Casevecchie le 8 juin 1932 dans sa 59me année.

L'inhumation aura lieu dans le tombeau de famille à Pero le vendredi 10 juin à 16 heures du matin.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

M. Linale Louis et ses enfants : M. et Mme Linale Raymond, Electricien, et leur enfant ; M. et Mme Carlucci Jacques et leurs enfants ; M. et Mme Cesarini Joseph, et leurs enfants ; M. et Mme Linale Joseph, et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Linale Antoine, Charles et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Raymond Paul et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebuffo Robert et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebecca Alfred et leurs enfants de Marseille ; Mme Vve Linale Léonard et ses enfants ;

Les familles Luce, Brunelli, Ravisi, Pedrozi, Germani, Plasse, Pinotello, Ibrahim, Serra ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur LINALI JOSEPH

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 18e année le 9 juin 1932 et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu aujourd'hui 10 juin, à 12 heures 30.

Priez pour lui !

Maison mortuaire : rue de la Marine.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

10 JUIN 1933 : St-LANDRY.

10 Juin 1944 : Skanpiero s'embarque à Marseille pour rentrer en Corse. Ce héros venait d'accomplir l'acte de plus rare courage qu'un as ait jamais illustré l'histoire moderne. Verrina sa femme n'était livrée avec ses enfants aux Germains, Sainte Punique fut en vain en possession de ses fiefs de l'Arranzo. C'était la une trahison et un patricide, car Gênes n'eut pas manqué de faire périr le fils de Sampiero. Aussi celui-ci n'écoutant que sa piété et patriotique colère, tua sa femme.

Accident mortel

Un regrettable accident du travail s'est produit hier matin, qui a coûté la vie à un jeune homme de 18 ans.

Le jeune Linale Joseph, ouvrier maçon, procédait à des réparations sur le toit d'un cabinet d'aisance au deuxième étage de l'immeuble n° 7 de l'avenue Carnot, pendant une barre d'appui à laquelle il s'était accroché pour travailler se descella et le malheureux jeune homme tomba dans la cour où il s'écrasa sur le pavé de dalles.

Transporté aussitôt à l'hôpital, Linale Joseph était mort après.

Linale Joseph était âgé de 18 ans ; son corps a été transporté à son domicile, rue de la Marine.

Nous présentons aux familles Linale, Carboni et Casaroli nos sincères condoléances.

Les Arts

Nous sommes heureux de relever parmi les noms des artistes nouvellement admis au Salon des Artistes Français de cette année, celui du jeune Charles Santoni, qui expose dans la section de gravure en médaille un portrait d'homme d'une exécution appréciable et d'un modelé très puissant, qualités qui dénotent une habileté peu commune chez un débutant.

Charles Santoni, né à Isolaccio de Fiumorbo, élève du sculpteur Jean Pekle de Bastia et de l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs de Nice, atelier Galle, a la peine dix-huit ans.

Il vient grossir la phalange des jeunes artistes corses qui font honneur à leurs maîtres et à la petite patrie.

Nous lui souhaitons dans la carrière qui s'ouvre si belle pour lui le plus grand succès et les encouragements qu'il mérite largement.

Distinction

Nous apprenons avec un réel plaisir que M. Emile Alessi, Inspecteur général d'assurances de la Mutuelle du Mans, au Maroc, vient d'être nommé inspecteur général de la même Compagnie, de tout le Midi de la France avec résidence à Marseille.

Nos félicitations et nos vives félicitations à notre jeune compatriote pour son avancement et nous lui souhaitons beaucoup de succès.

La Vie Sportive

FÉDALE BASTIAISE.

MM. les membres du bureau dont les noms suivent : J. B. Moretti, Matteï P., Pogiali B., Simarani A., Viale J., Avanzi Pascal, Lemaini B. Et a A., sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain soir samedi 11 courant à 20 h. 30 au siège habituel.

Prière d'être exact. Tout absent non motivé sera exclu de la société.

CERCLE ATHLETIQUE BASTIAIS

S. A. G. No 11.981

COMMISSION D. P. - P. M. et TIR

AVIS AUX TIREURS DE LA SOCIÉTÉ

Le service de l'instruction physique m'a prié de rapporter au Cirque de Ucciani la commande du Comité Départemental des Mutilés et Réformés de la guerre.

Ont été désignés comme électeurs les camarades :

Fabre, Rocchesani, Dr Quilici, Leandri, Allouni, Bastelica, Pasqualini, et Leca Dominique, Morachchini, Giordani, Bonifin, Mariani, Guerrini, Panconi, Mesolini, Leca Dominique, Emmanuelli, Raffalli, Fanconi.

Plusieurs questions ont été ensuite examinées notamment celle de la démission de Monsieur Pietranera, démission enregistrée par un instrument à cordes. Nous attendons haletants, les doigts crispés. Le brame est éclaté dans la salle, suivi d'un bruit de chute, de chaises renversées. Ce pas qui courraient. Cinq secondes de silence. C'était fini. Non... tous nous en sursaut. On parlait encore.

— Toi, dient Snabou, toi...

Une autre voix passa, brusque et sourde :

— Il ne fallait pas me repousser, je l'aimais, entends-tu, je l'aimais.

— Bonsières, hurla Savenay. Ah ! le misérable, c'était lui. Je comprends tout. Canna-Canba accours au bruit avait ramassé le couteau à terre et Bussières était entré dans la tente en faisant le tour. Et moi qui al tué le noir. Moi... Ah ! mon pauvre vieux.

Il s'affaissa sur le divan et tous deux s'étaient, rons regardions le phonographe dont la voix déconcertatrice s'atténuait en un murmure.

Jacques CEZEMBRE.

PONTS ET CHAUSSÉES

Mme Casanova Aimée, agent de bureau des ponts et chaussées, qui a accompli une année de services effectifs en qualité d'auxiliaire, a été nommée agent de bureau de 2me classe, pour compter du 1er avril 1932.

AVIS DE DÉCÈS

PERO-CASEVECCHIE

M. Charles Ristori, retraité à Pero-Casevecchie ; Mme Lucie Antonelli, née Ristori, Instituteur à Fuella ; M. François Antonelli ; Mlle Simone Antonelli ; Mme Jeanne Danesi, née Ristori, et M. Paul Danesi, Chef de gare en A. O. F. ; M. Pompée Ristori, Mme Odette Ristori et leur fils Charles Ristori ; M. Matthieu Innocenzi, correcteur à l'Imprimerie nationale en retraite à Tagliu-Isolaccio, Mme Marie-Innocenzi et leur fils Pierre et Jean Innocenzi ; M. Thomas Ristori et ses enfants ; Mme Julie Mazzei et Mme Barthelemy Mazzei et leurs enfants ; M. Antoine Simonetti et ses enfants ; Mlle Marie Antonnette Ristori et les familles Ristori, Orsini, Casalonga, Bilanzoni, Danesi de Velone-Orneto, Poil de Prune, Comma-dantini de Porri, Santini, Lorianti, Frabochini, Castelli et Antonio d'Oneson ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame ANTOINETTE ESTORI
Née INNOCENZI

leur épouse, mère, grand'mère, sœur, tante, cousine, parente et alliée décédée subitement à Pero-Casevecchie le 8 juin 1932 dans sa 59me année.

L'inhumation aura lieu dans le tombeau de famille à Pero le vendredi 10 juin à 16 heures du matin.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

M. Linale Louis et ses enfants : M. et Mme Linale Raymond, Electricien, et leur enfant ; M. et Mme Carlucci Jacques et leurs enfants ; M. et Mme Cesarini Joseph, et leurs enfants ; M. et Mme Linale Joseph, et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Linale Antoine, Charles et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Raymond Paul et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebuffo Robert et leurs enfants de Marseille ; M. et Mme Rebecca Alfred et leurs enfants de Marseille ; Mme Vve Linale Léonard et ses enfants ;

Les familles Luce, Brunelli, Ravisi, Pedrozi, Germani, Plasse, Pinotello, Ibrahim, Serra ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur LINALI JOSEPH

leur fils, frère, beau-frère, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 18e année le 9 juin 1932 et vous prient d'assister aux obsèques qui auront lieu aujourd'hui 10 juin, à 12 heures 30.

Priez pour lui !

Maison mortuaire : rue de la Marine.

Fêtes & Galas

FÉDÉRATION CATHOLIQUE DES SCOUTS DE FRANCE

Reconnue d'utilité publique par décret du 27 Avril 1927.

District de Corse — Troupes de Bastia

SEANCE RECREATIVE DU SAMEDI 11 Juin à 16 h. 30 au Régent Cinéma

PROGRAMME

— 1ere PARTIE —

I. — PRESENTATION DES TROUPES

a) Les trois troupes de SCOUTS.

CHANT « *VA SCOUT DE FRANCE* »

b) Les trois meutes de louveteaux CHANT

II. — FEU DE CAMP.

1. — Ca y est tout le monde est là.
2. — La légende du feu (*danse chantée*).
3. — Le sir de *Framboisy* (chanson mimée).
4. — O croix des SCOUTS (chant)
5. — Le *Remouleur* (*Saynète*) .
6. — Le Cor (Chant).
7. — Les trois tambours (Saynète).
8. — Le chasseur de serpents.
9. — En chasse (chant).
10. — L'alpha.
11. — Notre Dame des Eclaireurs.

III. — CONFERENCE SUR LE SCOUTISME

par Monsieur Achille RAFFALLI, Avocat à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier

— ENTRE-ACTE —

2ème PARTIE

LE VAUTOUR : Grand film sonore avec principales vedettes

HELEN CHANDLER
Helen CARRICK

SUR LE MARCHÉ

MERCURIALE DU 9 JUIN 1932

LEGUMES	
Pommes de terre	1.50
Pommes de terre nouvelles	1.50
Carottes, le paquet	0.75
Asperges, le paquet	0.50
Artichauts, la douzaine	0.50
Petits Pois	2.00
Courgettes,	1.00
Fèves	1.20
Choux	1.50, 2.00 et 3.00
Oignons frais	0.75
Haricots	2.00
Tomates	15.00
Salade, le pied	7.00
VIANDES	0.50
Bœuf sans os	16.00
Pot au feu	8.00
Veau sans os	24.00
Ragout	8.00
Agneau, le gigot	14.00
Agneau, l'épaule	12.00
POISSONS	
Rouget	20.00
Mulet	15.00
Raie	6.00
Soupe	12.00
Friture	12.00
Loup	16.00
Bogues,	6.00
Sardines,	4.00
Anchois	8.00
FRUITS	
Pommes	6.00
Oranges, le kilo,	4.50
Nèfles, le kilo,	7.50
Fraises,	10.00
Oranges, le kg.	4.00
Bananes, la pièce	0.40, 0.50
Brousse	0.50
Fromage Corse	12.00
Fromage frais	6.00
Œuf, la pièce	0.60, 0.80

Les Spectacles

RECENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Actualités sonores Pathé-Natan ; **Les Nuits de Californie**, Film parlant ; **BACH dans : EN BORDEE**, Film parlant et chantant Français.

Au prochain programme un grand film parlant français : **LA FISTE DES GRANTS.**

CONCERTS MILITAIRES

La musique du 173ème R.I.A. reprendra ses concerts publics les dimanches et les jeudis de 21 heures à 22 heures, Place Saint-Nicolas, à dater du 12 juin.

Il a été perdu par pauvre vieillard portefeuille contenant somme assez forte. Prière le rapporter au bureau du journal.

AJACCIO

AU PORT. — Le vapeur « Ville d'Ajaccio » est parti mardi 7 juin à 16 heures 30 pour Marseille avec 130 passagers et 30 tonnes de marchandises.

A LA POLICE. — Contraventions contre V. Charles, scandale sur la vie privée ; J. P. Xavier, outrages sur la voie publique.

LÉGION D'HONNEUR. — M. Biet, major en chef, principal des douanes d'entrepôt, lieutenant pendant la guerre, a été proposé au dernier tableau de concours pour la légion d'honneur. Toutes nos félicitations.

CORTE

Le Juge Pieri

M. le Juge de paix Simpiero Pieri vient de célébrer à Corte, entouré de sa famille, l'âge de 88 ans, encore en possession de toute sa lucidité d'esprit. C'est une figure pittoresque disparaît, une figure très connue et très sympathique.

Dans les différents cantons, à Piedicorte, Morosaglia, à Muro, à Castiglione, à Moita, où il a été appelé à exercer ses délicates fonctions, il a laissé fortement imprimé dans un esprits, le souvenir d'un magistrat dont la haute compétence n'avait d'égale que l'inaltérable intégrité. Un physique avantageux, empreint d'une haute distinction, une physionomie bienveillante, une belle intelligence, de sérieuses études secondaires, un sens juridique très sûr et un constant souci de rigoureuse impartialité caractérisaient le talent de Magistrat pour qui les justiciables ont toujours professé une estime admirative et un profond respect.

Son chef-d'œuvre fut sans contredit celui de lui faire de ses étalent faits. Il n'y a aucune exagération à dire qu'il était l'orgueil de la magistrature cantonnale.

Cheune homme privé, M. Pieri était un vieil célibataire, qui, ayant dirent, il pensa seoait aussi un rare courage moral et civique dont il a donné, en certaines circonstances, de remarquables preuves. Ses rapports avec Ajaccio et à Bastia étant de ce fait devenus défavorables et ses rapports à celles tirant à Ajaccio et à Bastia, quelques-uns participent au mouvement de sécession et le malheureux jeune homme fut victime de la cour où il s'écrasa sur le pavé de dalles.

Transporté aussitôt à l'hôpital, Linale Joseph était mort après.

Linale Joseph était âgé de 18 ans ; son corps a été transporté à son domicile, rue de la Marine.

Nous présentons aux familles Linale, Carboni et Casaroli nos sincères condoléances.

Chirurgien -Dentiste
ED, NICOT

29, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de
9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 2-32

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

Le gouvernement américain s'opposera à la suppression totale des réparations

Washington 9 juin. — Les personnalités officielles du département d'Etat ont confirmé que le gouvernement américain s'oppose nettement à la suppression totale des réparations allemandes.

Au contraire, le gouvernement américain souhaiterait que l'Allemagne reconnût nettement ses obligations parce qu'elle faillirait ainsi aux négociations ultérieures des Etats-Unis avec ses créanciers.

M. MacDonald et Sir J. Simon seront samedi à Paris

Paris, 9 juin. — M. Mac Donald, premier ministre et Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne arriveront samedi après-midi, à la gare Saint-Lazare, par la *Flèche d'Or*.

Ils passeront la soirée et la journée du dimanche avec les hommes d'Etat anglais et M. Edouard Herriot ne sont pas encore fixés, mais on sait déjà qu'ils prendront un déjeuner samedi soir et un déjeuner dimanche à midi seront offerts au Quai d'Orsay, par le président du Conseil, au Ministre des Affaires Etrangères et au Président de la République.

Leur séjour à Paris sera de 18 ans ; ils repartiront dans la soirée de dimanche.

M. Mac Donald suggérerait l'ajournement de la Conférence de Lausanne

Londres, 9 juin. — Le correspondant du *Matin* télégraphie :

« On prête à M. Mac Donald l'intention de suggérer à M. Herriot l'ajournement de la conférence de Lausanne jusqu'à la fin des débats sur les réparations. Les travaux reprendraient alors soit en Suisse soit à Londres, pour l'examen de la seconde partie de l'ordre du jour, à une date où les Etats-Unis pourront y envoyer leurs délégués. »

Les projets financiers de M. Germain-Martin

Paris, 9 juin. — Au cours du Conseil de cabinet dans la soirée, M. Germain Martin exposera probablement les premières conclusions de l'étude qu'il fit relativement au problème financier, sur la base des propositions présentées par les banques.

« Ces services, écrit *Le Matin*, étudieront et chiffreront un projet prévoyant un abattement de dix pour cent sur toutes les dépenses de la défense nationale et les traitements de toute les fonctionnaires et pensions de toute nature.

« M. Germain Martin n'hésitera pas à recourir à un emprunt d'extrême urgence dans des ordonnances ou d'autres remèdes tendant à maintenir l'équilibre de l'économie générale. »

L'aviatrice Lena Bernstein meurt mystérieusement

Elle se serait suicidée

Digne, 9 juin. — L'aviatrice Lena Bernstein est décédée.

Elle devait prochainement faire une tentative pour battre le record féminin de distance en ligne droite. Elle pensait en effet avoir couvert 1.500 kilomètres au cours de la préparation aux épreuves aériennes organisées par l'Aéro-Club de Provence, suivant l'horaire hebdomadaire habituel.

GRANDS MAGASINS DE LA CORSE
Société ANONYME

Siège social : 9, Rue de Rome - PARIS

Nous sommes heureux de faire connaître au public la prochaine ouverture de nos magasins de Bastia, 3, boulevard du Palais, dans les anciens locaux de la Société Anonyme des Grands Magasins Louis Mauvei et Cie.

Attendez quelques jours pour faire vos achats, nous vous annoncerons des avantages de premier choix à des prix très avantageux.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
1, rue du Nouveau-Port, Bastia

VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

SYNDICAT DE DÉFENSE HORTICOLE ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Le Comité des Fêtes de la Fontaine Neuve a l'honneur d'informer les sociétaires qu'il organisera des

CONCOURS DE BOULES

Ces concours auront lieu les dimanches et les jeudis de chaque semaine, à partir du dimanche 12 juin à 9 heures du matin salle de l'Ecole Française.

Le Comité a pris toutes dispositions pour que les agriculteurs trouvent les avantages sont prêts d'assister à la réunion.

ELECTRIFICATION

Les Compagnies réunies de Gaz et d'Electricité, concessionnaires de la distribution d'énergie électrique dans le département du Nord et Nord-Est de la Corse, commenceront prochainement les travaux d'aménagements particuliers destinés à amener le courant à l'intérieur des habitations.

Elles prient, en conséquence leurs futures abonnés d'envoyer leur demande dès que possible à l'adresse suivante :

Compagnie d'électricité, à Bastia

Dans les Commissions Parlementaires

A la Commission du Règlement

Paris, 9 juin. — La commission du règlement, réunie sous la présidence de M. Compère-Morel, a pris en considération une proposition de résolution de M. Renaudel, tendant à ne permettre la répartition des candidats aux grandes commissions permanentes que par les groupes ayant réuni à la présidence de la Chambre une délégation politique commune à leurs membres.

Les députés n'appartenant à aucun groupe conserveront la faculté de s'apparenter avec un groupe de leur choix, en vue de leur entrée dans les commissions.

M. Bedos a été nommé rapporteur.

Voici la composition de la commission : Président M. Compère-Morel ; vice-présidents : MM. Emile Morel, Georges Bonnefous, Guernut et Mallarmé ; secrétaires : MM. André Breton, Fleurs, Lorgère et Mac tagnan.

La proposition est adoptée

Paris, 9 juin. — La commission du règlement, réunie, sous la présidence de M. Compère-Morel a adopté sur le rapport de M. Bedos Breton, la proposition d'une résolution tendant à modifier l'article 9 du règlement de la Chambre, qui complète par les dispositions suivantes : « Les groupes ne sont reconnus que s'ils comprennent au moins quinze membres.

« Les députés n'appartenant à aucun groupe doivent notifier à la présidence leur intention de s'apparenter avec tel groupe de leur choix pour leur inscription sur les listes soumises à l'approbation de la Chambre. »

Nos compatriotes dans le Ministère

Paris, 9 juin. — M. Comert est nommé chef de cabinet de M. Israel, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Paris, 9 juin. — M. Nonce Paoli, avocat à la Cour, est désigné comme chargé de mission dans le cabinet de M. Israel, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Paris, 9 juin. — M. Giordani Lucien, inspecteur de l'enregistrement, est nommé chef adjoint du cabinet du ministre des Colonies.

M. Charles Pelosi est nommé chef adjoint du cabinet du ministre des colonies.

La tentative d'escroquerie de quatre millions envers le baron H. de Rotschild

Paris, 9 juin. — Le commissionnaire en marchandises Jean Laran, de Marseille, inculpé de tentative d'escroquerie envers le baron Henri de Rotschild, a été interrogé cet après-midi par M. Aubry.

Revenant sur ses précédentes déclarations Laran a déclaré que la traite de 4 millions lui avait été remise par Gabrun qui, soucieux d'assurer l'avenir de sa famille, lui avait donné un blanc-seing et un autre blanc-seing de M. Quinson, au cas où il lui arrivait malheur.

Etait-ce un pressentiment ? Le fait est que Gabrun mourut un mois après dans un accident d'auto.

Les pièces furent remises au garagiste Quinton et c'est dans son bureau que fut rédigé le billet à ordre qui fut fait par la main de Pascal. Quinton fournit les six mille francs de timbres fiscaux. On sait, en effet, que Gabrun et Pascal qui s'étaient rendus à Bruxelles à la traite dans des établissements de Beauzaire et de Marseille. Pascal, dans la déposition, a déclaré que la culpabilité semble établie, a été arrêté au Canet et sa fille ramenée à Paris.

LE DESARMEMENT

Au Comité des effectifs

Genève, 9 juin. — Le comité des effectifs de la conférence du désarmement, réuni ce matin en séance privée, sous la présidence de M. Benes, tchèque, s'est occupé de la suite à donner à ses travaux.

Le Comité, en présence des difficultés rencontrées dans le travail de définition, a fait adresser au président de la conférence M. Henderson, une lettre lui demandant de nouvelles instructions. Le représentant de la France proposa alors de réserver les points visés dans la lettre à M. Henderson et de continuer les travaux du Comité.

Le président de Brouckère s'y opposa.

Au vote, la proposition française fut adoptée malgré les objections de la représentante de la Suisse. M. George, auquel se joignit le représentant de la Grande Bretagne, le Comité décide de suspendre ses travaux pendant quinze jours.

Le coureur André Boillot succombe à ses blessures

Châteauroux, 9 juin. — Le célèbre coureur automobiliste André Boillot a succombé dans la clinique de Châteauroux où il avait été transporté dimanche, après l'accident survenu côte d'Ars.

A l'"Officiel"

Paris, 9 juin. — L'Officiel publie :

MUTATIONS

M. Valentini, chef de bataillon de l'R. M. P. L. Etat-major du commandement supérieur de la défense de la Corse, est affecté au 30me R. I. (service).

M. Franceschetti J. M., capitaine au 4me tirailleurs algériens, 6me bataillon, rapatriable du Levant le 1er juillet 1932, est affecté au 173me R. I. 3me bataillon, à Corte, sera maintenu à sa promotion (R.C.E.) : Tari, capitaine d'E. M. P. I., section du matériel du centre de mobilisation principal 133, à Hyeres, est affecté au 140me d'infanterie, rejoindra un mois après l'arrivée de son successeur : M. Bastini J. T., lieutenant au 5me tirailleurs algériens, est affecté au 4me zouaves (service) : M. Scaglia J. O., capitaine d'E. M. P. I., état-major du commandement des troupes de territoire au Liban est affecté au commandement d'un groupe des troupes et isolés métropolitains des troupes du Levant, à Beyrouth, à remplacer : M. Emile Morel, Georges Bonnefous, Guernut et Mallarmé ; secrétaires : MM. André Breton, Fleurs, Lorgère et Mac tagnan.

Le proposition est adoptée

Paris, 9 juin. — La commission du règlement, réunie, sous la présidence de M. Compère-Morel a adopté sur le rapport de M. Bedos Breton, la proposition d'une résolution tendant à modifier l'article 9 du règlement de la Chambre, qui complète par les dispositions suivantes : « Les groupes ne sont reconnus que s'ils comprennent au moins quinze membres.

« Les députés n'appartenant à aucun groupe doivent notifier à la présidence leur intention de s'apparenter avec tel groupe de leur choix pour leur inscription sur les listes soumises à l'approbation de la Chambre. »

Au Groupe de la Gauche Démocratique du Sénat

Paris, 9 juin. — Le groupe de la gauche démocratique du Sénat s'est réuni au début de l'après-midi pour nommer deux membres de la commission des finances, en remplacement de M. Jeanneney, devenu président du Sénat, et de M. Abel Gardey, devenu ministre de l'agriculture.

Une dizaine de membres de ce groupe étaient candidats. Après deux tours de scrutin, ce groupe a désigné MM. Thomson, sénateur du Gers, et de Lichonne, sénateur de la Drôme, comme candidats à la commission des finances.

Bulletin de Clôture de la Bourse de Paris

Paris, 9 juin. — Malgré la faiblesse de la Bourse de New-York ce matin et le vif recul du prix de l'étain à Londres notre place fit preuve de résistance.

Au parquet, les plus fortes fluctuations et aux Banques la Banque de France progressa ainsi que les établissements de crédit lorsque divergences traités.

Les valeurs Electricité furent fermes et les Charbonnages en légère reprise.

Parmi des valeurs internationales Suez Rio, Royal Dutch, Courrat Mining et Fonds Turcs, enregistrent des plus values tandis que Kuhn fut réalisée.

En Corse, De Beers et les Mines d'Or furent soutenues ; les Caoutchoutiers et les Pétrolifères furent hésitantes.

Le conflit anglo-irlandais

Londres, 9 juin. — M. de Valera, accompagné de M. Sean O'Kelly, vice-président exécutif et ministre de l'intérieur, et M. Walsh, ministre de l'agriculture, est arrivé à Londres à 5 heures du matin, après un voyage de nuit.

Au parquet, les plus fortes fluctuations et aux Banques la Banque de France progressa ainsi que les établissements de crédit lorsque divergences traités.

Les valeurs Electricité furent fermes et les Charbonnages en légère reprise.

Parmi des valeurs internationales Suez Rio, Royal Dutch, Courrat Mining et Fonds Turcs, enregistrent des plus values tandis que Kuhn fut réalisée.

En Corse, De Beers et les Mines d'Or furent soutenues ; les Caoutchoutiers et les Pétrolifères furent hésitantes.

Le Président Hoover et la loi de prohibition

Washington, 9 juin. — On donne officiellement à la Maison Blanche que le président Hoover va approuver l'inclusion dans le programme du parti républicain aux élections présidentielles d'un nouvel examen de la question de la prohibition.

On considère généralement ce démenti comme ayant un caractère purement technique.

Sur la tombe de Pelletan

Paris, 9 juin. — Les militants du parti radical socialiste se rendront en pèlerinage sur la tombe de Camille Pelletan au cimetière du Père-Lachaise, le 11 juin, à 10 h. 30.

Au Ministère de la Guerre

Paris, 9 juin. — M. Paul Boncour, ministre de la guerre, a reçu aujourd'hui M. Rossigol, président de l'Union Nationale des Combattants et son vice-président, qui lui ont fait part de la joie que va éprouver tout pour le portefeuille de la guerre causa dans les milieux des Anciens Combattants français.

A l'ELYSEE

Paris, 9 juin. — M. Albert Lebrun a reçu, cet après-midi, une délégation de l'Union des Sociétés de gymnastique physique et préparation militaire.

Les modifications apportées dans les horaires de trains de Paris-Lyon-Marseille, permettront de prendre l'heure limite de départ à Paris les correspondances par avion pour Marseille, Ajaccio, Tunis et Bône.

Les correspondances par avion, pour bénéficier du départ de Marseille le lendemain matin, doivent être déposées à Paris la veille dans les heures limites jusqu'à l'heure correspondant à la cinquième levée, entre 14 et 15 h. 30, selon les heures de pose et jusqu'à 17 heures à la boîte d'avion spéciale située sur la façade nord de la gare de P.L.M.

Une belle matinée Corse

C'est à une belle matinée corse que Mme Suzanne d'Aloisi, présidente de l'Académie Cyrnéenne convivait le 21 mai, à l'Alhambra, à Nice. les Corses et amis de la Corse si nombreux sur la Côte d'Azur.

L'éminent écrivain et journaliste, Georges Avenel, directeur littéraire de l'Eclaireur de Nice qui avait bien voulu présider cette fête familiale, évoqua avec beaucoup de charme précoce son séjour dans l'Ile de Beauté, demeure inoubliable.

Mme Navarre-Billot, journaliste, romancière très connue et très appréciée sur la Riviera, traita avec une émotion contenue, une ardeur, et un succès complets le sujet des Gibéres et Amours corses. Le public enthousiasmé interrompit à plusieurs reprises par de frénétiques applaudissements.

Mme Juliette Viverat, la gracieuse artiste, monta avec sa troupe très homogène un fort joli spectacle. On entendit M. Petit, baryton, dans un air de la Vestale, Mlle Méryem, chanteuse légère, dans l'Elégie de Massenet, la jeune Princesse de Grèg, les Clochettes de Lakmé, M. Alcha de Howen enchanta l'assistance par ses danses. Le menuet de

Votre Peau Nouvelle

Blanche, Fraîche, Veloutée

Essayez Cette Recette d'un Spécialiste

Effacez ces Points Noirs et ces Vilaines Ecailles de la Peau

Les plus récentes découvertes permettent maintenant à tous de disparaître, de rajeunir et de blanchir sensiblement sa peau — quelque grasse, sèche et sensible qu'elle soit. La nouvelle Crème Tokalon, Couleur Rose (non grasse) a été créée pour nettoyer, éclaircir le teint, faire pousser instantanément. C'est ainsi que l'on obtient une peau qui semble si pure et si fraîche que les points noirs ont disparu, et ses vrais défauts sont cachés par une délicate coloration. La peau la plus délicate est éclaircie. Une peau douce, veloutée et de parfaite pureté.

Il est prouvé que lorsque des cas particulièrement choquants, cette nouvelle Crème Tokalon, Couleur Rose, donne à la peau une beauté et une fraîcheur surprenantes et les défauts disparaissent et cela de telle manière qu'on ne pourrait jamais les découvrir.

HOCCO RHUM
SUR LA GRIPPE

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne, vendant le meilleur marché

3, RUE SALVATOR-VIALE, 3 (Face au Grand Café Andréani)

Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc...
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES :: :: Prix spéciaux pour Confréries
Clergés et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement Tél. Téléphone : 288.

N.-B. — Pour corbeilles et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.

FACILITES DE PAIEMENT

BOURSE DE PARIS *du 9 Juin 1932*

VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	73.15
3 % 1918	68.45
3 % 1917	92.50
4 % 1918	92.10
4 % 1920	120.90
5 % 1920	100.90
4 % 1925	105.15
5 % 1927	104.20
5 % 1928	98.40
Trésor 1924	943.50
— 1925	951
— 1927	966.90
Caisse Autonome	969
Nat. 1919	392
— 1921	392
— 1923	390
— 1924	391
Bons Aline 7 %	893
Bons 7 % Pas-de-Calais	927
Départ. Seine-1926	»
Actions P.T.T.	566
Paris 1928	889
— 1925	»
Deutsch-ales 1924	691
Banque de France	11350
B. N. C.	»
Banque de Paris	1284
Union Paris	317
Cie Algérienne	1263
Comptoir Escompte	1065
Crédit Foncier	4350
Crédit Lyonnais	1743
Société Générale	1305
Rente Foncière	345
Générale Foncière	190
Suez Cap	12493
— Part	3130
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	697
Bat	845

VALEURS	COURS DU JOUR
Lyon	567
Midi	863
Nord	1469
Orléans	»
Santa-Fé	960
Distr. Electrique	2965
Cie Générale Electrique	1493
En. Lit. Méditerranée	270
Thomson	2010
Tréfileries du Havre	245
Courrières	345
Lens	426
Bolléo	61
Khuimann	408
Penarroya	272
Galva	335
Pechiney	1.79
Voitures Paris	»
Transatlantique 600	228
Citroën	203
Air Liquide	476
Cultures Tropicales	»
Pathé Cinéma Joulasance	89
Say Ord.	1690
Union Européenne	2.5
Industrie musicale	44
Russe 1906	3.10
Serbe 1895	47
Turc Unifié 4 %	19.95
— 1914	15.40
Banque du Mexique	153
— Ottomane	373
Foncier Egypte	1201
Wagons Lits	60.50
Central Mining	720
Rio Tinto	1031
Carpet	127
Petrofina	328
Pacouda	71

VALEURS	COURS DU JOUR
Usines du Rhône	808
Cambodge	48
Caoutchoucs	59.50
Chartered	99
Concordia	32.75
Colombia	45
De Beers Ord.	282
Wyoming	213
Goldfields	33.25
Huanchaca	30
Huelva Copper	38.50
Malacca Ord.	94
Lorraine Dietrich	71.50
Mexican Eagle	26.25
Act. Dang Trieu	81
Montecatini	119
Mosambique	23.50
Act. Suberbie	»
1/5 Monaco	904
Part Casino Cannes	»
Wand Mines	294
Nemmano Belge	»
Tabacs Orient	9
Banque Indochine	3160
Thanla	193
Industrie musicale	»
Tanganyika	59.75
Tubize Prio	140
Decks Marseille	626
Tram. Shanghai	852
Lyonnaise Eaux Cap	2220
Electricité de Paris	999
Union Electricité	830
Gaz Lebon	580
Gaz de Paris	855
Ber. Ord.	1345
Huta Bankowa	246
Saint-Gobain	1900
Soie Artificielle	1165
Messag. Maritimes Ord.	64

VALEURS	COURS DU JOUR
Dist. Indochine	805
Vieille Cure Act.	47
Cuesmier Joules	2128
Ciments Indochine Anc.	325
Ciments Indochine Part.	452
B. N. P. C. R.	»
Coty	193
Huanchaca	30
M. Zahia	34.50
Phosphates Tunisiens	65.25
Crédit Foncier Canad.	48.75
Hidro	252
Bi-Métal	»
Hotchkiss	992
Royal Dutch	11500
Shell	146.50
Act. Crown Mines	4'1
Bergougnan	674
Chemins Fer Départ.	1285
Chinois 1895	»
Bulgare 1902	»
Egypte Unifié	66
Italien 3 1/2	64.50
Japon 1905	»
Mexique 1904	223
Roumain 1929	2'4
Bokanowski	112
Serbe 1913	13.50
Electricité Séine	769
CHANGES	
Londres	93'74
Dollar	25.25
Allemagne	»
Belgique	354
Espagne	209.12
Hollande	1627.75
Italie	139.10
Pologne	70.20
Suisse	496

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Boiserie
AIROLA
5, Boulevard du Palais, 5 — BASTIA —
Meubles riches et simples, lits en fer et cuivre, lits à paillasses, sommiers, matelas de laine, kapok ou crin, divans, etc., etc...
Laines à parquet et à plafond, laines, cercueils.
Téléphone : 2.33

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Deux travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand FOLI

MATÉRIEL MECANIQUE D'ENTREPRISE

MAXIME CAMPISTROU

INGENIEUR - CONSTRUCTEUR A. & M. et I. C. F.

Reg. du Comm. de la Seine N.26841

Pour prix et tous autres renseignements utiles s'adresser à la **S. A. de Banque et de Commerce**
15, Boulevard Roi Jérôme — AJACCIO — Mes représentants concessionnaires pour la Corse
15 et 17, Rue La Fontaine - SAINT-OUEN-SUR-SEINE
Téléphone : Clignancourt 04.76 - Anciennement 160, Route de la Révolte - Levallois-Perret (Seine) - Nord Sud : Porte de Saint-Ouen

SIÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-COUFFEREAU
Diplômes officiels de DACTYLO, STÉNO-DACTYLO
Diplômes de BANQUE, Bd. Henri Pont
Téléphone : 1.71

On demande appartement 6 à 8 pièces meublé central. S'adresser bureau du journal.

On demande domestique 20 à 30 ans, connaissant. S'adresser au bureau du journal.

Feuilleton du PETIT BASTIAIS — N° 38

LES

AMOURS

Capitaine MANDRIN

Grand Roman d'Aventures

Par Gabriel BAUGÉ

— En ce cas, monsieur, nous vous prions de nous excuser.

— Adieu messieurs. Je regrette pour la suite d'excellence que nous servira cette consultation mais malheureusement pour les pauvres gens.

— Ce sont, ajouta les yeux au ciel, ce qui signifiait sans doute qu'elle n'aimait point ces manières de la bonne société, tout en les mettant tout haut.

Et à peine eurent-ils vidé le salon de leur présence importune, que Giselle s'élança vers le fauteuil qui son père s'était posé quitté.

— Papa !

M. de la Richaudière fit mettre ses lèvres. Il s'interrogeait longuement.

Giselle avait compris que le danger dont la menace accumulée parfois son père était imminent, et lui avait reconnu à ces chers yeux alarmés.

— Voilà, fit-il. Un mon enfant.

Le beau visage de la jeune fille se contractait en déchiffrant le papier. Et quand elle eut fini, elle laissa fléchir sa tête sur l'épaule paternelle et se prit à pleurer si bruyamment.

— Ma mignonne, ma chérie... balbutiait le père.

— Oh ! papa, mon pauvre papa, s'écriait-elle ! Voulez vous de l'argent pour une misérable somme ! Ces gens-là agissent-ils donc comme des bandits ?...

Mais nous pourrons payer, n'est-ce pas ?

Je vais avisez. Mais le début est bien court. Si, au jour fixé, on n'aura point reçu de l'argent de midi, je n'ai pas versé les quinze cents écus, je n'aurai plus qu'à me soumettre.

— Mais papa, pourvoirit Giselle en quelque embarras, on disposerait par d'une partie de l'argent qu'on nous a volé ce...

— Si peu de chose, ma petite... La galette n'en vaudrait pas.

— N'avons-nous pas quelques bijoux ?

— Ta mère en possédait qu'on nous fort modeste, dont je lui avait fait présent. Je n'ai pas voulu qu'elle s'en séparât, quand elle est partie...

— Oh ! mon Dieu, soupirait-elle, nous sommes pauvres que cela ?...

Ecoute-moi...

Et le brave coeur à sa fille au prix de quelle sacrifice il avait pu payer les dettes contractées de sa pension chez les Dames de la Visitation. Quand il eut parlé de la raison de la retirer du couvent, il se prit davantage pauvre, afin de l'aller chercher équipage décent. Aussi, à son retour, les gens étaient ils fort rares au château. Mais la récolte promettait d'être abondante. Les greniers s'empliraient de blé, l'arrière serait couvert et les jours à venir paraissaient prospères.

Il achèva sur ces mots :

— Si je n'avais pas répondu pour mes pauvres paysans, nous n'en serions pas là. Mais faut-il le regretter ?

— Certes non, mon père. Une bonne action n'est jamais perdue, Espérons...

Oui, Espérons. Espérons que la porte, à laquelle je vais frapper sera accueillante.

— Vous croyez pouvoir compter sur le secours de quelqu'un ?

— Quinze cents écus, fit le baron, qu'est ce pour une riche châtelaine ? Je vais écrire à la marquise d'Urfé, qui fut une grande amie de ta mère et qui te témoigne beaucoup de tendresse à toi-même, enfant. Je répéterai comme il convient les malheureux de ma ferme et j'irai la voir aujourd'hui même.

— Ah ! quel bonheur, si ce n'était pas en vain !

— Je ne pense pas que ce soit en vain. Je lui dirai que de Jarnac que me joue en ennemi inconnu.

Les regards de Giselle et du baron se rencontrèrent. Un sens, le même, était peut à jaillir de leurs lèvres.

Tudieu ! si c'était lui ! Tu M. de la Richaudière...

— Je le crains, confirma Giselle.

Son père, pour la divertir, l'avait mise au courant de la démarche du Comte de Saint Sulpice. Et Giselle ne doutait pas que ce ridicule soupirant ne fut l'instrument de leur ruine.

— Quel homme odieux ! s'exclama-t-elle.

— Le bâcher !...

Et reprenant un moment pensif.

Et soudain M. de la Richaudière, relevant la tête s'écria :

— Albéas, la lutte est engagée. Le dernier des La Richaudière ne se laissera pas terrasser sans se défendre. Va, mon chère enfant, va dire à Lazur de seller notre vieux limousin. Voilà beau temps que nous ne sommes sortis ensemble. Mais il faut bien, et moi aussi, jouer au vieux manoir de La Baie, où gîte la marquise.

— Mais, mon père vous allez dîner avant de partir.

— Non, mon enfant, non, je n'ai pas faim. Allons, débarrasse !...

Et le baron fit un effort pour se relever

— Albéas debout ! répéta-t-il.

Puis la voix assombrie, cependant que Giselle le fixait angoissée :

— En voilà bien une autre, à présent.

— Mon père, qu'avez-vous ?

— Aide-moi, veux-tu, à m'attacher de ce fauteuil.

Giselle eut toutes les peines du monde, tant elle tremblait à soutenir les pas défaillants au baron qui prétait par moments...

— Ah ! ça... Al ! ça... Que vous dire enfin ?...

— Cela veut dire, hélas ! mon père, que ce coup fatal vous ab rise et qu'il est sage de remettre à plus tard votre visite à La Batie.

— Oui, oui...

— Vous allez vous reposer.

— Oui, oui...

Le baron se laissait conduire comme un enfant. Son énergie capitulait. Lafleur, appelé vint prendre son maître sous les aisselles, et avec ce secours, l'innocente victime du comte de Saint-Sulpice put gagner sa chambre.

Son valet le coucha.

M. de la Richaudière se voulait mieux.

— Va-t'en, Albéas, demain, dit il à Giselle revenue près de lui.

— Oui, mon papa chéri... Pour l'instant, il faut dormir.

— Je vais essayer, pour ne pas te désobéir, mon enfant bien-aimée...

Et, sur un faible soupire, le baron ferma les yeux.

Lafleur était déjà parti au bourg chercher le médecin.

L'avvisité de Giselle redoublait dans l'attente.

Le malade dormait mais encore mais le fièvre montait et l'agitait.

Le promeric du médecin ne fut pas alarmant.

(A suivre)

7e Année — N° 107

LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT RELIÉ PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

25 centimes

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE

25 centimes

BAMEDI 11 JUIN

DIRECTION-RÉDACTION
ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

00278

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : AJACCIO 183

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois
Corse	15	32
Gratis. et Colon.	17	32
Etranger ... A	20	40
B	25	50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance

PUBLICITÉ

La publicité entre locale est reçue aux Annonces Parisiennes, 16, rue Grange-Bate lière (9e) et dans les grandes Agences de publicité

LE PEUPLEMENT DE LA PLAINE CORSE

Flux et reflux du peuplement

Le début du siècle dernier marque une date de jadis revenue, inconnue depuis en quelque sorte un millénaire. En l'on n'arrive pas à la Restauration sans voir se multiplier les nouveaux hameaux s'élever au rang de hameaux les habitations isolées, qui n'étaient que des cabanes, sans abris pour gens de passage.

Cependant ans après, le destin des nouvelles plages était déjà tracé dans ses lignes essentielles.

Il se traduisait par la création de près de deux cents hameaux et de vingt communes de plein exercice, qui sont celles d'Aïa, Isolaccia, Villanova, Orsani, Partinello, Serriera, Serra-di-Pero, Cotichiavari, Galéria, Manso, Ghisonaccia, Aléria, Archione, Casevecchie, Pruniano, Monacria, Pianosetti, Sotta. A ces noms il faut ajouter ceux des communes de Carbini et de Pietronella, qui, bien que situées en montagne, ont été créées dans le même temps compte tenu de leur développement.

Ce sont les deux seules communes d'altitude nées en cette période ; mais il s'agit là d'un cas spécial auquel il faut supposer celui de la suppression de douze autres communes : Appriciani, Ocri, Campo-Frasso, Pastoreccia de Rostino, Pianoreccia d'Orezza, Arbitro, Rebbia, Pietlicorte-di-Borio, Campovecchio, Lugo, d'Venaco, Calvese. On a compris que ces suppressions ont été pour les unes comme Campovecchio, Lugo ou Calvese, un fait de nouveaux administratif, pour le plupart ces actions ont fait d'extinction démographique.

Il n'en reste pas moins qu'en gros, à la suppression des le commencement du siècle dernier de 12 communes de montagne s'oppose que confirmer les observations de M. le Dr Casalta, la création d'une vingtaine de communes de plaine. Encore faut-il rappeler que ces communes de plaine sont le groupement d'une infinité de hameaux dont beaucoup ont la même population que nombre de communes de montagne ou une population supérieure.

Le phénomène est moins caractéristique par le nombre de hameaux ou celui ces communes créées que par l'augmentation rapide de la population.

La plupart de ces communes (nous ne parlerons que d'elles, car une étude portant sur le détail des hameaux serait inexplicable) ont été créées entre 1830 et les dernières années du second empire. L'indication de l'augmentation de leur population résultera des premiers recensements de leurs dénombrements, après leur création. Mais d'une façon générale, ces augmentations s'arrêteront au début du siècle présent. De nos jours, il y a arrêt et même regression des populations de plaine, nous verrons pourquoi.

Voici des chiffres :

Aïa a passé de 478 habitants en 1865, à 994 en 1873, pour finir à 767 en 1931.

Bastelicaccia qui avait 209 habitants en 1872, s'élève à 843 en 1906 et en a 729 en 1931.

De 1873 à 1906 et à 1931, les trois villages du Sia, Orsani, Partinello et Serrieri connaissent les populations suivantes : 372, 310 et 227, puis 571, 407 et 430, et en dernier lieu : 516, 360 et 259.

Ceoli-Chiavari commence avec 800 en 1856, continue avec 970 en 1906 et finit avec 729 en 1931. Dans la même région, Serra di Ferro, créé plus récemment, commence avec 632 en 1906 et n'a plus que 535 habitants.

Nous voyons Galéria et Manso, qui débutent avec 743 et 321, descendre jusqu'à 500 et 400, pour finir à 432 et à 367.

Dans les pays de grande plaine, il en va autrement. Ghisonaccia débute avec 713 en 1859, et voit lentement mais continuellement sa population augmenter pour atteindre 1232 âmes ; même observation concordante pour Aléria, qui avait 78 habitants en 1856, et sans tenir compte des augmentations avec l'ancien pénitentier, se fixe aux environs de 800.

Dans le sud, Propriano, commencant avec un habitants en 1873, atteignant maintenant le nombre de 1.946 (en stationnement et ailleurs) est un cas plus 101 commercial qu'agraire, les communes d'v Monaccia, Pianotoli et Sotta donnent des mêmes indications que les précédents ; elles augmentent rapidement jusqu'au début du siècle présent, puis diminuent ou restent au point mort. Monaccia passe de 619 à 1.350 et termine à 1.379 ; Pianottoli pousse de 620 à 711, et termine à 613 ; Sotta pousse de 680 à 1.451 et plafonne à 1.371.

Portovecchio passe de 1.416 en 1.826, à 2117 en 1906, à 3.512 en 1908, à 4.242 en 1921, à 4.745 en 1926 et finit, en reculant à 4.620 en 1931.

Les indications générales sont très nettes ; toutes les populations des plaines, après avoir reçu de leurs habitants, s'être érigées en communes ont élevé rapidement leur démographie. L'aspiration à la plaine a été un phénomène nettement accusé tout le long du siècle dernier, corrobore par la suppression en l'apparaissement démographique des centres habités véritablement accidentés et montagneux, sauf ceux qui disposaient de plaines ou de vastes terrains utilisables pour l'élevage. Mais depuis une vingtaine d'années, on constate un piétinement et parce que tarde on ne se fait pas l'aménagement agraire que mériterait leur suffisance fertilité et leur étendue.

Le Conseil de Cabinet n'a pas pu aborder l'examen des projets financiers

Paris, 10 juin. — Le conseil du cabinet a été absorbé hier, par la préparation des deux conférences de Genève et de Lausanne. Il n'a pas eu le temps matériel d'aborder l'examen des projets financiers émis Germain-Martin devant l'entretenir.

Ce n'est donc qu'à la fin de ce mois que le conseil pourra commencer une étude dont la mise au point nécessitera un certain délai.

Une des conditions en estimait hier que le gouvernement ne pourrait sans doute faire mieux que de déposer le projet avant les grandes vacances, la discussion en étant reprise à la rentrée d'octobre.

Selon le **Matin**, il est également possible qu'il ne soit alors soumis aux Chambres qu'un projet beaucoup plus réduit que celui primitivement envisagé.

Une nouvelle plainte contre Lazare Bloch

Paris, 10 juin. — Lazare Bloch est l'objet de nouvelles poursuites judiciaires. Les escroqueries, cette fois, ont été commises, au préjudice des syndicataires de la Banque d'Union Publique, dont Bloch était conseiller technique. Celle-ci et Bloch auraient artificiellement maintenu la cotation en Bourse des titres sans valeur.

Un mandat d'arrêt a été décerné hier contre Bloch. Marthe Hanau était déjà sous le coup d'un mandat de justice.

Au domicile de l'homme d'affaires des inspecteurs n'ont trouvé hier que Mme Bruner, amie de Bloch, à laquelle Bloch était en voyages d'affaires dans la région de Bordeaux.

Il a été impossible de retrouver sa trace, hier ; ce matin M. Severine, inspecteur principal de la brigade financière du parquet, a retrouvé Bloch dans une clinique de Courbevoie où il avait été opéré hier. L'inspecteur a notifié à Bloch le mandat dont il était l'objet de la part de M. Ordonneau, juge d'instruction.

Curtiss assigne Lindbergh comme témoin... à décharge

Bloomington (New-Jersey), 10 juin. — Curtiss qui est poursuivi pour avoir donné de fausses indications à la police dans les recherches faites pour arrêter les auteurs de l'enlèvement du fils de Lindbergh, vient, à la surprise générale, d'assigner sous peine d'amende le colonel Lindbergh à comparaître comme témoin à décharge.

Après une courte séance la Chambre s'ajourne au 21 juin

Paris, 10 juin. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 heures, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Le président donne lecture des conclusions des bureaux qui ont été chargés d'examiner les élections de MM. Baudouin-Hugnet, républicain de gauche, 2ème circonscription de Besançon), Le Mire, U.R.D. (Pont-Audemer), Pouchin, Républicain de gauche, (Quimper), Couinreau, républicain de gauche, 2ème circonscription d'Angers), Barrus, indépendant, (Ribeauville Haut-Rhin), Chatenet, radical socialiste, (6ème circonscription de Versailles), Coustis, républicain de gauche (1ère circonscription d'Oran), Papuy, républicain de gauche, (Indes françaises), Monnerville, radical socialiste, (Guyane), toutes validées, sauf celle de M. Torchut, qui est provisoirement retirée de l'ordre du jour à la demande de commission de l'Assemblée.

La Chambre adopte ensuite la proposition de résolution de M. Barthe, tendant à la nomination de la commission qui sera chargée d'examiner les projets et propositions de loi relatifs au régime des boissons.

On adopte également la proposition de résolution de M. Renaudel, aux termes de laquelle les groupes ne seront reconnus valablement formés que s'ils ont déposé au bureau de la présidence de la Chambre, à défaut d'un programme de parti une déclaration politique commune à tous les membres et signée par eux.

La séance est levée à 19 h. 15 ; **prochaine séance le 21 juin, à 10 heures du matin.**

Une interpellation de M. Tasso sur l'incendie du Georges Philippar

Paris, 10 juin. — M. Henri Tasso, député de Marseille, a fait connaître son intention d'interpeller le gouvernement sur l'incendie qui en quelques heures, a détruit le **Georges Philippar** et les mesures qu'il compte imposer aux Chantiers de constructions navales pour éviter de semblables catastrophes afin d'obtenir une plus grande sécurité en cas d'incendie.

Dans les groupes parlementaires

Le nouveau groupe Tardieu expose ses buts

Paris, 10 juin. — Ce matin, M. André Tardieu et ses amis se sont réunis à la Chambre et ont jeté les bases du nouveau groupe du Centre Républicain.

Le groupe d'action sociale, commerciale et paysanne, en se constituant, déclare que son premier but est de réaliser, en vue des grands problèmes actuellement posés, en particulier celui de la réduction des armements et des réparations, un maximum d'unité et de discipline au service de la politique qui a été soutenue par ses membres au cours de la dernière campagne électorale.

2 Attaché à l'Union des Républicains, il met à la base de son programme l'organisation de la paix par la sécurité, le respect des traités, la justice de l'Etat, la liberté de conscience et de l'enseignement, la défense des finances publiques, de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Ce groupe qui comprend déjà une trentaine de membres est composé notamment des anciens membres du groupe d'Action Démocratique et Sociale que présidait M. Magnol et de membres du groupe des Républicains de Gauche.

Chez les républicains de gauche

Paris, 10 juin. — Les républicains de gauche, réunis sous la présidence de M. Boisnel-Donbreval, doyen d'âge, ont procédé à la constitution de leur bureau.

Ce groupe a élu un Comité directeur composé de MM. Hariry, Laurent, Bonnevay, René Coty ; il a désigné M. Camille Amet comme secrétaire général.

Le groupe a décidé de grouper dimanche prochain à la désignation de ses représentants aux grandes commissions.

Chez les indépendants de gauche

Paris, 10 juin. — Le groupe des indépendants de gauche, après avoir reçu hier il de nouvelles adhésions qui portent son effectif à 24, a définitivement constitué son bureau ainsi que suit ; secrétaire M. Alcide Delmont ; secrétaires adjoints MM. Mallugre et Malet.

Une déclaration du groupe républicain et social

Paris, 10 juin. — Les membres du groupe républicain et social, réunis sous la présidence de M. Perrut, ont communiqué la déclaration ministérielle et s'attachent à la politique de concorde républicaine inaugurée par M. Poincaré et poursuivie par MM. André Tardieu et Laval.

Le groupe comprend une vingtaine de députés dont MM. Tréguy du Pouet, Cautru, Etgorand, d'Audiffred-Pasquier, etc.

La propriété commerciale

L'étude du projet rectificatif par la Commission Sénatoriale

Paris, 10 juin. — La commission sénatoriale de législation s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Morand qui lui a présenté un rapport concernant le projet rectificatif de la loi sur la propriété commerciale.

La commission a adopté la plupart des modifications apportées par la Chambre ; elle a voté notamment un sursis aux locataires titulaires de baux verbaux datant jusqu'en 1935, sous réserve du droit de reprise pour le propriétaire ancien combattant.

M. Morand a été autorisé à déposer son rapport mardi prochain.

Une nouvelle émission d'obligations du Trésor

Paris, 10 juin. — Le **Journal Officiel** publie un décret et un arrêté relatifs à l'émission d'obligations de trésor à 1-2 ans pour couvrir, pour le perfectionnement de l'outillage national.

Ces obligations amortissables en trente ans porteront jouissance du 15 juin 1932, leurs arrérages seront payables annuellement et à terme. Le prix d'émission est fixé à 980 francs par obligation de 1.000 francs.

Les souscriptions seront reçues à partir du 13 juin. Un arrêté fixera la date de clôture de l'émission.

Le conflit anglo-irlandais

Londres, 10 juin. — M. de Valera, président du conseil irlandais, est arrivé à Londres à 5 h. 50, accueilli à 8 heures par M. Thomas, ministre des Dominions c'est rendu à Downing-Street où il a été reçu par M. Mac Donald.

Les entretiens anglo-irlandais ont commencé immédiatement. Le premier ministre britannique était assisté de MM. Baldwin, Lord président du Conseil, et Thomas, Lord Hailsman et Sir Herbert Samuel, ministres.

L'impression dans les milieux irlandais est favorable ; on attend de ces conversations la création d'une atmosphère moins tendue que celle des semaines précédentes.

MM. Mac Donald et Herriot auront aujourd'hui et demain d'importants entretiens sur les problèmes extérieurs

Paris, 10 juin. — On sait que le premier ministre britannique qu'accompagne le secrétaire d'Etat au Foreign Office quittera Londres demain samedi, à 11 h. 12, se rendant à Paris où, après un séjour de presque 48 heures, il repartira lundi pour Genève et Lausanne.

M. Mac Donald sera arrivé demain à son arrivée à la gare du Nord, à 17 h. 26, par M. Edouard Herriot, qui le conduira jusque l'ambassade britannique où le chef du gouvernement britannique s'installera pendant son séjour à Paris.

Il est possible que les deux premiers ministres aient à ce moment un premier entretien où sera réglée la suite de leurs conversations.

Le soir M. Edouard Herriot offrira au Quai d'Orsay un dîner en l'honneur de M. et Mlle Mac Donald et de Sir John Simon.

Dimanche dans la matinée, le premier anglais se rendra au Quai d'Orsay où il aura avec son collègue français une longue conférence consacrée à l'examen des problèmes extérieurs qui sollicitent l'attention des deux pays : conférences de Lausanne sur les réparations et de Genève sur le désarmement, la situation financière ces pays de l'Europe Centrale et Orientale, particulièrement de l'Autriche, la situation politique de l'Allemagne.

La conférence sera suivie d'un déjeuner offert par M. Herriot, à l'issue duquel se poursuivra l'échange de vues commencé le matin.

Londres, 10 juin. — On considère ce matin à Londres qu'il n'est pas impossible qu'après s'être entretenu avec son collègue français M. Mac Donald juge nécessaire de revenir dans la capitale anglaise, afin de conférer avec les autres membres du cabinet avant de se rendre à Lausanne.

Cette éventualité est subordonnée, dit-on, à l'orientation et au résultat des conversations de Paris. Si elle se réalise il va de soi que le premier ministre britannique ne passerait pas par Genève avant de se rendre à la conférence des réparations.

Pour le port de Centuri

Le renforcement de la jetée

Le 24 Mai 1932, M. Campinchi, Député de Bastia a adressé à M. F. M. Alfieri, Conseiller Général de Roglano, la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« Je m'empresse de vous informer que le Ministère des Travaux Publics vient d'approuver le projet présenté par les Ingénieurs en vue des travaux de renforcement du bout de la jetée du port de Centuri et d'autoriser la passation immédiate au marché pour l'exécution des travaux.

Première et immédiate réalisation due à notre énergie aux démarches d'une délégation locale pour le plus grand bien des populations maritimes du Cap-Corse.

Pour assurer la situation financière du pays, il faudrait assurer des recettes nouvelles et permanentes à l'Etat. Cela ne serait point, si les contribuables continuaient un talon de la cigale commandée à voir diminuer leurs revenus et si diminuaient par voie de conséquence — les sommes dues au fisc.

Une des règles qui présidaient à la préparation des budgets, était celle dite « de la prudence ». Elle imposait aux services intéressés l'obligation de supposer, comme recettes pour l'année à venir, seulement les recettes constatées dans l'avant-dernier année.

Mais si le mouvement des affaires le nombre des transactions diminuent, on ne peut prévoir un rendement de la taxe sur le chiffre des affaires et de l'impôt sur les revenus industriels ou commerciaux, inférieur au Un. — En quelques heures, plus ou moins, on peut ne sait même plus ce qu'il est sage de prévoir.

Le produit de l'impôt général sur le revenu se trouverait de même réduit.

L'extension du chômage entraînerait aussi une moins-value importante sur le montant de l'impôt sur les salaires.

Par contre, des dépenses nouvelles, ou des majorations de crédits à courir apparaissent l'équilibre du budget de 1933 si la situation économique ne s'améliore pas sensiblement, autant qu'il est à souhaiter, en effet, pour accroître les chômeurs, si la crise s'aggrave.

Il ne suffit donc point de compter les députés et de créer des recettes supplémentaires pour apporter un problème budgétaire se définissant [illegible] *Le malade économique présent.*

Sans doute, pour diminuer le nombre des chômeurs, il faudrait [illegible] un programme d'outillage national [illegible]

De grands travaux sont en cours, comme la création des grands réseaux routiers électriques, dont les dépenses ont été inscrites dans les années de plus-value budgétaire, pour les ressources ordinaires, que n'aurait pu il y a [illegible] d'ouvertures qui n'existaient pas [illegible] de dépenses nouvelles, on peut — et on doit — aussi, dans les années difficiles, en profiter le chômage du fait des économies réalisées du progrès réalisé. Il est donc possible de courir par des ressources exceptionnelles [illegible] pour les dépenses exceptionnelles [illegible] entraînent.

Ainsi, *de gros crédits, jusqu'à neuf et trois cents millions de francs, par exemple, ont été ouverts* [illegible] *d'emprunt. Mais de façon suffisante, ils permettaient la réalisation d'un grand programme d'équipement national qui devait remettre à l'intérieur une certaine activité économique.*

Mais, pour intéressante qu'elle soit, l'exécution de gros travaux qui réduirait le nombre des chômeurs et qui réalisérait un mouvement d'affaires favorable, n'apporte pas les facultés contributives de nombreux français qui [illegible]

Le déficit du notre balance commerciale indique, l'appauvrissement progressif du pays. Il faudrait assurer des recettes nouvelles et permanentes à l'Etat. Cela ne serait point, si les contribuables continuaient un talon de la cigale commandée à voir diminuer leurs revenus et si diminuaient par voie de conséquence — les sommes dues au fisc.

Une des règles qui présidaient à la préparation des budgets, était celle dite « de la prudence ». Elle imposait aux services intéressés l'obligation de supposer, comme recettes pour l'année à venir, seulement les recettes constatées dans l'avant-dernier année.

Mais si le mouvement des affaires le nombre des transactions diminuent, on ne peut prévoir un rendement de la taxe sur le chiffre des affaires et de l'impôt sur les revenus industriels ou commerciaux, inférieur au Un. — En quelques heures, plus ou moins, on peut ne sait même plus ce qu'il est sage de prévoir.

Le produit de l'impôt général sur le revenu se trouverait de même réduit.

L'extension du chômage entraînerait aussi une moins-value importante sur le montant de l'impôt sur les salaires.

Par contre, des dépenses nouvelles, ou des majorations de crédits à courir apparaissent l'équilibre du budget de 1933 si la situation économique ne s'améliore pas sensiblement, autant qu'il est à souhaiter, en effet, pour accroître les chômeurs, si la crise s'aggrave.

Il ne suffit donc point de compter les députés et de créer des recettes supplémentaires pour apporter un problème budgétaire se définissant [illegible] *Le malade économique présent.*

Sans doute, pour diminuer le nombre des chômeurs, il faudrait [illegible] un programme d'outillage national [illegible]

De grands travaux sont en cours, comme la création des grands réseaux routiers électriques, dont les dépenses ont été inscrites dans les années de plus-value budgétaires, pour les ressources ordinaires, que n'aurait pu il y a [illegible] d'ouvertures qui n'existaient pas [illegible] de dépenses nouvelles, on peut — et on doit — aussi, dans les années difficiles, en profiter le chômage du fait des économies réalisées du progrès réalisé. Il est donc possible de courir par des ressources ex

A TRAVERS LA CORSE

L'industrie pastorale ovine et le consortium

M. Donati, membre de la Chambre d'Agriculture, s'occupe, dans le « Petit Bastiais », du 4 courant, de l'industrie pastorale ovine en Corse.

Dans un article fort documenté, il accuse le Consortium de Roquefort d'exploiter les bergers Corses. Nous avons cru constater d'ailleurs, qu'à tort ou à raison, M. Donati n'a jamais eu beaucoup de sympathie pour les fromageries de Roquefort, pas plus aujourd'hui qu'ils sont syndiqués, qu'autrefois qu'ils s'installaient entre eux.

Toujours est-il qu'à notre avis, l'heure n'est pas de chicaner. Roquefort a su s'organiser. Ayons le courage de reconnaître que nous n'avons pas su régir. La situation présente est critique et l'industrie laitière qui elle-même à la veille de faire la grande culbute.

Le lait d'hiver à 1 fr. 50 le litre, n'est pas remunérateur ; c'est entendu. Le lait de printemps, alors qu'il abonde à 0 fr. 90 et 1 franc le litre pour la fabrication du fromage oriental est désastreux.

Le métier de berger ne paie plus son homme, et ceux qui peuvent l'abandonnent, on hâte de le faire. Dans nos villages, sauf ceux qui ont des yeux pour ne point voir, tout le monde constate que seuls vivotent ceux qui à leur profession de berger, savent joindre d'autres moyens d'existence. L'heure est grave, ou le pâturage va rester inventif et le propriétaire victime de la crise.

Nous ne voyons que deux moyens de sortir de la situation : Syndicat des Producteurs de lait, de manière à traiter de commande à commande ; Association des pousseurs du troupeau et du pâturage.

Roquefort, méthodiquement organisé, fait ce dont le nom seul est barbare, de la rationalisation. Il est dans le train.

Les bergers, faute de groupement, sont ballottés et exploités des deux côtés à la fois : par les industriels et par les acheteurs du sol. Ces derniers s'infiltrent dans la routine, et, en fin de compte, ce sont eux qui vont être les dindons de la farce, car les pâtures restent bientôt invendues.

Depuis 1806, nous exploitons, personnellement, un troupeau de 200 brebis laitières, en association avec le fournisseur de pacage au grand avantage des deux parties. S'il y a bénéfice, on le partage allégrement, s'il y a perte, on la supporte pareillement.

Roquefort ne tient pas à surprendre ses fromages de qualité courante. Il veut du surchoix qui lui permet de prolonger les hauts prix.

Le Consortium tend de plus en plus à se transformer en fromage oriental. Les laits de début et ceux de fin campagne, la lutte de chèvre est rapide impitoyable. Les coopératives vendant des pâtes et non plus de lait, tuisent le lait aux cheeses qui est de faible rendement et nuisent le lait pur de brebis.

Roquefort, lui-même, trouve les pâtes de chèvre trop dures.

Un seul moyen de sortir de l'impasse : répondre au Consortium des fabricants par le syndicat des fournisseurs de la matière première.

UN BERGER.

Nouvelles Agricoles

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS AGRICOLES

Au cours de sa dernière réunion annuelle, la fédération départementale des syndicats agricoles créée l'année dernière et mise en marche est automatiquement à enregistrer l'adhésion de 35 syndicats, c'est-à-dire de la presque totalité des groupements de l'île.

Elle a décidé d'étendre à nouveau les quelques syndicats non adhérents à se joindre aux membres de la Fédération.

Les opérations de la Prud'homie qui ne diffèrent guère pour cette année aux engrais chimiques qui pourront être délivrés directement aux intéressés, sans le port ou la gare de l'acheteur, sauf naturellement aucune de frais de transport et toujours au prix le plus réduit.

Les syndicats adhérents seront priés d'adresser leurs commandes dès le mois de juillet afin de pouvoir, dans les délais, au début de l'automne au moment de leur utilisation rationnelle. Les agriculteurs non encore syndiqués désireux de profiter des opérations à crédit, sources de richesses, et qu'ils ne veut pas faire supporter aux bons cultivateurs les pertes éventuelles occasionnées par l'insolvabilité ou la mauvaise foi de quelques uns.

Elle a réglé toutes les formalités auprès de l'Office Agricole départemental et fournira à ses adhérents, dans quelques années, sans opérer à son maniement aucune retenue.

Elle a également conféré à la Fédération des syndicats agricoles : Ajaccio, Tolla, Bocognano, Vero, Sartène-Cacuggia, Serriera, Propriano, Petreto-Bicchisano, Olmeto, Pila-Canale, Cognocoli, Salleccia.

San-Nicolao, Venzolasca, Luri, Morta, Lucciana, Borgo-Casamozza, Barbaggio, Patrimonio, Santa-Maria-di-Lota, Oletta, Ortiporio, Arena-Vennilacci, Borgo, Barrettali, Calenzana, Calvi, Costa, Galeria, Cargèse, Piana, Sagone, Evisa, Ota, Orsalacca-Zuani, Soccia.

Bocognano, Mortelli, Mezzavia, Arrossini, Carbini, Petreto-Bicchisano, Olmeto, Lecci-de-Tallano.

FEDERATION DES SYNDICATS D'ELEVAGE

La Fédération des syndicats d'élevage qui comprend les syndicats d'Ajaccio, Carbini, Canari, Ciamannacce, Coggia, Figarelli, Portovecchio, Sotta, différents Sartenais, a tenu son assemblée générale, le 19 mai, au siège de la direction des services agricoles.

Y assistaient, outre les représentants des syndicats, MM. Musso Alexandre, maire, conseiller général, président ; Marcantetti, conseiller général et président du syndicat de Canari ; Durazzo Jean, membre de l'Office ; Fraticelli, Poggi Michel, trésorier du syndicat de Sourella ; Melgrani Jean, Bartoli Michel, le directeur des services vétérinaires, le directeur des services agricoles.

Le directeur des services agricoles a exposé la situation de la Fédération. Depuis sa constitution, elle organisme a pu, grâce à quelques subventions, acheter et rétrocéder à moitié prix aux taureaux race tarentaise ou brune des Alpes qui font l'admiration des éleveurs et sont de plus en plus demandés.

Elle a également organisé un concours de vaches laitières et se propose d'en organiser un autre dans la région de Carde. Elle a accordé des subventions d'entretien et en accordera aux éleveurs qui ont élevé le mieux leur génisse au taureau race brune des Alpes ou tarentaise.

Elle a reçu comme subventions 7.000 francs de l'Etat, 1.000 francs du département, 3.000 de l'Office agricole départemental ; ces sommes placées, compte-courant à la trésorerie générale de la Corse et gérées par un trésorier élu dans la commission et approuvé, sont uniquement employées à l'achat des taureaux, à organiser des concours ou à accorder des primes d'entretien.

Nul doute que si cet organisme est maintenu définitivement, il ne rende de plus en plus de services aux éleveurs.

Au cours de la réunion, on a pris connaissance d'une lettre d'un éleveur de Portovecchio se plaignant de l'introduction massive de bétail vil ou abattu.

Après échange de vues auquel prirent part principalement MM. Ottavi, directeur des Services Vétérinaires ; Musso, président et le directeur des services agricoles, on constate l'intensité de la défense du cheptel corse, la nécessité de son amélioration par les taureaux race tarentaise et brune des Alpes. Fruits d'une préparation pour l'éducation des éleveurs et enfin on décide d'inviter les éleveurs à se mettre en rapport avec les Sociétés afin de régler au différend au cours d'une réunion des représentants des deux corporations.

Ont été élus ou réélus pour deux ans :

Président : M. Musso Alexandre ;

Vice-présidents : MM. Marcantetti Joseph, Fraticelli, de Rocca-Serra, Colombani Simon, Blanchetti Jacques ;

Secrétaire : M. Bartoli Michel ;

Trésorier : M. Stephanopoli de Comnène Nicephore.

Membres : MM. Toni Jean-Baptiste, Melgrani Jean, Moretti Basile, Carlotti Jules, Stephanopoli de Cumnène Georges, docteur Draguicci, Poggi Michel et Pittinelli Toussaint.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Promotions et classes.

Par arrêté préfectoral est été promues aux classes, en vue du 1er janvier 1932, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent :

Instituteurs. — De la 2ème à la 1ère classe : MM. Ottavi (Marignana), Cecaldi (Bastia), Padri (Bastia), Gatti (Ajaccio), Nemon (Figari), Angeli (collège) Corte).

De la 3ème à la 2ème classe : MM. Marcantetti (Erbalunga), Nicolai J.J. (Santinet), Leandri (Petreto-Bicchisano), Martinetti (Belgodère), Serandi (Ajaccio), Arri (Pila-Canale).

De la 4ème à la 3ème classe : MM. Stefani Jean (Moncale), Benedetti (Santinet).

De la 5ème à la 4ème classe : MM. Poli (Vico), Cresseni (Luri), Lorenzi (Ajaccio).

De la 6ème à la 5ème classe : MM. Benedetti (Levie), Leandri A. (Sartène) Ambrogi (Ajaccio).

Institutrices. — De la 2ème à la 1ère classe : Mmes Brando (Bastiacio), Podestat (Ajaccio), Mme Antonini (Ambiegna), de Peretti (Levie) CC. ex-aequo, Poli (Olmeto), Leoni (Petreto-Bicchisano), Padri (Bastia) et Poggioli (Bastia), Lecchi (Ajaccio), Fattacioli (Ecotica), Franceschi (Bastia), Zuccarelli (Corte), Favoli (Ajaccio), Mme Inspera.

De la 3ème à la 2ème classe : Mmes Leca (école annexe Ajaccio), Peraldi (Rogliano), Mme Ottavi (Bastia), Richard (Bastia), Panzani (Ste-Lucie de Tallano), Forcioli (Vico), Olivieri (San d'Oucciani), Mme Gasperini (Lumio), Mme Bartoli (Sainte-Lucie), Mme Bartoli (Bastia), Salta (Bastia), Mme Bellandini (Bastia), Mme Pasquier (Ajaccio), Mme Cavalieri, Sta (Bastia), Agostini (Zonza), Filippi (Sartène), Mme Mariani (Bastia), Porte (Calvi), Mme Milanesi (Arca de Porto-Vecchio), Poli (Vico), Tafani (Corte), Santa Croce (Lento), Mme Agostini (Ste-Sallone, Ajaccio).

De la 4ème à la 3ème classe : Mmes Raffaini (Bastia), Lapparoni (Poggio d'Oletta), Campana (Morosaglia), Cori (Appietto), Lorenzi (Ajaccio), Ottomani Pina (Luri).

De la 5ème à la 4ème classe : Mmes Cecaldi (Castifao), Pinelli (Cargèse), Ferrali (Sphenaria), Ottomani Pina (Luri), Casanova (Lopedi-Nonza), Michel Juliette (Cervione), Mme Bartoli (Poggio di Venaco), Grazi (Campitello), Luisi (Lopedi-Nonza), Bellandini (Sampolo) (Remus), Michelli (Bastia), Mme Luisi (Ste-Pietro di Tenda), Sei (Carbini), Casaggia (Col-Chevara), Marchini (Levi).

Chirurgien-Dentiste
ED. NICOT
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 2-12

HOCCO RHUM
SUR LA CHUTTE

Fêtes & Galas

FEDERATION CATHOLIQUE DES SCOUTS DE FRANCE

TROUPE RECREATIVE DU SAMEDI
Jeudi à 16 h. 30 au Royer-Cinéma

PROGRAMME

I. — 1re PARTIE
II. — PRESENTATION DES TROUPES
III. — FEU DE CAMP
IV. — CONFERENCE SUR LE SCOUTISME par Monsieur Achille RAFFALLI, Avocat à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier
V. — 2me PARTIE

LE METTEUR : Grand film sonore avec parlé en couleurs modernes

Helen CHANDLER
John CARRICK

Nouvelles Religieuses

Mardi 14 juin, le Clergé de Bastia aura pour hôte Monseigneur Petit de Julleville, évêque d'Ajaccio, à 11 heures 30, dans la Salle du Conseil, Boulevard Lenormand. Les délibérations des sessions de la ville seront...

COUVENT DE SAINT ANTOINE

Un office solennel, qui clôturera les Vêpres, commencera ce dimanche à 5 heures. Le R. P. Supérieur, qui présidera, fera un sermon sur... Le Saint-Sacrement sera exposé à 5 heures, 6 h. 30, 7 h. 30 et 8 heures pour terminer.

Mercredi, jour de la fête de saint Antoine, messes à 6 heures, 7 heures, dernière messe à 11 h. 30. Vêpres, messe solennelle. Pontificale à 10 heures par Monseigneur Petit de Julleville.

A 8 h. 30, Vêpres qui commenceront à 5 heures. Le R. P. Supérieur fera le Grand Panégyrique et bénira la Relique. Procession. Salut du Saint-Sacrement.

Jeudi, 16, anniversaire de la prise de possession de la paroisse par le Père Supérieur actuel. Messe à 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures. Messe solennelle à 11 heures. Le Père Supérieur fera l'éloge de saint Antoine.

Vêpres à 5 heures. Salut du Saint-Sacrement.

Vendredi, messe à 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures. Messe solennelle à 11 heures. Le Père Supérieur fera l'éloge de saint Antoine.

Vêpres à 5 heures. Salut du Saint-Sacrement.

Samedi, messe à 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures. Messe solennelle à 11 heures. Le Père Supérieur fera l'éloge de saint Antoine.

Vêpres à 5 heures. Salut du Saint-Sacrement.

FETE DE ST ANTOINE

Les Associés de la Garde d'honneur de la première heure, informent le public que la Fête de la Ste Vierge, Mère de Dieu, sous le titre de Notre-Dame de Lourdes, aura lieu le Dimanche 19 Juin, à 10 heures, en l'église de St Antoine.

Le Cantique, Ave Maris Stella, sera chanté par la Chorale de Bastia.

Le Panégyrique de la Sainte sera prononcé par le Révérend Père Supérieur.

Le Salut du Saint-Sacrement suivra immédiatement.

CULTE DES SAINTS PIERRE ET PAUL

Les membres sont priés d'assister à la solennelle du Très Saint Sacrement qui aura lieu le dimanche 26 à 9 heures.

INFORMATIONS LOCALES

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

ENTRETIEN DU CHEMIN D'INTERET COMMUN N° 21

A la demande de M. F. M. Alvarez, Maire de Barrettali et sur le rapport favorable de M. le Dr Ouilici, Conseiller Général du Canton de Bastia Terranova, l'Assemblée départementale a décidé dans sa séance du 19 mai 1932 qu'un troisième poste de cantonnier serait créé à partir du 1er Janvier 1933 sur le chemin d'Intérêt commun N° 21 de Pino à Canari, par Barrettali.

Cette décision a pour objet de réduire à 8 km environ la longueur des cantons entre lesquels le chemin a été divisé.

AJACCIO

AU PORT. — Le Yacht italien « Nino » a mouillé au port le 9 ✍.

Le vapeur « Cyrnos » est parti pour Nice le 8 /2n avec 100 passagers et 10 tonnes de marchandises.

Le cargo « Sampiero » est en déchargement au quai de la Chambre de Commerce.

A LA POLICE. — Procès verbal contre la dame G. Saura, de Bastiliccaia, pour voiture attelée à l'abandon.

ACTE DE PROBITE. — M. Reibard charretier, avenue du premier Consul, a déposé à la police un portefeuille contenant une assez forte somme d'argent oubliée par un client.

PREPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Les examens de préparations au service militaire auront lieu à Ajaccio les 3, 4 et 4 juillet 1932. Il est rappelé aux candidats que les cours de révisions auront lieu le dimanche de 11 heures à midi ; le jeudi de 9 heures à 11 heures, et le soir de 18 heures 30 à 20 heures, les autres jours de la semaine, dans les locaux de la Citadelle.

VENTES DES COUPES DE BOIS. — Les lieux et jours de vente de coupes de bois pour l'exercice de 1932 dans les forêts de l'Etat des Communes et des établissements publics sont fixés ainsi qu'il suit, dans la 3ème conservation :

Bastia, 6 septembre ; Corté, 7 septembre, Ajaccio 12 septembre ; Sartène, 13 septembre.

CORTE

ANTISANTI

Le Parti des bonnêtes gens ?

Dans sa séance du 9 juin le Tribunal correctionnel de Corté a condamné quatre conseillers municipaux de la commission municipale d'Antisanti à 50 fr. d'amende avec 200 fr. de dommages-intérêts aux dépens et à la privation de leurs droits civiques pendant un an pour avoir indûment radié de la liste électorale plusieurs citoyens qui ont le droit de vote d'être maintenus électeurs dans leur pays natal et pour avoir contrefait avec le magistrat cantonal qui allait juger.

Nous enregistrons ce jugement avec plaisir : ceux à mêmes qui se sont constamment érigés en censeurs impitoyables pourvant à la ruine des bonnes gens ont foulé aux pieds les principes les plus élémentaires de la justice.

Il est grand temps de voir mettre un terme aux turpitudes et aux iniquités de certaines municipalités et de quelques magistrats cantonaux qui d'un cœur léger emboîtent le pas.

A diverses reprises le suffrage universel a, à Antisanti manifesté sa volonté : le parti de vrais démocrates doit présider aux destinées de la commune ; tout dernièrement malgré le déploiement des forces d'un ministre triomphale et les manœuvres des membres de la commission municipale, le peuple qui sait choisir a mis dans leur poche un bulletin race brune des Alpes ou tarentaise.

Il a reçu comme subventions 7.000 francs de l'Etat, 1.000 francs du département, 3.000 de l'Office agricole départemental ; ces sommes placées, compte-courant à la trésorerie générale de la Corse et gérées par un trésorier élu dans la commission et approuvé, sont uniquement employées à l'achat des taureaux, à organiser des concours ou à accorder des primes d'entretien.

Nul doute que si cet organisme est maintenu définitivement, il ne rende de plus en plus de services aux éleveurs.

Au cours de la réunion, on a pris connaissance d'une lettre d'un éleveur de Portovecchio se plaignant de l'introduction massive de bétail vil ou abattu.

Après échange de vues auquel prirent part principalement MM. Ottavi, directeur des Services Vétérinaires ; Musso, président et le directeur des services agricoles, on constate l'intensité de la défense du cheptel corse, la nécessité de son amélioration par les taureaux race tarentaise et brune des Alpes. Fruits d'une préparation pour l'éducation des éleveurs et enfin on décide d'inviter les éleveurs à se mettre en rapport avec les Sociétés afin de régler au différend au cours d'une réunion des représentants des deux corporations.

Ont été élus ou réélus pour deux ans :

Président : M. Musso Alexandre ;

Vice-présidents : MM. Marcantetti Joseph, Fraticelli, de Rocca-Serra, Colombani Simon, Blanchetti Jacques ;

Secrétaire : M. Bartoli Michel ;

Trésorier : M. Stephanopoli de Comnène Nicephore.

Membres : MM. Toni Jean-Baptiste, Melgrani Jean, Moretti Basile, Carlotti Jules, Stephanopoli de Cumnène Georges, docteur Draguicci, Poggi Michel et Pittinelli Toussaint.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Promotions et classes.

Par arrêté préfectoral est été promues aux classes, en vue du 1er janvier 1932, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent :

Instituteurs. — De la 2ème à la 1ère classe : MM. Ottavi (Marignana), Cecaldi (Bastia), Padri (Bastia), Gatti (Ajaccio), Nemon (Figari), Angeli (collège) Corte).

De la 3ème à la 2ème classe : MM. Marcantetti (Erbalunga), Nicolai J.J. (Santinet), Leandri (Petreto-Bicchisano), Martinetti (Belgodère), Serandi (Ajaccio), Arri (Pila-Canale).

De la 4ème à la 3ème classe : MM. Stefani Jean (Moncale), Benedetti (Santinet).

De la 5ème à la 4ème classe : MM. Poli (Vico), Cresseni (Luri), Lorenzi (Ajaccio).

De la 6ème à la 5ème classe : MM. Benedetti (Levie), Leandri A. (Sartène) Ambrogi (Ajaccio).

Institutrices. — De la 2ème à la 1ère classe : Mmes Brando (Bastiacio), Podestat (Ajaccio), Mme Antonini (Ambiegna), de Peretti (Levie) CC. ex-aequo, Poli (Olmeto), Leoni (Petreto-Bicchisano), Padri (Bastia) et Poggioli (Bastia), Lecchi (Ajaccio), Fattacioli (Ecotica), Franceschi (Bastia), Zuccarelli (Corte), Favoli (Ajaccio), Mme Inspera.

De la 3ème à la 2ème classe : Mmes Leca (école annexe Ajaccio), Peraldi (Rogliano), Mme Ottavi (Bastia), Richard (Bastia), Panzani (Ste-Lucie de Tallano), Forcioli (Vico), Olivieri (San d'Oucciani), Mme Gasperini (Lumio), Mme Bartoli (Sainte-Lucie), Mme Bartoli (Bastia), Salta (Bastia), Mme Bellandini (Bastia), Mme Pasquier (Ajaccio), Mme Cavalieri, Sta (Bastia), Agostini (Zonza), Filippi (Sartène), Mme Mariani (Bastia), Porte (Calvi), Mme Milanesi (Arca de Porto-Vecchio), Poli (Vico), Tafani (Corte), Santa Croce (Lento), Mme Agostini (Ste-Sallone, Ajaccio).

De la 4ème à la 3ème classe : Mmes Raffaini (Bastia), Lapparoni (Poggio d'Oletta), Campana (Morosaglia), Cori (Appietto), Lorenzi (Ajaccio), Ottomani Pina (Luri).

De la 5ème à la 4ème classe : Mmes Cecaldi (Castifao), Pinelli (Cargèse), Ferrali (Sphenaria), Ottomani Pina (Luri), Casanova (Lopedi-Nonza), Michel Juliette (Cervione), Mme Bartoli (Poggio di Venaco), Grazi (Campitello), Luisi (Lopedi-Nonza), Bellandini (Sampolo) (Remus), Michelli (Bastia), Mme Luisi (Ste-Pietro di Tenda), Sei (Carbini), Casaggia (Col-Chevara), Marchini (Levi).

ELECTRIFICATION

Les Compagnies réunies de Gaz et d'Electricité, conformément à la distribution du Syndicat du Nord et Nord-Est de la Corse, commencement prochainement les branchements particuliers destinés à amener le courant à l'intérieur des habitations.

Elles prient, en conséquence Jeurs futurs abonnés d'envoyer leur demande dès que possible à l'adresse suivante :

Compagnie d'électricité, à Bastia

Memento

11 JUIN : Saint Barnabé.

11 Juin 1492. — Le Conseil municipal de Calvi, décide :

1. — La construction d'un phare portant le nom de Christophe Colomb, sur lequel serait érigé la statue du grand navigateur.

2. — De par M. le préfet de la Corse, de vouloir bien proposer au Conseil général de rompre une commission chargée de recueillir les souscriptions en faveur de cette œuvre.

RÉPUBLIQUE DE MONSERRATO

Un apéritif d'honneur sera offert ce soir à l'Hôtel de Monserratois, par les Citoyens de la République de Monserrato, à leur Ambassadeur près la République de Montmartre, Augustin Martini, en l'honneur de sa promotion d'officier de la Légion d'honneur.

Tous les citoyens monserratois sont priés d'être présents.

Son E. Gaïda, président de la République de Monserrato y assistera.

La musique de la Garde Républicaine prêtera son concours.

La Vie Sportive

Dimanche prochain ; 12 Juin, se disputeront au stade olympique de Bastia ; les championnats de Corse d'athlétisme.

Nous donnons ci-dessus, avec la liste des engagés, le détail des épreuves et les temps réalisés aux championnats de 1931 pour permettre au public de suivre les progrès réalisés.

LISTE DES ENGAGES

C. A. B. — Werner Alphonse, licence R. 6730 ; Gigon Ernest, licence R. 6733 ; Bosch Yvan, licence R. 6735 ; Bichard Emile, licence R. 6736 ; Mori Dominique, licence R. 6739 ; Vernina Léon, licence R. 6740 ; Canavaggio, licence R. 6744 ; Dichary, licence R. 6747 ; Rey, licence N. 1 ; Franceschi Jules, licence N. 4 ; Benedetti, licence N. 5 ; Baudice, licence N. 6 ; Mailler, licence N. 7 ; Vitali, licence N. 8 ; Riccardi, licence non enregistrée ;

A. S. L. B. — Scamaroni, licence non enregistrée ; Mascari, licence non enregistrée ; Castellani (Pierre), licence non enregistrée ; Mariani (Jules), Bosch Francis, (idem) ; Ansaldi, (idem) ; Marchichi, (idem) ; Morachini, (idem) ; Grisolari, (idem) ; Conco, (idem) Alloeti, (idem) Cacciaguerra, (idem) ; Dames, (idem) ; Micheli, (idem), Antoni, (idem) ;

CYCLO. C. B. — Giudicelli Louis, licence non retournée ; Giudicelli Louis, licence Vandasi René, (idem) ; Antonelli Alexandre, (idem) ;

ETOILE FILANTE. — Engagements non parvenus.

100 mètres plats

Record de France : Mouriau et Siergue : 10"3/5 ; record de Corse : Thierry (A. C. B.) 11" ; champion 1931 : Ristorcelli C. S. B. ; Blasini S. M. U. C. ; Scamparini A. S. L. B. ; Massini, A. S. L. B. ; Albertini (Pierre) C. A. B. ; Champion 1931 : Asiright (E. F.) : 12" 2/5.

200 mètres

Dichary (C. A. B.) 25" ; Champion 1931 : Dichary (C. A. B.) ; 24" 4/5 ; Engagés : Bosch Yvan (C. A. B.) ; Antonelli C. O. R. ; Ansaldi A. S. L. B.

400 mètres

Record de France : Moulines ; 48" 1/5 ; record de Corse : Dichary C. A. B. 54" 4/5 ; Champion 1931 : Dichary 54"1/5 ; engagés : Dichary C. A. B. ; Daudies C. A. B. ; Mailler C. A. B. ; Cristofari A. S. L. B. ; Conco A. S. L. B. ; Alloti A. S. L. B. ; Bosch François A. S. L. B.

800 mètres

Record de France : Sera Martin 1'56"3/5. Record de Corse : Dichary 2' 16" ; Champion 1931 Damei 2' 16" 2/5 ; Engagés : Bosch François A. S. L. B. ; Massei C. O. B. Vandasi C. O. B. ; Verzura C. A. B.

1500 mètres

Record de France : Lebaudgin 3'49"1/5. Record de Corse : Verzura 4' 26" ; champion 1931 Verzura 4' 26" ; engagés : Carlaguerra ; Gondolfi ; Damei ; Werner.

5000 mètres

Record de France : J. Boulz ; 14' 36" 4/5 record de Corse : de Rocca Jean 16' 25" 2/5 ; champion 1931 : néant ; engagés : Micheli, Antoni, Verzura.

10.000 mètres Marche

Record de France : Lewdon : 1.55 ; record de Corse : Bozel : 1.58 ; champion 1931 : Filippi 50.54 ; engagés : Richard, Enoch Fr, Bosch Yvan, Ansaldi, Daudies, Mailler, Rey, Dichary, Blasini.

Lancement du Poids.

Record de France : F. Delsarte 15.15 ; record de Corse : Filippi 10.25 ; champion 1931 : Filippi 10.54 ; engagés : Maranini Sébastien, Mailler, Mori, Benedetti, Blasini, Rey.

Lancement du Disque

Record de France : Winter : 48. 80 ; record de Corse : Filippi 34. 77 ; champion 1931 : Filippi 34.11 ; engagés : Morachini, Rey, Dichary et Blasini.

Lancement du Javelot

Record de France : Degland 61.34 ; record de Corse : Ville Corse 31.50 ; champion 1931 : néant ; engagés : Vitali.

Saut à la Perche

Record de France : Ramadier 4.07 ; record de Corse : Filippi 2.85 ; champion 1931 : Bosch Yvan 2. 60 ; engagés 1932 : Rey.

400 *Relais* (100 X 4)

Record de France : 41" 3/5 (équipe nationale) ; record de Corse : 62" 4/5 C. A. B. ; Champion 1931 : C. A. B. engagés : C. A. B. - A. S. L. B.

1600 *relais* (400 X 4)

Record de France : 3'19" 2/5 ; record de Corse : 4' C. A. B. ; champion 1931 : néant ; engagés : C. A. B. - A. S. L. B.

SYNDICAT DE DEFENSE HORTICOLE ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Réunion dimanche 12 juin à 9 heures du matin salle de l'Ecole Fratiscia.

Ordre du jour : Organisation pour la défense des criquets. Les arrêtés pris relatifs aux lessives sont pris d'assister à la réunion.

Dans les Groupements

CHAMBRE SYNDICALE DES PATRONS BOULANGERS

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia a l'honneur de rappeler aux membres de la corporation les termes de l'arrêté Préfectoral du 27 février 1925, règlement le repos hebdomadaire dans les boulangeries, qui ...

Nous tenons de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

Vu la loi du 29 décembre 1923 modifiant du dit texte et l'article 43 A, du Code Travail et de la Prévoyance sociale.

Considérant consigné dans les dispositifs de l'arrêté qui est classé aux dossiers (Boulangerie).

Considérant que dans les seuls centres d'Ajaccio et de Bastia les boulangers présentent leur pain avec le concours d'ouvriers spécialisés.

Considérant que les organisations patronales et ouvrières de ces deux dernières villes sont d'accord en vue de l'octroi d'un jour de repos par semaine au personnel ouvrier et que cet accord est observé de part et d'autre.

Que rien ne s'oppose dans ces conditions à ce que les fermeture des boulangeries dans les centres précités soit ordonnée par arrêté.

Considérant que la journée du lundi est celle qui est demandée pour le jour de fermeture des boulangeries

ARRETONS

Art 1er. — Les magasins de vente des boulangeries seront fermés au public dans la ville de Bastia, à dater de la notification du présent arrêté le lundi de chaque semaine de 6 heures à 22 heures.

Art 2. — Le Secrétaire général de la Préfecture, M. le sous-Préfet de Bastia, MM. les maires d'Ajaccio et de Bastia, M. le Chef de Légion de Gendarmerie, MM. les Commissaire de Police d'Ajaccio et de Bastia, M. l'Inspecteur départemental du Travail, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio le 27 Février 1925

Le Préfet,

Signé : MARLIER

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia prévient les membres de la corporation, qu'elle veillera à la stricte application de l'arrêté qui précède.

Le Bureau de la Chambre Syndicale

Les membres de la Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, lundi 13 juin à 10 heures.

Ordre du jour : Repos hebdomadaire, Question des sacs vides.

Le Secrétaire : J.-B VESCHI.

Les Concerts

MUSIQUE DU 173ème REGIMENT D'INFANTERIE

PROGRAMME

Dimanche 12 et lundi 16 juin : Place St-Nicolas de 21 heures à 22 heures :

I. — *La Fille du Régiment* ... Roux Gounod

II. — *Vaux Algériennes* ... Gregh

a) Au café Maure

b) Dame des Ouled-Naïls

III. — *Echos du Soir* (rêverie) ... Lhar

IV. — *La Veuve joyeuse* ... Lehar

V. — *Camp de Rouets* ... H. Cursiglia

D'après un motif de l'opérette de Messager

ON DEMANDE

De suite visiteur de rayon « Hommes » des Grands Magasins de la Corse.

Ce rayon est tout homme élégant doit faire.

Pendant toute la quinzaine qui suivra l'ouverture les Grands Magasins de la Corse, 3, Bd du Palais Bastia, offriront :

Un complet sur mesures en drap d'Elbeuf au prix de 395 francs et une chemise sport, cette dernière est donnée gratuitement à titre de publicité pendant la quinzaine.

Contre la transpiration, employez la poudre déodorante K. L. DE LARSOUN PARIS.

Neutralise merveilleux, sans irritation et sans obstruer les pores de la peau.

Echantillons gratuits dans toutes les pharmacies.

GRAND CAFE RICHE
CHAMPIONNAT DE BILLARD

Les débutants sont conviés pour ce soir à 18 heures 30. Il sera tiré au sort pour le classement des partenaires.

Le premier match ne sera aussitôt.

Prière d'être exact.

Garçons de café sont demandés, référence exigées.

Prendre adresse au bureau du Journal.

Dr L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
1, rue du Nouveau-Port, Bastia
VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Actualités sonores Pathé-Natan ; **Les Nuits de Californie**, Film parlant et chantant Français ; **EN BORDEE**, Film parlant et chantant Français.

Lundi : **UN HOMME EN HABIT**, Film parlant et chantant français.

LE TUYAU Eternit
Concessionnaire : M. PONZEVERA
Boulevard Paoli - BASTIA

douce savonneuse, la bonne lessive **SAPONITE** contient tout ce qu'il faut pour blanchir votre linge sans le bruler.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

CONSEIL des MINISTRES

Les travaux des conférences de Genève et de Lausanne

Paris, 10 juin. — Les ministres se sont réunis dans la matinée, à 10 heures, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Lebrun.

M. Herriot a fait un exposé de la situation extérieure.

Le Conseil a procédé à l'examen des questions qui sont à l'ordre du jour de la conférence de Genève et de celle de Lausanne et qui feront l'objet des conversations que vont s'engager demain à Paris avec les représentants du gouvernement britannique.

Les délégations françaises

Le Conseil a fixé comme suit la composition de la délégation française à la conférence de Lausanne, sur les réparations : président de la délégation, le ministre des affaires étrangères, président du Conseil ; délégué, le ministre des finances, le ministre du commerce et de l'industrie, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Georges Bonnet, député, ancien ministre, ancien membre de la délégation française à la Société des Nations.

La délégation française à la conférence générale de limitation et de réduction des armements à Genève est composée comme suit : président de la délégation : le président du Conseil, ministre des affaires étrangères ; délégués : les ministres de la défense nationale (air, marine et guerre), le ministre des colonies, M. de Jouvenel, sénateur, ancien ministre, délégué français à la Société des Nations ; délégués suppléants : MM. Messimy et Flandin, sénateurs, anciens ministres, Lamoureux, député, ancien ministre, Pierre Cot, et Appell, députés, Jouhaux, Mistaglli et Louis Aubert.

Les droits civils de la femme

Le garde des sceaux a été autorisé à déposer un projet de loi portant extension des droits civils de la femme.

L'amnistie politique

Le Conseil a chargé le garde des sceaux de préparer et de soumettre à son approbation le projet d'amnistie politique. Le Conseil a désigné M. Albert Barraut, ministre des colonies, pour présider demain matin, à Bordeaux, à l'ouverture de l'Exposition Coloniale.

Le texte de la séance a été consacré à l'exposition des affaires coloniales.

Une déclaration de M. Herriot sur les prochaines négociations

Paris, 10 juin. — A l'issue du Conseil M. Herriot a déclaré aux membres de la presse qu'il avait mis le Conseil au courant des négociations engagées avec l'Allemagne au sujet de la demande d'emprunt formulée par celle-ci. Ces négociations se poursuivent actuellement se heurte encore à des difficultés.

« D'autre part, a ajouté le président du Conseil, nous avons préparé les travaux des conférences de Lausanne et de Genève. J'ai analysé la situation et déterminé les dispositions et les principes qui se sont posés par la délégation française. »

Quant aux conversations qui commenceront demain avec les représentants du gouvernement britannique, le président Herriot a déclaré qu'elles ne porteront, naturellement sur les conférences de Lausanne et de Genève.

— Nous essaierons, dit-il, de concilier les points de vue anglais et français, le résultat des maintenant la bonne volonté manifestée des deux côtés.

Interrogé sur la date de son départ à Genève, M. Herriot n'a pu encore la préciser mais il est vraisemblable qu'il quittera Paris lundi, bien que rien ne soit définitivement fixé.

Le Conseil des Ministres n'a pas envisagé la question financière

Paris, 10 juin. — M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a déclaré qu'il n'avait pas été question d'affaires financières au Conseil des ministres.

Avant les élections présidentielles américaines

New-York, 10 juin. — On mande du **Chicago Herald Tribune** qu'on prépare en vue des élections présidentielles, un projet de campagne de M. Coolidge aux fonctions de président et une campagne électorale en faveur de la candidature commune Hoover et Coolidge aux fonctions de président et de vice-président des Etats-Unis.

Cette campagne tendrait à faire renaître la confiance.

On arrête en Yougoslavie une bande de brigands

Belgrade, 10 juin. — Dans le Voevodinat, on a mis la main sur une bande de brigands qui, au cours des dix dernières années, eut commis une liste impressionnante de crimes.

D'après les constatations qu'on a pu faire jusqu'à présent, ils auraient été meurtres sur la conscience ; soixante d'entre eux ont été arr

A TRAVERS LA CORSE

L'industrie pastorale ovine et le consortium

M. Donati, membre de la Chambre d'Agriculture, écrivait, dans le « Petit Bastiais » du 4 courant, de l'importante question ovine en Corse.

Dans un article fort documenté, il accuse le Consortium de Roquefort d'envahir sous la forme des célèbres fleurs dorées, mais où l'y place en vain de pénétrer, la richesse de ses cultures. « Vous-Papen se déclare tout net investi d'une mission divine, comme Guillaume le jadis, il semble se vivre bien près de voir venir deux revenu allemand. Mais ce même que le vieux bon Dieu commande un nouveau chancelier de fer dehors cette démocratie parlementaire que l'on exhume comme un vieux tableau des poncifs d'orast, de même il semble bien aussi, que vient en son nom qui l'un nommera pour l'égalité et la liberté économique et politique. Sans doute, le pouvoir d'acheter fait il rentre à cet endroit d'une relative modération dans la famine. Ne nous y trompons pas, nous vivons bien près de prussienne. On ne parait s'inclines que pour mieux relever la tête. On compose avec les nécessités, pour mieux parvenir à ses fins.

LE VOTE SECRET

Le Quotidien : Serait-il vrai que les élus bastiais, comme ceux de quelques millions de français se dissimulent pour user exercice civique de leur bulletin de vote, qu'ils estiment salutaire. Le scrutin secret, attentat permanent contre le suffrage universel, a été supprimé le 2 février 1795 par un vote à la quasi unanimité d'une résolution de M. Hélène dont il faut citer ces lignes : « Le gouvernement du peuple par le peuple, la pratique loyale des institutions républicaines ne peut comprendre sans la responsabilité effective de quiconque légifère, administre ou gouverne ». Que devient cette responsabilité pour le législateur s'il est loisible de tenir ses votes secrets ? Bellone-sans-tête 1852 moins loyale envers la démocratie qu'à l'époque de Jules Ferry.

La Victoire : On va devant les électeurs, on leur promet la lune et on se fait élire contre la fraction. Mais arrivé au Palais-Bourbon, on se cache pour émettre son vote et, au lieu de la lune, c'est une pluie de sonnaux impôts et de cuisantes désillusions que tombe sur le peuple souverain. Quelle dérision que la démocratie ainsi comprise, quelle comédie !

Fêtes & Galas

FÉDÉRATION CATHOLIQUE DES SCOUTS DE FRANCE

SECTION RECRÉATIVE DU SAMEDI
11 Juin à 16 h. 30 au Régent-Cinéma

PROGRAMME
1re PARTIE
I. — PRÉSENTATION DES TROUPES
II. — FEU DE CAMP
III. — CONFÉRENCE SUR LE SCOUTISME
par Monsieur Achille RAFFALLI, Ancien de la Cour d'Appel, ancien bâtonnier
2me PARTIE
LE VAUTOUR : Grand film sonore avec principales vedettes :
Helen CHANDLER
Robin CARRICK

Nouvelles Religieuses

Mardi 14 juin, le Chœur de Bastia aura une de ses meilleures auditions. Il chantera, vers l'habituelle à 13 heures 30, dans l'église de Saint-Antoine, la messe de Mozart. Les ecclésiastiques des environs de la ville y sont invités.

COUVENT DE SAINT ANTOINE

Un triduum solennel, ayant « Univers les frères du Vœume retrouvé » Monastère de Saint Antoine, commence, aujourd'hui, les vêpres à 5 heures. Il se clôturera par l'Adoration du Samedi : messe à 6 heures, grand'messe à 9 heures, Salut à Sermon à 5 heures. A 7 h. 30, cérémonie romaine les jours précédents.

Dimanche : Messes à 6 heures, 8 heures, 9 heures, Salut à 5 heures. Vêpres solennelles présidées par son Excellence Révérendissime Mgr Mariani, évêque de Nebbio, assisté, servant et salut solennel. A 8 heures messe d'actions de grâces.

Les chants de ce jour, seront réunis par la table et bien dignes d'être à de Saint Charles Borromée.

Lundi : messes à toutes les 3 heures à partir de 6 heures, dernière messe à 11 h. 30. A 10 heures, messe pontificale, célébrée par son Excellence Révérendissime Monseigneur Mariani.

A 7 heure des Vêpres qui commenceront à 5 heures, un Excellence prononcera le panégyrique de Saint Antoine de Padoue, sous la haut et savante direction de M. Angelini, maître de chapelle de la Cathédrale de l'Immaculée Conception de Vincent et de Saint-Cassulli.

A 8 h. 30 : Salut solennel de la reliqué de Saint Antoine et Chant de « Te Deum ».

FÊTE DE ST ANTOINE

Les Autos circuits Corse S. A. du Cap Corse et Balagne, Bastia, organisent, pour la Fête-Dieu de St Antoine, le dimanche 19 Juin prochain, un service spécial de cars pour se rendre de Bastia à Saint-Antoine et retour.

Départ à partir de 15 heures, place Saint-Nicolas.

GROUPE SAINTS PIERRE ET PAUL

MM. les membres sont priés d'assister à la procession solennelle du Très Saint Sacrement qui aura lieu le dimanche 19 à 9 heures.

Nouvelles Agricoles

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS AGRICOLES

Au cours de sa dernière réunion annuelle, la fédération départementale des syndicats agricoles créée l'année dernière et mise en marche cet automne, a constaté l'adhésion de 25 syndicats, c'est-à-dire de la presque totalité des groupements de l'île.

Elle a décidé d'inviter à nouveau les quelques syndicats non adhérents à se joindre aux membres de la fédération. Les opérations de la Fédération se feront uniformément encore pour cette année aux mêmes conditions. Les syndicats pourront s'adresser directement du continent sur ce point ou la gare de l'acheteur, sauf naturellement aux gares de départ. Les prix garantis et toujours au prix le plus réduit. Les syndicats adhérents seront priés d'adresser leurs commandes dès le mois de juillet afin de recevoir leurs engrais en vue de l'hiver. L'automne pourra être leur utilisation rationnelle. Les agriculteurs isolés d'une localité n'appartenant à aucun syndicat pourront également adhérer à la Fédération et adresser leurs commandes.

Sauf pour celles des syndicats d'approvisionnement qui pourront être garanties par le président, toutes les commandes seront accompagnées d'arrhes, dont le montant exigé sera réduit au strict nécessaire, parce que la Fédération ne peut réaliser des opérations à crédit, sources de difficultés qu'elle ne veut pas avoir à supporter aux bons clients les parties de mauvaise foi de quelques adhérents.

Elle a règle toutes les ristournes consenties par l'Office Agricole départemental et restées impayées depuis quelques années, sans espoir d'un motif aucune raison.

Les syndicats adhérents à la Fédération ces syndicats agricoles : Ajaccio, Tolla, Bocca, Vero, Bastia-Carnigion, Serriera-Vescovato, Partinello, Ghisonaccia-Migliacciari, Ferro, Ciamannacce, Carbuccia, Valle-d'Orano, Pila-Canale, Cognocoli, Salice, Corrano.

San-Nicolao, Vescovato, Luri, Morta, Lucciana, Sisco, Oletta, Barbaggio, Castellare-de-Casinca, Santa-Maria-di-Lota, Oriopoma, Arena-Vénacellaccio, Borgo, Barrettali, Carcheto-Brustico, Corte, Santa-Reparata-de-Balagne, Monticello, Zilia.

Corte, Vivario-Maraccione, Serra-di-Venaco, Castifao, Saint-Andrea-de-Bozio, Ghisonaccia-gare, Solaro.

Bastone, Bonifacio, Morsiglio, Monacia-d'Aullène, Levie, Francardo, Olmiccia, Lecci-de-Tallano.

FÉDÉRATION
DES SYNDICATS D'ELEVAGE

La Fédération des syndicats d'élevage qui comprend les syndicats d'Ajaccio, Cardo, Canari, Chamanacce, Cuggia, Fiarl, Porticcechio, Sotta, Illiciconi, Sourelli, a tenu son assemblée générale, le 19 mai, au siège de la direction des services agricoles.

Y assistaient, outre les représentants des syndicats, MM. Mauro Alexandre, ancien conseiller général, président ; Marcantetti, conseiller général et président du syndicat de Canari ; Durazzo Jean, membre de l'Office ; Franceschi, Poggi Marcel, trésorier du syndicat de Sourella ; Melgrani Jean, Bartoli Michel, le directeur des services vétérinaires, le directeur des services agricoles.

Le directeur des services agricoles a exposé la situation de la Fédération. Depuis sa constitution, cet organisme a pu, grâce à quelques subventions, acheter et revendre à moitié prix aux laureaux race tarentaise ou brune des Alpes qui font l'admiration des éleveurs et sont de plus en plus demandés.

Elle a également organisé un concours de taches laitières où se propose d'en organiser un autre dans la région de Cardo. Elle a accordé des subventions d'entretien et en accordera aux éleveurs qui ont élevé le mieux leur petit taureau race brune des Alpes ou tarentaise.

Elle a reçu comme subventions 7.000 francs de l'Etat, 1.000 francs du département, 3.000 de l'Office agricole départemental ; ces sommes placées en compte courant à la trésorerie générale et gérées par un trésorier dont la comptabilité est surveillée, sont uniquement employées à l'achat des taureaux, à organiser des concours ou à accorder des primes d'insémination.

Nul doute que si cet organisme est encouragé financièrement il ne rende de plus en plus de services aux éleveurs.

Au cours de la réunion, on a pris connaissance d'une lettre d'un éleveur de Sartoreccio se plaignant de l'introduction massive de bétail vil on abattu.

Après échange de vues auquel prirent part principalement MM. Orsini, directeur des Services Vétérinaires ; Mauro, président et le directeur des services agricoles, au constaté l'différente manifeste ou caractère coupe, la nécessité de la collaboration par les taureaux race tarentaise et brune des Alpes, l'utilité d'une propagande pour l'éducation des éleveurs et enfin on décide d'inviter les éleveurs à se mettre en rapport avec leurs syndicats afin de régler en différend au cours d'une réunion des représentants des deux corporations.

Ont été élus ou réélus pour deux ans : Président : M. Mosse Alexandre ; Vice-présidents : MM. Marcantetti Joseph, Fraticelli, de Rocca-Serra, Colombani Simon, Blanchetti Jacques ; Secrétaire : M. Bartoli Michel ; Trésorier : M. Stéphanopoli de Comène Napoléone

Membres : MM. Tusi Jean-Baptiste, Melgrani Jean, Morelli Basile, Carlotti Jules, Stéphanopoli de Comène Georges, docteur Draguesi, Poggi Michel et Pittarelli Toussaint.

DANS L'ENSEIGNEMENT. Promotions, nominations.

Par arrêté préfectoral est été promus au choix, avec effet du 1er janvier 1932, les instituteurs et les institutrices dont les noms suivent :

Instituteurs. — De la 3ème à la 1ère classe : MM. Olmici (Marmocaja), Nicolai (de Bastia), Paoli (Bastia), Cutti (Ajaccio), Simoni (Figari), Angeli (rédigeur Bastia).

De la 3ème à la 2ème classe : MM. Bonaccorsi (Lévallongue), Nicolai J.-L. (Cardo), Landini (Petreto-Bicchisano), Ferrari (Belgodère), Secondi (Ajaccio), Astolfi (Calvi).

De la 4ème à la 3ème classe : MM. Stefani Jean (Monsoglia), Benedetti (Sagone).

De la 5ème à la 4ème classe : MM. Orsini (Vico), Cresseni (Luri), Lorenzi (Ajaccio).

De la 6ème à la 5ème classe : MM. Bernardini (Ajaccio), Leandri (Sartène), Arrighi (Ajaccio).

Institutrices. — De la 2ème à la 1ère classe : Mmes Renaldi (Bastia), Antonini (Sartène), Albertini (Ambiegna), de Peretti (Luri), Ciccolini (Ajaccio), Fatacciali (Ferrara), Franceschi (Bastia), Zuccarelli (Corte), Fiechi (Ajaccio), Canquois (Bastia).

De la 3ème à la 2ème classe : Mmes Leca (veuve Ajaccio), Peraldi (Rocca-Serra), Bastiani (Oletta), Rinaldi (Penta-di-Casinca), Gio-Luce de Tallanet, Forioli (Vico), Olivieri (San d'Orcino), Mondoloni (Campomoro), Dattoni (Bastia), Salvatori (Campo al Quercia), Belgodère (Bastia), Pitavonius (Campitello), Serra (Rostelica), Agostini (Zonza), Filippi (Bastia), Massoni (Bastia), Peretti (Calcatoggio), De la 4ème à la 3ème classe : Mmes Berretti (Propriano), Stefani (Tossa Alata), Milanesi (Area de Porto-Vecchio), Poli (Vico), Taffoni (Cauro), Santa Cruce (Ajaccio), Spietti (les Salines, Ajaccio).

De la 5ème à la 4ème classe : Mmes Raffani (Bastia), Lupponi (Poggio d'Oletta), Campana (Merosaglia), Coti (Appietto), Lorenzi (Vescovato), Ottomani (Luri).

De la 6ème à la 5ème classe : Mmes Grimaldi (Cardiaca), Pinelli (Guagno), Ferrari (Speloncato), Tenani (Luri), Cancellieri (Lugo-di-Nazza), Michel Juliette (Cervione), Perfettini (Poggio d'Oletta), Giovanni (Campitello), Leschi (Lama), Léopold (Belvédère), Simonpieri (Renno), Michelli (Sartène), Lotti (San-Fiorenzo), Pietri (Zaccinna), Canaggio (Col-Chiavari), Marcangeli (Ucciani).

ELECTRIFICATION

Les Compagnies réunies de Gaz et d'Electricité, concessionnaires du distribution d'énergie électrique dans le Syndicat du Nord et Nord-Est de la Corse, commenceront prochainement les branchements particuliers destinés à amener le courant à l'intérieur des habitations.

Elles prient, en conséquence leurs futurs abonnés d'envoyer leur demande dès que possible à l'adresse suivante :

Compagnie d'électricité, à Bastia

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

ENTRETIEN DU CASIER DISTRICT GAMMA N° 13

A la demande de M. F. M. Albert, Maire de Barrettali, est fait appel favorable de M. M. Di Ghilles, Conseiller Général du de Canton de Bastia Terranova, l'Assemblée départementale a décidé dans sa séance du 19 mai 1932 qu'un troisième poste de cantonnier serait créé à partir du 1er Janvier 1933 sur le chemin d'intérêt commun N° 33 de Pino à Canari, par Barrettali.

Cette décision a pour objet de réduire à 14 kilomètres la longueur des cantons entre lesquels le chemin a été divisé.

AJACCIO

AU PORT. — Le Yacht italien « Nino » a semblé au port le 9 courant.

Le vapeur « Cyrnos » est parti pour Nice le 8 courant avec 190 passagers et 10 tonnes de marchandises.

Le cargo « Sampiero » est en déchargement au quai de la Chambre de Commerce.

A LA POLICE. — Procès verbal contre un dans Sans-Gêne, de Bastiferaia, pour voiture attelée à l'abandon.

ACTE DE PROBITE. — M. Richard chauvetier, ayeaue du premier Consul, a déposé à la police un portefeuille contenant une assez forte somme d'argent oubliée par sa client.

PRÉPARATION AU SERVICE MILITAIRE. — Les examens de préparation au service militaire auront lieu à Ajaccio les 2, 3 et 4 juillet prochain. Les jeunes gens candidats que les cours de recrutés auront lieu le dimanche de 9 heures à midi ; le jeudi de 9 heures à 11 heures, et le soir de 18 heures 30 à 20 heures, les autres jours de la semaine, dans les locaux de la Citadelle.

VENTES DES COUPES DE BOIS.

Les lieux et jours de vente de coupes de bois pour l'exercice de 1932 dans les forêts de l'Etat des Communes et des établissements publics sont fixés ainsi qu'il suit dans la 30ème conservation :

Bastia, 6 septembre ; Corte, 7 septembre, Ajaccio 12 septembre ; Sartène, 13 septembre.

CORTE

ANTISANTI

Le Parti des bandites sens ?

Dans sa séance du 9 juin le Tribunal correctionnel de Corte a condamné quatre antisantistes à 50 francs d'amende, 200 francs de dommages-intérêts aux députés et à la publication de leurs noms dans cinq journaux au pour avoir indûment radié de la liste électorale plusieurs citoyens qui ont le droit absolu d'être inscrits dans la commune de leur naissance, et pour avoir continuellement troublé le magistrat cantonal qui allait juger.

Nous enregistrons ce jugement avec plaisir ; il servira sans nul doute à mettre un terme aux excès inqualifiables perpétrés par la clique des bandites gens qui font leur pain quotidien des plus chers principes de la Justice.

Il est grand temps de voir mettre un terme aux turpitudes et aux iniquités de certaines municipalités et de quelques magistrats cantonaux qui de cette légère confusion font la loi.

Aujourd'hui requises le suffrage universel a été institué pour qu'à chaque élection le vrai visage démocrate doit présider aux destinées du pays. Il ne doit pas être faussement malgré le déploiement des forces d'une minorité triophale et les manœuvres des bandites. Ce n'est pas le Parlement, ni le parti radical-socialiste a eu 13 voix de majorité.

Efforçons par ces succès nôtre la municipalité ouverte à éloigner la date d'une liquidation et l'établissement régulier d'une gestion.

Ce n'est pas à quelque chose de changé que l'élatance viendra à changer la face des choses, d'exécuter en écoutant la voix sacrée des lois, sans plus suivre les ordres de certain autocrate.

Il ce sera tant mieux pour Antisanti et tant pis pour ceux qui ne le veulent.

La Justice est en marche et saisonit, qu'on le veuille ou pas, il faut compter avec la justice immanente.

UN DÉMOCRATE

SARTÈNE

BONIFACCIO

NAISSANCES

Caroline Bastelica, fille de Vincent et de Antoinette Chiarelli.

Claire Pardelle Lantieri, fille de J.-B et de Aurelie Baptistine Pierrette Maxiola.

Benedetta Jacqueline Nicole fille de Casalinde Napoléon et de Marie Tranzine de Peretti.

Yvette Gwyder fille de Yves Marie et de Claudine Deuil.

Dominique Antoinette le Blond fille de Charles Marie et de Marie Sallé.

MARIAGES

DÉCÈS

Jules Joseph Vincent Lantieri, 75 ans, retraité des chemins de fer.

ELECTRIFICATION

Les Compagnies réunies de Gaz et d'Electricité, concessionnaires du distribution d'énergie électrique dans le Syndicat du Nord et Nord-Est de la Corse, commenceront prochainement les branchements particuliers destinés à amener le courant à l'intérieur des habitations.

Elles prient, en conséquence leurs futurs abonnés d'envoyer leur demande dès que possible à l'adresse suivante :

Compagnie d'électricité, à Bastia

Chirurgien-Dentiste
ED, NICOT
29, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de
9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 2-52

HOCCO RHUM
SUR LA SANTÉ

Memento

11 JUIN : Saint Barnabé.

11 Juin 1882. — Le Conseil municipal de Cairé, décide :

1. — La construction d'un grand portail au nom de Christophe Colomb, auquel aurait érigé la statue du grand navigateur.

2. — De par M. le préfet de la Corse, de vouloir bien proposer au Conseil général de transporter une commission chargée de recueillir les souscriptions en faveur de cette œuvre.

RÉPUBLIQUE DE MONSERRATO

Un apéritif d'honneur sera offert ce soir à l'Hôtel Monserratois, par les Citoyens de la République de Monserrato, à leur Ambassadeur près la République de Montmartre, Augustin Martini, en l'honneur de sa promotion officière de la Légion d'Honneur.

Tous les citoyens monserratois sont priés d'être présents.

Le Maire, Guida, président de la République de Monserrato y assistera.

La musique de la Garde Républicaine prêtera son concours.

Le Président du Conseil
Ministre des affaires Etrangères

La Vie Sportive

Dimanche prochain : 12 Juin, se disputeront au stade Olympique de Bastia ; les championnats de Corse d'athlétisme.

Nous donnons ci-dessous, avec la liste des engagés, les records de France, ceux de Corse et les temps réalisés aux championnats précédents. Nous mettons au public de suivre les progrès réalisés.

LISTE DES ENGAGÉS

C. A. B. Werner Alphonse, licence R. 6730 ; Gigon Ernest, licence R. 6733 ; Bosch Yvan, licence R. 6735 ; Bichard Emile, licence R. 6736 ; Mori Dominique, licence R. 6739 ; Versaux Léon, licence R. 6740 ; Canavaggio, licence R. 6744 ; Dichary, licence R. 6747 ; Rey, licence N. 1 ; Franceschi Jules, licence N. 4 ; Benedetti, licence N. 5 ; Bandini, licence N. 6 ; Mueller, licence N. 7 ; Vitali, licence N. 8 ; Ramadier, licence N. 9.

S. S. L. S. Seamerveau, licencé sous Or ; Masini, licencé sous Argent ; Castellani (Hugues), licencé sous Bronze ; Andreani (idem) ; Bosch Francis, (idem) ; Arnaldi, (idem) ; Marasinchi, (idem) ; Mondoloni, (idem) ; Cristofari, (idem) ; Cuneo, (idem) Alioti, (idem Castanaggera, (idem) ; Damei, (idem) ; Merlenchi, (idem) ; Antoni, (idem) ;

CYCLO. O. B. — Giudicelli Louis, licencé non retourné ; Mignoni Toussaint, (idem) Vandasi Rémi, (idem) ; Antonelli Alexandre, (idem) ;

ETOILE FILANTE. — Engagements non parvenus.

100 mètres plats

Record de France : Montlon et Auvergne, 10 secondes 4. Record de Corse : Dichary (A. C. A.) : 11"3/5 ; engagés : Ristorcelli C. A. B. ; Blasini S. M. U. C. ; Scamputo S. S. L. S. ; Bosch Francis, (idem) ; Malegrini A. S. L. B. ; Champion 1931 : Arrighi (E. F.) : 12" 2/5.

200 mètres

Dichary (C. A. B.) 24" 4/5 ; champion 1931 : Dichary (C. A. B.) 24" 4/5 ; engagés : Bosch Yvan (C. A. B.) ; Antonelli C. O. B. ; Arnaldi A. S. L. B.

400 mètres

Record de France : Mouliron ; 48" 1/5 ; record de Corse : Dichary C. A. B. 54" 4/5 ; Champion 1931 : Dichary 54"4/5 ; engagés : Dichary C. A. B. ; Daudies C. A. B. ; Mueller C. A. B. ; Bosch Francis A. S. L. B. ; Bosch François A. S. L. B.

800 mètres

Record de France : Sera Martin 1'56"3/5. Record de Corse : Dichary 2' 16" ; Champion 1931 : Dichary 2' 16" 2/5 ; engagés : Bosch Francis A. S. L. B. ; Mignoni C. O. B. Vandasi C. O. B. ; Versaux C. A. B.

1500 mètres

Record de France : Lindemayer 3'49"1/5. Record de Corse : Versaux 4' 26" ; engagés : Castagnerra ; Giudicelli ; Damei ; Werner.

5000 mètres

Record de France : J. Boulé : 14' 36" 3/5 record de Corse : de la Rocca Jean 16' 22" 2/5 ; champion 1931 : néant ; engagés : Micheli, Antoni, Versaux.

Saut en hauteur :

Record de France : Lewden : 1,95 ; record de Corse : Boni : 1,50 ; champion 1931 : Filippi 1,50 ; engagés : Vichi, Bosch Fr., Bosch Yvan, Arnaldi, Daudies, Mueller, Rey, Bandini.

Saut en longueur :

Record de France : Barlier 7,34 ; record de Corse : Bartoli 6, 22 ; champion 1931 : Filippi 5,90 ; engagés : Arnaldi, Rey Daudies, Mueller, Bandini.

Saut à la perche

Record de France : E. Dubour 15,15 ; record de Corse : Filippi 10,75 ; champion 1931 : Filippi 10,54 ; engagés : Marasini, Daudies, Mueller, Mori, Benedetti, Bandini.

Lancement du Disque

Record de France Winter : 48, 80 ; record de Corse : Filippi 31,11 ; champion 1931 : Filippi 31,11 ; engagés : Moracchini, Arnaldi, Mueller.

Lancement du Javelot

Record de France : Degland 61,34 ; record de Corse : Ville Yves 31,50 ; champion 1931 : néant ; engagés : Vitali.

Saut à la Perche

Record de France : Ramadier 4,07 ; record de Corse : Gigson 2,85 ; champion 1931 : Bosch 2, 60 ; engagés Bosch Rey.

400 Relais (100 X 4).

Record de France : 42" 3/5 ; équipe anglaise ; record de Corse : 46" 4/5 C. A. B. ; Filippi, Gigon, Bosch, C. A. B. engagés : C. A. B., A. S. L. B.

1600 relais (400 X4)

Record de France : 3' 16" 2/5 ; record de Corse : 3' C. A. B. ; champion 1931 : néant ; engagés : C. A. B., A. S. L. B.

SYNDICAT DE DÉFENSE HORTICOLE ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Réunion dimanche, 12 juin à 9 heures du matin salle de l'Ecole Pratique.

Ordre du jour : Organisation pour la défense des cirages. Les agriculteurs redoutent les invasions sont priés d'assister à la réunion.

Dans les Groupements

CHAMBRE SYNDICALE
DES PATRONS BOULANGERS

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia a l'honneur de rappeler aux membres de la corporation les termes de l'arrêté Préfectoral du 27 février 1925, stipulant le repos hebdomadaire dans les boulangeries, qui a lieu le Dimanche.

Nous tenons de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Vu la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire.

Vu la loi du 29 décembre 1923 modifiant le dit texte et l'article 43 A. du Code Travail et de la Prévoyance sociale.

Considérant consigné dans les dispositifs de l'arrêté qui est classé aux dossiers (Boulangerie)

Considérant que dans les seuls centres d'Ajaccio et de Bastia les boulangers pétrissent leur pain avec le concours d'ouvriers spéciaux.

Considérant que les organisations patronales et ouvrières de ces deux dernières villes sont d'accord en vue de l'octroi d'un jour de repos par semaine au personnel ouvrier, ce qui est accord est observé de part et d'autre.

Que rien ne s'oppose dans ces conditions à ce que la fermeture des boulangeries dans les centres précités soit ordonnée par arrêté.

Considérant que la journée du lundi est celle qui est demandée pour le jour de fermeture des boulangeries.

ARRETONS

Art 1er. — Les magasins de vente des boulangeries seront fermés au public dans les villes d'Ajaccio et de Bastia, à dater de la publication du présent arrêté le lundi de chaque semaine de 6 heures à 22 heures.

Art II. — M. le Secrétaire général de la Préfecture de la Haute-Corse, MM. les maires d'Ajaccio et de Bastia, M. le Chef de Légion de Gendarmerie, MM. les Commissaires de Police d'Ajaccio et de Bastia, M. l'Inspecteur départemental du Travail, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio le 27 Février 1925

Signé : MARLIER

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia, avisera les membres de la corporation, qu'elle veillera à la stricte application de l'arrêté qui précède.

Le Bureau de la Chambre Syndicale

Les membres de la Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, lundi 13 juin à 10 heures.

Ordre du jour : Repos hebdomadaire, Questions des sacs vides.

Le Secrétaire : J.-B VESCHI.

Les Concerts

MUSIQUE DE 173ème REGIMENT D'INFANTERIE
PROGRAMME

Dimanche 12 et jeudi 16 juin : Place St-Nicolas de 21 heures à 22 heures :

I. — *Mireille*	*Roux*
II. — *Marche Algérienne*	*Gounod*
III. — *Vaux Algériennes*	*Gregh*
A) au Café Maure	
B) Dans les Gabel-Nails	*Lehar*
C) Echos du Soir (rêverie)	
IV. — *La Veuve Joyeuse*	*H. Garabella*
Selection	
V. — *Camp de Beaulieu*	*H. Garabella*
Opérette en quatre actes	
Le Tapetère de Messager	

ON DEMANDE.

De venir visiter le travail et Hommes à des Grands Magasins de la Corse.

C'est ce que tout homme élégant doit faire.

Pendant toute la quinzaine qui suivra l'ouverture les Grands Magasins de la Corse, 3, Rue Paoli, Bastia, 3, Rue Paoli, *Un complet sur mesures en drap d'Elbeuf* au prix de 295 francs et une chemise ainsi, cette dernière est donnée gratuitement à titre de publicité pendant la quinzaine.

Contre la transpiration, employez la poudre désodorisante K. L. DE LASSIGNARDIE

Résultat merveilleux, sans irritation et sans obstruer les pores de la peau.

Echantillons gratuits dans toutes les pharmacies.

GRAND CAFE RICHE
CHAMPIONNAT DE BILLARD

Les débutants sont remportés pour ce soir à 18 heures 30. Il sera tiré au sort les éliminatoires des partenaires.

Le premier match sera Blasini, Pierre d'être exact.

Garçon de café sont demandés, références exigées.

Prendre adresse au bureau du Journal.

Lancement du Disque

Record de France Winter : 48, 80 ; record de Corse : Filippi 31,11 ; champion 1931 : Filippi 31,11 ; engagés : Moracchini, Arnaldi, Mueller.

Lancement du Javelot

Record de France : Degland 61,34 ; record de Corse : Ville Yves 31,50 ; champion 1931 : néant ; engagés : Vitali.

Saut à la Perche

Record de France : Ramadier 4,07 ; record de Corse : Gigson 2,85 ; champion 1931 : Bosch 2, 60 ; engagés Bosch Rey.

400 Relais (100 X 4).

Record de France : 42" 3/5 ; équipe anglaise ; record de Corse : 46" 4/5 C. A. B. ; Filippi, Gigon, Bosch, C. A. B. engagés : C. A. B., A. S. L. B.

1600 relais (400 X4)

Record de France : 3' 16" 2/5 ; record de Corse : 3' C. A. B. ; champion 1931 : néant ; engagés : C. A. B., A. S. L. B.

SYNDICAT DE DÉFENSE HORTICOLE ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Réunion dimanche, 12 juin à 9 heures du matin salle de l'Ecole Pratique.

Ordre du jour : Organisation pour la défense des cirages. Les agriculteurs redoutent les invasions sont priés d'assister à la réunion.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 :
Les Nuits de Californie, Film sonore :
RACHI Gina : EN BORDEE, Film parlant et chantant Français.

Lundi : **UN HOMME EN HABIT**, Film parlant et chantant français.

LE TUYAU Eternit
Concessionnaire : M. PONZEVERA
Boulevard Paoli — BASTIA

INFORMATIONS LOCALES

douce savonneuse, la bonne lessive **SAPONITE** contient tout ce qu'il faut pour blanchir votre linge sans le brûler.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

CONSEIL des MINISTRES

Les travaux des conférences de Genève et de Lausanne

Paris, 10 juin. — Les ministres se sont réunis dans la matinée, 10 heures, en Conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Lebrun.

M. Herriot a fait un exposé de la situation extérieure.

Le Conseil a procédé à l'examen des questions qui sont à l'ordre du jour de la conférence de Genève et de celle de Lausanne et qui feront l'objet des conversations qui vont s'engager demain à Paris avec les représentants du gouvernement britannique.

Les délégations françaises

Le Conseil a fixé comme suit la composition de la délégation française à la conférence de Lausanne, sur les réparations : président de la délégation : le ministre des affaires étrangères, président du Conseil ; délégués : le ministre des finances, le ministre du commerce et de l'industrie, le sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Georges Bonnet, député, ancien ministre, ancien membre de la délégation française à la Société des Nations.

La délégation française à la conférence générale de limitation et de réduction des armements à Genève est composée comme suit : président de la délégation : le président du Conseil, ministre des affaires étrangères ; délégués : les ministres de la défense nationale, air, marine et guerre), le ministre des colonies, M. de Jouvenel, sénateur, ancien ministre, délégué français à la Société des Nations ; délégués suppléants : MM. Messimy et Rio, sénateurs, anciens ministres, Laurent Eynac, député, ancien ministre, Pierre Cot, et Appell, députés, Jouhaux, Massigli et Louis Aubet.

Les droits civils de la femme

Le garde des sceaux a été autorisé à déposer un projet de loi portant extension des droits civils de la femme.

L'amnistie politique

Le Conseil a chargé le garde des sceaux de préparer et de soumettre à son approbation le projet d'amnistie politique ; le Conseil a décidé de maintenir M. Barrachin, ministre des colonies, pour présider dimanche prochain, 12 juin, à Bordeaux, l'ouverture de l'Exposition Coloniale.

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Une déclaration de M. Herriot sur les prochaines négociations

Paris, 10 juin. — A l'issue du Conseil M. Herriot a déclaré aux membres de la presse qu'il avait mis le Conseil au courant, des conversations engagées avec l'Autriche, au sujet de la demande d'emprunt formulée par celle-ci. Ces négociations se poursuivent actuellement de manière favorable.

« D'autre part, a ajouté le président du Conseil, nous avons préparé les travaux des conférences de Lausanne et de Genève. J'ai mis la situation au point, déterminé les dispositions et les principes qui ne sont posés par la délégation française.

Quant aux conversations qui commencent demain avec les représentants du gouvernement britannique, le président Herriot a déclaré qu'elles ne porteront, à ce que la tempête des conférences de Lausanne et de Genève.

Le président, dit-il, de concilier les points de vue anglais et français. Il constate des maintenant la bonne volonté manifestée des deux côtés.

Interrogé sur la date de son départ à Genève, M. Herriot n'a pu encore le préciser mais il est vraisemblable qu'il partira Paris lundi, bien que rien ne soit définitivement fixé.

Le Conseil des Ministres n'a pas envisagé la question financière

Paris, 10 juin. — M. Marchandeau, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, a déclaré qu'il n'avait pas été question d'affaires financières au Conseil des ministres.

Avant les élections présidentielles américaines

New-York, 10 juin. — On mande du *Chicago Herald Tribune* qu'un préparé en vue des élections présidentielles, un projet de campagne de M. Coolidge aux fonctions de président et de sa campagne électorale en faveur de la candidature commune Hoover et Coolidge aux fonctions de président et de vice-président des Etats-Unis.

Cette campagne tendrait à faire renaître la confiance.

On arrête en Yougoslavie une bande de brigands

Belgrade, 10 juin — Dans le Voïvodine, on a mis la main sur une bande de brigands qui, au cours des dix dernières années, qui commis une liste invraisemblable de crimes.

D'après les constatations qu'on a pu faire jusqu'à présent, ils auraient 88 meurtres sur six assassinats ; soixante d'entre eux ont été arrêtés.

Avant la Conférence de Lausanne

L'Angleterre proposera l'annulation totale des réparations

Londres, 10 juin. — Le correspondant diplomatique du *Star*, annonce que les délégués britanniques proposeront à la conférence de Lausanne l'annulation de toutes les dettes de guerre.

On s'attend à ce que la conférence dure au moins trois semaines.

M. Mac Donald a l'intention de demeurer à Lausanne jusqu'à la fin de la conférence.

A la Présidence du Conseil

Paris, 10 juin. — M. Herriot a reçu aujourd'hui une importante délégation du Comité de l'alimentation parisienne, de la Confédération des boissons et de la fédération des commerçants détaillants.

Le président a promis à chacun d'étudier avec intérêt les revendications.

Paris, 10 juin. — M. Herriot a reçu en audience le comte Manzoni, ambassadeur d'Italie, lord Tyrrell, ambassadeur de Grande-Bretagne, Von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne, Charles Roux, ambassadeur près le Saint-Siège, le général Weygand et les délégués de Rockefeller.

A l'"Officiel"

Paris, 10 juin. — L'Officiel publie :

Est inscrit au tableau supplémentaire d'avancement des magistrats pour 1932 :

Substitut du Procureur de la République de 2ème classe : M. Casablanca, à Privas.

Est rayé du contrôle de la Médaille militaire : M. Stéphanopoli Nicolas, ex-fourrier au régiment de marche de zouaves, médaille du 16 octobre 1919.

MM. Poli Jules, Rinaldi Jean, Borelli André et Bazzicoli Antoine sont nommés commis de l'administration centrale à la Préfecture de Police.

GENDARMERIE

Armée active : Sont désignés pour subir les épreuves orales pour l'admission à l'Ecole d'application de gendarmerie à Versailles : Clément Victor Eloi, lieutenant au 173ème régiment d'infanterie alpine, et le lieutenant Fiorelli Etienne, au 159ème régiment d'infanterie.

A L'ELYSÉE

Paris, 10 juin. — M. Lebrun a reçu cet après-midi MM. Yvon Delbos, vice-président de la Chambre des Députés, Martinaux, ambassadeur d'Espagne à Paris, Charles Roux, ambassadeur de France près le Saint-Siège, de Vienne, ambassadeur de France à Budapest, une délégation des grands présidentiels de la fédération des anciens de la Rhénanie et de la Ruhr.

Paris, 10 juin. — MM. René Donnic, Abel Hermant et Firmin Didot, sont venus remettre à M. Lebrun un exemplaire de la nouvelle grammaire de l'Académie Française.

M. Barthou est venu en qualité de président des

Grands Magasins
de la Corse (S-A)
Ouverture Sensationnelle
DES
MAGASINS de BASTIA
LE LUNDI 13 JUIN
Le plus Grand Assortiment de Nouveautés
Approvisionnement Direct par les
GALERIES LAFAYETTE DE PARIS

Pendant la première Semaine, **toute personne** achetant **100 francs** de marchandises, touchera **UN BON DE 20 FRANCS,** pour choisir des articles à son gré dans nos rayons.

30ème ANNEE. — N° 106

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

DIMANCHE 12 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à
1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-17

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

00280

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux AJACCIO 183

ABONNEMENTS
Un an — Six mois — Trois mois
Corse ..... 50 — 32 — 17
Union et Colon. 72 — 37 — 20
Etranger ..... 90 — 46 — 24
Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre-locale est confiée aux Services Parisiens. Pt, rue de la Grange-Batelière (Privet dans toutes les grandes Agences de publicité)

LE MAQUIS ET LE BANDIT

A propos d'une citation

« Le maquis purgé de ses hôtes ne sera pas pendant longtemps désert. Tant qu'il y aura un Corse préférant sa justice à celle des tribunaux, tant qu'il aura une citation, il y aura des hommes de « mâle aventure ».

De mémoire, nous reproduisions cette appréciation d'un reporter de grande qualité, M. Pierre Scize, qui connait la Corse pour l'avoir parcourue, à plusieurs reprises, croyons-nous, et dont le mérite est surtout de savoir observer et expliquer les faits en remontant à leurs causes.

Mais l'explication de M. Pierre Scize est défaillante comme toutes les explications trop absolues.

Il faut plutôt dire : « tant qu'il y aura une parcelle étendue de maquis dans un pays aussi accidenté, il y aura tentation de s'y réfugier ». Au fait, c'est un autre maquis que l'encheveêtrement divers, et cachés des grandes cités, où se refugient des bandits tout aussi et souvent plus dangereux. Mais une police bien organisée et bien dirigée leur fait utilement la chasse, sans pouvoir, évidemment, obtenir des résultats complets qui supposeraient une transformation idéale des mœurs.

Le maquis corse est moins à craindre parce qu'avec une police adaptée à sa fonction, il n'offre à l'homme, que la tentation de s'y réfugier, en vertu d'un mouvement instinctif dont on peut parfaitement empêcher les conséquences curables.

Entre les bandits corses et ceux de l'après-crise des villes, il y aura toujours cette différence que ceux-ci constituent une classe spéciale, se discriminant nettement d'avec l'ensemble de la population, tandis que ceux-là généralement se cétacient d'une manière toute occasionnelle d'une population foncièrement honnête et paisible, et restent nécessairement en contact avec elle, qui, autant et plus que la police, les tient à sa discrétion, à la seule condition que cette police existe et agisse constamment et par les moyens les plus appropriés que l'on connait assez pour que nous y insistions de nouveau, c'est cette population qui détermine la position morale et la tenue de la bande.

Certes, le maquis invite à l'évasion ; mais il n'est plus vrai de dire, comme M. Pierre Scize, qu'il ne sera jamais désert tant qu'il y aura un Corse préférant sa propre justice à celle des tribunaux. Il n'y a plus aujourd'hui, pour personne, de raison majeure et suffisante de préférer sa propre justice à celle des tribunaux. Et la question ne se pose plus de savoir si les esprits en Corse en sont ou non convaincus ; ils en sont parfaitement convaincus, et on le voit à l'expérience.

Le temps est passé où toute une parente surexcitée par un tort réel ou apparent poussait un de ses membres au crime ; le moment est venu d'être encouragé à la fuite. Et, nos jours, la parente s'oppose au crime et si elle n'a pu l'empêcher, elle ne la favorise pas à la fuite au maquis, elle pousse sinon à la prise du coupable, du moins à sa reddition.

Cela prouve que si la justice n'est pas encore distribuée également, elle a fait assez de progrès pour qu'on l'accepte en esprit des travers qu'elle peut encore avoir ; ceci prouve aussi que les conditions matérielles de l'existence se sont suffisamment améliorées pour qu'on les préfère aux terribles aléas d'une mise hors la loi.

L'étendue du maquis n'a peut-être pas diminué de dix kilomètres carrés en cinquante ans ; il commence toujours aux portes des maisons. Mais tant que la justice ne bottillera pas trop, et tant que ne sévira pas la plus dangereuse forme de l'injustice, considérée sur le plan social et collectif, le maquis sera plus un phénomène de la nature physique qu'une cause première et principale de révolte ou de duplicité criminelle.

La cause serait ailleurs, le maquis restant simplement une facilité. Le maquis disparaîtrait totalement que, en des circonstances mal réglées, le banditisme sévirait sous des formes qui n'y est connu ailleurs.

Si cette facilité, en l'a vu, est de peu de valeur, dû vaste soit-il, il n'empêche nullement ceux qui l'occupent sur un coup de tête de se mettre en guerre latent, n'en pouvant plus, en constant péril, mal vus et mal sortis au par les populations et leurs propres familles, et aussi de s'y laisser prendre derrière un buisson, tout comme dans un parti.

En l'état actuel des choses, au point d'équilibre social où nous sommes arrivés, qui peut être amélioré mais qu'on ne sous-estime pas, il suffit d'appliquer au mal-coudate des mesures de police adéquates, réelles, disponibles, permanentes, de manière à réaliser deux desseins qui, au vrai, résument la situation:

D'abord, encourager les populations à ne plus craindre les coutumes, tendance qui réveille et qui doit prendre de la consistance.

Ensuite, encourager les familles des coutumes en puissance à empêcher ceux-ci de le devenir ou de persister, tendance qui existe également et qui ne doit plus se perdre.

Les populations sont alliées au devant au désir des pouvoirs publics : ceux-ci n'avent désormais que leur devoir est de rester près d'elles, où accompagnant leur mission, sommes toute plus élémentaire qu'exceptionnelle, de police préventé.

M. de Carbuccia n'a pas suivi son patron Tardieu

Au lendemain des élections législatives, au moment où M. Campinchi donnait son adhésion au groupe radical socialiste, le vertueux Gingueue reprochait à l'actuel député de Bastia d'abandonner Tardieu, après s'être réclame de lui, au cours de sa campagne électorale.

Nous n'avions pas relevé une aussi fantaisiste assertion que n'aurait même pas osé à soutenir le plus malveillant de nos adversaires bastiais. Campinchi n'aurait osé dit répéter qu'il siégerait à gauche : elle ne présentait d'après nous aucun intérêt ; nous l'aurions donc complètement négligée, si le scrutin qui a suivi la déclaration du cabinet Herriot et nous avait péremptoirement édifié sur l'attitude assez déconcertante et peu courageuse d'un très provisoire député d'Ajaccio ; nous nous garderons bien de juger celle de M. Pietri, qui en la circonstance en comme d'habitude a été fidèle... à lui-même, à sa manière de dire, bien entendu : il a abandonné naturellement l'ami Tharr, M. Tardieu, qui ne pouvait plus « être d'aucune utilité » et lâchage aussi lorsque qui spontané a fait rougir de honte les pierrades de Corse.

Il est normal que nous ayons été davantage frappé par la conduite de M. de Carbuccia, député dans la carrière parlementaire ! Il s'est, en effet, surtout se dans l'art de lancer tomber les copains : il a voté pour le cabinet Herriot, malgré les chipartisations de M. Tardieu. Il a déjà oublié cet attentionnat télégramme : « Mon cher patron... etc... » Qu'est devenue aussi la fièvre et ferme déclaration de M. de Carbuccia : « J'irai m'asseoir entre mon cousin François Pietri et mon grand ex-collègue aux Affaires André Tardieu. »

M. de Carbuccia a pris la tangente après la défaite des troupes tardivistes : il s'est compromis de tirer la révérence à son « patron » pour aller offrir ses services au vainqueur des journées des 1er et 8 mai : M. Edouard Herriot.

Ce beau geste n'a pas été compris ni convient, à Ajaccio, la ville impitoyable où M. de Carbuccia, afin de ménager les Bonapartistes, a dû renoncer à prononcer le mot : « République ». Il n'en est pas moins vrai que la sympathie de l'Evêché il avait précondu la liberté de l'enseignement et condamné ainsi les lois laïques.

M. de Carbuccia, à la première escarmouche parlementaire volant au secours de la Victoire, a soutenu le cabinet radical.

M. de Carbuccia, dira-t-on, est un grand malin : il a ainsi sauvé son siège. Voire, les radicaux, qui ne sont pas des nôtres, ne seront pas dupes d'une manœuvre aussi grossière : nous le verrons bien au moment où la Chambre des Députés aura à statuer sur les résultats de l'élection d'Ajaccio.

M. Honore G. Carbuccia ne pourra compter pour assurer la validation de son mandat ni sur ses adversaires ni sur ses amis, c'hier.

V. M.

La Semaine du Redressement Economique

Paris, 11 juin. — La semaine du redressement économique réunie sous la présidence de M. Hennessy, ambassadeur de France, ancien ministre, a entendu la lecture du rapport de M. Emile Sari, secrétaire général.

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité.

Un Comité technique a été désigné pour la rédaction d'un appel au gouvernement. Le Comité est composé de MM. Hennessy, Emile Sari, membre de la commission sénatoriale des finances, André Liesse, membre de l'Institut, directeur de la **Revue Economique**, Picard, directeur de la Banque d'Algérie, Javin, président de la Fédération des commerçants de France.

L'ajournement des projets financiers

Paris, 11 juin. — Comme on demandait à M. Germain-Martin, hier après-midi, dans les couloirs du Sénat, si les mesures projetées par lui seraient ajournées pour une partie jusqu'à la fin de la session et pour l'autre partie jusqu'à l'examen du budget de 1933, M. Germain-Martin a répondu qu'il n'en avait, les mesures qu'il compte proposer devraient être votées et entrer en application au plus tard à fin juillet.

In Mémoriam

Paris, 11 juin. — Sous l'égide du Souvenir Français, une messe de requiem a été célébrée ce matin, à Notre-Dame, sous la présidence de Monseigneur Verdier, archevêque de Paris, à la mémoire des officiers, soldats et marins français et alliés, morts pour la France.

Le Président de la République était représenté par le capitaine de vaisseau Le Bigot.

Deux évènements sensationnels à propos de l'enlèvement du fils de l'aviateur Lindbergh

La domestique de Mrs Dwigth Morrow meurt mystérieusement

New-York, 11 juin. — Miss Violet Sharp, bonne au service de Mrs Dwight Morrow, belle-mère du colonel Lindbergh, a été trouvée morte à Englewood.

L'enquête de la police a établi qu'il s'agit d'un empoisonnement.

Miss Sharp avait à plusieurs reprises été interrogée au sujet de la disparition du fils Lindbergh. Elle devait subir un nouvel interrogatoire. Elle avait déclaré que dans la nuit de l'enlèvement de l'enfant, elle était sortie avec un amour.

Violet Sharpe s'est suicidée

New-York, 11 juin. — L'opinion est de nouveau fait émue par les deux informations sensationnelles relatives à l'affaire Lindbergh que reproduit aujourd'hui toute la presse.

C'est d'abord le suicide de Violet Sharpe, la domestique de Mistress Morrow belle-mère du colonel Lindbergh, qui a ensuite l'arrestation d'Ernest Brinker, le chauffeur du taxi contre lequel un mandat d'amener avait été lancé à la suite des déclarations de Miss Sharpe et qui semble bien près d'être inculpé de rapt lui-même.

Le colonel Schwartzkopf, qui a dirigé dans l'Etat de New-Jersey les recherches faites pour retrouver les ravisseurs de l'enfant de Lindbergh, a fait à propos du suicide les déclarations suivantes :

« La mort tragique de Miss Violet Sharpe, domestique de Mme Morrow, a confirmé les soupçons des autorités, soupçons auxquels Miss Violet Sharpe était au courant, de bien des choses, concernant l'enlèvement. Ces soupçons furent provoqués par les déclarations contradictoires que fit cette personne quand elle fut questionnée sur l'emploi de son temps, pendant la soirée du rapt ; elle refusa de faire savoir dans ses réponses le nom de l'individu avec lequel elle se fait sortie ce soir-là.

» Depuis la première entrevue, c'est-à-dire dès les premiers jours de l'enlèvement, elle fut donc soupçonnée. »

Le chauffeur Ernest Brinker est mis en état d'arrestation

A peine le suicide de Miss Violet Sharpe était-il connu qu'on apprenait l'arrestation d'Ernest Brinker, que le docteur Condon avait cru reconnaître pour le mystérieux personnage auquel, dans le cimetière de Dronx, il avait remis la rançon de cinquante mille dollars.

On apprend par ailleurs que la sœur de Miss Violet Sharpe, Edith, s'est embarquée pour l'Angleterre quatre jours après le paiement des cinquante mille dollars sur le docteur Condon, en conséquence la police va demander à Scotland-Yard d'interroger en son nom Miss Edith Sharpe. On croit pouvoir retrouver la jeune femme à Bradford où elle a des parents.

Une autre arrestation

En attendant, la police américaine poursuit ses recherches et a déjà arrêté à Detroit un nommé Robert Burn, qui aurait été mêlée l'ami de Miss Violet Sharpe, mais dont l'interrogatoire a semblé démontrer qu'il n'avait pas participé à l'enlèvement.

Enfin, un mandat d'amener a été lancé contre un autre homme, Prenker, que la domestique fréquentait à l'époque du rapt.

A la Présidence du Conseil

Paris, 11 juin. — M. Edouard Herriot a reçu en audience MM. Dovgalesky, ambassadeur d'U.R.S.S. Matsuka, ambassadeur du Japon, le général Pershing, accompagné de M. Norman Armour, chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, et le général Gamelin, chef de l'état-major général de l'armée.

Les souverains belges à Londres. — Le roi et la reine des Belges sont arrivés hier à Londres pour rendre une visite privée au roi et à la reine d'Angleterre. Notre photo montre les souverains belges arrivant à leur hôtel.

Avant les entretiens franco-britanniques

Londres, 11 juin. — Accompagné de Sir John Simon, Lady Simon et Miss Ethel Mac Donald, le premier ministre a quitté Londres ce matin, à 11 heures pour Paris.

Le chef du gouvernement n'a fait aucune déclaration avant son départ. Il a tenu à saluer sur le quai de la gare Victoria par M. de Fleuriau, ambassadeur de France.

Les personnalités invitées aux dîner et déjeuner au Quai d'Orsay

Paris, 11 juin. — Au dîner de ce soir au cours duquel M. Herriot, président du conseil, ministre des affaires étrangères, recevra en ministre des affaires étrangères, recevra en son ministère des affaires étrangères, M. Ramsay Mac Donald, premier ministre, Sir John Simon, ministre des affaires étrangères, Lord Tyrrel, ambassadeur d'Angleterre à Paris, Campbell, ministre plénipotentiaire, conseiller d'ambassade, Wigram, premier secrétaire d'ambassade d'Angleterre, Neville Bibler et Nojo Ronald.

Il est vraisemblable que M. Herriot invitera demain après-midi ses hôtes britanniques à continuer leurs conversations dans les environs de Paris, mais l'endroit n'en est pas encore fixé.

La prochaine session du tribunal spécial italien pour la défense de l'Etat

Rome, 11 juin. — La prochaine session du tribunal spécial pour la défense de l'Etat s'annonce comme des plus chargées.

Dès le 14 juin, commencera le procès de la bande Rovane, accusée d'être entrée en relation avec les chefs du mouvement antifasciste de Paris « et d'avoir commis plusieurs attentats au moyen de bombes, notamment à Bologne, Gênes, Turin, etc. Son chef, Rovano, est actuellement interné pour avoir voulu attenter aux jours du duc alors que le gouvernait la correspondance a changé avec certains fournisseurs et particulier, en termes voilés d'une forte reconnaissance pour l'assistant du chef du gouvernement.

Enfin, dans les papiers du même personnage, aurait été trouvé un plan de tous les itinéraires que le duce parcourt à Rome pour son activité quotidienne.

Quant à Bourdelotte il a été également déféré au tribunal spécial et comparaîtra au mois de la même session.

A ce sujet, les journaux rappellent que le tribunal spécial a pour tâche de juger tout acte tendant à violer l'intégrité de cette belle démarche boiteuse sur la falaise n'inspirent une vénération à la sportif, la nuit, quelque effroi quand on doit le rencontrer. Je ne crois pas aux esprits, pourtant, et je ne sais pas spécialement nerveux. Cela ne peut guère se transmettre. Il faudra que j'installe le téléphone. Et aussi le T. S. F. Je ne peux pas rester en casque ; il me semble que le tapage du haut-parleur me démolirait en morceaux. Et mon chant de cadavre tout seul, sous un arbre, qui tristement au fond du silence et de l'immobilité, appelant, dans le sens rassurant, à un...

» En tous, un volet bape, tape, à chaque coup de vent. Mais je suis dans ma chambre, au second étage : j'ai mis le verrou. Il ne descendrait pas sans moi. D'ailleurs, un bruit aussi net, aussi fort, ne me troublie assurément. Et puis, entre les coups de vent, le silence est profond...

» Aussi profond que ce matin quand le chef est parti, un homme brun, avec la biche blanche, ajusta son bicorne pour être le vertige. Ensuite, les hommes qui exécutent un tunnelle analogue à celui de la mer. On eût dit des vagues s'écrasant sur des rochers. Et, pendant tout ce temps, j'ai aperçu l'inspecteur Rossignol ; obstiné dans sa manière. Il haussait les épaules... enfin, il est inscrit, lui, dans ce qui le juge d'instruction...

» Minuit... Pourquoi ne coucher, je ne dormirais pas !... La solitude, dans cette vieille maison, me donne une sérénité presque agréable. Je ne crains rien. Demain, le matin, la femme je sais, ouvrira pas de la fenêtre à barreaux, d'où l'agrément tout le gaz. Le vent pourchasse les nuages entre lesquels la lune miséreuse de la lune coule sur le lugubre monsieur marin... En bas, le volet continue à heurter le mur, à cogner contre le sol... C'est insupportable, mais je ne descendrai pas. Affronter les ombres que une lampe agitera dans l'escalier, et les craquements des marches, ce n'est pas encore...

» Là-bas, à la cuisine, les lumières s'y sont où nous pouvez trouver doit curieusement, et probablement, après de telles journées d'ombres !... Oui, après-midi

A TRAVERS LA CORSE

Des Roses Rouges sur le tombeau de Léon Dierx

12 Juin 1912 ! Mort du poète de **La Nuit de Juin**...

Il y a vingt ans — et c'est hier... La plus grande douleur de ma jeunesse évoque mon cœur, comme autrefois, vu ce jour commémoratif.

J'avais appris la mort de Léon Dierx, par un télégramme du « Petit Bastiais » le lendemain, le matin, en rapportant une carte de lui. Ainsi le plus illustre des écrivains français bienfaiteur de la Corse prenait place au Panthéon des Poètes ! Le Hasard se complaît dans ces bizarreries et accouvalances saisissantes, nommé pour dire : courage ! aux heures de pompe volontaire.

Léon Dierx ! La foule ignore jusqu'à son nom. C'est pourtant celui du plus grand magicien de notre littérature !

Et plus haut par l'oubli des illustres d'un jour.
Tu verras s'écrouler leurs autels de poussière.

Il n'est doux d'évoquer sa mémoire, puisque le chantre des Elus était, un insulaire. Un insulaire de Bourbon, cette île merveilleuse comme la nôtre et qui, comme la nôtre, a donné le jour à des esprits illustres, entre autres Leconte de Lisle, Parny et l'Amiral Lacaze.

A tous ceux qui lont conservé le culte de la beauté, à tous ceux pour qui l'œuvre d'art est une nécessité et qui ne se satisfont pas bêtement des **Cèvres Closes**, je recommande avec insistance et fraternité la lecture des divins poèmes de Léon Dierx. Ils ne regretteront pas de n'avoir entendu. A cette source fraîche et si pure, ils éteindront leur soif... Empêtés, ils retrouveront l'action constructive de demain. Le pays lui saura gré d'avoir été avec mesure, ainsi qu'il convient, mais avec précision, et sur tout la gravité de la situation présente. Herriot a fait un effort manifeste pour présenter ses idées en un langage volontairement grave. Il n'a pas voulu lancer un appel mais exposer un plan d'action. La conclusion qui se dégage de sa déclaration tient en un mot : **Au travail.**

SEMAINE NATIONALE DE L'ENFANCE
FUTURES MAMANS ! FREQUENTEZ LES CONSULTATIONS PRENATALES.

Les futures mamans devraient souvent songer à leur enfant. La vie de l'enfant commence avant la naissance. Avant la naissance doit commencer la protection de l'Enfant.

Pour avoir des enfants normaux en plus et en santé, dit le docteur Variot, membre de l'Académie de Médecine, il faut surveiller les mères pendant la grossesse, essayer de déjouer les tares héréditaires, et s'y résoudre autant que possible.

Il faudrait avoir sur 1.000 enfants qui naissent chaque année, 175 morts-nés, 175 décès de débilité congénitale. Ces cent-cinquante-cinq mille petits êtres devraient pouvoir naître dans les 24 premières heures de leur vie. Ils devraient aussi ne point rester à l'hôpital plus de 15 jours après leur naissance. Ils devraient avoir un poids normal à la naissance, et ne pas perdre plus de 10 % de leur poids de naissance pendant les premiers jours de leur vie.

Les statistiques les deux grandes parts de tragédie. Les socialistes ne demandent pas à M. Herriot de réaliser leur programme mais ils supposent le tout. Ils nous attendent de lui, qu'il accomplisse par simples ordres tout ce qu'il jugera utile d'agir et qu'on n'appelle révolution ce qu'on case M. Doriot, que c'était la peine de changer quelque chose à quelque chose, cabinet Herriot » en sont pas moins une large majorité, mais à modérée que non pas celle d'un Cartel. Ce serait poignant, contenu, avait lui-même déclaré.

LE MENTOR INDULGENT

Figaro Pittoresque. M. Tardieu a fait cadeau de livrets en les dénaturant avec naissance et poésie. Il était, on se plan français du gouvernement et sur la question qu'il soulève, d'ouvrir un débat. Tardieu, et c'est particulier à cet esprit officiel de la France. M. Herriot n'a rien voulu ajouter à sa déclaration. Les passages de sa déclaration sur la politique extérieure avaient un manque de netteté quelque nouveauté de méthode, bon, qu'on lui reprochera. Ils ne l'étaient pas impunie la brutalité, on a été fort touché en refus de répondre nettement à M. Tardieu, sur le retour de certains discours désormais de M. Paul Boncour à Dijon, apprenti le lendemain, dans son article par M. Herriot. Ce départ du ministère aussi doute et moins mauvais que si les calibres avaient participé. Mais c'est un ministère de cartel et sera jugé. Ajoutons pour avoir lui au oreille intelligent. La leçon d'hier n'est pas faite pour rassurer.

PROGRAMME DE TRAVAIL

La République (M. Albert Bayet) : La déclaration, lue hier à la Chambre par Edouard Herriot, est un programme de travail. L'auteur en a banni avec soin tout ce qui aurait pu paraître un appel aux passions, même les plus nobles et les plus légitimes. A tracé les grandes lignes de que doit être l'action constructive de demain. Le pays lui saura gré d'avoir été avec mesure, ainsi qu'il convenait, mais avec précision, et sur tout la gravité de la situation présente. Herriot a fait un effort manifeste pour présenter ses idées en un langage volontairement grave. Il n'a pas voulu lancer un appel, mais exposer un plan d'action. La conclusion qui se dégage de sa déclaration tient en un mot : **Au travail.**

SERVICE DE SANTE

M. Vadella Louis-Emile, médecin-major-capitaine au 303me régiment de chars de combat à Tours, a été affecté au centre de réforme de Tours.

MAGISTRATURE COLONIALE

M. Gindreau, greffier en chef de 1re classe de Tunis, est nommé greffier en chef, à titre normal de première instance de 3me classe de Bône.

INFANTERIE COLONIALE

M. le lieutenant Balteaini, du 16me régiment d'infanterie coloniale est désigné pour servir en Afrique occidentale française.

GENDARMERIE

M. Colombani, lieutenant de gendarmerie à Moulins, est mis hors cadres et affecté à la mission de reorganisation de la gendarmerie syrienne.

SOUS-OFFICIERS DE CARRIERE

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis dans le corps des sous-officiers de carrière, au cours du 1er trimestre 1932 :

1re régiment d'infanterie : Muracciole Victor, sergent-chef ; Pantalacci J. sergent ; Germani Jean, sergent ; Casanova Jean, sergent.

3me régiment d'infanterie : Christoni Pierre, sergent ; Annelli Alexandre, caporal-chef.

5me régiment d'infanterie : Orsini Jean, sergent-chef ; Versini, Jean, sergent-chef.

20me bataillon de chasseurs : Brisi Nicolas, sergent.

29me bataillon de chasseurs : Laufranchi Antoine, sergent-chef.

30me bataillon alpin de chasseurs : Pietri Antoine, sergent.

A l'"Officiel"

MAGISTRATURE

M. Nyari, juge suppléant civil au tribunal de paix de Tunis (canton sud), est mis à la disposition du gouvernement du protectorat français en Tunisie, pour exercer les fonctions de juge suppléant au tribunal mixte immobilier de Tunisie.

SERVICE DE SANTE

M. Vadella Louis-Emile, médecin-major-capitaine au 303me régiment de chars de combat à Tours, a été affecté au centre de réforme de Tours.

MAGISTRATURE COLONIALE

M. Gindreau, greffier en chef de 1re classe de Tunis, est nommé greffier en chef, à titre normal de première instance de 3me classe de Bône.

INFANTERIE COLONIALE

M. le lieutenant Balteaini, du 16me régiment d'infanterie coloniale est désigné pour servir en Afrique occidentale française.

GENDARMERIE

M. Colombani, lieutenant de gendarmerie à Moulins, est mis hors cadres et affecté à la mission de reorganisation de la gendarmerie syrienne.

SOUS-OFFICIERS DE CARRIERE

Les sous-officiers dont les noms suivent ont été admis dans le corps des sous-officiers de carrière, au cours du 1er trimestre 1932 :

1re régiment d'infanterie : Muracciole Victor, sergent-chef ; Pantalacci J. sergent ; Germani Jean, sergent ; Casanova Jean, sergent.

3me régiment d'infanterie : Christoni Pierre, sergent ; Annelli Alexandre, caporal-chef.

5me régiment d'infanterie : Orsini Jean, sergent-chef ; Versini, Jean, sergent-chef.

20me bataillon de chasseurs : Brisi Nicolas, sergent.

29me bataillon de chasseurs : Laufranchi Antoine, sergent-chef.

30me bataillon alpin de chasseurs : Pietri Antoine, sergent.

Nouvelle Agricole

FEDERATION DES SYNDICATS DE LUTTE

La Fédération des syndicats de lutte contre les ennemis des cultures a tenu son assemblée générale annuelle à laquelle assistaient ou étaient présents : les présidents des syndicats adhérents et MM. docteur Cinaglia, conseiller général, membre de l'Office Agricole départemental, président ; Simoni, président du syndicat de Figari ; Giudicelli, conseiller général, président du syndicat d'Olmi-Capella ; Bartoli Michel, Melgrani Jean et le directeur des Services Agricoles.

Le directeur des services agricoles fit l'exposé de la situation de la Fédération des Syndicats de lutte et de son activité en vue de la destruction des ennemis des cultures ; depuis deux ans, grâce aux subventions du département, de l'Etat et de l'Office agricole départemental, la Fédération a pu livrer gratuitement aux agriculteurs 2.502 Litres de arbre, et 190 quintaux de son mélassé arrosé. Malheureusement, le Directeur des Services agricoles n'a heuré fréquemment de l'inertie des agriculteurs qui, sous des prétextes fallacieux, négligent d'employer ces insecticides. La lutte sera poursuivie cette année avec le son arsenité.

La Fédération a également réalisé un essai de lutte contre la mouche de l'olive dans la région de Bonifacio où l'application des insecticides a pour l'exercice du traitement.

Il encourage également de la lutte contre le parasite des arbres fruitiers, le ver des pommes surtout.

Enfin, elle a organisé un essai en grand de destruction des courtilières avec des appâts empoisonnés au phosphure de zinc.

La situation financière arrêtée par le trésorier, M. Nicéphore Stéphanopoli, adjoint municipal de la ville d'Ajaccio, et approuvée de toutes pièces justificatives est approuvée.

Ont été élus ou réélus pour deux ans : Président : M. le docteur Cinaglia, conseiller général, membre de l'Office Agricole ;

Vice-Présidents : MM. le docteur Dragacci, d'Ajaccio ; Salvini, Ambroise, de Farinole-Reparata ; Luini Jules, d'Ajaccio ; Paraire Jean, de Sartène.

Secrétaire-trésorier : M. Bartoli Michel, d'Ajaccio ;

Trésorier : M. Stephanopoli de Comneno Nicéphore, d'Ajaccio ;

Membres : MM. Bianchetti Jacques Stéphanopoli, de Comnène Georges, Melgrani Jean, Fieri Joseph, Canevi-d'Ornano, d'Ajaccio.

AJACCIO

M. Mathieu Connet

Notre très cher ami, M. Mathieu Connet, secrétaire général de l'Aube, puis chef à la Préfecture de la Seine, a été nommé chef du cabinet de M. Isaac, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Voilà une nouvelle qui fera grand plaisir à tous ceux qui connaissent M. Mathieu Connet. Lui ont toutes ses sentiments d'inaltérable sympathie, bien justifiée par sa droiture, sa serviabilité, ses qualités d'homme et d'administrateur dont il a fait une dépense inlassable.

M. Mathieu Connet a été à bonne école comme secrétaire de M. Landry ; et dans l'administration préfectorale, l'attention de ses chefs a toujours été attirée sur ce sujet d'élite aux idées nettes, aux conceptions promptes, à l'expression concise et aisée. Partout et toujours, il a fait preuve d'humilité et de conscience.

Nous lui adressons nos bien cordiales et chaleureuses félicitations.

Au port. — Le vapeur **Ville d'Ajaccio** est arrivé de Marseille vendredi 10 juin avec 219 passagers et 240 tonnes de marchandises.

A la police. — Procès-verbaux du 9 au 11 : Martini et C. L. embarras sur la voie publique ; S. défaut de passage de permis de conduire et excès de vitesse ; M. D. ivresse publique et manifeste.

Arrestation. — Le nommé Cecchi Marius, sujet italien, recherché par la gendarmerie de Petretta-Bicchisano, pour vol d'effets au détriment d'un de ses compatriotes a été arrêté par la police municipale dans la soirée du 9 juin et déféré au parquet.

Concours. — Un concours pour l'admission à l'emploi de mécanicien sous-lieutenant du service de sante militaire de la 13 juin 1932 à Ajaccio. Les vols d'essai auront lieu à Val-de-Grâce le mercredi 23 novembre 1932.

S'adresser pour renseignements au médecin chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Conseil départemental d'hygiène. — Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le 10 juin sous la présidence de M. le préfet.

Il a examiné et approuvé quatorze projets d'eau potable et donné un avis favorable au projet de sanatorium de Vatticelle, qui n'attend plus pour sa réalisation que la décision du gouvernement accordant la subvention de 50 pour cent soit trois millions.

Commission départementale. — La commission départementale s'est réunie le 10 juin à Ajaccio sous la présidence de M. de Casa, en présence de M. le préfet.

Elle a approuvé les propositions de l'administration concernant des marchés de gré à gré pour la Préfecture et le laboratoire départemental, le projet de classement dans le réseau d'intérêt commun du chemin vicinal de Guargiuste, ceux des taux à loyer de divers casernements de gendarmerie et d'assurance contre l'incendie de la caserne de Vico, de l'immeuble des ponts et chaussées et du mobilier de la Préfecture.

CORTE

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Les Sieurs Antonni Hyacinthe et Lucciardi Joseph, d'Antisanti se constituant partie civiles ont assigné directement à l'audience des nommés Lucciardi Joseph, adjoint municipal, Giorgi Laurent, Frattani Simon Pierre, Giorgi Jean-Baptiste, Lucciardi Jean-Baptiste, président et membres de la Commission municipale d'Antisanti, Giacobetti Léopold maire d'Antisanti et Lucciardi Jules-Antoine d'Henri, tous électeurs, pour y répondre du délit de fraudes électorales ; les susnommés prévenus défaut ; après avoir entendu Me Giacobbi avocat des parties civiles et le ministère public, le Tribunal donne défaut contre les prévenus, acquitte Giacobetti Léopold et Lucciardi Jules Antoine et condamne Lucciardi Joseph à 50 francs d'amende et un an de privation de droits civiques, les trois autres à 25 frs d'amende et à un an de privation de droits civiques, solidairement à 100 frs de dommages-intérêts.

Le Tribunal statuant sur jugement dans l'affaire Ilinieri Paul maire d'Aleria, prévenu de coups d'arbre ; l'exception préjudicielle proposée par le défendant d'après avec le conseil assemblé et un délai de deux mois lui est accordé pour saisir la juridiction compétente. Me Giacobbi assistant le prévenu et Me Acquaviva représentant la partie civile.

Prévenus de menaces de violences, le nommé Garadi Virgile de Venaco, défendu par Me Acquaviva est condamné à 16 frs d'amende.

— Rotenecci Paul de Corté est poursuivi à la requête du sieur Franceci partie civile pour infraction aux règlements sur l'octroi. Me Giacobbi avocat du prévenu soulève l'exception de nullité de la citation assignant Me Acquaviva avocat de la partie civile ; le Tribunal rejette l'exception soulevée et statuant au défaut sur le fond condamne le prévenu à 100 frs d'amende.

Pour détournement d'objets saisis, Marcelli Jean Paul de Piedicorte, défendu par Me Acquaviva, est condamné à 16 frs d'amende.

— Felicelli Jean Dominique de Pruno-lo de Casacconi est poursuivi pour vol de cable ; après plaidoirie de Me Acquaviva pour la partie civile, de Me Giacobbi pour le prévenu, le Tribunal ne retient contre ce dernier que la contravention de dommage à la propriété mobilière d'autrui et le condamne à 1 fr d'amende et à 1500 frs de dommages intérêts.

Poursuivi pour vol de pierres Pietrapiana Jean Baptiste de Venaco, défendu par Me Acquaviva est acquitté. Le Tribunal ordonnant qu'il s'agit en l'espèce d'une affaire civile.

— Tobidane Noël et Mirabil Abrahams, de Bastia sont prévenus de délaut de vaccination antivariolique, le 1er est condamné à 16 frs d'amende avec sursis, le second acquitté.

— Pour infraction à la police des chemins de fer Colombani Jérémie et Carlotti Charles d'Aullène et Fumicelli, sont condamnés à 15 frs d'amende chacun.

Arrighi Jacques François de Corté, défendu par Me Mondoloni est condamné à 16 frs d'amende pour coups et violences. La même peine de 16 frs avec sursis est infligée à Colonna Jean Baptiste, défendu par Me Mondoloni.

— Pour dévastation de récoltes, Ottavioni Dominique de Pedicorte, défendu par Me Giacobbi est condamné à 16 frs d'amende.

La même peine, avec sursis est infligée à Giovannini Alexandre de Moltifao poursuivi pour un délit de même nature.

Valentini Lucien de Corté, défendu par Me Mondoloni est poursuivi pour divagation de récoltes et coupe d'arbre. A la requête de son père Valentini Paul, il est constaté par le Tribunal que l'origine de Me Mondoloni.

Le Tribunal acquitte Valentini de chef de dévastation de récoltes, mais le condamne au délai de deux mois pour saisir la juridiction compétente pour faire trancher la question préjudicielle de propriété d'un arbre coupé et par conséquence la coupe d'arbre.

M. Nivelet, Procureur de la République a occupé le siège du Ministère Public.

AVIS ADMINISTRATIF

Le Préfet de la Corse, à l'honneur de porter à la connaissance de la population que le bataillon militaire de Corté doit procéder du 13 juin au 30 août aux tirs d'exercices, aura ouvert au Val-de-Grâce le mercredi 23 novembre 1932.

S'adresser pour renseignements au médecin chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

Conseil départemental d'hygiène. — Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le 10 juin sous la présidence de M. le préfet.

Il a examiné et approuvé quatorze projets d'eau potable et donné un avis favorable au projet de sanatorium de Vatticelle, qui n'attend plus pour sa réalisation que la décision du gouvernement accordant la subvention de 50 pour cent soit trois millions.

Commission départementale. — La commission départementale s'est réunie le 10 juin à Ajaccio sous la présidence de M. de Casa, en présence de M. le préfet.

Elle a approuvé les propositions de l'administration concernant des marchés de gré à gré pour la Préfecture et le laboratoire départemental, le projet de classement dans le réseau d'intérêt commun du chemin vicinal de Guargiuste, ceux des taux à loyer de divers casernements de gendarmerie et d'assurance contre l'incendie de la caserne de Vico, de l'immeuble des ponts et chaussées et du mobilier de la Préfecture.

Memento

12 JUIN 1932 : Saint-Jean.
12 Juin 1739. — Arrivée à San-Nicolao de deux bataillons, sous les ordres des brigadiers Malaute et Villeneuve. Ce mouvement stratégique avait pour objectif la prise de Corte, il était commandé par Maillebois.

La Vie Sportive

Le match aller du 22 mai étant à rejouer, les « jaunes et verts » se rencontreront de nouveau demain matin à 10 heures.

Le Red Star ayant battu dimanche dernier les « verts » par 3 à 0, Bruno pour possible pour arracher de nouveau la victoire et être ainsi les heureux représentants du district. Nord contre Ajaccio.

Cette lutte s'annonce chaude car le Gallia ne se dit pas perdu.

Sportifs montez en nombre encourager vos jeunes !

LIGUE CORSE D'ATHLETISME

Additif à la liste des engagés

Etoile Filante : Fatticci ; Moretti ; Biancetta ; Salvadore ; Faulconini.

CHAMPIONNAT DE BILLARD

Aujourd'hui, à 15 h. 30, auront lieu les éliminatoires pour le championnat en troisième catégorie, au Café Riche.

Les inscrits seront priés d'être présents pour le tirage au sort.

SYNDICAT GENERAL DES COMMERCANTS MAGASINIERS ET DETAILLANTS

NOTE DU SECRETARIAT

M. Joseph Antonini Vice Président de la Fédération Nationale a attiré l'attention du président de la fédération sur le cas de certains horlogers commerçants-modistes, menacés d'expulsion pour la fin courant.

M. Alexandre Jouin a adressé à notre secrétaire général le télégramme suivant :

Sais intervenu ministre Justice Prière instamment nous intéresser deux Jurin.

Les adhérents aux syndicats locataires se trouvant dans le cas d'expulsion cité plus haut, sont en conséquence priés de bien vouloir se faire connaître de toute urgence au secrétariat général 4 Rue Saint Jean.

PHARMACIE DE GARDE

P. A Quilici, 18 Boulevard du Palais.

Notre Courrier

Un groupe de lecteurs nous signale qu'un crouni crevé d'un immeuble du boulevard Auguste Gaudin déverse des eaux nauséabondes dans la rue Denelle.

Nous signalons ce fait au service compétent en lui demandant de prendre le plus tôt possible les mesures qui s'imposent.

Mouvement du Port

Voilier Italien « Carlo », d'Oneglia, avec 250 tonnes chaux et ciment ; Voilier italien « Cap Corse » de Livourne, avec 71 tonnes et 61 passagers ; Vapeur Français « Général Bonaparte », de Marseille, avec 1.000 tonnes divers et 214 passagers ; Vapeur Anglais « Ravenspoint », de Savone, avec lest ; Vapeur Français « Sampiero », de Marseille, avec 687 tonnes divers et 4 d'essence ; Voilier italien Français « La Gallicade », de Sanary, avec 37 tonnes Matériaux de construction ; Vapeur Français « Général Bonaparte », de Nice, avec 216 tonnes et 240 passagers ; Vapeur Français « La Corse », de Marseille, avec 150 tonnes dont 112 d'essence et Pétrole ; Vapeur Italien « Maria Nicolia », de Livourne, avec 5 tonnes et 75 passagers ; Vapeur Français « Cap Corse », de Marseille, avec 204 tonnes et 245 passagers ; Vapeur Français « Henri Estève », de Tunis, avec 182 tonnes et 6 passagers ; Yacht Français « Vanitoria », de Bonifacio, avec 2 passagers ; Voilier Italien « Achille R. », de Livourne, avec 100 tonnes, marbres ; Vapeur Français « Sampiero », de Marseille et Nice, avec 200 tonnes divers.

SORTIES

Vapeur Français « Cap Corse », pour Marseille, avec 36 tonnes et 196 passagers ; Vapeur Français « Douce France », pour Porto-Vecchio, avec 3 tonnes divers ; Vapeur Anglais « Ravenspoint », pour Livourne, avec 270 tonnes de minerai ; extrait tannant et 5 tonnes peaux salées, Vapeur Français « Général Bonaparte », pour Nice, avec 15 tonnes et 173 passagers ; Vapeur Français « Henri Estève », pour Nice et Marseille, avec 213 caisses vin du Cap Mattei ; Vapeur Italien « Citta de Messina », pour Porto-Torrès, avec 2 passagers, Vapeur Français « Général Bonaparte », pour Marseille, avec 26 tonnes et 170 passagers ; Vapeur Français « Sampiero », pour Ajaccio et Marseille, avec 92 tonnes emballages vides et divers ; Voilier Italien « Enfa », pour le Spezia, sur lest ; Yacht Français « Vanitoria », pour la Mer, avec 2 passagers ; Vapeur Français « Cap Corse » pour Marseille, avec 122 caisses vin du Cap Mattei ; Vapeur Français « La Corse », pour Propriano et Marseille, avec 18 tonnes emballages vides.

Chirurgien-Dentiste
ED. NICOT
28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 2-23

Dans les Groupements

CHAMBRE SYNDICALE DES PATRONS BOULANGERS

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia a l'honneur de rappeler aux membres de la corporation les termes de l'arrêté Préfectoral du 27 février 1925, réglementant le repos hebdomadaire dans les boulangeries.

Nous l'mtet de la Corse, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 13 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire,

Vu la loi du 29 décembre 1923 modifiant le dit texte et l'article 44 A. du Code Travail et de la Prévoyance sociale,

Considérant consigné dans les dispositifs de l'arrêté qui est classé aux dossiers (Boulangerie)

Considérant que dans les seuls centres d'Ajaccio et de Bastia les boulangeries pétrissent leur pain avec le concours d'ouvrières spéciales,

Considérant que les organisations patronales et ouvrières de ces deux dernières ont fait un accord en vue de l'octroi d'un jour de repos par semaine au personnel ouvrier et que cet accord est observé du part et d'autre,

Que rien ne s'oppose dans ces conditions à ce que la fermeture des boulangeries dans les centres précités soit ordonnée par arrêté,

Considérant que la journée du lundi est celle qui est demandée pour le jour de fermeture hebdomadaire,

ARRETONS

Art 1er. — Les magasins de vente des boulangeries seront fermés au public dans les villes d'Ajaccio et de Bastia, a dater de la notification du présent arrêté le lundi de chaque semaine de 6 heures à 22 heures.

Art II. — M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. le sous-Préfet de Bastia, MM. les maires d'Ajaccio et de Bastia, M. le Chef de Légion de Gendarmerie, MM. les Commissaires de Police d'Ajaccio et de Bastia, M. l'Inspecteur départemental du Travail, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Ajaccio le 27 Février 1925

Signé : Prélet

Signé : MARLIER

La Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia invite les membres de la corporation, qu'elle veillera à la stricte application de l'arrêté qui précède.

Le Bureau de la Chambre Syndicale

Les membres de la Chambre Syndicale des Patrons Boulangers de Bastia sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu, lundi 13 juin à 10 heures.

Ordre du jour : Repos hebdomadaire.

Question de sans vides.

Le Secrétaire : J.-B VESCHI.

VENTE DE CHARITE

Les personnes qui n'ont par encore retiré les lots de la tombola sont priées de se présenter : Monte Pietro, 27 Boulevard Paoli, dimanche de 3 heures à 6 heures, ou encore lundi prochain de 2 heures à 5 heures dernier délai.

Les Concerts

MUSIQUE DU 173ème REGIMENT D'INFANTERIE
PROGRAMME

Dimanche 12 et jeudi 16 juin : **Place St Nicolas** de 21 heures à 22 heures :

I. —	*Marche du Régiment*	Roux
II. —	*Mireille (Ouverture)*	Gounod
II. —	*Nuits Algériennes*	Gregh
a)	Au vallé Maure	
b)	Dans les Oasis	
c)	Le Soir	
d)	Echos du Soir (réverie)	
IV. —	*La Veuve Joyeuse*	Lehar
V. —	*Coup de Roulis*	H. Garaglia
	D'après un motif de l'opérette de Menager	

PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES

Dimanche 12 Juin, la procession de la Fête-Dieu sortira de l'Eglise Notre-Dame de Lourdes après les vêpres qui commenceront à 5 heures trente. Elle suivra l'itinéraire accoutumé.

ON DEMANDE

De venir vider le rayon « Hommes » des Grands Magasins de la Corse.

C'est ce que tout homme élégant doit faire.

Pendant toute la quinzaine qui suivra l'ouverture des Grands Magasins de la Corse, 3, Bd du Palais Bastia, offrirons : Un complet sur mesures en drap d'EL beauf au prix de 295 francs et une chemise sport, cette dernière est donnée gratuitement à titre de publicité pendant la quinzaine.

GRAND CAFE RICHE CHAMPIONNAT DE BILLARD

Les débutants sont cordialement priés de venir à 18 heures 30. Il sera tiré au sort pour le classement des parterres.

Le premier match se fera ensuite.

Prière d'être exact.

Garçons de café sont demandés, référence exigées.

Prendre adresse au bureau du Journal.

L. MERCIER

Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
L. rue du Nouveau-Port, Bastia
VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Actualités sonores Pathé-Natan ; **Les Nuits de Californie**, Film **grosse** ; BACH Cane : **EN BOMBE**, Film parlant et chantant Français.

Lundi : **UN HOMME EN HABIT**, Film parlant et chantant français.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

A LA SOCIETE DES NATIONS

L'aide financière de la S.D.N. à l'Autriche

Genève, 11 juin. — Dans sa séance d'hier après-midi, le Comité Financier mixte s'est montré favorable sous certaines garanties, au principe d'accorder à l'Autriche un emprunt de 300 à 325 millions de schillings ; cent cent mille environ pourraient être fournis par la France et cent millions par l'. Grande-Bretagne, qui remunérerait l'investissement en empruntant à long terme l'argent à court terme consenti, l'année dernière. Le tiers restant serait souscrit par les autres Etats.

L'examen du budget autrichien

Genève, 11 juin. — Dans sa séance du matin, le Comité mixte chargé d'étudier la situation de l'Autriche a examiné le budget de ce pays, ainsi que les différentes questions s'y rattachant.

On ne croyait pas que le Comité puisse terminer ses travaux avant la fin de la semaine prochaine.

En Pologne, cinq insoumis ont été emprisonnés

Une pétition d'hommes de lettres étrangers au gouvernement polonais

Varsovie, 11 juin. — Le président de la République vient d'être saisi d'une pétition signée entre autres par MM. Victor Marguerite, Romain Rolland, Stephan Zweig, ainsi que plusieurs représentants de la Chambre des Lords, demandant l'élargissement de cinq jeunes polonais appartenant à la Scele des Baptistes qui, en raison de leurs convictions, ont refusé de faire leur service militaire et de ce fait ont été condamnés à la prison.

La pesse varsovienne a accueilli par ces commentaires ironiques cette intervention collective des pacifistes de l'étranger et s'étonne que ceux-ci poussent un cri d'alarme à l'occasion de cinq volontaires déserteurs, cependant qu'ils se trouvent pas un mot de blâme pour Hitler qui, à la tête d'une armée d'environ cinq mille hommes armés, menace la paix de l'Europe.

Mort tragique d'un officier polonais

Varsovie, 11 juin. — Le colonel Hubner commandant le 22me régiment d'infanterie, stationné à Siedlce, régiment dont le commandement d'honneur a été confié, il y a quelques jours au Roi de Roumanie, a trouvé hier la mort dans des circonstances particulièrement tragiques.

Comme il conduisait un détachement à travers une forêt, il a rencontré dans le champ d'exercice, son cheval prenant subitement peur, s'enfuit et alla se briser contre un arbre. La violence du choc fut telle que le malheureux officier fut relevé sans connaissance, le crâne fracturé. Transporté en hâte à l'hôpital Pilsudski, à Varsovie, il expira en cours de route.

A la recherche d'un trésor caché par les flibustiers

Londres, 11 juin. — On mande de Port-Royal, dans les Iles Turques, que le chalutier anglais, de Brixham, **Virginal**, qui depuis plusieurs semaines exécutait un grand secret l'emplacement exact d'un trésor espagnol enfoui sous les eaux, aurait enfin repéré le trésor. Il s'agirait de lingots et de pièces d'or enterrés dans la baie de Chagnaramas par des flibustiers, vers après le pillage de Lima, capitale du Pérou, en 1819.

La valeur de ces or serait de 3 à 12 millions d'or livres, soit environ 300 ou 1.200 millions de francs. C'est un sauvetage, malgré les risques, avec l'aide d'une baguette de coudrier aurait découvert le gisement.

L'équipage s'apprête, suivant les ordres de l'ingénieur du bord, à pratiquer le lavage du sable de la baie.

A la mémoire de Camille Pelletan

Paris, 11 juin. — Suivant une pieuse tradition, les amis et admirateurs de Camille Pelletan se sont réunis aujourd'hui date anniversaire de sa mort, au cimetière du Père-Lachaise, devant ses cendres.

M. Dariac, conseiller à la Cour d'Appel représentait la famille à la cérémonie où on remarquait : le sénateur de la Rene Renoult, vice-président du Conseil, ministre de la Justice, M. Alexandre Israel, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, M. Maurice Sarraut, anciens ministres, M. Albert Milhaud, secrétaire général du parti radical, de nombreux membres du Comité exécutif et des membres du parti qui ont couvert de la mémoire de Camille Pelletan.

M. Herriot s'était fait représenter par MM. Ripault et Cavalier, membres de son cabinet.

ABONNEZ-VOUS
DONNEZ VOTRE PUBLICITE
COMMANDEZ VOS IMPRIMES
AU
PETIT BASTIAIS

MM. Herriot et Mac Donald ont eu dans la soirée d'hier leur première conversation

Paris, 11 juin. — M. Mac Donald et sa fille, Miss Ishbel, sont arrivés à la gare du Nord. M. Herriot leur a souhaité la bienvenue personnelle. Ils sont montés dans une voiture avec le fils Robinson, hostile aux fils John Simon et Afghan immédiat place dans une autre.

Un thé à l'Ambassade

Paris, 11 juin. — M. Herriot s'est rendu en automobile avec M. Mac Donald et Sir John Simon à l'Ambassade de Grande Bretagne où un thé était offert en leur honneur, par Lord Tyrrel.

Le dîner au Quai d'Orsay

Paris, 11 juin. — M. Herriot a offert dans la soirée, à 20 h. 30, un dîner au Quai d'Orsay, en l'honneur des ministres britanniques actuellement à Paris.

Outre le premier ministre, le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de Grande-Bretagne, assistaient à ce dîner les ministres français de la Justice, de la Guerre, de l'Agriculture, du Travail, de la Marine Marchande, du Finances et des Travaux publics, les sous-secrétaires à la présidence du Conseil et aux Affaires étrangères, MM. Mandel, Leval, Bargeton, etc.

Le programme d'aujourd'hui

Les conversations reprendront demain matin à 10 heures, au ministère des affaires étrangères ; à 12 heures, un déjeuner réunira les ministres britanniques et français au Quai d'Orsay et l'après-midi ils se rendront probablement, par l'intermédiaire de M. Herriot, dans les environs de Paris, pour continuer l'entretien.

Enfin, demain soir, Lord Tyrrel offrira un grand dîner à l'ambassade d'Angleterre, en l'honneur du premier ministre anglais ; le président du Conseil français et les ministres y assisteront.

La conversation se déroul:rait seulement sur le plan politique

Paris, 11 juin. — Au sujet de l'entrevue Herriot-Macdonald, le **Petit Parisien** croit que la conversation n'aurait pas pu se dérouler essentiellement sur le plan politique. Il n'était pas question du départ d'exports Russes, c'est donc sur l'aspect économique du problème des réparations sera naturellement abordé et on donne d'ailleurs à entendre que M. Macdonald a l'intention de passer en revue avec M. Herriot toutes les principales questions du moment : réparations, désarmement, questions danubienne, conférence économique mondiale, etc.

Au Ministère du Commerce

Paris, 11 juin. — M. Julien Durand, ministre du Commerce a reçu aujourd'hui en audience M. Jules Rondel, député de Corrèze, qui venait d'être nommé ministre du Danemark à Paris.

M. Lebrun a assisté dans l'après-midi à la séance de clôture de la Société des Voyageurs et des Ingénieurs civils de France et des Industriels des Armées de terre et de mer et de l'air, au palais de la Mutualité.

AVANT LAUSANNE

M. Herriot met au point la thèse française

Paris, 11 juin. — M. Edouard Herriot, président du Conseil, a passé presque toute la matinée à travailler avec les différents experts qui doivent se rendre à la conférence de Lausanne. M. Germain Martin, ministre des finances, assistait à la réunion aux cours de laquelle les principales lignes de la thèse qui sera soutenue par la France ont été arrêtées.

Paris, 10 juin. — M. Julien Pierre Mouret, condamné aux travaux forcés par contumace pour émission de faux bons de la défense nationale vient d'être arrêté sur un paquebot à bord duquel il se rendait en Amérique du Sud où il se livrait à la traite des blanches.

Un acte de sabotage fait dérailler un train

Lyon, 11 Juin. — Un Transport de Rapides de la ligne de Lyon à Perrache est sorti des rails à Pont-de-Chéruy. Le conducteur de la machine a été tué. Le chauffeur est dans un état grave. Trois voyageurs seraient du à un attentat. On vient en effet de retrouver un bloc de pierre placé sur la voie, ce déraillet le mécanicien. Le conducteur de Neuville a suivit une contrôle.

Au Ministère des Travaux Publics

Paris, 11 Juin. — Le ministère des Travaux Publics a reçu aujourd'hui une délégation de la Fédération Nationale du sucre colonial, composée de MM. Vigne, secrétaire général de l'union, secrétaire administratif qui l'accompagnait du chômage dans les différentes usines minières du nord, du centre et du midi.

M. Dalladier a assuré les délégués qu'il étudiait avec soin leurs intéressantes propositions.

NOUVELLES DIVERSES

Paris, 11 Juin. — M. Lebrun a reçu aujourd'hui après-midi à 17 heures, en audience officielle, M. M. Oldenbourg, qui venait d'être nommé ministre du Danemark à Paris.

M. Lebrun a assisté dans l'après-midi à la séance de clôture de la Société des Voyageurs et des Ingénieurs civils de France et des Industriels des Armées de terre et de mer et de l'air, au palais de la Mutualité.

Grands Magasins
de la Corse (S-A)
Ouverture Sensationnelle
DES
MAGASINS de BASTIA
LE LUNDI 13 JUIN
Le plus Grand Assortiment de Nouveautés
Approvisionnement Direct par les
GALERIES LAFAYETTE DE PARIS

Pendant la première Semaine, **toute personne** achetant **100 francs** de marchandises, touchera **UN BON DE 20 FRANCS,** pour choisir des articles à son gré dans nos rayons.

57e ANNEE. — N° 109

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

LUNDI 13 ET MARDI 14 JUIN 1932

Le Petit Bastiais

00282

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : MARSEILLE 213

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Corse	16	32	62
Corse, Alg., Tun.	17	33	64
Etranger	30	60	120
	50	90	160

Les abonnements du 1er et du 15 sont partent.

PUBLICITÉ

La publicité est reçue aux bureaux du journal et aux agences de publicité.

Les bons serviteurs du Pays

Régulus Carlotti

La mort tragique du président Carlotti, nous nous est une occasion — douloureuse — de rappeler au souvenir, trop défaillant à plupart du temps, de nos compatriotes, une des plus belles activités dont la Corse ait tiré parti durant presque toute la deuxième moitié du siècle dernier : le docteur Régulus Carlotti.

Recueillant des documents destinés à établir la liste des préfets de la Corse depuis qu'il en existe, et à réunir leur œuvre, l'auteur de cette série publiée par le « Petit Bastiais » il y a trois ans, fut frappé par l'impressionnante régularité de l'effort fourni pendant près de ce demi-siècle par un membre de l'Assemblée départementale en vue de doter la Corse du réseau routier qu'il possède actuellement. Ce réseau, depuis, s'est développé considérablement. Mais sa structure essentielle, son dessin principal qui a été simplement par la suite, complété, enrichi, ont été réalisé et tracé pendant cette période, et surtout grâce à la singulière ténacité du docteur Régulus Carlotti, qui, par bonheur, siégea une quarantaine d'années au Conseil général.

Au vrai, nulle branche de l'activité humaine ne lui était indifférente. Ses études, publiées en volumes ou dans les journaux de l'époque, se comptent par centaines. Elles intéressent la médecine, l'histoire, l'agriculture, l'économique, la littérature pure, si l'on peut bien parler, mais toutes, invariablement toutes un référent au bien moral et matériel de la Corse. Consacrant une notice à la vie et aux travaux du docteur Régulus Carlotti, le toujours si regretté Louis Campi, qui reste l'un des meilleurs érudits de la Corse, ne pouvait que rappeler les titres de quelques-unes de ces publications. Dans l'ordre historique, citons : **Sambucuccia ou l'Arrondissement des communes, Intorno ad Alberto Corso, Novelle Morale tratte dalla storia patria**, etc. Dans l'ordre littéraire : **Salvatore Viale et ses œuvres, Canzoni confidenziche. Poesie cantadinesche in dialetto corso, Poésie giovanili di Anton Luigi Raffaelli, Poesie di alcuni moderni autori corsi**, etc. Dans l'ordre médical : **Etude sur l'action thérapeutique et la composition chimique et de l'écorce et de la feuille de l'Eucalyptus globulus ; Du mauvais air en Corse, ses causes, son action ; l'Eucalyptus globulus, son rang parmi les agents de la matière médicale.** Dans l'ordre économique : **Coup d'œil sur la Corse et les mesures que son état réclame ; Des colonies agricoles en Corse ; Des biens communaux en Corse ; Du parcours et de la vaine pâture en Corse ; Mémoire sur l'état de l'agriculture en Corse ; Les moyens de développer l'industrie séricole en Corse.** Dans l'ordre agricole : **Traité élementaire de pratique agricole à l'usage des cultivateurs de la Corse ; La Ramie, plante textile, importance de sa culture en Corse.** La mort, à 72 ans, le lui permet d'ailleurs pas de terminer un gros ouvrage de 450 pages sur l'agriculture, et il disparaît sur le regret de ne pouvoir l'achever.

Mais cette énumération déjà si longue et si caractéristique ne donne qu'une faible idée des travaux beaucoup plus étendus qui ne comprennent pas ceux de ses fonctions professionnelles. Surtout, elle ne donne pas une idée suffisante de son action au Conseil général, en faveur de l'outillage économique de l'île. Si l'on n'a pas consulté quarante années de recueils de l'assemblée, l'effort du docteur Carlotti apparaît incomplet et même incompris. C'est lui qui, presque toujours au cours de ce demi-siècle, accepte la charge d'aiguiller les pouvoirs publics et ses collègues de l'assemblée vers les solutions pratiques, vers les réalisations. Le jour où l'on écrira l'histoire de la formation de notre réseau routier, qui reste quand même le plus abondant de tous les départements — compensation nécessaire à la défaillance de ses autres moyens de circulation — on verra que cette formation a voulu, avec quelques arrêts, des difficultés à la fois de lassitude et d'argent. Car l'argent était même moins prospère que de nos gardées de valeur, plus difficile à trouver, alors que de nos jours, et dans une certaine mesure, ce sont les prestations en nature des populations qui y ont pourvu. Mais à chaque session, l'appel pressant, un homme, avec la patience — deux qualités qui vont toujours ensemble — qui l'inspirait, patiemment les assoupissements, suggérait des solutions nouvelles, ne laissait point de repos ni à ses collègues, ni aux préfets successifs, ni aux Préfets, et, contraint toujours vers le travail — cet homme était le docteur Régulus Carlotti, le plus ancien de politique électorale que de doter son pays d'institutions durables. Au fait, il avait vu se succéder cinq régimes. Mais il n'avait que le goût du progrès en marge des vaines agitations du forum.

Il n'était sans signification, qui se dégage d'elle-même, de constater que neuf de ses descendants qui vient de mourir accidentellement, après avoir acquis, un haut grade dans la magistrature coloniale, avait eu grand soin de revoir au pays natal où, maire de sa petite commune, il faisait partie de la chambre départementale d'agriculture et présidait le syndicat intercommunal d'électrification du centre de la Corse. A l'exemple du père...

UN CYCLONE DETRUIT SAINT-DENIS DE LA REUNION

Un cyclone d'une violence inouïe a dévasté l'île de la Réunion et a entièrement détruit la belle ville de Saint-Denis. Notre photo montre le magnifique Hôtel de Ville de Saint-Denis de la Réunion, qui a été complètement rasé par le cyclone.

LA POLITIQUE

Où siégera M. de Carbuccia ?

« JE SUIS POUR LA LIBERTE D'ENSEIGNEMENT CONTRE LE MONOPOLE LAIQUE.

« Républicain de gauche, je me rallie entièrement au programme que défend si magnifiquement notre Président du Conseil, le grand homme d'Etat, André Tardieu ».

Ainsi s'exprimait le 23 avril dernier M. Horace de Carbuccia dans une profession de foi qu'il n'a pas voulu terminer par le traditionnel « Vive la République ».

La République n'a rien perdu car le député très provisoire d'Ajaccio ne semble nullement disposé à rester fidèle à ses amitiés et à ses engagements politiques. Nous connaissons la façon brutale et désinvolte avec laquelle il a lâché tomber son cher « patron » André Tardieu qui n'est certainement pas un grand homme d'Etat après les résultats des 1er et 8 mai.

En la circonstance, M. de Carbuccia a fait la pige à son cousin François Pietri dans la lutte épuisante pour s'éloigner d'un homme compromettant, André Tardieu, chef non plus de la majorité, mais de l'opposition.

La fuite d'Horace comme jadis la fuite de Loth ne manquera pas d'inspirer quelque peintre de talent ; nous aurons ainsi la consolation de voir notre patrimoine artistique s'enrichir probablement d'un tableau magnifique.

Un très spirituel praticien bastiais nous disait : « M. de Carbuccia a été sans doute atteint d'amnésie politico-ferroviaire : c'est une maladie que ne contractent certains parlementaires fatigués qu'après plusieurs années de présence à la Chambre ; or, lui en a existé avant d'y entrer, cas pathologique bizarre que je soumettrai à mes confrères au prochain congrès ».

« Le cas est très grave, docteur, assurons-nous diplomatiquement de ce que Carbuccia oublie même de s'asseoir... il n'est encore inscrit à aucun groupe.

Il avait pourtant écrit : « Républicain de gauche, je... » ou bien « Si je suis élu, je soutiendrai auprès de mon cher cousin François Pietri et de mon grand et éminent ami Andre Tardieu... » Ah ! le touchant tableau de famille !!! Et puis, voilà, le « libéral de jour » a été escamoté...

Le courageux M. Francois Pietri s'est embusqué prudemment parmi les abstentionnistes.

Quant, au farouche républicain de gauche tardivement qu'était M. Carbuccia, il s'est brusquement converti à la doctrine cartelliste ; et depuis, il erre comme une âme en peine se demandant pour à choisir le groupe auquel il compte attacher son éphémère fortune électorale et l'immondice de ses convictions politiques. Pourquoi ?

En attendant, M. de Carbuccia n'est qu'un parlementaire en l'air ; il se sejournera pas longtemps, il est vrai, à la Chambre, ses collègues se proposant de l'envoyer bientôt, définitivement, au grand air.

V. M.

L'état de santé de M. René Bazin

On annonce que M. René Bazin, le célèbre écrivain de l'Académie Française, est à toute extrémité.

Les Entretiens Franco-Britanniques à Paris

Paris, 13 juin. — M. Edouard Herriot a fait hier soir la déclaration suivante :

« Je ne puis que confirmer les déclarations de nos collègues britanniques. Ces libres entretiens, ces francs échanges de vues ont notamment marqué la volonté commune de la Grande-Bretagne et de la France d'unir leurs efforts pour la défense et l'organisation de la paix. »

Les commentaires de la presse

Paris, 15 juin. — Les journaux de Paris, ce matin, consacrent de longs commentaires aux entretiens franco-britanniques :

Le Matin écrit :

« Dantzig, Berlin, voilà des noms qui sont revenus avec insistance sur les lèvres de MM. Mac Donald et Herriot. Et sans vouloir à ce sujet, nous livrer à des appréciations personnelles nous dirons que le premier ministre britannique caresse l'espoir de faire signer par les puissances intéressées un papier aux termes duquel la statique serait, une fois de plus, confirmée. »

Le Petit Parisien :

« MM. Herriot et Mac Donald sont arrivés à une entente complète sur la méthode à suivre pour atteindre, au cours des négociations prochaines de Genève et de Lausanne, le but commun des deux pays : ressoudre au mieux des intérêts de tous, et dans le plus grand esprit de conciliation les problèmes qui vont s'y poser. »

Le Petit Journal :

« La note publiée hier et la communication faite par M. Herriot devant le micro n'ont fait que préciser des positions déjà connues de Paris. Comme l'a déclaré le président du Conseil, dont l'opinion a été confirmée par M. Mac Donald, ces conversations diplomatiques auront servi la cause de la paix en facilité le travail des conférences de Genève et de Lausanne. »

L'Echo de Paris :

« MM. Herriot et Mac Donald ne sont pas entrés, paraît-il, dans le détail des problèmes du désarmement. Ils ont reconnu la nécessité de faire sortir la conférence de l'impasse où les experts ne cessent de se heurter. Mais comment y parviendra-t-on ? M. Herriot incline à accepter une diminution des budgets de la défense nationale, entre cinq et dix pour cent. Puis le reste nous sommes dans le noir. Nous ignorons, notamment, ce qu'a pu dire le président du Conseil au sujet de l'adhésion de la France au traité naval de Londres, réclamée toujours tambour battant par d'ancienne. »

Le Figaro :

« Rien de plus facile que d'imaginer leurs propos et ceux de plusieurs de leurs collègues. Cependant on peut constater qu'ils ont confirmé la politique de la paix. Ils se sont mis d'accord pour reprendre la communauté qui voilà leur désaccord. »

L'Ere Nouvelle :

« M. Herriot ne cachait pas que M. Mac Donald est tout acquis à cette formule : Apaiser les forces du flash et réduire celles de la France, de manière que les deux armées rivales deviennent équivalentes. C'est

M. EDOUARD HERRIOT
Président du Conseil Français

résultat ne serait pas pour nous inquiéter outre mesure. Nous voulons établir, comme nous-mêmes, pacifiques. Mais il n'en est rien et M. Herriot n'est pas le dernier à reconnaître que c'est avant tout par le désarmement moral qu'il faut commencer. »... en Allemagne, on ne parle que de revanche. »

Le Populaire (M. Léon Blum) :

« Sans doute le malheur veut qu'au moment le petite où un gouvernement socialiste s'installe en France, l'Allemagne soit livrée aux abîmes de la réaction et du capitalisme, aux barons féodaux et aux magnats de l'industrie lourde. Triste fatalité qui ne pèse pas sur nous pour la première fois. Mais les négociateurs français ou anglais auront évidemment à faire face à une opposition de Von Papen ou de ses pareils. Et qu'ils n'oublient pas consentir à un gouvernement constitutionnel lui opposer la limite de non recevoir qui, par un contresens inévitable fortifierait sa position intérieure. »

Les entretiens franco-britanniques ont repris à 10 h. 15 dimanche matin au ministère des affaires étrangères entre MM. Herriot et Germain Martin et MM. Mac Donald et Sir John Simon.

A 13 h. 45, un déjeuner réunissait un cercle de grande simplicité à un lieu auquel assistait les mêmes personalités que la veille.

Déclarations de MM. Herriot et Macdonald

On a communiqué ensuite la note suivante :

« Ces conversations officieuses et amicales ont démontré une communauté de vues, qui permet de prévoir des solutions justes et efficaces à la conférence de Lausanne ainsi que le renforcement de la confiance et le maintien de la paix parmi les peuples. »

A 15 h. 15, MM. Herriot et Mac Donald descendaient dans le jardin du ministère des affaires étrangères et firent chacun des déclarations devant la microphone.

Après quelques mots en anglais de M. Mac Donald qui exprima sa satisfaction pour les résultats obtenus au cours des conversations de samedi soir et dimanche matin, M. Edouard Herriot prit la parole et fit la déclaration suivante :

« J'ai eu avec mes deux collègues un échange de vues très cordial. Au cours des conversations d'hier et de ce matin nous nous sommes rapidement travaillés à des gestes inutiles uniquement préoccupés de nos devoirs envers nos concitoyens et envers les peuples.

« Nous sommes actuellement dans une période très difficile où il nous faut faire preuve de travail et de sang-froid.

« Anglais et français, nous sommes les uns comme les autres, pénétrés de cette idée ; aussi avons-nous dirigé tous nos efforts dans le sens d'une préparation parfaite des conférences de Lausanne et Genève.

« Je veux espérer que ces deux conférences

M. MAC DONALD
Président du Conseil Britannique

ces de Lausanne et Genève se trouveront facilitées par nos efforts communs.

« M. Germain Martin et moi-même ainsi que nos collègues britanniques exprimons que la sincère recherche d'une solution aux graves problèmes qui se posent servira la cause de la paix entre nos deux peuples ainsi bien qu'entre tous les peuples du monde. »

Une visite à Versailles

MM. Mac Donald et Herriot se rendirent ensuite à Versailles où ils prirent le thé au Petit Trianon, après avoir visité le château.

Un communiqué de M. Macdonald après le dîner à l'ambassade d'Angleterre

En revenant de Versailles ils allèrent dîner à l'ambassade d'Angleterre.

M. Mac Donald a déclaré à la presse :

« Si on veut faire le point ce sur des négociations d'aujourd'hui il faut insister sur le fait que les transactions de la journée n'ont rien eu d'officiel. Il s'est agi simplement pour M. Herriot et moi d'échanger nos points de vue, de parler à bâtons rompus. Nous avons ainsi opéré dans le seul but de nous rendre compte dans quelle mesure nos points de vue au sujet des problèmes concernant la conférence de Lausanne pouvaient différer ou coïncider après étude faite en toute indépendance d'esprit et libertés.

« Il n'y a pas eu de marchandage, il n'y a pas eu davantage de compromis.

« Nous avons simplement confronté nos opinions.

« Nous avons pu démontrer que nous pensions dans le même sens et comment nous les mettrons en application.

« Nous échangerons d'ailleurs nos idées avec les ministres des autres pays, mais dès maintenant, on peut affirmer que les deux gouvernements sont résolus à faire en sorte que la conférence de Lausanne soit effective.

« Nous voulons une décision qui soit bonne qui soit pratique.

« Nous allons lutter M. Herriot et moi de toutes nos forces pour arriver à résoudre les problèmes posés.

« Personnellement je suis sûr que Sir John Simon est d'accord avec nous.

« Nous avons la ferme intention de faire tout ce que nous pourrons pour arriver à la décision qui fera disparaître la plus grande partie des désordres économiques de l'époque et trouver le remède à la déflation de l'économie européenne. »

En sortant de l'ambassade d'Angleterre M. Herriot alla à l'Elysée où il eut M. Laval avec lequel il eut des conversations qu'il avait eues avec M. Mac Donald.

MM. Macdonald et Herriot quittent Paris pour se rendre à Genève

M. Ramsay Mac Donald a quitté ce matin Paris pour Genève où le premier ministre britannique, accompagné de sa fille Mlle Ishbel Mac Donald et de sa fille Mlle Sheila Mac Donald et de sir Clive Wigram, secrétaire particulier du roi d'Angleterre, est arrivé à 9 h. 58. Le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, pénétrait, à 10 h. 55, dans la gare de Genève.

Lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris, était venu le saluer ainsi que de nombreuses personnalités de la colonie anglaise ; cinq minutes plus tard, M. Herriot arrivait à son tour sur le quai de la gare ayant à son côté M. Paul Boncour, ministre de la guerre, délégué français à la Société des Nations, qui l'accompagne à Genève.

Parmi les nombreuses personnalités venues saluer le président du Conseil avant son départ, on remarquait notamment MM. Reynold, Chauvinge, Leygues, Sarraut, Daladier, Dallmier, Germain Martin, Palmade, Julien Durand, Paganon, Berlia Gachet, Israel, Marchandeau, membre du conseil, Renard, préfet de la Seine, Paul Guichard, directeur de la police municipale, et Bollaert, directeur du cabinet du président du Conseil, ainsi que de nombreux amis de M. Edouard Herriot.

Une note rassurante du correspondant à Genève du "Daily Telégraph"

Londres, 13 juin. — D'après le correspondant à Genève du *Daily Telegraph*, très intéressants et importants échanges de vues auront lieu demain entre les délégués britanniques et les délégués français, et ce dans la mesure nécessaire à la mise au point d'une proposition qui sera présentée par M. Mac Donald et soumise par lui à la conférence de Genève.

Les milieux autorisés britanniques espèrent que les autres puissances représentées à Genève feront bon accueil à la note de cette nature et qu'elles seront disposées à faire des concessions.

Ces milieux ajoutent que la proposition britannique n'aura rien de commun avec les propositions faites par M. Hoover et qu'elle ne sera pas soumise à la conférence avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Ces milieux déclarent enfin que la proposition britannique ne sera pas présentée avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Ces milieux déclarent enfin que la proposition britannique ne sera pas présentée avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Ce que disent les Journaux de Paris

VERS UNE ENTENTE

Le Petit Parisien (M. Albert Jolliet) : C'est à un tour d'horizon complet que vient procéder M. Herriot et M. Mac Donald. En prenant l'initiative de la conférence, M. Herriot est allé au-devant des désirs du premier ministre britannique. Cet examen général de la situation est aujourd'hui des plus opportun, encore que les détails des questions qui sont techniques n'aient fait encore un pas sensible qu'avancer entre les deux pays en matière d'armements que divergences qui restent. Tout l'intérêt, toute la valeur de cette conférence en dépendent. Il faut, en effet, que les deux pays en arrivent à une entente qui leur permette de prévoir des solutions justes et efficaces à la conférence de Lausanne ainsi que le renforcement de la confiance et le maintien de la paix parmi les peuples. »

A 15 h. 15, MM. Herriot et Mac Donald descendaient dans le jardin du ministère des affaires étrangères et firent chacun des déclarations devant le microphone.

Après quelques mots en anglais de M. Mac Donald qui exprima sa satisfaction pour les résultats obtenus au cours des conversations de samedi soir et dimanche matin, M. Edouard Herriot prit la parole et fit la déclaration suivante :

« J'ai eu avec mes deux collègues un échange de vues très cordial. Au cours des conversations d'hier et de ce matin nous nous sommes rapidement travaillés à des gestes inutiles uniquement préoccupés de nos devoirs envers nos concitoyens et envers les peuples.

« Nous sommes actuellement dans une période très difficile où il nous faut faire preuve de travail et de sang-froid.

« Anglais et français, nous sommes les uns comme les autres, pénétrés de cette idée ; aussi avons-nous dirigé tous nos efforts dans le sens d'une préparation parfaite des conférences de Lausanne et Genève.

« Je veux espérer que ces deux conférences de Lausanne et Genève se trouveront facilitées par nos efforts communs.

« M. Germain Martin et moi-même ainsi que nos collègues britanniques exprimons que la sincère recherche d'une solution aux graves problèmes qui se posent servira la cause de la paix entre nos deux peuples ainsi bien qu'entre tous les peuples du monde. »

Une visite à Versailles

MM. Mac Donald et Herriot se rendirent ensuite à Versailles où ils prirent le thé au Petit Trianon, après avoir visité le château.

Un communiqué de M. Macdonald après le dîner à l'ambassade d'Angleterre

En revenant de Versailles ils allèrent dîner à l'ambassade d'Angleterre.

M. Mac Donald a déclaré à la presse :

« Si on veut faire le point ce sur des négociations d'aujourd'hui il faut insister sur le fait que les transactions de la journée n'ont rien eu d'officiel. Il s'est agi simplement pour M. Herriot et moi d'échanger nos points de vue, de parler à bâtons rompus. Nous avons ainsi opéré dans le seul but de nous rendre compte dans quelle mesure nos points de vue au sujet des problèmes concernant la conférence de Lausanne pouvaient différer ou coïncider après étude faite en toute indépendance d'esprit et libertés.

« Il n'y a pas eu de marchandage, il n'y a pas eu davantage de compromis.

« Nous avons simplement confronté nos opinions.

« Nous avons pu démontrer que nous pensions dans le même sens et comment nous les mettrons en application.

« Nous échangerons d'ailleurs nos idées avec les ministres des autres pays, mais dès maintenant, on peut affirmer que les deux gouvernements sont résolus à faire en sorte que la conférence de Lausanne soit effective.

« Nous voulons une décision qui soit bonne qui soit pratique.

« Nous allons lutter M. Herriot et moi de toutes nos forces pour arriver à résoudre les problèmes posés.

« Personnellement je suis sûr que Sir John Simon est d'accord avec nous.

« Nous avons la ferme intention de faire tout ce que nous pourrons pour arriver à la décision qui fera disparaître la plus grande partie des désordres économiques de l'époque et trouver le remède à la déflation de l'économie européenne. »

En sortant de l'ambassade d'Angleterre M. Herriot alla à l'Elysée où il eut M. Laval avec lequel il eut des conversations qu'il avait eues avec M. Mac Donald.

MM. Macdonald et Herriot quittent Paris pour se rendre à Genève

M. Ramsay Mac Donald a quitté ce matin Paris pour Genève où le premier ministre britannique, accompagné de sa fille Mlle Ishbel Mac Donald et de sa fille Mlle Sheila Mac Donald et de sir Clive Wigram, secrétaire particulier du roi d'Angleterre, est arrivé à 9 h. 58. Le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, pénétrait, à 10 h. 55, dans la gare de Genève.

Lord Tyrrell, ambassadeur d'Angleterre à Paris, était venu le saluer ainsi que de nombreuses personnalités de la colonie anglaise ; cinq minutes plus tard, M. Herriot arrivait à son tour sur le quai de la gare ayant à son côté M. Paul Boncour, ministre de la guerre, délégué français à la Société des Nations, qui l'accompagne à Genève.

Parmi les nombreuses personnalités venues saluer le président du Conseil avant son départ, on remarquait notamment MM. Reynold, Chauvinge, Leygues, Sarraut, Daladier, Dallmier, Germain Martin, Palmade, Julien Durand, Paganon, Berlia Gachet, Israel, Marchandeau, membre du conseil, Renard, préfet de la Seine, Paul Guichard, directeur de la police municipale, et Bollaert, directeur du cabinet du président du Conseil, ainsi que de nombreux amis de M. Edouard Herriot.

Une note rassurante du correspondant à Genève du "Daily Telégraph"

Londres, 13 juin. — D'après le correspondant à Genève du *Daily Telegraph*, très intéressants et importants échanges de vues auront lieu demain entre les délégués britanniques et les délégués français, et ce dans la mesure nécessaire à la mise au point d'une proposition qui sera présentée par M. Mac Donald et soumise par lui à la conférence de Genève.

Les milieux autorisés britanniques espèrent que les autres puissances représentées à Genève feront bon accueil à la note de cette nature et qu'elles seront disposées à faire des concessions.

Ces milieux ajoutent que la proposition britannique n'aura rien de commun avec les propositions faites par M. Hoover et qu'elle ne sera pas soumise à la conférence avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Ces milieux déclarent enfin que la proposition britannique ne sera pas présentée avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

M. Herriot viendrait à Paris le plus souvent possible

Tout en ne prêtant eu aucun aux libellés calomnieux des journaux de M. Herriot nous a appris que, chaque fois, que cela lui serait possible, il reviendrait à Paris où l'appellaient ses fonctions de président du Conseil ; mais le calendrier de la conférence n'étant pas encore arrêté il lui est difficile de préciser à quelles dates ce déplacement aura lieu, nous a-t-il dit.

A 21 h. 28, le train s'ébranla emportant vers Genève les deux premiers ministres français et anglais, tandis que la foule chaleureusement applaudissait. Un dernier tour à tour M. Mac Donald et M. Herriot.

Une note rassurante du correspondant à Genève du "Daily Telégraph"

Londres, 13 juin. — D'après le correspondant à Genève du *Daily Telegraph*, très intéressants et importants échanges de vues auront lieu demain entre les délégués britanniques et les délégués français, et ce dans la mesure nécessaire à la mise au point d'une proposition qui sera présentée par M. Mac Donald et soumise par lui à la conférence de Genève.

Les milieux autorisés britanniques espèrent que les autres puissances représentées à Genève feront bon accueil à la note de cette nature et qu'elles seront disposées à faire des concessions.

Ces milieux ajoutent que la proposition britannique n'aura rien de commun avec les propositions faites par M. Hoover et qu'elle ne sera pas soumise à la conférence avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Ces milieux déclarent enfin que la proposition britannique ne sera pas présentée avant que les délégués britanniques et français aient eu l'occasion de l'examiner.

Dans les Ministères

M. Christian Valentin, huissier au Conseil d'Etat, est nommé chef adjoint et M. Alexandre Borelli est chargé des fonctions provisoires dans le Cantal (Aurillac), poste secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Mlle Bastini, inspecteur du Travail, est nommée attachée au Cabinet de M. de Monzie, ministre de l'Education Nationale.

M. Ettori, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est nommé Chef de Cabinet de M. Julien Durand, ministre du Commerce.

M. Paul Philippe, sous-chef de bureau hors classe à l'administration centrale du Ministère des Colonies, a été nommé Chef de Bureau de 2me classe.

UNE ADAPTATION D'EMPIRE

La Volonté (Editorial) : A peine en possession de ses nouveaux pouvoirs, le président du conseil se trouve devant une série d'entreprises nouvelles, dont dépend avec le sort de la France celui de l'Empire tout entier. Et il se trouve lancé comme chef de gouvernement dans une œuvre qui, dans un pays moins habitué à la mesure, serait qualifiée d'impérialiste. Il s'agit, en effet, de donner à l'Empire britannique, qui, jusqu'ici, a vécu sur la base d'une association de peuples libres, une organisation économique qui lui permette de vivre en lui-même et par lui-même. Il s'agit de substituer à la libre concurrence, qui a fait la force de l'Angleterre, un système d'échanges privilégiés entre les différentes parties de l'Empire. Il s'agit, en un mot, de transformer un empire de commerce en un empire de production. Il s'agit de faire de l'Angleterre, qui a vécu jusqu'ici sur l'importation de matières premières et sur l'exportation de produits manufacturés, un pays qui produise lui-même ce qu'il consomme et consomme ce qu'il produit. De la, pour la première fois, la nécessité d'une politique douanière. Et, pour la première fois, la possibilité pour le gouvernement libéral de Londres d'entreprendre une révolution économique sans avoir besoin de recourir à la force. Ce qui, pour un autre gouvernement, aurait été un coup d'Etat, est devenu, pour le cabinet national, une simple question de majorité. Il suffit, en effet, d'un vote du Parlement pour que la révolution économique s'accomplisse dans la légalité sous le gouvernement libéral. Il suffit d'un vote du Parlement pour que la révolution économique s'accomplisse dans la légalité sous le gouvernement national. Il suffit d'un vote du Parlement pour que la révolution économique s'accomplisse dans la légalité sous le gouvernement libéral. Il suffit d'un vote du Parlement pour que la révolution économique s'accomplisse dans la légalité sous le gouvernement national.

L'INTERET GENERAL

L'Ere Nouvelle (Editorial) : De la Grande-Bretagne, plus encore que de l'Allemagne, nous sommes en droit d'attendre une collaboration effective à l'œuvre de pacification. En acte, en effet, une coopération active nouvelle entre nations européennes paraissait verbale. Bref, nous avons besoin d'avoir avec le droit et aussi le droit avec nous. Le monde est en effet, aujourd'hui, à la justice et à la paix. Il pourra enfin, finalement, s'organiser économiquement. Le monde est en effet, aujourd'hui, à la justice et à la paix. Il pourra enfin, finalement, s'organiser économiquement. Le monde est en effet, aujourd'hui, à la justice et à la paix. Il pourra enfin, finalement, s'organiser économiquement.

POUR ASSURER LA PAIX MONDIALE

La République (M. Albert Bayet) : Pour cela le militarisme, notamment celui de Berlin, nous devons voir le terrible allemand, mais aussi le sage et grand peuple qui souffre matériellement et moralement. Notre politique doit s'inspirer, non du désir de plaire à un gouvernement de dictature, mais du souci de venir en aide à la nation allemande, à ses meilleurs d'entre hommes intelligents et courageux. C'est au monde qu'elle doit offrir les progrès qui lui

semblent propres à assurer la paix mondiale.

LES REPARATIONS

L'Echo de Paris (M. Pertinax) : Plus encore que les réparations, le désarmement occupera M. Herriot et M. Herriot efface les événements d'outre-Rhin, de l'agonie du grand parti-pris allemand. Que l'Allemagne soit à la France. Certaines personnalités haut placées dans le monde parlementaire nous doivent aveugles à notre tour. L'Angleterre et les Etats-Unis, que nous ne cessons d'importuner actuellement, ne sont pas prêts à revoir le pris demandé sans hésitation. Le prix demandé, c'est l'effectif en service de l'armée française affaibli de 300 000 hommes et l'armée française voit enfreindre, sous nos yeux, un à un, les règlements internationaux relatifs à l'emploi des armes réputées apocalyptiquement effroyables, en attendant d'être éliminées pour cause de rigidité des engrenages, et grâce à un service militaire trop court, contraire par ces réserves insuffisantes. Appliquons-nous à retirer les arguments par lesquels on refusera de nous payer et payer d'abord. Exigeons d'abord, avant les libres et brillantes paroles, la vérité pour effacer le désordre précipité de l'Europe. La résistance du peuple français ne serait-il pas visible aujourd'hui ? Il n'inspire aucun inquiétude à M. Mac Donald.

L'ALGERIANE NECESSAIRE

Le Petit Journal (Editorial) : L'Algérie réclame la suppression pure et simple de ses colonies. L'Angleterre ne veut évidemment, mais à condition de faire entrer le dernier des Indigènes aux Indes. La France ne considère point comme possible l'annulation pure et simple. Elle estime la thèse de la nécessité de faire honneur à sa signature. Toutefois elle est prête à discuter, préalablement où établit solennellement l'interdépendance des réparations et des autres questions, hostile en principe à l'annulation totale des réparations, préfère avant tout voir l'Europe s'organiser économiquement, momentanément étouffée des affaires publiques.

Dans ces conditions que sacrifiées par l'U.R.D.S n'a pas été étrangère à la combinaison de Cannet à Paris et aux nous démontre que Landry n'est pas tout, sans les milieux gouvernementaux avec la haute question. Comment le voit les négociations prélimi-naires qui vont commencer demain à Paris, entre M. Herriot d'un côté et les ministres anglais de l'autre, nécessitent beaucoup de diplomatie et autant de bon vouloir si l'on veut arriver à Lausanne une atmosphère psychologique propice à des négociations énergiques difficiles d'aboutir non pas à des résultats définitifs mais à un réel progrès. M. Herriot, dont cela ne sera point le premier entretien personnel avec M. Mac Donald, aura certainement créer l'ambiance nécessaire.

LA NATIONALISATION

LES CHEMINS DE FER

Le Populaire (M. Léon Blum) : Hors-tout, bon sans doute, nous menace du Quartier d'Etat. Ainsi que pour tous les rationaliser les compagnies de chemins de fer sans nationaliser, sans supprimer le service public soit affects de charges de capital supérieure aux charges productives, et grâce à un service commercial plus souple, plus rapide, plus direct, plus court, améliorer par des recettes très abondantes. Appliquons-nous à retirer les arguments par lesquels on refusera de nous payer et payer d'abord. Exigeons d'abord, avant les libres et brillantes paroles, la vérité pour effacer le désordre précipité de l'Europe. La résistance du peuple français ne serait-il pas visible aujourd'hui ? Il n'inspire aucun inquiétude à M. Mac Donald.

L'ALGERIANE NECESSAIRE

Le Petit Journal (Editorial) : L'Algérie réclame la suppression pure et simple de ses colonies. L'Angleterre ne veut évidemment, mais à condition de faire entrer le dernier des Indigènes aux Indes. La France ne considère point comme possible l'annulation pure et simple. Elle estime la thèse de la nécessité de faire honneur à sa signature. Toutefois elle est prête à discuter, préalablement où établit solennellement l'interdépendance des réparations et des autres questions, hostile en principe à l'annulation totale des réparations, préfère avant tout voir l'Europe s'organiser économiquement, momentanément étouffée des affaires publiques.

Dans ces conditions que sacrifiées par l'U.R.D.S n'a pas été étrangère à la combinaison de Cannet à Paris et aux nous démontre que Landry n'est pas tout, sans les milieux gouvernementaux avec la haute question. Comment le voit les négociations prélimina

Que Racontent ces Pieds ?

Ils racontent la durée journalière des fatigues, des douleurs subies par les pieds. Ils racontent les marches, les courses, les stations debout, les souffrances qu'elles occasionnent seulement le martyre de notre existence. Ils racontent aussi les chaussures qui font souffrir, celles qui plongent une journée entière dans le désespoir, celles qui font trébucher, faire des faux pas, celles qui font tomber, causer des accidents. Ils racontent les bas qui boudent, les bas qui se trouent, les bas qui se déchirent, les bas qui se mettent en pelote, les bas qui se mettent en accordéon, les bas qui se mettent en tire-bouchon, les bas qui se mettent en plein milieu des jambes. Ils racontent les bas qui font pousser des cris d'horreur, les bas qui font rougir, les bas qui font pâlir, les bas qui font blêmir, les bas qui font mourir de honte, les bas qui font mourir de rire, les bas qui font mourir de peur, les bas qui font mourir de faim, les bas qui font mourir de froid, les bas qui font mourir de chaud, les bas qui font mourir de soif, les bas qui font mourir de sommeil, les bas qui font mourir de vieillesse, les bas qui font mourir de jeunesse, les bas qui font mourir de maladie, les bas qui font mourir de santé, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de rien, les bas qui font mourir de rien du tout, les bas qui font mourir de tout du rien, les bas qui font mourir de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de tout de quelque chose, les bas qui font mourir de rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien de rien, les bas qui font mourir de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de rien, les bas qui font mourir de tout, les bas qui font mourir de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose de rien de quelque chose, les bas qui font mourir de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout de quelque chose de tout, les bas qui font mourir de rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien de tout du rien, les bas qui font mourir de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout de rien du tout, les bas qui font mourir de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien, les bas qui font mourir de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien de tout de rien

A travers la Corse

Les Contes du "Petit Bastiais"

L'Oie rôtie et le Chronomètre

AJACCIO

Au port. — Le vapeur « Cyrnos » est parti samedi 11 juin pour Marseille avec les passagers et la longue cargaison habituelle.

Le vapeur « Ile-de-France » est arrivé dimanche 12 juin en provenance de Marseille avec 10 tonnes de marchandises et un grand nombre de passagers qui étaient pour la plupart des touristes ayant quelques instants de curiosité.

Le terrain. — Les examens du brevet élémentaire ont commencé par le centre d'Ajaccio le lundi 13 juin à 7 heures du matin. Les candidats des deux sexes sont au nombre d'environ deux cents.

Expulsion. — A la suite d'un arrêté préfectoral du 10 juin, le nommé Biscuit-Ti Nello, sujet italien, a été expulsé du territoire français et embarqué le 11 juin sur le navire de Marseille.

A la police. — Journée du 12 juin. — Sept procès-verbaux dont trois pour embarras sur la voie publique, une pour défaut de plaque d'véhicule, trois pour infraction à un arrêté municipal.

Etat-civil. — Du 7 au 12 juin. — Naissances de : Geronimi Sébastien, le petit de Mme Hilaire Marie, le père limonadier, de Pierrefeu.

Décès de : Filippi Francois, pharmacien, 74 ans ; Lucie de Tallano, 96 ans ; Geronimi Paule, épouse Bartoli, 74 ans, artificiel, d'Ajaccio ; Durtil Antoine, 21 ans, soldat, de Marignana ; Paoli Marie, 66 ans, retraité, d'Ajaccio ; Acquaviva Jean, 76 ans, de Lisinchetto ; Mariages entre : Mattei Jean, 24 ans, marin, et Lugeon Blanche, de Pierrefeu ; Mariani Jean, 24 ans, marin, et Della Giulia Marie Antoinette, Verdaguer Marie, adjudant de Villanova, et Carrogiurgea Julie, d'Ajaccio.

Fête de la Saint Jean. — La heuvaine de la Saint Jean Baptiste commencera le vendredi 15 à 8 h. 30 du soir.

Le 23 au soir : Illumination et tir de feux d'artifice.

Le 24, jour de la Nativité de Saint Jean-Baptiste, les messes seront dites à partir de 7 heures et à 8, 9 et 10 heures grand'messe. La procession aura lieu à 6 heures 30 du soir. Le prêcheur : R. Frigara.

CORTE

FENTA DI CASINCA. — Mariage de bel. — Le 4 juin a été coquet village de Penta di Casinca était en fête. Le vaillant et joyeux son des cloches, qui ne cesse de carillonner depuis une heure, a fait accourir tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'union de la charmante Paulette Campana dont chacun se plaît à reconnaître la concorde sans pareil et le modestie avec le sympathique Noel Vincentelli, commissaire central de police en retraite, époux de la mère la plus méritante famille de Casi-

Les pauvres aux enfournisseurs du gâteau. — Le 13 juin 1932 le tribunal de Perth, en Australie, commençait l'instruction de la première affaire qui se présentait.

Il n'était pas absolument spécialisé mais devait plaider avec un esprit de décision remarquable de la chance qui s'offrait à lui.

Des magistrats en tenue de stile faisaient les cent pas, croisant des avocats en robe, puis, pour l'entretenant avec leurs clients. Torrence les connaissaient presque tous.

Il avait déjà le **Perth Observer** et semblait prendre grand intérêt à la lecture des nouvelles politiques mais son attention, au lieu d'être fixée, devant lui, sur le papier imprimé, se trouvait, sans que rien put le révéler, derrière lui et aux aguets.

A chaque groupe qui passait, il saisissait un lambeau de conversation, guettait en une seconde pais, remarquait, l'abandonnait pour tendre de nouveau l'oreille.

— Quelle heure avez-vous, mon cher ? demanda une voix derrière lui. Je suis d'une distraction impardonnable. Figurez-vous que je viens encore d'oublier ma montre chez mon ami et, pensant voulais la donner à réparer car j'en ai brisé le verre hier soir.

Mais moins vingt, répondit une cinquième voix. Vous ferez bien de faire réparer, car, un jour, vous oublierez votre montre dans un endroit moins sûr.

— Ce serait dommage car elle me vient de mon père et...

Les voix se perdirent. Tranquillement, Fred Torrence reprit le **Perth Observer.** Il ne tarda pas à sourire et fit quelques pas dans le village des deux causeurs. Il pensait :

« Le type de gauche n'a aucune importance. Celui de droite qui a un complet beige, c'est l'homme distrait, le juge William Robinson qui passe pour vivre confortablement. Bon ».

Dans se penser, en flâneur, Torrence poursuivit son tribunal. C'est seulement quand il fut échoué, qu'il pressa le pas.

Trouvant l'adresse de juge William Robinson dans l'annuaire téléphonique du bureau de poste voisin lui prit quatre minutes. Comme il s'y attendait, le magistrat n'habitait pas loin du tribunal. Chaque jour, il devait s'y rendre et en revenir à pied. Rue Perth, 477, c'était à deux pas. Et Torrence se mit en route.

Il regardait les boutiques, à droite, à gauche, jugeant les marchandises exposées. Brusquement, il s'arrêta devant un magasin où étaient suspendues des grappes de ces pigeons sauvages aux couleurs brillantes qui sont si nombreux en Australie. A l'intérieur, on apercevait un choix considérable de volailles. Torrence entra et acheta une de ces grandes cages à l'usage exclusif des pigeons.

Je vais que Monsieur s'y connaît, dit le marchand. Elle est excellente pour demain. Aujourd'hui, elle servait encore un peu trop.

Naturellement, dit Torrence qui pensa, reste l'oie bien emaillée et sortit.

Midi sonnait partout à la fois quand il arriva devant le numéro 477 de Rakehurst Street, rue du Parc Charmant cottage. Une girl blonde et avenante lui ouvrit. Il demanda Mrs Robinson.

C'était une personne distinguée, mûre et n'aspect un peu revêche qui, pour garder ses distances et bien que sa voix fut excellente, interrogeait son face-à-main entre son regard bien clair et quelque soupçon d'effroi.

— Madame, dit Torrence, je viens de la part de Mr Robinson pour vous livrer cette oie qu'il a achetée en se rendant au tribunal. Par la même occasion, il m'a prié de lui apporter sa montre qu'il a oublié tout à l'heure, justement. Mr Robinson voulait la donner à réparer car...

Je sais, coupa la dame, avec un sourire entendu. Il n'en fait jamais d'autres. Quelle idée a-t-il encore eue d'acheter cette oie... Pourquoi une oie et à cette heure-ci ?

C'est une idée d'une qualité exceptionnelle, madame. Cuite à point, avec ses farces aux marrons et aux raisins, elle sera délicieuse, mais demain seulement. Aujourd'hui, la chair serait encore un peu élastique.

— Naturellement, nous la mangerons demain pour le déjeuner. Rien n'est plus bon que l'oie le soir. Est-elle payée au moins ?

— Oui, madame, monsieur Robinson l'a réglée en l'achetant.

Alors, trouz mon ami, voici la montre. Faites-y bien attention. Marry, vous donnerez six pence à ce garçon pour sa course.

Merci beaucoup, madame.

Quand le juge revint du tribunal dans la soirée, il eut beaucoup de peine à démêler cette histoire d'oie dont la femme lui relatait les oreilles, mais il comprit enfin qu'il avait été victime d'un piège et entra dans une grande colère. En se mettant à table, il déclara tout net à son épouse qu'elle était d'une bêtise sans nom et lui reprocha de ne pas faire qui remontaient à l'époque de Mathusalem, car une tradition qui s'est pas pris de tomber en désuétude dans les ménages les mieux assortis.

Un dîner délicieux fut servi, réchauffé, mais la cérémonie de pression qui précède un repas.

Mrs Robinson, William, dit Mrs Robinson qui avait de la philosophie surtout quand elle devait se montrer courageuse aussi par les autres, c'est certainement une perte mais rien de dit qu'on ne mettra pas la main sur votre voleur.

Le juge haussa les épaules avec un sarcastique de confiance qui en disait long sur son opinion touchant le flair de la police.

En tout cas, reprit Mrs Robinson, elle est grasse et nous apporte un petit remboursement. Nous la mangerons demain.

Elle ne crut pas devoir faire la moindre allusion au pourboire de six pence accordé au commissionnaire.

Le juge avait porté plainte par téléphone. Le lendemain, il sortit de bonne heure pour passer au bureau central de la police avant de se rendre au tribunal. Mrs Robinson ayant préparé elle-même la farce de l'oie, surveilla la mise au four de celle-ci.

Dore et répandant une odeur délicieuse dans toute la maison, le volatile paraissait à point quand retentit un violent coup de sonnette.

Madame, madame... le voleur est arrêté. Mr Robinson m'envoie chercher l'oie dont il a besoin comme pièce à conviction.

Un jeune garçon essoufflé s'impatientait à la grille du cottage.

— Elle est bien, n'est-ce pas ? Mr Robinson est bien satisfait aussi. Ah ! il m'a encore prié de vous dire qu'il défaut de l'oie il se contenterait de deux œufs pour déjeuner.

— Bien. Voici la pièce à conviction. Ne vous inquiétez pas surtout, le plat est tellement chaud.

Le boy disparut, et marchant allègrement, il arriva bientôt chez Fred Torrence qui regalait quelques pickpockets de ses relations.

Madame, dit Torrence, je viens de la part de Mr Robinson pour vous livrer cette oie qu'il a achetée en se rendant au tribunal. Par la même occasion, il m'a prié de lui apporter sa montre qu'il a oubliée tout à l'heure, justement. Mr Robinson voulait la donner à réparer car...

Mrs Robinson, déclara le joyeux garçon, m'a l'air de faire assez bien la cuisine. La montre de son mari ne, est d'une grande précision indique très exactement qu'il est temps de déjeuner à table mes amis.

Une heure plus tard, le juge apoplectique reprochait à son épouse de mauvais faits remontant à l'époque de leurs fiançailles.

Cyrille VALDI.

Billet Parisien

Ou a vendu les livres de Mme Arman de Caillavet et un stock de lettres que la célèbre femme écrivit à Anatole France, ce qui, selon les initiés ne traitent pas aux amours de littérature et d'exégèse.

On s'est disputé les billets doux.

Quelle trouvaille !

N'y a-t-il rien de plus confidentiel, pour tant, qu'une lettre d'amour ?

Terrence Tarbutt qui acquiert un document de cet ordre, encore qu'il ne soit une sorte de profanation en mettant son nez dans les affaires qui ne le concernent pas, ne trouvera pas de Mme Arman de Caillavet pour lui donner à réparer car l'en a brisé le verre hier soir.

Mais, moins vingt, répondit une cinquième voix. Vous ferez bien de faire réparer, car, un jour, vous oublierez votre montre dans un endroit moins sûr.

— Ce serait dommage car elle me vient de mon père et...

Les voix se perdirent. Tranquillement, Fred Torrence reprit le **Perth Observer.** Il eut quelques pas dans le village des deux causeurs. Il pensait :

« Le type de gauche n'a aucune importance. Celui de droite qui a un complet beige, c'est l'homme distrait, le juge William Robinson qui passe pour vivre confortablement. Bon ».

Dans se penser, en flâneur, Torrence poursuivit son tribunal. C'est seulement quand il fut échoué, qu'il pressa le pas.

Trouvant l'adresse de juge William Robinson dans l'annuaire téléphonique du bureau de poste voisin lui prit quatre minutes. Comme il s'y attendait, le magistrat n'habitait pas loin du tribunal. Chaque jour, il devait s'y rendre et en revenir à pied. Rue Perth, 477, c'était à deux pas. Et Torrence se mit en route.

Il regardait les boutiques, à droite, à gauche, jugeant les marchandises exposées. Brusquement, il s'arrêta devant un magasin où étaient suspendues des grappes de ces pigeons sauvages aux couleurs brillantes qui sont si nombreux en Australie. A l'intérieur, on apercevait un choix considérable de volailles. Torrence entra et acheta une de ces grandes cages à l'usage exclusif des pigeons.

Je vais que Monsieur s'y connaît, dit le marchand. Elle est excellente pour demain. Aujourd'hui, elle servait encore un peu trop.

Naturellement, dit Torrence qui pensa, reste l'oie bien emaillée et sortit.

Midi sonnait partout à la fois quand il arriva devant le numéro 477 de Rakehurst Street, rue du Parc Charmant cottage. Une girl blonde et avenante lui ouvrit. Il demanda Mrs Robinson.

C'était une personne distinguée, mûre et n'aspect un peu revêche qui, pour garder ses distances et bien que sa voix fut excellente, interrogeait son face-à-main entre son regard bien clair et quelque soupçon d'effroi.

— Madame, dit Torrence, je viens de la part de Mr Robinson pour vous livrer cette oie qu'il a achetée en se rendant au tribunal. Par la même occasion, il m'a prié de lui apporter sa montre qu'il a oubliée tout à l'heure, justement. Mr Robinson voulait la donner à réparer car...

Je sais, coupa la dame, avec un sourire entendu. Il n'en fait jamais d'autres. Quelle idée a-t-il encore eue

Ciné-Chronique

UN HOMME EN HABIT

Une aventure tellement amusante qu'elle ne pouvait se dérouler ailleurs qu'à Paris, et dont le héros possède une verve et une fantaisie si charmante qu'on ne peut s'empêcher de lui garder sa sympathie, malgré les incartades qu'il commet.

Le comte André de Lussanges a mené la grande vie que on sait pendant longtemps. Les créanciers, impitoyables, l'ont fait saisir et il ne possède plus, pour tout bien, que l'habit de soirée qu'il porte en ce moment où l'huissier est venu procéder à la saisie.

Que faire pour un gentleman dont le seul capital consiste en un « frac », inconsolables vertus, mais qui le désigneraient facilement à l'attention de ses concitoyens s'il se montrait en cette tenue en plein midi ?

André de Lussanges ne sortira donc que le soir. Il errera dans les restaurants à la mode, en quête d'une dame charitable qui l'invite à dîner, jusqu'au jour où il aventurera en aventure, il finira par retrouver dans un petit théâtre où son habit, si incommode le jour, lui permettra d'occuper un emploi de supplément. Enfin, un revirement inattendu du destin le fera rentrer en femme, qu'il n'a jamais cessé d'aimer, et rétablira sa fortune.

Cette œuvre légère et charmante, tirée de la célèbre pièce d'André Picard et Yves Mirande, est interprétée par le plus délicieux des « jeunes premiers » : Fernand Gravey, dont la verve et la fantaisie font merveille. Il détaille avec esprit les couplets que Saint-Granier écrivit sur la musique légère de Berel-Chaix, Oberfeld et Barnaby.

Lussanges a un charme et sa beauté et Suzy Vernon prête à la comtesse qui trouve en Diana une bien dangereuse rivale. Pierre Richepane, metteur en scène, a tiré un parti excellent de ce scénario qui est fait pour lui, et le film intitulé **Un Homme en habit** constitue le plus amusant et le plus parisien des spectacles.

INFORMATIONS LOCALES

Memento

17 JUIN 1932 : St-Germaine.

18 Juin 1733. — Le général de Wachtendonk, ayant à la Corse avec les Allemands qui y étaient encore. Les troupes allemandes s'en allaient diminuées par 1000 hommes tant morts que déserteurs, ce qui était pour Gênes une diminution sûrement pulique pour chacun soldat qui en retournait, plus sur le Continent elle devait payer à Wachtendonk, cent écus.

La Vie Sportive

LES CHAMPIONNATS DE CORSE D'ATHLETISME

Il faisait chaud, dimanche, au Stade Olympique, pour les Championnats de la Corse. Ayant les performances ne furent-elles, en général, pas bien brillantes, il y eut le record du saut à la perche battu, et les gagnants des diverses épreuves n'auront même pas leurs performances de 1931.

C'est encore le C. A. B. qui gagna la première épreuve, celle du cinquième saut suivi d'assez loin par l'A. S. L. B. devant l'Hellade et le Cyclo dans l'ordre.

Nous donnons ci-dessous les noms des quatre premiers de chaque épreuve :

100 mètres : 1er Canavaggio, C.A.B. ; 12" ; 2me Mauler, A.S.L.B. ; 3me Scamponi, A.S.L.B. ; 4me Salvatori, E. F. B.

400 mètres : 1er Ristorcelli, C.A.B. 56" 4/5 ; 2me Daudies, C.A.B. ; 3me Amaudi, A.S.L.B. ; 4me Constanzo, C.A.B.

800 mètres : 1er Bonavita, C.A.B. 2' 26" 2/5 ; 2me Amaudi, A.S.L.B. ; 3me Vanzaud, Cyclo ; 4me Mignoni, Cyclo.

1500 mètres : 1er Verrura, C.A.B. 4' 50" ; 2me Aliotti, A.S.L.B. ; 3me Daniel, A.S.L.B. ; 4me Giudicelli, Cyclo.

5000 mètres : 1er Verrura, C.A.B. 17' 28" 2/5 ; 2me Bonavita, E.F.B. ; 3me Tamburini, E.F.B. ; 4me Serani.

Saut en hauteur : 1er Bosch Y., C.A.B. 1 m. 63 ; 2me Rey, C.A.B., 1 m. 60 ; 3me Bosch P., C.A.B., 1 m. 55 ; 4me Mauler, C.A.B., 1 m. 40 ; 4me Mauler, C.A.B., 1 m. 40.

Saut en longueur : 1er Rey, C.A.B. 5 m. 89 ; 2me Bosch Y., C.A.B., 5 m. 72 ; 3me Mauler, C.A.B., 5 m. 71 ; 4me Amaudi, A.S.L.B., 4 m. 90.

Saut à la perche : 1er Rey, C.A.B., 3 m. 60 ; recoud de Corse Bastia ; 2me Bosch, C.A.B., 2 m. 60.

Lancement du poids : 1er Bosch, C.A. B. 10 m. 39 ; 2me Rey, C.A.B., 9 m. 59 ; 3me Fattieri, E.F.B., 9 m. 40 ; 4me Bertoni, C.A.B., 8 m. 82.

Lancement du disque : 1er Bosch, C.A.B., 27 m. 55 ; 2me Rey, C.A.B., 27.52 ; 3me Fattieri, E.F.B., 24 m. 30.

Lancement du poids : 1er Bosch, C.A. B., 10 m. 39 ; 2me Rey, C.A.B., 9 m. 59 ; 3me Fattieri, E.F.B., 9 m. 40 ; 4me Bertoni, C.A.B., 8 m. 82.

Lancement du disque : 1er Bosch, C.A.B., 27 m. 55 ; 2me Rey, C.A.B., 27.52 ; 3me Fattieri, E.F.B., 24 m. 30.

4x100 relais (4 x 100) : 1er C.A.B., 51" 2/5 ; 2me Hellade.

1600 relais (4 x 400) : 1er A.S.L.B. ; 2me : pendant.

Classement aux points

C. A. B. : 16 points ; A. S. L. B. : 42 points ; E. F. B. : 43 points ; Cyclo : 52 points.

MOTO-CLUB BASTIAIS

Sortie aux Iles du Club, dimanche 19 courant sur Orezza. Rendez-vous à 7 heures chez Monsieur Berti, président.

RED STAR CLUB BASTIAIS

Le bureau et les coureurs prendront prix d'amitié à la réunion qui aura lieu ce soir à 8 h. 30 au local habituel.

Ordre du jour : Dispositions à prendre en vue du déplacement de l'équipe à Ajaccio pour la première entrée l'Olympique Ajaccien, la finale du championnat de la Corse 1re série.

Le manager : Hector POGGI

Les Grands Magasins de la Corse préviennent leur clientèle que leurs Magasins sont ouverts de :

8 heures du 12 heures et de 14 à 19 heures, tous les jours et seront fermés le lundi matin de 8 heures 30 à 14 heures.

SERVICES ANTIPALUDIQUES DE LA CORSE

Le Dispensaire Antipaludique de Bastia et le Centre Antipaludique du Secteur Nord de la Corse sont transférés du Square Raspail Cril au Boulevard de Cardo.

REMERCIEMENTS

M. Philippe Mattei, Retraité, dans l'impossibilité matérielle d'avoir pu, jusqu'à ce jour, répondre aux nombreuses marques de sympathies qui lui furent témoignées à l'occasion des blessures reçues lors de la catastrophe du Palais de Justice, prie tous ses amis de bien vouloir accepter avec ses remerciements émus, l'assurance de sa sympathie et celle de sa famille.

RECOMPENSES DE LA MUTUALITE

Département de la Corse

La médaille de bronze est accordée pour services rendus à la mutualité, aux personnes dont les noms suivent :

Mlle Biondi Françoise-Marie, à Ajaccio ; services rendus à la mutualité.

M. Costa Pierre-Antoine, à Borgo-no ; services rendus à la mutualité.

M. Fraticci Etienne-Jean-Martin, président de la société fraternelle des anciens militaires retraités décorés ou médaillés, à Ajaccio.

M. Ciacchini Charles-Joseph, délégué régional de la société de secours mutuels Association mutuelle des hommes de France, d'Algérie, des colonies et pays de protectorat, à Venaco.

M. Pollicini Jean-Baptiste, à la Porta : services rendus à la mutualité.

M. Vitali Blaise, collecteur de la société de secours mutuels la « Marseillaise » de prévoyance, à Rogliano.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Santucci Philippe et leurs enfants ; Mme Vve Santucci Antoinette-Marie ; M. et Mme Fassoni ; Mme Vve Santucci Cognna à Corscia ; M. et Mme Gard François et leurs enfants ; M. et Mme Grimaldi Francois et leurs enfants ; M. et Mme Casanova Lucien et leurs enfants ; M. et Mme Negri Joseph et leur famille à Toulon ; M. Santucci Sauveur et sa famille à Manso ; M. et Mme Santucci Pierre et leurs enfants à Corscia ; M. et Mme Versini Antoine et leurs enfants à Corscia ; M. et Mme Giamarchi Francois et leurs enfants à Casablanca ; M. et Mme Panconi Jacques et leur famille à Vico ;

Les familles Panconi, Manstracci, Fougeri, Maillard, Libaudière, Agostini, Maltei, Pelliboni, Castelli, Costa, Albertini, Panconi, Pontana, Cipriani, Chiarelli, Daniellotti, Pieceschi, Colombani, Demagni, Biaggini, Casanova, Guiliani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur petite fille chérie

SANTUCCI ROSANNE

leur fille, petite-fille, petite-nièce, cousine, petite-cousine, filleule et alliée décédée à Bastia le 12 juin dans sa 3me année et vous prient d'assister à la levée du corps qui aura lieu mercredi à 1 h. 30, Maison mortuaire : 6, Place d'Arezzo.

AVIS

La Direction du Service Municipal des Pompes Funèbres de la Ville de Bastia informe que la Municipalité, à l'honneur d'informer le public que, dorénavant, dans le but d'éviter toute discussion et tout malentendu, les convois funèbres n'arpenteront sans aucune exception à la sortie de l'Eglise aux endroits suivants :

Eglise Saint-Jean : devant la Caserne Marbeuf.

Eglise Sainte : Place d'Armes.

Eglise Notre-Dame de Lourdes : Coin Avenue Carnot-Place Saint-Nicolas.

L. MERCIER
Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
Ex-Interne des Hôpitaux de Paris
VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

SUR LE MARCHÉ

MERCURIALE DU 14 JUIN 1932

LEGUMES

Pommes de terre nouvelles	1.60
Carottes, le paquet	1.25
Asperges, le paquet	4 frs.
Petits pois	3 frs.
Fèves	1.40
Courgettes	1.00
Oignons frais	0.25
Haricots verts	8 frs.
Tomates	2.00
Salade, le pied	0.60

VIANDES

Bœuf sans os	16.00
Bœuf au four	6.00
Veau sans os	24.00
Mouton	12.00
Agneau, le gigot	14.00
Agneau, l'épaule	12.00

POISSONS

Rougets	28 frs.
Mulet	10.00
Raie	6.00
Friture	14 frs.
Sauvre	14 frs.
Loup	20 frs.
Loche	3 frs.
Langouste	24.00

FRUITS

Pommes	0.00
Cerises, le kilo	6 frs.
Nèfles, le kilo,	3.50
Fraises,	10.00
Oranges, le kg.	4.00
Bananes, la pièce	0.45, 0.50
Bronzes	0.00
Fromage Corse	16.00
Fromage frais	8.00
Œufs, pièce	0.60

Les Spectacles

REGENT CINEMA. — Ce soir à 8 h. 45 : Actualités sonores Pathé-Natan ; Un dessin animé ; Une attraction comique et chantante ; Les Studios Paramount présentent : Fernand Gravey dans : **UN HOMME EN HABIT**, Film parlant et chantant français.

Demain, en reprise à 8 h. 45 : pour la première fois à Bastia : la grande vedette comique : **TREKEL** de l'Empire de Paris.

Chirurgien -Dentiste
ED. NICOT
25, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de
9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 2-32

EAUX ET FORETS

M. Flori Antoine, fils de feu François a été nommé garde forestier auxiliaire des eaux et forêts, et affecté au triage auxiliaire de Prezzana, cantonnement d'Calvi.

MUTATION

On nous apprend le prochain départ à Casablanca où il est muté de M. Casanova comptable à la Banque d'Etat de Marrakech.

Estimé dans notre ville où sa parfaite courtoisie lui a valu de nombreuses sympathies, M. Casanova quitte Marrakech avec nos meilleurs vœux de réussite dans sa nouvelle résidence.

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

L'aviatrice Earhart a quitté la France pour l'U.S.A.

Mistress Earhart qui était rentrée de Bruxelles hier soir est repartie ce matin en U.S.A., via Le Havre, en compagnie de son mari, M. Putnam.

De nombreux amis et le représentant de l'ambassade des U.S.A. étaient venus saluer sur le quai Mistress Earhart, qui voyageait sur l'Ile de France à bord duquel on trouve aussi son avion démonté.

Le Havre. — Le train transatlantique amenant vers le paquebot *Ile de France* l'aviatrice Mistress Earhart, accompagnée de son mari, est arrivé à 13 h. 55 au Havre.

L'aviatrice a été saluée par M. Bisson, adjoint au nom de la municipalité, M. Mallet, président, au nom de l'Aéro-Club du Havre, le capitaine de vaisseau Willm, commandant l'armes, M. Kemp, consul des Etats-Unis, M. Malgalive, administrateur de la Compagnie Générale Transatlantique, et le personnel de l'*Ile de France*, M. Blanchard.

Des fleurs ont été offertes au nom de l'Aéro-Club, au nom de la municipalité et par la Compagnie Transatlantique.

Par le même paquebot embarquait le docteur Carnera. Il a déclaré qu'il allait en Amérique combattre le vainqueur du combat Sharkey-Schmeling pour le titre de champion du monde ; ensuite, il compte battre Beaguey en septembre.

Une épidémie de suicides dans les Pyrénées-Orientales

Perpignan, 14 juin. — Une épidémie de suicides sévit dans les Pyrénées-Orientales, où en moins jours quatre personnes se sont suicidées.

A Perpignan, la nommée Berthe Delpech devant comparaître devant le tribunal correctionnel pour infraction à la loi sur les maisons de débauches s'asphyxie à l'aide du gaz d'éclairage.

Dans la même ville, la femme Radondy, âgée de 51 ans, venant venir la folie se suicide d'un coup de poignard.

A Fourques, un jeune berger de Saint-Gervais, Joseph Figuères souffrant d'une maladie incurable se brûle la cervelle d'un coup de revolver.

En faveur des victimes de la grande guerre

M. Aimé Berthod, ministre des pensions, vient d'adresser à ses services deux importantes circulaires : l'une étend aux demandes de pensions déposées au titre de la loi du 9 janvier 1926 les dispositions autorisant la revision des pensions liquidées sur production d'un fait nouveau ; l'autre prévenant sur une disposition négligée par la jurisprudence des cours et des commissions de réforme, prescrit à ces organismes d'instruire toutes les demandes d'allocation complémentaire de façon à assurer sur l'impotentabilité au service même en cas d'invalidité n'atteignant pas le degré indemnisable.

Un train de pèlerinage déraille en Espagne

Saint-Sébastien, 14 juin. — Entre la gare de Marcaria et Elgoiar, un train de pèlerinage a déraillé ; il y a quatre morts et près de cinquante blessés dont certains dans un état grave.

Une explosion de grisou fait plusieurs victimes

New-York, 14 juin. — Une violente explosion due au grisou s'est produite dans une mine de Saisbsburn ; trois mineurs ont été tués sur le coup ; six ouvriers restent ensevelis au fond d'un puits.

Une manifestation national-socialiste sous la présidence du prince Auguste de Prusse

Mayence, 14 juin. — Le parti national-socialiste du Reich a organisé aujourd'hui une manifestation électorale devant le fort de Bingen.

Le prince Auguste Wilhelm de Prusse y prononça l'éloge chaleureux d'Adolf Hitler.

Le procès monstre des communistes à Leipzig

Leipzig, 14 juin. — Le procès monstre intenté contre 54 accusés communistes accusés d'avoir tenté de détruire le tribunal d'Empire de Leipzig, en comparaissant sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat et d'appartenance aux membres du parti communiste allemand.

Les faits qui ont motivé leur inculpation remontent au début de 1931 : sous de matières explosives et formation de dépôts d'armes et de munitions en vue d'un coup d'Etat.

La plupart des inculpés ont été arrêtés au mois de mars 1931 à la suite de perquisitions ayant amené la découverte chez eux de documents compromettants qui permirent d'affirmer à la police de mettre la main sur les dépôts d'armes clandestins.

Les débats doivent vraisemblablement durer 4 semaines.

La dissolution du parlement à Bucarest

Bucarest, 14 juin. — Le Parlement est dissous : les élections de la Chambre sont fixées au 17 juillet et du Sénat les 20, 24 et 27 juillet. L'opposition va tenter de former un bloc contre le gouvernement ; elle commence déjà une très active campagne.

Le professeur Walter Gregory se noye au cours d'une expédition scientifique

Londres, 14 juin. — On annonce de Lima que le professeur John Walter Gregory, du Département de Glasgow, a noyé dans la rivière Urubamba, près de Mercantari Falls, au nord du Pérou ; il conduisait une expédition chargée d'étudier les Indiens sub-andins.

Les japonais repoussent les rebelles chinois

Londres, 14 juin. — On mande de Kharbine au *Daily Telegraph* que les japonais ont repoussé à Arbaho une attaque des rebelles chinois ; cent cinquante de ces derniers ont été tués.

Le 55e congrès de l'industrie gazière

Le 55ème Congrès de l'industrie du gaz français s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

La séance inaugurale s'ouvrit sous la présidence de M. Vautier, président de l'Union syndicale de l'industrie du gaz en France qui indiqua d'où est nés les questions qui seront soumises à l'attention de l'industrie gazière, dont il situa la position dans le cadre mondial.

M. Louis Puiseux, représentant le ministre du commerce et de l'industrie, directeur de l'Office national des combustibles liquides, lui a répondu en analysant les causes profondes de la crise.

On découvre trois cadavres de femmes dans un bois en Angleterre

Londres, 14 juin. — On a découvert, dans un bois du Comté de Kent les cadavres de trois femmes récemment vêtues, portant âgées respectivement de 65, 35 et 25 ans, qui seraient la grand'mère, la mère et la fille.

Toutes trois portaient une blessure de rasoir à la tête ; l'hypothèse du suicide doit être écartée, après l'examen des corps : le sol ne serait pas le mobile de ce crime monstrueux, les bijoux des victimes n'ayant pas été volés.

Les réceptions à l'Elysée

M. Lebrun a reçu cet après-midi M. Bouilloux-Lafont, puis une délégation des premières françaises, une délégation de la promotion de 1931 de l'Ecole Polytechnique, le président et les membres de l'Association générale des Anciens Combattants du Bois-le-Prêtre, le président et les membres du Conseil de l'Assemblée des présidents des Chambres d'agriculture, le président et une délégation de l'Association des réservataires de la Société des Gens de lettres, le président et les membres du bureau du Syndicat de la Presse coloniale, le président et les membres du Comité de la Ligue Nationale d'Hygiène mentale.

Une manifestation national-socialiste sous la présidence du prince Auguste de Prusse

Mayence, 14 juin. — Le parti national-socialiste du Reich a organisé aujourd'hui une manifestation électorale devant le fort de Bingen.

Le prince Auguste Wilhelm de Prusse y prononça l'éloge chaleureux d'Adolf Hitler.

Le procès monstre des communistes à Leipzig

Leipzig, 14 juin. — Le procès monstre intenté contre 54 accusés communistes accusés d'avoir tenté de détruire le tribunal d'Empire de Leipzig, en comparaissant sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat et d'appartenance aux membres du parti communiste allemand.

Les faits qui ont motivé leur inculpation remontent au début de 1931 : sous de matières explosives et formation de dépôts d'armes et de munitions en vue d'un coup d'Etat.

La plupart des inculpés ont été arrêtés au mois de mars 1931 à la suite de perquisitions ayant amené la découverte chez eux de documents compromettants qui permirent d'affirmer à la police de mettre la main sur les dépôts d'armes clandestins.

Les débats doivent vraisemblablement durer 4 semaines.

La dissolution du parlement à Bucarest

Bucarest, 14 juin. — Le Parlement est dissous : les élections de la Chambre sont fixées au 17 juillet et du Sénat les 20, 24 et 27 juillet. L'opposition va tenter de former un bloc contre le gouvernement ; elle commence déjà une très active campagne.

Un train de pèlerinage déraille en Espagne

Saint-Sébastien, 14 juin. — Entre la gare de Marcaria et Elgoiar, un train de pèlerinage a déraillé ; il y a quatre morts et près de cinquante blessés dont certains dans un état grave.

Une explosion de grisou fait plusieurs victimes

New-York, 14 juin. — Une violente explosion due au grisou s'est produite dans une mine de Saisbsburn ; trois mineurs ont été tués sur le coup ; six ouvriers restent ensevelis au fond d'un puits.

M. Marcombes visite l'Ecole de Joinville

M. Marcombes, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, a visité aujourd'hui l'Ecole de Joinville. Le ministre a félicité le colonel Arnould des efforts accomplis par l'école de préparation des cadres spéciaux de l'armée.

Les japonais repoussent les rebelles chinois

Londres, 14 juin. — On mande de Kharbine au *Daily Telegraph* que les japonais ont repoussé à Arbaho une attaque des rebelles chinois ; cent cinquante de ces derniers ont été tués.

Le 55e congrès de l'industrie gazière

Le 55ème Congrès de l'industrie du gaz français s'est ouvert aujourd'hui à Paris.

La séance inaugurale s'ouvrit sous la présidence de M. Vautier, président de l'Union syndicale de l'industrie du gaz en France qui indiqua d'où est nés les questions qui seront soumises à l'attention de l'industrie gazière, dont il situa la position dans le cadre mondial.

M. Louis Puiseux, représentant le ministre du commerce et de l'industrie, directeur de l'Office national des combustibles liquides, lui a répondu en analysant les causes profondes de la crise.

On découvre trois cadavres de femmes dans un bois en Angleterre

Londres, 14 juin. — On a découvert, dans un bois du Comté de Kent les cadavres de trois femmes récemment vêtues, portant âgées respectivement de 65, 35 et 25 ans, qui seraient la grand'mère, la mère et la fille.

Toutes trois portaient une blessure de rasoir à la tête ; l'hypothèse du suicide doit être écartée, après l'examen des corps : le sol ne serait pas le mobile de ce crime monstrueux, les bijoux des victimes n'ayant pas été volés.

Bulletin de Clôture de la Bourse de Paris

Paris, 14 juin. — Le marché a manifesté des dispositions satisfaisantes et les affaires ont été plus nombreuses qu'hier.

Au parquet, rentes plus soutenues, hausse progressivement.

Bonne tenue des Charbonnages et valeurs Electriques.

Aux Transports le Nord clôture en plus value.

Vive reprise de l'emprunt Young.

Parmi les valeurs internationales, il y a lieu de signaler les progrès de Suez, Rio Tinto, Royal Dutch, Asiatic, Central Mining et Fonds Turcs 5 pour cent.

En coulisse, les Mines d'or varièrent peu. Caoutchoutières fermes. Pétrolifères soutenues. Tabacs en vue.

L'odyssée d'un rescapé du Georges-Philippar

Marseille, 14 juin. — Maxime Clewski, manœuvre clandestin du « Georges Philippar » a déclaré qu'il avait été arrêté à son arrivée à Marseille, a été condamné à 8 jours de prison avec sursis.

Le tribunal se montra indulgent étant donné la belle conduite du marin pendant l'incendie du navire.

Clewski ayant tiré une bordée lors de l'escale de son bateau en Extrême-Orient, avait été embarqué clandestinement pour rentrer en Europe.

NOUVELLES DIVERSES

Marseille, 14 juin. — Le tribunal correctionnel a condamné à six mois de prison Bernard Gonzalès Nazzanais que, le 13 mai dernier, s'était livré à des voies de fait envers l'Espagne qui venait recevoir l'infant Don Juan, arrivant à bord d'un paquebot anglais.

**New

Vin généreux au quinquina

BYRRH

étendu d'eau rafraîchit

ANNONCES ÉCONOMIQUES

A VENDRE

un appartement de 7 pièces, libre à la vente. S'adresser à M. Bonnini, Notaire à Bastia, 31 Boulevard Auguste Gaudin.

BOURGEOIS
Frères et Fils
ÉTABLISSEMENTS FONDÉS EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur

:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Clotaral Corse

LA CANONICA
Vieille Liqueur

PONTENOVO

BOURSE DE PARIS du 14 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR
1 %	74,60
3 % 1910	58,65
3 % 1917	59,15
4 % 1918	68,90
4 % 1920	119,20
5 % 1920	100,50
4 % 1925	102,85
4 % 1927	103,65
5 % 1928	97,25
Trésor 1924	743
— 1926	530,50
— 1927	500,50
Caisse Autonome	681
Nat. 1919	593
— 1921	517
— 1921	524
— 1924	523
Bons Aline 7 %	526
Bons 7 % Pas-de-Calais	530
Départ. Seine 1925	»
Actions P.T.T.	500
Paris 1926	976
— 1928	»
Communales 1926	600
Banque de France	11325
B. N. C.	»
Banque de Paris	1330
Union Paris	340
Cie Algérienne	1420
Compt. Escompte	1070
Crédit Foncier	4370
Crédit Lyonnais	1700
Société Générale	1070
Rente Foncière	340
Générale Foncière	202
Suez Cap	13650
— Part	1311
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	759
Mét	393

VALEURS	COURS DU JOUR
Lyon	950
Midi	854
Nord	1470
Orléans	957
Santa-Fé	570
Distr. Electrique	1720
Cie Générale Electrique	1990
Ets. Lil. Méditerranée	930
Thomson	359
Tréfileries du Havre	365
Courrières	354
Lens	423
Boléo	60,50
Kuhlmann	620
Penarroya	222
Gafsa	348
Pechiney	1130
Voitures Paris	»
Transatlantique 500	170
Citroën	319
Air Liquide	719
Cultures Tropicales	»
Pathé Cinéma Joui	93
Say Ord.	1614
Union Européenne	257
Industrie musicale	40
Russe 1906	3,10
Serbe 1895	49,10
Turc Unifié 4 %	19,10
— 1914	15,75
Banque du Mexique	164
Ottomane	372
Foncier Egypte	1908
Wagons Lits	70
Central Mining	720
Rio Tinto	1105
Carpet	325
Péronia	331
Pacouda	70

VALEURS	COURS DU JOUR
Caisse du Rhône	662
Cambodge	9650
Caoutchoucs	64
Chartered	71
Concordia	3375
Colombia	4450
De Beers Ord.	194
Wyoming	129
Goldfields	8725
Huanchaca	3250
Huelva Copper	41,50
Malacca Ord.	96
Lorraine, Dietrich	7450
Mexican Eagle	2725
Asi. Dong Tréso	84,50
Montecatini	112
Mozambique	24,75
Asi. Suberbie	4,75
1/5 Monaco	624
Part Casino Cannes	»
Nand Mines	297
Roumano Belge	9,25
Tabacs Orient	»
Banque Indochine	3030
Tharsis	202
Tanganyika	62,75
Tubize Prio	161
Docks de Marseille	620
Tram. Shanghai	889
Lyonnaise Eaux Cap.	2190
Electricité de Paris	1004
Union Electricité	350
Gaz Lebon	732
Gaz de Paris	453
Ear. Ord.	1305
Huta Bankova	165
Saint-Gobain	1910
Sole Iséra	843
Messag. Maritimes Ord.	65

VALEURS	COURS DU JOUR
Distr. Indochine	510
Vieille Cure Ach.	48,25
Cuesmier Roubs	1700
Ciments Indochine Ano	326
Ciments Indochine Part.	421
B. N. P. C. E.	33
Coty	200
Buanchaca	52,50
M' Zaila	27,50
Phosphates Tunisiens	65,50
Crédit Foncier Canad.	4800
Bidro	360
Bi-Métal	»
Hotchkiss	1644
Royal Dutch	11160
Shell	157,50
Act. Crown Mines	475
Bergougnan	602
Chemins Fer Départ.	268
Chinois 1898	»
Bulgare 1902	»
Egypte Unifié	66,75
Italien 3 1/2	68
Japon 1905	»
Mexique 1904	215
Roumanie 1922	225
Bokanowski	116
Serbe 1913	53,75
Electricité Seine	768
CHANGES	
Londres	93,34
Dollar	25,50
Allemagne	»
Belgique	354,25
Espagne	209,50
Hollande	1026,24
Italie	139,40
Pologne	73,40
Suisse	495,75

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMME

STÉNO-DACTYLO
Méthode JAMET-DUFFEREAU

Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne, tenant le meilleur marché
8, RUE SALVATOR-VIALE, 8 :: :: (Place au Grand Café Andreani)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à poser et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES
Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloid, etc., etc.
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES :: :: Prix spéciaux pour Confréries
Cierges et Fleurs pour Première Communion et Decès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement :-: :-: :-: :-: Téléphone : 256.
N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO
FACILITES DE PAIEMENT

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût
8, Boulevard du Palais — Bastia

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie
Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. DUPONT & Cie, PARIS
sont de
QUALITÉ SUPÉRIEURE

FUSILS DE CHASSE
FACILITÉS DE PAIEMENT
PARIS-SPORT - ARMES EN GROS
Boulevard Voltaire, PARIS (XI')

A côté des
DICTIONNAIRES LAROUSSE
les meilleurs du monde
lisez les
PÉRIODIQUES LAROUSSE
LAROUSSE MENSUEL
NOUVELLES LITTÉRAIRES artistiques et scientifiques
MONDE ET VOYAGES
LES LIVRES ROSES

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO — AJACCIO

Téléphone : 081.
Ad. télégraphique. SIDIC AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 200.000 Frs.
Siège Social : 1, Boulevard Sylvestre Marcaggi

EXCLUSIVITÉ POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE
Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MÉNAGE
Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace à domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tiroirs à lait.

COMMERCE
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Dans vos CAVES sans DÉRANGEMENT, sans BRUIT sans SOIN, d'un SOUT à l'autre de FARINE. FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Ouvriers spécialistes sur place Service gratuit d'un an. Se méfier des contrefaçons !

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Vous recevrez gratuitement, sans renseignements, projets et devis.

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

PHOSCAO

L'URBAINE

ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents

Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.

- ENSUITE CONSULTEZ -

Mr LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 149

Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des :: :: Garanties qu'il vous offrira

Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :

AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Silvani, 61, Cours Napoléon. 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

37e ANNÉE. — N° 111. LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT REÇU PAR FIL DIRECT AVEC PARIS JEUDI 16 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : BASTIA 103

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 m.
Corse	70	35	18
Corse, et Colon.	87	44	22
Etranger	A : 120	60	30
	B : 60	30	15

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

Le mouvement démographique corse depuis 10 ans

Une vue d'ensemble

Après avoir établi, à cette même place, il y a quelques semaines, le mouvement démographique de la Corse en 1931, comparé à celui de 1930, d'après les registres de l'état-civil qui donnent des indications nécessairement précises et exactes, nous croyons intéressant d'étudier le même mouvement étendu aux dix dernières années, à partir de 1922, soit au moment où commencent à s'effacer les conséquences de la guerre, ses perturbations dans ce domaine, jusqu'en 1931.

En 1922, la population officielle de la Corse était de 281.959 habitants ; le dénombrement de 1911 a donné un chiffre de 297.235. Mais l'on peut ne point tenir compte de cette différence qui se trouve réduite par les erreurs des dénombrements connues volontairement en nous. En réalité, la population locale de la Corse a subi depuis vingt ou trente ans des modifications peu sensibles, écrite temps les vides de la guerre ayant été effacés. D'ailleurs, nous prendrons surtout pour base la proportion des naissances, mariages ou décès par dix mille habitants, ce qui donne des indications plus sûres.

Voici d'abord les chiffres absolus des dix dernières années :

Mariages : 1.724 en 1922, 1.564 en 1923, 1.450 en 1924, 1.361 en 1925, 1.457 en 1926, 1.443 en 1927, 1.376 en 1928, 1.224 en 1929, 1.332 en 1930, 1.404 en 1931.

Naissances d'enfants déclarés vivants : 1929, 1.395 en 1930, 1.302 en 1931.
5.071 en 1922, 5.312 en 1923, 4.759 en 1924, 4.531 en 1925, 4.373 en 1926, 4.046 en 1927, 4.163 en 1928, 4.015 en 1929, 2.382 en 1930, 3.705 en 1931.

Décès : 4.277 en 1922, 3.987 en 1923, 3.983 en 1924, 3.812 en 1925, 3.896 en 1926, 3.698 en 1927, 3.777 en 1928, 3.664 en 1929, 3.152 en 1930, 3.404 en 1931.

Décès de moins de un an : 1922 marque, 806 en 1923, 681 en 1924, 461 en 1925, 431 en 1926, 413 en 1927, 405 en 1928, 397 en 1929, 322 en 1930, 373 en 1931.

Proportion des nouveaux mariés par dix mille habitants : 122 en 1922 (148 en 1921), 111 en 1923, 103 en 1924, 97 en 1925, 100 en 1926, 100 en 1927, 109 en 1928, 87 en 1929, 96 en 1930, 98 en 1931.

Proportion d'enfants déclarés vivants 1930, 86 en 1929, 96 en 1928, 88 en 1931. par dix mille habitants : 180 en 1922, 186 en 1921, 181 en 1923, 169 en 1924, 166 en 1925, 151 en 1926, 140 en 1927, 145 en 1928, 139 en 1929, 132 en 1930, 127 en 1931.

Proportion des décès par dix mille habitants : 152 en 1922, 1355 en 1931, 141 en 1923, 141 en 1924, 135 en 1925, 134 en 1926, 128 en 1927, 130 en 1928, 126 en 1929, 109 en 1930, 115 en 1931.

Proportion des excédents des naissances sur les décès par dix mille habitants : 27 en 1922, (31 en 1921), 40 en 1923, 28 en 1924, 25 en 1925, 17 en 1926, 12 en 1927, 13 en 1928, 13 en 1929, 23 en 1930, 12 en 1931.

A toutes les rubriques sauf les décès, la démographie de la Corse subit donc le mouvement détournée qui a été celui de l'ensemble du territoire français et même de la plupart des pays de l'Europe où se constate une diminution de la nuptialité et de la natalité ; quant à la mortalité en général, les constatations sont moins formelles pour l'ensemble du territoire français, ce qui fait mieux ressortir l'anomalie relevée sur ce point par la Corse qui a pris nettement la meilleure place depuis de longues années, pour la faiblesse de sa mortalité, sur tous les départements français.

Dans le même ordre d'idées, on observe une diminution assez sensible, bien qu'elle ne date pas de loin, de la mortalité infantile.

Et ce qui corrobore d'avantage cette constatation, c'est la bonne place détenue par la Corse à la rubrique des morts-nés, dont voici les chiffres absolus :

144 en 1922, 115 en 1923, 143 en 1924, 113 en 1925, 134 en 1926, 106 en 1927, 82 en 1928, 99 en 1929, 136 en 1930, 119 en 1931.

La diminution du nombre des morts-nés, perceptible dans l'ensemble, résulte d'ailleurs moins de la comparaison des chiffres donnés ci-dessus que de leur comparaison avec ceux des autres départements qui sont proportionnellement plus forts au nombre des habitants et même à ceux de la natalité.

En ce qui concerne enfin la Corse, trois rotations essentielles se dégagent des statistiques des dix dernières années portant sur le mouvement de la population :

1° Le nombre de ses mariages décline rapidement, plus rapidement que dans l'ensemble du territoire français ;

2° Parallèlement, sa natalité décline, mais dans de moindres proportions, car la mystique de l'enfant unique n'a pas fait autant de progrès ici qu'ailleurs ;

3° La mortalité en Corse est, en chiffres absolus comme en chiffres relatifs ou proportionnels, en perte diminution plus nette qu'ailleurs.

Il s'agit maintenant de dégager le sens de ces diverses constatations.

Les entretiens de Genève et la Conférence de Lausanne

M. Paul Painlevé, ministre de l'air, quitté Paris dans la nuit se rendant à Genève.

Paris, 15 juin. — MM. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, Sir Hubert Samuel, ministre de l'intérieur, et M. Runciman, ministre britannique du commerce, arrivés dans la soirée d'hier à Paris, ont pris dans la nuit à la gare de Lyon le train pour Lausanne où ils vont assister à la conférence.

M. Nadolny a déposé son aide-mémoire

Genève, 15 juin. — Au cours de la discussion au bureau de la conférence du désarmement, cet après-midi, M. Nadolny, chef de la délégation allemande au sujet du désarmement qualitatif et tendant à ce que les limites imposées par le traité de Versailles au point de vue des armements à l'Allemagne soient imposés à tous les Etats.

M. Herriot fait à ce sujet une déclaration très ferme

M. Herriot lui immédiatement la déclaration suivante qui est sans équivoque possible :

« La délégation française prendra connaissance du document que le délégué de l'Allemagne vient de déposer ; elle se prononcera au moment venu sur les principes qui peuvent être à la base de cette proposition ou sur les applications qui peuvent en être faites ; elle remueille dès maintenant en tout que de besoin les réserves que la France avait ou déjà l'occasion de formuler à ce sujet. »

MM. Grandi (Italie), Lunatcharsky (U.R.S.S.), et le baron Pflugl (Autriche), s'associèrent à la déclaration de M. Nadolny.

De son côté, M. Paul Boncour intervint dans le débat pour soutenir la déclaration française.

La délégation française a manifesté en outre sa volonté d'aboutir à l'interdiction de la guerre chimique et bactériologique afin de mettre à l'abri les populations civiles ainsi que son désir d'aboutir au contrôle sévère de la fabrication privée des armes et munitions de guerre et des possibilités de tricher les limitations budgétaires.

M. Henderson ouvre la séance privée du Bureau de la conférence du désarmement

Genève, 15 juin. — La séance privée du bureau de la conférence du désarmement s'est ouverte dans l'après-midi par M. Henderson qui a proposé aux gouvernements, en raison des difficultés soulevées par les rapports des commissions navales, terrestres et aériennes et du comité pour les armes chimiques et bactériologiques, sur les questions posées par le désarmement qualitatif, d'entreprendre des conversations privées au fur et à mesure afin de mettre fin à ces difficultés ou de les diminuer dans la mesure du possible avant que ces rapports soient soumis à la commission générale.

Cette proposition ayant été admise après discussion on pense que les conversations qui vont donc commencer immédiatement seront menées avec rapidité afin de permettre à la commission générale de la conférence du désarmement de se réunir dès une quinzaine de jours.

Entrevue Herriot-Grandi

Genève, 15 juin. — Une conversation a eu lieu entre MM. Herriot et Grandi au siège de la délégation française et s'est prolongée une heure et demie.

La conférence des réparations

Genève, 15 juin. — Les entretiens politiques à Genève avant la conférence de Lausanne où l'on parlera non pas seulement des réparations mais aussi du désarmement ont été activés dans la journée.

Lausanne, 15 juin. — La conférence des réparations qui s'ouvrira jeudi sera précédée de réunions préliminaires de groupes qui commenceront mercredi à 17 h. 30.

Les chefs d'es délégations se rendent à Lausanne

La plupart des chefs de délégations se rendent, en effet, dans l'après-midi, à Lausanne pour assister à la réunion préliminaire des puissances invitantes de la conférence des réparations.

M. Herriot au siège des délégations britannique, américaine et italienne

M. Herriot a reçu dans la matinée M. Herbert Van Black-ted, chef de la délégation néerlandaise à la conférence du désarmement puis, successivement, M. Brucour et Mussolli, le président du Conseil des ministres français s'est rendu au siège de la délégation britannique.

La conversation avec MM. Ramsay Mac Donald et Sir John Simon a été longue ; elle a porté uniquement sur les questions de la conférence de Lausanne.

De son côté, M. Paul Boncour s'est mis d'accord avec Sir John Simon pour commencer dimanche prochain les entretiens privés relatifs au désarmement qui ont été décidés hier par le bureau de la conférence pour la réduction et la limitation des armements.

Le ministre britannique des affaires étrangères doit, en effet, assister aux premières séances de la conférence de Lausanne dans ces conditions M. Paul Boncour après avoir conféré dans l'après-midi avec le premier délégué américain, rentrera demain à Paris pour y reprendre la direction du ministère de la guerre ; il sera de retour à Genève dimanche matin.

M. Herriot a fait ensuite une visite à M. Gibson chef de la délégation Etats-Unis, et M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie ; il quittera Genève à 16 heures pour gagner un automobile Lausanne et participer à la séance préliminaire de la conférence des réparations qui se tiendra ensuite la première à mettre par la conférence, la méthode de travail et l'ordre des séances.

On se mettra également d'accord sur la présidence qui semble devoir revenir à M. Mac Donald.

La réunion de la Commission Aérienne

M. Painlevé, ministre français de l'air, est arrivé dans la matinée à Genève.

La commission aérienne de la conférence du désarmement réunie ce matin a commencé la discussion des propositions émanant

M. PAINLEVE

de la délégation espagnole et concernant l'internationalisation de l'aviation.

Le représentant de la France, le colonel Mouchard, s'est déclaré prêt à accepter ses propositions comme base de discussion tout en faisant remarquer que la France ne peut envisager une internationalisation que de l'aviation de transport, c'est-à-dire, des Compagnies de transports aériens et non pas de l'aviation privée.

Le texte espagnol sur l'internationalisation de l'aviation civile

Voici le texte espagnol qui se rapproche beaucoup aux suggestions françaises sur les intérêts nationaux de l'aviation.

Le développement de l'aviation est entouré d'une période expérimentale nécessitant l'appui financier des gouvernements. Il faut envisager un effort financier d'appui équivalent à la somme d'efforts faits qui a ne pas affaiblir les possibilités de l'aviation civile à l'avenir.

Ce premier principe admis, l'organisation internationale de l'aviation ne peut avoir que des effets heureux sur son développement. La coordination des efforts naturels permettra d'écarter graduellement les obstacles financiers et techniques qui s'y opposent, en particulier, la coopération dans les recherches accentuera d'attirer le rapprochement les résultats avec un minimum de dépenses.

Une étude détaillée de la distribution des efforts financiers à faire ainsi que l'étude technique des lignes à établir doivent être laissées pour une phrase ultérieure.

Selon notre probabilité l'organisation internationale financière, reconnaîtrait à celle de l'union postale universelle. Sinon, dit-on, le texte, partant du matériaux issus aux organismes de gestion : direction internationale d'aviation en société ou service aérien.

Le principe de l'intervention d'une institution internationale dépendra de la manière dont elle sera faite. Les risques de l'activité aérienne doit être général et aussi complet que possible.

II Matériel :

A) La nationalité de tout matériel aérien utilisé pour un service international en particulier la marque de fil ; les aéronefs auront un nom d'attache mais non pas de nationalité. Les aéronefs auront également des pièces d'identité.

B) La réglementation des pièces de rechange devra être approuvée par la commission d'aviation civile ; des aéronefs auront également décidés par H A ; les aéronefs des puissances non signataires ne seront admis à faire des opérations de transport entre deux points d'atterrissage par H A.

C) Mouvement et statistiques : les services de H A transmettront à pour la distribution des mouvements des aéronefs dans le monde entier de façon à connaître à tout moment la situation des appareils en service et à terre.

III Personnel

A) Besoins du personnel de l'aviation : pilotes, observateurs, navigateurs, mécaniciens navigants, opérateurs de T.S.F. etc. Il établira le personnel navigant, seront strictement considérés comme personnel international ; ils devront prêter serment devant les autorités internationales en s'engageant en particulier à ne jamais utiliser les appareils à des fins militaires sauf dans les cas spécialement prévus par la S.D.N. ; ils seront exclusivement exemptés de toute obligation militaire même en temps de guerre par les Etats dont ils seraient ressortissants.

B) L'instruction militaire du personnel navigant d'aviation est défendue : les écoles d'aviation seront placées sous le contrôle de H A.

C) Le personnel navigant et le personnel des aérodromes seront réparti par H A, de façon qu'à aucun moment il n'y ait dans aucun pays plus du quart de ce personnel de nationalité du pays en question.

D) Les services de H A tiendront à jour l'article devraient devenir la règle pour personnel navigant dans le monde entier de façon à examiner à tout moment la situation du dit personnel.

Le représentant de l'Allemagne, M. Bredenburg, a déclaré que la délégation allemande n'est pas favorable à l'internationalisation et pense que l'on peut recourir à d'autres mesures ; elle estime que les réglementations à l'Allemagne par la conférence des ambassadeurs en ce qui concerne l'aviation devraient devenir la règle pour tous.

Le délégué américain a constaté que si le projet d'internationalisation de l'aéronautique existe peut être intéressant au point de vue européen apparaît comme simplement théorique au point de vue de la délégation américaine.

Le délégué des Soviets, sans s'opposer à la discussion de la question n'attache pas à cette question une importance particulière.

Le représentant de la Grèce, le colonel Kondylis, a déclaré

du Etat européen, quelconque, auquel il aurait dévolu la souveraineté sur ces territoires dans l'Adriatique. La dernière, il a eu l'honneur de présider la conférence internationale de Londres, qui a réglé le statut définitif de la Haute-Silésie, entre nos anciens amis allemands et nos nouveaux alliés polonais.

Et voilà, en quelques lignes, résumée à vol d'oiseau, la carrière de M. Aristide Briand. Elle est assez belle pour que nous ayons le droit d'en être fiers. Elle est assez belle pour que nous ayons le devoir de la faire connaître à tous les Français.

Nous le ferons, dans notre prochain numéro, en publiant le discours que M. Aristide Briand a prononcé à Cannes, le 13 janvier 1922, à la séance d'ouverture de la conférence économique et financière de Gênes.

Ce discours, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et de bon sens, est d'une actualité saisissante. Il est, à lui seul, un programme de gouvernement. Il est, à lui seul, un acte d'accusation contre ceux qui, depuis, ont gâché l'œuvre de la paix.

Nous le publierons, avec quelques autres documents, dans un numéro spécial qui paraîtra le 15 juin, et qui sera mis en vente au prix de 0 fr. 50 centimes.

Nous prions nos amis de nous aider à le répandre. Nous leur demandons de nous envoyer, dès maintenant, leurs commandes.

Nous leur demandons aussi de nous faire connaître, dès maintenant, le nombre d'exemplaires qu'ils désirent recevoir pour la vente au numéro.

Nous leur demandons enfin de nous faire parvenir, dès maintenant, le montant de leurs commandes.

Nous ne pouvons, en effet, faire imprimer un tirage important que si nous avons la certitude de pouvoir le vendre.

Nous ne pouvons, d'autre part

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues toutes les nuits au bureau du journal

PERDU

L. a été perdu un chevreau noir brun, tête et bout nez, taille 1 m. 40, marqué sur l'épaule droite d'un cercle et d'une croix, une pommade, une petite ouille blanche en cuir le front et la queue longue et la troisième taxe. Rémunérer au bureau du journal.

BOURGEOIS
Frères et Fils
ÉTABLISSEMENTS FONDÉS EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur

:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Cédrat Corse

LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ébénisterie et de Boiserie
AIROLA
6, Boulevard du Palais, 6
— BASTIA —
Meubles riches et simples, lits en fer et cuivre, lits à paneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Lames à parquet et à plafond, tuiles, cerceuils.
Téléphone : 8.53

A côté des DICTIONNAIRES LAROUSSE les meilleurs du monde lisez les PÉRIODIQUES LAROUSSE
LAROUSSE MENSUEL
NOUVELLES D'ITTERATURE artistiques et scientifiques
MONDE ET VOYAGES
LES LIVRES ROSES
Pour être sûr que les livres envoyés à votre enfant ne contiennent rien de dangereux, demandez la collection LIVRES ROSES

BOURSE DE PARIS du 15 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
1 %	74.60	Lyon	950	Usines du Rhône	602	Dist. Indochine	318
1 % 1918	98.85	Midi	805	Cambodge	50.80	Vieille Cure Ark	46.35
1 % 1917	89.15	Nord	1478	Caoutchoucs	64	Cusenier Joulet	1700
1 % 1918	88.90	Orléans	932	Chartered	71	Cimenta Indochine Are	326
1 % 1920	119.20	Sante-Fé	970	Cubcordia	23.75	Cimenta Indochine Part	421
1 % 1926	100.50	Distr. Electrique	47.90	Columbia	44.50	B. N. F. C. E.	33
1 % 1925	102.85	Cie Générale Electrique	1900	De Beers Ord.	194	Duty	260
1 % 1927	103.65	En. Lit. Méditerranée	328	Wyoming	135	Blanchard	52.50
1 % 1928	97.25	Thomson	359	Goldfield	87.75	M' Zaita	37.50
Trésor 1924	742	Tréfileries du Havre	365	Huanchaca	52.50	Phosphates Tunisiens	65.50
— 1926	550.50	Courrières	354	Hucina Copper	41.50	Crédit Foncier Oanad	4800
— 1927	500.50	Lens	423	Malacca Ord	96	Bitro	269
Caisse Autonome	991	Boléo	60.50	Lorraine Dietrich	74.50	Bl-Métal	*
Nat. 1919	983	Khuimann	435	Mexican Eagle	27.25	Holchkiss	1044
— 1921	917	Penarroya	222	Act. Dong Triest	84.50	Royal Dutch	11190
— 1923	934	Gafsa	248	Montecatini	112	Shell	157.50
— 1924	938	Pechiney	1108	Mosambique	24.75	Ark. Crown Mines	475
Bons Aline 7 %	976	Vallorea Paris	*	Act. Suberbie	4.35	Bergougnan	662
Bons 7 % Pas-de-Calais	930	Transatlantique 500	159	1/5 Monaco	634	Chemins Fer Départ	269
Départ. Seine-1926	*	Citroën	319	Part Caimo Canada	*	Chinois 1895	*
Actions P.T.T.	505	Air Liquide	419	Rand Mines	297	Bulgare 1902	*
Paris 1928	976	Cultures Tropicales	*	Roumano Belge	9.25	Espagn Amortis	66.75
— 1929	*	Pathé Cinéma Joujeanneau	93	Tabacs Orient	*	Italien 3 1/2	68
Communales 1925	680	Say Ord.	1634	Banque Indochine	3030	Japon 1905	*
Banque de France	11335	Union Européenne	257	Tharsis	202	Mexique 1904	215
B. N. C.	*	Industrie maïcale	60	Transatlantique	62.75	Roumain 1923	225
Banque de Paris	1330	Russe 1906	3.10	Tubine Frio	101	Bolsanowski	116
Union Paris	540	Serbe 1895	49.10	Docks de Marseille	630	Serbe 1913	53.75
Cie Algérienne	1420	Turc Unifié 4 %	16.50	Electricité Seine	889	Electricité Seine	708
Comptoir Escompte	1070	— 1914	15.75	Lyonnaise Eaux Cap	2190	CHANGES	
Crédit Foncier	4375	Banque du Mexique	104	Electricité de Paris	1004	Londres	93.15
Crédit Lyonnais	1090	Ottomane	372	Union Electricité	850	Dollar	254.30
Société Générale	1073	Foncier Egypte	1908	Gaz Lebon	732	Allemagne	*
Rente Foncière	548	Wagons Lits	76	Gaz de Paris	1010	Belgique 1924	354.25
Générale Foncière	726	Central Mining	726	Ber. Ord.	1385	Espagne	209.75
Suez Cap	13650	Rio Tinto	1195	Huta Bankowa	185	Hollande	1028.25
— Part	3144	Saint-Gobain	1910	Italo	1910	Italie	130.15
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	321	Soie Ménot	923	Prague	75.40	Suisse	495.75
Bel	335	Messag. Maritimes Ord.	65				

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

HOCCO RHUM
TUE LA GRIPPE

Maintenant - Grand'mères
Paraissez Jeunes
PLUS DE RIDES

Les femmes, de nos jours, ne doivent pas accepter la ride. La Science sait, maintenant, comment on peut combattre et effacer les rides. Les plus parfaites des femmes étaient et le sont encore, victimes de la ride. Elle est la marque de la vieillesse, le signe d'une souffrance ou d'une usure prématurée. Aujourd'hui, la ride est vaincue. Les femmes, de nos jours, ne doivent pas accepter la ride. La Science sait, maintenant, comment on peut combattre et effacer les rides. Les plus parfaites des femmes étaient et le sont encore, victimes de la ride. Elle est la marque de la vieillesse, le signe d'une souffrance ou d'une usure prématurée. Aujourd'hui, la ride est vaincue. Les femmes, de nos jours, ne doivent pas accepter la ride. La Science sait, maintenant, comment on peut combattre et effacer les rides. Les plus parfaites des femmes étaient et le sont encore, victimes de la ride. Elle est la marque de la vieillesse, le signe d'une souffrance ou d'une usure prématurée. Aujourd'hui, la ride est vaincue. Les femmes, de nos jours, ne doivent pas accepter la ride. La Science sait, maintenant, comment on peut combattre et effacer les rides. Les plus parfaites des femmes étaient et le sont encore, victimes de la ride. Elle est la marque de la vieillesse, le signe d'une souffrance ou d'une usure prématurée. Aujourd'hui, la ride est vaincue.

Institut de Beauté Docteur Rose, suivant la formule du Professeur Dr. Séjdal, de Paris.

Une peau vieille et ridée peut rapidement et sûrement être rajeunie et les rides effacées par le massage, des touches et raffermissement des tissus. Employez la Crème Tokalon. Almost Like a Dream, Crème Rose, le vrai produit qui fond toute ride. Elle fournit à votre peau, qu'elle nourrit pendant votre sommeil, le liquide qui lui redonne la jeunesse.

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Nous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

LES BROSSES A DENTS ÉLEPHANT
L. DUPONT & Cie PARIS
sont de QUALITÉ SUPÉRIEURE

STÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-BUFFEREAU
MÉTHODE PROGRESSIVE GRATUITE
Cours de BASTIA, 30, Rond-Point du Maréchal Foch
et de Marseille, 15, Allées de Meilhan

Pour la Sécurité de votre Famille
Pour la Sécurité de votre Mobilier
Pour la Sécurité de votre Commerce
Pour la Sécurité de votre Industrie
Pour la Sécurité de votre Automobile
Pour la Sécurité de votre Personne
Pour la Sécurité de votre Avenir
L'URBAINE

ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Mr LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 149
Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des Garanties qu'il vous offrira
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Sivani, 61, Cours Napoléon. 61. CINTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale
AJACCIO
Société Anonyme. Capital : 200.000 Frs.
Téléphone : 061.
Ad. télégraphique. SIDIO AJACCIO
Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi
AJACCIO
EXCLUSIVITÉ POUR LA CORSE
FRIGIDAIRE
Plus d'un million et demi d'appareils en usage
MÉNAGER
Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace à domicile.
ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de cinglage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-timbre à lait.
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.
Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.
AUTOMATIQUEMENT
Sans vous CAUSER aucun DÉRANGEMENT, sans EXIGER aucun SOIN, l'un BOUT à l'autre du FANEIL. FRIGIDAIRE vérifiera sur votre santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.
Exiger la marque Frigidaire Limited
Ouvriers spécialistes sur place Service gratuit d'un an.
Se méfier des contrefaçons !
Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi
Sans recourir gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

57e ANNÉE — N° 114

LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT REÇU PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

VENDREDI 17 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux AJACCIO 248

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Corse, et Colon.	17	33	64
Etranger	A : 30	60	110
	B : 44	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange Batelière (9e et dans toutes les grandes Agences de publicité).

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Compte Chèques Postaux AJACCIO 248

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

La Corse-t-elle des origines celtiques ?

Avant-Propos

Commentant de récents articles ou extraits d'articles parus au « Petit Bastiais », il y a pas longtemps et à diverses reprises, un journal italien les qualifie d'énergies. C'est beaucoup de suffisance de la part d'un journal dont on sait qu'il ratisoine constamment et d'une manière singulière. Pour son mot dis-courtois, et dont on verra bientôt en quoi il vaut, nous nous contenterons, vengeance innocente d'ailleurs, de ne point le nommer.

Mais de quoi s'agit-il ? Des origines celtiques de la Corse. Le journal en question ne les admet pas. Il a tort. Elles sont démontrées. Nous ferons cette démonstration, puisqu'il la demande et semble ne pas douter qu'elle ne puisse être faite, et qu'on ne puisse citer les savants qui l'ont faite. En quoi il démontre son ignorance élémentaire.

Mais un préambule s'impose. Nous n'attachons pas aux origines celtiques prouvées de la Corse plus d'importance qu'elles n'en ont. Et en cela, également, nous montrons plus d'objectivité que ce confrère italien, qui n'en a pas du tout, dont le rôle, la mission sont de traiter les affaires de la Corse sans le moindre esprit d'objectivité. S'il en avait une once, il n'aurait plus à s'occuper de nous.

Mais pourquoi n'accordons-nous pas aux origines celtiques de la Corse une importance essentielle ? Parce qu'elles ont, nécessairement, trop lointaines leur avoir pu éviter des mélanges.

Nous remontons à plus de trente siècles, à plus de 3.000 ans, à une époque où, comme dans tous les autres pays d'Europe, les invasions de races asiatiques venues par le nord et par le sud, par l'Allemagne et par la Grèce, comme par la Numidie, se rencontrent et s'entremêlaient. Il est possible que certains îlots de l'Europe, que certaines parties des nations actuelles aient été, à l'origine, peuplées principalement par une seule de ces races envahissantes, l'une athasant l'autre et finissant par se fixer sur un territoire déterminé. Le terrain d'invasion était un continent en quelque sorte illimité, ses flux déferlaient sans reflux, sans mélanges, étaient en effet, vraisemblable. Tel n'a pu être le cas de la Corse, petite île forcément accidentée où il était facile de débarquer, plus malaisé, en présence d'une quelconque invasion, de fuir dans les mêmes conditions massives ; car des tribus se répandaient dans le pays, à l'intérieur, accidenté et isolé de ce pays, s'y installaient, s'y accrochaient à l'abri des montagnes et des forêts, ne cédaient plus complètement la place aux nouveaux arrivants. Premiers, seconds, troisièmes survenus ne se chassaient pas totalement les uns les autres comme dans des continents étalés, mais plutôt se superposaient et finissaient par se croiser.

Ainsi, à l'origine, la Corse n'a pu avoir un peuplement unitaire : préasiatique, ibérique, celtique, etc. Ces peuplements, ces grandes migrations se sont s'allèrent pratiquées sur des centaines d'années, sur un ou deux millénaires, de telle sorte que même les continents français, espagnol ou italien, et même ses continents nordiques ou du centre Europe ont connu des peuplements mêlés au commencement des temps historiques. Même l'Italie, à l'origine, a connu une phase qui est proprement unilatéral ; elle a surement elle-même, en partie, un peuplement celtique, gallique. On voit avec quelle prudence et même quel scepticisme il faut considérer, si on les fait remonter aux origines, en temps des grandes migrations, pour en faire état sur le plan actuel, ces questions raciales...

Dans l'intérêt de la vérité, nous apportons un peu d'eau au moulin de notre confrère péninsulaire, en suggérant, selon la vraisemblance, que les celtes de Corse ont pu y venir des rives italiennes comme des rives françaises. Mais ce confrère, dans son ignorance, ne manque qu'on puisse dire qu'une partie des premiers peuplements corses soit de nature gauloise. Il se l'interdit par ignorance fois, il a tort, et d'autant que ce peuplement gallique de la Corse s'il n'a pu être unique ou même massif a été très important et que cela est prouvé à tous les points de vue : archéologique, anthropologique et ethnographique. Parfaitement. Et nous y reviendrons.

Mais par la suite, en des siècles de contacts avec un grand nombre de peuples, d'inouïvius eux-mêmes issus de croisements multiples, les premiers caractères des Corses comme des habitants de pays autres que ceux des contrées les plus fermées connus il en reste encore, ces mélanges se sont opérés. C'est ce qui nous fait dire que la preuve des origines celtiques de la Corse ne tire pas à conséquences énormes. Mais la preuve de ces peuplements celtiques pour le moins très importants est faite, et leur trace singulièrement visible aussi.

La Conférence de Lausanne

Les entretiens de M. Herriot et des délégués britanniques et américains

Autour de la séance de la matinée

Lausanne, 16 juin. — La séance publique de la conférence de Lausanne a été précédée de l'importante conversation franco-britannique.

Vers 9 heures, M. Herriot, accompagné de Germain Martin et de M. Julien Durand s'est rendu au siège de la délégation britannique où il a été reçu par le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain et par Sir John Simon.

Divers experts ont été appelés au cours de la conversation qui a duré plus d'une heure ; l'objet en était de confronter les vues françaises et britanniques sur le programme de la conférence interrompue par la séance de la conférence.

La conversation a été poursuivie au cours du déjeuner offert par le président du Conseil français à ses collègues britanniques : elle a été reprise dans l'après-midi entre MM. Herriot, Germain Martin et Julien Durand.

La conférence n'a pas lieu au château où en 1922 on vit signer turcs et bulgares mais on a réservé l'hôtel Beaurivage pour y tenir les assemblées publiques.

Par les fenêtres entr'ouvertes on entend le concert des oiseaux.

M. Motta, président de la Confédération helvétique assiste à la séance.

Les deux discours des présidents sont radicalement mais le cinéma a été banni.

Le président Mac Donald a à sa droite M. Herriot ; à côté du président de la délégation française ont aussi MM. Germain Martin, Julien Durand, Paganon et Georges Bonnet ; puis viennent les quatre délégués italiens conduits par M. Grandi, trois délégués belges, dont le premier ministre M. Renkin, trois tchécoslovaques, celui de la Nouvelle-Zélande, deux japonais, trois roumains et, enfin, le représentant du sud-africain.

A la gauche du président, sont assis Sir John Simon et trois délégués anglais, puis quatre délégués allemands, conduits par M. von Papen ; viennent ensuite dans l'ordre les délégués japonais, australiens, représentants du Canada, trois délégués polonais, portugais et, enfin, deux représentants de la Yougoslavie.

Sur proposition de M. Herriot M. Macdonald est élu président à l'unanimité

M. Herriot, dès que les délégués ont pris place propose que M. Mac Donald soit nommé président ; on vote à mains levées et c'est presque à l'unanimité que la décision est prise.

M. Mac Donald remercie ; puis la parole est immédiatement donnée à M. Motta, Président de la Confédération Helvétique qui souhaite une cordiale bienvenue aux délégués.

Discours de M. Motta

Dans son discours, M. Motta après avoir rappelé que les yeux du monde civilisé étaient fixés sur les délégués a dit notamment :

« Au moment où vous êtes réunis une autre conférence siège à Genève ; deux silhouettes viennent du même lac semblent être devenues pour le monde entier les deux pôles de sa internationale : le but de la conférence pour la réduction et la limitation des armements dépend dans une très large mesure des résultats que nous apportera la conférence des réparations.

Discours de M. Macdonald

« Sans un règlement équitable des réparations et des dettes politiques, la confiance mutuelle ne renaîtrait pas et sans cette confiance il serait vain de songer à réduire les armements à un niveau assez bas pour que la paix en soit définitivement consolidée. M. Mac Donald dans son discours semble avoir abordé très exactement les questions en cause ; nous nous rencontrons aujourd'hui, dit-il, sous le signe de la plus haute crise économique qu'ait jamais éprouvée le monde ; ce temps de paix et le monde entier a les yeux tournés vers nous comme jamais encore ne l'a fait à l'occasion d'une conférence internationale précédente dans l'espoir que nous arriverons à des accords permanents pour mettre fin à sa détresse actuelle. »

M. Mac Donald cite le chiffre de 20 à 25 millions de personnes sans travail et affirme que chaque tour la situation empire : il faut, dit-il, réduire l'aide que la communauté peut accorder à l'individu et le laisser de vie ainsi que le bien-être qui font en quelque sorte partie de la civilisation moderne.

Pour des millions et des millions d'êtres humains tout cela doit être d'une importance capitale.

Plus loin M. Mac Donald dit encore :

« Nous nous sommes rencontrés aujourd'hui pour examiner une des causes de cette détresse, une des plus importantes en vérité : l'héritage financier de la guerre.

Quant à ses effets sur l'économie mondiale il nous faut parvenir à un accord sur ce sujet.

M. Mac Donald rappelle les vœux émis par le comité des experts et celui-ci notamment :

« Un ajustement de l'ensemble des dettes intergouvernementales à la situation actuelle pourra troubler du monde, ajustement qui devra avoir lieu vue delai si l'on veut éviter de nouveaux désastres ; c'est la seule mesure durable capable de rétablir la confiance qui est la condition de la stabilité économique et de la véritable paix.

— Le président vivant le bolchevisme ajoute :

Je crois que la grande occasion se présente à nous de nous entendre afin d'arrêter les influences qui travaillent actuellement à la destruction de tout ; si nous donnons le faire l'Europe ne peut agir seule. Jamais ce simple lieu commun dont on a abusé dans les péroraisons « l'unité du genre humain » a-t-il revêtu un sens aussi grave qu'aujourd'hui.

Dans sa conclusion, M. Mac Donald déclare :

« Nous devons aller vers les grands sacrifices ; Conseil pourra être imposés à nos peuples ; le supplie donc la conférence de ne rien redouter sinon la faiblesse et de faire en sorte que des présents échus et de ceux auxquels nous pouvons être appelés par les travaux futurs résultent des propositions hardies qui par leur caractère même apporteront de l'aide au monde entier.

La traduction française du discours du président de la conférence, M. Mac Donald étant terminée, celui-ci propose à la conférence de procéder à l'élection du secrétaire général.

Sir Maurice Hankey est élu secrétaire général de la Conférence

Le chef de la délégation de Belgique, M. Renkin, propose le nom de Sir Maurice Hankey, qui a été l'organisateur de nombreuses conférences.

Cette proposition appuyée par le chancelier Edmund Von Papen, qui s'exprime en français est adoptée à l'unanimité.

M. Mac Donald annonce que l'ordre du jour est épuisé et la séance est levée.

La conférence se réunira demain à 10 heures.

On ne sait pas encore si la séance au cours de laquelle la délégation allemande entend faire son exposé général sera publique ou non.

L'entrevue Herriot-Von Papen

Lausanne, 16 juin. — Dans la matinée, le chancelier Von Papen avait fait demander à la délégation française d'être reçu par M. Herriot ; aussitôt après la séance d'ouverture il a été introduit auprès du président du Conseil français.

La conversation commencée à midi s'est prolongée jusqu'à près de 13 heures ; l'entretien a eu lieu sans aucun témoin ; le chancelier Von Papen s'exprimant en français.

Bien qu'aucune indication précise n'ait été donnée on apprend que le chancelier du Reich a tenu à faire directement à M. Herriot l'exposé de la situation intérieure de l'Allemagne et aussi à lui communiquer avant la séance de demain les détails de l'exposé que fera la délégation du Reich.

Un démenti de M. Macdonald

Lausanne, 16 juin. — M. Mac Donald a donné le démenti le plus net au sujet de l'intention qu'on lui prête de proposer à la Conférence du Désarmement une trêve de dix ou quinze ans sur la base du statu quo actuel.

« Il n'y a, dit-il, pas un mot de vrai dans l'information selon laquelle j'aurais discuté avec un autre Président du Conseil une proposition de ce genre ou d'après laquelle je solliciterais établir les forces armées du monde entier à leur niveau d'aujourd'hui.

Au Sénat

La séance est ouverte à 15 heures 30 sous la présidence de M. Jeanneney.

MM. Chautemps, Abel Gardey, Marchandeau, Israel, Candace sont au banc du Gouvernement.

Sur proposition de la Commission de l'Armée, le Sénat a décidé de prononcer la question préalable sur un certain nombre de propositions de loi et résolution soumis à cette commission et devenues sans objet. Puis il adopte le projet de loi adopté par la Chambre approuvant le compte définitif de l'exercice 1913 des Colonies dont les emprunts sont garantis par l'Etat.

M. Jeanneney fait connaître le résultat du scrutin qui eut lieu dans les bureaux pour la nomination de deux membres de la Commission de l'Air. MM. de Pibon et Bonnaud ayant obtenu 191 voix sur 194 sont proclamés membres de la Commission.

M. Pière est nommé membre de la Commission des Mines en M. Auguste Petit, membre de la Commission des Départements libérés et de l'aviation.

La séance est levée à 18 heures 20.

La prochaine séance aura lieu mardi 21 juin, à 15 heures.

La Commission Sénatoriale de l'enseignement n'a pas adopté la proposition de loi relative aux capacitaires en droit

La Commission sénatoriale de l'Enseignement a repoussé la proposition de loi adoptée par la Chambre accordant la possibilité aux capacitaires en droit exempts des conditions particulières de s'inscrire en vue de l'examen de la licence.

L'italien Dionisi Bosco est acquitté

Paris, 16 juin. — L'italien Dionisi Bosco reprendait aujourd'hui devant les jurés de la Seine du meurtre de son compatriote Quirico ; il ne s'agissait point d'un meurtre banal avec ses accessoires habituels revolver ou couteau.

Offensé par Quirico qui lui avait lancé en plein restaurant un billet de mille francs à la tête, Bosco lui porta un coup de poing ; Quirico rentra chez lui où il mourut quelques heures après.

Bosco est inculpé de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de donner.

Le drame s'était déroulé dans un restaurant de la rue Grammont la nuit du 1er janvier dernier ; trois amis avaient pris place à la table de Michel Quirico, directeur du cercle, d'Edouard Bosco, membre du bureau, et de sa maîtresse, Mlle Marcelle Berthelier. Les deux hommes se connaissaient de longue date et s'occupaient ensemble de plusieurs affaires ; Quirico, bien connu dans les cercles, dans les hippodromes et dans les bars de nuit situait par ailleurs, une existence tranquille. M. Boulevard Bonne-Nouvelle, en compagnie de sa fille Micheline.

Quant à Bosco avant de devenir courtier en bijoux il avait possédé une part au cercle de la Rue Grammont, que Quirico lui avait par la suite rachetée ; son opération Quirico relevait encore 20 à 30.000 francs à Bosco ; toutefois les deux hommes ne s'étaient encore jamais querellés à ce sujet. Or, rue Grammont avant de souper au restaurant, Bosco avait joué au cercle et perdu. Il en lui restait plus que 7 fr. en poches ; il en fit la réflexion.

Quirico haussant les épaules et sortant mille francs de son portefeuille en fit une boulette qu'il lança à la tête de son ami ; celui-ci rageusement lui renvoya l'argent, se leva et disparut.

Cinq minutes plus tard le chasseur vestiaire d'où Quirico que Bosco le demandait ; tous deux se retrouvèrent au vestiaire.

— Je n'admets pas tes façons, dit Bosco ; il faut toujours que tu t'amuses à vouloir diminuer les gens et à leur faire croire qui restera chez lui pour monsieur.

Bosco qui regrette son geste proteste de son côté ; il n'est jamais la pensée d'humilier.

Après plaidoirie de Maître de Moro-Giafferri il est acquitté par le jury de la Seine.

Dans les groupes parlementaires

Dans le courant de l'après-midi les bureaux des groupes politiques de la Chambre se sont réunis en vue de se mettre d'accord sur l'utilisation de leurs textes.

Apparentement des divers groupes

La gauche radicale, les socialistes français, les républicains socialistes, les radicaux socialistes, les socialistes S.F.I.O., les communistes populaires et la gauche indépendante ont accepté de s'apparenter.

Le groupe républicain et social (Pernot), les républicains de gauche, les républicains du centre alsaciens et lorrains, les indépendants (Mandel), les indépendants d'action sociale et économique (de Ramel), le centre républicain (Tardieu), les démocrates populaires et les indépendants de gauche (Dhomme) ont décidé de s'apparenter.

Le groupe de la Fédération républicaine (Louis Marin) et le groupe communiste garderont leur indépendance.

Les groupes de gauche auront dans chaque commission 28 représentants, le groupe de Marin 3 ou 4, tous les autres groupes réunis 12, et les communistes auront 1 siège dans chaque commission.

Les candidatures à la présidence des commissions importantes

Mardi, la Chambre procédera à la nomination officielle des commissions et dans le courant de l'après-midi quelques commissions auront déjà nommé leur bureau.

Pour la présidence des commissions importantes on parle, dès maintenant de M. Malvy, pour les finances, Appell pour la marine, Nègre pour la guerre, Compère-Morel pour l'agriculture.

Pour les affaires étrangères il y aura trois candidatures : celles de MM. Germain, Leyssie et Archimbaud.

Au Ministère du Travail

Paris, 16 juin. — Au moment où le ministre du Travail prenait en faveur des chômeurs une disposition de nature à leur apporter de justes satisfactions, il invitait ses contrôleurs à exercer leur action avec la plus grande vigilance.

Les instructions formelles données par M. Dalimier amèneront dans la semaine du 6 au 11 juin la radiation de 13.162 chômeurs qui avaient reçu leur travail ou n'avaient pas répondu aux convocations des contrôleurs.

Cette action sera poursuivie avec la plus grande énergie.

D'autre part, le ministre du Travail a retiré toute introduction nouvelle de travailleurs étrangers.

Le ministre se rendra mercredi prochain devant la Commission du Sénat chargée d'examiner le projet de loi voté par la Chambre et tendant à protéger la main d'œuvre nationale.

COMPREHENSION DE L'UNIVERS

La science actuelle et les idées générales

Les esprits philosophiques qui ont médité sur les récents progrès théoriques sont unanimes à conclure que nous vivons « un grand âge scientifique », et que notre époque « représente une période unique dans l'histoire de l'humanité ». Cette culture intellectuelle doit être inlassablement diffusée et constituerait, par surcroît, le meilleur rempart contre l'ignorance d'une barbarie, que les profanes appellent « scientifique » et qui, en fait, n'a rien de commun avec la science.

Aux jérémiades quelque peu redondantes de littérateurs ignorants, nous pouvons opposer la sérénité d'un savant, comme Maurice de Broglie, président de l'Association française pour l'avancement des sciences (1), qui au Congrès de Nancy, s'exprimait en ces termes : « Ce qui caractérise les recherches modernes dans leur activité bouillonnante et féconde, c'est que leurs pas si rapides bouleversent le cadre immuable de notre courte existence. Une génération n'a pas eu le temps de s'habituer à une nouvelle découverte, elle n'a pu encore y adapter sa vie et ses habitudes que déjà celle-ci fait figure de vieillerie et doit céder la place à une nouveauté plus récente. Toute l'organisation de l'humanité, sa vie sociale, ses habitudes séculaires dont les assises, curetés par le temps, ont demandé des milliaires pour s'établir, tout cela doit maintenant se plier à des conditions que l'on n'aurait même pas imaginées auparavant. Ce qu'il était antérieurement quatre fois centenaire, il n'y a plus rien à tirer des Anciens. Une philosophie qui se refuse à y consentir est un anachronisme incapable de s'adapter aux besoins spirituels de notre âge. On peut bien se cloîtrer en son art ; il faut l'accepter et s'en accommoder, si l'on veut vivre. »

2° La science témoigne d'une rigoureuse objectivité devant les faits qu'ils soient, et quelles que puissent être les conséquences philosophiques qu'en tirent les savants. L'expérience décide toujours en dernier ressort ; c'est même l'unique source de connaissance pour les physiciens. Les physiologistes, comme Claude Bernard, les mathématiciens comme Henri Poincaré, sont d'accord sur ce point. Louis Broglie, après avoir combattu le déterminisme, est le premier à rappeler que les théories scientifiques, seraient-elles vraies, conduit à juste titre « Quand les physiciens d'une époque ont étudié un certain nombre de faits avec les moyens dont ils disposent, ce résultat est définitivement acquis. »

3° Les savants attachent le plus grand prix aux concordances numériques. Tous se rallient à cette remarque d'un vulgarisateur allemand (2) : « Une des choses les plus inquiétantes, c'est la coïncidence de deux nombres que l'on avait soi-disant trouvés indépendants. Plus une coïncidence numérique est invraisemblable, plus sa vérification sera probante pour la théorie dont elle dépendra. Une distance de plusieurs millions donnent la même valeur pour le nombre des molécules présentes dans un centimètre cube de matière ; la précision est du même ordre sous la charge d'électricité élémentaire et pour e quantum d'action. Ces concordances pour merveilleuses sont les meilleurs soutiens de la conception atomistique. Peut-être l'énergie électronique et de la mécanique ondulatoire, diverses étapes de notre connaissance atomique, sont-elles un ravaillage de cruire qu'elles se sont substituées l'une à l'autre. En réalité, elles ne s'opposent sans se contredire en aucune façon.

4° La science ne saurait faire fi d'une part des multiples ressources de la mathématique. Le rôle de la physique, écrit Louis de Broglie, est d'étudier les formes mathématiques dans lesquelles les phénomènes viendront se loger ; c'est ainsi que la physique participera à la grande œuvre rationnelle.

A notre autre époque, il ne règne une semblable discordance entre la science, le point de vue philosophique, la littérature et la culture scientifique que ce conflit est irréductible : il tient seulement à ce que les progrès mêmes de la physique contemporaine sont trop complexes pour pouvoir être aisément comparés à ce que les grecs appelaient « sagesse ». Einstein disait Fraude, que « les débris méconnaissables des anciens par les nouveautés exigeaient toute leur force, leurs élèves les continuent. » Essayer de comprendre la luminescence ou la radioactivité en se servant à l'antithèse, entre la lumière et l'ombre serait une tâche aussi vaine que de vouloir traduire en « petit nègre » les nuances logiques et souples de l'œuvre de Marcel Proust ou de James Joyce. Il faut, au lieu, avec un tenus animés à un bagage mathématique d'une certaine difficulté, se nourrir sans trop de peine, au milieu des « équations différentielles », des « tenseurs » et des « opérateurs », pour enfin pouvoir comprendre réellement et pleinement.

Tel ne saurait être — cela va sans dire, — le but de la bonne vulgarisation, qui doit limiter ses ambitions à faire concevoir la nature des questions posées. Ce fut longtemps une illusion fort répandue — plus encore peut-être chez

(1) Voir son étude dans notre page scientifique du 30 mai 1932.

(2) Paul Kirchberger.

S. LUCIANI

les écrivains que chez les lecteurs — que de se créer capitale d'études théâtres relativement rares avec des nuls. C'est certainement par avec des mots que nos pourrait comparer l'admirable des nouvelles méthodes artistiques du dix « cairel des maîtres ». Les théâtres modernes contemporains scientifique et mécanique enthousiasme mal incompréhensible plus absolument que la scène, la salle, les décors, la lumière, les costumes, leur ensemble, leur harmonie, leur entente idée d'instituer qui est certainement nouvelle de l'architecture, de la peinture et de la musique, qui, comme nous, les Anglais ont compris et admis qu'il ne saurait y avoir opposition de nature et de principe entre la tradition scientifiquement des représentations anciennes et modernes. Ce n'est pas, en effet, en Amérique ou en Angleterre, que nous pourrions trouver une telle alliance de l'ancien et du moderne, du traditionnel et du révolutionnaire, du classique et du romantique, du réel et du fantastique, du naturel et du stylisé, de l'harmonieux et du violent, du simple et du compliqué, du vrai et du faux, du laid et du beau, du bon et du mauvais, du pour et du contre, qui est la vie même, la vie multiple, la vie totale, la vie éternelle, la vie de toujours et de partout, la vie de tous les temps et de tous les lieux, la vie qui, à travers les âges, a fait la gloire de la France, la vie qui, à travers les âges, fera la gloire de la France, la vie qui, à travers les âges, fera la gloire de la France, la vie qui, à travers les âges, fera

3 ATOUTS QUI COMPTENT !

LE PRIX 39.95 FRS à partir de

LA QUALITÉ Soulier SPORT Richelieu et Charles IX Pour le marche et la ville

LE CONFORT

GAGNEZ 10.000 FRS EN PARTICIPANT AU GRAND CONCOURS DRESSOIR

NOTICE GRATUITE DANS TOUS LES MAGASINS DRESSOIR OU AU SIÈGE SOCIAL : 17 BIS, AVENUE SIMON-BOLIVAR, PARIS

DRESSOIR LA GRANDE MARQUE NATIONALE. 5 USINES. 300 MAGASINS. PARIS. PROVINCE. ALGÉRIE. TUNISIE

AJACCIO, 2, Cours Napoléon

BASTIA, 17, Boulevard Paoli

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont recommandées pour tous nos bureaux du journal

ON DEMANDE

Demande appartement vide 5, 6 pièces. Ecrire case postale 75.

ON DEMANDE un garçon de cuisine (homme ou femme). S'adresser à l'Hôtel de la Paix, 39 bis, rue de l'Opéra.

RHUM St-JAMES (Antilles)

LA GRANDE MARQUE COLONIALE

« St-James ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers Rhums du Monde. »

Demandez UN PONTENOVO

VIN DU CAP AU QUINQUINA

A côté des DICTIONNAIRES LAROUSSE les meilleurs du monde lisez les PÉRIODIQUES LAROUSSE

LAROUSSE MENSUEL

NOUVELLES LITTÉRAIRES artistiques et scientifiques

MONDE ET VOYAGES

LES LIVRES ROSES

BOURSE DE PARIS du 16 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	CO-RS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
5 %	74.75	Algérien	1020	Usines du Rhône	592	Dist. Indochine	349
5 % 1915	90.55	Caoutchoucs		Cambodge	52.75	Vieille Cure Ach.	50
4 % 1917	89.60	Nord	1315	Caoutchoucs	63.15	Cuenier Joutx.	1800
4 % 1918	89.60	Orléans		Chimnis Indochine	71.75	Chimnis Indochine Are-	335
4 % 1919	119.80	Paris-PLM	1020	Ciments Indochine Arc-		Ciments Indochine Part.	430
5 % 1920	101	Distr. Electrique	2120	Contordia	47.50	B. N. F. C. E.	
4 % 1925	103	Ch. Générale Electrique	1978	Colombia	176	Coty	196
5 % 1927	101.45	Cie. Méditerranée	976	De Beers Ord.	137	Huanchaca	54
5 % 1928	97.70	Thomson	378	Wyoming	97	M' Zaita	39
5 % 1929	97.70	Tramways du Havre	419	Goldfields	94	Phosphates Tunisiens	93
Trésor 1924	512.50	Omnibus		Huanchaca	41.50	Crédit Foncier Canad.	4945
— 1926	500	Ouest-Etat	390	Hoelva Copper		Sidro	362
— 1927	501.50	Lens	454	Malacca Ord.	99	Rt-Métal	172
Caisse Autonome	936	Nord-Sud	69	Lorraine Hendrich	96	Hotchkiss	1060
Nat. 1918	1000	Voitures Paris		Mexican Eagle	25	Royal Dutch	13500
— 1921	977	Pennsylvania	240	Act. Dong Trieu	96.50	Montecatini	163
— 1923	1.20	Dakar	370	Montecatini	119	Act. Crown Mines	482
— 1924	1240	Orléans	1240	Mozambique	25.50	Bergougnan	680
Bons Aisne 7 %	928	Voitures Paris		Act. Subertin	475	Chemins Fer Départ.	271
Bons 7 % Pas-de-Calais	724	Transatlantique 6%	196	1/5 Morocco	635	Chinois 1895	212
Départ. 1918	1.20	Citroën	339	Part Casino Cannes		Chinois 1898	
Actions	1.11	Air Liquide	709	Rand Mines	246	Bulgare 1902	
Paris 1923	975	Cultures Tropicales		Roumano Belge	935	Espagnol Unifié	67.50
— 1925	99.10	Faïté Cinéma Jouissance		Tabacs Orient		Italien 3 1/2	69
Communales 1926	1.20	Say Ord.	1638	Banque Indochine	3030	Japon 1905	
Banque de France	14970	Union Européenne	276	Tharsis	270	Mexique 1904	210
B. N. C.	1.20	Industrie musicale	73	Tanganyika	67.75	Roumain 1929	235
Banque de Paris	1373	Russe 1906	2.25	Tubize Prio	197	Rokanowski	112
Union Paris	1.20	Serbe 1895	49	Docks de Marseille	915	Serbe 1913	57
Cie Algérienne	1460	Ture Unifié 4 %	30.75	Tram. Shanghaï	930	Electricité Seine	725
Compt. Escompte	1099	— 1914	149.5	Lyonnaise Eaux Cap.	2730	CHANGES	
Crédit Foncier	1.20	Banque du Mexique	195	Electricité de Paris	6060	Londres	93.23
Crédit Lyonnais	1850	— Ottomane	396	Union Electricité	279	Dollar	25.44
Société Générale	1083	Foncier Egypte	1935	Gaz Lebon	750	Allemagne	
Rente Foncière	968	Wagons Lits	71	Gaz de Paris	420	Belgique	354
Générale Foncière	130	Central Mining	749	Ber. Ord.	1475	Espagne	209.50
Sues Cap	13700	Rio Tinto	1155	Huta Bankowa	209	Hollande	1028.50
— Part.	13700	Caripel	375	Saint-Gobain	1975	Italie	130
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	689	Petrofina	343	Soie Izieux	910	Prague	75.40
Bel		Pacouda	74	Messag. Maritimes Ord.	65	Suisse	499.75

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR bande rouge 1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

HOCCO RHUM TUE LA GRIPPE

MORT aux Moustiques ! FLIT les tue

L'URBAINE

ASSURANCES

Vie - Incendie - Accidents

Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.

- ENSUITE CONSULTEZ -

Mr LORENZI

Licencié en Droit Assureur-Conseil

31, Boulevard Paoli - BASTIA

Téléphone 149

Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des Garanties qu'il vous offrira

Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :

AGENCES REGIONALES

AJACCIO, J. Silvani, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

Une Nouvelle Mode en Poudre de Riz

Fait une Surprenante Différence

Le nez brillant le plus laid et le pore le plus grossier et le plus sec ne peuvent rapidement d'une surprenante beauté quand on emploie cette poudre de riz nouvelle mode.

Des recherches scientifiques ont révélé un nouvel ingrédient qui fait entrer la poudre de riz tout le temps du jour. Il s'appelle « Mousse de Cosme » (Cosmet). Mélangé à la poudre de riz, il prévient à toute heure de couvrir son teint naturellement, en dépit du vent ou d'un soleil ardent, d'un brillant du teint, impossible à obtenir avec dans la plus merveilleuse des salles de bal, des poudres ordinaires.

elle maintient le teint sans la moindre trace de brillant ou de graisse. La Mousse de Cosme est maintenant mélangée à la Poudre Tokalon suivant un nouveau secret. Ce merveilleux ingrédient rend la Poudre Tokalon naturellement différente et donne une surprenante beauté du teint, impossible à obtenir avec aucune autre poudre.

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

NOUS TRAVAUX typographiques pour le Commerce et l'Industrie S'ADRESSER DE SUITE

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO — Société Anonyme. Capital : 200.000 Frs — AJACCIO

Téléphone : 061. Ad. Télégraphique. SIDIC AJACCIO

EXCLUSIVITÉ POUR LA CORSE

Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MÉNAGER

Votre nourriture Votre santé Le froid, la glace à domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, compteurs vitrés et à bière, compteurs-tambre à lait.

COMMERCIAL

Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Dans vos CAVES aucun DÉRANGEMENT, sans EXIGER aucun SOIN, d'un BOUT à l'autre de l'ANNÉE. FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited — Ouvriers spécialistes sur place Service gratuit d'un an. — Se méfier des contrefaçons !

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Vous recevrez gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

57e ANNÉE. — N° 113 — LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT RELIÉ PAR FIL DIRECT AVEC PARIS — SAMEDI 18 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centim.

DIRECTION - RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS 10, Rue de la Grange-Batelière Téléphone : Provence 45-57

00290

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 123

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	15	32	62
Comtat, et Colon.	17	33	64
Etranger A	30	60	120
Etranger B	45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Annonces Parisiennes, 10, rue de la Grange-Batelière (Paris) dans toutes les grandes régies de publicité.

LE PEUPLEMENT DE LA PLAINE CORSE

On peut évaluer à cent mille hectares gros la superficie des parties de plaine de la Corse, cent mille sur plus de cent mille ; mais sur ce chiffre global, la moitié seulement doit être retenue comme continuant la plaine (taille friche ou déjà en culture. Ce dernier diffère lui-même, dont il faut extraire parties boisées peu productives, mais on désire maintenir, en cet état, n'est ès celui de la surface ou pourrait se ire de la culture intensive. C'est sur ngt cinq ou trente mille hectares qu'on surrait faire, en plaine seulement, de cultures intensives.

Qu'on fait jusqu'ici les paysans ? Ils ont mis en valeur d'une manière suffisante les parcelles les plus faciles, les ieux serrées, celles qui entourent les olomérations et les points d'eau. Une laine de milliers d'hectares, même : puis ils se sont arrêtés parce que surfaces faciles se sont rapidement uvées fortement morcelées par les hées.

possibilités de mise en valeur du sol de peuplement, il ne s'en est trouvé, à partir de ce moment-là, partie de 1900, que deux groupes, le ronble, l'olivier, le chêne-liège.

Tout cela, sauf la vigne qui exige des oiteaux et dont les sources de profit nt limitées, implique l'étendue. C'est qui n'est pouvre occupée la plaine ar une population d'une densité très ible par rapport à l'étendue, mais, au ntraire, très forte par rapport à la productivité d'un sol dans les meilleures celles sont depuis longtemps fortement morcelées.

Même l'occupation des territoires à urage, très vastes, surtout dans les ndes du Sartenais, a perdu du. La et eurs, il n'est constitué en cinquante dix centaines de familles nouvelles ne ont évité l'exode. C'est par milliers s des gens de la montagne se sont réés dans ces territoires libres, formés ns doute de maquis, mais relativement ciens, et les ont peuplés, remplaçant la perte démographique de la agne, du Cap Corse et de la Castacia.

Mais nous voyons bien aujourd'hui le mouvement est arrêté. Il l'est dans plaine orientale, dans le sud sartenais. me dans l'hinterland de Portovecchio animé Bonifacio n'a point de vue : il également dans les fonds de vallée la côte occidentale, où se note même regression.

l'affranchissement occupée sur la base des illes cultures exigeant de l'étendue plaine, cependant, l'est très peu sur base de l'étendue utilisable en pluce et propice aux cultures intensives, dans les moindres espaces, donsi le maximum de rendement avec le minimum de frais générateur.

Au secours de ces terres abandonnées, abandonnées mais excellentes, excellentes mais abandonnées, on est venu par route, par l'eau potable et par le courant électrique.

Il ne faut pas nous estimer l'effort des voirs publics, provoqué par les représentants de la Corse, dans ce sens. La de 1911 a multiplié les eaux potables pensables ; de nouveaux moyens ces ont été créés ; l'électrification en cours et sera bientôt un fait acle. Le génie rural a fait des miracles peu d'années ; au demeurant, c'est rnière d'activité de la population qui, qu'on dise, a fait ces miracles. Mais ts insuffisant. Il faut compléter ce qui peut ainsi parler, la multiplication la route et de l'eau potable.

Il faut surtout donner à la plaine un veau statut de mise en valeur par. tout, l'irrigation et l'assainissent, et, parallèlement, la création de veaux centres de peuplement disparus les eaux de se réfugier à la montapour y travailler, et une salubrité ours défaillante, soit quelques suppléments de ressources que la plaine peut ecurer au désuple.

ous nous fera une première objection : lles cultures rémunératrices, en l'état actuel de la crise, pratiquer à la plai-

Nous répondons : les cultures rémunératrices sont, selon la signification la crise, celles qui coûtent le moins : santé, d'argent, de temps et en frais généraux.

On nous fera une seconde objection : ment, financer ce nouveau programde mise en valeur ? Nous répondrons me au point de vue financement, un point point est acquis lorsqu'on a dit ce que l'on désire, le résultat que veut atteindre. C'est de la bonne ronde, élémentaire et exemplaire.

On a réussi, même en Corse, plus fort que cela.

M. Daladier reçoit une délégation de cheminots

Paris, 17 juin. — M. Daladier, ministre des travaux publics, a reçu ce matin une délégation de l'Union Nationale de défense des intérêts des cheminots, constituée par MM. Rey, son président, Verne, entretenu ministre des salaires, retraites et congés, la suppression de l'heure d'été, du travail du samedi soir et du travail du dimanche, du travail roulant.

Le ministre a réservé le meilleur accueil à la délégation et l'a assuré de sa volonté d'agir avec le plus grand soin ses propositions.

Paris, 17 juin. — Le Président de la République a assisté ce soir, au Théâtre des Champs-Elysées, au festival Debussy. »

Une IMPORTANTE JOURNEE à LAUSANNE

Les puissances créancières proposent de réserver pendant la durée de la Conférence les paiements au titre des réparations te des dettes de guerre

Les travaux de la Conférence se sont poursuivis dans une atmosphère de détente

Lausanne, 17 juin. — Les conversations entre délégations se sont poursuivies aujourd'hui et ont donné l'impression, dans la soirée, d'une certaine détente.

Dans leur désir de rapprocher les points de vue, il semble que les délégués aient bientôt près d'examiner un projet auquel M. Germain-Martin et les experts français ont prêté leur collaboration.

Il serait question d'accorder à l'Allemagne, en ce qui concerne le paiement des dettes, une suspension jusqu'à la période de la session de la conférence qui aurait lieu une fois terminés les travaux des commissions financière et économique qu'on va constituer, si le projet est agréé par tous les gouvernements.

M. Herriot a eu dans l'après-midi d'hier une nouvelle conversation avec M. Von Papen, qui a parmis de rapprocher les points de vue, sans compromettre l'avenir.

M. Von Papen prendra le premier la parole demain matin au cours de la séance plénière et privée de la conférence. Il fera l'exposé prévu sur la situation économique et financière de l'Allemagne.

Une réunion des représentants des puissances invitantes

Lausanne, 17 juin. — Les représentants des six puissances invitantes à la conférence des réparations se sont réunis cet après-midi. La séance a duré une heure à peine. La discussion commencera demain matin et se poursuivra jusqu'à épuisement du nombre des orateurs et il est probable qu'elle prendra toute la journée de vendredi et peut-être celle aussi de samedi.

MM. Herriot, von Papen et Sir Neville Chamberlain sont les premiers inscrits. On entendra également MM. Grandi et Françqui, à cette discussion générale qui permettra de préciser la situation.

Les points principaux du discours de M. Ramsay Mac Donald

Lausanne, 13 juin. — On fait remarquer que trois points se sont détachés particulièrement du discours de M. Mac Donald : 1°) le désir que les engagements solennels ne peuvent être répudiés unilatéralement ; 2°) la solidarité du genre humain et l'éventualité de la collaboration des Etats-Unis ; 3°) la nécessité d'une période de tranquillité politique.

Un communiqué

Lausanne, 13 juin. — Le communiqué suivant a été distribué ce soir :

« Le président de la conférence de Lausanne s'est entretenu avec les chefs des délégations et avec les autres délégués des puissances invitantes, cet après-midi, au sujet des dispositions à prendre en ce qui concerne la séance générale. Il a décidé que la réunion de demain ne serait pas publique. »

La séance d'hier

Lausanne, 17 juin. — La séance s'ouvre à 10 h. 10. C'est d'abord M. Herriot qui prend la parole pour remercier ses collègues. M. Von Papen prend, dit-il, cette note avec plaisir et apprécie complètement les intentions qui sont contenues dans la déclaration.

« C'est, dit-il, une preuve visible et tangible des intentions des gouvernements certes d'aligner les travaux de la conférence. C'est, observe-t-il, une décision nouvelle pour d'autres pays lorsqu'elle sera libérée de ses dettes politiques. L'inflation, avec ses conséquences pour le budget de l'Etat et l'économie privée, n'a pas augmenté la capacité de contribution de l'Allemagne, mais, au contraire. En affaiblie, en raison de la nécessité de contracter de nouvelles dettes à un taux d'intérêt anormalement élevé. Le niveau élevé des dépenses publiques était nécessité par les tâches sociales et par d'autres devoirs qui, au moment de la fermeture d'entreprises privées, étaient incombés à l'Etat, pour prévenir la détresse et les troubles. Les charges qui en résulteraient pour l'ordre public.

Le chancelier a terminé son exposé par des paroles optimistes.

« L'heure actuelle nous impose le devoir impérieux de quitter le passé et de diriger nos regards vers l'avenir. Le moment est venu où il faut choisir. En Allemagne, nous avons encore une fois essayé de concentrer toutes nos forces créatrices et économiques de la nation pour assurer au peuple allemand le pain et le travail.

« Le temps des palliatifs, des répits, des ajournements est définitivement passé. Il faut faire un effort décisif. La grande tâche historique de cette conférence me paraît être de sortir définitivement du cercle vicieux, de tout ajourner l'empêcher ne pas et d'délibérer la toute vers une collaboration positive qui peut, seule, assurer un meilleur avenir. »

La réponse de M. Herriot au chancelier allemand

Le président du Conseil français répond au chancelier du Reich. Il a donné avec le plus vif intérêt, dit-il, les explications du chancelier allemand. Si la délégation de la République française a le pouvoir droit de déclarer les intérêts dont elle a la charge, elle ne saurait être indifférente aux difficultés des autres nations ; elle voudrait faire entendre au peuple allemand la raison qu'elle travaille dans l'intérêt du progrès général et de la paix commune.

« Exposons nous aux angoisses, aux faiblesses dans l'ordre et le calme. La délégation française prend acte avec plaisir des déclarations apportées ici et spécialement par M. Mac Donald, en faveur du respect des traités qui pesé, seul, fonde la morale internationale et bonder les temps nouveaux. Dans son exposé, elle pensera pour base les idées qui ont prompté la réunion de la conférence et le rapport du comité consultatif de Bâle.

« A quoi servirait-il de proposer les bases nouvelles des hommes de la Paix, aucun autre, de réunir leurs signatures si l'on devait ensuite les désavouer. Le rapport de Bâle doit être notre règle et notre loi. »

M. Herriot admet que la crise économique actuelle dépasse la dépression relativement courte ménagée par le plan Young ; il admet aussi que les difficultés financières de l'Allemagne sont dues une large mesure à l'origine de la crétinante paralysie du crédit dans le monde et qu'elles rendent nécessaire une action concrète que, seuls, les gouvernements auraient entreprendre par ralliement. Cependant, M. Herriot montre que l'application du moratoire Hoover pour être seule amené à créer dans le budget français un déficit d'environ 1.000 millions de francs, qu'il va falloir compenser par des mesures sévères.

« Il est facile, dit-il, de montrer que la charge imposée aux chemins de fer s'accumule pour les réparations, soit 600 millions de règlements, n'est pas excessive. Il est vrai, dit-il, que depuis l'exposition de la délégation française à la conférence de Paris, le 7 juin, le prix de la tonne de charbon a été abaissé de 100 francs. Mais, ajoute-t-il, cette baisse ne saurait être indifférente aux difficultés des autres nations ; elle voudrait faire entendre au peuple allemand la raison qu'elle travaille dans l'intérêt du progrès général et de la paix commune.

« Exposons nous aux angoisses, aux faiblesses dans l'ordre et le calme. La délégation française prend acte avec plaisir des déclarations apportées ici et spécialement par M. Mac Donald, en faveur du respect des traités qui pesé, seul, fonde la morale internationale et bonder les temps nouveaux. Dans son exposé, elle pensera pour base les idées qui ont prompté la réunion de la conférence et le rapport du comité consultatif de Bâle.

« A quoi servirait-il de proposer les bases nouvelles des hommes de la Paix, aucun autre, de réunir leurs signatures si l'on devait ensuite les désavouer. Le rapport de Bâle doit être notre règle et notre loi. »

M. Herriot admet que la crise économique actuelle dépasse la dépression relativement courte ménagée par le plan Young ; il admet aussi que les difficultés financières de l'Allemagne sont dues une large mesure à l'origine de la crétinante paralysie du crédit dans le monde et qu'elles rendent nécessaire une action concrète que, seuls, les gouvernements auraient entreprendre par ralliement. Cependant, M. Herriot montre que l'application du moratoire Hoover pour être seule amené à créer dans le budget français un déficit d'environ 1.000 millions de francs, qu'il va falloir compenser par des mesures sévères.

« Il est facile, dit-il, de montrer que la charge imposée aux chemins de fer s'accumule pour les réparations, soit 600 millions de règlements, n'est pas excessive. Il est vrai, dit-il, que depuis l'exposition de la délégation française à la conférence de Paris, le 7 juin, le prix de la tonne de charbon a été abaissé de 100 francs. Mais, ajoute-t-il, cette baisse ne saurait être indifférente aux difficultés des autres nations ; elle voudrait faire entendre au peuple allemand la raison qu'elle travaille dans l'intérêt du progrès général et de la paix commune.

M. Neuville Chamberlin demande de promptes déci ions

Le chancelier de l'Echiquier britannique, Sir Chamberlain, prend ensuite la parole.

Le chancelier, faisant allusion à la validité des obligations assumées en vertu de l'accord de la Haye, constate, néanmoins, que des circonstances ont surgi qui rendent impossible pour l'Allemagne de remplir des paiements qui viendront à échéance le mois prochain.

M. Neville Chamberlain parle ensuite de la dette de guerre de la Grande-Bretagne qu'elevait à l'origine à deux milliards de dollars, et il constate que le total des paiements effectués jusqu'à ce jour par la Grande-Bretagne, compte tenu des intérêts, dépasse le total de ses recettes d'environ 200 millions de livres sterling.

Avec la plus grande énergie, Sir Chamberlain insiste sur la nécessité d'aboutir à de prompts décisions.

« J'ai la conviction, dit-il, en terminant, que c'est seulement dans cet esprit qu'on pourra donner une solution heureuse aux problèmes qui sont devant nous et que l'on pourra faire les premiers pas sur le chemin qui nous ramènera aux conditions normales que le monde attend depuis si longtemps en vain. »

Le délégué italien est optimiste

Le dernier orateur de la matinée a été le sénateur Monsoni-Frederic, qui a dit que les discours prononcés devant la conférence ne sont pas ressemblants. La presse que les politiques que la conférence est appelée à résoudre sont plus graves que celles de la conférence de guerre aux Etats-Unis qu'elle ne peut être résolue que par l'application du moratoire Hoover pour la durée de l'année.

« Il est vrai, selon nous, de penser que l'actuelle crise mondiale est l'effet des ruptures provoquées le retour à l'équilibre. Pour ce retour il faut améliorer la séréité. Nous affirmons ce principe.

« Cette double vérité doit guider nos travaux. Pour ces raisons, la moindre délégation régime des économies, l'atténuation des mesures restrictives atténuation bien plus sûrement le but poursuivi que des mesures sommaires. Une fois de plus nous constatons avec les experts que l'action indispensable déjoue de beaucoup le seul problème allemand. »

M. Herriot entre à Paris

Paris, 17 juin. — M. Herriot quittera Lausanne ce soir à 23 heures 11 et arrivera à Paris demain matin à 7 heures 10.

M. Pezanon, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Bey, chef du cabinet, accompagneront M. Herriot.

M. Germain Martin, ministre des finances, reste à Lausanne.

Le Grèce cessera le 1er juillet le payement de ses dettes

Athènes, 17 juin. — Le gouvernement hellénique a chargé son ministre à Washington d'informer le gouvernement des Etats-Unis que, quelles que soient les décisions prises à Lausanne, la Grèce cessera le paiement de ses dettes de guerre aux Etats-Unis à partir du 1er juillet.

Conseil des Ministres

Paris, 17 juin. — Le ministre se réunira demain matin à 10 heures, à l'Elysée, au Conseil des ministres, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le Conseil de cabinet aura lieu demain à 17 heures au Quai d'Orsay.

Le premier voyage officiel du président Lebrun

Paris, 17 juin. — Le président Albert Lebrun se rendra à Metz le haut le 7 août où il passera les vacances dans sa famille et demeurera jusqu'au 22 août.

Billet Parisien

« Pour une femme, tout ce qu'elle doit faire, est d'être occupée à plaire à son mari, de lui être utile par sa douceur, son agrément et en l'amusant. »

Ainsi disait Marie-Thérèse d'Autriche, dont une lettre écrite en 1768 à sa fille Marie-Christine, reine de Naples, fut la dernière fille était Marie-Antoinette. Il est probable que le conseil maternel qui valut pour la souveraine napolitaine valut aussi pour la femme de Louis XVI. Il vaut pour toutes les femmes.

Attendez, mesdames, ce n'est point fini.

« Je vous souhaiterais bientôt un enfant, poursuit Marie-Thérèse, mais vous en verrez pas grosse si vous ne vous y mettez de bonne grâce et ne cherchez jamais des subterfuges pour vous en soustraire. »

Je ne veux pas insister là-dessus. Au surplus, cela est exprimé clairement avec beaucoup de douceur. Chères lectrices, prenez-en de la graine, comme dit l'autre. Je peux cependant souligner, sans vous approuver, que Marie-Thérèse, épouse de Joseph II, empereur d'Allemagne, fut de Mercure et de Bellone, aurait une règle absolue pendant sa vie conjugale qui fut des plus heureuses. Pour se conformer toujours en même temps que son époux et ne se jeval jamais ni de l'un ni de même pour se confesser, avant lui ou après, en demandant l'autorisation à son confesseur. Il a persévéré à son impératif matin. » J'ai été bien récompensée de cette petite gêne et de cette humiliation, ajoutait-elle, par l'union la plus fidèle et tendre qui ait jamais existé. »

Et dire, mesdames, et dire que vous cherchez si loin le bonheur alors que vous l'avez à votre portée. Si vos airs de grandes aventurières, si votre besoin de vie, ne peuvent vous donner entière satisfaction, dites-vous à laquelle sont tenues toutes vos sœurs, parfois, vous en rendre compte Marie-Thérèse, au fond, en plaisant être l'orpheline de son mari. Elle était de lui ce qu'elle voulait. Elle tenait à lui seul. Je ne connais pas la vie intime de Joseph II, mais je mettrais ma main au feu qu'il n'eut jamais de maîtresse. Si bien servi chez lui, que se mait-il allé chercher ailleurs ?

Allons, mesdames, allons, un petit brave pour Marie-Thérèse !

Gabriel Bauzé.

L'aide financière de la S.D.N. à l'Autriche

Lausanne, 17 juin. — L'Autriche et la séance M. Herriot a été félicité par les chefs des principales délégations et Sir John Simon, personnellement, l'a remercié pour la modération et l'utilité de son intervention.

Dans les milieux de la conférence on s'est généralement félicité de la courtoisie et du

la volonté de conciliation dont a fait preuve le chancelier du Reich.

Nomination d'un délégué suppléant

Paris, 17 juin. — L'Officiel publie :

M. René Cassin, professeur à la Faculté de Droit de Paris, est désigné comme délégué suppléant à la conférence du désarmement.

M. Herriot rentre à Paris

Paris, 17 juin. — M. Herriot quittera Lausanne ce soir à 23 heures 11 et arrivera à Paris demain matin à 7 heures 10.

M. Pezanon, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et M. Bey, chef du cabinet, accompagneront M. Herriot.

M. Germain Martin, ministre des finances, reste à Lausanne.

Le Grèce cessera le 1er juillet le payement de ses dettes

Athènes, 17 juin. — Le gouvernement hellénique a chargé son ministre à Washington d'informer le gouvernement des Etats-Unis que, quelles que soient les décisions prises à Lausanne, la Grèce cessera le paiement de ses dettes de guerre aux Etats-Unis à partir du 1er juillet.

L'aide financière de la S.D.N. à l'Autriche

Lausanne, 17 juin. — L'Autriche et la séance M. Herriot a été félicité par les chefs des principales délégations et Sir John Simon, personnellement, l'a remercié pour la modération et l'utilité de son intervention.

Dans les milieux de la conférence on s'est généralement félicité de la courtoisie et du

Conseil des Ministres

Paris, 17 juin. — Le ministre se réunira demain matin à 10 heures, à l'Elysée, au Conseil des ministres, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

Le Conseil de cabinet aura lieu demain à 17 heures au Quai d'Orsay.

Le premier voyage officiel du président Lebrun

Paris, 17 juin. — Le président Albert Lebrun se rendra à Metz le haut le 7 août où il passera les vacances dans sa famille et demeurera jusqu'au 22 août.

Billet Parisien

« Pour une femme, tout ce qu'elle doit faire, est d'être occupée à plaire à son mari, de lui être utile par sa douceur, son agrément et en l'amusant. »

Ainsi disait Marie-Thérèse d'Autriche, dont une lettre écrite en 1768 à sa fille Marie-Christine, reine de Naples, fut la dernière fille était Marie-Antoinette. Il est probable que le conseil maternel qui valut pour la souveraine napolitaine valut aussi pour la femme de Louis XVI. Il vaut pour toutes les femmes.

Attendez, mesdames, ce n'est point fini.

« Je vous souhaiterais bientôt un enfant, poursuit Marie-Thérèse, mais vous en verrez pas grosse si vous ne vous y mettez de bonne grâce et ne cherchez jamais des subterfuges pour vous en soustraire. »

Je ne veux pas insister là-dessus. Au surplus, cela est exprimé clairement avec beaucoup de douceur. Chères lectrices, prenez-en de la graine, comme dit l'autre. Je peux cependant souligner, sans vous approuver, que Marie-Thérèse, épouse de Joseph II, empereur d'Allemagne, fut de Mercure et de Bellone, aurait une règle absolue pendant sa vie conjugale qui fut des plus heureuses. Pour se conformer toujours en même temps que son époux et ne se jeval jamais ni de l'un ni de même pour se confesser, avant lui ou après, en demandant l'autorisation à son confesseur. Il a persévéré à son impératif matin. » J'ai été bien récompensée de cette petite gêne et de cette humiliation, ajoutait-elle, par l'union la plus fidèle et tendre qui ait jamais existé. »

Et dire, mesdames, et dire que vous cherchez si loin le bonheur alors que vous l'avez à votre portée. Si vos airs de grandes aventurières, si votre besoin de vie, ne peuvent vous donner entière satisfaction, dites-vous à laquelle sont tenues toutes vos sœurs, parfois, vous en rendre compte Marie-Thérèse, au fond, en plaisant être l'orpheline de son mari. Elle était de lui ce qu'elle voulait. Elle tenait à lui seul. Je ne connais pas la vie intime de Joseph II, mais je mettrais ma main au feu qu'il n'eut jamais de maîtresse. Si bien servi chez lui, que se mait-il allé chercher ailleurs ?

Allons, mesdames, allons, un petit brave pour Marie-Thérèse !

Gabriel Bauzé.

Un interview sensationnel de M. Mussolini

Londres, 17 juin. — Le Daily Express publie ce matin une remarquable interview que M. James Douglas, Directeur de son édition mondiale, a eu, ces jours derniers, avec Mussolini, au Palais Venezia et au cours de laquelle le Duce a fait des déclarations qui ont fortement impressionné l'éminent journaliste anglais.

« Il n'y a que deux barrières qui se dressent contre la bolchevisation de l'Europe, a dit Mussolini : la mer qui l'en sépare et l'Italie. L'Italie est forte, l'Italie est unie, disciplinée.

Il a raggée les trois ceintures de sauvetage auxquelles s'accrochent encore les idéalistes : Genève, Locarno, Washington. Le Duce a fait la liste impitoyable et dédaigneuse.

« L'Amérique, s'est-il écrié entre-ment, l'Amérique n'a pas de politique. Ce pays se réunira en deux mois : prosperité ou Lindbergh ! »

— Avez-vous donc perdu toute foi en la démocratie ? lui a demandé le journaliste anglais.

— La démocratie, a-t-il répondu avec un sourire plein de dérision, n'est rien, le peuple n'est rien. Que peut faire la démocratie ? Que peut faire le peuple ? Rien ! Dans tous les pays, on est fatigué de s'entendre que des discours, et ses mots. Ce qu'il faut, ce sont des actes et des hommes d'action. Le peuple ne peut pas se sauver lui-même. Il lui faut des sauveurs.

Mais on sont ces sauveurs, a demandé M. James Douglas.

M. Mussolini a jeté un regard sur la longue d'influence le gouvernement des Etats-Unis que, quelles que soient les décisions prises à Lausanne, la Grèce cessera le paiement de ses dettes de guerre aux Etats-Unis à partir du 1er juillet.

— Qui sera donc l'avenir ?

— Je prévois, a répondu le Duce, une longue série de guerres politiques, économiques et financières, et c'est ainsi qu'on fait la guerre à l'heure actuelle.

Et la paix ? quand aura-t-on la paix ?

— Ah ! la paix ! n'est écrit M. Mussolini, ont quand aura-t-on la paix ?

M. Mussolini a dit ensuite que l'ère des grandes guerres est close, que l'ère des grandes guerres est ouverte.

Elle appartient à un passé mort et enterré.

M. Mussolini, l'allemagne dit non. L'Italie dira non.

M. James Douglas remarque à ce propos : « On pourra sans nouveaux pour maintenir en Orient, une bombe dans le voisinage de Genève, de Lausanne et de Washington, mais la paix ne pourra pas être ouvert sûrement de courage pour faire face aux terribles réalités qui existent aujourd'hui, ne tolèrent plus d'atermoiements. La vérité est terrible, mais les terreurs qu'elle engendre sont encore plus terribles. L'Europe dans la voie de la ra

Un grand artiste: M. Louis Patriarche

C'est avec un vrai plaisir que nous avons vu figurer le nom de notre distingué concitoyen Louis Patriarche parmi les lauréats du Grand Prix.

Louis Patriarche dans un remplir plus les succès à obtenu la Médaille d'Honneur de la Gravure en médailles et sur pierres fines.

Cette récompense est la consécration bien méritée d'une carrière particulièrement laborieuse et artistique.

Né à Bastia, Louis Patriarche, après avoir fait pendant quelques années du modelage sur bois, rendu à Bastia, poursuivre des études artistiques avec à la Bourse Simon, puis à Nancy, où il succéda à l'âge de 19 ans à un tout jeune artiste, Prix de Rome, il suivit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts, fréquenta le sculpteur du Musée Barrias, puis à Montmartre, où il eut comme maître graveur en médailles Vernon, un membre de l'Institut, ce qui le mettait à même de continuer son apprentissage et de graviter en médailles ; il ne tarda pas à se distinguer dans ce genre spécial et fut lauréat de l'Académie des Beaux-Arts, qui lui décerna en 1903, la médaille d'or ; en 1904, celle d'argent et en 1910, celle de bronze, en 1912. Classé ainsi hors concours, il ne concourut plus que pour la première fois en 1917 et toujours reçu depuis : il y fonctionna à différentes reprises comme membre du jury.

Le sculpteur Patriarche fait partie depuis 1920 du Comité de l'Association des Artistes Français, fondée par le baron Taylor, il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1924.

Les sculpteurs et graveurs en médailles, médailles et monnaies ainsi que des Artistes Français viennent de la décerner, par un vote qui a eu lieu le 1er juin, au Palais du Louvre, le grand d'honneur, ce qui constitue la plus haute distinction qui puisse être accordée à un artiste.

Dans l'œuvre de cet artiste, nous retiendrons :

Parmi ses médailles et plaquettes :

La Provence, médaille commémorative du lancement du paquebot de ce nom ; plaquette de la Chambre de commerce de Marseille ; Luce et Giocante de Christinacce, épisode d'une Bataille navale d'Aboukir, commandée par l'Etat ; plaquette du vin Martini ; Médaille de l'Hippodrome des Flots Bleus, prix de Victoire, commandée par l'Etat, etc. la Monnaie de Paris lui a confié l'exécution de quelques-unes de ses médailles et a acquis pour le Musée du Luxembourg différentes plaquettes dont le portrait de la mère de Gambetta.

Parmi les nombreux portraits qu'il a exécutés : Paul Doumer, Xavier Privas, Angelo Mariani, Jules-Charles Roux, ex-député de la Compagnie Générale Transatlantique, Pinard, préfet de police, général Hennion, préfet de police, Jule Claretie, de l'Académie Française, Lucien Guitry, Jean Richepin, Fabre, ex-ministre, De Lanessan, ex-Gouverneur de l'Indo-Chine, Charles Dupuy, Gaillard, Architecte, Dodge, Gouverneur, Bert, Michel, de Dreyfus, Mallarmé, Dalsy, directeur de la Monnaie de Paris, Mayor de Montmorin, le Président de l'Ordre des Avocats, docteur Coutela.

Et enfin, Louis Patriarche a fait l'admiration des juges de M. Landry (président Viticoles, du médecin et docteur Saint-Dizier, du docteur Cornet, médecin, commandé par l'Etat, pour le théâtre de Nantes, du monument d'Ernest Arène, à Marseille, du monument aux morts de la ville de Bastia.

En outre d'exécution, Portraye d'une corse sculpte pierre commandée par l'Etat pour la ville de Caire.

Bien envoi au Salon de cette année qui lui a valu la médaille d'honneur, l'important lot de médailles d'Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, de Blondlat, médecin du roman « Le Rosaire et le Nord », de Duplessis, Architecte, de Guillemin, les portraits des fils Pilon, Vieux Bouveron, Pilenne, Pierre Paolo, Emile Bernard, Emile Bonin, Emile Bonin, Francois Perot, député de la Corse, le plaquette du Salon, Vue de Rome.

La haute distinction dont vient d'être jugé le maître Louis Patriarche sera bien accueillie par tous ceux qui l'estiment et l'aiment.

Le Petit Bastiais, son petit bienvenu encouragement les débuts de ses jeunes confrères illustrés.

M. Emile Sari félicite M. Patriarche

Paris, 17 juin. — M. Emile Sari vient d'envoyer à M. Patriarche un télégramme de félicitations. Il lui dit : « Bastiais artiste à l'occasion de la haute distinction que vient de vous décerner vos juges des Artistes Français ».

Médaille d'Honneur des Sections de Sculpture et de Gravure.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

ENREGISTREMENT DIRECT
des bagages pour un port de débarquement en Afrique du Nord ou en Corse.

Les voyageurs partant d'une gare P.-L.-M. pour l'Afrique du Nord ou Marseille peuvent faire enregistrer directement leurs bagages pour le port de débarquement, en présentant leur titre de transport aux guichets de la gare de départ.

Ceux qui se rendent en Corse ou Italie, Tunisie ou Nice peuvent en faire de même pour leur valise à main, un billet en chemin de fer et une place attribuée pour leur départ en retenue à bord. Pour obtenir cette dernière faveur, il leur suffit d'adresser, 3 jours avant leur départ, à votre gare, agence ou la Compagnie Française de Navigation à Marseille, quai du port, télégramme à Toulon, 7 rue Antoine Gautier à Nice, une « demande de place » accompagnée d'un timbre pour la réponse) sur formule que délivrent les gares.

Dans les deux cas, les bagages doivent être classés en deux catégories :

1° les bagages de cabine qui sont enregistrés seulement pour la gare desservant le port d'embarquement ; les valises et petits bagages à main y entrent dans cette catégorie ;

2° les bagages de rais, qui sont enregistrés pour le port de débarquement.

Tous les colis doivent être bien constitués et marqués d'une étiquette portant le nom du destinataire et la désignation de la gare ou du port de débarquement.

Un Corse à l'Académie Française

Après Paul Valéry, Bastiais par son père, Abel Bonnard, de notre Académie, va siéger sous la Coupole du Petit-Cardinal.

La brillante élection de notre illustre compatriote rencontre tous les favoris. Chacun de nos lecteurs a pu lire dans les journaux, et Abel Bonnard est fier d'être Corse. Il est aussi depuis qu'il sait que les plus grands poètes de l'humanité sont des enfants de Cyrnos, de nos pêcheurs et de vivre il mettait « le beauté de cartel ; la main sur lui. Il entendait le prendre en fidelle et comme en 1923 se chargea de lui donner des directions vers les solutions définitives. En 1924, M. Herriot l'écouta et quand il en suivi les infractions internationalistes, la date d'intervention de la Ruhr une fois faite, le chef du cartel crut qu'il serait de bonne guerre les relations entre les peuples. C'était le début d'une ère nouvelle disait-il : c'est l'aurore des jours heureux. Nous sommes bien du jour. Voici qu'après pas mal de controverses, nous la menace de l'orage. M. Herriot a cru devoir saluer personnellement le chef de conseil diplomatique. Il le fait sans brusque ; mais il annonce une fois encore que rien ne changera, en tout, en qui a été convenu avant lui. Vain fatras, avec pas mal de mélodrame techniciens : rien ne doit changer.

LE BUT DES POURPARLERS DE PARIS

M. Herriot déclare : « Nous n'avons pas voulu à notre arrivée bousculer les choses. Il n'est pas dans notre esprit d'imposer notre manière de voir à nos interlocuteurs. Nous n'avons pas fait de démarches auprès de chacun d'eux pour leur faire accepter notre point de vue. Nous avons voulu entendre leurs propositions et leurs observations. Nous avons voulu connaître leurs points de vue et leurs intentions. Nous avons voulu leur faire connaître les nôtres. Nous avons voulu nous rendre compte si, sur les différentes questions qui nous divisent, il était possible de trouver une solution qui donne satisfaction à tous les intéressés. Nous avons voulu rechercher si, sur ces différentes questions

DE LA QUALITÉ !
AMEUBLEMENTS RIGOUREUSEMENT GARANTIS
DES PRIX !
IMBATTABLES !

CHÊNE MASSIF
Armoire démontable
3 portes ouvrantes
Lit de milieu 140 cm
Table de nuit
Valeur réelle 2.950 f.
1795 f.

CHÊNE MASSIF
1 Buffet, 5 portes
1 Table, 3 allonges
6 Chaises assorties
Valeur réelle 9500 f.
1795 f.

ACAJOU DE MOYER VERNI
Armoire démontable
3 portes ouvrantes
Lit de milieu corbeille
Table de chevet
2 chaises assorties
Valeur réelle 3.630 f.
2425 f.

ACAJOU DE MOYER VERNI
Buffet quatre-vingts suite
Bibliothèque
6 chaises assorties
1 table servante
Valeur réelle 4.495 f.
2995 f.

FACILITÉS DE PAIEMENT

PARIS-MOBILIERS
BOULE BARRÉS, 49 PARIS
CATALOGUE GRATUIT

BON à découper et à envoyer à PARIS-MOBILIERS, 49, Bd Barrès, pour recevoir gratuitement le catalogue N° 82.

Un Millionnaire Nous Dit

Pourquoi il a épousé une ouvrière sans fortune

« Dès l'instant où elle leva les yeux vers moi, je fus touché par la beauté de sa jeune chair, fraîche et blanche. Je décidai sur le champ d'en faire ma femme. »

Toute femme peut, notamment, avoir facilement une peau douce, blanche et veloutée — le genre de peau que tous les hommes aiment et admirent, comme on dit — si elle emploie, chaque jour, pour sa toilette, la crème Tokalon, spécialement pour la Peau. Contre Rides, Hâle, grenu, Eczéma, Feu rasoir, Boutons, etc., la crème Tokalon est sans rivale. Elle nettoie, rafraîchit, adoucit et tonifie la peau, qu'elle rend délicieusement veloutée, blanche et douce. Elle blanchit la peau la plus sombre et donne à la peau rêche, dure, rouge, grenue, la douceur et la blancheur d'une fraîcheur nouvelle en ces occasions. Un flacon suffit pour obtenir instantanément un résultat merveilleux. On devrait s'en servir chaque matin.

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1672

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Liqueur de Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

HOCCO RHUM
TUE LA GRIPPE

Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne, vendant le meilleur marché
8, RUE SALVATOR-VIALE, 8
(Face au Grand Café Américain)
Atelier mécanique : 1, Rue des Jardins

AVIS AUX CONSTRUCTEURS ET ENTREPRENEURS
Menuiserie prête à sortir et sur commande

GRAND CHOIX D'ARTICLES FUNÉRAIRES
Couronnes - Vases - Corbeilles - Fleurs - Perles et Celluloïd, etc., etc.
CERCUEILS DE TOUS MODÈLES
Prix spéciaux pour Confréries
Cierges et Fleurs pour Première Communion et Décès
CHAISES - MENUISERIE - MEUBLES
Envoi contre-remboursement — Téléphone : 206.
N.-B. — Pour cercueils et couronnes, adressez-vous chez M. Ange GAMBARO.
FACILITES DE PAIEMENT

Bulletin d'Abonnement
AU
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

L'ALMANACH VERMOT EST PARU

BOURSE DE PARIS du 17 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 %	71,75	Agua	1022	Usines du Rhône	595	Dist. Indochine	945
4 % 1915	90,90	Midi	875	Cambodge	44,25	Vieille Cure Act.	50
4 % 1917	88,80	Nord	1345	Caoutchoucs	54	Cuivre Zoute	1840
4 % 1918	89,65	Orléans	960	Charbonn. Tonkin	93	Ciments Indochine Arc.	311
4 % 1920	110,90	Suez-Fé	1027	Concordia	58	Ciments Indochine Part.	470
5 % 1920	103,50	Distr. Electrique	2200	Colombia	96	B. N. F. C. E.	31
5 % 1920	101,25	Cie Générale Electrique..	1085	De Beers Ord.	211	Coty	185
4 % 1927	101	Fr. Lit. Méditerranée..	970	Wyoming	2.40,50	Huanchaca	53,75
5 % 1928	97,20	Thomson	2700	Goldfields	53,50	Mokta	3975
Trésor 1924	472,40	Tramways du Havre	405	Hanchaca	13,75	Phosphates Tunisiens	69
— 1926	750	Comptoirs	385	Huelva Copper	49,25	Crédit Foncier Canad.	4295
— 1927	567	Lens	149	Malacca Ord.	90	Bidru	272
Caisse Autonome	952	Bolivia	74	Malacca Def.	16,75	Bi-Métal	172
Nat. 1919	589	Khouribga	432	Mexican Eagle	28	Hotchkiss	1020
— 1921	513	Penarroya	245	Mines Tong Tring	96	Royal Dutch	12070
— 1923	473	Galice	1355	Montecatini	110,50	Shell	1461,50
— 1926	454	Péchiney	1355	Mozambique	4,50	Act. Crown Mines	635
Bons Alsace 7 %	528	Voitures Paris	«	Act. Suberbiel	618	Bergougnan	998
Bons 7 % Pas-de-Calais.	528	Transatlantique 600	193	L/5 Monaco	«	Chemins Fer Départ	279
Départ. Seine 1928	«	Citroën	775	Part Casino Cannes	290	Chinois 1925	«
Actions C.F.F.	906	Air Liquide	773	Rand Mines	2,75	Bulgare 1902	«
Part. 1920	976	Cultures Tropicales	«	Roumanie Belge	«	Egypte Unifié	91
1925	«	Pathé Cinéma Jeunesses.	132	Tabacs Orient	«	Hallen 3 1/2	75
Communales 1926	635	Union Européenne	278	Banque Indochine	2073	Japon 1905	«
Banque de France	11440	Industrie musicale	42	Tharsis	213	Mexique 1904	210
B. N. C.	«	Ruaux 1906	3,55	Tanganyika	69,50	Roumain 1929	«
Banque de Paris	1281	Serbe 1895	53	Tubize Prio	159	Bokanowski	«
Union Parisienne	565	Turc Unifié 4 %	29	Docks de Marseille	620	Serbe 1913	55,50
Cie Algérienne	1480	— 1914	29,50	Tram. Shanghaï	916	Electricité Seine	739
Comptoir Escompte	1118	Banque du Mexique	154	Lyonnaise Eaux Cap.	2200	CHANGES	
Crédit Foncier	4450	— Ottomane	334	Electricité de Paris	1078	Londres	97,72
Crédit Lyonnais	1863	Foncier Egypte	2351	Union Electricité	600	Dollar	25,47
Société Générale	1093	Wagons Lits	75	Gaz Lebon	700	Allemagne	«
Rente Foncière	570	Central Mining	752	Gaz de Paris	745	Belgique	354,50
Générale Foncière	294	Rio Tinto	1370	Ner. Ord.	1350	Espagne	210,75
Lyon Cap	12920	Carpet	134	Suez Actions	9200	Hollande	1020,25
— Part	11700	Petrofina	340	Saint-Gobain	1090	Italie	133
Cie Fonc. Algérie-Tunisie.	689	Pezoula	72	Soie Izieux	570	Prague	75,03
Nat.	896			Messag. Maritimes Ord..	61	Suisse	499

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces ci-dessous paraissent dans le Petit Bastiais et simultanément sur tous nos journaux.

ON DEMANDE un garçon de cuisine (comme un homme). S'adresser à l'Hôtel de la Paix, 25 bis, rue de l'Opéra.

A VENDRE Panda d'occasion, spécialité de la Côte d'Azur. Plusieurs qualités. Livraison, etc... S'adresser ou écrire Catti (Maison Nazzarini) route de Ville. Bastia.

Imprimerie du Petit Bastiais
Le Gérant : Fernand POLI

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie. Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

En Vente à la Librairie du Petit Bastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat
PRIX : 10 FRANCS

L'URBAINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Mr LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 149
Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des Garanties qu'il vous offrira
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents entièrement !
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Rivasi, 51, Cours Napoléon. 51 CORTE, J. Tortarolo, 2, Cours Paoli

STÉNO-DACTYLO
JAMET-DUFFREAU

57e ANNEE — N° 113
LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS
DIMANCHE 19 JUIN 1932
25 centimes
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE
25 centimes
DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
65, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57
00292
Le Petit Bastiais
QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES
Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA
DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI
Compte Chèques Postaux : AJACCIO, 152
ABONNEMENTS
Un an — 6 mois — 3 m.
Corse ..... 55 — 32 — 63
Continent et Colonies ..... 37 — 33 — 64
Etranger ..... A | 80 — 60 — 120
B | 68 — 50 — 100
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois et sont payables d'avance.
PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les agences de publicité.

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

La mise en service du « Pascal-Paoli » met le point final à une nouvelle phase de l'histoire de nos services maritimes postaux, en ce sens que, pour une assez longue période, la flotte destinée aux lignes de la Corse va pouvoir se reposer.

Tout compte fait, nous n'avons pas à nous plaindre des résultats de l'effort dépensé à cet égard par la représentation insulaire. Il faut rendre à notre représentation cette justice qu'elle a revu en dix ans, au sortir d'événements qui avaient fatigué et diminué une flotte sur types d'ailleurs périmés, et qu'il fallait remplacer au complet et en mieux, à obtenir satisfaction. Nous n'avons pas oublié les multiples démarches, les jours difficiles, durant six mois, que M. Blanchi la peau la plus sombre et donne à la peau rêche, dure, rouge, grenue, la douceur et la blancheur d'une fraîcheur nouvelle en ces occasions. Un flacon suffit pour obtenir instantanément un résultat merveilleux. On devrait s'en servir chaque matin.

Or, cette flotte nous revient au complet à un moment névralgique. Si sa mise en service avait subi des retards plus accusés, il n'est point sûr qu'on eût pu l'obtenir dans son importance actuelle. Encore un an, encore quelques mois, et les difficultés que la représentation parlementaire a rencontrées pour obtenir ce que nous avons acquis auraient vraisemblablement pas pu être surmontées. Les difficultés financières, on le sait, s'aggravent. Le sixième paquebot neuf de la flotte de la Corse entre en service au moment précis où l'on travaille ferme sur la matière compressive. Il était temps...

Nous citons, on nous disputera des progrès espérés en matière d'horaires de tarifs. Mais les progrès en matière de tyrre et d'organisme numérique de la flotte sont acquis pour une période de dix à quinze années. On peut voir venir.

En ce qui concerne les tarifs notamment, nous subissons la loi commune supportable aux transports en général. Des abattements d'imposeront. En matière de tarifs également, il existe une sorte de gold-point : le jour, qui ne peut-être déjà venu, où l'Etat refusera ces abattements à tort, son tort lui sera démontré par la diminution des tarifs dont s'empareront des entreprises maritimes privées, qui ne sont pas absentes de nos lignes.

Beaucoup, pour ne pas dire toutes les Compagnies de transports maritimes françaises et étrangères, ont diminué les tarifs. L'Etat qui a pris en charge les services de la Corse devra en faire autant sous peine de voir le déficit de nos lignes se creuser davantage encore. Il devra concevoir l'exploitation de nos lignes, de ce point de vue, industriellement, non administrativement, ou, pour mieux dire, bureaucratiquement, ainsi, il épuisera la matière première ou bien fera la part belle aux entreprises privées de transports maritimes qui, dans une certaine mesure, sont déjà à l'œuvre.

***

Sur ce point, nous reviendrons que la détermination du déficit, qu'inévitablement l'Etat peut et doit supporter du fait de nos services maritimes résulte de cette qui le contraint à supprimer ailleurs que sur nos lignes, pour d'autres administrations que celles des lignes de la Corse, considérées comme déficitaires, des dépenses défectueuses obligatoires, impliquant le prestige de l'Etat, son fonctionnement normal, sa sécurité.

D'ailleurs, ce déficit actuel ne résulte pas uniquement de dépenses exigeantes, mais aussi d'initiatives étatistes regrettables sur nous n'avons pas été consultés, à propos desquelles nous avons fait les plus expresses réserves. On avait tenté une expérience avec l' « Ile de Beauté », expérience qui donnait, paraît-il, d'heureux résultats en attirant vers la Corse une clientèle riche et de plus en plus nombreuse. Pourquoi ne pas l'avoir poursuivie ?

Ce navire conçu pour les traversées courtes, n'était pas du tout sur les lignes de Corse si on lui donne sa destination naturelle et permanente, sur les courts trajets diurnes actifs. Ni Bastia, ni Ajaccio ne protesteront contre cette substitution, bien sûr, de la musique de Marseille pour l'attache obligatoire, sur les deux principaux ports de la Corse, veulent être desservis avant tout par des paquebots modernes d'une certaine taille, ayant à la fois suffisamment de vitesse, bonnes cales et excellents aménagements, susceptibles de donner satisfaction à tous les besoins en cause qui ne sont pas nécessairement d'ailleurs : les usagers ordinaires locaux, les usagers exceptionnels du tourisme, voyageant avec la plus forte somme possible de marchandises.

Un pourvoi rejeté

Paris, 18 juin. — La Chambre criminelle de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi de Mme Cagliari, née Milani, qui avait été condamnée par la Cour d'assises du Rhône, à la peine de mort, pour avoir provoqué la mort de sa fille Odette, en la privant de soins.

Le "Week-End" à Lausanne

M. Herriot déclare que les premiers résultats de la Conférence ont fait faire à l'Europe un pas sur la route de la Paix

Lyon, 18 juin. — A Lausanne, M. Herriot a fait à un envoyé spécial du **Lyon Républicain**, les déclarations suivantes :

« Je suis content de ces premiers résultats de la conférence. Je ne prétends point que l'on ait dès maintenant découvert les solutions aux problèmes formidables qui se posent ici et, par exemple, au problème de la reconstruction de l'Europe, mais c'est déjà un appréciable avantage d'être parvenu au point où nous sommes.

« D'autre part, en effet, six puissances invitantes ont rédigé une déclaration que j'estime très sage. Elle subordonne le règlement européen à un accord ultérieur avec les Etats-Unis. Elle règle de la façon la plus logique le problème du moratoire qui fit couler tant d'encre et prononcer tant de discours. On a évité les chocs brutaux que l'opinion publique aurait désormais mal supportés.

« D'autre part, les discours prononcés aujourd'hui exposent avec franchise les thèses des différentes nations et, si ces thèses sont encore divergentes, du moins sont-elles exprimées sur le ton le plus conciliant. Elles ont été accompagnées de l'affirmation d'une volonté de bonne entente. Mes relations avec mes collègues, et non pas seulement avec mon vieil ami Mac Donald, et par exemple avec le chancelier von Papen, ont été excellentes. Nous avons beaucoup et très utilement travaillé, je crois, avec l'Angleterre.

« Je pense, en résumé, que nous avons fait un pas sur la route de la paix. »

M. Bénès chez M. M. Mac Donald

Lausanne, 18 juin. — Le rapporteur général de la conférence du désarmement, M. Bénès, ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie, a fait une visite à M. Mac Donald, auquel il a exposé la situation concernant les travaux de la conférence.

L'aide à l'Autriche

Lausanne, 18 juin. — Le Comité mixte financier qui s'occupe de l'aide à apporter à l'Autriche se réunira quelques jours.

Le Comité estime que la plus grande chose à faire à cette heure à Lausanne et qu'il ne pourra l'achever qu'après avoir reçu les réponses demandées aux gouvernements en ce qui concerne la politique commerciale de l'Autriche.

On prévoit que l'ajournement ne sera que de trois ou quatre jours.

M. Von Papen fait à la presse une déclaration optimiste

Lausanne, 18 juin. — Recevant ce soir les membres de la presse internationale, M. von Papen a déclaré qu'aucun pays ne peut s'échapper à la crise. C'est pourquoi tous les pays doivent collaborer pour remédier à la situation.

Le chancelier a gardé également de son optimisme au sujet de la bonne issue de la conférence de Lausanne.

***

Lausanne, 18 juin. — M. Mac Donald a convié, hier soir, devant les représentants de la presse, que la délégation anglaise faisait à Lausanne de bonnes affaires. Il pense qu'il sera facile d'arriver à un accord si chacun veut sérieusement y contribuer.

Il ne pourra être question pour le moment à Lausanne que des conditions pour l'amélioration de la situation de l'Europe.

L'attitude des petites puissances

Lausanne, 18 juin. — Dans la séance d'hier après-midi, plusieurs orateurs ont pris la parole.

MM. Benès, président du conseil de Belgique, et Yoshiua, représentant du Japon, se sont déclarés d'accord pour recommander la suspension faite, hier matin, par les cinq puissances.

Les représentants du Portugal, de la Roumanie et de la Yougoslavie ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas renoncer aux réparations mais ne veulent pas faire d'opposition directe à la déclaration à entendent réserver leurs droits aux réparations.

M. Herriot rentre à Paris

Lausanne, 18 juin. — M. Herriot a quitté Lausanne hier soir, pour rentrer à Paris où il doit arriver demain matin, pour assister au conseil des ministres. Il reviendra lundi à Lausanne pour assister à la séance des chefs des délégations des nations invitantes à la conférence des réparations.

L'arrivée à Paris du Président du Conseil

Paris, 18 juin. — M. Herriot, président du Conseil, accompagné de MM. Paganon, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères, et Marcel Rey, son chef de cabinet, est arrivé ce matin à Paris, venant de Genève, à 7 h. 16.

Sur le quai de la gare de Lyon il a été salué par MM. René Renoult, ministre de la justice, Chautemps, ministre de l'Intérieur, de Monzie, ministre de l'éducation nationale, Israël, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, Marchandeau, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, et diverses autres personnalités.

M. Herriot s'est rendu directement au Quai d'Orsay.

La Conférence s'ajourne à mardi

Lausanne, 18 juin. — A la suite de la séance d'hier après-midi, la conférence des réparations s'est ajournée.

La prochaine séance est fixée à mardi.

La première partie de la conférence des réparations a ainsi pris fin. On considère la déclaration commune des cinq puissances : Grande-Bretagne, France, Italie, Belgique et Japon, faite hier matin, comme constituant la solution la plus heureuse tant au point de vue de la suspension qu'au point de vue de la participation ces Etats-Unis à propos d'un règlement universel.

On a remarqué beaucoup que, dans la séance d'hier après-midi, les représentants de la Yougoslavie, de la Belgique et de la Roumanie, se sont référés au discours de M. Herriot.

Les petites puissances préciteront mardi leurs positions

Lausanne, 18 juin. — On sait que dans leur déclaration d'hier matin, les cinq gouvernements signataires de la déclaration invitent les autres gouvernements créanciers participant à la conférence, à adopter la même attitude qu'eux. On compte que les petites puissances pourront préciser leurs positions pour la réunion des six puissances, de mardi.

Les experts français au travail

Lausanne, 18 juin. — M. Germain Martin, ministre des finances, a réuni tous les experts français pour mettre au point avec eux, les questions intéressant notre pays.

Lausanne, 18 juin. — Les délégués français à la conférence de Lausanne et les experts ont continué aujourd'hui leurs travaux en examinant tous les points de vue qui pourront éventuellement se trouver en présence.

Les conversations privées

La seule conversation d'aujourd'hui entre chefs de délégations, est celle que le chancelier allemand a eue, pendant près d'une heure, avec M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie. M. Von Papen, qui était accompagné de M. Von Neurath, ambassadeur du Reich à Rome et qui est en ce moment ministre des affaires étrangères.

On assure d'ailleurs ici que la journée de dimanche pourrait être marquée par d'importantes conversations à Genève, entre la délégation britannique et la délégation des Etats-Unis à la conférence du désarmement.

Ce matin, Sir John Simon a quitté Lausanne pour Genève. On annonce qu'il y doit rencontrer M. Gibson, chef de la délégation américaine à la conférence du désarmement.

M. Ramsay Mac Donald sera à Genève dimanche après-midi, de même que M. Benès. On laisse entendre de côté britannique que l'après-midi de demain ne sera pas sans importance à la fois pour Lausanne pour Genève.

Quant aux travaux de la conférence de Lausanne, on barre les modalités lundi matin, au cours d'une nouvelle réunion des puissances invitantes : on y discutera notamment du rapport des commissions permanentes de la conférence.

M. Edouard Herriot sera de retour à Lausanne lundi matin. Son absence la délégation française est présidée par MM. Germain Martin et Julien Durand.

M. Mussolini fêt cite le premier ministre britannique

Lausanne, 18 juin. — La délégation britannique publie ce matin le texte d'un télégramme adressé par Mussolini à M. Grandi pour prière de transmettre au chef du gouvernement britannique. En voici le texte :

« Je vous prie d'exprimer à M. Mac Donald mes sincères félicitations pour son remarquable discours. Si nous voulons la reconstruction de l'Europe nous devons agir vite et prendre des décisions concrètes. »

A l'issue du Conseil des Ministres M. Herriot fait une nouvelle déclaration sur les travaux des conférences internationales

Paris, 18 juin. — A l'issue du Conseil des ministres, M. Edouard Herriot, rentrant au Quai d'Orsay, a fait la presse la déclaration suivante sur les travaux de Genève et de Lausanne :

« J'ai exposé au Conseil l'état des négociations à Lausanne et à Genève et les résultats qu'on y a obtenus. Le Conseil a approuvé l'unanimité l'attitude que les délégations françaises avaient observée en ces deux derniers et deux conférences.

« Si je puis dégager mon impression personnelle, je suis obligé de dire que le tout-venant, d'abord parce que le règlement définitif européen est dominé par la crise dans un cadre universel. Le sait-on, tenant, ensuite, parce que l'épineux problème du moratoire vient de trouver la solution la plus logique.

« Comment ne serait-ce pas heureux de voir résoudre avec logique et méthode un problème qui préoccupait tout le monde ? Nous avons construit toute liberté. Nous avons pu éviter par notre méthode des discussions de principe où se seraient affrontées les thèses opposées des nations et d'où aurait pu sortir un échec immédiat de la conférence. C'est ainsi que les représentants de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France ont pu exposer leur point de vue dans une atmosphère telle qu'on ne peut plus douter de la bonne volonté de tout le monde.

« En somme, c'est un bon début. Les difficultés de fond restent, mais sans nuance pour l'avenir de la conférence et le travail en est libre. Je veux d'ailleurs profiter de l'occasion que vous m'offrez pour rectifier expressément d'abord mes collègues anglais, avec lesquels j'ai beaucoup travaillé, et très nettement le chancelier allemand pour la liberté de discussion qu'il a apportée dans les débats.

« Chacun a dit ce qu'il avait à dire et la meilleure preuve de l'esprit de conciliation qui présida au début de nos travaux est l'adhésion de toutes les puissances participantes à la déclaration des cinq.

« Je ne veux d'ailleurs rien exagérer, mais je tiens à marquer les résultats acquis. On avait résolu de fixer au 16 juin la réunion de la conférence de Lausanne, si bien que le moratoire Hoover expirant le premier juillet, nous nous trouvions pris de court : si une discussion de principe s'était engagée avant l'adoption de la déclaration, des difficultés plus graves auraient surgi.

« C'est pour ces raisons logiques que je me retiens.

« Il ne faut pas qu'une conférence internationale soit un mariage de chevaux de bois. Je veux dire par là qu'il faut éviter qu'une question tourne et puisse revenir plusieurs fois en discussion sans que jamais une solution n'intervienne. Une pareille situation nous commettrait trop vis-à-vis de l'extérieur. Il faut que les commissions techniques aient terminé leurs travaux et remis au bureau de la conférence leurs rapports qui se trouveront tous contradictoires, sauf un. Arrivé lundi, le mardi il nous faudra, en quelques heures, donner une impression telle qu'on ne puisse

A TRAVERS LA CORSE

Tombola des Pupilles de l'école publique

Le tirage de la TOMBOLA, organisée au profit de l'Association des Pupilles de l'Ecole Publique de la Corse, a eu lieu le dimanche 12 juin, au cours de la Kermesse donnée à l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Cinquante mille billets numérotés de 30.000 à 80.000 avaient été mis en circulation dans le département ; près de 42.000 ont été placés.

Le tirage, très attentif de la façon suivante :

1. — Tirage général pour l'attribution des lots les plus importants (vase de Sèvres, automobile, salle à manger, motocyclette, appareil de T.S.F. bicyclettes, les numéros gagnants s'échelonnant de 10.000 à 59.999).

2. « Tirage par séries de 10.000 numéros chacune pour les lots moins importants.

Ont été ainsi attribués à chaque série :

2 Phonographes,
2 Appareils photographiques,
2 Montres-bracelets,
10 Stylos,
11 Pendulettes,
20 lots divers.

Le N°	Gagne
15.349	1 vase de Sèvres.
17.834	1 automobile.
24.716	1 salle à manger.
37.481	1 motocyclette.
56.260	1 appareil de T. S. F.

Les numéros

13.349, 15.503, 21.962, 29.355, 34.963, 35.109, 41.242, 46.704, 52.958, 56.229

gagnent chacun un chronographe.

11.897, 14.245, 19.676, 20.954, 23.027, 24.266, 26.809, 29.070, 43.867, 46.896, 50.354, 52.069

gagnent chacun un appareil photographique.

10.234	10.357	21.340	21.902	30.048
40.580	47.757	54.822	57.291	

gagnent chacun une montre-bracelet.

11.093	11.603	11.846	12.128	13.659
15.782	18.659	18.916	19.166	21.946
32.945	33.412	33.749	33.842	35.467
35.781	36.709	37.170	37.232	38.468
38.795	38.752	37.111	38.258	38.567
42.244	41.475	43.846	46.352	46.445
47.801	47.865	48.250	49.052	50.134
50.759	51.208	52.600	53.097	54.101
59.104	59.835			

gagnent chacun un stylo.

11.913	12.357	12.680	12.870	12.972
14.936	15.004	15.720	16.530	15.865
19.836	19.506	20.230	20.307	20.386
20.866	22.704	22.860	23.487	23.879
25.864	27.303	27.970	28.340	31.764
33.195	33.597	34.174	34.390	35.365
35.827	35.832	37.361	39.521	39.536
39.944	41.642	41.732	41.750	43.165
43.548	44.432	44.880	45.306	46.216

Chambre de Commerce d'Ajaccio-Sartène

La Chambre de Commerce d'Ajaccio-Sartène s'honore de la nomination de M. P. T. Sébastien Vincentelli, comme chevalier de la Légion d'honneur.

Election de M. Abel Bonnard.

M. le Président a donné connaissance aux membres de la Chambre de la correspondance et de la presse parvenues à la suite de la démission donnée par M. Abel Bonnard de son mandat de représentant de l'Ile de Beauté.

Après avoir pris acte de cette démission, la Chambre a procédé, par la Chambre de correspondance télégraphiques, certaines réductions de frais de transport soient accordées aux intéressés pour la période qu'ils auront à passer pour un pied d'égalité avec leurs concurrents du Continent.

Intervention de M. Bonnard.

Sur la demande de M. Peretti la Chambre de Commerce décide de demander à M. le Ministre des P. T. T. que pour l'avenir un Corse d'industrie des prestations télégraphiques, certaines réductions de frais de transport soient accordées aux intéressés pour la période qu'ils auront à passer pour un pied d'égalité avec leurs concurrents du Continent.

Intervention de M. de Susini.

M. Valère de Susini demande et obtient que la Chambre intervienne auprès de qui de droit pour la création d'une seconde ligne automobile Ajaccio-Sartène.

Cette question a laquelle l'Administration a déclaré ne pouvoir donner actuellement suite, a été reprise par la Conférence économique de P. T. T. tenue à la Chambre de commerce d'Ajaccio et doit de nouveau l'action.

Conférence régionale des P. T. T. — M. Valère Susini rend compte du résultat de ses interventions à la dernière conférence régionale des P. T. T., du 27 avril dernier.

Sur la proposition du Président, la Chambre décide de demander à M. le Ministre de bien vouloir faire le nécessaire pour que la prochaine réunion ait lieu à Ajaccio.

Le chemin du Port de Propriano.

M. Peretti signale à nouveau que le chemin qui donne les quais de Propriano se trouve dans un état de mauvaise entretien qui rend le passage presque impraticable.

Rien que la surveillance et l'entretien du port de Propriano soient du ressort de la municipalité de cette ville et non de celui de la Chambre de commerce, il est décidé par délicatesse pour l'avenir d'une question qui le touche et qu'il ne soit plus obligé, notamment, d'expédier par Bastia les produits récoltés et chargés qui pourraient être exportés par le comptoir de Nice du mercredi soir, la Chambre de commerce d'Ajaccio s'occupant par avion qui fait des exception par le bureau des postes afin que les abonnés aux cures payables perçoivent la retirer à partir de 13 heures et qu'elle puisse être faites aux guichets aux particuliers qui en font la demande.

Intervention de M. Peretti.

Sur la demande de M. Peretti la Chambre de Commerce décide de demander à M. le Ministre des P. T. T. que pour l'avenir un Corse d'industrie des prestations télégraphiques, certaines réductions de frais de transport soient accordées aux intéressés pour la période qu'ils auront à passer pour un pied d'égalité avec leurs concurrents du Continent.

*Nécrologie. —

L'URBAINE

ASSURANCES

Vie - Incendie - Accidents

Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.

- ENSUITE CONSULTEZ -

Mr LORENZI

Licencié en Droit
Assureur-Conseil

31, Boulevard Paoli - BASTIA

Téléphone 149

Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des :: Garanties qu'il vous offrira

Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents relanmment :

AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Ivilvani, 61, Cours Napoléon. BASTIA, 61, CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

Cordonnerie Générale

J. A. VALLECALE et ses FILS

19, Boulevard Paoli, 19 + BASTIA

NOUVELLE ORGANISATION
REALISATION DES STOKS

- Nouveaux Arrivages -
Printemps - Eté

Tous genres Chaussures de marque supérieure des fabriques françaises les plus réputées

Au dessous du prix de fabrique

Nous avons l'honneur d'informer nos fidèles et nombreux clients de la ville et de l'intérieur, qu'il sera mis en vente, A PARTIR DE SAMEDI 10 MARS, tous nos grands assortiments de chaussures de luxe et classiques pour hommes, dames, garçonnets, fillettes et enfants

:: à des PRIX Réellement Sensationnels ::

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit profiter de la baisse exceptionnelle de nos prix pour se chausser élégamment et confortablement pour longtemps et à bon compte.

Avis pour Décès

Téléphone : 256. R.C. - 136

La Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.

prévient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :

2, RUE SALVATOR VIALE, 2

EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES

On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTERIEUR
Atelier de Menuiserie Mécanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA

— FACILITES DE PAIEMENT —

Bulletin d'Abonnement
au
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous parviendra plus sauf la mention « REFUSE ».

SIÉNO-DACTYLO
JAMET-DUFFREAU

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues tous les jours aux bureaux du journal

A VENDRE

Pianta d'œillets, spécialité de la Côte d'Azur. Plusieurs qualités. Lorraboon, expéditeur S'adresser ou écrire Caisi (Maison Bianchi) route de Ville, Bastia.

A VENDRE

un appartement de 7 pièces, libre à la vente. S'adresser à M. Brunzini, Notaire à Bastia, 13, Boulevard Auguste Gaudin.

ON DEMANDE

un garçon de cuisine, homme ou femme. S'adresser à l'Hôtel de la Paix, 33 bis, rue de l'Opéra, Bastia.

A VENDRE

aux alentours du marché une cantine. Très belle situation. S'adresser au bureau du journal « Petit Bastiais ».

A VENDRE

pour cause de départ, salle à manger, style Henri II, piano, lit en fer 2 places avec sommier, petite cuisinière, grande table de cuisine, etc., le tout en parfait état et libre de suite. S'adresser Epicerie Marietti, rue Sans Nom.

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Ligue de la Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

Tous travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie

Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISE

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO — Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi — AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 100.000 Frs.
Téléphone : 061. Ad. télégraphique. SIDIC AJACCIO

EXCLUSIVITE POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MENAGES
Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace
à domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de soutirage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tambre à lait.

COMMERCANTS
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentent.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Dans vous CREEZ aucun DERANGEMENT, sans BRUIT aucun BOUT à l'autre de l'APPAREIL. FRIGIDAIRE veillera sur votre santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited — Ouvriers spécialistes sur place Service gratuit d'un an. — Se méfier des contrefaçons !

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Nous recevrons gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat

PRIX : 10 FRANCS

PARIS-MODE

45, Boulevard Paoli -- 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de rubans.

Manteaux soie noire entièrement doublé à partir de... 99.00
Manteaux et veste lainage fantaisie à partir de... 100 »
Tailleurs beau lainage marine ou noir... 165 »
Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

Imprimerie de « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE

qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

57e ANNEE. — N° 115. — UN SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS — LUNDI 20 et MARDI 21 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

00294

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 243

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	63
Comité, et Colon.	17	33	64
Etranger A	30	60	120
Etranger B	45	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité extra-locale est reçue aux Bureaux Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (9e) et dans toutes les grandes Agences de publicité.

LE MOUVEMENT DEMOGRAPHIQUE CORSE DEPUIS DIX ANS

La nuptialité

Les chiffres decennaux qui concernent la nuptialité corse, nous les rappelons, tout les suivants :

En nombres absolus : 1.724 en 1922, 1.564 en 1923, 1.450 en 1924, 1.361 en 1925, 1.487 en 1926, 1.443 en 1927, 1.376 en 1928, 1.324 en 1929, 1.390 en 1930, 1.302 en 1931.

Donc, déclin constant et considérable. Il ne faut pas s'arrêter aux chiffres extrêmes de ce tableau : 1.724 en 1922 et 1.302 en 1931, car en 1922 on sortait à peine de la guerre, et le besoin de vie pour les survivants de la tuerie se manifestait par le désir de se créer une famille. Les années 1920, 1921 et 1922 ont vu un regain naturel de la nuptialité. Le déclin commence à se faire sentir, on a vu à quels chiffres on tombe huit, neuf et dix ans après.

Le chiffre de 1932 peut être exceptionnel ; les chiffres défaillants des années suivantes ne le sont pas et s'expliquent, on le sait, par l'exode des jeunes gens en âge de se marier.

Cet exode ne s'était pas encore tout à fait prononcé en 1922. La loi sur les exemptés réservés commençait à peine de fonctionner. Démobilisés, les combattants prenaient du repos dans leurs foyers. Puis, voici le regain d'évasion.

Cette expatriation des jeunes gens est la principale cause de la faiblesse de la nuptialité corse ; c'est elle, notamment, qui explique que la Corse soit aux tout derniers rangs des départements français pour la nuptialité. Elle n'a toujours été, même avant la guerre, sauf dans les périodes déjà lointaines où l'émigration corse n'était pas très accusée.

Quant à la cadence à laquelle la Corse suit le mouvement général de raréfaction de la nuptialité, s'il est difficile de la préciser, on peut affirmer qu'elle ne dépasse pas la proportion d'ensemble.

Pour en juger du mieux que l'on peut rappelons également les chiffres relatifs, proportion par dix mille habitants, de la nuptialité : 123 en 1921, 121 en 1923, 103 en 1924, 97 en 1925, 100 en 1926, 109 en 1927, 109 en 1928, 96 en 1929, 96 en 1930, 88 en 1931.

Voici maintenant les moyennes pour l'ensemble du territoire : 105 en 1922, 103 en 1923, 102 en 1924, 174 en 1925, 170 en 1926, 165 en 1927, 165 en 1928, 162 en 1929, 166 en 1930, 156 en 1931.

Si l'on examine bien les chiffres relatifs de la nuptialité d'ensemble comparés à ceux de la nuptialité corse, on s'aperçoit bien que ceux de la Corse ayant passé d'environ 110 en 1923 à 90 huit ou dix ans après, ceux de l'ensemble du territoire français, toujours sans tenir compte des pointes exceptionnelles, sont descendus de 106 à 100 à moins de 160.

Si l'on considère que l'exode insulaire a particulièrement été de 1922 à 1931 qu'il ne commence à s'épuiser dans une légère mesure qu'à partir de 1931, qu'il a été plus puissant, et non de peu, que dans n'importe quel autre département français, on doit estimer que la nuptialité corse n'a pas subi une crise plus forte que dans l'ensemble de la France.

Abstraction faite de l'année 1922 qui a compté, exceptionnellement, un grand nombre de mariages précédant et préparant ce départ, la nuptialité de 1923, répartition de la Corse par rapport aux autres départements français reste invariablement inférieure au point de vue du nombre proportionnel et à plus forte raison absolu des mariages. En 1923, en effet, on n'est pas parmi les dix départements qui donnent le moins de mariages, par dix mille habitants. En 1923, elle occupe aussitôt le dernier rang et ne le quitte plus, les départements ruraux et montagneux, et ceux de la vallée du Rhône et de la Garonne qui ont leur réputation établie à ce sujet, lui tenant compagnie.

Ces départements montagneux sont : la Savoie, les Basses-Alpes, l'Ariège. Mais dans le groupe des départements à très faible nuptialité, on compte des départements à assez fortes populations urbaines, comme l'Hérault, le Puy-de-Dôme, l'Isère, le Gard, où existent de puissantes industries. Or, en général, ce sont les départements industriels qui comptent les plus fortes nuptialités. La Corse est une région aussi peu industrielle que possible, et c'est lui qui, et ne beaucoup, offre l'activité industrielle en particulier et économique en général la plus faible, en fait inexistante. D'autre part, c'est la Corse qui donne le plus fort taux d'émigration.

En réalité, toutes ces indications non seulement expliquent, mais justifient une situation qui ne signifie pas que les Cortes pousent plus loin que les habitants d'autres régions le déclin du mariage qu'ils pratiquent, au contraire, dans une proportion plus large, mais ailleurs que dans leur pays abandonné, surtout qu'ils ont horreur des charges et de la vie de famille : ce sentiment a été malheureusement constaté un peu partout, mais moins parmi les Corses que parmi les originaires d'autres départements.

LE DESARMEMENT

A Genève, les délégués anglo-franco-américains examinent la situation des travaux de la Conférence

Paris, 20 juin. — La négociation anglo-franco-américaine, commencée hier à Genève, sur la situation présente des travaux de désarmement, s'est poursuivie ce matin à 11 h. 30, MM. Paul Boncour, Henry de Jouvenel et Massigli se sont rendus au siège de la délégation britannique. La réunion était présidée par Sir John Simon, assisté du marquis de Londonderry, ministre de l'air et de M. Herbert Samuel, ministre de l'Intérieur. Etaient présents, pour les Etats-Unis, le sénateur Swanson Wilson et M. Norman Davis.

Le point de vue français

Du côté français, on estime que, puisque l'on admet pour commencer des solutions partielles, il convient de retenir surtout les questions sur lesquelles les projets techniques sont d'ores et déjà prêts, quoi l'on estime possible de préparer d'ores et déjà, les clauses de la future convention générale du désarmement, pour laquelle on regarde l'interdiction de la guerre chimique et bactériologique, la condamnation des bombardements aériens par bombes incendiaires, si dangereuses pour la population civile, et, enfin, l'interdiction de l'usage des lance-flammes.

La seconde étape pourrait être réalisée par l'adoption d'une méthode de limitation budgétaire, en se basant sur les travaux des experts, dans ce domaine, qui permettent d'envisager la diminution progressive par tous les budgets consacrés aux dépenses militaires générales.

La thèse anglo-américaine

Du côté britannique et américain on semble qu'il est possible d'appliquer le système du désarmement qualitatif à certaines catégories de gros matériel de guerre. D'autre part, la conversation franco-anglo-saxonne, comme on l'appelle à Genève, porte sur la création d'une commission permanente du désarmement. Cette commission serait chargée d'assurer la continuité étape par étape, du désarmement, de prévoir à la surveillance générale, et, enfin, et surtout, de procéder à un contrôle rigoureux de l'exécution des armements par voie judiciaire.

Ce qui intéresse particulièrement la délégation américaine et que l'on a pu visiter par l'entremise du sénateur Swanson, c'est le projet de détermination des effectifs terrestres, projet basé sur les dispositions du traité de Versailles appliqué à l'Allemagne.

Bien que la proposition américaine n'ait pas encore été étudiée par les experts, elle a pourtant été retenue et le sénateur Swanson apportera à ses collègues britanniques et français des indications plus précises que ce qui a été communiqué aux délégations jusqu'à maintenant.

La conversation s'est prolongée jusqu'à 13 heures ; chacun des participants ayant le devoir de mettre au courant les autres délégations, c'est ainsi que Sir John Simon a retenu à déjeuner M. Grandi pour lui communiquer l'état de la discussion.

Ainsi, on s'efforce de préparer des solutions sur des points définis et, l'accord intervenu entre les grandes puissances, on prononcera une réunion plénière de la commission générale de la conférence du désarmement.

C'est seulement dans une dizaine de jours que la commission générale pourra être utilement convoquée.

La commission aérienne entendra mercredi prochain M. Henri de Jouvenel présenter sur l'internationalisation de l'aviation civile, des suggestions précises du gouvernement français.

Le conflit anglo-irlandais

Londres, 20 juin. — *Le Daily Express* croit savoir que le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a déclaré officiellement qu'il ne verrait pas représenté aujourd'hui lorsque le Conseil privé statuera au sujet de la décision prise par la Cour Suprême de l'Etat Libre, créative aux membres du Royal Irish Constabulary.

Le journal souligne que ce geste illustre le refus exprimé par l'Etat Libre de ne pas reconnaître le Conseil privé comme Cour Suprême de l'Empire britannique.

Lord Lloyd échappe à un attentat

Londres, 20 juin. — Des écoliers ont découvert dans le parc de l'école de Saint-Bower, où Lord Lloyd, ancien haut commissaire en Egypte et aux Indes et Président de Carlisle avaient présidé une distribution des prix, une machine infernale chargée d'un explosif à grande puissance.

L'examen de l'engin artisanal par un mouvement d'horlogerie, a démontré que la bombe devait faire explosion au moment où Lord Lloyd devait prononcer son discours.

Mouvement Judiciaire

Paris, 20 juin. — *L'Officiel* publie : M. Pierucci, juge d'instruction à Marseille, est nommé conseiller à la Cour d'Appel d'Aix.

M. Casabianca, substitut à Privas, est nommé substitut à Nice.

A la Chambre

L'ordre du jour de la séance de cet après-midi

Paris, 20 juin. — La Chambre avait été convoquée pour demain matin, exceptionnellement, surtout en vue de la nomination définitive des grandes commissions permanentes, mais les listes des candidats n'ont pas pu paraître au *Journal Officiel* avant dimanche matin, de sorte que c'est au cours de la séance qui sera tenue mercredi matin que la formalité pourra avoir lieu dans les conditions prévues par le règlement.

A la séance de demain resteront inscrites quatre validations de députés, celles de MM. Boulloche-Dugage, de Dombrot (Oyse), Dupuy de la Meyrie, de Mortagne (Orne), Georges Mouttet, de Orthez (Basses-Pyrénées), Pacaud, de Tarbes.

Les interpellations

En outre, cinq interpellations qui ont été déposées depuis la dernière séance seront portées à la connaissance de la Chambre, celles de MM. Midol (communiste), sur l'organisation des P.T.T., Prosper Blanc (gauche radicale), sur la main d'œuvre française, de Tastes (droite républicain), sur la protection de la main d'œuvre française, Renaud (communiste), sur la situation des ouvriers agricoles, Thorez (communiste) sur les incidents auxquels il a été mêlé mardi le 17 juin.

On découvre à Bucarest un centre d'espionnage en faveur des soviets

Bucarest, 20 juin. — La Sûreté de l'Etat a découvert un centre d'espionnage important en faveur des Soviets.

Le chef de cette organisation, qui se livrait également à une intense propagande, est un allemand envoyé à Bucarest par le centre communiste de Vienne.

Une vingtaine d'arrestations ont été opérées et de nombreux documents saisis.

Un discours de M. Berthod ministre des pensions

Lille, 20 juin. — Un grand banquet a clôturé le Congrès de l'Union Nationale des Anciens Combattants, au cours duquel M. Berthod a pris la parole.

La situation financière est sérieuse, dit-il. Le gouvernement est décidé à prendre sans délai les mesures indispensables pour rétablir l'équilibre de nos budgets et rendre plus d'aisance à notre trésorerie.

« Le ministre des pensions n'oublierait pas qu'il est par sa fonction le défenseur de ses camarades de guerre, créanciers privilégiés de la nation. »

Billet Parisien

Un diplomate des Etats-Unis se trouvait en visite à l'Elysée, le jour où M. Herriot prenait ses collaborateurs au privilège de la République. Après sa conversation avec M. Lebrun, le diplomate est l'occasion de faire la connaissance des nouveaux ministres.

Ah ! fit-il, c'était Pau d'hier, que vous alliez arriver lorsque l'Américain va revenir en face de Candace ?

Il n'en dit pas davantage. Mais il ne se produisit rien de plus. Le diplomate, naturellement du monde l'Excellence de Washington serra la main de M. Cristien Candace, député noir de la Guadeloupe, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies. Diplomatie oblige....

On remarait cependant l'attention des Américains pour les hommes de couleur. Elle va jusqu'un lynchage à la mainise préalable. Et les plus raisonnables parmi les nègres de l'oncle Sam se réfugient énergiquement à vivre dans le voisinage d'un nègre, ne fut-ce qu'un instant.

Voici, à cet égard, la scène regrettable qui s'est passée hier dans un grand café de Montparnasse où un de nos compatriotes s'était attablé en compagnie de deux Abyssins de ses amis. Le garçon s'approcha du groupe et dit au Français :

— Je suis désolé, monsieur, mais je ne peux pas vous servir.

— Et pourquoi ?

— Parce que vous êtes accompagné de deux noirs et que ma clientèle américaine ne l'admettrait pas.

Les trois hommes se levèrent et quittèrent la place en maugréant. Notez que des Abyssins est un de nos plus brillants officiers, aviateurs sortant de Saint-Cyr, et que l'autre, qui fait ses études à Paris, est le fils de Ezechiel Zeugha, qui fut ministre de Ménélick et commandeur de la Légion d'honneur.

L'affaire, dites-n'en rien, par là. Il s'agit de savoir, en effet, si un Français, accompagné de deux amis de leur irréprochable peut être chassé sans dommage d'un établissement parisien. L'affront est trop sensible et trop gratuit pour que réparation ne soit pas faite à ceux qui l'ont subi.

Le garçon allait un peu fort. Et l'imagine que si sa clientèle française décidait de boycotter son café, il ne tarait pas longtemps avec les derniers Américains qui séjournent à Paris en ménageant leurs abords d'abus.

On'en pense, pour vair ?...

Gabriel BADGE.

A LAUSANNE

Les journées de dimanche et de lundi ont été marquées par d'importants entretiens entre chefs de délégations

Lausanne, 20 juin. — Dimanche a été calme à Lausanne et, tandis que les experts travaillaient, les premiers ministres firent des promenades ou des excursions à Lausanne et dans les environs.

Un télégramme du roi des belges

Ce qui fit le plus de bruit fut le télégramme que le roi des Belges adressa à M. Ruskin et dans lequel le roi Albert manifestait le vif désir de voir à bref délai un changement de politique économique et proclamait la nécessité de quitter le domaine de la théorie pour entrer dans celui de la pratique.

M. Mac Donald, en compagnie de sa fille, s'est rendu en auto à Genève, où il a eu dans la soirée une entrevue avec M. Beneš et les délégués américains.

De son côté, Sir John Simon a conféré avec M. Grandi, venu à Lausanne à cet effet.

M. Herriot regagne Lausanne

Paris, 20 juin. — M. Herriot a quitté Paris dimanche soir, regagnant Lausanne.

Sur le quai de la gare de Lyon, un cheminot a offert une orange au président du Conseil, e lourde hommage de sympathie des cheminots, a dit-il.

Dès son arrivée à Lausanne M. Herriot s'entretient avec M. Mac Donald et le délégués britanniques

Lausanne, 20 juin. — M. Herriot, qui est arrivé de Paris à 7 heures, a déjeuné de 9 à 10 heures, les membres de la délégation française, il leur a indiqué les principes qui entendent s'inspirer, d'accord avec le Conseil des ministres, au cours des discussions qui auront lieu cette semaine.

Accompagné de M. Germain Martin, ministre des finances, et Bizot, directeur adjoint du mouvement général des fonds, le président du Conseil des ministres français s'est rendu à l'hôtel de la délégation britannique où s'est engagé un entretien qui s'est prolongé jusqu'à 13 heures.

Les interlocuteurs de MM. Herriot et Germain Martin, MM. Ramsay Mac Donald, Runciman, ministre du commerce, remplaçant le chancelier de l'échiquier Neville Chamberlain, légèrement indisposé.

On assure que la conversation a porté essentiellement sur les réparations et notamment, sur l'application de la déclaration des Cinq, adoptée le 17 juin.

En effet, le principe de la suspension des paiements au titre des réparations ayant été posé, il reviendra d'en examiner toutes les conséquences et la portée pratique.

Les pourparlers continueront ces jours prochains, entre les chefs des gouvernements français et britannique.

La séance plénière est ajournée

Lausanne, 20 juin. — A la suite des conversations en cours, les puissances invitantes sont décidé d'ajourner la séance plénière qui devait avoir lieu demain.

Après que cette décision fut rendue officielle, M. Mac Donald et Von Papen se sont conversés à nouveau longuement.

M. Mac Dona'd s'est entretenu avec M. Von Papen...

Lausanne, 20 juin. — Les conversations entre MM. Mac Donald, premier ministre, Runciman, ministre du commerce, Von Papen, chancelier du Reich et Von Neurath, ministre des affaires étrangères d'Allemagne ont eues cet après-midi, à l'issue de la réunion des puissances invitantes, qui dura deux heures.

Les conversations continueront mais aucun renseignement n'a été donné.

...et conversera aujourd'hui avec M. Herriot

Lausanne, 20 juin. — Les conversations à Lausanne se poursuivent normalement.

M. Mac Donald aura à nouveau, demain matin, à 10 heures, un entretien avec M. Herriot, pour continuer l'examen au fond des question, c'est-à-dire souligner les positions des diverses délégations à la conférence de Lausanne.

Il est utile de rappeler que le solde net des réparations est représenté pour la France par des annuités de 350 millions de reichsmarks ou prochant 17 ans ; pour la Grande-Bretagne de 660 millions de reichsmarks en 5 ans ; pour l'Italie de 35 millions ; pour la Belgique de 80 millions ; pour la Yougoslavie de 60 millions.

On aura compris la conférence de Lausanne quand on aura les chiffres ci-dessus sous les yeux et dans les mémoires.

La délégation française s'est réunie cet après-midi à l'issue de la réunion des six puissances et a continué à travailler ce soir.

Une convention douanière entre la Belgique, la Hollande et le Luxembourg

Lausanne, 20 juin. — La Hollande, la Belgique et le Luxembourg ont signé une convention d'après laquelle chacun de ces pays s'engage, pendant cinq ans, à ne pas créer de droits de douane nouveaux, à abaisser annuellement de 10 les droits existants et à n'appliquer entre eux aucune nouvelle restriction.

"L'Empire Colonial Français Contemporain"

Il n'a pas suffi au commandant Noël Maestraci de faire partie de cette belle et grande phalange de nos pionniers coloniaux ; il a voulu que l'œuvre entreprise en commun avec ses frères les soldats de l'Infanterie de Marine, devînt pour tous les Français un objet d'admiration. Ses livres sur le Maroc et la Syrie, son étude enfin sur l'Empire Colonial Français contemporain remplissent d'aise et d'orgueil le lecteur français. Les grandes lignes de nos interventions, de nos luttes, de nos conquêtes coloniales sont exposées avec adresse. Elles sont encadrées d'un passé historique, qui avaient porté en Asie et en Afrique, les armes d'une civilisation que le monde entier nous envie. Voilà donc le fruit, la garantie définitive, enseignée, instruite par quelques-uns de notre race, qui, spécialistes coloniaux et que tous les colonies qui ont lu ce qu'il a écrit, qui, partant sa foi, ses convictions, font confiance à l'Empire colonial français qui pourra bien être un jour la sauvegarde de notre Patrie.

Nous n'espérons pas qu'un auteur puisse traiter, en détail, dans 300 pages l'histoire, la Géographie, l'Ethnographie, l'Hydrographie, la Climatologie... etc. de toutes nos colonies. Ce sera le tour de force du Commandant Maestraci que de l'avoir donné, dans une étude serrée, raisonnée et claire, sur les différentes possessions d'outre-mer, un aperçu objectif en proie de devenir classique. C'est fort heureux que notre jeune et ardent officier ait choisi, pour ses études historiques de la politique coloniale française et même de la défendre contre les critiques.

Le commandant Maestraci a tenu à montrer dans l'exécution des devoirs qui lui incombaient, dans les descriptions et leurs attributions, les conseils de gouvernement, les différentes Assemblées, les forces militaires, celles de terre et celles de mer, avec enfin, cette tache d'éducateur...

Jean VINCIGUERRA.

Au Ministère de la Marine

Paris, 20 juin. — M. Leygues, ministre de la Marine, a reçu ce matin les attachés navals des puissances étrangères à leur a dit la joie qu'il ressentait à recevoir contact avec eux, car, a-t-il ajouté, les officiers de marine de tous les pays forment une grande famille, un corps d'élite, toujours en contact par leurs rencontres à resserrer les liens d'amitié entre les peuples.

Notre photo montre M. Mac Donald parlant devant le micro après le déjeuner du Quai d'Orsay. De gauche à droite : MM. Bonnet, Painlevé, Leygues, Germain-Martin, Herriot, Mac Donald, Sir John Simon.

Chez les Postiers

Un Congrès de la Fédération postale s'est tenu récemment à Paris. La section des agents des P. T. T. de Bastia avait délégué son secrétaire pour suivre les travaux de cette assemblée. A son retour, le délégué a rendu compte à ses camarades de sa mission, à l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été adopté à l'unanimité :

ORDRE DU JOUR

« Les agents des P. T. T. réunis en Assemblée générale, après avoir entendu le compte rendu des travaux du Congrès fait par leur fédérale, approuvent son attitude dans la discussion des diverses questions et le remercient de son action constante en faveur de la Corporation ;

» Le fédéral d'avoir intérêt le Congrès à la situation pénible faite aux fonctionnaires en Corse ; lui demandant de poursuivre la réalisation du vœu relatif à la création d'un bureau de Contrôle des Finances en faveur des fonctionnaires du département ;

Proclame énergiquement contre toute réduction éventuelle des traitements et salaires ;

» Se déclarant prêt à s'associer aux organismes centraux dans toute mesure jugée opportune pour la défense du droit à la vie des fonctionnaires ».

⁂

6e CONGRES DE LA FEDERATION POSTALE CONFEDEREE
VOEU ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Congrès considérant :

La Corse par son insularité, par sa faible production agricole, par l'absence presque totale d'industrie est dans l'obligation d'importer de l'extérieur à des tarifs de transports très onéreux tous les objets manufacturés, toutes les denrées alimentaires y compris la viande de boucherie, les farines et même une bonne partie des légumes nécessaires à l'existence de sa population, et se trouve par là dans la pénible et injuste situation d'être défavorisée manifeste par rapport aux autres départements français. On peut dire d'une façon générale que la vie est en Corse 30 % plus élevée que sur le continent.

La situation pénible faite aux fonctionnaires en Corse et dont toutes les conséquences ne peuvent être développées ici n'a pas échappé aux groupements corporatifs qui ont porté leurs doléances devant le Parlement, public et les parlementaires ; les Directeurs départementaux devant l'impossibilité de trouver à vivre dans certains postes isolés ont nécessité un fonctionnement de leurs services ; un fonctionnement qui est actuellement anormal, et ce malgré le dévouement du personnel.

Le Congrès émet le vœu qu'une mesure particulière doit être prise en faveur d'un département que les fonctionnaires ne sollicitent plus.

⁂

Le Congrès considérant en outre qu'il existe en Corse une partie de la côte orientale reconnue insalubre, demande qu'une indemnité d'insalubrité soit accordée aux agents en service dans cette zone.

Les Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 18 juin 1932

La dame Pugliesi Marie est poursuivie pour avoir porté des coups de parapluie sur la personne de sa belle-fille. Après plaidoirie de Me Moretti, elle est condamnée à 16 francs d'amende avec sursis.

Pour émission de chèque sans provision, de Vita Osvaldo est condamné par défaut à 8 mois de prison.

Paulini Joseph a ouvert sans autorisation un débit de boisson. La prévenue a été acquittée après plaidoirie de Me de Corse.

Pour usage de faux certificats Magliano Joseph est condamné à 2 mois de prison, défendu par Me Pietri.

Orsini Julie est poursuivie pour vols de clouture. Après plaidoirie de Me Moretti, la prévenue a été relaxée des fins de poursuites.

Les frères et sœur G. de Bastia se sont permis de se livrer à des voies de fait sur leur femme et belle-sœur commune de pratiquer. Me Raffalli, pour Bernard a acquitté la belle-sœur et a condamné le mari insulté à 25 francs d'amende.

Moretti Joseph a administré des coups de poing au nommé Borra ; celui-ci sur son propre aveu aurait commencé par donner un coup de pied. Le prévenu, défendu par Me de Corse, a été condamné à 16 francs d'amende avec sursis.

Mattei Jean, garde-champêtre à Morsiglia, s'est constitué partie civile pour l'organe de M Bianchi contre le tenancier Bonfanti Jean. Ce dernier, après protégé, a envoyé un messager porter à Mattei un pli contenant une magnifique paire de cornes de bœuf. Bonfanti est poursuivi de ce chef pour outrages à agents commis par la parole et condamné à 10 jours de prison. La partie civile obtient le franc de dommages-intérêts demandé.

⁂

ABONNEZ-VOUS.
DONNEZ VOTRE PUBLICITE.
COMMANDEZ VOS IMPRIMES.
au
PETIT BASTIAIS

A TRAVERS LA CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

BOGLIANO. — Nécrologie. — Ce fut une bien triste nouvelle qui se répandit dans le village, dans la soirée de mercredi 15 du courant.

Mme Carta, venait de décéder, à Méria, chez sa fille Mme J.-B. Pietri, après une courte maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Brustico, le 17, à 16 heures. Elles ont donné lieu à une imposante manifestation de douloureuse sympathie. Toute la population s'était portée au devant du convoi funèbre et, après l'office présidé par M. le curé-doyen Nasuti, M. Antoni, adjoint municipal, prononça sur la place de l'Eglise, le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

« Monsieur la Maire ne pouvant s'acquitter de cette douloureuse mission, m'a fait l'honneur de me déléguer pour remplir le pieux devoir de rendre à celle que nous pleurons l'hommage qui lui est dû.

» S'il est, cette fois, déroge à la règle, c'est que Mme Carta a des titres nombreux à notre unanime reconnaissance.

» Douce d'une infinie douceur, d'un inlassable dévouement, elle se prodiguait sans cesse au chevet des malades, car, très jeune encore pour les hommes à leur donner, ceux-ci la réclamaient toujours en attendant l'arrivée du praticien.

» Combien de fois n'a-t-elle pas, ainsi conjuré les complications du mal.

» Elle possédait toutes les vertus qui font la mère et l'épouse exemplaires, et elle s'en va, juste au moment où elle devait recueillir les fruits d'une vie toute consacrée au sacrifice et au devoir familial. A quelques mois de distance à peine, elle suit dans la tombe, son époux, le regretté Mathieu Carta à qui l'entendant plus d'un an, elle consacra d'interminables veilles et prodigua les soins les plus affectueux.

» Pulsse ce public hommage de la reconnaissance de tous les Brustianais atteindre, en partie, l'immense douleur de ses enfants accablés !

» Nous, nous ne pourrons que nous incliner respectueusement devant leur poignante affliction, et c'est au nom de la Belle Corse, de celle qui vous aime entre, que je vous adresse, chère et regrettée Madame, le suprême adieu ! »

Grand deuil, à Ajaccio, éprouvé par impitoyable, suivi en fer juillet pour [illegible]

Pietri Martin, chauffeur à Ajaccio, succombé sur la même inculpation.

Idda Thomas, manœuvre à Ajaccio, menaces et port d'armes, acquitté pour port d'armes. 25 francs d'amende pour menaces.

Lucchini Simon, chauffeur à Ajaccio, blessures involontaires et port d'armes, en délibéré.

Racco Michel, falsification et usage de faux, 6 mois de prison.

Bastoni Marc, Santoni Pierre, Léonardi Léonard et Yve Xavière Polacci, de Pila-Canale et Cognocoli, sont interdits de séjour pendant cinq ans.

M. l'abbé Franchi est visiblement ému et une compression est émotion. La Messe commence ; il est assisté de l'abbé, son frère, et du doyen de Murs. Des psaumes appropriés, sont chantés par le clergé et les fidèles. Après l'évangile, c'est le R. P. M. Paolini, administrateur de la paroisse, qui monte en chaire, et qui, dans un discours de circonstance, commentant le Sermon Cortonen Cerami de 20 Paul, retrace les étapes d'une vie sacerdotale pleine de fruits pour les âmes, et riche en œuvres louables de piété, commencant par Carté, puis Oletani, Talbone, et enfin Lumio, ensuite la retraite auprès des parents, en raison d'une santé chancelante.

Le *Te Deum* et les prières d'actions de grâces ont suivi la messe avec la bénédiction du T. S. Sacrement. La pieuse cérémonie se termine par le baisement de la main sacrée du vénéré jubilaire, par tout le clergé et les fidèles présents, qui, de cœur, lui ont souhaité le traditionnel ad multos annos, c'était touchant.

Les ecclésiastiques et les parents sont de nouveau réunis au repas de la fête, où a régné la plus sincère cordialité et la belle fraternité. M. l'abbé Giamoni l'a clotures par une allocution, dans laquelle, après avoir rendu hommage au vénéré jubilaire il a exprimé au nom de tous, le vœu que Dieu lui accorde encore de nombreuses années, la santé, la paix, toutes les consolations spirituelles.

CORTE

L'eau de la Restonica

Enfin, grâce à une heureuse (?) initiative prise par notre Conseil municipal, il y a plus de huit ans, la Restonica coulera bientôt dans nos rues et appartements, la piscine sera été un peu longue mais puisqu'il ne s'agit plus que d'une question de jours, nous aurons bientôt grâce à nous plaindre.

Il y a cependant un point névralgique dans cette question de l'eau qui ferait couler, nous en sommes persuadés, autant d'encre, sinon plus, que l'agonisante électricité. Car on a lamenté avec des cotes de la barricade d'abord à cause du prix de l'abonnement fixé à 16 francs par mois pour 150 litres quotidiens, ensuite parce que les conditions d'installation sont prohibitives — en effet, les frais d'installation seront de 11 fr. 50 par mois et leur entretien ainsi que les réparations relevant de l'usage sont fixés à 30 francs par an, tout ceci pour une période de 40 années.

Nous ne disons rien des auteurs mineurs en circulation qui n'est qu'à remplir un grandement toutes les conditions de confort et de sécurité auxquels tout vaudois a droit.

Bravo Argentino. Bravo et que votre propice reçoive la juste récompense de votre dévouement et de votre zèle. Et si nos vœux sincères que nous vous adressons.

LE TEMPS. — Temps hivernal, plutôt froid. Nous sommes sujets à stupéfaction. Voudra-t-on laisser accréditer longtemps encore cette légende que le vrai, le seul responsable dans cette affaire est le connaissonnaire ?

On bien voudra-t-on nier qu'il existe un bureau qui [illegible] la connaissance ?

Bail-on qu'un contrat est l'acte par lequel les parties contractent l'une vis-à-vis de l'autre l'obligation soit de donner, soit de faire ou de ne pas faire quelque chose, soit d'opérer une translation de propriété, soit de créer des obligations, soit enfin de contracter entre les parties d'obligations antérieurement contractées, soit simplement de modifier ces engagements déjà existants ?

Or, en contrat existe et il a été signé n'une part, par le concessionnaire, d'autre part par le Maire mandaté par le Conseil municipal et puisque ce contrat existe, stipule-t-il ou ne stipule-t-il pas que le concessionnaire doit un nombre fixe de litres d'eau par jour pour 16 fr. par mois et exiger de ses abonnés une somme de 1 fr. 50 pour l'installation et une autre de 3 francs pour les réparations futures ? Si oui, nous disons que toute la responsabilité de clauses aussi draconiennes retombe sur le Conseil municipal, sinon la responsabilité de ce dernier est encore plus lourde du fait qu'il s'est moqué des intérêts de ses administrés et nous serons contraints de subir les conditions quelles qu'elles soient du concessionnaire.

Nous espérons de préférence que le Conseil municipal a fait son devoir à l'égard de ses administrés après la pose de 35 bornes fontaines ; il est été préférable de permettre à tous, aux « gio » comme « a i scati » d'avoir de l'eau chez eux et à leur porte, car enfin ce sont eux qui portent à la collectivité.

Nous pouvons dire pour cette gagner en vie, mais pas forcement s'enrichir scandaleusement à nos dépens.

Nous tenons à ajouter à ajouter à la netteté administration de la municipalité actuelle.

LEBECDANLO.

CORTE. — *Cercle et Etudes Polonaises.* Pour nécessité de service l'examen aura lieu le :

Le 24 Juin à Corté pour Corté-ville.

Le 27 Juin à Venaco pour le canton de Venaco ;

Le 28 Juin à Corté pour Corté-rural.

AJACCIO

Tribunal correctionnel. — Audience du 17 juin, sous la présidence de M. Zevaco, assisté de MM. Guillelmi et Susini, juges, M. Fiaschy, substitut, fonctionne du ministère public.

Villa Jean, cultivateur à Cauro, vagabondage, 1 mois de prison par défaut.

Muratore J.-B, chauffeur à Ajaccio, blessures par imprudence, renvoi au 8 juillet.

Orsini Jean, à Ajaccio, blessures par imprudence, renvoi au 1er juillet pour [illegible]

Pietri Martin, chauffeur à Ajaccio, blessures par la même inculpation.

Idda Thomas, manœuvre à Ajaccio, menaces et port d'armes, acquitté pour port d'armes. 25 francs d'amende pour menaces.

Lucchini Simon, chauffeur à Ajaccio, blessures involontaires et port d'armes, en délibéré.

Racco Michel, falsification et usage de faux, 6 mois de prison.

Bastoni Marc, Santoni Pierre, Léonardi Léonard et Yve Xavière Polacci, de Pila-Canale et Cognocoli, sont interdits de séjour pendant cinq ans.

CALVI

CASSANO. — Une élection partielle a eu lieu dimanche dernier à Cassano, à la salle du rez-de-chaussée de la Mairie.

C'est M. Orsini, du parti Landry, qui a été élu Conseiller Municipal.

CATERI. — *Fête cinquantenaire.* — L'harmonieuse cinzena de Cateri appelait, le 15 courant, par ses accents doux et joyeux, les fidèles à l'église, pour assister à une cérémonie très émouvante et assez rare. Il s'agissait, en effet, de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Louis Franchi, de Cateri, un fi cet vaillant fils de la vieille cité, M. l'abbé Louis Franchi, de Cateri, un fi cet vaillant fils de la vieille cité, M. l'abbé Franchi, curé de Novella, M. l'abbé Nicolas Franchi, chanoine de Murro, l'abbé Ferrandi, curé d'Avapessa, du T. R. P. Remi, supérieur de Marcasse avec tous les pères de sa communauté ; des parents et amis, qui l'entouraient à l'église.

L'autel est paré comme pour les jours de fête, un prie-Dieu lui est réservé, surgissent d'un beau et odorant bouquet de fleurs, pour symboliser les vertus et les œuvres du héros du jour.

ELECTRIFICATION

Les « Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité », concessionnaires de la distribution d'énergie électrique dans le Syndicat du Nord et Nord-Est de la Corse, commencent prochainement les branchements particuliers destinés à amener le courant à l'intérieur des habitations.

Elles prient, en conséquence, leurs futurs abonnés d'envoyer leur demande dès que possible à l'adresse suivante :

« Compagnie d'Electricité, à Bastia »

DÉCÈS

FRANCARDO

Mme Vve Dominique Simoni, née Angeli ; Mme Nanina ; M. Paul Pietri Nasica et leurs enfants ; Mme Agostini et M. Agostini Marc Marie ; Mme et M. Nicolas Leonetti et leurs enfants à Ghisonaccia ; Mme et M. Alexis Jean et leurs enfants de Bastia ; Mme et M. Mathieu Santori, et leurs enfants de Gavignano ; Madame Veuve Françoise Cattia et ses enfants de Bastia ; Alesi de Penta di Casinca.

Les familles Simoni, Nasica, Colonna, Colombani, Acquaviva de Prato, Casta et Colombani de Francardo, Agostini d'Aiti, Pasqualini de Balleste, Pasqualini de Oletta, Tomasi de Calvignano, Leschi et Simoni de Castifao, Simoni et Colonna de Piedigriggio, Pulicani Pallavicini de Lorie, Franceschini de Castiglioni, Cinefro d'Arbitro ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur DOMINIQUE SIMONI

leur cousin, père, beau-père, grand père chéri, beau-frère, oncle et cousin regretté pieusement décédé à l'âge de [illegible] ans.

L'inhumation aura lieu à Prato le 22 à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour Lui !

La Comtesse Savelli ;

M. Horace Savelli, garde général des Eaux et Forêts, M. Dominique Savelli, lieutenant de Vaisseau et Mlle Lina Savelli ;

La Comtesse Guido Savelli, M. Jules Savelli et Mlle Catherine Savelli ;

Mme Poydras de la Lande ; M. Henri de Beon ; M. et Mme Roger de Brem ; M. et Mme Georges de Brem ; M. et Mme Albert de Brem ; Le vicomte et la vicomtesse de la Villemarque de Corbiac ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur le Comte Dominique SAVELLI
Chef d'Escadron de Cavalerie en retraite
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre

décédé à Nantes le 17 juin 1932, muni des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 67 ans.

Priez pour Lui !

INFORMATIONS LOCALES

Memento

20 JUIN 1922 : Saint-Silvère.

30 Juin 1573. — Alphonse d'Ornano qui avait obtenu de Catherine de Médicis, d'aller comme ambassadeur à Gênes, est reçu avec bienveillance par le Sénat et le doge de Gênes. Ceux-ci lui rendirent son fief d'Ornano et lui donnèrent la permission de lever 7 mil cents hommes en Corse pour former un régiment au service de la France. Il reçut cependant, entr'autres marques d'estime, une riche bague garnie d'un gros diamant.

21 JUIN 1932 : Saint-Louis de Gonzague.

21 Juin 1794. — La Convalle, anglo-corse de Corte, décide d'envoyer une adjustation au roi d'Angleterre, pour lui porter la couronne du royaume de Corse. Pendant cette cérémonie, qui se déroule dans la salle du Conseil municipal, il y a plus de huit ans, la Restonica coulera bientôt dans nos rues et appartements, la piscine sera été un peu longue mais puisqu'il ne s'agit plus que d'une question de jours, nous aurons bientôt grâce à nous plaindre.

Il y a cependant un point névralgique dans cette question de l'eau qui ferait couler, nous en sommes persuadés, autant d'encre, sinon plus, que l'agonisante électricité. Car on a lamenté avec des cotes de la barricade d'abord à cause du prix de l'abonnement fixé à 16 francs par mois pour 150 litres quotidiens, ensuite parce que les conditions d'installation sont prohibitives — en effet, les frais d'installation seront de 11 fr. 50 par mois et leur entretien ainsi que les réparations relevant de l'usage sont fixés à 30 francs par an, tout ceci pour une période de 40 années.

Nous ne disons rien des auteurs mineurs en circulation qui n'est qu'à remplir un grandement toutes les conditions de confort et de sécurité auxquels tout vaudois a droit.

Bravo Argentino. Bravo et que votre propice reçoive la juste récompense de votre dévouement et de votre zèle. Et si nos vœux sincères que nous vous adressons.

LE TEMPS. — Temps hivernal, plutôt froid. Nous sommes sujets à stupéfaction. Voudra-t-on laisser accréditer longtemps encore cette légende que le vrai, le seul responsable dans cette affaire est le connaissonnaire ?

On bien voudra-t-on nier qu'il existe un bureau qui [illegible] la connaissance ?

Bail-on qu'un contrat est l'acte par lequel les parties contractent l'une vis-à-vis de l'autre l'obligation soit de donner, soit de faire ou de ne pas faire quelque chose, soit d'opérer une translation de propriété, soit de créer des obligations, soit enfin de contracter entre les parties d'obligations antérieurement contractées, soit simplement de modifier ces engagements déjà existants ?

Or, en contrat existe et il a été signé n'une part, par le concessionnaire, d'autre part par le Maire mandaté par le Conseil municipal et puisque ce contrat existe, stipule-t-il ou ne stipule-t-il pas que le concessionnaire doit un nombre fixe de litres d'eau par jour pour 16 fr. par mois et exiger de ses abonnés une somme de 1 fr. 50 pour l'installation et une autre de 3 francs pour les réparations futures ? Si oui, nous disons que toute la responsabilité de clauses aussi draconiennes retombe sur le Conseil municipal, sinon la responsabilité de ce dernier est encore plus lourde du fait qu'il s'est moqué des intérêts de ses administrés et nous serons contraints de subir les conditions quelles qu'elles soient du concessionnaire.

Nous espérons de préférence que le Conseil municipal a fait son devoir à l'égard de ses administrés après la pose de 35 bornes fontaines ; il est été préférable de permettre à tous, aux « gio » comme « a i scati » d'avoir de l'eau chez eux et à leur porte, car enfin ce sont eux qui portent à la collectivité

BOURSE DE PARIS du 20 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	73.50	Agon	1005	Usines du Rhône	675	Dist. Indochine	310
4 % 1917	75.50	Baldi	»	Cambodge	5350	Vieille Cure Ach.	58
4 % 1917	75.50	Nord	1524	Caoutchoucs	1830	Quesnier Joules	1830
4 % 1918	116.85	Orléans	1005	Chartered	38.75	Clments Indochine A.	730
4 % 1920	116.85	Suez-Fin	1000	Concordia	24.75	Clments Indochine Part.	410
4 % 1920	107.50	Distr. Electrique	2110	Colombia	195	B. N. P. C. E.	195
4 % 1920	107.50	Cie Générale Electrique	1920	De Beers Ord.	745	Coty	»
4 % 1925	107.50	Ey. 2/6, Méditerranée	933	Wyoming	127	Huanchaca	4215
4 % 1927	96.45	Thomson	587	Goldfields	14.25	M' Balia	32
Trésor 1924	1230.75	Tréfileries du Havre	967	Huanchaca	52.75	Phosphates Tunisiens	87
— 1926	1230.75	Constructions	1 351	Huelva Copper	42	Crédit Foncier Canad.	4970
— 1927	1230.50	Lens	435	Malacca Ord.	20.25	Sidro	254
Caisse Autonome	353	Lorraine	1	Lorraine Dietrich	96	Bi-Métal	»
Nat. 1918	1005	Lorraine Dietrich	66	Mexican Eagle	1011	Hotchkiss	1203
— 1921	1230	Mokta	1 421	Mexican Eagle	27	Royal Dutch	12503
— 1922	1230	Penarroya	220	Act. Dong Triou	1317.50	Shell	1317.50
— 1928	1230	Omnia	338	Monterating	110	Act. Crown Mines	418
Bons Aians 7 %	1230	Pechiney	1160	Mozambique	» 225	Bergougnan	680
Bons 7 % Pan-Oc. Cable	1230	Vultures Paris	330	Act. Suberbie	615	Chemins Fer Départ.	272
Départ. Seine 1926	1230	Transatlantique 600	182	1/5 Monaco	1230	Chinois 1895	239
Actions C.F.F.	1230	Citroën	220	Part Casino Cannes	1230	Bulgare 1902	»
Paris 1923	1230	Air Liquide	739	Rand Mines	1230	Egyptе Unifié	67
— 1925	1230	Cultures Tropicales	»	Bourmazo Belge	1230	Italien 3 1/2	69.90
— 1926	1230	Fathé Cinéma Joulasmon	100.50	Tabacs Orient	1230	Japon 1905	»
Communales 1925	608	Say Ord.	1670	Banque Indochine	1230	Mexique 1904	210
Banque de France	11700	Union Européenne	360	Thanlé	1230	Roumain 1922	215
B. N. C.	»	Industrie maïsaie	45	Tanganyka	69.25	Bokanowski	1230
Banque de Paris	1340	Nuxe 1906	1230	Tubize Prio	1230	Serbe 1913	63.75
Union Parisi	341	Serbe 1913	1230	Docks de Marseille	1230	Electricité Seine	718
Cie Algérienne	1420	Ture Unifié 4 %	29	Tram. Shanghai	1230	CHANGES	
Compt. Escompte	1370	— 1914	31.70	Lyonnaise Eaux Cap.	1230	Londres	94.15
Crédit Foncier	1230	Banque du Maroque	152	Electricité de Paris	1230	Dollar	22.50
Crédit Lyonnais	1808	— Ottomane	371	Union Electricité	997	Allemagne	»
Société Générale	1060	Fonelor Egypte	1360	Gaz Lebon	1230	Belgique	318
Rente Foncière	960	Wagons Lits	70	Gaz de Paris	1230	Espagne	210.75
Générale Foncière	199	Central Mining	724	Ser. Ord.	1430	Hollande	1215.50
Rues Cap	13270	Nio Tinto	1180	Huta Bankowa	200	Italie	129.50
— Part.	13270	Carpet	1230	Saint-Gobain	1230	Prague	»
Cy Fonc. Algérie-Tunisie	689	Petrofina	327	Sole Irieux	905	Suisse	505.75
	848	Pacouta	1230	Messag. Maritimes Ord.	63		

A VENDRE

Pants d'œillets, spécialité de la Côte d'Azur. Plusieurs qualités. Livraison exacte. S'adresser ou écrire Café Maison Bianchi route de Ville, Bastia.

A VENDRE

aux alentours du marché une cantine. Très bell situation. S'adresser au bureau du journal « Petit Bastiais ».

A LOUER

Cabines de bains à louer pour la saison. S'adresser chez M. Firmin et Lota, 40, Bd Paoli.

IMPUISSANCE — PERTES SEMINALES — FAIBLESSE SEXUELLE — BLENNORRAGIE — SYPHILIS — COMPTOIRS DE GIBERT

AVIS DE DETTES

Monsieur Mannoni d'Ortiporio (Campile) ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, à partir du 19 du mois courant.

Il a été trouvé sur un banc à la place d'Armes un sac à main contenant des provisions. S'adresser au Petit Bastiais.

Comment une nouvelle PEAU BLANCHE Conquiert l'amour

Imprimerie du "Petit Bastiais"

Fournisseur des principales firmes insulaires et de toutes les grandes Administrations

Le client doit s'adresser sans hésiter à l'Imprimerie du PETIT BASTIAIS qui présente ses imprimés, avec le plus d'élégance et de bon goût

8, Boulevard du Palais — Bastia

TOUS travaux typographiques pour le Commerce et l'Industrie. Travaux de luxe

UN MATERIEL MODERNE AU SERVICE D'UN PERSONNEL SPECIALISÉ

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO — AJACCIO

Téléphone : 061. Ad. télégraphique. SIDIC AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 500.000 Frs.

Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

EXCLUSIVITE POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MENAGES — Votre nourriture. Votre santé. Le froid, la glace à domicile. Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz. AUTOMATIQUEMENT. Dans vos CAVES sacs DERANGEMENT, sans BRUIT sans SOIN, d'un BOUT à l'autre de l'ANNEE. FRIGIDAIRE veillera sur votre santé, celle des vôtres et celle de vos Clients.

COMMERCIAL — ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tiroirs à lait, Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Exiger la marque Frigidaire Limited — Ouvriers spécialistes sur place. Service gratuit d'un an. — Se méfier des contrefaçons !

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Nous recevrons gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

Le Rhum St James — Vous présente son Flask de Poche

Pour votre pipe Pour rouler votre cigarette n'employez que le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR — BANDE ROUGE

qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

Avis pour Décès

Téléphone : 256. R. C. - 836

La Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.

Possédant sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :

2, RUE SALVATOR VIALE, 2

EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES

On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.

TRANSPORTS A L'INTERIEUR

Atelier de Menuiserie Mécanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA

— *FACILITES DE PAIEMENT* —

Bulletin d'Abonnement au Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au Journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) ..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 60 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 65 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous recevra pas avec la mention « REFUSE ».

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

BOURGEOIS Frères et Fils

ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872

ANIS BOURGEOIS — Apéritif Supérieur — :: CYRNEENNE :: — Liqueur de Cédrat Corse — LA CANONICA — Vieille Liqueur — PONTENOVO

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS » — Le Gérant : Fernand FOLI

PARIS-MODE

45, Boulevard Paoli -- 1, Avenue Carnot

Première Communion

Grand choix de tous articles pour Communiants et Communiantes aux prix les plus bas.

A l'occasion de la Communion grande vente réclame au rayon de dames.

Manteaux soie noire entièrement doublé à partir de..... 99.00
Manteaux et veste lainage fantaisie à partir de..... 100 »
Tailleurs beau lainage marine ou noir..... 165 »
Grand choix de robes crêpe de chine et georgette.

ABONNEZ-VOUS. DONNEZ VOTRE PUBLICITE. COMMANDEZ VOS IMPRIMES, au PETIT BASTIAIS

52e ANNEE. — N° 116. LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS. MERCREDI 22 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION 8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins BASTIA. Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS 16, Rue de la Grange-Batelière. Téléphone : Provence 45-57

ABONNEMENTS (1 an / 6 mois / 3 mois) : Corse 65 / 33 / 17 ; Gouvt. et Colon. 17 / 33 / 64 ; Etranger 120 / 60 / 30 ; U. P. 80 / 40 / 20. Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ — La publicité entre Insulaire est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière et chez tous bons Agences de publicité.

00296

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA

DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

Compte Chèques Postaux : AJACCIO 115

La Corse a-t-elle des origines celtiques?

Les invasions

Tous ceux, sans exception aucune, qui ont écrit sur la Corse ont été d'avis que cette île fut habitée à la même époque que les autres pays qui l'entourent et par des colonies successives des mêmes peuples environnants, ces mêmes pays : Pélasges, Celtes, Ibères, Ligures, Etrusques, Phéniciens, Carthaginois et Romains.

Voilà un fait acquis.

La part des Celtes dans ce peuplement initial, qualifié

BOURSE DE PARIS *du 20 Juin 1932*

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	73.70	Lyon	1005	Oulmes du Rhône	673	Dist. Indochine	510
4 % 1918	85.50	Midi		Cambodge	53.50	Vieille Cure Ach.	36
4 % 1917	87.75	Nord	1324	Caoutchoucs	94.50	Cuvelier Joulea	1420
4 % 1918	90.60	Orléans	986	Chartered	78.75	Cimenta Indochine An.	700
4 % 1918	138.85	Suez-Fé	1000	Concordia	94	Cimenta Indochine Pa.	410
4 % 1920	142.75	Distr. Electrique	2150	Colombia	44	B. N. F. C. E.	155
4 % 1925	107.50	Ch. Générale Electrique	1277	De Beers Ord.	1255	Coty	1255
4 % 1925	107.50	Es. Lit. Mediterranée	923	Wyoming	37	Shanchaea	37
4 % 1932	138.75	Thomson	1017	Goldfields	97	M' Zaita	97
Trésor 1924	108.75	Tramways du Havre	387	Huanchaca	42	Phosphates Tunisiens	492
— 1926	1 351	Couchera	1 351	Huelva Copper	39.25	Crédit Foncier Canad.	284
— 1927	1 347.50	Lebu	432	Malacca Ord.	94	Sidro	94
— 1927	94	Bolso	66	Lorraine Dietrich	74	Bi-Métal	1011
Caisse Autonome	131	Khouribga	1 421	Mexican Eagle	83.50	Rothschild	12703
Nat. 1918	595	Act. Dong Triea	328	Act. Dong Triea	1	Royal Dutch	1 575.50
— 1921	595	Penarroya	110	Montecatini	358	Shell	478
— 1923	133	Pechiney	1190	Mozambique	1 125	Bergougnan	680
— 1924	133	Voitures Paris	130	Act. Suberbie	1	Chemins Fer Départ.	212
Bons Aime 7 %	1040	Transatlantique 600	182	L/8 Monaco	239	Chimica 1899	239
Bons 7 % Pas-de-Calais	1040	Citroën	259	Part Casino Cannes	197	Bulgare 1902	67
Départ. Seine 1926	96	Air Liquide	720	Nand Mines	67	Egyote Unifié	39.50
Actions	96	Cultures Tropicales	9	Roumano Belge	39.50	Italien 3 1/2	1
Part. 1928	96	Pathé Cinéma Jouissances	100.50	Fabacs Orient	1	Japon 1905	1
— 1925	96	Nay Ord.	1670	Banque Indochine	1	Mexique 1904	210
Communales 1938	693	Union Européenne	368	Tharsis	1	Roumain 1928	315
Banque de France	11100	Industrie musicale	43	Tanganyika	1	Dokanowski	1
B. N. C.	1	Thune 1906	7.15	Tubize Prio	1	Serbe 1913	63.75
Banque de Paris	1340	Sucres	1	L/8 Monaco	1	Electricité Seine	738
Union Parisienne	1	Tube Unifié 4 %	1	Tram. Shanghai	1	CHANGES	
Cie Algérienne	1430	— 1916	1	Lyonnaise Eaux Cap.	1	Londres	90.35
Compt. Escompte	1070	Banque du Mexique	1	Electricité de Paris	1	Dollar	25.10
Crédit Foncier	4300	— Ottomane	1	Union Electricité	1	Allemagne	1
Crédit Lyonnais	1805	Foncier Egypte	1	Caz Lebon	1	Belgique	1
Société Générale	1900	Wagons Lits	1	Caz de Paris	1	Espagne	1
Hente Foncière	1	Central Mining	1	Ber. Ord.	1	Hollande	1
Générale Foncière	1	Rio Tinto	1	Rufa Bankiers	1	Italie	1
Suez Cap	1	Carpet	1	Saint-Gobain	1	Pragua	1
— Part	1	Petrofina	1	Sole Iseux	1	Suisse	1
Cy Fonc. Algérie-Tunisie	1	Pacoula	1	Messag. Maritimes Ord.	1		

A VENDRE

Plante d'oillets, spécialité de la Côte d'Azur. Plusieurs qualités. Livraison, expédition. S'adresser ou écrire Café (Maison Bianchi) route de Ville, Bastia.

A VENDRE

Cabines de bains à louer pour la saison. S'adresser chez M. Firmin et Lota, 49, Bd Paoli.

A LOUER

Il a été trouvé sur un banc à la place d'armes un sac à main contenant des provisions. S'adresser au Petit Bastiais.

IMPUISSANCE PILULES PILULES 16 & 30 BLENNORRAGIE BLENNORRAGIE GIBERT SYPHILIS COMPRIMÉS DE GIBERT

AVIS DE DETTES

Monsieur Mammoni d'Ortiporio (Canpile) ne répond plus des dettes que pourrait contracter sa femme, à partir du 19 du mois courant.

Comment une nouvelle PEAU BLANCHE Conquiert l'amour

J'ai découvert que le cœur d'un homme est ainsi que la femme, fragile et blanche. Chaque femme peut en faire l'expérience. Un admirable secret m'a été confié par de nombreux admirateurs, par le simple essai, auquel je vous prie de vous associer, avec de la Crème Tokalon. Gonflez Blanchissez graveolez votre visage, notamment de la crème fraîche et de l'huile d'olive prodigueries, combinées avec des substances astringentes qui blanchissent et tonifient la peau. Elle pénètre instantanément les pores dilatés et dissout les points noirs — les petites taches disgracieuses. Elle resserre les pores dilatés et dissout les points noirs — les petites taches disgracieuses. Elle blanchit la peau la plus sombre et admet la plus riche. La Crème Tokalon, Atomol, pour la Peau, Couleur Blanche, pare en 3 jours la peau d'une beauté et d'une fraîcheur nouvelles. Elle est inoffensive et d'une fraîcheur nouvelle. Elle est inoffensive et d'une fraîcheur nouvelle. Elle est inoffensive et d'une fraîcheur nouvelle

La Science et la Métaphysique

J'ai lu avec intérêt l'article de M. Marcel Boll, concernant la science et vers la science actuelle et les idées qu'elle nous vous avez publié dans le « Petit Bastiais » du 17 courant. Il y a dans cet article une profondeur de raisonnement et d'observation qui m'a beaucoup plu.

Certes, la science a fait un bond de notre siècle des découvertes merveilleuses ; la radiographie, la télégraphie sans fil, les automobiles, les aéroplanes, les inventions des sciences naturelles sont bien de nature à faire admirer notre siècle, mais cette admiration ne doit pas nous faire oublier la valeur pratique et scientifique de la métaphysique.

Si, en effet, la science nous apprend que l'homme n'est qu'un animal supérieur, la métaphysique nous apprend que l'homme est un animal supérieur, mais qu'il a une âme immortelle, qu'il est libre, qu'il a des devoirs à remplir, et que Dieu existe.

Si la science nous apprend que l'homme est

BOURSE DE PARIS du 21 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 % 1915	94.25	Agde	1005	Caines du Rhône	573	Dist. Indochine	505
4 % 1917	87.50	Midi		Cambodge	1180	Vieille Cure Ast.	52
4 % 1917	87.50	Nord	1324	Caoutchoucs	56.50	Cuesnier Joulin	1800
4 % 1918	87.50	Orléans		Chartered	30.75	Clmenta Indochine Arc.	325
4 % 1920	117.50	Paris-PM	1000	Comptoirs		Clmenta Indochine Part.	430
4 % 1920	100.45	Ouest, Electrique	2110	Colombia	45	B. N. F. C. E.	
4 % 1920	100.45	Ste Générale Electrique	1020	Ceylon	1.25	Ceylon	195
4 % 1920	103.00	Ste Lyon Méditerranée	933	Diamschaen	52.75	Diamschaen	52.75
4 % 1920	98.75	Thomson	307	Wyoming	69.25	Wyoming	69.25
Trésor 1934		Tramways de Paris	947	Goldfields	52.25	Goldfields	52.25
— 1926		Tramways du Havre	42	Hanschaen	42	Hanschaen	42
— 1927	107.50	Tramways Nord	551	Hoirva Copper	1450	Hoirva Copper	1450
Usines Automobiles	657	Lebon	432	Malacca Ord.	30.50	Malacca Ord.	30.50
Nal. 1910	503	Bleu	66	Lorraine Dietrich	2	Lorraine Dietrich	2
— 1921	320	Citroën	421	Mekican Eagle	1705	Mekican Eagle	1705
— 1923	524	Peugeot	1193	Royal Dutch	12430	Royal Dutch	12430
— 1924	532	Voitures Paris		Shell	1010	Shell	1010
Bons Aluns 7 %	535	Transatlantique 606	102	Act. Crown Mines	401	Act. Crown Mines	401
Bons 7 % Pas-de-Calais	530	Part Cartne Caznne		Bergougnan	660	Bergougnan	660
Départ. Seine 1925		Stand Mines	297	Cheminis Fer Départ.	697	Cheminis Fer Départ.	697
Action C.T.E.	307	Soumrano Belge		Egyptie Unified		Chinois 1895	
Part. 1908	9	Tabaca Orient		Italien 3 1/2	68.65	Bulgare 1902	
— 1925		Banque Indochine	1370	Japon 1905		Egyptie Unified	23.75
Communales 1926	630	Tharsis	245	Mexique 1904	305	Italien 3 1/2	68.65
Banque de France	11700	Tanganyika	69.25	Roumain 1929	215	Japon 1905	
B. N. C.		Tubize Prio	237.50	Bokanowski	405	Mexique 1904	305
Banque de Paris	1360	Serbe 1913	80.75	Serbe 1913	80.75	Roumain 1929	215
Union Paris	1000	Docks de Marseille	575	Electricité Seine	706	Bokanowski	405
Cie Algérienne	1000	Tram. Shanghai	461	CHANGES		Serbe 1913	80.75
Compt. Escompte	1080	Lyonnaise Eaux Cap.	2.25			Electricité Seine	706
Crédit Foncier	4200	Electricité de Paris	9	Londres	91.75	CHANGES	
Crédit Lyonnais	1430	Union Electricité	959	Dollar	25.85	Londres	91.75
Société Générale	1005	Gaz Lebon	249	Allemagne		Dollar	25.85
Mente Foncière	1040	Gaz de Paris	640	Belgique	354.50	Allemagne	
Générale Foncière	198	Central Mining	224	Espagne	410	Belgique	354.50
Suez Cap	13075	Rio Tinto	1182	Hollande	1027	Espagne	410
— Part	11700	Charpet	1310	Italie	129.95	Hollande	1027
Cie Fonc. Algérie-Tunisie	1077	Péroffine	331	Prague		Italie	129.95
Set	335	Pacouta	49.50	Suisse	490.25	Prague	
						Suisse	490.25

si vous souffrez

de maladies d'estomac, de digestions pénibles, de constipation, d'entérite, de névralgies, d'affections des reins ou de la vessie, de douleurs, de rhumatismes, maux de tête, vertiges, etc...

Si vous êtes atteint d'hémorroïdes, de varices, de plaies aux jambes, de maladies de la peau, eczéma, psoriasis, dartres, boutons, démangeaisons, etc... Supprimez la cause en prenant la

TISANE des CHARTREUX de DURBON

aux sucs des plantes des Alpes qui, en dépurant le sang, vous rendra la santé comme elle l'a fait pour des milliers d'autres.

Si vous êtes pâle, anémique, faible de nerfs, neurasthénique, déprimé, sans forces et sans courage, adoptez le traitement combiné des PILULES SUPERTONIQUES des CHARTREUX DE DURBON et de la tisane, qui, associant le dépuratif au tonique, vous procurera un rétablissement rapide et complet.

PRIX (impôt compris) : TISANE, le flacon : 14.80. — PILULES, l'étui : 8.80. Bonbons (maladies de la peau), le tut : 8.95.

Notice Explicative : Renseignements et attestations : Laboral. J. BERTHIER à GRENOBLE

Bulletin d'Abonnement
AU
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au Journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....

..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois Mois, 18 fr. ; Continent et Colonies : Un, 60 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous restera pas avec la mention « REFUSE ».

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE BASTIA

Pour finir, suivant jugement contradictoire en premier ressort du tribunal civil de première instance de Bastia, en date du 13 juin, prononcé et rendu en audience publique, entre : 1° Le Gouvernement à Bastia, rue du Général Gallieni, n° 2, y et élisant domicile pour plaider ; 2° Le Petit Bastiais, journal politique, publié à Bastia, rue du Général Gallieni, n° 2, y et élisant domicile pour plaider ; 3° Le Petit Bastiais, journal politique, publié à Bastia, rue du Général Gallieni, n° 2, y et élisant domicile pour plaider ; 4° Le Petit Bastiais, journal politique, publié à Bastia, rue du Général Gallieni, n° 2, y et élisant domicile pour plaider ;

ratrices d'énergie, à ce Paris aussi, au cadre unique fait de grâce et d'élégance et de modernité, qui tout le charme incomparable et pénétrant du passé aux audaces et aux nouveautés des temps modernes, à ce Paris enfin plus fraternisant que jamais, où chacun qui, frappé par la douloureuse épreuve, arrive, à un moment ou à un autre, à retrouver le goût de la vie, à retenir, avec à ce Paris, Messieurs, que j'ai tenu, en venant vers vous aujourd'hui, à apporter aussi l'expression émue, l'admiration et l'hommage du Chef de l'Etat ».

L'assistance applaudit longuement. C'est alors que M. François Lucas remet au chef de l'Etat un grand médaille d'or de la ville de Paris et l'invite à apposer sa signature sur le Livre d'Or, au fond du grand cartel de réception.

Puis le cortège se reforme et reprend tout le même ordre qu'à l'arrivée. Il se rend, à nouveau, à pas lents, à l'Hôtel de Ville, au milieu d'une foule plus dense encore qu'à l'aller, qui salue sur son passage le chef de l'Etat.

Arrivé à l'Hôtel de Ville, le cortège est reçu par le Président du Conseil municipal salue une dernière fois le Président de la République.

A l'occasion de la réception par la ville de Paris, M. Albert Lebrun, sur la proposition de M. René Renault, nouveau préfet de la Seine, a accordé la médaille de vermeil aux membres des différentes escortes qui ont participé à la garde d'honneur, à pied ou à cheval, le long du parcours.

Billet Parisien

Vendredi la neige Marie Tudor, qu'elle est heureux de douleur, paraît-il, en disant : « Mon cœur, on y trouvera le nom de Calais. »

On Calais est redevenu peu à peu ce qu'il était avant, un port de pêche et de commerce, du nord de la France, centre de multiples industries de la transformation du poisson. Tout y est anglais, même la langue, que tout le monde parle dans ces rues où l'on a cru se croire en Angleterre, depuis que Calais a amené depuis plus d'un siècle et d'où elle tire sa réputation universelle.

L'histoire du tulle veut d'être courte.

En 1809, le receveur William Lee, revenant d'un voyage en Angleterre, observait dans quelques paires de bas, cherchait le moyen de la fabriquer de cet ouvrage ainsi que fut plus tard, en Angleterre, le métier à bas. Plus tard, en 1758, le mécanicien Strutt le produisit au métier rectiligne de point de tulle, le plus fin qu'on ait encore vu. Cet ouvrage se nommait « Point d'Angleterre ». Vers 1820, Heathcoat le perfectionnement qui le dut permettre de tulle au métier particulier.

Le moment était fut vite à la mode. Il ne pesait 125 francs le mètre carré en Angleterre. Mais une toilette se refusait à exposer trois mètres chez nous, le tissu aurait atteint un prix de près à Paris. La ville devenait une pauvre de haut luxe, frappée d'ailleurs, en période de tutelle, par Napoléon, par le système de la marine, grâce du gouvernement anglais. Il est à remarquer que le tulle, qui est un tissu de luxe, uniquement consacré de parer une femme à tulle en France, serait possible de la ne plus l'avoir.

Qu'importe puisque pas à Londres !

Qu'importe puisque pas à Londres ! Qui n'empêcha pas quelques audacieux de tenter la fortune. Ce fut Pihet, qui, de limite et de transporter des pièces de toutes les dépassant sur la rade et qui, sa mort, en 1827, laissait à sa veuve et à son fils Schlumberger, une grande usine à tulle fonctionnant en France.

Aujourd'hui, agents, arrivent trois, successivement, à Calais le premier, Pihet, fabrique de tulle. Continuons à la porter par commerce. Ces points sont plus mal et portent son nom à notre prospère.

Aujourd'hui, Calais continue. Plus de deux mille métiers à tulle y font vivre la bonne moitié de la population.

Gabriel BAUGÉ.

NOUVELLES DIVERSES

Paris, 22 juin. — L'Officiel commence à publication de la quatrième tranche des médailles militaires décernées au titre des réserves (tableau n° 167).

Cette tranche comprend environ 4.000 attributions.

Paris, 22 juin. — La commission réunie à la proposition de la rendant à nouveau aux hommes le droit de vote et d'éligibilité à dix ans d'exil, a élu comme président, en remplacement de M. Jean Renault.

New-York, 22 juin. — Le boxeur Jack Sharkey a battu le boxeur allemand Max Schmeling aux points en quinze reprises et est champion du monde toutes catégories.

La Victoire :

Le Conseil municipal de Lausanne achète de la Conférence de Lausanne achète de nos économiques avec notre ville, le Palais de la Paix. Mais il n'est pas question de Genève. Mais c'est la évidemment une clause de style. Hier, dans la première chambre, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité moins une voix de faire don de cette salle à l'association qui va la posséder.

Le Petit Parisien :

Le Conseil municipal

La plus formidable démonstration d'endurance

DU 5 MARS AU 29 AVRIL 1932
A L'AUTODROME DE MONTLHÉRY
UNE

CITROËN

C6 DE SERIE
UTILISANT L'HUILE
"YACCO"
DU COMMERCE
SOUS LE CONTROLE DE L'A.C.F.

A ACCOMPLI EN 54 JOURS

136.000 KMS

A LA VITESSE DE

104 KMS A L'HEURE

CETTE MAGNIFIQUE PERFORMANCE MET A L'ACTIF DE LA CITROËN
50 NOUVEAUX RECORDS DU MONDE ET LAISSE LOIN EN ARRIÈRE
LE RECORD ANTÉRIEUR DE 50.000 KILOMÈTRES

Remise en piste après remplacement d'un pignon de distribution en matière moulée dont l'usure avait causé son arrêt, la voiture tourna pendant une heure, à 116 Kms de moyenne, démontrant ainsi son parfait état mécanique. La réparation effectuée n'avait nécessité qu'une heure de travail; elle correspond, dans le barème des réparations CITROËN, à une dépense de 169 francs.

LA SOCIÉTÉ CITROËN OFFRE UN PRIX DE UN MILLION DE FRANCS A LA PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE OU ÉTRANGÈRE QUI D'ICI LE 1er OCTOBRE 1932 BATTRA LA PERFORMANCE ÉTABLIE PAR LA C6. RENSEIGNEMENTS A L'USINE.

AUCUNE MARQUE N'A JUSQU'ICI OSÉ AFFRONTER CE DÉFI ET ESSAYÉ DE BATTRE CES RECORDS; CELA PROUVE LA DIFFICULTÉ DE L'ENTREPRISE ET TÉMOIGNE DE L'ELOQUENTE ENDURANCE DE LA CITROËN QUI A ÉTABLI CES BRILLANTES PERFORMANCES.

Pieds Sensibles

SOULAGÉS EN 1 MINUTE

HOCCO RHUM
TUE LA GRIPPE

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont recommandées aux parents et aux besoins du journal

A LOUER
Cuisine de bains à louer pour la saison. S'adresser chez M. Firmin et Lota, 40, Bd Paoli.

A VENDRE
Appartement très bien situé, comprenant 10 pièces dont une salle de bain, installée. S'adresser aux bureaux du journal.

DEMANDE D'EMPLOI
Conducteur de travaux, jeune, actif, sérieux, références, spécialisé d'ouvrages d'art cherche emploi en Corse. Ecrire au journal qui transmettra.

LES BROSSES A DENTS
ELEPHANT
J. DUPONT & Cie PARIS
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Dépôt Général : PETRI BIANCO, rue Major Nasica, BASTIA

Imprimerie du « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

BOURSE DE PARIS du 22 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 % 1918	73.50	Lyon	927	Dalmes du Rhône	475	Dist. Indochine	506
4 % 1918	97.15	Midi	986	Cambodge		Vieille Cure Act.	53
4 % 1917	87.40	Nord	1402	Caoutchoucs	68.75	Cuasmier Joutes	1750
4 % 1918	87.70	Orléans	945	Charbonnages	71	Ciments Indochine Ans.	325
4 % 1920	116.80	Saulieu-Fs	970	Concordia	24	Ciments Indochine Part.	440
4 % 1920	100.30	Distr. Electrique	2125	Colombia	45	B. N. F. C. E.	
4 % 1928	101.05	Cie Générale Electrique	1945	De Beers Ord.	120	Caty	195
4 % 1927	102.45	Sec. Ms. Méditerranée	936	Wyoming	25	Rotschecka	53
4 % 1928	96.00	Thomson	372	Goldfields	24.50	M' Zaita	
Trésor 1924	741.50	Tréseries du Hâvre	387	Huanchaca	5	Phosphates Tunisiens	66.50
— 1925	551	Omnibus	353	Hueltva Copper	6.75	Crédit Foncier Canad.	6875
— 1927	567	Lille	434	Malacca Ord.	585	Sidro	269
Caisse Autonome	901	Boléo	68	Lorraine Dietrich	36.50	Hi-Métal	160
Bal. 1919	502	Khouribga	425.50	Mexican Eagle	2.55	Molebdal	1025
— 1921	549	Penarroya	232	Act. Dong Trieu	9.50	Royal Dutch	12200
— 1923	524	Galsa	225	Montecatini	159	Shell	158
— 1924	524	Peccueff	1215	Mozambique	25	Act. Crown Mines	680
Bons Aisne 7 %	928	Voitures Paris		Act. Suberbie	3.70	Bergougnan	660
Bons 7 % Pas-de-Calais	930	Transatlantique 600	108	L'A Monaco	339	Chemins Fer Départ.	273
Départ. Seine 1926		Citroën	319	Part Caoutch Canton	4	Chiffon	
Actions C. F. T.	595	Air Liquide	739	Stand Mines	292	Bulgare 1902	
Paris 1928		Cultivateurs Tropicaux	9	Rosmano Beige	8	Egypte Unifié	66.25
— 1925		Palhé Cinéma Joulinaux	97	Tabacs Orient		Italien 3 1/2	
Communales 1926	670	Bay Ord.	1670	Banque Indochine	3110	Japon 1905	
Banque de France	11100	Unions Européennes	360	Tharsis	216	Mexique 1904	220
B. N. C.		Industrie maritime	40	Tanganyika	68.75	Norvégien 1929	215
Banque de Paris	1300	Russe 1906	9.80	Tubize Prio	158.50	Hokanowski	
Union Paris	1000	Serbe 1895	41.50	Docks de Marseille		Serbe 1913	42
Cie Algérienne	1430	Turc Unifié 4 %	26.50	Trans. Shanghai	897	Electricité Seine	718
Compt. Escompte	1070	— 1914	15	Lyonnaise Eaux Cap.	2270	CHANGES	
Crédit Foncier	4230	Banque du Mexique	537	Electricité de Paris	1000	Londres	92.20
Crédit Lyonnais	1817	— Ottomane	388	Union Electricité	307	Dollar	25.41
Société Générale	1050	Foncier Egypte	1051	Gaz Lebon	740	Allemagne	
Rente Foncière	537	Wagons Lits	5612	Gaz de Paris	449	Belgique	353.75
Générale Foncière	396	Central Mining	576	Stor. Ord.	1405	Espagne	98.87
Rues Cap	13725	Rio Tinto	2145	Huta Bankowa	168	Hollande	1036.75
— Paris	1150	Cargel	156	Saint-Gobain	1400	Italie	129.70
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	687	Petrofina	231	Sols Lieux	980	Prague	53.20
Bel	833	Pacouda	74	Messag. Maritimes Ord.	69	Suisse	496

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE

qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

87e ANNÉE. — N° 118.

LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT RELIÉ PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

VENDREDI 24 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à l, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.05

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Cantons et Colon.	17	33	64
Etranger	18	35	68
	20	40	80
	22	45	90

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité commerciale est reçue aux bureaux du journal. Les conditions spéciales seront envoyées sur demande.

La Corse à l'Académie française

Une seconde fois, avec Abel Bonnard, les portes de l'Académie Française s'ouvrent à des écrivains corses. Abel Bonnard, même au quatrième tour, mais avec une forte majorité, a été aussi brillamment élu que son devancier bastiais Paul Valéry, qui l'a été au premier, et en quelque sorte sans opposition, mais sans abuser des contrastes, retenons que le Bastiais Paul Valéry, il n'est pas interdit de dire qu'il se dédouble en succédant à l'Ajaccien Abel Bonnard, ce qui, dans ce domaine, met à son actif le plus de ses compatriotes. Même en dépit de certaines apparences, les deux écrivains se rencontrent en ce que, tous deux, ils sont des poètes, des essayistes, des humanistes, — surtout ces poètes.

Quant à leur qualité insulaire, si nous pouvons ainsi parler, plaçons-la sur le même plan. Si l'écrivain insulaire de Paul Valéry est plus ancienne, il est bien spécifiquement corse et bastiais, les affections familiales et les influences de terroir d'Abel Bonnard, pour être plus récentes, n'en sont que plus vives. Notre bon ami le poète Dominique Vecchini a dit d'Abel Bonnard — et des animaux du continent aussi l'on dit — qu'il était Corse et Ajaccien par sa mère. Il l'est, en réalité, par sa mère, par son père et par sa grand'mère.

C'est, en effet, le grand père d'Abel Bonnard qui, vers 1845, sous le règne done de Louis-Philippe, arrive à Ajaccio, jeune conducteur des Ponts et Chaussées, et, en 1846, âgé de 27 ans, contracte mariage avec une jolie ajaccienne de 17 ans — ces mariages de jeunesse et d'amour tiennent toujours en réserve une étincelle de génie — Marie-Faustine Forcioli, d'une très notable famille de propriétaires. Cette Marie-Faustine Forcioli est la petite-nièce de la nourrice de Napoléon, et la fille de cet ensigne Marie-Antoine Forcioli qui conduisit Napoléon de l'Ile-d'Elbe au golfe Juan.

Bref, si vos notes peuvent intéresser le lecteur, le jeune ménage eut six enfants, deux filles et un garçon. Une des filles, la tante-germaine d'Abel Bonnard, vit toujours à Ajaccio, entourée de la considération de tous, l'autre épousa un riche hivernant de nationalité française. M. Kœpfli. A sa mort, Mme Kœpfli fit un legs important, destiné à la création d'une maternité, à sa ville natale d'Ajaccio, qui manifesta sa reconnaissance en donnant son nom à l'actuelle rue Kœpfli-Bonnard.

Le garçon, Ernest Bonnard, décédé il y a deux ans à Ajaccio, fonctionnaire du pénitentier de Castelluccio, se maria lui-même avec Mlle Benielli, la charmante fille du médecin de l'établissement, le Dr Benielli, de Bastelica, et eut deux fils, Eugène, docteur ès lettres et Académicien, qui vit avec sa mère à Paris. — Abel, qui porte aussi gaillardement le nom du général Abel Donat, tué à la bataille de Wissembourg, ancien officier de la garnison de Corte, où naquit notre futur, fut la règle académique, immortel confrère.

Ainsi donc, point de doute, nous avons affaire avec ces grands lettrés, émergés d'une famille de lettrés de haute classe d'un d'eux, M. Tavera, vient encore tout récemment de publier un gros ouvrage très remarqué sur l'idée d'humanité dans Montaigne), à des compatriotes de bon aloi, qui, comme Abel Bonnard, manifestent la fierté de leurs origines, en maintenant avec elles le contact effectif et sentimental. Un peu tard venus, simplement à cause des circonstances historiques, au plein domaine des Arts et des Lettres, du moins le parcourent-ils avec entrain, et y trarerrtent-ils un sillage observé. La Corse a eu des grenadiers prise de peinture, de sculpture, de musique. Désormais, d'aucune manifestation artistique importante, elle n'est absente. En réalité, elle ne l'a jamais été, même dans les très vieux temps, où sous toutes les formes le génie corse essayait de percer, mais était aiguillé par la force des événements vers la pratique d'un art individuel d'action directe, car enfin c'est de l'art. Mais déjà Napoléon était, avec Lucien, de l'Institut, et s'il ne fut pas de l'Académie — le quarante-et-unième fauteuil lui ayant été attribué d'manière anonime — ce n'est pas qu'il ne l'eût pas mérité, mais parce que l'Académie n'eut point le courage de monter jusqu'à lui.

Qu'on ne s'étonne pas non plus de constater que ces Corses ne faisent pas une plus large place à la Corse dans leurs œuvres. Par essence, et j'oserai dire par caractère de leur pays. Ils sont trop un peu unanimistes. Ils ont raison. Ils s'adressent au plus large public en embrassant la plus vaste matière. Même ici, on les comprend mieux. Et puis, riches les plus forts, l'évocation du vieux foyer ne sait plus se réduire que par se fermer et le recueillement. Devant leurs morts, ce sont encore les esprits supérieurs qui ne savent plus parler.

Paris, 23 juin. — Le comité national de défense contre les staphylo a cru en nous conservant la ratification par la France de la convention signée à Genève le 19 juillet 1931, qui impose la limitation de la fabrication des stupéfiants et réglemente leur distribution et leur vente.

LE DESARMEMENT

Les grandes lignes du message du Président Hoover

Le projet américain a soulevé de vives critiques

Genève, 23 juin. — La proposition Hoover relative à la réduction d'armements et dont M. Gibson, chef de la délégation américaine a donné lecture à la commission générale du désarmement, prévoit l'abolition des chars d'assaut, de l'industrie chimique de guerre et des grands canons de campagne ainsi qu'une diminution d'un tiers des effectifs de toutes les armées.

Le président demande, en outre, l'abolition de tous les avions de bombardement et, en général, l'interdiction absolue du bombardement aérien.

Le projet Hoover propose une réduction d'un tiers des crosses unités navales de surface. Il demande, d'autre part, une réduction d'un quart du nombre et du tonnage prévus aux traités existants de tous les navi-aéronefs, croiseurs et contre-torpilleurs et d'un tiers des sous-marins. Aucune nation ne pourrait avoir un tonnage de sous-marins supérieur à 75.000 tonnes.

La discussion

Sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, a déclaré qu'il croyait qu'il lui paraissait difficile d'aborder à un accord par une déclaration unilatérale.

A plusieurs reprises, il a dit que le cabinet était l'ennemi du bien et s'il peut considérer la proposition de réduction des armements terrestres et les compréhensions budgétaires comme possibles, il estime cependant nécessaire de se réserver à des études approfondies au sujet du projet de réduction relatif aux armements aériens et navals.

Les critiques de M. Paul Boncour

M. Paul Boncour a montré ensuite, avec une grande clarté et une grande logique les difficultés relatées par la proposition du président Hoover, sans l'assurance de la sécurité internationale. L'estime que les négociations actuelles devront en somme pouvoir aboutir à un système de sécurité.

L'opinion anglo-saxonne sera peut-être satisfaite de la proposition Hoover, mais il faut tenir compte de la situation spéciale de chaque pays.

On a entendu encore MM. Litvinoff et Grandi, puis la séance a été levée.

Aucune date n'ayant été fixée pour une séance ultérieure, la proposition Hoover sera donc l'objet de conversations privées.

Les commentaires de la Presse

Paris, 23 juin. — Le message Hoover d'hier a été accueilli avec confiance à Genève, est très sincèrement et peu favorablement commenté dans les journaux du matin.

M. Stéphane Lauzanne dans *Le Matin* écrit :

« L'intervention de M. Hoover a recueilli à Lausanne et dans tous les pays le maximum de critique et de blâmes. Cependant on ne s'attendait pas à un geste aussi grand qu'il atteint la grandeur.

« Le Président demande, en outre, l'abolition de tous les avions de bombardement et, en général, l'interdiction absolue du bombardement aérien.

« Le projet Hoover propose une réduction d'un tiers des crosses unités navales de surface. Il demande, d'autre part, une réduction d'un quart du nombre et du tonnage prévus aux traités existants de tous les navi-aéronefs, croiseurs et contre-torpilleurs et d'un tiers des sous-marins. Aucune nation ne pourrait avoir un tonnage de sous-marins supérieur à 75.000 tonnes.

La discussion

Sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, a déclaré qu'il croyait qu'il lui paraissait difficile d'aborder à un accord par une déclaration unilatérale.

A plusieurs reprises, il a dit que le cabinet était l'ennemi du bien et s'il peut considérer la proposition de réduction des armements terrestres et les compréhensions budgétaires comme possibles, il estime cependant nécessaire de se réserver à des études approfondies au sujet du projet de réduction relatif aux armements aériens et navals.

Les critiques de M. Paul Boncour

M. Paul Boncour a montré ensuite, avec une grande clarté et une grande logique les difficultés relatées par la proposition du président Hoover, sans l'assurance de la sécurité internationale. L'estime que les négociations actuelles devront en somme pouvoir aboutir à un système de sécurité.

L'opinion anglo-saxonne sera peut-être satisfaite de la proposition Hoover, mais il faut tenir compte de la situation spéciale de chaque pays.

On a entendu encore MM. Litvinoff et Grandi, puis la séance a été levée.

Aucune date n'ayant été fixée pour une séance ultérieure, la proposition Hoover sera donc l'objet de conversations privées.

Les commentaires de la Presse

Paris, 23 juin. — Le message Hoover d'hier a été accueilli avec confiance à Genève, est très sincèrement et peu favorablement commenté dans les journaux du matin.

M. Stéphane Lauzanne dans *Le Matin* écrit :

« L'intervention de M. Hoover a recueilli à Lausanne et dans tous les pays le maximum de critique et de blâmes. Cependant on ne s'attendait pas à un geste aussi grand qu'il atteint la grandeur.

« Le Petit Parisien » :

« Les Américains aiment les coups de théâtre. Le message Hoover a transformé brusquement la séance de la commission générale du désarmement en meeting électoral américain.

« La lecture du message est telle, les propositions qu'il contient viennent de jeter un tel trouble dans les conversations qu'on a pu croire d'abord à une proposition d'accord unanime, que, du côté anglais comme du côté français, on en a été stupéfait. »

« L'Echo de Paris » :

« Le président Hoover laisse l'armée allemande telle qu'elle est, refusant d'envisager le problème créé par sa croissance actuelle, soutenue. Par contre, il abaisse l'armée française au point de vue qualitatif et quantitatif, en réduisant les effectifs français dans la proportion d'un cinquième ou d'un quart et en décidant par une quasi-suppression des croiseurs, l'égalité des escadrilles franco-italiennes.

« Voilà ce que la déclaration américaine qualifierait pour la France. »

« *Le Figaro* » :

« Le gouvernement américain aurait-il voulu torpiller la conférence qu'il n'aurait pas agi autrement. Il est à craindre que les propositions démagogiques de la Maison Blanche ne jettent quelque trouble dans les esprits, mais il ne fait aucun doute qu'elles seront repoussées.

« Le geste de M. Hoover aura été un coup d'épée dans l'eau, qui ne servira même pas son auteur. »

« *L'Ordre* » :

« Comment M. Hoover peut-il juger la condition actuelle de l'Europe et régler la question si complexe du désarmement en trois coups de cloche ? Il faut toute la suffisance et toute l'ignorance politique de cet homme, ou simplement, son orgueil, pour oser ce geste.

« On nous laisse entendre de Washington qu'il n'y aura pas d'annulation de dettes tant qu'il n'y aura pas de désarmement. C'est du chantage d'orchestre. »

Dans *Le Populaire*, M. Léon Blum approuve sans réserve les propositions Hoover qu'il déclare conformes au programme socialiste. Il ajoute :

« De toute notre force, née de traduire l'ardente volonté des masses populaires, nous crions aux hommes ayant mandat de répondre au nom de la France : n'ayez pas obéissance pas davantage ! Dites oui ! sans nouveau retard, sans restriction, sans réticence. »

A l'étranger

Londres, 23 juin. — La proposition de M. Hoover a été accueillie avec confiance.

A Rome les journaux se contentent de publier le message Hoover, sans aucun commentaire.

M. Herriot se reserve

Genève, 23 juin. — Interrogé dans la soirée d'hier par de nombreux journalistes, M. Herriot a refusé toute déclaration sur le message Hoover. Il s'est contenté de dire que la réponse de M. Paul Boncour avait été arrêtée d'accord avec lui et représentait exactement et complètement la réponse française.

M. Herriot adressera ce soir un message radio-diffusé au peuple américain.

L'emotion s'apaise à Genève

Genève, 23 juin. — L'émotion provoquée hier à Genève par le dépôt des propositions du président Hoover, en matière de désarmement tend à s'apaiser. C'est ainsi qu'on ne prévoit pas de nouvelles séances de la commission générale.

Le travail sérieux commence en conversations privées, sera poursuivi jusqu'à ce qu'on ait obtenu un résultat tangible. Ce matin, comme hier, les chefs des délégations française, britannique et américaine se sont réunis pour continuer l'étude systématique des questions soulevées par le message. On pense qu'un accord général pourra être atteint.

On assure, en outre, que des conversations générales ont engagées entre représentants des puissances navales qui, à l'exemple des grandes puissances, entendent se préparer à la reprise [illegible] travaux en commun.

Deux courants se sont formés autour de la proposition Hoover

Au sujet des propositions Hoover, deux courants se manifestent : C'est, d'un côté, un certain enthousiasme en constatant qu'à ce grande puissance comme les Etats-Unis proposée les solutions que les partisans les plus déterminés du désarmement n'ont jamais osé, si ce n'est Litvinoff, espérer.

Mais d'autre part et c'est le sentiment général, on se demande s'il ne conviendrait pas de rester dans le cadre du travail déjà tracé. Le résultat final serait évidemment plus modeste et le terrain plus solide.

Que décidera-t-il dans ce cas la note du président Hoover ? Il ne prendrait l'expression précise de la position de la délégation des Etat-Unis.

Il est à remarquer que les suggestions américaines d'un abattement simultané et général, dans une proportion donnée, des armements modernes ne sont pas nouvelles. A plusieurs reprises, et dans des proportions de plus en plus modestes, c'est la thèse qu'a toujours soutenue à Genève la délégation soviétique depuis que M. Litvinoff participe aux travaux de Genève. Cette thèse est d'ailleurs bien connue : nous le nom de « désarmement intégral ».

Hitler aurait promis à l'ex-Kaiser de favoriser son retour en Allemagne

Berlin, 23 juin. — Les envoyés d'Adolf Hitler se seraient rendus récemment à Doorn pour faire connaître au kaiser l'opinion des milieux dirigeants du parti national socialiste sur le retour éventuel en Allemagne de Guillaume II.

Le journal communiste de Berlin *Tag des Morgen*, auquel il y a lieu de laisser la responsabilité de ses informations, dit apprendre, en effet, de source certaine, que le prince Auguste Frédéric, ancien gouverneur du parti fasciste est rendu visite à Guillaume II et lui aurait déclaré que Hitler n'aurait aucune objection à faire contre son retour en Allemagne.

En échange, Treviranus aurait promis de continuer à contenir financièrement le parti hitlérien.

Un sadique abat une femme et deux enfants

Toulouse, 23 juin. — Hier dans le village de Buzeau-sur-Garonne, Louis Leroux, 42 ans, a abattu à coups de revolver Lucie Bonnet, 28 ans, le fils de cette dernière et la petite Yvette Bonnet, 5 ans.

Les deux premières victimes sont mortes immédiatement ; l'état de la petite Cécile est désespéré.

Le crime aurait eu pour mobile une crise de folie érotique. Interrogé avant-hier, en effet, pendant près d'une heure, Leroux a fait preuve d'une grande incohérence dans ses réponses. Il a notamment déclaré qu'il voulait tuer la petite Cécile qu'elle était encore à l'âge où elle ne pouvait pas se marier.

Leroux est d'ailleurs un ancien malade mental. Il a été interné à plusieurs reprises à l'asile de Marchant.

Le Sénat a abordé le débat sur le projet accordant aux femmes le droit de vote

Paris, 23 juin. — Le Sénat a aligné cet après-midi, pour commencer la discussion de la proposition de loi de Z. Louis Martin, socialiste du Var, tendant à reconnaître aux femmes le droit de vote et d'éligibilité.

Un sondage public avait révélé les tendances, naturellement, des femmes étaient en majorité.

A 5 heures, le débat est ouvert, sous la présidence de M. Jeanneney.

Au banc du gouvernement sont assis MM. René Renault, Chautemps, Abel Gardey et Israël.

Dès l'ouverture de la séance, M. René Renault, garde des sceaux, dépose le projet de loi modifiant les articles du code civil relatifs à la capacité juridique de la femme mariée. Le projet est renvoyé pour étude à la commission de législation civile.

On aborde après la discussion de la proposition de loi de M. Louis Martin, relative au droit de vote et d'éligibilité des femmes.

M. Fernand Rabier, président de la commission spéciale, dit que le Sénat ne serait pas en France qu'après la discussion générale : il en est ainsi décidé.

M. Jenouvrier

Puis, M. Jenouvrier, premier orateur inscrit dans le débat, prend la parole. Il est partisan du vote des femmes et dépose une proposition ainsi conçue :

« Toute femme et toute fille, chef de famille, âgées de 30 ans, pourront prendre part comme électrices à toutes élections. D'autre part, elles seront éligibles aux Conseils municipaux dans la proportion d'un quart du nombre des membres de ces Conseils, le Conseil municipal de Paris excepté. »

M. Jenouvrier, développant ce texte fait l'éloge de la femme française et dit que le mouvement féministe a pris, en France, une importance considérable. La femme française a rendu de nombreux services à l'humanité, quelquefois même aux hommes politiques le reconnaissent. La femme est exacte, soigneuse, prévoyante et possède naturellement un esprit d'économie qui devrait tant d'hommes politiques ?

M. Jenouvrier, développant ce texte fait l'éloge de la femme française et dit que le mouvement féministe a pris, en France, une importance considérable. La femme française a rendu de nombreux services à l'humanité, quelquefois même aux hommes politiques le reconnaissent. La femme est exacte, soigneuse, prévoyante et possède naturellement un esprit d'économie qui devrait tant d'hommes politiques ?

A DES RAISONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE QUE SE SONT POUR SCLENCE LA CRISE AJOUTÉES DES CAUSES LÉGISLATIVES

Avant d'étudier les mesures prises pour remédier à cette crise, il faut rechercher quelles sont les causes qui en sont responsables et dont elle est la conséquence. Ces causes sont d'ordre économique et d'ordre législatif. L'économie européenne est en [illegible] position relative à celle d'avant-guerre. Les [illegible] ont été ruinés par la guerre. L'Angleterre est [illegible] ses positions d'avant-guerre. Les pays neufs ont développé leur production et leur outillage. Les Etats-Unis sont devenus le premier producteur du monde. Le commerce international a été bouleversé par la création de nouvelles barrières douanières. Le développement de la production mondiale a été ralenti par la guerre, l'armement, les [illegible] 1930 à 1931, avait progressé de 13 % [illegible] ressources ont augmenté de 20 % [illegible] de l'accroissement, on peut [illegible] les Etats-Unis, un dixième [illegible] un milliard de francs par an.

Les causes législatives sont multiples. Elles sont [illegible] par le souci que de l'organisation [illegible] ont eu les différents pays [illegible] cycle. Les lois sont [illegible] ont [illegible] ou [illegible] ont [illegible] [illegible] [illegible]

Ce que disent les Journaux de Paris

UNE AFFAIRE VITALE

Le Petit Journal (M. Jean Chastenet). A Genève et à Lausanne, on vient aussi de lire des discours qui révèlent, il faut le dire, un état d'esprit bien différent de celui qui, pendant des mois, a été celui de Wilson et de ses amis. Ceux-ci, à Paris, à Londres, à Rome, à Washington, n'avaient que mépris et dédain pour les propositions de paix qui leur venaient d'Allemagne. Ils avaient, en effet, d'autres chats à fouetter. Ils avaient à penser à leurs affaires particulières, à leurs affaires intérieures, à leurs affaires extérieures. Ils avaient à faire face à des difficultés de toutes sortes, à des difficultés économiques, à des difficultés financières. Ces difficultés, ils avaient à les résoudre. Ils avaient à les surmonter. Ils avaient à les vaincre. Ils avaient à les supprimer. Ils avaient à les faire disparaître. Ils avaient à les anéantir. Ils avaient à les détruire. Ils avaient à les écraser. Ils avaient à les pulvériser. Ils avaient à les réduire à néant. Ils avaient à les faire rentrer dans le néant d'où elles étaient sorties. Ils avaient à les faire rentrer dans le néant d'où elles n'auraient jamais dû sortir

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Sir Arbar
CYRNEENNE
Liqueur de Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

A côté des
DICTIONNAIRES LAROUSSE
les meilleurs du monde
lisez les
PÉRIODIQUES LAROUSSE
LAROUSSE MENSUEL
NOUVELLES LITTÉRAIRES artistiques et scientifiques
MONDE ET VOYAGES
LES LIVRES ROSES

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Boiserie
AIROLA
2, Boulevard du Palais, 2
— BASTIA —
Meubles riches et simples, lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc.
Laque à parquet et à plafond, laities, cerceuils.
Téléphone : 8.33

MARYLAND ALBAN SUPERIEUR
Le cigarette de luxe d'autrefois
Toutes les grandes boutiques
Bar Alcazar de la gare

AVIS A NOS ABONNES
Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le
15 JUIN 1932
de bien vouloir en faire parvenir sans retard le montant à notre Compte Postal, qui leur sera remis sans frais pour eux.
Passé ce délai, nous serons obligés de faire prélever le montant de leur abonnement, augmenté des frais de remboursement, par la voie postale.
N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».
Tout reçu du « PETIT BASTIAIS » doit être signé par l'ABONNÉ lui-même.
Le Gérant : Etienne Ciosi

ANNONCES ÉCONOMIQUES
Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues dans les bureaux du journal

A VENDRE
un appartement de 7 pièces, libre à la vente. S'adresser à Me Bronzini, Notaire à Bastia, 13, Boulevard Auguste Gaudin.

A VENDRE
Appartement meublé à louer, libre de suite. S'adresser au bureau du journal.

LES BROSSES A DENTS
ÉLEPHANT
QUALITÉ SUPÉRIEURE

ABONNEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE PUBLICITE, COMMANDEZ VOS IMPRIMES, au
PETIT BASTIAIS

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

BOURSE DE PARIS du 23 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	73.20	Lyon	987	Usines du Rhône	695	Dist. Indochine	502
4 % 1918	91.30	Midi	968	Cambodge	84	Vieille Cure Act.	53
4 % 1917	86.70	Nord	1460	Choucheoua	56.75	Cusenier Jullien	1780
4 % 1918	87.15	Orléans	943	Chartered	41	Cimenta Indochine Aro-	316
4 % 1920	115.80	Ouest-Etat	975	Concordia	24	Cimenta Indochine Part.	438
4 % 1920	100.10	Distr. Electrique	2135	Colombia	45	B. N. F. C. E.	«
4 % 1925	101.15	Cie Générale Electrique	1945	De Beers Ord.	106	Coty	194
4 % 1927	102.40	Ex. Lit. Méditerranée	838	Wyoming	27.50	Hispano-Suiza	53.50
5 % 1925	96.80	Thomson	372	Goldfields	87	M' Zalta	37
Trésor 1924	743.50	Tramways du Havre	367	Huanchaca	8.50	Phosphates Tunisiens	66.50
— 1925	551	Omnibus	1053	Rosiva Cooper	6.10	Crédit Foncier Canad.	4370
— 1927	567.50	Lebon	434	Malacca Ord.	9.75	Hydro	360
Caisse Autonome	951	Bolou	68	Lorraine Dietrich	9.75	Si-Métal	130
Nat. 1919	388	Khouribga	425.50	Mexican Eagle	84.2	Hotchkiss	1045
— 1921	517	Penarroya	232	Act. Long Trieu	104	Royal Dutch	12400
— 1923	524.50	Gafsa	225	Montecatini	99	Shell	158.50
— 1924	532	Francaise	1215	Mozambique	4.70	Act. Crown Mines	480
Bons Aline 7 %	530	Voitures Paris	«	Act. Suberbie	«	Hergougnan	697
Bons 7 % Parisiens	530	Transatlantique 600	160	L/5 Monaco	505	Chemins Fer Départ.	371
Départ. Reboisement	«	Citroën	203	Paris Outino Cannes	«	Chinois 1898	«
Actions C.F.T.	500	Air Liquide	539	Rand Mines	397	Bulgare 1902	«
Part. 1923	«	Cultures Tropicales	«	Roumano Belge	8	Egypte Unifié	66.75
— 1925	«	Palhé Cinéma Joulsanna	97	Tabacos Cubains	«	Italien 3 1/2	«
Communales 1925	632	Say Ord.	1609	Banque Indochine	3110	Japon 1905	«
Banque de France	11100	Union Européenne	309	Thiriets	219	Mexique 1904	230
N. N. C.	«	Industrie Textile	60	Tanganyka	66.75	Roumain 1929	215
Banque de Paris	1362	Russe 1906	2.40	Tubize Prlu	136.50	Bokanowski	«
Union Parisienne	353	Serbe 1895	42.50	Deeks de Marseille	«	Serbe 1913	60
Cie Algérienne	1420	Turc Unifié 4 %	20.50	Tram. Shanghai	207	Restricté Selon	710
Compt. Escompte	1674	— 1914	17	Lyonnaise Eaux Cap.	2270	CHANGES	
Crédit Foncier	4315	Banque du Mexique	187	Electricité de Paris	1990	Londres	81.69
Crédit Lyonnais	1219	— Ottomane	360	Union Electricité	867	Dollar	25.42
Société Générale	1060	Foncier Egypte	1297	Cie Lebon	740	Allemagne	«
Rente Foncière	532	Wagons Lits	68	Gaz de Paris	440	Belgique	353.75
Générale Foncière	204	Central Mining	170	Sar. Ord.	1405	Espagne	209.75
Suez Cap	13750	Rio Tinto	1115	Hutu Bankova	109	Hollande	1027
— Part	11600	Carpet	476	Saint-Gobain	1050	Italie	129.50
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	600	Petrolina	707	Sols Irlande	306	Pologne	«
Rel	« «	Pacoula	72	Messag. Maritimes Ord.	63	Suisse	495

Avis pour Décès
Téléphone : 256. R. C. - 836
La Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.
previent sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :
2, RUE SALVATOR VIALE, 2
EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES
On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTÉRIEUR —
Atelier de Menuiserie Mécanique : L. Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT

L'URBAINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Mr LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 7.49
Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des Garanties qu'il vous offrira
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents entièrement :
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Luiggi, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

Bulletin d'Abonnement au
Petit Bastiais
Chèque-Postal - AJACCIO : 152.
Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).
Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).
Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....
(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 63 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.
N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

STÉNO-DACTYLO
Ecole JAMET-GUFFREAU
Diplômes de Bastia, Ste, Nice, Marseille, Toulon

En Vente à la Librairie du PetitBastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'Etat
PRIX : 10 FRANCS

PHOSCAO

52e ANNEE. — N° 116 LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT SERVI PAR FIL DIRECT AVEC PARIS SAMEDI 25 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

Le Petit Bastiais

00302

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux AJACCIO 152

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Corse	16	32	63
Comtinent et Colonies	17	32	63
Etranger	25	50	100
	40	80	160

PUBLICITE

LA DEMOGRAPHIE CORSE DEPUIS DIX ANS

La natalité

La natalité est fonction de la nuptialité. Plus haut le nuptialité, plus grand est le volume sur le continent, dans certaines régions maintenant bien connues où le nombre des mariages augmente, non nécessairement par rapport à celui des naissances.

Mais rétablissons les chiffres qui nous concernent :

Chiffres absolus des enfants déclarés vivants :

3.971 en 1922, 3.112 en 1923, 4.739 en 1924, 4.521 en 1925, 4.376 en 1926, 4.040 en 1927, 4.153 en 1928, 4.115 en 1929, 3.832 en 1930, 3.705 en 1931.

Chiffres relatifs (proportion par dix mille habitants) :

130 en 1922, 131 en 1923, 189 en 1924, 188 en 1925, 181 en 1926, 169 en 1927, 149 en 1928, 139 en 1929, 133 en 1930, 127 en 1931.

Le déclin de la natalité en Corse suit une ligne à peu près parallèle à celle de la nuptialité, un peu plus accusée peut-être, car, en Corse comme ailleurs, comme sur le continent français et dans la plupart des pays étrangers, même remplés pour leur abondante natalité (très l'Allemagne et l'Italie), se prend l'habitude de réduire le nombre des enfants.

Voici maintenant les chiffres de la natalité moyenne de la France par dix mille habitants. Entre parenthèses nous les faisons suivre par ceux de la Corse : 194 en 1922, (189 pour la Corse), 194 en 1923 (181), 192 en 1924 (169), 192 en 1925 (160), 188 en 1926 (151), 181 en 1927 (149), 162 en 1928 (143), 177 en 1929 (139), 181 en 1930 (132), 174 en 1931 (127).

Ainsi, par rapport au chiffre de la population, la natalité reste est constamment, depuis dix ans, au-dessous de la moyenne nationale.

Nous n'avons pas malheureusement nous les yeux les statistiques plus complètes des moyennes des nouveaux-nés par rapport au nombre des mariages, qui donnent à la Corse une meilleure position. A défaut, contentons-nous des constatations suivantes :

En 1922, la Corse n'est pas comprise dans les dix départements qui donnent la plus faible natalité par rapport à la population ; de même en 1923, en 1924 et en 1925. Mais en 1926, elle n'en plus que trois départements moins favorisés qu'elle, de 1927 à 1929 elle occupe l'avant dernière place (89), et la voici dernière ! Elle détient le record de la moindre natalité par rapport à la population.

C'est un déplorable résultat acquis. Toutefois, il faut l'atténuer par les diverses considérations suivantes :

Nous savons, sans pouvoir le préciser pour l'instant, que par rapport au nombre des mariages, la position de la Corse est plus favorable que ne font ressortir les chiffres ci-dessus.

La population officielle de la Corse n'est pas sa population effective, présente, par suite d'abus et d'erreurs volontaires dans le dénombrement, alors que dans les autres départements les populations officielles sont bien des populations effectives. En ramenant la population effective de la Corse à 250 mille au lieu de 297.000, notre département voit sa natalité se relever dans la même mesure proportionnelle.

En outre, les départements qui donnent les plus fortes natalités infirmes sont ceux dans lesquels les populations sont les et agricoles à la fois, là où se fait le mieux la conjugaison des ressources en argent, et des ressources en nature, où bien dans quelques départements rapprochés de l'émigration est inconnue ou insignifiante, et encore dans les pays d'immigration italienne et surtout polonaise, soit de peuples traditionnellement prolifiques.

Compte tenu de toutes ces circonstances, la natalité corse ne doit être tenue pour très mauvaise que dans la mesure de la diminution de la nuptialité due à l'émigration. Les lois restrictives de la natalité d'après l'âge de la mère ne font pas entrer la Corse dans la liste des dix départements ayant la plus faible natalité. Il existe encore, en Corse, une forte proportion de familles à trois enfants et plus. La moyenne est à peine inférieure à trois.

Nous sommes évidemment loin des anciennes proportions : six enfants dans la période comprise entre 1830 et 1860, quatre enfants dans celle comprise entre 1860 et 1890. Mais la Corse suit la loi commune dans ce domaine, inspire par un sous plus accru qu'ailleurs entre avant tout, notamment pour les familles habitant les centres les plus populeux, ou qui ne sont pas trop embourgeoisées par la fortune ou les capacités physiques. Les familles modestes et pratiquant la prévoyance vie rurale, au contraire, conservent les meilleures traditions et souvent la situation.

Un accord militaire franco-allemand ?

Paris, 23 juin. — L'écho de Paris donne l'information des journaux Allemands annonçant que le gouvernement du Reich a fait parvenir aux délégués Français à Genève, un Mémorandum en vue de la conclusion d'un accord militaire Franco-Allemand.

LE DESARMEMENT

Le président Hoover subordonnerait l'examen de l'annulation des dettes à l'acceptation de ses propositions

Londres, 24 juin. — On mande de New-York à l'Agence Havas que les milieux gouvernementaux de Washington reconnaissent en définitive que le plan de Moratoire exposé par M. Hoover implique nécessairement et simplement qu'il ne serait donné aucun compte des domaines d'annulation ou de réduction des dettes de guerre formulées par les nations européennes, et reflètent les contestants à discuter.

Les ambassadeurs et ministres étrangers sont rentrés au département d'Etat pour examiner la situation créée par les nouvelles propositions mais c'est sur les décisions de Genève que se concentre l'attention générale.

Chiffres relatifs (proportion par dix mille habitants) :

130 en 1922, 131 en 1923, 189 en 1924, 188 en 1925, 181 en 1926, 169 en 1927, 149 en 1928, 139 en 1929, 133 en 1930, 127 en 1931.

On étudie à Londres les propositions de M. Hoover

Londres, 23 juin. — Suivant le correspondant du Matin, sir John Simon, arrivé hier à Londres, a déclaré que la proposition Hoover faisant des maintenant l'objet d'un examen minutieux de la part du Gouvernement Britannique.

Dans les milieux officiels on observe la plus grande réserve. On retire de commission de quelque façon l'impression produite par la bombe américaine.

Par contre, les milieux politiques sont nettement favorables. Les Travaillistes demandent pour la démarche Hoover. Les conservateurs ne soutiennent pas leurs critiques et insistent sur les gouvernements Britannique et américain.

Une agence a publié une note d'allure officieuse, disant que l'amiraute Britannique estime que les croiseurs croisants auxquels la Grande Bretagne aura droit, en 1936, suivant les termes du traité naval de Londres, ne seront pas suffisants pour protéger les possessions d'outre mer Britanniques.

On est satisfait à Washington de l'adhésion italienne

Washington, 23 juin. — J. Simson, secrétaire d'Etat, a déclaré à un journaliste italien que les Etats-Unis sont profondément heureux de la cordiale acceptation de la proposition Hoover par le gouvernement Italien.

L'opinion au Japon

Tokio, 23 juin. — Les milieux officiels estiment que la proposition Hoover doit être prise en considération, mais le gouvernement pense que chaque pays doit faire connaître sa position géographique et ses intérêts nationaux.

On ajoute que le Japon ne peut pas effectuer actuellement de réduction considérable dans ses armements. La Mandchourie n'étant pas pacifiée. La présence des troupes Nippones y étant requise.

Les Etat-Unis ne veulent pas garantir la sécurité de la France

Washington, 24 juin. — Suivant le correspondant du Petit Parisien, on laisse entendre que les Etats-Unis ne se lieront, dans aucun cas, signer un pacte d'assistance ou même consulter avec la France, tendant à garantir sa sécurité.

On prévoit d'ailleurs pas trop espoir de l'accueil peu favorable fait par la presse française à la proposition Hoover, mais on est touché quelques espoir sur les déclarations officielles faites par M. Paul Boncour à la conférence.

L'internationalisation de l'aéronautique civile

Genève, 24 juin. — La commission aérienne de la conférence du désarmement a repris dans la matinée l'examen de l'internationalisation de l'aéronautique civile.

Le délégué de l'Allemagne, M. Braechbourg, ne saurait reconnaître dans la proposition de M. de Jouvenel une idée perspective foncière du désarmement. En tout cas, si l'on devait internationaliser l'aviation civile, on devrait être non seulement pour l'Europe, mais pour le monde entier.

M. Laurent Eynac, ancien ministre français de l'air, répond au délégué de l'Allemagne : il montre qu'il faut aller au plus pressé. L'internationalisation de l'aéronautique civile n'est pas urgente et la conférence a déjà accompli que la moitié de sa besogne si elle reconnaît l'introduction d'une autorité aérienne internationale, un conseiller d'une organisation de l'aéronautique civile, qui contrôlera le matériel, le matériel international et, loin d'entraver le développement de l'aviation commerciale, le favorisera en fixant l'introduction de l'aviation de tourisme et l'internationalisation de l'aéronautique civile.

La délégation française a donné fait preuve utile pour la paix et aussi à la conférence les moyens de la réaliser. Elle appuiera donc cette proposition.

Le délégué des Pays-Bas, tout en adhérant à l'internationalisation, à condition qu'elle n'entrave pas le développement de l'aviation commerciale, voudrait aller encore plus loin que la proposition française : il voudrait la compléter par l'interdiction absolue de tout bombardement aérien.

Dans ce cas, conclut-il, la conférence aurait fait un pas énorme pour éviter la guerre aérienne et même la guerre tout entière (Vifs applaudissements).

Finalement, sur la proposition de M. de Jouvenel et d'autres orateurs, la question est renvoyée à un comité qui aura à préparer un rapport pour la prochaine réunion de la commission aérienne. Le comité se réunira lundi après-midi.

Les conversations à trois sont suspendues jusqu'à lundi

Genève, 24 juin. — Les conversations à trois entre la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sur le désarmement ont été interrompues aujourd'hui en raison de l'absence de Sir John Simon, rentré à Londres.

Elles seront reprises lundi matin on ne sait pas encore quand les autres puissances seront invitées à y prendre part.

LES REPARATIONS

Les délégués français et allemands ont eu hier une longue conversation pour rechercher un terrain d'entente

Lausanne, 24 juin. — Le chancelier du Reich, M. Von Papen, s'est présenté ce matin à 10 heures, à l'hôtel de la délégation française. Il a été aussitôt conduit auprès du président Herriot, avec qui il a conféré en français.

Un moment après, M. Germain Martin est venu prier à son tour le président du Conseil français, qui remplissait, dans une salle voisine, le rôle d'interprète.

A 10 h. 30 les autres membres de la délégation allemande se sont réunis, vers midi, à l'hôtel de France.

A 11 heures, MM. Von Papen et Herriot se sont rencontrés pendant dans le salon où les journalistes les attendaient.

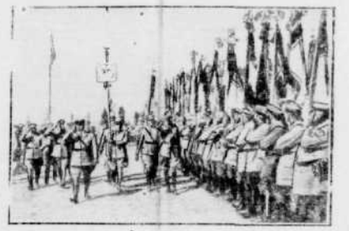

L'ancien Kronprinz qui mellinite ses apparitions au public depuis le succès des Hitlériens a assisté à Perleberg à une grande revue des Casques d'Acier.

A LA CHAMBRE

Les interpellations sur le chômage

L'élection de Sartène est à nouveau réservée

Paris, 24 juin. — La séance de la Chambre est ouverte à 10 h. 45, sous la présidence de M. Bouisson.

MM. Delbecq, Paul Boncour, Marchandeau et Cassaing sont au banc du gouvernement.

Sur l'ordre du président les huissiers introduisent dans la salle des séances M. Florence Martin, qui donne sur le bureau le rapport de la commission de surveillance de la caisse des dépôts et consignations, dont il est président.

L'orateur du jour appelle ensuite la discussion des conclusions déposées par les bureaux sur les élections de M. Fontanier, dans la circonscription de Manosque, et de Rocca-Serra dans la circonscription de Sartène (Corse), mais le président fait connaître qu'il est saisi de deux demandes signées par 50 membres de l'Assemblée, tendant au retrait de ces élections de l'ordre du jour.

En conséquence, la validation des opérations électorales de Manosque et de Sartène est réservée.

LES INTERPELLATIONS

La Chambre aborde ensuite la discussion des interpellations sur le chômage.

M. Garchery

M. Garchery, qui intervient le premier, note tout d'abord, que si le nombre des chômeurs partiels augmente, celui des chômeurs complets tend lui aussi à croître. Cette situation crée une misère plus angoissante parce qu'elle succède à une période de travail.

Comme l'orateur critique ensuite le régime de l'allocation du chômage. M. Dalbiez, dans une interpellation, indique que le décret supprimant la limite des 180 journées payées devrait à l'Orient : il aurait pour conséquence de faire disparaître, dans la publication de ce décret, pour que les chômeurs aient droit depuis la limite de 180 jours aux secours accordés aux nouveaux chômeurs.

M. Garchery poursuit son exposé, en insistant sur la nécessité de mettre fin aux mauvaises rentrées contre les locataires et invite par le chômage, pour les termes de loyer échus depuis le 1er janvier 1931. Il demande également que l'Etat participe au service des secours de loyer accordés par les collectivités aux chômeurs et exprime l'avis que, dans ces circonstances actuelles, il y aurait lieu de suspendre l'application de l'article II de la loi du 23 juin 1928, qui prévoit une augmentation de 10 pour cent chaque année sur les loyers.

L'orateur termine en développant sur le chômage dans deux considérations d'ordre économique et social. Il demande à cette catégorie de ne pas se tirer grand Paris. — V.

La Littérature de la Mer

par Abel BONNARD

(Lire la suite en troisième page)

Le communiqué officiel

M. Paul-Boncour donne alors connaissance du communiqué officiel suivant :

Le président du Conseil a fait connaître aux délégués de la Belgique, de l'Italie, du Japon et de la Pologne, les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

La suspension des négociations franco-britanniques

Lausanne, 24 juin. — La délégation française a communiqué, hier soir, le texte suivant, en français, sur la suspension des conversations entre les délégations française et britannique :

« Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Les conversations des délégations française et britannique ont été suivies par celle de la délégation française et celle de la délégation allemande.

Le communiqué marque les entretiens intéressants à plus d'un titre et précision de rapprocher les conversations entre les délégations française et britannique.

Un mémorandum anglais sur la liquidation des réparations

Lausanne, 23 juin. — Le Gouvernement anglais vient de remettre aux autres délégations un mémorandum sur la liquidation des réparations. Ce mémorandum, qui est très long, est basé sur le principe que la question des réparations ne peut être réglée que dans le cadre d'un règlement général de la question des dettes interalliées.

Le mémorandum britannique propose que la conférence de Lausanne ne se sépare pas avant d'avoir établi les principes d'un règlement définitif, et qu'elle ajourne ses travaux à une date déterminée, mais assez rapprochée, pour permettre aux différents gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour la ratification de l'accord.

Le mémorandum britannique propose que la conférence de Lausanne ne se sépare pas avant d'avoir établi les principes d'un règlement définitif, et qu'elle ajourne ses travaux à une date déterminée, mais assez rapprochée, pour permettre aux différents gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour la ratification de l'accord.

Le mémorandum britannique propose que la conférence de Lausanne ne se sépare pas avant d'avoir établi les principes d'un règlement définitif, et qu'elle ajourne ses travaux à une date déterminée, mais assez rapprochée, pour permettre aux différents gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour la ratification de l'accord.

Le mémorandum britannique propose que la conférence de Lausanne ne se sépare pas avant d'avoir établi les principes d'un règlement définitif, et qu'elle ajourne ses travaux à une date déterminée, mais assez rapprochée, pour permettre aux différents gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour la ratification de l'accord.

M. Herriot prend la parole à son tour. Il déclare qu'il a écouté avec le plus grand intérêt les déclarations du chancelier du Reich. Il ne peut, dit-il, que se féliciter de la reprise des conversations entre les délégations française et britannique.

M. Herriot, qui remplit les fonctions d'interprète, lit le communiqué officiel.

M. Louis Sellier

M. Louis Sellier, second interpellateur, demande au gouvernement d'annoncer le vote de la loi sur la journée de huit heures et la loi sur les assurances.

Il se refuse à croire que le Parlement, en présence de la crise économique, ne prendra pas les mesures nécessaires pour y faire face.

Il faut, dit-il, empêcher les travailleurs étrangers de jouer le rôle de briseurs de salaires, qu'ils jouaient peu naguère, avant les lois.

M. Sellier fait remarquer, d'autre part, que les importations de produits agricoles et des sacrifices de rationalisation qui sont exigés de la métallurgie de plus en plus l'emploi de la machine, ont pour moyen d'y remédier, selon lui, c'est de diminuer le temps de travail sans toucher aux salaires. Il conclut en exprimant le souhait que la France prenne les initiatives nécessaires pour un prochain accord économique et monétaire international.

Le ministre du travail, M. Loucheur, répond à quelques observations présentées par les différents orateurs.

Le président fait connaître qu'il est saisi de diverses demandes d'interpellation sur la politique intérieure du gouvernement.

Sur la proposition de M. Cachin, ministre d'Etat, la Chambre décide que les interpellations seront développées après celles du chômage.

La séance est levée à 19 h. 45.

La Poésie au Parlement

Les esprits superficiels qui font leurs textes ce que leur plaît, prétendent que le Parlement n'est pas fait pour la poésie. Il n'a été, en effet, aucune place à la poésie dans les séances de l'Hôtel-de-Ville.

Quoi qu'il en soit, la poésie existe encore et elle a ses fervents, même au Parlement. Et les noms de Parlement sont des noms de poètes.

Le Sénat compte sept auteurs dramatiques : MM. Bérenger, Bonnet, Bonnefoy-Sibour, Henry Bérenger, Jenouvrier, Lucien Hubert, Marcel Plaisant. La Chambre en a bien davantage : MM. Jean Bilon, Marcel Héraud, André Berthon, G. Bénazet, Le Président Herriot, François de Tessan, Jean Piot, Jacques Kayser, Georges Arnaud, Jean Ajalbert, Jean Fleg, Charles Pomaret, Jean Durand et le député Charles Daniélou, chanoine de la Rédagne.

Et la Corse ? Le génie actif de notre race n'a rien à revendre aux autres provinces. Le député Casanova, le sénateur Comparetti n'ont pas encore publié de recueil de vers, mais ils ont, après tout, que Victor Campinchi n'est pas un très grand Poète. — V.

A TRAVERS LA CORSE

Deux compagnons de Napoléon

Les frères Bonelli de Bocognano

Dans le texte inédit offert à la petite patrie, Marie Bonaparte-Bastiani a fait revivre la touchante idylle des parfaits Bonelli, dont nous avons déjà conté l'histoire (Voir Corse Républicaine du 20 Janvier). Rappelons-en brièvement les principaux traits.

Salvatore Viale, ou comme on disait alors à **Bocognano**, le redoutable bandit du parterre, qui fut le noble compagnon d'armes de Pascal Paoli, composait d'abord en 1789 la Corse fut reçue au sein de l'Assemblée générale III.

Il n'en fut pas de même à la cause de la France, et à celle de la Liberté, et se battit contre les Anglais qui nous envahirent. Mais dans cette lutte inégale, il tomba mortellement frappé.

Le chef de Campotoline a dit l'illustre poète de Bastia, posséde un talent rare, ensemble de deux hameaux sauf Bocognano, et même encore dans les villages voisins de la Rocca-Serra, il se trouve des familles qui ont le culte de leur nom et qui, à l'occasion, font appel, à leur compatriote, pour le défendre contre les attaques dont il a été l'objet.

Et ce culte, ajoute-t-elle, est d'autant plus touchant qu'il est désintéressé, car il ne se rattache à aucune question d'héritage, de propriété ou de succession.

Ainsi, c'est bien pour l'honneur de son nom, pour la gloire de son ancêtre, que Mme Bonaparte-Bastiani a voulu, dans son livre, rendre à Salvatore Viale sa véritable figure, et, en même temps, celle de son frère Jean-Baptiste, qui, lui aussi, a été calomnié.

Jean-Baptiste Bonelli, dit Jean-Baptiste de Bocognano, était le fils aîné de Salvatore Viale, dit Salvatore Bonelli, et de Marie-Angèle Bonelli, dite Marie-Angèle de Bocognano.

Il naquit à Bocognano le 15 Août 1771, et fut baptisé le lendemain. Son parrain fut Jean-Baptiste Bonelli, son oncle, et sa marraine Marie-Angèle Bonelli, sa mère.

Il fut élevé à Bocognano, dans la maison paternelle, jusqu'à l'âge de 12 ans, et reçut les premiers éléments de l'instruction de son père.

Il fut ensuite envoyé à Ajaccio, où il fit ses études au collège de cette ville, et il y était encore lorsque la Révolution éclata.

Il prit part à la défense de la Corse contre les Anglais, et fut nommé, en 1794, capitaine d'une compagnie de volontaires corses.

Il se distingua à la bataille de Calvi, où il fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite.

Il fut nommé, en 1795

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1872

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: GYNNENNE ::
Liqueur au Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

Le Rhum St James

Vous présente 5/4 de litre
son Flask de Poche

A côté des DICTIONNAIRES LAROUSSE les meilleurs du monde lisez les PÉRIODIQUES LAROUSSE
LAROUSSE MENSUEL
NOUVELLES LITTÉRAIRES artistiques et scientifiques
MONDE ET VOYAGES
LES LIVRES ROSES

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ébénisterie et de Boiserie
AIROLA
6, Boulevard du Palais, 6
— BASTIA —
Meubles riches et simples. Ilts en fer et cuivre. Ilts à panneaux, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, literies, etc., etc...
Lames à parquet et à plafond, lattage, cercueils.
Téléphone : 4.23

AVIS A NOS ABONNES
Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire le 30 JUIN 1932 de bien vouloir nous faire parvenir sans retard leur demande de renouvellement ou de changement d'adresse, de façon que nous leur soyons adressé à cet effet.
N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».
ABONNEZ-VOUS, DONNEZ VOTRE PUBLICITÉ, COMMANDEZ VOS IMPRIMÉS, au PETIT BASTIAIS
Imprimerie du « PETIT BASTIAIS » Le Gérant : Etienne ZUCCARELLI

ANNONCES ÉCONOMIQUES
Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues dans les mêmes conditions que les annonces du journal.
A LOUER
Appartement meublé 3 pièces, libre de suite. S'adresser au bureau du journal.
A CEDER
Hôtel meublé, confort moderne, Centre ville. S'adresser au journal.
LES BROSSES A DENTS ÉLÉPHANT
DEPOT A PARIS
QUALITÉ SUPÉRIEURE
FUSILS DE CHASSE
FACILIT�ES DE PAIEMENT
PARIS-SPORT — ARMES EN GROS
62, Boulevard Voltaire, PARIS (XI)

VIN DU CAP AU QUINQUINA
HOCCO RHUM
TUE LA GRIPPE

BOURSE DE PARIS du 24 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
4 % 1918	74.50	Agua	935	Usines du Rhône	603	Dist. Indochine	514
4 % 1917	87.50	Midi		Caoutchoue	65.50	Vieille Cure Act.	58
4 % 1918	87.30	Nord	1305	Caoutchoues	68.50	Chantier Joubin	1750
4 % 1920	87.30	Orléans	824	Charbonnages	70.75	Ciments Indochine Ano.	318
4 % 1920	116.40	Saulx-Pil	1177	Commerciale	36.25	Ciments Indochine Part.	430
4 % 1920	100.35	Distr. Electrique	2439	Colombia	40.50	B. N. F. C. E.	»
4 % 1925	100.35	Cie Générale Electrique	2094	De Beers Ord.	2232	Dakar	162
4 % 1927	101.90	Ets. Lit. Méditerranée	343	Wyoming	134	Branchaes	54.50
4 % 1928	97.90	Thomson	395	Goldfields	30.50	M' Baita	30
Trésor 1924	744	Trésoreries du Havre	205	Hauschaaus	43.50	Phosphates Tunisiens	60
— 1926	551	Omnibus	363	Hispano Suiza	49.25	Crédit Foncier Canad.	4315
— 1927	361.50	Lebu	459	Malacca Ord.	99	Shiro	229
Caisse Autonome	804	Bobor	69	Rand Mines	27.75	El-Mékal	130
Mat. 1916	566	Khouribga	643	Lorraine Dietrich	28.75	Hotchkiss	1925
— 1921	511.50	Penarroya	295	Act. Deng Tricu	63	Royal Dutch	12760
— 1923	524	Galfa	360	Shell	1158	Shell	1760.50
— 1924	521	Pechiney	1256	Mokambique	38	Act. Crown Mines	463
Bons Aune 7 %	462	Voitures Paris	»	Montecatini	54	Bergougnan	632
Bons 7 % Par-de-Calais	470	Transatlantique 600	193	Moramabique	6000	Chemins Fer Départ.	373
Départ. Seine 1926	»	Citroën	327	Act. Suberbie	»	Uhlmels 1895	250
Actions 7 J.T.	559	Air Liquide	794	Nickel	203.50	Bulgare 1902	»
Paris 1928	»	Cultures Tropicales	31	Egyptie Unified	1.20	Bulgare 1904	67.40
— 1925	1000.90	Pathé Chroma Joudanaise	»	Rhokana Corpor.	»	Italien 3 1/2	»
Communales 1925	376	Say Ord.	1670	Banque Indochine	3750	Japon 1905	»
Banque de France	11310	Union Européenne	326	Tharsis	218	Mexique 1904	240
B. N. C.	1103	Industrie mudicale	40.50	Thomayides	61.75	Roumain 1929	219
Banque de Paris	»	Russe 1906	3.40	Tubize Prio	140.50	Bokanowski	»
Union Paris	1170	Serbe 1895	34.25	Docks de Marseille	1000	Berlin 1913	63
Cie Algérienne	1450	Turc Unifié 4 %	21.50	Tram. Shanghai	928	Electricité Seine	914
Compt. Escompte	1087	— 1914	17.70	Lyonnaise Haut Cap.	2259	CHANGES	
Crédit Foncier	1670	Banque du Mexique	115	Electricité de Paris	1440	Londres	91.68
Crédit Lyonnais	1612	— Ottomane	381	Union Electricité	572	Dollar	25.43
Société Générale	1074	Foncier Egypte	1900	Oaz Leben	725	Allemagne	»
Rente Foncière	409	Wagons Lits	71	Gaz de Paris	1478	Belgique 1904	353.75
Générale Foncière	409	Central Mining	750	Ber. Ord.	1727	Espagne	209.50
Suez Ord	13945	Rio Tinto	1177	Huta Bankowa	108	Hollande	1029.75
— Part	11750	Carpet	139	Saint-Gobain	1500	Italie	129.45
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	685	Petrofina	310	Sola Iseux	946	Prague	»
Bail	323	Pacouda	73	Messag. Maritimes Ord.	60.50	Suisse	499

Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

Demandez UN PONTENOVO

Avis pour Décès
Téléphone : 256. R. C. - 636
La Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.
Prévient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :
2, RUE SALVATOR VIALE, 2
EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES
On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Prix de déraignement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTERIEUR
Atelier de Menuiserie Mécanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT —

LUBRINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Me LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone . 49
Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des :: Garanties qu'il vous offrira
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents ruralement :
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Ivaldi, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Turtardi, 2, Cours Paoli

Bulletin d'Abonnement au Petit Bastiais
Chèque-Postal — AJACCIO : 152.
Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).
Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3) .....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).
Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....
(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 65 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 85 fr. ; Six mois, 43 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.
N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

SIÉNO-DACTYLO
JAMET-GUFFEREAU
PHOSCAO

En Vente à la Librairie du PetitBastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
PRIX : 10 FRANCS

57e ANNÉE. — N° 120.

LE SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT REÇU PAR FIL DIRECT AVEC PARIS

DIMANCHE 26 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 6.03
BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 43-57

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	65	33	17
Comtat, et Colon.	85	43	22
Etranger	120	60	30
	160	80	40

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois
Un numéro spécimen sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

PUBLICITÉ
La publicité rédactionnelle est reçue aux Bureaux du journal. Pour les conditions d'insertion s'adresser à l'Administration du journal ou à l'une de ses succursales ou agences de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 101

BASTIA MUNICIPALE

La Corse a-t-elle des origines celtiques?

La langue

Une des dix ou douze questions que nous pose un journal italien pour démontrer que nous ne pas démontrer nos origines celtiques de la Corse a trait à la langue. Les auteurs qui presque toutes trait sont de nationalité, sont à l'ethnographie, soit à l'anthropologie, et nous y répondrons. Mais pour la langue, le dialecte, le journal pense être en mesure de triompher. En effet, le dialecte serait d'apparence largement au toscan, et, lui ressemble le plus, lui ressemble même davantage que nombre de dialectes unités dans la péninsule.

C'est une simple apparence de triomphe que si mariage ce confrères. Comme la Corse a eu, nonobstant en dehors ces pays voisins, dans les conditions que nous avons indiquées dans deux précédents articles, un peuplement original remontant à quarante siècles, qui a produit dans l'exception la plus entière du mot une population véritablement autochtone, par là même en est résulte un parler propre et, dès son plus lointaines origines, en dont il faut d'autant plus admettre qu'il est issu de la langue celtique que la langue celtique est la mère de toutes les langues qui ont été parlées et sont encore parlées en Europe.

Ce parler celtique des origines n'est nécessairement corrompu à un rythme et dans des conditions variant avec les pays, au contact d'autres parlers et à celui de peuples s'étant civilisés plus rapidement que d'autres, et ayant affirmé leurs moyens d'expression. A la sortie de la nuit des âges, à l'entrée des périodes historiques, le dialecte celtique corse, parler celtique étant la mère des langues européennes, s'est corrompu — ou enrichi, comme l'on veut — au contact d'autres parlers et, en dernier lieu, et toscan, dérivé, comme le français, du latin. Ceci n'est fait en un demi millénaire. Mais le sujet abordé implique un ordre de grandeur de plusieurs millénaires. La Corse, on nous semble l'oublier, n'existe pas que depuis les Génois, ni depuis les Romains : elle est habitée depuis quarante siècles. Si la population grecque a duré quatre siècles, et voici 162 ans que la Corse est française. On doit d'autant plus admettre la formation d'un dialecte corse dérivé du toscan en quatre siècles que le français a tendu — et ne a pu substituer complètement au dialecte en un siècle et demi. Il n'existera plus, très vraisemblablement, au bout de 250 ans. C'est tout naturel. Ou si, à cette époque, il existe encore un parler populaire spécifiquement corse, il ne sera — français — de plus en plus par corruption son moins naturelle. Déjà, de nos jours, le dialecte corse, ce dialecte tant ou imité du toscan, contient beaucoup d'expressions françaises, de locutions françaises. De même — dans les vieux temps, un dialecte corse issu du celte s'est, avec le temps, fortement. Tout ce qu'on fera là-contre retardera peut-être un peu l'évolution linguistique, mais ne l'empêchera — elle obéit à une loi en quelque sorte physique, c'est à dire impérieuse.

Et pourtant, la toscanisation d'abord, la francisation ensuite du parler populaire corse laissent subsister des expressions purement celtiques. Si ces observations étaient destinées à une revue disposant de beaucoup de place, on pourrait pour répondre au désir du confrère italien, entreprendre une démonstration philologique abondante. Mais il suffira à nos lecteurs, et peut-être aussi au journal transalpin, de signaler quelques expressions d'origine nettement celtique, et autant dire celtique ou gallique, parmi les plus usuelles : **falare** (descendre), **valda** (forêt), **mazzu** (un coup), **brazzaiu** (barioler), et surtout **le** (soit) qui se rapproche du ya allemand ou du yes anglais, par opposition formelle au si italien, sont des locutions, et ces locutions très usuelles, nordiques. Un très grand nombre de noms de lieux également — Mérimée en a fait l'observation — n'aient absolument aucune tournure italienne.

Tout cela remonte aux Celtes et aux Ligures. Nous devons ajouter qu'un Italien de quelque bonne foi ou de quelque science doit d'autant moins s'offusquer ces origines celtiques de la Corse ou triompher de ses origines ligures que, comme nous l'avons dit, Celtes et Ligures ont eu des rapports étroits : ils se disaient de race commune, et leurs langues se ressemblaient. En contestant les origines celtiques de la Corse, on ignore de quoi étaient faits les Ligures eux-mêmes. Cependant, ce n'est pas par les Ligures matinés de celtisme que les Corses ont des origines celtiques. Ces origines sont certes, spécifiques si l'on peut dire, et prouvées, en dehors des locutions citées et des écrits de Duruy, Barbeiet, Magin, Avallon, Saint-Germain, etc., par les constatations de l'ethnographie, de l'anthropologie et de l'archéologie.

Un général chinois tué par une explosion

Londres, 25 juin. — Suivant un message de l'Echange Télégraph, de Khartoum, le lieuteux commandant ethnic général Ma Chang Chan, a été tué à la suite d'une explosion qui fit sauter sa maison où il résidait.

Bon enfarere a été retiré des décombres et identifié.

REPARATIONS ET DESARMEMENT

M. Herriot expose à la presse l'état des négociations en cours

Paris, 25 juin. — M. Herriot, président du Conseil, à son retour au Quai d'Orsay, après le Conseil des ministres, a fait à la presse les déclarations suivantes :

— Nous avons rendu compte à nos collègues de la conférence économique et des conversations auxquelles j'ai pu prendre part à Londres.

« Ces conversations pourraient-on en ce qui concerne la France, par M. Paul Boncour, qui peut et parlement les faits. Ainsi, quand j'ai été amené que le gouvernement américain allait soumettre un programme à la conférence je me suis inquiété du sort de la procédure que nous venions d'instituer. Je l'ai dit à la délégation américaine à Genève.

Le message Hoover

« Cependant le message est intervenu. Quel est l'état d'esprit du gouvernement français ?

« On doit à tout ce qui vient de M. Hoover la plus grande considération. Ce message je l'ai lu et je l'ai relu et je le relirai encore. Je crois juste de remarquer que certaines dispositions ont été inspirées par l'émoi pour la France, entre autre la passage relatif aux fortifications. Peut-être dans la transaction y a-t-il eu erreur de chiffres car ce document exalue les forces de de l'Allemagne à 100.000 hommes. Je réfléchis beaucoup pour savoir si ce programme appelle une coalition possible. Que l'on discute à une nation A une autre nation B, rien de mieux. Mais une nation B ne sait pas ce qu'on fixe encore un chiffre pour la nation C. N'est-ce pas ce que A et B pourraient dire contre C ?

« C'est pour cela que nous, Français, nous aidons toujours voulu et voulons encore des explications et des conseils internationaux.

« Je vous espère que les négociations engagées à Genève continueront. Pour ma part, je ne cesserai d'étudier le message avec l'esprit le plus ouvert.

A Lausanne

« Pour Lausanne, les pourparlers se déroulent dans le plus grand ordre. Ce que j'appellerai l'entente du travail entre la France et « Grande-Bretagne a permis d'éviter la confusion qui, trop souvent, trouble les conférences internationales. Une grande bible domine dans ces négociations : C'est qu'il ne peut y avoir de règlements européens sans règlement universel. C'est d'ailleurs l'idée que nous avons sans cesse soutenue au nom de la France et c'est aussi, je crois, l'idée commune à toutes les délégations.

« Maintenant, nous travaillons avec les Allemands. Nous avons eu hier avec eux deux réunions, qui se sont tenues dans des conditions très satisfaisantes. De part et d'autre, on a très librement exposé les points de vue en présence, les chiffres et les documents, sans la moindre passion. Aujourd'hui, les experts doivent continuer leur travail.

« Il n'est pas, et ce sera ma conclusion défendu d'espérer qu'il sortira de Lausanne, avec beaucoup d'efforts, certes, un accord important de la part, et, comme j'espère, un acheminement de confiance pour les peuples. Il faut faire appel à la nature et à un sentiment de vous qui peuvent aider. »

Les négociations de Lausanne...

M. Herriot a fait à ses collègues un exposé complet de l'état des négociations en cours à Lausanne.

...et de Genève

M. Paul Boncour, ministre de la guerre, a rendu compte au Conseil des entretiens à Genève ainsi que des déclarations apportées par lui, au nom de la France, à la commission générale de la conférence du désarmement, au sujet de la proposition du président Hoover, et a communiqué au Conseil un télégramme qui vient de lui être adressé à ce sujet par M. Stimson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil des ministres a approuvé la délégation française et la politique à continuer à rechercher dans l'ordre des mesures concrètes qui leur actuellement l'objet des conversations de Genève, la solution des problèmes posés par le vœu si noblement exprimé par le président des Etats-Unis.

Mouvement Administratif

M. Chautemps, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du Président de la République un mouvement Administratif ; Sont nommés :

Préfet des Côtes du Nord : M. Rilange, préfet des Deux-Sèvres ; préfet des Deux-Sèvres : M. Nouvy-Mouet, préfet de la Haute-Saône ; préfet de la Haute-Saône : M. Marcilhac, sous-préfet de Mayenne.

Le voyage de M. Lebrun à Caen

M. Justin Godard, ministre de la santé publique est délégué pour accompagner le Président de la République dans le voyage qu'il effectuera à Caen, les 9 et 10 juillet, à l'occasion du cinquième centenaire de l'Université de cette ville.

Un télégramme de M. Stimson à M. Paul Boncour

Paris, 25 juin. — Voici le texte de la lettre adressée par M. Gibson, chef de la délégation américaine à Genève, à M. Paul Boncour, le 23 juin :

« Mon cher collègue,

« C'est avec un vif plaisir que je vous fais parvenir le texte du télégramme que le viens, à l'instant, de recevoir de M. Stimson : « M. Gibson vient de me téléphoner à propos de notre discours et m'exprime que je fous beaucoup avoisiné cet discours. Je désire vous dire que votre appréciation me touche vivement le compte sur les efforts combinés des deux délégations pour contribuer à la solution heureuse des travaux de la conférence. »

« Je m'empresse de m'associer, à titre personnel et au nom de la délégation, à ces sentiments de reconnaissance et de confiance. Veuillez, mon cher collègue, accepter l'expression de mes sentiments amicaux.

Hugbes GIBSON.»

La Grande-Bretagne préparerait certaines contre-propositions

Londres, 25 juin. — Suivant le Matin la Grande-Bretagne préparerait actuellement pas la proposition Hoover dans sa forme actuelle, car le Gouvernement britannique n'est pas d'accord avec le principe du projet américain, pour la réduction générale des armements, d'après que l'application de ce dernier entraîne certains obstacles insurmontables.

Il est donc possible que les délégués anglais fassent sous peu certaines contre-propositions basées sur la politique britannique, telle qu'elle fut déjà exposée à plusieurs reprises à Genève.

Vingt-huit Etats ont adhéré aux propositions américaines

Genève, 25 juin. — Vingt-huit Etats participant à la conférence ont fait savoir jusqu'à la délégation américaine qu'ils adhéreront à la proposition américaine.

A LAUSANNE

M. Germain-Martin expose aux membres de la délégation allemande la position française

Lausanne, 25 juin. — Les conversations Franco-Allemandes sur les réparations ont repris à la fin de l'après-midi d'hier dans l'hôtel de la délégation française.

MM. Herriot et von Papen y assistaient. M. Germain-Martin a exposé la position française ; il a déclaré qu'il espérait la fin prochaine de la crise qui persuetta la question des paiements.

L'exposé du ministre français, très nuancé, a produit une excellente impression. Il a été suivi d'un court échange de vues, au cours duquel on a fait comprendre à la délégation Allemande qu'on espérait qu'elle ferait connaître prochainement son point de vue.

Le communiqué officiel

Le communiqué officiel publié dans la soirée d'hier, déclare : « Un échange de vues a eu lieu avec le plus grand désir, manifesté des deux côté, d'étudier à fond tous les problèmes ».

La prochaine réunion aura lieu lundi 27 courant à 17 heures. Les travaux des experts français et allemands continueront sous la présidence de M. Germain Martin jusqu'au retour de M. Herriot.

Un mémorandum italien en faveur du "Coup d'éponge

Lausanne, 25 juin. — Suivant le Petit Parisien, M. Grandi remettra, aujourd'hui un mémorandum à M. Macdonald, sur sujet du règlement du problème des réparations.

Dans ce document, M. Grandi exposera à nouveau le point de vue de son gouvernement concernant les réparations et précisera, et c'est là le but de sa démarche, que si la conférence se prononce pour le coup d'éponge final, l'Italie est d'accord et prête à s'y associer, sinon elle tient à observer qu'elle a, elle aussi, droit aux réparations et qu'elle se réserve toute liberté de faire valoir ultérieurement ses droits.

Le point de vue italien

Lausanne, 25 juin. — Un communiqué officiel au sujet des réparations ne sera donné au public à la conférence. M. Mac Donald qui lundi prochain. Il comporte trois articles ou trois points :

L'Italie offre un point de vue spécial à soumettre, est favorable à l'annulation.

Si celle-ci est jugée impossible et si un nouveau gerbongage de paiements lui est substitué, l'Italie réclamera la part qui lui revient.

Dans le cas où les tractations de Lausanne aboutiraient à l'adoption d'un plan qui lui revient.

restaurateur européenne, l'Italie fait savoir qu'elle ne pourra prêter son concours à l'organisation d'ensemble que si elle est admise à y participer.

Délégués français et allemands préparent leurs arguments

Lausanne, 25 juin. — En ce moment, c'est le calme après la tempête. Aucune réunion officielle n'est prévue pour aujourd'hui mais les experts travaillent chacun de leur côté.

MM. Coulondre et Bizi déjeunent avec MM. Ritter et Posse. Quelques visites personnelles ont lieu au cours desquelles des informations sont échangées. Mais ce ne sont là que des contacts individuels.

De notre côté, de même qu'à l'Hôtel de Savoy, siège de la délégation allemande, les experts travaillent à préparer la réunion de lundi. Il semblerait cependant que les délégations allemandes, ou, en tout cas, certains d'entre eux, soient disposés à apporter quelques changements admissibles, une augmentation de tarifs en rapport avec la dépréciation des monnaies (or et marchandises), une diminution des locations, etc.

CONSEIL des MINISTRES

Paris, 25 juin. — Les ministres se sont réunis dans la matinée, en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Germain-Martin, retenu à Lausanne, et M. Painlevé, encore souffrant, n'assistent pas à la séance.

Un général chinois tué par une explosion

Londres, 25 juin. — Suivant un message de l'Echange Télégraph, de Khartoum, le lieuteux commandant ethnic général Ma Chang Chan, a été tué à la suite d'une explosion qui fit sauter sa maison où il résidait.

Bon enfarere a été retiré des décombres et identifié.

A GENEVE

Si des progrès réels ne sont pas réalisés la délégation américaine sera rappelée

Washington, 25 juin. — Au cours d'une entrevue avec la presse, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a insisté sur le fait que la proposition Hoover-Stimson soumettait la nature d'un ultimatum mais n'était que base de discussion. Cependant, si des progrès réels ne sont pas accomplis, la délégation américaine sera rappelée.

L'impression générale est que la position n'est nullement comparable à un ultimatum et qu'elle est motivée par le vif désir d'améliorer la situation économique générale.

Très préoccupé de sauvegarder la position française, spécialement en ce qui concerne les fortifications, et prêt à discuter la question des effectifs, le gouvernement insiste sur le fait que les dettes et le désarmement sont des questions séparées mais liquides qu'il ne peut être qu'aucune réduction n'est possible si rien n'est accompli pour le désarmement.

A Lausanne

« Pour Lausanne, les pourparlers se déroulent dans le plus grand ordre. Ce que j'appellerai l'entente du travail entre la France et « Grande-Bretagne a permis d'éviter la confusion qui, trop souvent, trouble les conférences internationales. Une grande bible domine dans ces négociations : C'est qu'il ne peut y avoir de règlements européens sans règlement universel. C'est d'ailleurs l'idée que nous avons sans cesse soutenue au nom de la France et c'est aussi, je crois, l'idée commune à toutes les délégations.

« Maintenant, nous travaillons avec les Allemands. Nous avons eu hier avec eux deux réunions, qui se sont tenues dans des conditions très satisfaisantes. De part et d'autre, on a très librement exposé les points de vue en présence, les chiffres et les documents, sans la moindre passion. Aujourd'hui, les experts doivent continuer leur travail.

« Il n'est pas, et ce sera ma conclusion défendu d'espérer qu'il sortira de Lausanne, avec beaucoup d'efforts, certes, un accord important de la part, et, comme j'espère, un acheminement de confiance pour les peuples. Il faut faire appel à la nature et à un sentiment de vous qui peuvent aider. »

Les négociations de Lausanne...

M. Herriot a fait à ses collègues un exposé complet de l'état des négociations en cours à Lausanne.

...et de Genève

M. Paul Boncour, ministre de la guerre, a rendu compte au Conseil des entretiens à Genève ainsi que des déclarations apportées par lui, au nom de la France, à la commission générale de la conférence du désarmement, au sujet de la proposition du président Hoover, et a communiqué au Conseil un télégramme qui vient de lui être adressé à ce sujet par M. Stimson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique.

Le Conseil des ministres a approuvé la délégation française et la politique à continuer à rechercher dans l'ordre des mesures concrètes qui leur actuellement l'objet des conversations de Genève, la solution des problèmes posés par le vœu si noblement exprimé par le président des Etats Unis.

Mouvement Administratif

M. Chautemps, ministre de l'intérieur, a soumis à la signature du Président de la République un mouvement Administratif ; Sont nommés :

Préfet des Côtes du Nord : M. Rilange, préfet des Deux-Sèvres ; préfet des Deux-Sèvres : M. Nouvy-Mouet, préfet de la Haute-Saône ; préfet de la Haute-Saône : M. Marcilhac, sous-préfet de Mayenne.

Le voyage de M. Lebrun à Caen

M. Justin Godard, ministre de la santé publique est délégué pour accompagner le Président de la République dans le voyage qu'il effectuera à Caen, les 9 et 10 juillet, à l'occasion du cinquième centenaire de l'Université de cette ville.

Les Contes du "Petit Bastiais"

LA FORCE

— Votre nièce folle-t-elle propos, continue Pierre ? demande la jeune fille au propriétaire du son livre.

La Dame semble et exercique se Pierre le Dupuy s'éclaira soudain : pour sauver celle qui le supplantait à l'improviste, Clémentine, en effet, venait de se découvrir dans un manoir l'aisé de nos belles dents, et lui faisait une enveloppe.

— Vous ? Ma nièce m'a chargée de vous dire, mon cher, qu'elle vous aime bien tôt, après votre examen dont je suis sûre, elle vous épousera.

Elle disparut aussitôt avec la rapidité et l'élégance toute naturelle de sa race.

Et ici qui t'a procuré cet enseignement, étudiant d'une vie morte ou qui l'a fait naître ?

Debout, le maître lui apparut l'un même de la rue ; une petite pluie fine lui glissait les épaules.

Devant la pauvre misère de la créature ? Ignoré, dont l'avait accueilli à son arrivée ? Ou dans quelque autre ? Ou encore une attirance réelle ? Mais non, c'était impossible !

Il se regarda vivement dans la glace d'une devanture, avec son chapeau mou usagé, son parapluie râpé et ses gros souliers déjà maculés de boue.

A cette vue, il haussa tristement les épaules. Non, elle serait toujours pour lui inaccessible, elle s'enfuirait à la poursuite de sa destinée ; inflexible, la route les séparerait dans une hilarante irrémédiable.

Ne venait-elle pas de lui glisser dans la main, avec un sourire dédaigneux, son cachet comme un pourboire ?

La nuit dans l'âme, il regagna sa pauvre chambre, alluma quelques bûches et coiffa dans la cheminée et s'assit à sa table, la tête entre ses mains.

Alors, une infernale mascarade repassait toute devant ses yeux. Il se retrouvait dans son village d'Auvergne, aux collines arides, constamment le courrier des voyageurs.

A ses heures de solitude, il laissait flotter les rênes sur l'encolure du vieux cheval qui instinctif d'un pas tranquille

Puis rapide, elle disparut, en emportant jusque qui lui laissait sur un tonneau autoritaire : le lot de propriétaire qui gravissait les premiers jours certaine marie blonde d'avance.

Ceci une dame qui demande au Président, fait l'amuser en tendant une carte.

Le visage à marier, l'orateur Pierre Blaise la rejeta rageusement. La tour, en tour nant, a gagné le dessin qui n'est nonchalance à l'égard de la jeune fille, qui, serviteur malgré lui, se tient à la porte de la place honoraire.

— Jusqu'à cette même que je vais la recevoir ! répond se minuscule, tout en retournant la carte dont il veut le nom.

Et, tout à coup, il se dit :

— Qui sait ? Bon appui, sans doute... On ne vient pas rendre visite aux puissants de ce monde, sans avoir quelque but à atteindre.

Stimulante, l'ambition le dévorait en soir. Il voulait relever au-dessus de ses origines modestes, déjouant ceux qui se s'étaient donné que la peine de naître prouver sa supériorité à celle qui lui serait toujours, sans peut-être sont qu'il haïssait le savoir.

Enragement, négligeant même d'aller déjeuner, il repassa les matières en examen.

— Voilà M. Pierre qu'en vient ! annonce une voisine une bonne nouvelle pour vous, Monsieur ! Mlle Jacqueline Dupuy vous aime !

Le nouveau licencié s'inclina sans répondre à son tour, il se rendit à la maison pour y faire sa toilette.

Lui ! Il était vraiment aimé ! Il allait pouvoir épouser Mlle Dupuy ! Il allait pouvoir sans peine ni effort, sans lutte, sans angoisse, vivre en Parisien, elle-ci avoue la vérité, que je l'ai déjà vue et remarquée, dans la légende de son mari.

Dans la chambre, elle s'assoupit à petit à petit, elle s'endormit, et ses rêves furent mêlés de jeunes filles aux yeux de velours, de bouches vermeilles d'où tombaient des perles fines, de bras parfaits modèles de longueur sonores.

A cette heure, il tenait les diamants qu'on lui offre d'ordinaire, et son chapeau mou était jeté dans un coin, remplacé par une toilette irréprochable, et il était assis dans un salon de la rue Royale, dans la maison de son beau-père, le banquier Dupuy.

Et la jeune fille ? Elle était là, elle aussi, dans un salon, mais plus modeste, et elle pleurait.

Pleurait, pour qui ? Pour lui ? Pour un autre ? Pour un amant ? Pour un mari ? Pour un fiancé ? Pour un père ? Pour un frère ? Pour un ami ? Pour un ennemi ? Pour un inconnu ? Pour un parent

UN GRAND POETE

Giulio di Matra

A TRAVERS LA CORSE

M. LIVRELLI

directeur de l'école annexe
de l'école normale

AJACCIO

Le passage. — M. Paul Arrighi, président régional du parti de Marseille, accompagné de huit députés du littoral méditerranéen, est arrivé vendredi matin 24 juin, par [illegible] passagers et 500 tonnes de [illegible].

A la police. — Jusqu'au 24 juillet, [illegible] sont ainsi obligés d'aller [illegible] ; 2 jours [illegible] ; 3 jours [illegible] ; 4 jours [illegible] ; 5 jours [illegible] ; 6 jours [illegible] ; 7 jours [illegible] ; 8 jours [illegible] ; 9 jours [illegible] ; 10 jours [illegible] ; 11 jours [illegible] ; 12 jours [illegible] ; 13 jours [illegible] ; 14 jours [illegible] ; 15 jours [illegible] ; 16 jours [illegible] ; 17 jours [illegible] ; 18 jours [illegible] ; 19 jours [illegible] ; 20 jours [illegible] ; 21 jours [illegible] ; 22 jours [illegible] ; 23 jours [illegible] ; 24 jours [illegible] ; 25 jours [illegible] ; 26 jours [illegible] ; 27 jours [illegible] ; 28 jours [illegible] ; 29 jours [illegible] ; 30 jours [illegible] ; 31 jours [illegible] ; 32 jours [illegible] ; 33 jours [illegible] ; 34 jours [illegible] ; 35 jours [illegible] ; 36 jours [illegible] ; 37 jours [illegible] ; 38 jours [illegible] ; 39 jours [illegible] ; 40 jours [illegible] ; 41 jours [illegible] ; 42 jours [illegible] ; 43 jours [illegible] ; 44 jours [illegible] ; 45 jours [illegible] ; 46 jours [illegible] ; 47 jours [illegible] ; 48 jours [illegible] ; 49 jours [illegible] ; 50 jours [illegible] ; 51 jours [illegible] ; 52 jours [illegible] ; 53 jours [illegible] ; 54 jours [illegible] ; 55 jours [illegible] ; 56 jours [illegible] ; 57 jours [illegible] ; 58 jours [illegible] ; 59 jours [illegible] ; 60 jours [illegible] ; 61 jours [illegible] ; 62 jours [illegible] ; 63 jours [illegible] ; 64 jours [illegible] ; 65 jours [illegible] ; 66 jours [illegible] ; 67 jours [illegible] ; 68 jours [illegible] ; 69 jours [illegible] ; 70 jours [illegible] ; 71 jours [illegible] ; 72 jours [illegible] ; 73 jours [illegible] ; 74 jours [illegible] ; 75 jours [illegible] ; 76 jours [illegible] ; 77 jours [illegible] ; 78 jours [illegible] ; 79 jours [illegible] ; 80 jours [illegible] ; 81 jours [illegible] ; 82 jours [illegible] ; 83 jours [illegible] ; 84 jours [illegible] ; 85 jours [illegible] ; 86 jours [illegible] ; 87 jours [illegible] ; 88 jours [illegible] ; 89 jours [illegible] ; 90 jours [illegible] ; 91 jours [illegible] ; 92 jours [illegible] ; 93 jours [illegible] ; 94 jours [illegible] ; 95 jours [illegible] ; 96 jours [illegible] ; 97 jours [illegible] ; 98 jours [illegible] ; 99 jours [illegible] ; 100 jours [illegible]

Les Examens

Le Baccalauréat

CENTRE DE BASTIA

1re PARTIE. MATHÉMATIQUES

Ajourné (définitif) :

M. Casanova, Mlle Guarini, M. Simi.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS D'AJACCIO

Admis définitifs :

Mlle LEANDRI.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS D'AJACCIO

Admis définitifs :

M. Casanova, Mlle Guarini, M. Simi.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS D'AJACCIO

Admis définitifs :

Mlle LEANDRI.

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

PETIT BASTIAIS

CORTE

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Bureau de la Gare.

AVIS AU PUBLIC

AVIS AUX DÉBITANTS DE BOISSONS

LE PNEU LE PLUS PUISSANT SE FAIT A MONTLUÇON CAR LES MEILLEURES ENVELOPPES SONT CELLES DE DUNLOP

PNEU AIR

HOCCO RHUM

VOIR LA SUITE

INFORMATIONS LOCALES

Memento

Mouvement du Port

ENTRÉES

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Le PRÉSIDENT.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

DOMINIQUE VECCHINI

Avis Officiels

ÉCOLE PRATIQUE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

INSPECTION PRIMAIRE DE BASTIA

COMITÉ DES FÊTES DU QUARTIER DU CENTRE

Place Foch. Ce Soir

PROGRAMME

Cornet Rose

La Vie Sportive

Fêtes & Galas

FOYER DU SOLDAT

Les Concerts

MUSIQUE DU 22e R. I. C.

Les Spectacles

EDEN-CINÉMA. — Un matinée à [illegible] en vedette [illegible] ; Dernières [illegible] de la saison, 1931-1932 : [illegible] Pathé-Natan, [illegible] Montgomery.

Pour samedi : LA PISTE DES GÉANTS, [illegible] puissant [illegible] en plein air.

A LA SCÈNE. — Le Clown GERARD et LOLA TEGUI, la Reine des Tricards, dans leurs [illegible] sensationnels.

Chirurgien-Dentiste
ED. NICOT

28, Boulevard Paoli — BASTIA
Cabinet ouvert de 9 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h.
Téléphone : 7-32

L. MERCIER

Chirurgien-Dentiste
de la Faculté de Médecine de Paris
1, rue de Nouvian-Port, Bastia
VESCOVATO : le mardi.
CERVIONE : le samedi.

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ D'ÉTRANGERS

Deuil

DOMINIQUE DE SAUTRON

AVIS DE MESSE

CHAPELLE DE SAINTE-CROIX

Dans les Groupements

COMMUNE LIBRE DU MACCHIO

LOI LOUCHEUR

Nouvelles Religieuses

DERNIÈRES INFORMATIONS

de notre rédaction parisienne, des agences et de nos correspondants particuliers

EN ALLEMAGNE

Une série de rencontres entres nazis et communistes

Violents incidents au Landtag de Wurtemberg

Le chancelier examinera aujourd'hui la situation

Un redoute des troubles graves à Munich

Le seizième anniversaire de la victoire de Verdun

Le transfert du corps de M. Briand à Cocherel

CONSEIL DE CABINET

Concours d'élégance d'automobiles

Les projets financiers du gouvernement

Les ministres, les princes royaux ont été arrêtés dans leur palais

La révolution au Siam

M. Germain-Martin étudie le plan de redressement

A l'"Officiel"

GUERRE

INFANTERIE

ARTILLERIE

INFANTERIE COLONIALE

GÉNIE

Le calme serait revenu

Le tournoi de tennis de Wimbledon

Le Reich envisagerait de réduire de 50 o/o ses dettes privées

Une ville mexicaine détruite par un incendie

Une interview de M. Herriot sur l'aide à l'Autriche

La récupération du trésor de "l'Egypt"

L'arrivée de M. Herriot à Paris

TIRAGES FINANCIERS

La défense aérienne du territoire

J. 305

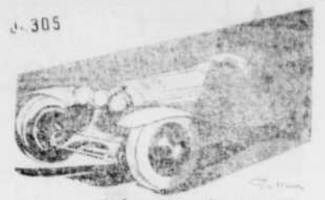

Aux 24 heures du Mans

1er SOMMER et CHINETTI

Alfa Romeo 2.300 cmc.
carrosserie 2.654 cmc. 6 CV.

SOMMER et CHINETTI sur la Nouvelle Kervoline à rapports longs, font également leur entrée à LECOT qui vient de fournir avec sa nouvelle 12 cylindres 4 litres de 180 CV. à plus de 180.000 km. sur ses jantes.

NOUVELLE
KERVOLINE
L'HUILE QUI S'IMPOSE PAR SES QUALITÉS

Établissements QUERMEL Frères

-:- LILAS BLANC -:-

LUX' CHEMISES

22 et 23, Boulevard Paoli — BASTIA

Attention... AU PAUVRE DIABLE
Grande Vente Réclame

Accoucheuse
J. DUMONT ROUSSEL

BOIS
DE LA SCIERIE
de
PONTE-LECIA

PAPETERIE
du
'Petit Bastiais'
8, Boulevard du Palais, 8
BASTIA

OBLIGATIONS DU TRÉSOR

AUTOMOBILES
M. CH. GIANNARDI
BASTIA
LA LICORNE

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces ... du journal Le Petit Bastiais sont reçues dans les mêmes conditions que dans le journal.

A VENDRE

A vendre une épicerie. Place de l'Hôtel de Ville. S'adresser au Bureau du Journal.

— ON DEMANDE —

Bonne d'enfants. Femme de chambre, servir de table repassage, cuisinières, cuisinières, se présenter de 9 heures à 11 heures. Pour renseignements s'adresser au bureau du journal.

Hôtel veuve Jean Pietri, à cent mètres de la source d'Orezza, ouvert à partir du 15 juin. Prix modéré, arrangement pour famille.

A LOUER

Cuisine de bain à louer à la plage près du Casino. S'adresser Débit de Tabacs, 2 rue Miot.

A VENDRE

Canot double coque, je coule torpédo Chris-Craft Lyscander, coque 10 CV, 6 places.

— A VENDRE —

Etat mécanique parfait. Peinture neuve, équipement électrique complet. Amortisseurs Hydro. Avant Perrot. Pneus neufs. Moteur révisé. 13.000. Satisfait à R.500. Entier à M.M. Bureau du Journal.

A VENDRE

2 30 litres bonbonne grosse à bon franco la Mare S'adresser M. Agostini P. Paul Sainte Croix de Porto-Vecchio.

BOURGEOIS
Frères et Fils
ETABLISSEMENTS FONDES EN 1772

ANIS BOURGEOIS
Apéritif Supérieur
:: CYRNEENNE ::
Liqueur au Cédrat Corse
LA CANONICA
Vieille Liqueur
PONTENOVO

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Boiserie
AIROLA
8, Boulevard du Palais, 8.
— BASTIA —
Meubles riches et simples. lits en fer et cuivre, lits à panneaux, sommiers, matelas de laine, kanok et crin, divans, etc., etc...
Laines à parquet et à plafond, laines, cerceuils.
Téléphone : 8.53

A côté des
DICTIONNAIRES LAROUSSE
les meilleurs du monde
Lisez les
PÉRIODIQUES LAROUSSE
LAROUSSE MENSUEL
NOUVELLES LITTÉRAIRES artistiques et scientifiques
MONDE ET VOYAGES
LES LIVRES ROSES

Imprimerie de « PETIT BASTIAIS » ne lisez : ECHAUD ZUSI

de nos camions légers
1.200 Kgs
utiles, type O. S., 4 vitesses

Nouveaux prix

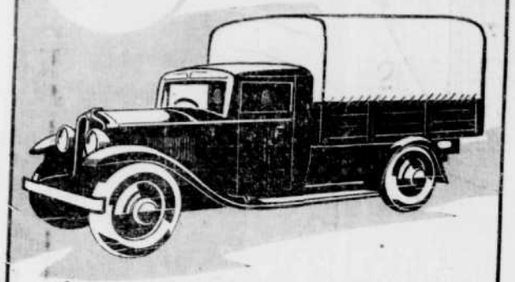

Équipés du fameux moteur 10 CV
- Pratiquement inusable.
- D'une économie et d'une simplicité réputées.
- Ayant fait ses preuves à des centaines de milliers d'exemplaires dans tous les pays du monde.

Nos châssis 1.200 Kgs utiles sont livrés immédiatement à partir de :

18.700F.

Notre châssis 1.200 kgs utiles, comme chaque type de la gamme Renault - 500 kgs à 15 tonnes - peut être équipé, en grande série, de carrosseries spéciales pour chaque profession (car, omnibus, plateau, marchand, laitier, benne, etc...)

Essais gratuits dans les conditions mêmes du service à assurer.
Vente à crédit par la D. I. A. C.

RENAULT

Bulletin d'Abonnement
au
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 18 fr. ; Continent et Colonies : Un, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dans l'expiration, le journal ne nous recevant pas avec la mention « REFUSE ».

PHOSCAO

Rien ne peut remplacer
"LA PROVENDEINE"

N'hésitez pas à vous pourvoir de « PROVENDEINE », jamais vous ne regretterez l'argent déçu, car la réussite de l'élevage des porcs est certaine. Vous éviterez les maladies et vous gagnerez 2 mois de nourriture. Deux mois de nourriture à 2 francs par jour représentent 120 francs. Deux quintaux de Provendeine, qui ne coûtent que 30 centimes, suffisent. Le bénéfice réalisé avec Provendeine sera donc de :

Economie 2 mois de nourriture	120 frs
90 jours Provendeine à 30 cmes	27 frs
Bénéfice NET	93 frs

M. L. BARCY, Surmelin, 121, à Coulmiers, écrivait le 12 octobre 1936 : « Provendeine est excellente pour les porcelets, elle y est goûtée et peut être donnée jusqu'à la fin pour les jeunes sujets. La preuve c'est qu'ils en laissent jamais. Pas dans leur auge, ils engraissent leur donne de la Provendeine. C'est un produit qui leur donne une santé exté dite et la vigueur. »

Pour vous permettre de gagner de l'ARGENT
la Provendeine Sanders se vend actuellement 14 francs le grand paquet (impôt compris)

Martin LEANDRI, Agent Général à TRINITE DE PORTO VECCHIO

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMME

STÉNO-DACTYLO
par JAMET-CUFFEREAU
Diplômée de Bastia, 26, Quai Paoli
Cours à domicile. Leçons particulières.

Avis pour Décès
Téléphone : 256. R. C. - 836
La Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne - Vendant le meilleur marché, prévient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :
2, RUE SALVATOR VIALE, 2
EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES
On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. Elle se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTERIEUR —
Atelier de Menuiserie Mécanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT

L'URBAINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Me LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone ... 49
Vous serez surpris des conditions
Libérales, des Prix et des Garanties *qu'il vous offrira*
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Iuliani, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

En Vente à la Librairie du Petit Bastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
PRIX : 10 FRANCS

ABONNEZ-VOUS.
DONNEZ VOTRE PUBLICITE.
COMMANDEZ VOS IMPRIMES,
au
PETIT BASTIAIS

57e ANNEE. — N° 121. LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT AYANT PAR FIL DIRECT AVEC PARIS LUNDI 27 ET MARDI 28 JUIN 1932

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03
BUREAUX A PARIS
10, Rue de la Grange Batelière
Téléphone : Provence 45-57

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centim.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 152

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	10	25	45
Colonies et Orient	17	32	64
Etranger	A 30	60	120
	B 45	90	180

Les changements peuvent être effectués à partir du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité entre-bande est reçue aux bureaux du journal, 10, rue de la Grange Batelière (1er) dans toutes les succursales françaises ou publicitaires.

La Corse a-t-elle des origines celtiques?

Intermède: La Géologie

Il est prouvé définitivement, scientifiquement, que la Corse est une formation physique ayant appartenu, au temps de la préhistoire, aux Alpes, rattachée aux Alpes et faisant suite à l'Estérel. Cette démonstration ne restre nullement dans le cadre de notre étude, consacrée aux origines celtiques de la Corse. Il ne s'agit plus ici de remonter quarante mille, mais quarante millions d'années. Si nous en parlons, c'est parce que le journal italien qui conteste les origines celtiques de la Corse semble faire à Mgr Rodié le reproche d'avoir voulu prouver, dans une conférence faite à Ajaccio et reproduite par le numéro 406 du Bulletin de la société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, que l'île de Cors, est un prolongement géologique des Alpes françaises, de l'Estérel, continué par la Sardaigne, le Djurdjura et les Baléares. Notre confrère aurait dû ajouter que Mgr Rodié a simplement résumé les observations des savants qui se sont occupés de cette question, et, en dernier lieu, de M. Termier, directeur de l'Ecole des Mines, au cours d'une excursion entreprise avec trois autres collègues suisses et allemands, tous d'accord sur les conclusions de l'orateur.

C'est toute la conférence de Mgr Rodié qu'il faudrait relire. Contentons-nous d'en donner les parties saillantes.

« Reportons-nous à 40.000.000 d'années en arrière : c'est le début de l'ère primaire. Un continent calédonien occupait le nord de l'Europe, au sud une mer, puis un autre continent qui englobait les Maures, l'Estérel, la Corse, la Sardaigne, la Djurdjura, les Baléares : on le nomme la Tyrrhénide. Pour en voir les lambeaux, il faut faire l'admirable promenade de la Girolata en barque : on aperçoit alors sous un manteau de porphyre les assises noirâtres de la Tyrrhénide dans les falaises découpées par la mer.

Cette ère primaire compte 36 millions d'années. « Puis un immense mouvement en fit dans le monde : le plissement gigantesque fit apparaître un continent nouveau là où se trouvait la mer, on l'appelle le continent hercynien ; la Tyrrhénide fut par conséquent la Corse : en formant le sud comme une gigantesque Espagne.

« Des cette époque, ce qu'on appelle la Grande Corse était achevée, mais ce n'était pas une île. »

Nous voici au seuil de l'époque tertiaire, celle des grands mouvements, des derniers bouleversements importants du globe, du refroidissement de la terre. « Un nouveau bouleversement survint encore. Le plissement débute par les Pyrénées, se continue par les Alpes de Provence et s'infléchit pour former les Alpes actuelles... La vieille Tyrrhénide s'affondra et la Corse devint une presqu'île rattachée encore à l'Europe.

« Dernière question : les plis qui ont voulu former la Corse bastiaise l'ont-ils partie des Alpes ou de l'Apennin ? L'excursion déjà citée de M. Termier et ces trois savants étrangers a servi à résoudre ce problème : par des arguments trop longs à exposer ici mais irréfutables ont montré que ces plis font partie des Alpes ; ils passent de Corse en Sardaigne, se retrouvent en Algérie et finalement aux Baléares. On voit que l'unité parfaite entre la Corse et le bassin du Rhône : dans les deux cas un plateau hercynien servirait de Corse et un plateau central en flanque à l'est de plis Alpes françaises et Corse méridionale dont une grande vallée les sépare (Rhône et Golo)... L'histoire est à peu près finie : les eaux de Corse creusent leur lit, puis s'élargissent, puis le combinent : il y a des allées et venues de la mer qui se retire de Francardo ; le golo désormais sans issue au nord tranche les plis vers l'est comme le Rhône au sortir du lac de Genève ; un affaissement foudroyant sépare la Corse de la côte française ; les fleuves laissent partout de belles terrasses, visibles surtout le long de la Orasone entre Ajaccio et Mezzana, ou sur le Golo entre Ponte-Leccia et Ponteleovo ; des glaciers creusent et sculptent le bassin du Niolo, le théâtre est prêt pour que l'homme vienne y jouer son rôle. »

Du point de vue qui nous occupe tout cela n'a point d'importance. L'argument géologique joue aussi peu en faveur de la Corse française qu'il jouerait en faveur de la Corse italienne. Même les arguments ethnographique, anthropologique et archéologique ne pourraient pas autant que le fait de la volonté d'un peuple basée sur ses sentiments et ses intérêts. Mais enfin, puisque nous y sommes invités, il n'est pas inutile d'montrer que tous les domaines évoqués même celui de la géologie, de la préhistoire, se rejoignent pour renverser une thèse dont l'arbitraire confine à la puérilité, ou la puérilité à l'arbitraire.

P&B

ABONNEZ-VOUS.
DONNEZ VOTRE PUBLICITE.
COMMANDEZ VOS IMPRIMES,
au
PETIT BASTIAIS

M. Grandi a remis à M. Mac Donald un mémorandum de son gouvernement

Le ministre allemand des finances déclare que le Reich ne paie pas et ne payera pas

Lausanne, 27 juin. — M. Von Krosigk, ministre des finances du Reich, a déclaré au nom des journalistes allemands qui le cours d'un entretien que sa délégation doit avoir cet après-midi avec la délégation française, il ferait un nouvel exposé des thèses déjà connues de son gouvernement.

Il a commencé par affirmer que l'Allemagne ne paye pas et ne paiera pas et qu'il est impossible pour elle d'accepter le paiement d'une somme globale forfaitaire, quel que soit le délai qui lui serait accordé pour le paiement.

« Mais a-t-il ajouté, nous sommes tout prêts à collaborer à l'assainissement de l'Europe entière, en participant à la constitution d'un fonds commun, qui pourrait être crédité des sommes que les pays en détresse et en contribuant à établir la stabilité monétaire de l'Europe.

« Quant aux compensations à donner à la France, elles consisteront essentiellement, l'abord dans l'élargissement des contrées entre les industries privées des deux pays, puis dans une entente d'ordre économique franco-allemande d'Etat à Etat.

« Le gouvernement allemand, a déclaré en terminant M. Von Krosigk, est persuadé que l'Allemagne peut donner plus à la France par des compensations de cette nature que par la reprise des paiements au titre des réparations. »

M. Herriot quitte Paris

Paris, 27 juin. — M. Herriot a quitté Paris dimanche soir pour Lausanne.

L'arrivée à Lausanne

Paris, 27 juin. — M. Herriot, accompagné de MM. Julien Durand, ministre du commerce, et Pagaton, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères est arrivé à Lausanne ce matin, à 7 heures. Il a été salué par le chef de la gare par les membres de la délégation française restés à Lausanne.

M. Herriot reçoit M. Grandi

Lausanne, 27 juin. — Dès son arrivée à Lausanne, le président Herriot a repris contact, ce matin, avec ses collaborateurs de la délégation française à la conférence des réparations.

Vers dix heures 30, le président Herriot a reçu M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, qui, accompagné du Sénateur Giovoni, avait déjà vu dans la matinée M. Ramsay Mac Donald.

Les deux ministres, d'après les termes mêmes employés par M. Herriot, devant les représentants de la presse française, se sont entretenus de la question italien et de quelques autres sujets.

Le mémorandum italien

Lausanne, 27 juin. — M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie, a remis personnellement, dans la matinée, à M. Ramsay Mac Donald, le memorandum publié par la délégation italienne, puis à M. Herriot avec qui il a conféré pendant une demi-heure.

Le mémorandum est rédigé sous la forme d'une lettre adressée au président de la conférence de Lausanne par le ministre des affaires étrangères d'Italie. En voici les principaux passages :

« L'Italie a reçu de l'Allemagne beaucoup moins que les autres pays, en proportion de leurs dommages de guerre, et elle a déjà consenti que les réparations orientales, dans lesquelles elle aurait du trouver une compensation à l'absorption mondiale dans les réparations allemandes, fussent affectées à la reconstruction financière et économique de l'Autriche et de la Hongrie.

« L'annulation des réparations allemandes privera l'Italie d'une marge nette considérable sur laquelle le budget d'Etat avait compté. Il faut aussi considérer que les créances privées italiennes envers les peuples ennemis ont peu d'importance par rapport à celles des autres nations.

« L'annulation doit être naturellement suivie dans le sens le plus large et s'appliquer à tous, sans distinction. On ne saurait demander à un pays de participer à l'annulation si tous les autres pays n'y participent pas également. Le règlement définitif des réparations entraîne comme conséquence naturelle celui des dettes de guerre.

« Le gouvernement italien a toujours affirmé que l'interdépendance entre le problème des dettes de guerre et celui des réparations est un des aspects essentiels du problème. En attendant, il est cependant nécessaire que les nations débitrices entament des négociations avec les nations créancières et débitrices, réunies à Lausanne, ensemble, ou ce qui les concerne, les dettes financières résultant de la guerre.

« La délégation italienne a eu une longue conversation particulièrement grave de certains pays du centre et du sud-est européen. L'action d'assistance monétaire dans l'équilibre de la balance italienne, devrait s'effectuer avec le concours des principales banques d'émission et, éventuellement, avec la garantie des Etats et la coopération de la Banque des Règlements internationaux, qui représente le centre de collaboration monétaire offrant le plus de garanties.

« Dans l'opinion de la délégation italienne un effort résolu s'impose pour mettre le remède des économies forcées. Si celles-ci avaient persisté et se développer davantage, elles constitueraient un danger social toujours plus grave et une menace à la stabilité des rapports internationaux. »

L'opinion d'un économiste anglais

Londres, 27 juin. — Sir Walter Dayton, l'éminent économiste qui est directeur des Yorkshire Post, est allé à Lausanne et a télégraphié à son journal l'impressionnante suivante :

« En arrivant à Lausanne on se rend compte que la différence des points de vue entre l'Allemagne et la France, concernant ce qui peut être fait au sujet du plus final, est très petite. C'est au point qu'on observateur exprimant d'avance n'aurait jamais vu exister entre eux la différence finale soit si petite et la construction d'un pont pour la franchir aussi difficile.

« La raison est que l'opinion publique [illegible] demande est fortement opposée à tout accord que l'Allemagne pourrait regarder [illegible] jugements et l'opinion française est tout aussi vigoureusement hostile à une solution qui pourrait être interprétée comme l'abandon par la France de ses droits aux réparations.

« Il y a espoir, malgré tout, conclut Sir Walter, qu'on pourra sortir de l'impasse sur la base que tout paiement que pourra faire ultérieurement l'Allemagne sera affecté à un fonds destiné à la reconstruction européenne. »

Une nouvelle réunion des délégués français et allemand

Lausanne, 27 juin. — Les délégations française et allemande se sont réunies cet après-midi, à 16 h. 30. La séance a duré trois heures un quart, soit jusqu'à 20 h. 45.

Assistaient à cette réunion : du côté allemand, MM. Herriot, Germain Martin, Julien Durand, Wilmowski, Georges Bonnet ; du côté allemand : MM. Von Papen, Von Neurath, Dr Meyer, Krosigk, Warmbold et divers experts.

Un communiqué officiel

Paganon a lu ensuite un communiqué à la presse :

« Les délégations française et allemande se sont réunies cet après-midi, à 16 h. 30. La séance a duré trois heures un quart, soit jusqu'à 20 h. 45.

Assistaient à cette réunion : du côté allemand, MM. Herriot, Germain Martin, Julien Durand, Wilmowski, Georges Bonnet ; du côté allemand : MM. Von Papen, Von Neurath, Dr Meyer, Krosigk, Warmbold et divers experts.

« M. Von Papen a communiqué et remplacé, au point de vue général, les exposés faits au ministre des Finances.

« M. Herriot a fait, au nom de la délégation française, un exposé complet. Les conversations seront reprises demain matin à 10 heures ».

M. Sarda est élu député de Bône

Bône, 27 juin. — M. Joseph Sarda, radical indépendant, a été élu député au premier tour de scrutin, par 6.003 voix contre 4.786 à M. Pantalus, républicain, 780 à M. Palomba, communiste, et 101 à M. Rubellery, socialiste S. F. I. O.

Il s'agissait de remplacer M. Gaston Thomson, doyen d'âge de la Chambre, décédé.

M. Raynaud est élu sénateur de l'Aude

Carcassonne, 27 juin. — Une élection sénatoriale a eu lieu hier.

M. Raynaud, radical socialiste, a été élu par 577 voix contre 199 au docteur Lacroix, S.F.I.O.

Il s'agissait de remplacer M. Maurice Sarraut, décédé récemment.

Une élection cantonale à Colmar

Colmar, 27 juin. — Une élection cantonale a eu lieu pour remplacer l'abbé Haegy, décédé.

M. Joseph Altherr (U.R.S. soc.) élu M. Metzger, indépendant, 509 voix.

Avant l'élection présidentielle américaine

Washington, 27 juin. — Accord fait entre à Chicago la convention du Parti démocrate, pour désigner le candidat démocrate à l'élection présidentielle.

Deux puissantes personnalités sont en présence M. Roosevelt et l'ancien gouverneur de l'Etat de New-York, M. Al Smith. On croit que M. Roosevelt sera désigné

Echos du Parlement

" Tour-à-bride "

M. Horace de Carbuccia, dont l'insalubrité est aujourd'hui certaine, s'était engagé le 6 mai, dans son journal, *La Nouvelle Revue*, à siéger, s'il était élu, « auprès de ses chers confrères François Pietri et ses grands et éminent ami André Tardieu ».

Admis provisoirement à siéger et à voter, M. Horace de Carbuccia nous comprendra, sans doute, qu'il n'est pas allé s'asseoir à côté de son « grand et éminent ami » l'ancien président du Conseil, mais, simplement, à côté de sa place, il s'est empressé de déposer un bulletin de vote favorable à M. Herriot.

Gageons que lorsque, bientôt, il se représentera devant eux, les électeurs d'Ajaccio se souviendront de cette palinodie.

(Le Pays, du 26 juin.)

Le " Bizuth "

On sait arriver peu à peu au Palais Bourbon les députés nouvellement élus. Mais il y a les vrais nouveaux et les faux nouveaux.

Les premiers sont ceux qui n'ont jamais mis les pieds encore à la Chambre et qui, en arrivant, prennent le chef des huissiers, à cause de son bicorne, pour le général commandant le Palais.

Les faux nouveaux sont ceux qui connaissent déjà les allées de la maison et les moindres recoins.

Un vrai nouveau, Me Campinchi, très connu, très admiré et félicité par nombre de journalistes, s'écriait l'autre jour : « Eh bien, voyons, je ne suis ici qu'un bleu ? Dites-moi comment on fait pour avoir un papier, un cahier, un fusil-mitrailleur, etc., etc... »

Farceur, répliqua gaillardement quelqu'un, pourquoi ne pas nous demander aussi comment on fait un discours.

Hé, dit Me Campinchi, je suis sûr que vous me donnerez de bons conseils, car du bureau au Palais-Bourbon...

Une définition de la modestie

Me Campinchi fit tort entorse récemment Galerie Marchande : un confrère, en le félicitant, le remarqua qu'il avait plaidé en premier coup, de même que pour son élection au Conseil de l'Ordre.

— Comment, député de Bastia est-ce joli mot ! »

« C'est que, voyez-le, le mot modeste, presque le synonyme de pas de chance, n'a pas grès certain de réussir ! »

(La France Judiciaire, 29 Mai 1932)

Billet Parisien

Quelle admirable insensibilité cette armature, de la bonté ! me dit Oncyrus.

— Elle est finie, remarquai-je.

— D'accord, mais les bonnes actions qu'elle nous a permis d'accomplir n'ont rien perdu de leur éclat et leur souvenir enhardit encore notre existence. Ah ! nous chez nous, je me suis donné une grande joie. Figurez-vous que l'on m'avait signalé la famille d'un pauvre chômeur, composée du père, de la mère et de quatre enfants. Je leur ai fait remettre un petit colis tous les jours, pendant une semaine. Le dernier, j'ai voulu le leur apporter, en pensant au plaisir de ces braves gens. Je donnais mieux, j'avais moins d'argent. Et quand je me suis trouvé devant eux, ils m'ont témoigné tant de reconnaissance, que j'en étais ému au point d'avoir les yeux humides. Je me suis séparé d'eux à grand'peine en leur disant : « Ne me remerciez pas ! A l'année prochaine ! » N'est-ce pas que nous avons besoin, de temps en temps, de nous pencher sur la misère ?

— Oui, elle fait impression... Je plaisir de tout cœur votre chômeur et sa famille. Je les plains pour les sept petits qu'ils ont pour leur avec tellement.

— Comment ? Mais ils ont fait un cœur à bouillon.

— Du bouillon et du bœuf bouilli pendant quatorze jours ! A votre place, et puisque vous êtes si sensible à la misère, je ne me contenterais pas de cette bonne action. Et puis, je ne me serais pas fait mon autre. La main qui donne doit rester anonyme.

Voyons, reprit Oncyrus, pourrais-je un prêter du plaisir de connaître des malheureux recueillis par mes soins ?

— Il serait de première vue hypothétique sur leur gratitude ? Au fond, vous devez le savoir, un cahier, un fusil-mitrailleur, etc., etc...

Farceur, répliqua gaillardement quelqu'un, pourquoi ne pas nous demander aussi comment on fait un discours.

Hé, dit Me Campinchi, je suis sûr que vous me donnerez de bons conseils, car du bureau au Palais-Bourbon...

Une définition de la modestie

Me Campinchi fit tort entorse récemment Galerie Marchande : un confrère, en le félicitant, le remarqua qu'il avait plaidé en premier coup, de même que pour son élection au Conseil de l'Ordre.

— Comment, député de Bastia est-ce joli mot ! »

« C'est que, voyez-le, le mot modeste, presque le synonyme de pas de chance, n'a pas grès certain de réussir ! »

(La France Judiciaire, 29 Mai 1932)

Billet Parisien

Quelle admirable insensibilité cette armature, de la bonté ! me dit Oncyrus.

— Elle est finie, remarquai-je.

— D'accord, mais les bonnes actions qu'elle nous a permis d'accomplir n'ont rien perdu de leur éclat et leur souvenir enhardit encore notre existence. Ah ! nous chez nous, je me suis donné une grande joie. Figurez-vous que l'on m'avait signalé la famille d'un pauvre chômeur, composée du père, de la mère et de quatre enfants. Je leur ai fait remettre un petit colis tous les jours, pendant une semaine. Le dernier, j'ai voulu le leur apporter, en pensant au plaisir de ces braves gens. Je donnais mieux, j'avais moins d'argent. Et quand je me suis trouvé devant eux, ils m'ont témoigné tant de reconnaissance, que j'en étais ému au point d'avoir les yeux humides. Je me suis séparé d'eux à grand'peine en leur disant : « Ne me remerciez pas ! A l'année prochaine ! » N'est-ce pas que nous avons besoin, de temps en temps, de nous pencher sur la misère ?

— Oui, elle fait impression... Je plaisir de tout cœur votre chômeur et sa famille. Je les plains pour les sept petits qu'ils ont pour leur avec tellement.

— Comment ? Mais ils ont fait un cœur à bouillon.

— Du bouillon et du bœuf bouilli pendant quatorze jours ! A votre place, et puisque vous êtes si sensible à la misère, je ne me contenterais pas de cette bonne action. Et puis, je ne me serais pas fait mon autre. La main qui donne doit rester anonyme.

Voyons, reprit Oncyrus, pourrais-je un prêter du plaisir de connaître des malheureux recueillis par mes soins ?

— Il serait de première vue hypothétique sur leur gratitude ? Au fond, vous devez le savoir, un cahier, un fusil-mitrailleur, etc., etc...

Farceur, répliqua gaillardement quelqu'un, pourquoi ne pas nous demander aussi comment on fait un discours.

Hé, dit Me Campinchi, je suis sûr que vous me donnerez de bons conseils, car du bureau au Palais-Bourbon...

En marge de la Conférence de Lausanne

Que des motifs d'ordre psychologique figurent parmi les facteurs déterminants de la crise mondiale, tel est le point de vue, plus aujourd'hui. Certainement, d'ailleurs, on être surpris ? Pendant la guerre et les années qui suivirent, ce fut et reste encore de l'économie politique et financière. La paix revenue, l'illusion se dissipa. Les dommages de guerre, les réparations, les emprunts, les moratoires, les conférences se succédèrent, de la Ruhr à Lausanne, en passant par Londres, Spa, Cannes, Gênes, La Haye, Paris, Bruxelles, Washington, Genève, Lugano, Stresa, Berlin, Londres, Lausanne, Genève, Lausanne, Genève, Lausanne, Genève

Ce que disent les Journaux de Paris

LES PROBLEMES INTERNATIONAUX

Du Matin (Pondu) :

« On peut, tout en gardant un grand respect des traités, clarifier un grand nombre de problèmes internationaux qu'un entêtement aveugle a seuls fait naître. C'est pourquoi il est bon que, de temps en temps, des hommes jeunes aux responsabilités moins lourdes que celles des plénipotentiaires de Lausanne viennent nous dire, sans ambages, ce qu'ils pensent des traités, sommairement qu'ils connaissent, et ce qu'ils souhaitent pour l'avenir. Les députés de Lausanne ont eu, dans leur ensemble, le mérite de faire preuve de cette franchise. Ils ont dit ce qu'ils pensaient de la question sans se dissimuler les difficultés qu'elle présente, mais en montrant qu'il est possible de les résoudre. Ils ont, en particulier, insisté sur la nécessité d'une entente économique entre la France et l'Allemagne. Ils ont, à ce sujet, fait preuve d'un esprit de conciliation et de bon sens qui mérite d'être signalé. »

Le Journal des Débats :

« Les nouvelles de Lausanne ne sont pas satisfaisantes. Il était inévitable que le Parlement fût partagé et s'était, en raison de la crise ministérielle et de la fièvre des Gouvernements, le moment moins mal choisi pour le faire. Il n'était pas indifférent dans des conditions qui ne facilitaient pas les discussions de l'avenir. Les députés de Lausanne auront fait de marquer un affaiblissement dans la cohésion de la majorité, sinon à bouleverser, pris à peu au grand.

LE BOLCHEVISME

Du Petit Journal (Ministère de la Paliss) :

« Rien n'est plus exact que la satisfaction est générale et qu'elle sera cordiale et bien bolchevique, le mot qui convient. Le bolchevisme n'a jamais des Français. Elle est trop supérieure pour cela. Mais il a toujours exercé sur elle une grande chance à s'améliorer chez nous. »

Il n'est pas impossible que la Russie ait une autre entente avec l'Europe et l'Occident. »

A PROPOS D'UN INCIDENT THEATRAL

Du Journal (Clément Vautel) :

« Le Chanteur de Mexico appartient, comme le dit excellemment M. Gaston Chalaine, à cet ordre de pièces qui, en ce temps de vaches maigres, ne sont pas à dédaigner. Elles ont le mérite de faire travailler beaucoup de monde, depuis le chef d'orchestre, jusqu'au dernier machiniste, et de procurer à un tout petit nombre de gens, qui ne sont pas des génies, mais qui ne sont pas non plus des imbéciles, une aisance relative. Il est donc regrettable que le public ait répondu à un tout petit nombre de représentations. De même, il est regrettable, pour le public, qu'il ait été appelé, vendredi dernier, à assister à un spectacle qui n'était pas prévu au programme, et qui a été, pour les spectateurs qui, après tout, ont payé leur place, une véritable insulte. Il n'est pas admissible que des artistes, même mécontents, même administrés, voyageurs, parisiens, etc., etc., arrêtent, empêchent, tout. Cet attentat contre la liberté appelle la répression et le cynisme des amuseurs nous oblige tout juste à nous plaindre. Je ne manquerai pas d'en parler auprès du grand vizir à fait bebe. »

LE VERITABLE SALUT

Le Petit Parisien (M. Jacques Bainville) :

« Il faut que chacun de nous ait conscience de la gravité de l'heure présente et qu'il sache bien, notamment, que, si par extraordinaire on n'arrive pas à s'entendre avec les Allemands, il n'en restera pas moins que la France est en danger de mort.

BOURSE DE PARIS *du 24 Juin 1932*

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	74.20	Lyon	995	Usines du Rhône	606	Dist. Indochine	510
4 % 1915	97.30	Midi	»	Cambodge	59.50	Vieille Cure Ark.	50
4 % 1917	87.50	Nord	1360	Caoutchoucs	68.50	Cuesnier Joules	1750
4 % 1918	87.50	Orléans	778	Charbonnages	70.75	Ciments Indochine	318
4 % 1920	116.40	Suez-Fé	7232	Concordia	36.25	Ciments Indochine Part.	490
4 % 1926	103.75	Distr. Electrique	2153	Cotonnière	49.50	S. N. F. C. E.	»
4 % 1925	100.25	Cie Générale Electrique	2000	De Beers Ord.	222	Coty	182
4 % 1927	103.90	Ed. Lit. Méditerranée	387	Wyoming	134	Guanchaca	34.50
4 % 1928	97.05	Thomson	1	Goldfields	34.90	M' Zaita	38
Trésor 1924	144	Tramways du Havre	395	Huanchaca	43.50	Phosphates Tunisiens	67
— 1926	555	Cénerières	1	Huelva Copper	40.25	Crédit Foncier Canad.	6015
— 1927	1	Lotos	459	Malacca Ord.	99	Bidzo	259
Caisse Autonome	904	Boléo	69	Lorraine Dietrich	27.75	Bi-Métal	153
Bal. 1919	390	Khouribaga	643	Mexican Eagle	38.75	Hotchkiss	1005
— 1921	1	Penarroya	256	Asi. Dong Tring	34	Royal Dutch	1270
— 1923	524	Galsa	380	Montecatini	110	Shell	1
— 1924	570	Peñarroy	1356	Mozambique	26	Act. Crown Mines	170.50
Bons Aime T. %	1	Voitures Paris	»	Nickel	4	Bergoujan	463
Bons 7 % Par-de-Calais	531	Transatlantique 800	195	1/5 Monaco	609	Chemins Fer Départ.	653
Départ. Seine 1926	»	Citroën	227	Part Casino Cannes	»	Chinois 1895	273
Actions C. F. T.	1070	Air Liquide	594	Rand Mines	760.50	Bulgare 1902	230
Part. 1923	»	Cultures Tropicales	»	Roumano Belge	1.50	Egypte Unifié	»
— 1925	100.50	Palhé Cinéma Joulasson	1670	Pahara Orient	»	Italien 3 1/2	60.40
Communales 1928	604	Say Ord.	3190	Banque Indochine	3190	Japon 1905	»
Banque de France	10.980	Union Européenne	328	Tharsis	216	Mexique 1904	749
B. N. C.	1160	Industrie mécanic.	40.50	Tanganyka	45.75	Soumain 1923	115
Banque de Paris	1	Ruhe 1906	3.40	Tubize Prio	140.50	Sokoto 1913	»
Union Paris	379	Serbe 1895	54.25	Docks de Marseille	610	Serbe 1913	60
Cie Algérienne	1450	Turc Unifié 4 %	21.50	Tram. Shanghaï	923	Electricité Seine	514
Comptoir Escompte	1080	— 1914	17.70	Lyonnaise Eaux Cap.	2207	**CHANGES**	
Crédit Foncier	4170	Banque du Mexique	155	Electricité de Paris	1695	Londres	91.86
Crédit Lyonnais	1812	— Ottomane	388	Union Electricité	872	Québec	25.43
Société Générale	1090	Foncier Egypte	1960	Suez Lyon. Ord.	735	Allemagne	73.70
Rente Foncière	540	Wagons Lits	71	Jaz de Paris	347	Belgique	354.35
Générale Foncière	1010	Central Mining	750	Ser. Ord.	1420	Espagne	216
Suez Cp. Anciens	13345	Rio Tinto	1177	Sfats Danbovia	108	Hollande	1027.25
Cr Fonc. Algérie-Tunisie	1750	Carpet	130	Saint-Gobain	1	Italie	129.30
Est	623	Potasses	731	Nobe Rieux	940	Prague	»
		Pacouda	340	Messag. Maritimes Ord.	60.50	Suisse	405.75

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont recommandées aux lecteurs du journal.

A VENDRE

Un vendre une épicerie. Place de l'Hôtel de Ville. S'adresser au Bureau du Journal.

— ON DEMANDE —

Jeune d'enfant, femme de chambre, service de table, repassage, références sérieuses. Se présenter de 9 heures à 11 heures. Prendre adresse au bureau du journal.

A LOUER

Hôtel veuve Jean Pietri, à cent mètres de la source d'Orezza, ouvert à partir du 1er juin. Prix modéré, arrangement pour famille.

A LOUER

Cabine de bain à louer à la plage près du Casino. S'adresser Débit de Tabacs, 1, rue Miot.

A VENDRE

Cause double emploi, le vélo torpédo Rudard Levassor sous auspices 16 CV. 4 places.

— A VENDRE —

Etat parfait. Peinture neuve, éclairage électrique complet. Amortisseurs Hutchinson avant. Pneus neufs. Valeur 17.000. Sacrifié à 8.500. Ecrire à M. Bureau du Journal.

A VENDRE

20 bêtes bovines grasses à huit francs le kilo. S'adresser à M. Agostini P. Paul Sainte Lucie de Porto-Vecchio.

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Sculpture
AIROLA
3, Boulevard du Palais, 3.
— BASTIA —
Meubles riches et simples. Lits en fer et cuivre, lits à panneaux, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Cirage à parquet et à plafond, laitier, cercueils.
Téléphone : 3.33

VENTE DIRECTE DU FABRICANT
BICYCLETTE ROUTIERE 250.
COURSE 290.
MANUFACTURE DES CYCLES BRAVIS
LES GROSSES 4 DENTS
ÉLÉPHANT
CYCLE SUPÉRIEURE

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO — AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 500.000 Frs.
Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi
Téléphone : 061.
Ad. télégraphique. SIDIC AJACCIO

EXCLUSIVITE POUR LA CORSE

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MENAGES
Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace à domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tiroirs à lait.

COMMERCIAL
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Sans vous CREER aucun DERANGEMENT, sans EXIGER aucun SOIN, d'un BOUT à l'autre de l'ANNEE, FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited

Ouvriers spécialistes sur place service gratuit d'un an.

Se méfier des contrefaçons !

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi
Vous recevrez gratuitement, sans renseignements projets et devis.

"RIALTA" AU LAIT POUR CROQUER **CHOCOLAT MENIER**

Bulletin d'Abonnement au
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au Journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3).....
..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 60 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 65 fr. ; Six mois, 33 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement, si, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSE ».

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
bande rouge
1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

PHOSCAO

STÉNO-DACTYLO méthode JAMET-DUFFEREAU
DEMANDEZ PROGRAMME GRATUIT
Ecole Supérieure de BASTIA, 30, Boulevard Paoli

Rien ne peut remplacer "LA PROVENDEINE"

N'hésitez pas à vous pourvoir de « PROVENDEINE », jamais vous ne regretterez l'argent dépensé, car la recrudescence des poux est certaine. Vous éviterez les maladies et vous gagnerez 2 mois de nourriture. Deux mois de nourriture à 2 francs par jour représentent 120 francs. Deux cuillerées de Provendeine, qui ne coûtent que 50 centimes, suffisent. Le bénéfice réalisé avec Provendeine sera donc de :

Economie 2 mois de nourriture 120 frs
90 jours Provendeine à 30 cms 27 frs
Bénéfice NET 93 frs

M. L. BARCY, Surmelec, 127, a Coutlain, écrivait le 23 octobre 1930 : « Provendeine est excellente pour les poules, elle a un goût agréable et peut facilement remplacer le blé pour les jeunes sujets. Je pense n'en avoir jamais trouvé d'aussi bon dans leur auge lorsqu'on leur donne de la Provendeine. C'est en y ajoutant un tout petit peu d'eau une cuillerée suffit et de la vigueur. »

Pour vous permettre de gagner de l'ARGENT la Provendeine Sanders se vend actuellement 14 francs le grand paquet (impôt compris)

Martin LEANDEI, Agent Général à TRINITE DE PORTO VECCHIO

Avis pour Décès

Téléphone : 256. R. C. - 836

La Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne - Vendant le meilleur marché,
prévient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transférer son Magasin :

2, RUE SALVATOR VIALE, 2

EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES

On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE — ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTERIEUR —
Atelier de Menuiserie Mecanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT —

L'URBAINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Mr LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone 49
Vous serez surpris des conditions Libérales, *des* Prix *et des* Garanties *qu'il vous offrira*
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :

AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Ivaldi, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Tartaroli, 2, Cours Paoli

En Vente à la Librairie du Petit Bastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
PRIX 1 10 FRANCS

37e ANNEE — N° 122 — CE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT ARRIVE PAR PTL DIRECT AVEC PARIS — MERCREDI 29 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 188

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	1 an
Corse	10	32	63
Continent et Colonies	17	33	64
Etranger	4	20	60	120
	5	15	30	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ
La publicité extra-locale est reçue aux Services Parisiens, 16, rue de la Grange-Batelière (Prov.) dans toutes les grandes agences de publicité.

La Corse dans la littérature

Avant-propos

On pourrait tout aussi bien dire : la Corse est la littérature. Dans ce pays où, elle entre de plain-pied dans la littérature avec des écrivains hors d'ordre, l'on sait qu'il y en a de plus en plus nombreux, qui, durant aux mandarinats et l'on y passe cette expression à laquelle je tiens à attacher aucun sens péjoratif — l'empire des Lettres. Nous en avons eu un exemple saillant avec M. Abel Hermant, cette autorité en nouveau prince des Lettres, qui nous permet d'aborder le sujet indiqué par ce titre, de pénétrer dans les voies de l'actualité. On s'occupera donc des Corses littérateurs. Mais il sera plus encore curieux de passer une petite revue de l'influence de la Corse dans la littérature et des écrivains qui ont connu ce pays et l'ont écrit pour sujet. De même il ne sera pas inutile d'essayer d'analyser, au moins sommairement, l'évolution de l'esprit littéraire en Corse.

Tout cela n'implique aucun ordre préconçu. Il ne s'agit pas de se lancer dans une opération principale de critique, mais de fouiller plutôt le domaine anecdotique, plus facile peut-être, si l'on veut, mais aussi plus plaisant, et, en réalité, déjà assez révélateur par lui-même. Révélateur et riche. La Corse a été fréquentée par de nombreux écrivains, qui ont compté parmi les plus marquants. Quels sont-ils ? Comment et quand sont-ils venus chez nous, et qu'ont-ils de neuf, et quelle impression la Corse a fait sur eux ?

Il y a un esprit littéraire corse, qui ne se discrimine pas de sa tradition dialectale, car cette tradition elle-même est impliquée dans une tradition littéraire insulaire. On peut songer d'en indiquer au moins les traits expressifs et l'évolution, comme les influences qui ont pesé sur elle.

La Corse est « née » à la littérature avec le grand mouvement romantique du 1830. Non pas que ce mouvement ait eu en Corse des rapports et des contrecoups actieux ; mais c'est pure coïncidence, établie avant tout par le fait qu'à cette époque, plus d'une cinquantaine d'années après l'annexion, on a commencé de se répandre l'usage de la langue française, une élite corse assez nombreuse familiarisée avec la nouvelle langue officielle entrait en contact avec les maîtres d'alors de la pensée française, avec la politique, l'économie et même envisagé la possibilité d'un accord militaire, ce soir on se trouve en présence de la même paire et on semble qu'il ait eu pour instruction de tout refuser et de ne rien accorder. L'Allemagne est non seulement appuyée par l'opinion publique, mais encore par celles de l'Italie et de la Grande Bretagne.

C'est à peine si l'on constate depuis une trentaine d'années un rajeunissement de cet intérêt qui inspirait la Corse. Nous ne recevons plus que des reporters pressés, du second et troisième ordre. Pourquoi ? Sans doute parce que la Terre est devenue trop petite avec les nouveaux moyens de communications. « Rien que la Terre », dit Paul Morand ! On offre aux vrais grands reporters que sont les grands écrivains des voyages sur des paquebots de luxe qui les mènent rapidement aux antipodes. Il faut s'incliner devant le nouveau sens des proportions inculqué par ces modes de voyager en salon-fumoir et en sleeping. La Malaisie est plus près de la France que ne l'était la Corse de sa métropole il y a cent ans. Il est donc tout naturel qu'on s'intéresse plus à la Malaisie qu'à la Corse. Il faut dire aussi qu'il faut bien du talent pour découvrir la Corse ou les Pyrénées une fois de plus. Mais l'on serait injuste et inexact de trop insister là-dessus. En tout cas, il restait trop de monde inconnu à découvrir depuis cinquante ans pour s'étonner qu'on soit parti à la découverte des centres africain et asiatique, ou des plus terribles jungles que sont les royaumes des gangsters ou des hauts barons des affaires mondiales. Cela nous a d'ailleurs valu de beaux ouvrages. Nous avons d'autant moins sujet de nous plaindre qu'un Abel Bonnard a fait, excellemment, en poète et en humaniste, ce noble métier de voyageur.

Cela n'empêche pas que paraissent sur la Corse, de temps à autre, quelques pages souvenirages de tenue et d'observation, à défaut de renouvellement dont il faut excuser l'absence par les difficultés inédites qu'opposent plus que jamais, forcément, dès qu'il s'agit de simple géographie française stylisée et limitée à une parcelle de l'empire franc, surtout si l'on se cède pas à la mode des reportages qui n'exigent pas la scientifique renonciation aux auteurs et aux causes. Majeur tout, la Corse est restée, même au nouveau dernier siècle, l'objet d'une certaine attention de la part de grands écrivains, qui l'ont fait entrer ainsi dans la littérature, après les Mérimée, les Dumas, les Balzac, les Flaubert, les Joseph Fabre. Mais la Corse avait déjà sa tradition littéraire, non pas originale, mais travaillée, et elle n'est pas entrée dans la littérature par la seule grâce de ses découvreurs étrangers. De ces influences intérieures et de ces hommes extérieurs qui les ont subies autant qu'ils nous ont fait participer à leur notion du goût, on peut parler, du moins sous forme de revue un peu capricieuse et sans autre prétention que celle de la distraction épisodique.

P. G.

On redoutait hier à Lausanne une rupture des négociations

M. Herriot répond avec fermeté aux propositions négatives du chancelier Von Papen

Lausanne, 28 Juin. — La séance qui vient hier après-midi les délégations française et allemande remarquée par un exposé qui dura deux heures et demie, du comte Schwerin Von Krosigk, ministre des finances du Reich.

L'exposé de M. Von Krosigk

Dans la première partie de son exposé, le ministre Allemand insiste pour que nations il demandait la suppression des réparations. C'est, selon lui, le seul moyen de rétablir la confiance et l'économie dans le monde.

Dans la deuxième partie il déclara que, selon lui, les mesures à prendre pour la reconstruction économique de l'Europe consistaient à entendre les nations obérées.

Intervention de M. Von Papen

M. Von Papen parla ensuite pendant une demi heure, faisant notamment appel à la bonne entente entre pays et surtout entre la France et l'Allemagne.

Paroles énergiques de M. Herriot

Sur quoi, M. Herriot, en quelques phrases très nettes et avec aplomb, fit des réserves pour la France.

Il déclara, notamment, que jamais la France n'avait prétendu maintenir l'Allemagne dans un état d'inégalité économique. Il déclara ensuite que les explications entendues ce soir ne lui paraissaient pas susceptibles de rapprocher les thèses allemande et française. Il va donc faire, au nom de la France, les réserves les plus complètes.

La délégation française va établir sa réponse qu'elle soumettra ensuite à la délégation allemande. Cette réponse constituera sans doute un document de plusieurs pages.

Le changement d'attitude du chancelier allemand

Il semble résulter de la séance d'hier qu'il y a contradiction entre les attitudes adoptées par le chancelier du Reich avant son départ pour Berlin et depuis son retour. Alors qu'auparavant il parlait de rapprochement économique et politique, de coopération et même envisageait la possibilité d'un accord militaire, ce soir on se trouve en présence de la même paire et on semble qu'il ait eu pour instruction de tout refuser et de ne rien accorder. L'Allemagne est non seulement appuyée par l'opinion publique, mais encore par celles de l'Italie et de la Grande Bretagne.

Chez M. Mac Donald

Lausanne, 28 Juin. — Dans la soirée d'hier à 10 heures M. Herriot s'est rendu chez M. Mac Donald qui a reçu à 10 h. 30 le Chancelier du Reich, M. Von Papen.

Du côté français comme du côté allemand, on est disposé à rompre

Paris, 28 juin. — Le correspondant de *Zeitung* à Lausanne a déjà vu ce matin :

« Les conversations de la soirée avec M. Mac Donald n'ont pas dissipé le doute qui plane sur l'issue de la conférence de Lausanne.

« Très probablement M. Mac Donald poursuivra ses efforts auprès tant mais il est douteux qu'il fasse céder de la moindre manière la délégation allemande et que les deux ministres arrivent à un accord.

« On peut conclure des paroles énergiques prononcées par M. Herriot que s'il ne se montre pas très peu favorable aux demandes nouvelles de la France il ramènera les postpartisans à de bien plus modestes prétentions dispose à rompre si la France prétend lui faire le chèque du solde dont elle réclame le paiement intégral. »

Les thèses en présence sont maintenant définitivement opposées

Lausanne, 28 juin. — Le correspondant d'Excelsior télégraphie :

« La journée d'hier demeurera comme une date fâcheuse dans l'histoire des négociations. Français et Allemands paraissent depuis à rompre et la France prétend lui faire le chèque du solde dont elle réclame le paiement intégral. »

A Berlin on rejette sur la France les responsabilités d'un échec

Berlin, 28 juin. — Le correspondant du *Petit Journal* télégraphie :

« L'optimisme officiel allemande ne comporte plus sur un résultat positif de la conférence de Lausanne, la presse gouvernementale annonçant s'emparer au succès du chancelier Von Papen, se croisé par de mettre au compte de la France la responsabilité d'un échec. »

M. Von Papen a cédé à la pression des milieux nationalistes

Paris, 28 juin. — *Le Journal* écrit :

« On peut admettre que le chancelier Von Papen a trouvé à Berlin un état de nature à le détourner des voies de conciliation. Nos positions affirmé de la meilleure sorte, que les milieux nationalistes lui ont reproché son attitude jugée trop conciliante, forcé l'approbation de son retour à Lausanne et le rappel de la délégation allemande. »

A la Chambre

Les interpellations sur le chômage

Paris, 28 juin. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Herriot Paul.

M. Dallmier est au banc du gouvernement. La Chambre valide sans débat l'élection de M. Taillandier, dans la 2e circonscription d'Arras.

Puis, après une intervention de M. Renaudel, qui demande la publication des déclarations publiques ministres au bureau par les différents groupes de la Chambre, on reprend la discussion des interpellations sur le chômage.

M. de Tastes

M. de Taste insiste particulièrement sur la nécessité de protéger la main-d'œuvre nationale contre la concurrence étrangère, et demande au gouvernement de faire prévaloir sur le Sénat pour qu'il examine la proposition de règlement de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

M. Dallmier, ministre du travail lui donne l'assurance qu'il fera droit le texte avant la fin de la session.

M. Brom signale les difficultés que rencontre dans les petites et moyennes communes le fonctionnement du fonds de chômage et se plaint des retards avec lesquels sont payées aux municipalités les subventions de l'Etat.

De quoi droit l'Etat s'acquitte aux communes des obligations occasionnées par le chômage n'incombe pas les revenus ? Il faut qu'il fasse à ce sujet, tout ce qui lui incombe.

L'orateur indique les améliorations qu'il y a lieu d'apporter sans retard au régime des allocations et des subventions de chômage. Il est essentiel, en particulier, que l'application du nouveau décret n'entraîne aucune interruption dans le paiement des allocations. Le meilleur moyen de lutter contre le chômage est de donner du travail aux chômeurs. Les travaux des diverses collectivités publiques ne pourraient-ils être entrepris immédiatement ? Il faut qu'il y ait une action organisée sociale.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 18 h. 20. Prochaine séance jeudi matin.

Au Conseil Supérieur de la natalité

Paris, 28 juin. — Le Conseil supérieur de la natalité a tenu, dans la matinée, sa session annuelle, ouverte par un discours de M. Jordan Gaillard.

Parmi les rapports adoptés signalons celui de MM. Prévost sur la proposition Loucheur tendant à accroître les ressources de l'Office national des mutilés, et celui de M. Bonnevay, sénateur du Rhône, instituant le pupille de la nation.

Mr Léouzon Le Duc est réélu batonnier du barreau de Paris

Paris, 28 juin. — Conformément à l'usage, les avocats du barreau de Paris inscrits au tableau de l'ordre ont procédé aujourd'hui à l'élection du bâtonnier pour l'année 1932-1933.

Sur 525 suffrages exprimés, M. Léouzon Le Duc a obtenu 349 voix, M. Henri Robert 175 voix.

M. Léouzon Le Duc a été proclamé bâtonnier.

LA POLITIQUE

M. de Carbuccia le majoritaire

M. J. Makis écrit que nous aurions cédé à un excès de verve en déclarant que l'attitude peu courageuse de MM. de Carbuccia et Pietri après en début à la Chambre des Députés qui allait aux prises Herriot et Tardieu.

Non ; nous nous sommes borné à reproduire exactement notre note d'hier. Si nous avons traduit le sentiment d'indignation qu'a éprouvé toute la Corse, lundiprès et publiquement, à la suite du lâchage scandaleux dont ses représentants Carbuccia, Arrighi et Pietri à l'encontre de l'homme, Tardieu, qui, au mépris de toute justice s'était, depuis, les avait gratis de toutes tares.

La Corse clairvoyante et réaliste, ne demande pas à ses représentants de pratiquer obstinément une politique d'opposition ; la Corse n'admet pas les voltefaces, brusquement sans motivation.

« En l'état, expliquons-nous, nous avons une pensée pour M. de Carbuccia pour le paladin d'une idée politique ? Tirez d'embarras, mon cher, expliquez-vous, et une parlementaire d'arrière-saison ne diminue point.

Majoritaire, M. de Carbuccia ? Pourquoi pas, si Tardieu représente la majorité ? M. de Carbuccia, je vous le dis en amitié, nous sommes Majoritaires. Mais c'est bien ? Il y a du majoral dans cette phrase : ça fleure la vieille France ».

Après ces gais retraits à la gloire ou encore Bacchus, M. J. Makis pousse sérieusement un coup d'œil à l'horizon et cet autre champion du courage civique n'est autre que M. Francois Pietri. Il craint « l'incomparable misère d'être majoritaire ». Pietri est patriote et c'est assez.

Arrighi montre dont nous reparlerons.

En retour M. de Carbuccia serait le tournebroche de la cuisine politique et le pelgrin de M. J. Makis a été compris par le bien « singulier ».

V. M.

Avant l'invalidation de l'élection d'Ajaccio

Paris, 28 juin. — La troisième commission du 2ème bureau chargé de vérifier les opérations électorales de la circonscription d'Ajaccio, s'est réunie cet après-midi sous la présidence de M. Emile Sari, conseiller municipal de Bastia, et Jean Colonna, ancien conseiller général de Corte, ainsi que M. Carbuccia, candidat invalidé contre lequel a conclu le rapporteur, M. Adolphe Lacaze, du même groupe.

Au groupe parlementaire radical-socialiste

Paris, 28 juin. — Le groupe radical-socialiste de la Chambre a tenu sous la présidence de M. François Albert.

Un exposé de M. Nogaro sur le problème des réparations

M. Nogaro a fait un exposé complet du problème des réparations. Au point de vue technique, il a affirmé que l'expérience acquise par les experts depuis la conférence de Spa permettait de trouver une solution définitive pour le règlement des dettes de guerre.

Pourquoi ne soumettrait-on pas cette question à la prochaine conférence de Genève ? Il ne faut pas, par exemple, pour lequel le Lausanne défavorable chevaleresque de la liberté des peuples, que la question des réparations soit mêlée à celle du désarmement. Il y a là un problème économique et financier qui doit être résolu indépendamment de toute autre question.

Il faut, expliquera-t-il, que nous sachions notre part de l'annuité globale, et que nous sachions aussi ce que les autres nations nous doivent. Actuellement nous ignorons.

Ce qu'il faut, expliquera-t-il, c'est que nous sachions notre part de l'annuité globale, et que nous sachions aussi ce que les autres nations nous doivent. Actuellement nous ignorons.

Après une discussion à laquelle participent MM. Bergery, Fribourg, Lemaire, Bonnet, Nogaro, Gabriel, Archimbaud, Moulié, Métayer, Métayer et Bastid, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Le groupe radical-socialiste, après avoir entendu l'exposé de M. Nogaro, approuve les déclarations faites par M. Herriot, président du Conseil, à la conférence de Lausanne, et confirme la confiance qu'il lui a déjà exprimée. »

Billet Parisien

La « figure », disait grossière, sans grâce et sans esprit, a prétendu dans les milieux assez relevés et l'on aime comme ailleurs, à se tremousser, une expression nouvelle.

Pourquoi ne nous en tiendrait-on pas à celle-ci ? Elle est, en effet, expressive. Elle nous dit, par exemple, pour lequel le Lausannois éblouissant chevaleresque de la liberté des peuples, que la question des réparations soit mêlée à celle du désarmement. Il y a là un problème économique et financier qui doit être résolu indépendamment de toute autre question.

Il faut, expliquera-t-il, que nous sachions notre part de l'annuité globale, et que nous sachions aussi ce que les autres nations nous doivent. Actuellement nous ignorons.

Ce qu'il faut, expliquera-t-il, c'est que nous sachions notre part de l'annuité globale, et que nous sachions aussi ce que les autres nations nous doivent. Actuellement nous ignorons.

Après une discussion à laquelle participent MM. Bergery, Fribourg, Lemaire, Bonnet, Nogaro, Gabriel, Archimbaud, Moulié, Métayer, Métayer et Bastid, l'ordre du jour suivant a été adopté :

« Le groupe radical-socialiste, après avoir entendu l'exposé de M. Nogaro, approuve les déclarations faites par M. Herriot, président du Conseil, à la conférence de Lausanne, et confirme la confiance qu'il lui a déjà exprimée. »

Il n'est trouve sept jeunes gens de la bonne société parisienne, qui ont voulu lire portent des noms à rallonge, comme disait Gavroche, c'est-à-dire avec particule. Il ne me plaît rien de moins que le prince Charles d'Arenberg, le vicomte Le Bertauldrier, le baron Brisand de Kergorlay, le comte Guy de Dampierre, le comte Guy de Pourtalès, le comte de Rochefoucauld et le comte de Saint-Cricq, qu'on peut retenir en bonne, car c'est sans doute grâce à cette jeunesse que la représentation de la pièce de Jean Sarment, *Le Vieux Marcheur*, a pu avoir lieu, au profit des pauvres, dans les salons, à partir de cette semaine, toutes les lumineuses règles d'importance amènent, pour la première fois, des gens qui ne savent que faire des pieds et ne savent pas marcher, des gens qui ne savent pas danser, des gens qui ne savent pas jouer la comédie, des gens qui ne savent pas jouer les autres.

Et donc, dans les salons du Boulevard-Clichy, on a vu les trois comédiennes de la troupe Gabriel, ne pas savoir marcher, l'autre nuit tous leurs amis. Oh ! ce fut très simple. Les amphithéâtres de la Sorbonne, les amphithéâtres de la Faculté de médecine, les salles de théâtre, les salles de cinéma, les salles de concert, les salles de conférence, les salles de réunion, les salles de spectacle, les salles de jeux, les salles de danse, les salles de bal, les salles de fête, les salles de gala, les salles de réception, les salles de banquet, les salles de dîner, les salles de souper, les salles de déjeuner, les salles de petit-déjeuner, les salles de goûter, les salles de thé, les salles de café, les salles de bar, les salles de restaurant, les salles de brasserie, les salles de cabaret, les salles de boîte de nuit, les salles de dancing, les salles de music-hall, les salles de variétés, les salles de revue, les salles de comédie, les salles de drame, les salles de tragédie, les salles de farce, les salles de vaudeville, les salles de boulevard, les salles de quartier, les salles de banlieue, les salles de province, les salles de l'étranger, les salles de tout le monde, les salles de personne, les salles de nulle part, les salles de partout, les salles de toujours, les salles de jamais, les salles de maintenant, les salles de demain, les salles d'hier, les salles d'aujourd'hui

BOURSE DE PARIS du 24 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
3 %	74.20	Agde	900	Caisse de Rhône	666	Dist. Indochine	513
3 % 1913	67.35	Midi	1	Cambodge	93.50	Vieille Cure Act.	95
3 % 1917	67.50	Nord	1 1960	Caoutchoucs	68.30	Cumulier Joules	1750
3 % 1918	67.30	Orléans	1 929	Chartered	70.75	Clmente Indochine Ars.	318
3 % 1920	66.40	Paris-PM	1 703	Cohnordia	36.25	Clmente Indochine Part.	600
4 % 1920	100.25	Distr. Electrique	2450	Colombia	49.50	S. N. F. C. R.	6
4 % 1925	100.50	Cie Générale Electrique	2014	De Beers Ord.	272	Oulp	182
4 % 1927	103.60	Ets. Lil. Méditerranée	257	Wyoming	134	Guadeloupe	51.50
4 % 1928	97.80	Thomson	395	Oulofields	94.90	st' Zaita	38
Trésor 1924	748	Tramways du Havre	750	Huanchaca	43.50	Phosphates Tunisiens	61
— 1926	551	Omnibus	1 363	Huelva Copper	40.15	Crédit Foncier Canad.	4915
— 1927	467.50	Lebon	1 450	Malacca Ord.	99	Sidro	258
Caisse Autonome	390	Boissons	69	Lorraine Dietrich	21.75	St-Métal	310
Mat. 1919	390	Chaussures	442	Mexican Eagle	38.75	Hotchkiss	1305
— 1921	513.50	Ciments	256	Act. Dong Triest	84	Royal Dutch	12700
— 1923	524	Gaines	380	Montecatini	110	Shell	970.50
— 1924	539	Pétrofina	1256	Mosambique	38	Act. Crown Mines	465
Bons Aline 7 %	6	Voitures Paris	6	Act. Suberbie	6	Bergougnan	632
Bons 7 % Pas-de-Calais	551	Transatlantique 600	1305	1/8 Mosaico	609	Chemins Fer Départ.	273
Départ. Seine 1926	6	Air Liquide	327	Part Casino Cazino	6	Chinois 1895	238
Actions S.T.T.	670	Cultures Tropicales	784	Rand Mines	209.50	Bulgare 1902	6
Paris. 1923	6	Cultures Tropicales	6	Roumano Belge	1.50	Egypte Unifié	6040
1925	6	Palmé Chadron Joulsannes	100.50	Tabacs Orient	6	Italien 3 1/2	6
Communales 1926	636	Say Ord.	1670	Banque Indochine	3190	Japon 1905	6
Banque de France	10 500	Union Européenne	238	Tharsis	276	Mexique 1904	240
B. N. C.	1305	Industrie musicale	40.50	Tanganyka	45.75	Roumain 1922	215
Banque de Paris	6	Russe 1909	2.40	Tubise Prio	1.40.50	Sokanowski	6
Union Paris	3771	Serbe 1895	54.85	Docks de Marseille	610	Serbe 1913	60
Cie Algérienne	1450	Turc Unifié 4 %	21.50	Tram. Shanghai	535	Electricité Seine	714
Compt. Escompte	1087	— 1914	17.70	Lyonnaise Eaux Cap.	2209	CHANGES	
Crédit Foncier	1170	Banque du Maroc	1330	Electricité de Paris	1695	Londres	91.66
Crédit Lyonnais	1872	— Ottomane	388	Union Electricité	372	Dollar	25.43
Société Générale	1045	Foncier Egypte	1900	Jez Lebon	735	Allemagne	75.90
Rente Foncière	648	Wagons Lits	71	Jaz du Paris	347	Belgique	354.35
Générale Foncière	335	Central Mining	759	Ser. Ord.	1720	Espagne	316
Suez Cap.	19745	Rio Tinto	1177	Suta Bankova	188	Hollande	1027.25
— Part.	13750	Carpet	130	Saint-Gobain	1810	Italie	129.30
Cy Fond. Algérie-Tunisie	685	Petrofina	73	Sole Isieux	945	Pragne	6
Bet	933	Pacouda	340	Messag. Maritimes Ord.	60.80	Suisse	493.75

Rien ne peut remplacer
"LA PROVENDEINE"

N'hésitez pas à vous pourvoir de LA PROVENDEINE, jamais vous ne regretterez l'argent dépensé, car la nourrite de l'élevage des porcs est certaine. Vous éviterez les maladies et vous gagnerez 2 mois de nourriture. Deux mois de nourriture à 2 francs par jour représentent 120 francs. Deux cuillerées de Provendeine, qui ne coûtent que 50 centimes, suffisent. Le bénéfice réalisé avec Provendeine sera donc de :

Economie 2 mois de nourriture 120 frs
90 jours Provendeine à 30 cms 27 frs
Benefice NET 93 frs

M. L. BARCY, Surmoles, 121, à Coutlais, écrivait le 12 octobre 1930 : « Provendeine est excellente pour les porcelets, elle a un goût agréable et rend facilement remplaçable le lait pour les jeunes sujets. Le premier s'est qu'ils en laissent jamais une dans leur auge lorsqu'on leur donne de la Provendeine. C'est un produit qui leur donne une excellente santé et de la vigueur. »

Pour vous permettre de gagner de l'ARGENT
la Provendeine Sanders se vend actuellement
14 francs le grand paquet (impôt compris)

Martin LEANDRI, Agent Général à TRINITE DE PORTO VECCHIO

Avis pour Décès

Téléphone : 256. R. C. - 136

La Maison ANGE GAMBARO

La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.

Précient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :

2, RUE SALVATOR VIALE, 2

EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES

On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Plus de dérangement pour les familles qui voudront bien nous favoriser de leurs ordres. On se rend à domicile — Téléphone : 256.
— TRANSPORTS A L'INTERIEUR —
Atelier de Menuiserie Mécanique : 1, Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT —

L'URBAINE

ASSURANCES

Vie - Incendie - Accidents

Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.

- ENSUITE CONSULTEZ -

Mr LORENZI

Licencié en Droit
Assureur-Conseil

31, Boulevard Paoli - BASTIA

Téléphone .49

Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des Garanties qu'il vous offrira

Sans aucun engagement de notre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents notamment :

AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Lafont, 61, Cours Napoléon. 61. CORTE, J. Tartarali, 2, Cours Paoli

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont reçues tous les jours au bureau du journal.

A VENDRE

A vendre une épicerie. Place de l'Hôtel de Ville. S'adresser au Bureau du Journal.

— ON DEMANDE —

Jeune d'enfant. Femme de chambre, service de table, repassage, sérieuses références. Se présenter de 9 heures à 11 heures. Prendre adresse au bureau du journal.

A LOUER

Hôtel neuf Jean Pietri, à cent mètres de la source d'Orezza, ouvert à partir du 20 Juin. Prix modéré, arrangement pour famille.

A LOUER

Cabine de bain à louer à la plage près du Casino. S'adresser Débit de Tabacs, rue Miot.

A VENDRE

Cause double emploi, 1e cycle Impérial Richard Lenoncer sous marques 16 CV. 5 places.

— A VENDRE —

Etat mécanique parfait. Peinture neuve, entièrement électrique complet. Amortisseurs avant genre Perrot. Prix à bon. Valeur réelle 15.000. Vendue à 8.500. Ecrire A.M. Bureau du Journal.

A VENDRE

20 balles lourines grasses à bon frais le kilo. S'adresser à M. Agostini P. Paul Saint-Florent de Porto-Vecchio.

MAISON D'AMEUBLEMENT

Fabrique d'Ebénisterie et de Boiserie

AIROLA

8, Boulevard du Palais, 8

— BASTIA —

Meubles riches et simples, lits en fer et cuivre, lits à paillasses, matelas de laine, kapok ou crin, divans, etc, etc...

Parquet et à plafond, lattes, cerrucite.

Téléphone : 8.33

VENTE DIRECTE DU FABRICANT

BICYCLETTE ROUTIERE 250-COURSE 250-

MANUFACTURE DES CYCLES BALLOT
Rue de Bonnemains à Courbevoie (Seine)

LES GROSSES 5 DENTS

ÉLEPHANT

TC SUPERIEURE

Société Insulaire de Diffusion Industrielle et Commerciale

AJACCIO

Société Anonyme. Capital : 500.000 Frs.

Téléphone : 061.
Ad. télégraphique. SIDIO AJACCIO

EXCLUSIVITE POUR LA CORSE

AJACCIO

Siège Social : 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

FRIGIDAIRE

Plus d'un million et demi d'appareils en usage.

MENACE

Votre nourriture
Votre santé
Le froid, la glace
à domicile.

ARMOIRES de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de glaçage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tiroirs à lait.

COMMERCIAL

Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de l'adresse des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.

Avec une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz.

AUTOMATIQUEMENT

Dans votre CHEZ soi, sans DERANGEMENT, sans ENNUI aucun SOIN, d'un BOUT à l'autre de FRIGIDAIRE veillera sur votre Santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.

Exiger la marque Frigidaire Limited

Ouvriers spécialistes sur place service gratuit d'un an.

Se méfier des contrefaçons ?

Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi

Vous recevrez gratuitement, sans renseignements, projets et devis.

"RIALTA" AU LAIT POUR CROQUER CHOCOLAT MENIER

Bulletin d'Abonnement AU Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 132.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....
Profession .....
Adresse .....

(1) Rayer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Rayer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous recevra plus avec la mention « REFUSE ».

PHOSCAO

Pour la pipe et pour rouler la cigarette employez le tabac

PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR

bande rouge

1 FRANC LE PAQUET DE 50 GRAMMES

STÉNO-DACTYLO
Méthode JAMET-DUFFREAU

En Vente à la Librairie du PetitBastiais

Aristide BRIAND

l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État

PRIX : 10 FRANCS

57e ANNÉE — N° 122 — UN SEUL JOURNAL DU DÉPARTEMENT AYANT PUR PTIL DIRECT AVEC PARIS — MERCREDI 29 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais à 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
10, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-67

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : AJACCIO 132

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	16	32	62
Comm. et Colon.	17	32	64
Etranger A	30	60	120
Etranger B	46	90	180

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITÉ

La publicité entre toute et reçue aux bureaux Parisiens, 10, rue de la Grange-Batelière et dans toutes les grandes Agences de publicité.

La Corse dans la littérature

Avant-propos

On pourrait tout aussi bien dire : la Corse est la littérature. Dans ce domaine, elle entre de plain-pied dans la littérature avec des écrivains tels que Sallustre, l'un suit qu'il y a eu S. de plus en plus nombreux, accompagnant aux mandarinats qu'on ne s'attache aucun des mandarinats que ne s'attache aucune des expressions à la... l'exagère des Lettres. Nous en avons eu un exemple saillant avec M. Abel Bonnard, corse authentique et nouveau jeune des Lettres, qui nous permet d'aborder le sujet indiqué par ce titre, de pénétrer dans les voies de l'actualité. On s'occupera donc des Corses littérateurs. Mais il sera plus encore curieux de parler une petite revue de l'influence de la Corse dans la littérature et des écrivains qui ont connu ce pays et l'ont pris pour sujet. De même il ne sera pas inutile d'essayer d'analyser, au moins sommairement, l'évolution de l'esprit littéraire en Corse.

Tout cela n'implique aucun ordre préconçu. Il ne s'agit pas de se lancer dans une opération principale de critique, base de fouiller plutôt le domaine anecdotique, plus facile peut-être, si l'on veut, mais aussi plus plaisant, et, en réalité, déjà assez révélateur par lui-même. Révélateur et riche. La Corse a été fréquentée par de nombreux écrivains, qui ont compté parmi les plus harangants. Quels sont-ils ? Comment et quand sont-ils venus chez nous, et qu'ont-ils de nous, et quelle impression la Corse a fait sur eux ?

Il y a un esprit littéraire corse, qui ne se discrimine pas de sa tradition dialectale, car cette tradition elle-même est impliquée dans une tradition littéraire insulaire. On peut essayer d'en indiquer les traits expressifs et l'évolution, comme les influences qui ont pesé sur elle.

La Corse est « née » à la littérature avec le premier sentiment romantique de 1830. Non pas que ce mouvement ait eu en Corse des rapports et des contacts corse littéraire ; mais c'est pare conscience, établi avant tout par le fait qu'à cette époque, plus d'une cinquantaine d'années après l'annexion, au moment où commençait de se répandre l'ascendant de la langue française, une élite corse avait commencé à parler et à écrire avec assez nombreuse familiarité avec la nouvelle langue officielle entrait en contact avec les maîtres d'alors de la pensée française, particulièrement pendant l'explosion romantique. Et non seulement ce contact établi facilité par la naissance quelque sorte obligatoire de la nouvelle langue officielle, mais il était affectif, personnel par la coïncidence ou double lié de l'arrivée en Corse de ces représentants du mouvement littéraire français, qui, dès lors, devaient s'y succéder sans trêve.

C'est à peine si l'on constate depuis une trentaine d'années un ralentissement de cet intérêt qu'inspirait la Corse. Nous ne recevons plus que des reporters gressus, du second et troisième ordre. Pourquoi ? Sans doute parce que la Terre est devenue trop petite avec les nouveaux moyens de communication, « Rien que la Terre », dit Paul Morand ! On offre aux trois grands reporters que sont les grands écrivains des voyages sur des paquebots de luxe qui les mènent rapidement aux antipodes. Il faut s'incliner devant le nouveau sens des proportions inculqué par ces modes de voyager en saison-fumoir et en sleeping. La Malaisie est plus près de la France que n'était la Corse de sa métropole il y a cent ans. Il est donc tout naturel qu'on la survole plus à la Malaisie qu'à la Corse. Il faut dire aussi qu'il faut bien du talent pour découvrir la Corse ou les Pyrénées fois de plus. Mais l'on serait injuste et inexact de trop insister là-dessus. En vérité, il restait trop de monde inconnu à découvrir depuis cinquante ans pour s'étonner qu'on soit parti à la découverte des centres africain et asiatique, ou des plus terribles jungles que sont les royaumes des gangsters ou des hauts barons des affaires mondiales. Cela nous a d'ailleurs valu de beaux ouvrages. Nous avons d'autant moins sujet de nous plaindre qu'un Abel Bonnard a fait, excellemment, en poète et en humaniste, ce noble métier de voyageur.

Cela n'empêche pas que paraissent sur la Corse, de temps à autre, quelques pages anniversaires de tenue et d'observation, à défaut de gros ouvrages dont il faut exprimer l'absence par les difficultés d'édition qui sévissent plus particulièrement dès qu'il s'agit de simple propagande française stylisée et limitée à une parcelle de l'empire français, surtout si l'on se cède pas à la mode des reportages qui n'exigent pas la scientifique remorque aux sources et aux études. Malgré tout, la Corse est restée, même au cours de ce dernier siècle, l'objet d'une certaine attention de la part de grands écrivains, qui l'ont fait entrer ainsi dans la littérature, après les Méramée, les Dumas, les Balzac, les Flaubert, les Joseph Fabre. Mais la Corse avait déjà sa tradition littéraire, non pas imposée, mais travaillée, et elle n'est pas entrée dans la littérature par la seule grâce de ses découvreurs étrangers. De ces influences intérieures et de ces hommes extérieurs qui les ont subies autant qu'ils nous ont fait participer à leur notion du goût, on peut parler, du moins sous forme de revue un peu capricieuse et sans autre prétention que celle de la distraction épisodique.

P.B.

On redoutait hier à Lausanne une rupture des négociations

M. Herriot répond avec fermeté aux propositions négatives du chancelier Von Papen

Lausanne, 28 juin. — La séance qui réunissait hier après-midi les délégations française et allemande commença par un exposé qui dura deux heures et demie, du comte Schwerin de Krosigk, ministre des finances du Reich.

L'exposé de M. Von Krosigk

Dans la première partie de son exposé, le ministre Allemand indiqua pour quelles raisons il demandait la suppression des réparations. C'est, selon lui, le seul moyen de rétablir la confiance et l'économie dans le monde.

Dans la deuxième partie il déclara que, selon lui, les mesures à prendre pour la reconstruction économique de l'Europe consistaient à soustraire les nations obérées.

Intervention de M. Von Papen

M. Von Papen parla ensuite pendant une demi heure, faisant notamment appel à la bonne entente entre pays et surtout entre la France et l'Allemagne.

Paroles énergiques de M. Herriot

Sur quoi, M. Herriot, en quelques phrases très nettes et avec accent, fit des réserves pour la France.

Il déclara, notamment, que jamais la France n'avait prétendu maintenir l'Allemagne dans un état d'inégalité économique. Il déclara ensuite que les explications entendues ce soir ne lui paraissaient pas susceptibles de rapprocher les thèses allemande et française. Il va donc faire, au nom de la France des réserves les plus complètes.

La délégation française va établir sa réponse qu'elle soumettra ultérieurement à la délégation allemande. Cette réponse constituera sans doute un document de plusieurs pages.

Le changement d'attitude du chancelier allemand

Il semble résulter de la séance d'hier qu'il y a contradiction entre les attitudes adoptées par le chancelier du Reich avant son départ pour Berlin et depuis son retour. Alors qu'auparavant il parlait de rapprochement économique et politique, de coopération et même envisagait la possibilité d'un accord politique, ce qui on se trouve en présence de la négation pure et simple. Il semble qu'il ait eu pour instruction de tout refuser et de ne rien accorder. L'Allemagne est non seulement agressive par toute son opinion publique, mais encore par celles de l'Duke et de la Grande Bretagne.

Vers midi, la délégation britannique a prié M. Herriot de lui rendre visite. Accompagné de M. Germain Martin, le président Herriot s'est rendu au siège de la délégation britannique. Les représentants de la France y ont rencontré ceux de l'Allemagne, MM. Von Papen et le comte Schwering-Krosigk, et une conversation à trois s'est engagée avec M. Ramsay Mac Donald et le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, du côté britannique.

Cet entretien, qui aurait une nouvelle phase de la conférence de Lausanne, s'est prolongé jusqu'à 14 heures.

A sa rentrée à l'hôtel de la délégation française, le président Herriot, qui reçoit journellement à sa table les délégués tchécoslovaques, MM. Benès et Ouasky, s'est montré évasif mais souriant.

La fête continue, et il déjeunait, et notre collègue Mac Donald s'efforce de se rendre utile.

Il importe d'indiquer que, hier après-midi, sur-tout que M. Herriot sur le point de savoir si, lorsque en s'aime négatif ou ministre allemand des finances, représentait la position finale de la délégation allemande, M. le chancelier Von Papen s'est incliné sans dire mot.

Une nouvelle réunion à trois

Lausanne, 28 juin. — Ce matin, M. Herriot a longuement conféré avec M. Germain Martin et étudié les premières bases de la réponse que la délégation française doit donner au mémoire allemand d'hier lundi. Il s'agit de connaître le volumineux document de vingt-deux pages, qui est l'exposé fait par le comte Schwering-Krosigk.

Les arguments, du côté français, ne manquent pas et, d'ailleurs, sur le fonds, les fermes réserves de M. Herriot sont particulièrement marquées la position française.

L'aide à l'Autriche

Le président du Conseil a eu également ce matin une conversation avec le chancelier autrichien Dollfuss. Il l'a mis au courant de la décision prise par le Conseil des ministres français, au sujet de l'emprunt international qui sera émis en faveur de l'Autriche et auquel le gouvernement français s'associera sous réserve de garanties établies par le comité mixte présidé par M. Mrer.

Un effort de conciliation de la délégation britannique

L'impression, pour la première fois manifeste, de découragement, qui s'est manifestée hier dans les milieux touchant de près la délégation française, a vivement impressionné la délégation britannique. C'est pourquoi M. Ramsay Mac Donald, en rentrant hier, tard dans la soirée, M. Herriot de venir le voir, a eu avec lui une conversation à trois avec le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain. La prise de contact a été assez brève.

Vers midi, la délégation britannique a prié M. Herriot de lui rendre visite. Accompagné de M. Germain Martin, le président Herriot s'est rendu au siège de la délégation britannique. Les représentants de la France y ont rencontré ceux de l'Allemagne, MM. Von Papen et le comte Schwering-Krosigk, et une conversation à trois s'est engagée avec M. Ramsay Mac Donald et le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, du côté britannique.

Cet entretien, qui aurait une nouvelle phase de la conférence de Lausanne, s'est prolongé jusqu'à 14 heures.

A sa rentrée à l'hôtel de la délégation française, le président Herriot, qui reçoit journellement à sa table les délégués tchécoslovaques, MM. Benès et Ouasky, s'est montré évasif mais souriant.

La fête continue, et il déjeunait, et notre collègue Mac Donald s'efforce de se rendre utile.

Il importe d'indiquer que, hier après-midi, sur-tout que M. Herriot sur le point de savoir si, lorsque en s'aime négatif ou ministre allemand des finances, représentait la position finale de la délégation allemande, M. le chancelier Von Papen s'est incliné sans dire mot.

Une nouvelle réunion à trois

Lausanne, 28 juin. — Une nouvelle séance a réuni cet après-midi à 16 heures, MM. Mac Donald, Neville Chamberlain, Runciman, Herriot, Germain Martin, Georges Bonnet, Von Papen, et Von Neurath.

Le communiqué suivant a été publié :

« Le président de la conférence, de concert avec les chefs des délégations et d'autres délégués de la France, de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, a passé en revue, aujourd'hui, les résultats des conversations qui ont eu lieu entre délégations.

« Demain après-midi, le président fera un rapport aux six puissances invitantes, sur la situation, les instant à faire des propositions pour compléter le travail de la conférence. Les conversations continueront entre les délégations de la France et de l'Allemagne à Lausanne. »

On prévoit que demain des conversations auront lieu, avant la séance de l'après-midi, de six puissances invitantes, entre MM. Von Papen et Herriot.

Chez M. Mac Donald

Lausanne, 28 juin. — Dans la soirée d'hier à 10 heures, M. Herriot s'est rendu chez M. Mac Donald qui a reçu à 10 h. 45 le Chancelier du Reich, M. Von Papen.

Du côté français comme du côté allemand, on est disposé à rompre

Paris, 28 juin. — Le correspondant de *L'Ere nouvelle* à Lausanne a télégraphié ce matin :

« Les conversations de la soirée avec M. Mac Donald n'ont pas dissipé le pessimisme qui règne à l'issue de la conférence de Lausanne.

« Très probablement M. Mac Donald poursuivra ses efforts aujourd'hui mais il est douteux qu'il fasse céder de la moindre manière la délégation allemande et que fléchisse également M. Herriot.

« On peut conclure des paroles énergiques prononcées par M. Herriot que s'il ne peut pas faire prévaloir les demandes minima de la France il rompra les pourparlers plutôt que de céder. Les Allemands paraissent disposés à rompre si la France prétend faire valoir le chiffre de solde dont elle réclame le paiement intégral. »

Les thèses en présence sont maintenant définitivement opposées

Lausanne, 28 juin. — Le correspondant d'*Excelsior* télégraphie :

« La journée d'hier demeurera comme une date fâcheuse dans l'histoire des négociations franco-allemandes sur les réparations. Loin de rapprocher les thèses en présence, elle a, au contraire, contribué à les opposer davantage encore, cette journée les aura nettement et bien définitivement opposées. »

A Berlin on rejette sur la France les responsabilités d'un échec

Berlin, 28 juin. — Le correspondant du *Petit Journal* télégraphie :

« L'opinion publique allemande ne songe plus sur un résultat positif de la conférence de Lausanne. On prévoit généralement que le chancelier Von Papen, se croira pas de mettre en compte de la France la responsabilité de l'échec. »

M. Von Papen a cédé à la pression des milieux nationalistes

Paris, 28 juin. — *Le Journal* écrit :

« On peut admettre que le chancelier Von Papen a trouvé à Berlin un état de nature à le démontrer des notes de conciliation. Son premier affaire et de meilleure sorte, que les milieux nationalistes lui ont reproché ses faiblesses et est allé jusqu'à menacer l'impopularité de son cabinet si

A la Chambre

Les interpellations sur le chômage

Paris, 28 juin. — La séance de la Chambre est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Henry Paté.

M. Dalimier est au banc du gouvernement.

La Chambre valide sans débat l'élection de M. Taillandier, dans la 2ème circonscription d'Arras.

Puis, après une intervention de M. Besnardel, qui demande la publication des déclarations politiques remises au bureau par les différents groupes de la Chambre, on aborde la discussion des interpellations sur le chômage.

M. de Tastes

M. de Taste inscrit particulièrement sur la nécessité de protéger la main-d'œuvre nationale contre la concurrence étrangère, et demande au gouvernement de faire pression sur le Sénat pour qu'il examine la proposition de règlement de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

M. Dalimier, ministre du travail lui donne l'assurance qu'il fera droit à la requête dès la fin de la session.

M. Brom signale les difficultés que rencontre dans les petites et moyennes communes le fonctionnement du fonds de chômage et se plaint des retards avec lesquels sont parvues aux municipalités les subventions de l'Etat.

De quoi doit l'Etat disposer-il aux communes des obligations nécessaires, quand lui-même n'encaisse pas les sommes ? Il faut qu'il fasse à ce sujet, tout ce qui lui semble.

L'orateur indique les améliorations qu'il y a lieu d'apporter sans retard au régime des allocations et des subventions de chômage. Il est essentiel, en particulier, que l'application du nouveau décret n'entraîne aucune interruption dans le paiement des allocations. Le meilleur moyen de lutter contre le chômage est de donner du travail aux chômeurs. Les travaux des différentes collectivités publiques ne pourraient-ils être entrepris d'urgence, avec des subventions de l'Etat ?

M. Brom

M. Brom ajoute qu'il est inadmissible que le patronat profite de la crise pour imposer aux ouvriers des salaires insuffisants.

L'orateur appelle enfin l'attention sur la situation dangereuse dans laquelle se trouve l'industrie en Haute-Alsace. L'industrie du textile alsacienne est gravement menacée. Le retrait dans la région voisine d'Allemagne de la production nationale un grave problème d'ordre gouvernemental est ainsi posé et doit être résolu. Ne pourrait-on, par exemple, assurer à l'Alsace le marché de l'Afrique du Nord ? Le textile alsacien a besoin d'un régime d'importation douanière mais d'un contrôle plus sévère, dont il sont de signaler la gravité.

L'industrie potassique du Haut-Rhin est aussi dans une situation des plus pénibles, où a pu le voir de la développer à l'excès en introduisant de nombreux ouvriers étrangers. Pourquoi pourrait-on encore aujourd'hui cette politique, alors qu'elle est si évidemment dangereuse ?

En conclusant, l'orateur émettre les vœux qui, pensait-il, devaient être pris en considération dans la mesure du possible, et qui semble, seraient propres à remédier à la crise, dont il sont de signaler la gravité.

M. Dariot

M. Dariot (démocrate de gauches consolidation sur la crise économique et ses conséquences. Il critique l'action gouvernementale à l'égard des chômeurs et préconise un certain nombre de mesures, notamment la réduction de la durée du travail.

M. Lebas

Après une courte suspension de séance, on entend M. Lebas, qui réalise le membre actuel des chômeurs complets en France à plus d'un million.

Nous ne voulons demander au gouvernement ce qu'il ne peut pas donner. Il ne peut pas également supprimer la crise dont la cause fondamentale réside dans le mode de production et que ne pourrait disparaître que par la transformation de la propriété privée en propriété sociale, mais il y a des palliatifs auxquels le gouvernement peut et doit recourir. Il faut, en premier lieu, réduire à 40 heures par semaine la durée légale du travail et il y a également urgence à mettre debout une organisation nationale des secours aux chômeurs.

Après avoir énuméré diverses autres solutions, l'orateur termine en demandant au gouvernement de faire preuve de bonne volonté qu'il y a quelque chose de changé et pour protéger efficacement le travailleur, annonce l'envoi d'une motion d'organisation sociale.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 18 h. 20. Prochaine séance jeudi matin.

Au Conseil Supérieur de la natalité

Paris, 28 juin. — Le Conseil supérieur de la natalité a tenu, dans la matinée, sa session annuelle, ouverte par un discours de M. Justin Godart.

Parmi les rapports adoptés signalons ceux de MM. Prévet sur la proposition Lemarchand-Dumais, instituant les jugeables de l'état de nécessité.

Mr Léouzon Le Duc est réélu batonnier du barreau de Paris

Paris, 28 juin. — Conformément à l'usage, les avocats du barreau de Paris viennent de renouveler Maître Léouzon Le Duc dans la seconde année de bâtonnat par 548 voix sur 823 suffrages exprimés.

LA POLITIQUE

M. de Carbuccia le majoritaire

M. J. Makis écrit que nous aurions exprimé à sa sœurs de vérité en dénonçant l'attitude peu courageuse de MM. de Carbuccia, et Pietri après en débat à la Chambre des Députés qui nit aux prises Herriot et Tardieu.

Non ; nous nous sommes borné à remplir scrupuleusement notre rôle d'informateur ; nous avons traduit le sentiment d'indignation de la presque totalité de la Corse, bandyate et patriote, à la suite de la lâcheté manifestée par les députés qui avaient reçu nos chaleureux compatriotes Carbuccia et Pietri à l'occasion de l'immense Fête. Tardieu, au mépris de toute justice d'abord, les avait gravement insultés.

La Corse chiffonnée et révoltée, ne demande pas à un regroupement de députés opportunistement noir politique d'opposition : la Corse n'admet pas la reformidable ; mais elle désire la tarbère ; nettement, elle reproche, elle nous charge l'infâme impitoyable : c'est pour cela qu'elle juge aujourd'hui avec sévérité la conduite de ce Carbuccia, de ce Pietri, etc., qui ayant rugiti des lauriers sous le signe de Tardieu et grâce à Tardieu, ont lâché honteusement leur patron au moment où face à Herriot, face à une majorité, il venait d'exposer avec quelque courage son programme politique ; le patron devenait compromettant : il l'ont abandonné. Quelle pitié ! MM. de Carbuccia et Pietri ont voulu nous démontrer qu'ils avaient suffisamment de lettres pour conjuguer le verbe « RAGUSER ».

« Ne dramatisons pas, semble dire M. J. Makis : les engagements et profession de foi de M. de Carbuccia n'étaient que hors-d'œuvre épicés à l'usage d'électeurs dyspeptiques, en vue de faire passer une

Avant l'invalidation de l'élection d'Ajaccio

Paris, 28 juin. — La huitième commission du 20me bureau chargé de vérifier les pouvoirs de M. Jean Zuccarelli, député d'Ajaccio (Corse) a entendu dans la matinée MM. Emile Sari, secrétaire-général de la Corse, ainsi que M. Carbuccia, candidat malheureux aux dernières élections législatives.

M. Adolphe Landry, ancien ministre, assistait également à cette audition.

M. Carbuccia a remis à la sous-commission divers documents.

La sous-commission a décidé de procéder à l'audition de J.M. de Saint-Quentin, secrétaire-général de la préfecture de Corse, et de Mme Manfredi, conseiller général, membre de la commission de recensement des votes.

Au groupe parlementaire radical-socialiste

Paris 28 juin. — Le groupe radical-socialiste s'est réuni ce matin sous la présidence de M. François Albert.

Un exposé de M. Nogaro sur le problème des réparations

M. Nogaro a fait un exposé sur le problème des réparations. Au point de vue technique, il a affirmé que l'expérience acquise par l'occupation de la Ruhr permettrait aujourd'hui d'organiser régulièrement et à un moindre frais d'années, de grosses annuités.

Au point de vue politique, il a insisté sur ce fait que l'essentiel, aujourd'hui, pour la France, est de ne voir décharger de sa dette à l'égard de ses alliés, et il a conclu en proposant la création d'un comité d'experts chargé de rechercher dans quelle mesure il est possible d'aider à cette solution.

Il a conclu en soutenant que la France n'a qu'intérêt pour retrouver aujourd'hui à l'énergique les propositions de M. Hoover. La fait même que, en regard à l'état de guerre, on a pu organiser la Ruhr, prouve qu'il est possible d'aider à cette solution sans sacrifices pécuniaires, actuellement impossibles à consentir. Il est donc de son devoir de proposer, au nom du groupe, la création d'un comité d'experts chargé de rechercher dans quelle mesure

Ce que disent les Journaux de Paris

LE PEUPLE DES RÉPARATIONS

Le Peuple, syndical : « Quel est le point final résultat des 12 conférences qui se succèdent depuis la guerre pour la liquidation de la dette allemande ? Le Reich a payé jusqu'à présent 22 milliards de marks-or, et il nous reste encore 132 milliards à recevoir. Si nous ajoutons que le Reich a payé la plus grande partie de ces 22 milliards avec des emprunts contractés à l'étranger, on voit que le peuple allemand a versé jusqu'à présent à ses créanciers le produit de 22 milliards de son travail

BOURSE DE PARIS du 28 Juin 1932

VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR	VALEURS	COURS DU JOUR
5 %	73.80	Lyon	880	Usines du Rhône	666	Dist. Indochine	300
4 % 1918	88.10	Midi	808	Cambodge	50.50	Vieille Cure Ach.	57
4 % 1917	87.20	Nord	1905	Caoutchoucs	68.50	Cuseuier Joules	1706
4 % 1918	87.20	Orléans	920	Chartered	70.75	Climents Indochine Ars.	310
4 % 1920	116.35	Paris-PLM	1080	Connordia	36.25	Climents Indochine Part.	445
4 % 1930	100.45	Distr. Electrique	2172	Colombia	40.50	B. N. F. C. E.	
4 % 1925	100	Cie Générale Electrique	2030	De Beers Ord.	222	Cuty	155
4 % 1927	103.40	Ex. Lit. Méditerranée	985	Wyoming	134	Huanchaca	55
4 % 1925	97.05	Thomson	372	Goldfields	24.90	M' Zaita	38.50
Trésor 1924	544	Tramways du Havre	359	Huanchaca	44.50	Phosphates Tunisiens	66.50
— 1926	351.50	Tubize	1000	Huelva Copper	45.25	Crédit Foncier Canad.	4940
— 1927	367.50	Lens	451	Malacca Ord.	99	Sidro	260
Caisse Autonome	352.50	Boleo	91	Lorraine Dietrich	67.50	Bl-Métal	6140
Nat. 1919	503	Khouribga	473	Mexican Eagle	28.75	Hotchkiss	1080
— 1921	518	Penarroya	373	Act. Dong Triex	82	Royal Dutch	12200
— 1925	973	Oahu	1284	Montecatini	110	Shell	1155
— 1926	539	Peñarroya	26	Mozambique	26	Act. Crown Mines	405
Bons Alsace 7 %	523	Voitures Paris	74	Act. Suberbie	4	Bergougnan	630
Bons 7 % Rte-de-Alsace	0	Transatlantique 500	160	L'A Monaco	600	Chemins Fer Départ.	272
Départ. Sein 1918	0	Chiffon	374	Part Cadno Canore		Chinois 1895	225
Actions C. F. T.	497.50	Air Liquide	765	Gand Mines	700.50	Bulgare 1902	
Paris 1928	974	Cultures Tropicales	0	Roumano Belge	5.50	Egypte Unifié	61.40
— 1925	0	Pathé Cinéma Joulssenne	59	Tabaca Orient		Italien 3 1/2	80.50
Communal 1926	0	Say Ord.	1871	Banque Indochine	3190	Japon 1905	
Banque de France	11075	Union Européenne	216	Tharsis	216	Mexique 1904	225
B. N. C.	0	Industrie musicale	0.40	Tanganyka	67.75	Roumain 1922	713
Banque de Paris	1391	Russe 1906	0.50	Tubize Prio	136.50	Bokanowski	
Union Parisienne	379	Serbe 1895	610	Docks de Marseille	0	Docks 1919	18.10
Cie Algérienne	1470	Ture Unifié 4 %	0	Tram. Shanghai	929	Electricité Seine	719
Compt. Escompte	1070	— 1914	17.15	Lyonnaise Eaux Cap.	2399	CHANGES	
Crédit Foncier	4300	Banque du Mexique	1.90	Electricité de Paris	1105	Londres	91.48
Crédit Lyonnais	1832	Ottomane	575	Union Electricité	872	Dollar	20.45
Société Générale	1305	Foncier Egypte	15.5	Gaz Lebon	735	Allemagne	4.87
Rente Foncière	330	Wagons Lits	67	Gaz de Paris	1437	Belgique	353.75
Générale Sucrière	202	Central Mining	742	Ber. Ord.	1420	Espagne	239.75
Suez Cap	13000	Rio Tinto	1179	Huta Bankowa	188	Hollande	537.50
Suez Part	11870	Carpet	136	Mokt-Gobain	1000	Italie	179.25
Or Fonc. Algéro-Tunisie	670	Petrofina	943	Sue Inferr	948	Prague	0
Wat	834	Pacouda	72	Messag. Maritimes Ord.	60.50	Suisse	465.75

Bulletin d'Abonnement au
Petit Bastiais

Chèque-Postal - AJACCIO : 152.

Je déclare souscrire un abonnement de 1 an ou 6 mois ou 3 mois (1) au journal Le Petit Bastiais, à partir du ..... 193 (2).

Je vous adresse en même temps que ce bulletin, le montant de cet abonnement, soit la somme de (3)..... ..... en mandat-poste ou chèque postal (4).

Nom et prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

(1) Biffer les formules inutiles ;
(2) Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois ;
(3) Corse : Un an, 62 fr. : Six mois, 32 fr. ; Trois Mois, 16 fr. ; Continent et Colonies : Un, 62 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Trois mois, 17 francs.
(4) Biffer la formule inutile.

N.-B. — Tout abonnement sera renouvelé automatiquement et, dès l'expiration, le journal ne nous revient pas avec la mention « REFUSÉ ».

L'INSECTICIDE
FLIT
UNIVERSEL

ANNONCES ÉCONOMIQUES

Les annonces économiques du Petit Bastiais sont recommandées par aux bureaux du journal.

Hôtel vve Jean Pietri, à cent mètres de la source d'Orezza, ouvert à partir du 15 juin. Prix modéré, arrangement pour familles.

A VENDRE

Cause double emploi, je cède torpédo Panhard Levassor sans soupapes 16 CV. 7 places.

A CEDER

Cause double emploi, je cède torpédo Panhard Levassor sans soupapes 16 C. V. 7 places. Etat mécanique parfait. Pétiturage neuf. Equipement électrique complet. Amortisseurs. Freins avant Perrot. Prêterait ne de valeur réelle : 15.000 certifiée à 8.500, écrire à M. M. Bureau du journal.

A LOUER

Appartement avec jardin dans villa récemment construite, électricité. 350 frs. S'adresser adresse Bureau du journal.

AVIS

M. Louis Chiodi, entrepreneur à Pietrapola, a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle et ses amis qu'il n'a, de ce présent aucun rapport commercial avec son oncle Joseph Chiodi.

MAISON D'AMEUBLEMENT
Fabrique d'Ebénisterie et de Sculpture
AIROLA
2, Boulevard du Palais, 2
— BASTIA —
Meubles riches et simples, lits en fer et cuivre, lits à paillasses, sommiers, matelas de laine, kapok et crin, divans, etc., etc...
Literie à ressorts et à plafond, tables, cercueils.
Téléphone : 2.39

LES BROSSES A DENTS
ÉLÉPHANT
J. MOREAU & Cie, PARIS
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Agent Général : PIERI GIANCO
Rue Marbo, BASTIA

Société Insulaire de Diffusion Industrielle
AJACCIO et Commerciale AJACCIO
Téléphone : 061.
Ad. télégraphique. SIDIO AJACCIO
Société Anonyme. Capital : 200.000 Frs.
Siège Social : 2, Boulevard Sylvestre Marcaggi
EXCLUSIVITE POUR LA CORSE
FRIGIDAIRE
Plus d'un million et demi d'appareils en usage.
MÉNAGES
Votre sourrisure
Votre santé
Le froid, la glace à domicile.
DOMESTIQUES
Votre temps économisé.
COMMERCIAL
Hôteliers, bouchers, charcutiers, épiciers, crémiers. Votre réputation dépend de la fraîcheur des aliments que vous servez. Vos soucis supprimés. Votre temps économisé. Vos bénéfices augmentés.
RÉMUNÉRATEURS de toutes sortes, chambres froides, sorbetières de conservation et de stockage, comptoirs vitrés et à bière, comptoirs-tombre à lait.
Avec Une simple prise de courant électrique, sans aucune installation d'eau ni de gaz,
AUTOMATIQUEMENT
Sans vous CHERCHER aucun DÉRANGEMENT, sans AVOIR aucun SOIN, d'un BOUT à l'autre de l'ANNÉE, FRIGIDAIRE veillera sur votre santé, celle des Vôtres et celle de vos Clients.
Exiger la marque Frigidaire Limited
Ouvrirez spécialistes sur place Service gratuit d'un an.
Se méfier des contrefaçons ?
Ecrivez à SIDIC - 7, Boulevard Sylvestre Marcaggi
Vous recevrez gratuitement, tous renseignements, projets et devis.

Avis pour Décès
Téléphone : 256. R. C. - 836
La Maison ANGE GAMBARO
La plus ancienne - Vendant le meilleur marché.
Prévient sa nombreuse clientèle de Bastia, ainsi que celle de l'intérieur de la Corse, qu'il vient de transformer son Magasin :
2, RUE SALVATOR VIALE, 2
EN POMPES FUNÈBRES POPULAIRES
On y trouvera tout ce qui concerne les Décès :
CERCUEILS de tout MODELE - ARTICLES FUNERAIRES et RELIGIEUX
Pour le dérangement pour les familles qui voudront bien nous honorer de leurs ordres. On se rend à domicile. — Téléphone : 256.
TRANSPORTS A L'INTÉRIEUR
Atelier de Menuiserie Mécanique : 3, Rue des Jardins — BASTIA
FACILITES DE PAIEMENT

PHOSCAO
Pour votre pipe
Pour rouler votre cigarette
n'employez que le tabac
PETIT CAPORAL SUPÉRIEUR
BANDE ROUGE
qui réunit toutes les qualités malgré son prix réduit

L'URBAINE
ASSURANCES
Vie - Incendie - Accidents
Avant de souscrire n'importe quel Contrat, renseignez-vous d'abord partout.
- ENSUITE CONSULTEZ -
Me LORENZI
Licencié en Droit
Assureur-Conseil
31, Boulevard Paoli - BASTIA
Téléphone ..39
Vous serez surpris des conditions Libérales, des Prix et des :: Garanties qu'il vous offrira
Sans aucun engagement de votre part, des renseignements complets vous seront fournis par lui ou l'un de ses agents volontiers :
AGENCES REGIONALES
AJACCIO, J. Iuboni, 61, Cours Napoléon, 61. CORTE, J. Tortarolli, 2, Cours Paoli

En Vente à la Librairie du PetitBastiais
Aristide BRIAND
l'Homme, l'Orateur, l'Homme d'État
PRIX : 10 FRANCS

Imprimerie de « PETIT BASTIAIS »
Le Gérant : Fernand POLI

67e ANNEE. — N° 123. LE SEUL JOURNAL DU DEPARTEMENT RELIE PAR FIL DIRECT AVEC PARIS JEUDI 30 JUIN 1932

25 centimes — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE LA CORSE — 25 centimes

DIRECTION-RÉDACTION ADMINISTRATION
8, Bd. du Palais & 1, Rue des Jardins
BASTIA
Téléphone : 0.03

BUREAUX A PARIS
16, Rue de la Grange-Batelière
Téléphone : Provence 45-57

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	62	32	17
Cnsse et Colon	62	32	16
Etranger	90	50	28

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

PUBLICITE

La publicité commerciale est reçue par les bureaux du journal. Pour les Annonces Financières, Ventes de Fonds de Commerce, Immeubles, s'adresser aux bureaux de publicité.

Le Petit Bastiais

QUOTIDIEN RÉPUBLICAIN D'INFORMATIONS RAPIDES

Adresse Télégraphique : BASTIAIS-BASTIA — DIRECTEUR : MARTIN BIANCONI — Compte Chèques Postaux : 87.865-60 Marseille

LA DEMOGRAPHIE CORSE DEPUIS DIX ANS

La mortalité

Nuptialité et natalité, on l'a vu, et l'on a vu pour quelles raisons, dans un sens, inversement ou par comparaison avec les autres départements, en Corse notre pays. La Corse détient le record de la faiblesse de nuptialité et le plus souvent aussi, c'est advenu en tout cas en 1931, de natalité par rapport au nombre de la population.

Mais, en revanche, elle détient le record de la faiblesse de la mortalité.

On rappelle ici les chiffres absolus qui s'appliquent à notre département :

4.227 en 1922, 3.967 en 1923, 3.983 en 1924, 3.812 en 1925, 3.896 en 1926, 3.998 en 1927, 3.777 en 1928, 3.664 en 1929, 3.153 en 1930, 3.404 en 1931.

Chiffres relatifs (proportion des décès par mille habitants) : 12,2 en 1922, 141 en 1923, 141 en 1924, 135 en 1925, 134 en 1926, 139 en 1927, 130 en 1928, 126en 1929, 109 en 1930, 115 en 1931.

Voici maintenant, la moyenne des décès de tout le territoire français par mille habitants.

17,6 en 1922, 17,6 en 1923, 17,3 en 1924 18,1 en 1925, 17,5 en 1926, 16,9 en 1927, 16,5 en 1928, 18,0 en 1929, 18,7 en 1930, 16,2 en 1931.

De la comparaison de ces moyennes il résulte que pendant que la mortalité nationnait ou diminuait très légèrement dans l'ensemble des départements français, elle subissait, en Corse, un abattement considérable.

C'est cet abattement considérable qui, malgré la faiblesse insigne de la natalité permet à la Corse de marquer invariablement un excédent des naissances sur les décès.

Il faut ajouter que si, dans cette catégorie des décès, nous n'étions par handicapés par notre moyenne relativement élevée des décès d'enfants de moins de un an, notre position serait bien meilleure.

Voici les chiffres qui s'appliquent, en Corse, aux décès de moins de un an : 686 en 1923, 431 en 1924, 461 en 1925, 421 en 1926, 411 en 1927, 373 en 1928, 297 en 1929, 322 en 1930, 273 en 1931.

Sans doute, la diminution des décès d'enfants de moins de un an correspondant à la baisse de natalité ; mais aussi et bien plus à la baisse de la mortalité en général, c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de l'hygiène.

Néanmoins, la mortalité infantile reste en Corse, l'une des plus abondantes. En 1927, en 1928, en 1929, en 1930, mais plus en 1931, nous figurons parmi les dix départements qui donnent les plus fortes mortalités infantiles. Il faut espérer que la tendance signalée à l'amélioration persistera et s'accusera davantage, grâce à une meilleure pratique des règles de la prophylaxie infantile, vulgarisées depuis quelques années par une dominte de dispensaires locaux.

Quant à la réduction plus saillante de la mortalité en général, il faut évidemment l'attribuer à l'amélioration générale des conditions de l'existence, à la pratique d'un meilleur bien être conjugnées avec le caractère éminemment rural et sain du pays. Car un pays n'est pas salubre que par sa climatologie ou son relief physique ; il l'est aussi par le développement de ses ressources, surtout lorsqu'il s'associe à une nature physique originellement saine. C'est bien le cas de la Corse.

Nous en avons une preuve nouvelle dans la rareté des morts nés en Corse, dont voici la statistique décennale :

144 en 1922, 118 en 1923, 143 en 1924, 113 en 1925, 104 en 1926, 106 en 1927, 83 en 1928, 99 en 1929, 116 en 1930 et 119 1931.

Ce sont des chiffres absolus qui montrent simplement une diminution de la mortinatalité. Mais la moyenne par mille naissances confirme non moins que la Corse a une mortinatalité insignifiante mais qu'elle est le département le plus privé à ce point de vue. C'est un nouveau record qu'elle détient. En 1922, elle le porte déjà à son actif, et le garde en 1923, en 1925, en 1926, en 1928, et, en somme, le perd rarement. Cette faiblesse de mortinatalité est un fait essentiel de la ruralité. Mais l'enfant né, il ne faut pas évidemment le livrer aux seuls soins de la nature seule, mais aussi de l'art.

Il faut aussi tout continuer d'améliorer notre position défavorable en matière de mortalité infantile. Il ne dépend pas de nous, en effet, de faire baisser, d'augmenter et la nuptialité, et la natalité. Mais nous pouvons augmenter davantage l'excédent de naissances sur les décès en diminuant la mortalité infantile, qui nous laisse bien gros, malgré la tuberculose et le paludisme. La mortalité Corse en général est très réduite. Jusque gros, adultes et vieillards se tiennent bien d'affaire dans les monts et vallons de l'île. Mais, pour prendre les chiffres de 1931, cette année-là nous avons eu d'avoir 373 décès d'enfants de moins de un an pour un total de 3.765 enfants nés vivants : c'est l'un des plus forts proportions de la France.

L'attitude du chancelier allemand rend la situation très difficile à Lausanne

La délégation allemande donne un démenti à la version française des entretiens de lundi

Lausanne, 29 juin. — Au cours des deux séances qui ont eu lieu hier chez M. Mac Donald et qui ont réuni : du côté anglais MM. Neville Chamberlain et Runciman ; du côté français MM. Herriot et Georges Bonet ; du côté allemand : MM. Von Papen et Von Neurath, on s'efforça de réunir les divergences existant entre la France et l'Allemagne.

M. Mac Donald s'attacha à trouver des points d'accord mais on se rendit bien vite compte que le chancelier du Reich avait reçu un mandat impératif et que sa position, depuis son retour de Berlin, était devenue très difficile et qu'il recalait même devant les principes qu'il avait plus ou moins admis au cours de la semaine précédente.

Au cours d'une discussion serrée et difficile qui suivit, on envisagea tous les éléments du problème d'ordre financier, économique et politique et on entra dans le détail des objections.

Déclaration de M. Herriot

M. Herriot dit notamment que la France entendait rester dans sa ligne logique connue. Finalement il a été convenu qu'aujourd'hui il n'y aurait pas de séance plénière, comme il avait été prévu, entre les délégations françaises et allemande, mais que M. Herriot se rencontrerait avec M. Von Papen, pendant que les ministres des finances de la France et l'Allemagne se réuniraient par ailleurs et que les ministres du commerce des deux pays auraient également un entretien pour examiner les questions de leur ressort.

M. Mac Donald recevra les six puissances intéressées cet après-midi, à 17 heures. Il leur fera part de la situation et proposera la constitution d'un comité composé d'un délégué de chacune des six puissances invitantes. Ce comité sera chargé de poursuivre les travaux de la conférence en général, c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de l'hygiène.

Néanmoins, la mortalité infantile reste en Corse, l'une des plus abondantes. En 1927, en 1928, en 1929, en 1930, mais plus en 1931, nous figurons parmi les dix départements qui donnent les plus fortes mortalités infantiles. Il faut espérer que la tendance signalée à l'amélioration persistera et s'accusera davantage, grâce à une meilleure pratique des règles de la prophylaxie infantile, vulgarisées depuis quelques années par une dominte de dispensaires locaux.

Quant à la réduction plus saillante de la mortalité en général, il faut évidemment l'attribuer à l'amélioration générale des conditions de l'existence, à la pratique d'un meilleur bien être conjugnées avec le caractère éminemment rural et sain du pays. Car un pays n'est pas salubre que par sa climatologie ou son relief physique ; il l'est aussi par le développement de ses ressources, surtout lorsqu'il s'associe à une nature physique originellement saine. C'est bien le cas de la Corse.

Nous en avons une preuve nouvelle dans la rareté des morts nés en Corse, dont voici la statistique décennale :

144 en 1922, 118 en 1923, 143 en 1924, 113 en 1925, 104 en 1926, 106 en 1927, 83 en 1928, 99 en 1929, 116 en 1930 et 119 1931.

Ce sont des chiffres absolus qui montrent simplement une diminution de la mortinatalité. Mais la moyenne par mille naissances confirme non moins que la Corse a une mortinatalité insignifiante mais qu'elle est le département le plus privé à ce point de vue. C'est un nouveau record qu'elle détient. En 1922, elle le porte déjà à son actif, et le garde en 1923, en 1925, en 1926, en 1928, et, en somme, le perd rarement. Cette faiblesse de mortinatalité est un fait essentiel de la ruralité. Mais l'enfant né, il ne faut pas évidemment le livrer aux seuls soins de la nature seule, mais aussi de l'art.

Il faut aussi tout continuer d'améliorer notre position défavorable en matière de mortalité infantile. Il ne dépend pas de nous, en effet, de faire baisser, d'augmenter et la nuptialité, et la natalité. Mais nous pouvons augmenter davantage l'excédent de naissances sur les décès en diminuant la mortalité infantile, qui nous laisse bien gros, malgré la tuberculose et le paludisme. La mortalité Corse en général est très réduite. Jusque gros, adultes et vieillards se tiennent bien d'affaire dans les monts et vallons de l'île. Mais, pour prendre les chiffres de 1931, cette année-là nous avons eu d'avoir 373 décès d'enfants de moins de un an pour un total de 3.765 enfants nés vivants : c'est l'un des plus forts proportions de la France.

La délégation française recherche les bases d'une entente

Lausanne, 29 juin. — La délégation française, avec une patience infatigable, a continué ce matin à rechercher, avec le plus grand désir d'aboutir et un abnégation esprit de conciliation, les bases d'un accord qui réserve les droits légitimes de la France.

De source allemande on assure qu'en ce qui concerne sur les revendications d'hier, le chancelier du Reich aurait reclamé la révision du traité de Versailles, touchant la frontière orientale. Il aurait insisté également pour la parité des armements des deux pays, au niveau des forces actuelles du Reich ; il aurait aussi repris en le développant, son idée d'évaluation des monnaies par la redistribution de l'or.

Le communiqué officiel de la délégation allemande fournit d'ailleurs des indications significatives en dépit de la prudence des termes, sur le véritable esprit des dirigeants de Berlin.

Les conversations d'hier entre ministres français et allemands

Les conversations entre ministres du commerce français allemand, auxquelles s'étaient joints MM. Papasian et Georges Bonnet, n'ont pas avantage duré.

M. Warnbold n'est venu à exposer un plan de reconstruction européenne. Comme on lui faisait remarquer, du côté français, qu'il s'agissait seulement d'un projet commercial pouvant aider à régler les relations économiques entre la France et l'Allemagne, il répondit d'après cet après-midi aux négociations en ce sens.

L'entrevue de M. Germain-Martin avec son collègue allemand aura également pendant plus de deux heures. Le ministre des finances français a exposé en détail la thèse de son gouvernement, qui consiste à la nécessité et à la possibilité d'un règlement définitif et stipulé des réparations.

M. Germain Martin, dans ses explications, a démontré à son interlocuteur que le plan français, tel qu'il était conçu favoriserait la restauration économique de l'Allemagne et du monde, et lui permettrait d'effectuer les transferts sans bouleversements économiques.

Il a invité M. Von Krosigh à réfléchir une fois encore et à bien peser la carrière raisonnable des suggestions françaises, ajoutant que les négociations de Lausanne s'en trouveraient immédiatement facilitées.

A 1 heures, M. Von Krosigh viendra revoir M. Germain Martin. On assure que M. Mac Donald fera une déclaration importante à la séance privée du comité des six puissances invitantes, qui aura lieu à 17 heures, au Château de Ouchy.

Le pessimisme à Genève

Lausanne, 29 juin. — La situation, depuis hier soir, est considérée comme très grave de la conférence, et, à la vérité, on se demande comment les travaux de Lausanne pourront être poursuivis.

Tôt dans la matinée, M. Herriot a réuni tous les membres de la délégation française à qui s'était joint M. Daumier, ministre du travail, de passage à Lausanne, se rendant à Genève pour assister demain à la cérémonie à la mémoire de M. Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail, regretté ancien français au courant de la situation.

M. Daladier a mis le chef du gouvernement décidé.

Ces radicaux qui a eu lieu hier au groupe parlementaire radical socialiste.

Le président du Conseil a exposé dans tous leurs détails à ses collaborateurs les différentes phases de la négociation franco-allemande et aussi l'action personnelle toutes par M. Mac Donald.

M. Herriot reçoit M. Von Papen

A 10 h. 12 M. Herriot a reçu le chancelier Von Papen, accompagné de son secrétaire, M. Thompson.

Cette nouvelle conversation franco-allemande, qui a duré un bon quart d'heure, n'a pas permis de connaître le point de vue particulier du général de la sécurité, s'est prolongée pendant plus d'une heure.

En reconduisant son hôte à la porte de l'hôtel, le président Herriot, s'est bornée à ce que lui a dit la foule des journalistes. Il s'est refusé à tout commentaire sur le communiqué allemand.

Questionné sur les événements prévents de la politique intérieure intéressant le président du Conseil, faisant allusion aux discussions qui se sont produites hier, au groupe radical socialiste de la Chambre, à propos

Qu'on ne laisse travailler. Ils font ce qui nous dure. Quand elle sera terminée je m'expliquerai sans réserve.

A midi, la délégation française s'est au cas où la présence du président du Conseil à Lausanne serait nécessaire se de le faire savoir.

Une importante conférence des puissances invitantes

Lausanne, 29 juin. — A 16 heures, MM. Mac Donald, Herriot et Von Papen se sont réunis à Ouchy. La conférence a duré une heure, puis à 17 heures a commencé la conférence des six puissances invitantes. Elle a pris fin à 18 heures.

Un communiqué a été publié, en voici la substance :

« Les chefs des délégations des puissances invitantes se sont réunis à l'hôtel du Château à 17 heures ; il a été décidé de constituer un bureau composé d'un président, d'un membre de chaque délégation des six puissances invitantes pour examiner la situation actuelle à l'égard des réparations.

« D'après les travaux préparatoires déjà accomplis le bureau a été chargé d'établir un rapport aux chefs des délégations des six puissances aussitôt que possible.

« Les chefs des délégations ont invité les ministres du commerce des six puissances à se réunir pour considérer certaines questions regardant la deuxième partie de l'ordre de la conférence de Lausanne, soit les mesures nécessaires pour résoudre les difficultés économiques et financières actuelles, responsables de la prolongation de la crise économique mondiale.

« Pour préparer une conférence ultérieure qui doit considérer ces questions dans un avenir prochain, M. Mac Donald, président, a obtenu la permission d'inviter le représentant de l'Allemagne au temps voulu, si l'état terrestre de la conférence le rend désirable. Le président a obtenu aussi la permission d'inviter exceptionnellement les représentants de la Bulgarie et de la Hongrie. »

Une réunion du bureau qui fixera la situation

Lausanne, 29 juin. — Les ministres du commerce des puissances invitantes se sont réunis aujourd'hui après la séance, sous la présidence de M. Runciman. La séance était représentée par M. Zaleski, M. Runciman ; M. Warnbold, ministre du commerce du Reich était absent. La séance fut de pure forme et n'a pas duré 2 h. 30.

Le bureau a eu également une séance sous la présidence de Mac Donald ; il tiendra une nouvelle séance à 21 heures. Cette séance sera très importante. C'est au cours de celle-ci qu'on examinera les questions de fonds et on se rendra rapidement compte si la conférence peut aller vers un succès ou vers de nouvelles difficultés.

On approche à grands pas d'une solution.

M. Mac Donald veut agir vite

Lausanne, 29 juin. — Au cours d'une séance à 16 heures, entre MM. Herriot, Mac Donald et Von Papen, M. Mac Donald a marqué sa volonté d'agir vite.

Dans la séance des six puissances qui suivit immédiatement, M. Mac Donald a présenté dans le même esprit, en marquant fermement les points d'accord.

La délégation française est calme et confiante

Lausanne, 29 juin. — L'idée qui a marqué toute journée de négociations qui a été la parade que le règlement européen n'était possible qu'en fonction d'un règlement universel dans lequel seraient acheminés les Etats-Unis.

En somme, la délégation française n'a encore aucun d'abandonner l'attitude qu'elle a adoptée jusqu'ici. Elle est calme et confiante. Telle est du moins l'impression qu'en dégage dans la soirée.

Les commentaires de la presse

Paris, 29 juin. — La situation de la conférence de Lausanne est très grave, écrit fréquentait ce matin, la tour lanceur matin. Les journaux reflètent l'opinion que de la rupture est à craindre.

Le Matin écrit :

« M. Mac Donald, qui a présidé les deux séances d'hier, a fait place à un tête-à-tête plus intime avec un moins par ce point capital. Il était entendu en effet que M. Herriot et Von Papen, avec MM. Germain-Martin et Warnbold, auraient une entrevue particulière. Cette entrevue a eu lieu, mais elle n'a pas apporté, avec une cela, l'atmosphère cordiale qui semblait à une république de détente, ni l'entente qui permettrait d'espérer un heureux dénouement. Si, en effet, nous connaissons à nous pénétrer de cette idée que le règlement mondial, les difficultés financières de Berlin, les embarras monétaires appellent un arrangement du plan Young, il est également nécessaire qu'entre Berlin et Paris on se rapproche par tous moyens du monde. Or, par les propos qu'on prête à M. Von Papen, par les déclarations officielles qu'il a faites, par la déclaration ministérielle, nous apprenons que la France ne peut pas accepter l'espèce que le tarif des réparations est définitivement réglé. Il est vrai que M. Von Papen a déclaré que le gouvernement allemand ne demandait pas mieux que de discuter avec la France, mais il a ajouté que la France ne pouvait pas exiger que l'Allemagne fasse des sacrifices nouveaux. Il a même déclaré que l'Allemagne ne pouvait pas payer plus qu'elle ne payait avant la guerre. Il a ajouté

A TRAVERS LA CORSE

Dans l'Enseignement

GRANDES VACANCES DE 1932

Les grandes vacances dans les écoles primaires de cette année dureront du 1er juillet au 30 septembre.

Ecoles primaires. — Du mercredi 29 juin après la classe du soir au samedi 2 juillet à 8 heures du matin.

25 juin. — Ecole de plein air Jean-Baptiste Arrighi, 2, rue Arrighi, à 8 h. du matin.

Le 30 octobre à 8 heures du matin : Aiacciu : Pont de la Pierre (8 cant.), Ajaccio, Bastelicaccia, Carbini (Prat), Cauro, Cognocoli-Monticchi, Peri-Poggio-Citadella, Sainte-Lucie-Tallano, Sarrola-Carcopino, Tavaria, Peretto-Bocognano, Vero, Viggianello, Zevaco.

Bastia : Biguglia, Casamozza, Fiuelli, Ortale, Pabolella, Prunete, Calvi, Barbicaja, Corte : Morsa et hameaux, Campana, Cervione, Sabaccia, Casamoza, Caccia, Ghisonaccia et hameaux, Solenzara, Migliacciari, Petreto-Bicchisano, Tizzano, Bastia, Marsiona, Pietrosella, Tiuda, Propriano, Sartène et les hameaux de Porto-Pollo et Olivese, Tavaria